

PARIS-ORLÉANS

OU

PARCOURS PITTORESQUE

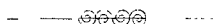
DU

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE M. F. BARTHOLONY

PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS



PAYSAGES, SITES, MONUMENTS, ASPECTS DE LOCALITÉS

CHOISIS PARMI CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE SUR TOUT LE TRAJET

PAR CHAMPIN

TEXTE

PAR SALVADOR TUFFET

« Mystérieux comme tout ce qui est grand, l'avenir des chemins de fer se laisse à peine comprendre à l'esprit le plus vaste, mais il réalisera, n'en doutons pas, les magnifiques espérances de gloire, de richesse et de civilisation qu'il a fait naître »

(Extrait du discours prononcé par M. LE DUC DE NEMOURS au banquet d'inauguration.)



A PARIS

CHEZ L'AUTEUR, 2, RUE DES PYRAMIDES

A ORLÉANS

CHEZ ALPH. GATINEAU, 78, RUE ROYALE

—
1845

PARIS-ORLÉANS

PAR CHAMPIN.



« Mystérieux comme tout ce qui est grand, l'avenir des chemins de fer
« se laisse à peine comprendre à l'esprit le plus vaste, mais il réalisera, non
« doutons pas, les magnifiques espérances de gloire, de richesse et de civilisation
« qu'il a fait naître »

Extrait du discours prononcé par M^{gr} Le Duc de Nemours au Banquet d'Inauguration

PARIS-ORLÉANS



PROSPECTUS - SPÉCIMEN

La pensée qui conçut et fit exécuter le chemin de fer de Paris à Orléans, est la même qui a inspiré l'ouvrage que nous annonçons au public

S'il est vrai que l'histoire, à son début, suivit le cours des fleuves pour s'arrêter sur leurs bords, soit dans les villes, soit dans les bourgs, afin d'y relever tous les faits et toutes les légendes dont elle cherchait à s'enrichir, ce qui fit donner aux grands cours d'eau le nom métaphorique de *chemins qui marchent*, ne peut-on pas prédire en ce moment à nos lignes de fer le même résultat historique? En effet, les populations qui se groupaient autrefois le long des fleuves, viennent maintenant se ranger le long des chemins de fer, ces voies rapides de la civilisation moderne. Fidèles à cette tendance de notre époque, nous entreprenons aujourd'hui l'histoire des populations riveraines du chemin de fer de Paris à Orléans, et la reproduction de leurs paysages les plus pittoresques.

Notre *Paris-Orléans* est destiné à relier ces deux villes et les points intermédiaires principaux, par le crayon et par une description, tantôt littéraire et artistique, tantôt simplement industrielle. Ainsi chaque livraison de *Paris-Orléans*, dans le format in-4° jésus, contiendra, sous une belle couverture, la *Vue* d'un site, d'un monument, d'une localité, ou même d'une propriété particulière, située sur le trajet du chemin de fer. Cette vue, exécutée à deux teintes par le crayon du célèbre paysagiste

Champin, sera tirée avec la dernière perfection par les presses lithographiques de la maison Rigo frères. Quant à la typographie, citer le nom de Lacrampe, c'est tout dire, tout promettre.

Le *Texte* occupera quatre pages in-4° par chaque livraison, et donnera, ainsi que nous l'avons indiqué, un précis historique, ou d'économie industrielle, sur les divers sujets reproduits par M. Champin. De la sorte, chaque livraison formera un tout complet; mais en même temps, la collection entière permettra à l'homme politique, industriel, ou même au simple amateur, d'embrasser d'un seul coup d'œil l'histoire pittoresque et monumentale des points principaux que traverse le chemin de fer de Paris à Orléans, et d'apprécier ainsi l'utilité de ce vaste parcours.

Les communes riveraines trouveront également dans notre texte un écho de leurs vœux et de leurs besoins; puis, nous ferons de fréquentes excursions dans les propriétés voisines du chemin de fer, pour recueillir tous les souvenirs soit d'histoire, soit de simple mais intéressante chronique, qu'elles pourront nous offrir; enfin nous ne négligerons rien de ce qui pourra contribuer à faire de notre ouvrage, sous le double rapport du crayon et de la narration, un tableau aussi complet que possible du vaste parcours du chemin de fer de Paris à Orléans, en associant ainsi la portée de l'histoire à la création de la première grande ligne de fer dont s'enorgueillit la France.

EFFETS D'OPTIQUE

QUE PRÉSENTE LE DÉVELOPPEMENT PERSPECTIF D'UN CHEMIN DE FER.

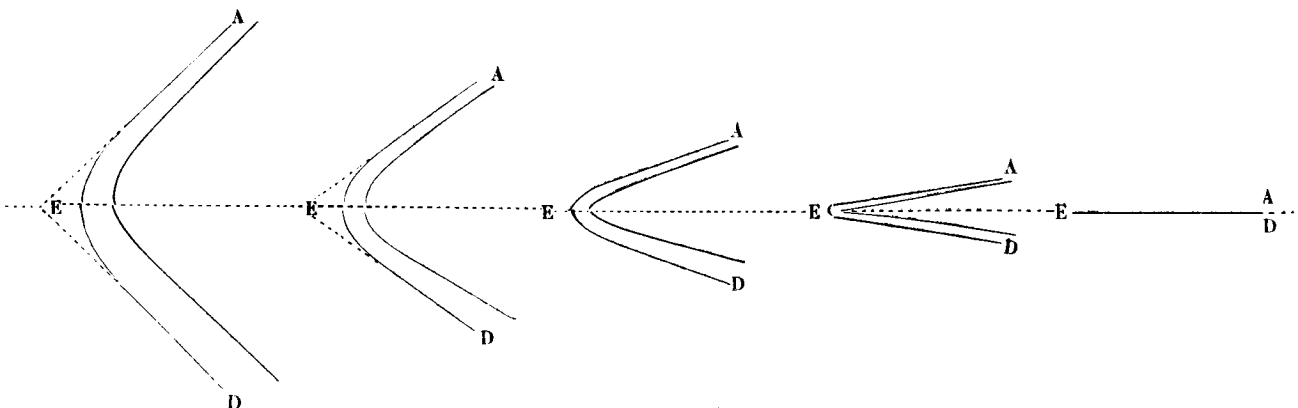
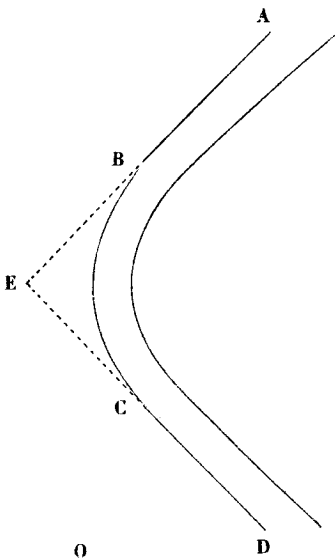
Les considérations suivantes de M. Champin sont un préambule indispensable pour l'ouvrage que nous annonçons au public.

Quand on veut se représenter un chemin de fer, on le voit aussitôt sous formes de grandes lignes sensiblement horizontales, composées d'alignements droits, réunis entre eux par des arcs de cercles, dont le peu de courbure indique assez des rayons d'une grande longueur.

Ces images se présentent naturellement à l'esprit, parce qu'elles sont conformes à la réalité, et aussi par l'habitude que ceux qui s'occupent de chemins de fer ont nécessairement contractée, d'avoir constamment sous les yeux des plans et nivellements où les lignes sont traduites par des projections géométriques. Mais, quand on entreprend de les mettre en perspective et de les encadrer dans le paysage, elles changent complètement d'aspect.

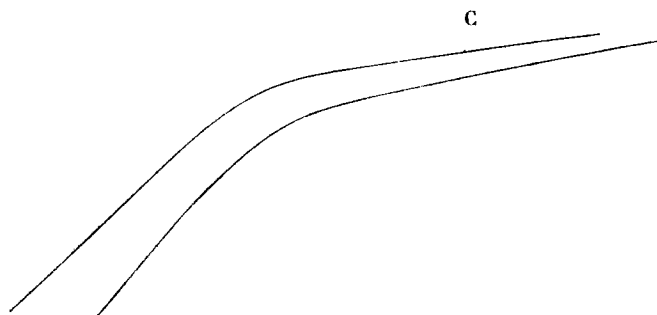
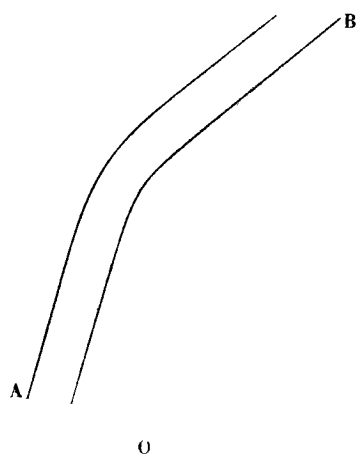
Les chemins de fer, dans ce cas, se traduisent par des lignes qui peuvent prendre toutes les directions possibles par rapport à l'horizon : les courbes peuvent complètement disparaître, les lignes montantes ou descendantes se tracer dans le cadre sous des inclinaisons précisément contraires à la réalité.

Soient A B, C D, deux alignements réunis par une courbe, l'angle E, que prennent entre elles leurs directions prolongées, se projettera sur le papier selon sa véritable grandeur sur un plan géométral, ou sur une carte géographique, c'est-à-dire si l'on suppose le point de vue infiniment éloigné au-dessus du plan de projection. Si maintenant on suppose le point de vue placé par exemple en O, à une hauteur limitée au-dessus du chemin de fer, l'angle E paraîtra diminuer.



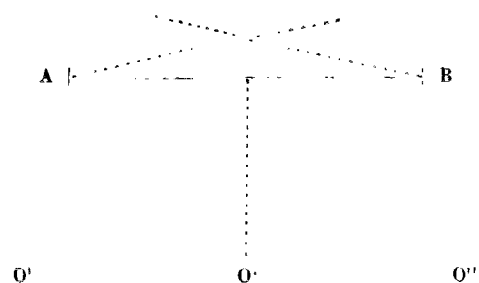
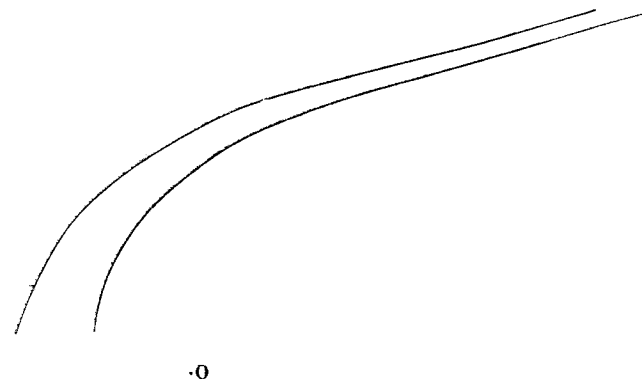
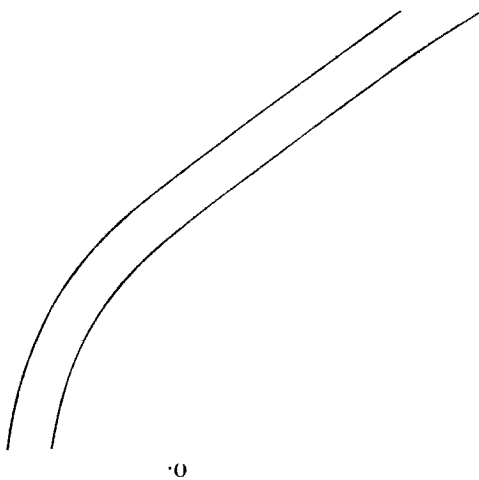
A mesure que le point de vue viendra à baisser, le rapprochement des lignes sera de plus en plus sensible. La courbe se réduira dans la même proportion, jusqu'à devenir presque nulle, et si on arrive au cas extrême où l'œil se trouve placé dans le plan des rails, les deux alignements se projettent sur une seule ligne A E, et la courbe disparaîtra tout à fait.

Soient deux alignements successifs, vus du point O. En les mettant en perspective, on aura nécessairement une figure analogue à celle-ci, C.

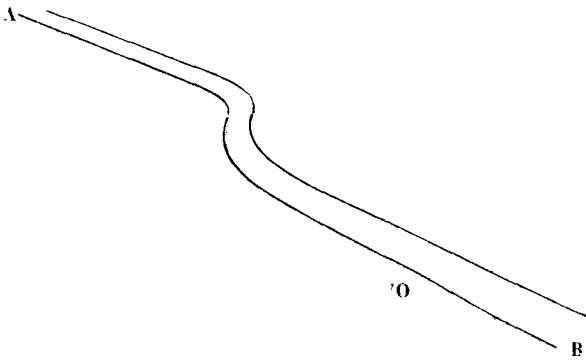
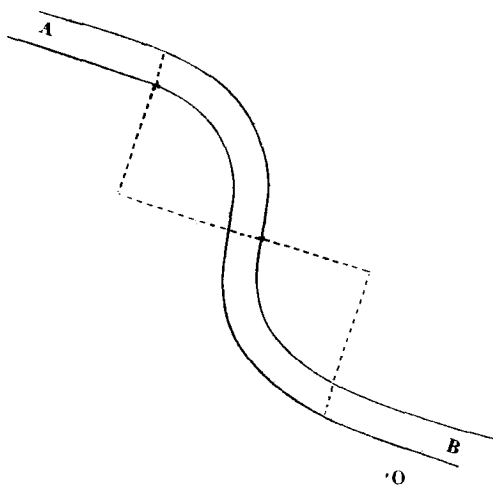


et quoique la pente des deux alignements puisse être la même, ils se trouveront nécessairement exprimés par des inclinaisons tout à fait différentes par rapport aux lignes d'horizon. Si même la pente était dirigée de A vers B, il n'en faudrait pas moins faire monter les lignes vers le fond du tableau, c'est-à-dire en sens précisément contraire à leur inclinaison véritable.

Si, au lieu de deux alignements droits, on avait un alignement et une courbe, le chemin venant à se diriger vers le point de vue, se montrerait sur toute sa largeur dans le premier plan, ce qui, pour des yeux habitués à se préoccuper des projections géométriques, lui donnerait infailliblement l'air de descendre rapidement vers le spectateur.



Supposons une portion du chemin de fer A B horizontale et droite, vue sur une petite longueur. Dans le paysage, si le point de vue est en O, le chemin se traduira par une ligne horizontale; mais s'il est en O', il faudra bien faire monter la ligne de gauche à droite, s'il était en O'', la ligne mon-



terait de droite à gauche, et cela indépendamment de la petite inclinaison qu'on pourrait supposer au chemin, et qui ne modifierait ces résultats que d'une manière insensible.

Si l'on suppose deux courbes d'égal rayon et de même longueur, mais en sens contraire A B, et qu'on veuille les mettre en perspective, la première, près du point O, paraîtra nécessairement beaucoup plus développée et moins raide que la seconde, quoiqu'en réalité elles soient parfaitement semblables.

Si l'on n'avait à représenter qu'une ou deux vues de chemin de fer, il serait facile de les choisir de manière à ne pas se donner les cas particuliers qui peuvent choquer à la première vue certains spectateurs; mais dans un ouvrage dont le premier but est de faire voir un chemin de fer sous toutes ses faces, où d'ailleurs il n'est pas permis de faire abstraction absolue des exigences artistiques pour le choix des sites et pour l'ensemble du paysage, il est difficile de ne pas rencontrer fréquemment des apparences d'anomalies plus ou moins prononcées. Si ces apparences accusent l'auteur, il devra compter sur les explications qui précèdent pour désarmer la sévérité de la critique.

J'ajouterai que la représentation pittoresque des chemins de fer étant un travail nouveau en quelque sorte dans les arts, a besoin, pour être bien comprise sur quelques points, d'être méditée par les personnes initiées à ce genre d'étude; et, quant à l'ensemble, il ne me reste qu'à réclamer la confiance que la personne chargée d'un travail aussi important est supposée mériter.

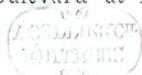


Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp. Rigot & Co

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION,

Boulevard de l'Hôpital



Publié à Paris A. Collin et Co 3, rue Chapon

à Orléans, chez Alp. Gatineau 78, r. Royale

PARIS-ORLÉANS



INAUGURATION DU CHEMIN DE FER

C'est le mardi 2 mai 1845 qu'a eu lieu l'inauguration du chemin de fer de Paris à Orléans.

Cette journée a été véritablement mémorable : au mérite d'immenses difficultés vaincues, se joignait, dans la pensée de tous, la réalisation du grand rêve de l'industrie moderne, l'achèvement inouï d'une entreprise destinée à servir les intérêts les plus graves du commerce intérieur.

La presse tout entière a solennisé les événements de cette journée. Pour un grand nombre de lecteurs, les détails que l'on va lire ne seront donc pas nouveaux ; nous devons cependant les consigner ici, car nous ne pouvions choisir de meilleure inauguration pour notre livre que la description de l'inauguration même du chemin de fer de Paris à Orléans.

C'est donc au mardi 2 mai 1845 que nous allons reporter le commencement de notre récit. Dès six heures du matin, les personnes appelées à cette nouvelle fête de l'industrie arrivaient au magnifique embarcadère du Jardin-des-Plantes (*V. la Pl. BUREAUX DE L'ADMINISTRATION.*) C'était la société que l'on retrouve partout où l'on se montre avec quelque distinction ; les deux Princes, LL. AA. MM. les ducs de Nemours et de Montpensier, étaient venus avec empressement, affables, gais, bienveillants, heureux et presque fiers d'être comme les parrains de cette grande et utile entreprise.

S. A. R. le duc de Nemours, en tenue d'officier-général, était entouré des généraux Tiburce Sébastiani, Colbert, Marbot, Gourgaud, de Montesquiou, d'Houdetot, Daullé ; des colonels de La Rochefoucauld et de Chabannes. Il fut reçu par le Conseil d'Administration de la Compagnie, présidé par M. Bartholony : la musique du 5^e dragons exécutait des marches dans la gare.

Près de M. le duc de Nemours, on voyait M. de Montpensier : puis autour des Princes s'étaient réunis quatre membres du cabinet, le ministre des Travaux publics et ses collègues de l'Intérieur, du Commerce et des Finances. Le ministre et le sous-secrétaire d'État des Travaux publics étaient accompagnés d'ingénieurs en grand nombre, et notamment des inspecteurs-généraux et divisionnaires des Ponts-et-Chaussées et des Mines,

MM. Cavenne, Cordier, Kermaingant, de Villiers, Vauvilliers, Robineau, Mallet, et des ingénieurs en chef, MM. de Bréville, Michel Chevalier, Bineau, Baude. Deux des chefs de division du ministère des Travaux publics, MM. de Cheppe, maître des requêtes, chef de la division des mines, et de Boureuille, chef de la division des chemins de fer, s'étaient joints aux ingénieurs. Des pairs de France, des députés, des administrateurs et plusieurs notabilités des lettres et des sciences, achevaient de remplir la salle.

Un buffet élégamment servi avait été dressé.

L'ingénieur en chef du chemin de fer, M. Jullien, devait diriger la marche : l'un des administrateurs, M. le comte de Germiny, était l'ordonnateur de cette belle fête.

Dans la gare où circulaient, avec des tourbillons de vapeur, de feu et de fumée, les puissantes machines, stationnaient quatre rangées de wagons. Trois de ces convois attendaient les personnes invitées pour les transporter à Orléans ; le quatrième était destiné à recevoir les Princes et les officiers désignés pour les accompagner. Les voitures de cette série étaient brillantes de recherche dans leurs ornements et dans leurs dispositions ; au milieu de la ligne, on remarquait le wagon d'honneur aux armes de la Famille royale.

A six heures et demie, on entendit sonner l'heure du départ pour le premier convoi. Celui du Prince ne devait partir qu'à huit heures.

Les wagons, rapidement emportés, défilèrent sous les acclamations de la foule qui se mêlait aux fanfares des musiciens ; tous les abords de l'embarcadère étaient remplis de curieux qui encourageaient les voyageurs de la voix et du geste ; il y avait du recueillement dans ces transports qui saluaient de leurs vœux la première de toutes les lignes de fer ouvertes jusqu'à présent sur notre territoire.

Rien de plus pittoresque et de plus riant que ce voyage depuis Juvisy jusqu'à Étampes : au pied de la colline, et sur les bords de la Seine, le paysage est d'une fraîcheur délicieuse ; il a mille charmes qui captivent le regard, et ne fatiguent jamais. Cette contrée verdoyante ou boisée, semée de villages nombreux,

toute peuplée d'habitations variées à l'infini, châteaux, maisons de campagne, pavillons ou chaumières, présente partout les preuves du bien-être et d'une culture active et éclairée.

Toutes les localités riveraines avaient revêtu leurs habits de fête; partout les gardes nationales et la gendarmerie faisaient un service d'honneur; les populations rurales occupaient les avenues et les routes; elles garnissaient les coteaux, les hautes collines et tous les points culminants, et donnaient ainsi au paysage une animation pittoresque. Il semblait que l'art et une main habile eussent réglé cette mise en scène.

Tous les convois partis le matin de Paris se trouvèrent réunis à Orléans à midi.

La gare d'Orléans (F. LA VIGNETTE), vaste, mais à peine achevée, était remplie d'une population heureuse du lien nouveau par lequel elle était rattachée à la métropole du royaume, impatiente de voir de près le fils aîné du Roi. A droite et à gauche, la gare était extérieurement bordée de milliers de personnes. Une tribune offrait, sur une suite de gradins, plusieurs centaines de dames élégamment vêtues. La garde nationale, les sapeurs-pompiers, le 47^e d'infanterie de ligne formaient la haie, avec deux escadrons de cuirassiers. L'artillerie de la garde nationale salua l'entrée du Prince par une salve. M. l'évêque d'Orléans, revêtu de ses insignes pontificaux et entouré d'un nombreux clergé, attendait au fond de la gare. Pendant ce temps, le Prince, qui était descendu de voiture, après avoir été salué des cris unanimes de *vive le Roi!* était complimenté par M. Rousseau, maire provisoire, qui lui adressait la parole en ces termes :

« En venant inaugurer cette grande voie de communication qui doit ouvrir une ère nouvelle à notre ville, Votre Altesse Royale a voulu donner un témoignage éclatant d'intérêt pour l'industrie et de protection pour les entreprises favorables au développement de la prospérité du pays. L'Administration municipale est heureuse et fière de remplir des fonctions qui lui procurent la faveur d'être, auprès de Votre Altesse Royale, l'interprète de l'affection et de la reconnaissance des Orléanais. La population entière, avide de voir au milieu d'elle les fils de notre Roi, va se presser sur vos pas et manifester le bonheur que lui cause votre présence. Toutefois, nous éprouvons un vif regret du peu d'instant que vous accordez à notre empressément; mais du moins nous avons l'espoir, qu'en nous quittant, vous serez assuré de notre respect et de notre dévouement pour votre auguste famille. »

Après une réponse des plus gracieuses, faite par le Prince, le vénérable évêque d'Orléans s'avança au milieu des rails pour bénir le matériel du chemin et les machines locomotives. Un orgue établi dans le débarcadère accompagnait les chants religieux.

« Qu'on y pense bien, dit le vénérable évêque en terminant son discours, rien n'égale l'importance sociale de cette découverte; l'avenir des peuples lui appartient. Supérieure à toutes les forces connues, et livrée à son impétuosité native, la vapeur effraie sans doute l'imagination par les désastres qu'elle peut produire; mais renfermée dans sa prison de fer, captive sous plusieurs rangs de cerceaux d'airain, ne pouvant s'échapper qu'avec la mesure qui profite, à l'abri de la violence qui ravage, scellée du génie de l'homme et de sa prudence, rien ne peut donner l'idée des bienfaisantes révolutions qu'elle prépare au monde.

« Car il en est, Messieurs, de la force expansive de la vapeur comme de toutes les lois naturelles : pas une de ces lois qui ne recèle dans son sein des effets salutaires et des effets désastreux. La pluie trop abondante ruine les moissons, et la pluie est cependant nécessaire pour les faire naître, et le même nuage peut verser sur les campagnes la disette ou la prospérité. La foudre éclate, tombe, et brûle nos habitations; mais la foudre, échauffant la nue et la déchirant, nous donne l'eau qui nous désaltère. La chaleur trop élevée peut sécher les plantes; mais les plantes ne doivent qu'à la chaleur leur accroissement et leur vie, et du même soleil sortent des effets si contraires. Ainsi de toutes les autres lois qui régissent la nature; toutes ont deux faces : l'une bonne et l'autre mauvaise, l'une bienfaisante et l'autre nuisible : ainsi de la vapeur elle-même....

« Puisse le Dieu tout-puissant couvrir le chemin de fer d'Orléans d'une bénigne et constante protection! commander aux bons anges de le parcourir sans cesse, d'en être même les surveillants et les célestes gardiens! puissent-ils inspirer une sécurité profonde aux voyageurs qui se confieront à toute sa vitesse, en les préservant à jamais de tout dangereux accident!

« Qu'il soit un lien nouveau qui rapproche les populations, sans affaiblir les mœurs; et, source nouvelle de richesses, qu'il porte au centuple les fruits de prospérité que nous en attendons! »

Après ce discours, une récompense bien flatteuse attendait le président du Conseil d'Administration du chemin de fer; à l'appel de son nom par M. le ministre des Travaux publics, M. Bartholony s'avança près du Prince, et il reçut des mains de S. A. R. monseigneur le duc de Nemours, au nom du Roi, la croix de la Légion-d'Honneur. Cette récompense publique de longs et persévérants travaux, décernée en quelque sorte sur le champ de bataille, au milieu de l'immense réunion qui se pressait autour des Princes, recevait de ces circonstances un prix nouveau.

Au reste, depuis longtemps, M. Bartholony, par ses écrits sur les canaux et les chemins de fer, travaux consciencieux et inspirés par le sentiment du bien public, avait acquis d'incontestables droits à cette flatteuse distinction.

C'est aussi avec justice que nous mentionnerons comme bien méritées les décorations accordées à M. Banès, directeur du chemin de fer de Paris-Orléans, et à M. Delerue, l'un des ingénieurs-adjoints. En même temps, MM. Julien, ingénieur en chef, et Thyot, ingénieur-adjoint, ont été promus à la première classe de leur grade.

Ces actes de justice accomplis, les Princes montèrent à cheval, accompagnés de MM. le préfet du Loiret et le maire d'Orléans, également à cheval, et d'une suite nombreuse, et se rendirent à la Préfecture.

C'est là qu'eut lieu la réception officielle de tous les fonctionnaires. Ensuite le Prince se dirigea vers le Collège royal, où il fut reçu par M. Poulain, recteur de l'Académie d'Orléans, ancien professeur du Collège royal de Henri IV à Paris, et qui, en cette qualité, comptait les deux Princes au nombre de ses élèves. A ce souvenir rappelé avec bonheur, M. le duc de Nemours répondit avec effusion, en se félicitant pour ses frères et pour lui-même des liens que l'éducation publique a créés entre les fils du Roi et tous les hommes de leur génération. Du Collège

royal, les Princes allèrent examiner le port et les travaux préparatoires du chemin de fer de Vierzon.

L'heure du banquet offert par la Compagnie à LL. AA. RR. et à ses invités étant arrivée, le cortège dut se diriger vers l'embarcadère. Une table de cent soixante couverts était dressée en fer à cheval dans une salle des ateliers de la Compagnie ; cette salle était tapissée de blanc, avec des crépines de velours cramoisi à franges d'or, et ornée de faisceaux de drapeaux tricolores.

L'extérieur avait été décoré de tentures et d'écussons représentant les outils des principales industries qui coopèrent à l'exécution des chemins de fer et de leur matériel. La musique du 25^e de ligne, placée au fond, derrière le rideau, exécutait des symphonies.

A quatre heures, le Prince entra dans la salle et se plaça au sommet du fer à cheval. A sa gauche étaient M. Bartholony, puis MM. Sauzet, Cunin-Gridaine, le général Petiet, commandant le département, Legrand, les préfets de la Seine et du Loiret, le maire d'Orléans, le commandant de la garde nationale ; à sa droite, M. le duc de Montpensier, MM. Teste, Duchâtel, Lacave-Laplagne, M. l'évêque d'Orléans, MM. les préfets d'Eure-et-Loir et de Seine-et-Oise. Tous les grands corps de l'État étaient représentés à ce banquet : la Chambre des Pairs, par MM. le comte Philippe de Ségur, Barthe, de Schonen, le comte Daru, Amédée Jaubert, Lebrun ; la Chambre des Députés, par MM. le comte de Salvandy, Vivien, Dufaure, Jaubert, anciens ministres, Dupin aîné, procureur-général à la Cour de cassation, Dejean, de Chassiron, Gustave de Beaumont, Vigier, Paul Daru, Paul de Ségur, Cornudet, Philippe Dupin, Vuitry, Layraud, Deloynes, Sevin-Mareau, Abatucci, Roger (du Loiret) ; le Conseil d'État par MM. Macarel, conseiller, Tripiet, maître des requêtes, Dubois, Jahan, Jolly de Condé, auditeurs ; l'administration des Finances, par MM. Boursy, directeur des contributions indirectes ; le vicomte Siméon, directeur des tabacs.

A la fin du repas, M. le maire d'Orléans porta la santé du Roi ; puis M. Bartholony prit la parole en ces termes :

« A Leurs Altessees Royales monseigneur le duc de Nemours et monseigneur le duc de Montpensier.

« Messieurs, avant tout, j'éprouve le besoin d'exprimer la profonde reconnaissance de la Compagnie pour l'honneur insigne que Leurs Altessees Royales ont daigné lui faire.

« La présence de monseigneur le duc de Nemours, de monseigneur le duc de Montpensier, et les pompes de la religion, pouvaient seules donner à l'inauguration du chemin de fer d'Orléans le caractère solennel et l'éclat qui font de cette fête une cérémonie imposante, dont le souvenir restera à jamais gravé dans nos cœurs.

« Cette glorification du travail, si je puis m'exprimer ainsi, nous offre, Messieurs, un grave enseignement : elle prouve l'importance qu'a prise de nos jours l'industrie, cette puissance moderne avec qui les pouvoirs de l'État ne dédaignent pas de compter, et à la table de laquelle les souverains consentent à venir s'asseoir.

« Honneur, Messieurs, honneur au Roi, qui, après avoir conservé la paix au monde, consacre sa vie à rendre cette paix heureuse et prospère !

Il sait que le commerce et l'industrie en sont un des premiers moyens, et il envoie ses fils assister à leurs fêtes, comme il les envoie explorer l'Afrique, parcourir les mers et combattre au premier rang, partout où l'honneur et les intérêts de la patrie appellent encore les soldats de la France. Mais dans cette fête des travaux pacifiques, triomphe du bon ordre, fête de la paix intérieure et extérieure, loin de nous la seule pensée de la guerre ! ne songeons qu'à la bonne intelligence des nations ; croyons qu'elles ne rivaliseront désormais que dans les entreprises d'utilité publique : entreprises que, dans sa sagesse, notre Gouvernement s'efforcera de favoriser ; carrière féconde où nous venons d'avoir l'honneur de faire un premier pas, et dont nous franchissons aujourd'hui le seuil.

« Grâce aux chemins de fer d'Orléans et de Rouen, premiers anneaux de la chaîne qui doit unir les deux mers, et dont l'inauguration successive couronne si dignement la fête du Roi ; grâce à cette loi du 11 juin, si patriotiquement votée par les Chambres ; grâce enfin à la protection du Gouvernement et aux encouragements des Princes dont nous avons l'honneur de porter la santé, l'industrie française, se développant rapidement, va rapprocher tous nos intérêts, concentrer toutes nos forces, décupler toutes nos richesses, et augmenter encore la puissance d'un royaume que son génie, sa population et son heureuse situation placent en tête du continent européen et de la civilisation moderne !

« Tels sont, Messieurs, les bienfaits que nous allons devoir à ces voies de communications si rapides, à ces voies si heureusement appelées, par M. le ministre des Travaux publics, *les ailes du commerce et de l'industrie*, et que nous appellerons, à notre tour, les instruments les plus actifs et les plus puissants de la richesse, de la force et de la civilisation de la France.

« C'est un beau spectacle, Messieurs, que celui que nous offre en ce moment la royauté patronant l'industrie et applaudissant à ses efforts ! c'est un spectacle mémorable que l'association des forces publiques et privées consacrée par les dernières lois, et dont l'influence se fait déjà sentir sur cette prospérité générale, l'objet des vœux les plus chers de l'auguste Prince auquel s'adressent en ce moment nos respectueux hommages !

« A monseigneur le duc de Nemours et à monseigneur le duc de Montpensier, la Compagnie d'Orléans reconnaissante ! »

Ce toast fut accueilli avec un enthousiasme impossible à décrire.

Presque aussitôt, M. le duc de Nemours, se levant, s'exprima en ces termes :

« Messieurs,

« Je dois commencer par vous remercier, au nom du Roi, du toast que vous lui avez porté. Son cœur, si cruellement éprouvé, trouve dans vos sympathies sa récompense et la force qui le soutient. Il sera heureux d'apprendre l'accueil que ses fils ont reçu de vous.

« C'est aussi un besoin pour moi de vous dire, au nom de mon frère et au mien, combien nous sommes vivement touchés des démonstrations dont nous avons été ici l'objet. Nous tâcherons toujours de nous en rendre dignes, en nous montrant, dans toutes les circonstances, entièrement dévoués aux intérêts et au service de notre pays.

« Nous sommes fiers de nous associer, dans cette inauguration, à l'œuvre grande et féconde que vous venez de terminer. Félicitons Orléans de s'être ainsi miraculeusement rapproché de Paris ; Paris, d'avoir acquis un si riche et si brillant faubourg ; la Seine et la Loire, de s'être encore une fois réunies.

« Je bois à la prospérité du chemin d'Orléans et à l'avenir des chemins de fer en France ! Mystérieux comme tout ce qui est grand, cet avenir se laisse à peine encore comprendre à l'esprit le plus vaste ; mais il réalisera, n'en doutons pas, les magnifiques espérances de gloire, de richesse et de civilisation qu'il a fait naître.

« A la prospérité du chemin d'Orléans, à l'avenir des chemins de fer en France! »

Ces paroles, prononcées dans cette vaste salle, d'une voix distincte et ferme, avec une réserve pleine de dignité, une aisance pleine de noblesse, excitèrent les transports des convives. A plusieurs reprises, malgré le respect dont ils étaient animés, ils interrompirent le Prince par leurs acclamations.

A cinq heures, les Princes et leur suite remontèrent dans leurs wagons avec MM. les préfets du Loiret, d'Eure-et-Loir et de Seine-et-Oise, qui les accompagnèrent jusqu'à Paris.

Une dernière salve de vingt-un coups de canon annonça ce départ, qui avait été précédé par les convois venus le matin de Paris, et qui étaient repartis dans l'ordre de leur arrivée.

Toutes les mesures avaient été prises par l'Administration du chemin de fer, à qui on ne saurait donner trop d'éloges, pour que dans ce voyage de nuit, sur une ligne offrant çà et là des encombrements, la moindre chance d'accident fût évitée : tous les cantonniers portaient des torches.

Ainsi se termina cette cérémonie, qui a laissé dans tous les cœurs des souvenirs impérissables. En songeant aux merveilles de cette journée, il est permis de s'écrier avec M. le baron Guiraud :

Certes, c'est un spectacle empreint d'un grand mystère
Que l'art et la nature étalent à nos yeux ;

J'aime ce déploiement des pompes de la terre
Que décore un reflet de la pompe des cieux :

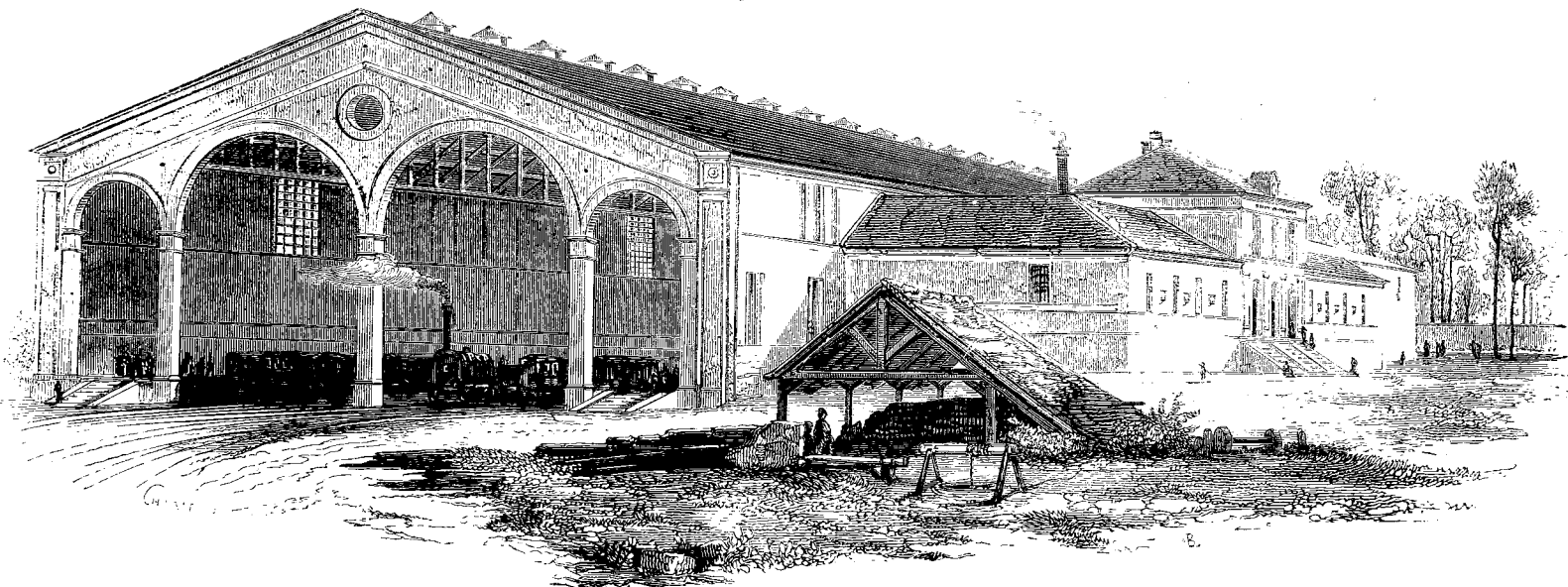
Où Paris, la cité suprême,
Qui porte au front un diadème
Devant lequel tout autre ou s'incline ou pâlit,
Tend ses bras maternels vers ses filles aimées
Sur le sol de la France abondamment semées,
Et leur ouvre son sein que chaque heure embellit.

Entre toutes tes sœurs, c'est toi qui la première
Devais près de ton fleuve attirer son regard,
Orléans, qui des lis relevais la bannière
Un moment inclinée au pied de tes remparts.

Quand ta chaste libératrice
De sa mission protectrice
Étala devant toi les effets imprévus ;
Quand de l'esprit de Dieu respirant les haleines,
Son souffle virginal balaya de tes plaines
Ces bataillons anglais... que tu n'as plus revus.

Du colosse français si Paris est la tête,
Orléans est le cœur où vient incessamment,
Comme le sang humain qui jamais ne s'arrête,
La vie industrielle affluer ardemment.

Ici canaux, routes et fleuves,
Railways sortis des temps d'épreuves,
D'un sol inépuisable apportent ces trésors ;
Ce qu'un climat produit, ce qu'un autre demande.
Tout arrive à ce cœur afin qu'il le répande ;
Et nos travaux sont là pour aider ses efforts.



GARE DU CHEMIN DE FER A ORLÉANS.



* Dessiné d'après nature et lithé par Champfleury.

J. B. Higo 1^{er} et C^{ie}

PASSAGE A JUVISY,

Sous la Route Royale de Paris à Fontainebleau, près des belles Fontaines

LES BELLES FONTAINES

Rien de plus gracieux et de plus pittoresque que l'aspect de ce joli village, situé sur le versant d'une colline, à droite du chemin de fer. Il forme la première station de Paris à Orléans, à 19 kilomètres de Paris. La beauté du site est exprimée par l'étymologie du nom de Juvisy (*juvat visum*, ou *juvat ire*). Au cinquième siècle, on désignait ce village sous les noms de *Gevisi*, *Givisi*, ou *Givisiacum*. C'est là, en 582, que les soldats de Chilpéric furent massacrés par Asclepius qui ravageait toute la contrée.

C'est au milieu de ce village, remarquable par ses monuments et son antiquité, que passait autrefois la route de Paris à Lyon; mais elle était pénible et fort dangereuse, à cause de la pente escarpée de la montagne. En 1727, on ouvrit à travers ces masses de rochers une voie de communication digne de celles que nous ont laissées les Romains. Le chemin de fer passe sous cette route royale, et le voyageur, du fond de son wagon, peut admirer ce beau travail.

Sur la droite de la petite rivière d'Orge se trouve le pont de Juvisy. Ce pont, admirable par sa construction savante, formait jadis la limite qui séparait les deux royaumes de Paris et d'Orléans.

C'est sur cette limite qu'en 1405, lors des guerres des Armagnacs et des Bourguignons, Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne, arrêta Louis de Bavière, Montaigu et le duc de Dammartin, qui conduisaient à Isabeau de Bavière, retirée à Corbeil, le Dauphin, fils de Charles VI. Ce jeune Prince devait servir de drapeau à l'un des deux partis, et Isabeau, cette reine qui devint si funeste à la France, était trop habile pour ne pas chercher à s'emparer de l'héritier de la couronne.

Deux ponts superposés forment l'ancienne limite dont nous venons de parler. Le pont inférieur, composé de plusieurs arches, sert à maintenir les terres des deux côtés de la rivière, et le pont supérieur, à une seule arche, supporte la belle route qui domine la riante vallée de l'Orge. Ce pont fut, ainsi que la route, construit en 1727.

Au-dessus et comme couronnement de ces travaux im-

menses, s'élèvent deux monuments parallèles, appelés *les Belles Fontaines*. Ces monuments, posés sur piédestaux, sont ornés de trophées, de Genies et d'un écusson aux armes de France: on y voit le Temps, présentant d'une main un médaillon de Louis XV, et de l'autre terrassant l'Envie. Une inscription latine, placée sur le monument à gauche de la route, rappelle les gigantesques travaux et les difficultés qu'il a fallu vaincre pour arriver à la construction des *Belles Fontaines*. Nous transcrivons cette inscription, qui appartient à l'histoire de Juvisy:

« Ludovicus XV, rex christianissimus, viam hanc difficilem, « arduam ac pene inviam, scissis disjectisque rupibus, expla- « nato colle, ponte et aggeribus constructis, planam, retabilem « et amœnam fieri curavit, anno MDCCXXVIII. »

« Louis XV, roi très-chrétien, alors que cette route était difficile, ardue et presque impraticable, fit fendre et sauter les rochers qui l'encombraient, abaisser la colline, construire des ponts et des chaussées, et, grâce à ces travaux, il rendit la route plane, viable et agréable. Année 1728. »

Les Belles Fontaines n'ont point donné d'eau pendant plus d'un demi-siècle; c'est l'empereur Napoléon qui fit rétablir leur cours, ainsi que l'atteste l'inscription suivante, gravée sur le monument à gauche de la route:

« Ce monument a été restauré

« « « « « « « « «
« « « « « « « « «
« « « « « « « « «

« En 1815. »

En contemplant, du fond de cette riche vallée, ces deux ponts superposés et cette route royale, en admirant cette belle voie ouverte par le chemin de fer et son pont parallèle au pont des *Belles Fontaines*, on se prend à réfléchir sur le génie et la puissance de l'homme, qui coupe ou détourne les fleuves, partage les montagnes ou les aplanit. Où s'arrêtera l'homme? quelles seront les bornes de son génie? A voir ce vaste panorama qui se déroule sous les yeux avec tant de rapidité, ce parcourt à

vol d'oiseau, dû à la puissance motrice de l'eau et du feu, on sent qu'il n'y a plus de distances, que les hommes de tous les pays, grâce à ces communications faciles et instantanées, ne doivent désormais former qu'une même famille. La France n'a plus de provinces, ses capitales se touchent. Les grandes voies romaines, qui ont fait si longtemps la force et la gloire des vainqueurs des Gaules, sont devenues insuffisantes; le cheval, ce noble ami de l'homme et du guerrier qu'il aidait à franchir l'espace, le cheval est vaincu. Le génie a parlé, il a découvert une voie nouvelle, et la locomotive entr'ouvre ses larges naseaux d'où s'échappe cette puissance inouïe qui lance le voyageur au but désigné. Les Romains, ces géants de la civilisation, sont à leur tour éclipsés par les peuples qu'ils dominaient; les Français ont vengé les Gaulois..... Le pont de Juvisy a pâli et n'offre plus qu'un monument intéressant pour l'artiste et l'historien. *Les Belles Fontaines*, qui le surmontent, restent comme un témoignage que le roi de France Louis XV a essayé de racheter les égarements de ses passions par la bataille de Fontenoy et par quelques monuments élevés au bien-être de son peuple.

Au treizième siècle, la reine Blanche, mère de saint Louis, fit concession aux habitants de Juvisy d'un pré d'environ quarante arpents. Aujourd'hui encore le nom de la reine Blanche se trouve dans toutes les bouches; il est éternisé par la reconnaissance. Ces terres, appelées communes, furent confisquées au profit du Trésor pendant la Révolution. Une partie (14 perches 10 pieds) fut répartie entre les familles les plus dévouées à l'ordre de choses révolutionnaire; on retrouve encore des traces de cette répartition dans les potagers qui bordent les deux côtés du pont.

En entrant à Juvisy, du côté de Châtillon s'élèvent une croix et un autel en pierre. Un médaillon, sculpté sur la colonne que surmonte la croix, indique que ce petit monument fut érigé sous le règne de Louis XV.

Au devant de cette croix, on voit une ferme aujourd'hui dépendante du château; cette ferme était autrefois une *maladrerie* ou *léproserie*; on lui donne encore dans le village le premier de ces deux noms.

Tout auprès de cette maladrerie, se trouvait un cimetière qui a été révélé par les fouilles récentes faites pour le chemin de fer: des ossements en nombre considérable ont été exhumés et transportés dans le cimetière actuel. Ce cimetière doit dater d'une époque très-reculée, puisqu'on n'en avait gardé nul souvenir dans le village, où les traditions semblent pourtant se conserver religieusement.

On entre dans le village par un pont à deux arches basses, jeté sur la petite rivière d'Orge. Une rue unique, qui conduit à la route haute, est bordée de maisons mi-bourgeoises, presque toutes à portes cochères surmontées d'archivoltes en plein cintre; au milieu de cette rue propre et assez bien pavée, on remarque une élégante fontaine, formée d'une colonne surmontée d'un vase Médicis. Cette fontaine, érigée en 1825, four-

nit à tout le pays une eau limpide et délicieuse, recherchée autrefois dans tous les cafés de Paris, et connue sous le nom d'eau de Juvisy.

Dans une impasse propre et large, se trouvent, à droite l'entrée du château, à gauche la maison commune, pavillon élégant qui contient le presbytère et l'école communale. Au fond de l'impasse, empiétant sur le parc et la cour du château, s'élève l'église, desservie par M. l'abbé Lacombe.

L'église de Juvisy est peu considérable comme monument, mais elle est intéressante par l'historique de sa consécration: vingt-cinq marches à descendre semblent préparer les fidèles au recueillement; le chœur, d'une architecture byzantine, est simple et sévère, et domine deux chapelles dont une surtout est remarquable par son élégante construction. Une inscription sur marbre noir a été conservée par les soins du jeune curé, dont l'urbanité est précieuse au touriste.

Nous transcrivons ce monument du dix-septième siècle:

D. O. M.

« L'an de grâce mil six cens vingt-quatre, le 29 jvin, jovr de Saint-
« Pierre, sovz le pontificat de N. S. P. le pape Urbain VIII^e et le règne
« de Lovis XIII^e, roy de France et de Navarre, de l'apostolat de M^{re} Jehan
« François de Gondy, archevesque, et à la p^{rs}rvite, despanse et dili-
« gence de M^{re} Jehan Saccardy, protonotaire du Saint-Siège, p^{ri}evr et
« abbé du p^{ri}evré de Nostre-Dame-des-Champs de Ivvisy, M^{re} Henry
« Clavisse, évesque et seigneur de Chaalons, pair de France, consacra
« et dédia cette église parrochiale de ce liev de Ivvisy, sovz le patro-
« nage et l'invocation de saint Nicolas; avssy le cimetière qui est avde-
« vant d'ycelle église, et a concédé à tovs cevx qvi la visiteront le 10^e
« solennel de sa dédicasse qvarante jovrs d'indvlgences selon la forme
« de l'église accovstvmée. »

Il y avait autrefois à Juvisy une maison des moines de Saint-Martin, qui relevait de l'abbaye de Marmoutier. En 1156, une charte de Louis le Gros, abandonne à Dieu, à M. Saint-Martin et à ses moines les dîmes qu'ils prélevaient sur leurs hôtes de Juvisy, à la charge par eux de verser dans les greniers royaux un setier d'avoine par chacun de leurs hôtes.

Le château est d'une construction admirable; le parc, dessiné par Le Nôtre, et traversé par la rivière d'Orge est vraiment magnifique. Ce château, qui semble remonter à une haute antiquité, fut autrefois prieuré de Notre-Dame-des-Champs, et reconstruit par Louis XIV, pour servir de retraite aux dames âgées de sa cour. Il appartient, sous Henri IV, à un président du Parlement; c'est de là que ce prince apprit la trahison du maréchal de Biron, et qu'il partit pour Paris, afin de prévenir les malheurs qu'il prévoyait.

Henri IV aimait le maréchal; c'était celui de ses officiers sur lequel il comptait le plus un jour de combat: « Voilà Biron, » s'écriait-il après la prise d'Amiens, l'homme que je présente volontiers à mes amis et à mes ennemis. » Et pourtant, ce héros trahit le Roi qui lui portait tant d'affection, et qui disait souvent en parlant de la trahison du maréchal: « Cela fit l'un des plus vifs chagrins de ma vie. » Le roi avait excité le mécontente-

ment de Biron en lui refusant le commandement de la citadelle de Bourg, en Bresse: son orgueil s'irrita de ce refus, et le brave officier devint un traître: il conspira contre son prince et sa patrie, avec le duc de Savoie et le roi d'Espagne Philippe II. L'accusation portée contre le maréchal reposait sur quatre points; on l'accusait: 1° d'avoir entretenu des intelligences avec l'archiduc Albert d'Autriche; 2° d'avoir fait un traité avec le duc de Savoie et le comte de Fuentès, directement et par l'entremise du nommé La Fin; 3° de s'être entendu avec l'ennemi pour retarder la prise des places de la Bresse, et compromettre l'armée royale; 4° d'avoir voulu exposer le Roi au canon pointé par le gouverneur du fort Saint-Catherine, et à une embuscade d'arquebusiers. Le maréchal fut arrêté à Fontainebleau avec ses complices. Après avoir obtenu les preuves du crime, Henri chercha à sauver le coupable; il le pria, le supplia, avec autant de franchise que de bonté, de reconnaître son crime, afin de pouvoir pardonner comme il pardonna au duc de Bouillon et au comte d'Auvergne; Biron, qui se défendit avec fierté et maladresse, fut envoyé devant le Parlement; il y comparut le 27 juillet 1602. Les douze juges qui formaient ce tribunal le condamnèrent à la peine capitale; cet arrêt reçut son exécution, et Biron, maréchal de France, eut la tête tranchée dans l'enceinte de la Bastille le 31 juillet. Henri pleura le brave capitaine; mais il fallait un exemple, le Roi le donna.

Au château de Juvisy, un pavillon bâti en rocaille porte encore le nom du héros béarnais; l'intérieur de ce pavillon, décoré de pilastres corinthiens, est orné d'un beau plafond peint à fresque par des artistes italiens. Dans la cour est un Mercure en bronze, de Jean de Bologne. On y trouve de belles sources et une superbe pièce d'eau, dite *le Miroir*, à 53 mètres au-dessus du niveau de la rivière; elle est dominée par de magnifiques rochers, d'où l'on découvre tout le littoral de la Seine, depuis Villeneuve-Saint-Georges jusqu'à Corbeil.

Les plus anciens seigneurs de Juvisy sont: vers 1450, Jehan Dupuy, écuyer; en 1554, Duportail, président de chambre au Parlement de Paris; puis Louis XIV et le duc de Villeroy.

Le propriétaire actuel de ce beau domaine est M. le comte Gustave de Montessuy, secrétaire d'ambassade à Berlin.

En quittant la rue de l'Eglise, à droite, on gravit péniblement la côte de Juvisy, autrefois route du *Chemin de Lyon*, nom traditionnel. Dans les temps de glace, on descendait les voitures sur des traîneaux, et on montait à l'aide de nombreux chevaux de louage. On raconte que vers la fin du règne de Louis XIV, le duc d'Antin, dédaignant les moyens ordinaires, voulut descendre avec ses chevaux la côte couverte de glace: la voiture fut brisée, et le duc faillit payer de sa vie son imprudente bravade. Échappé à ce péril, il jura que la route serait détournée; on attribue à cet événement la construction de la route royale. Au sommet de cette côte, se trouve *Fromenteau*, connu, ainsi que les maisons qui bordent l'autre côté de la route, sous le nom générique de la *Cour de France*, bien que les deux localités soient entièrement distinctes.

La *COUR DE FRANCE* est formée de quelques auberges et de maisons construites sur le côté droit de la route et s'étendant jusqu'aux Belles Fontaines. Cette dénomination de *Cour de France* semble devoir son origine à un hôtel situé près du pont sur l'Orge; cet hôtel appartenait au roi, et servait d'écuries et de relais pour les équipages de la cour de France.

FROMENTEAU, qu'au Moyen-Age on appelait **FROMENTEL**, ou *Froidmartel*, est bâti sur le versant de la colline; ce fief appartenait, au treizième siècle, à Jehan de la Cloche, dont les Anglais confisquèrent tous les biens pour le punir de sa fidélité à Charles VI. Le comte du Tremblay, fidèle aussi à son pays et à son Prince, eut le même sort, et fut dépouillé de tous les biens qu'ils possédait à Juvisy; ces biens furent donnés par le roi d'Angleterre à Jacques Pesnel. Après avoir appartenu, au quinzième siècle, à un seigneur nommé Geoffroy, ce fief vint plus tard, mais en roture, aux mains des religieux minimes de la place Royale, qui en furent dépouillés par la Révolution.

Depuis le déplacement de la grande route qu'on n'avait pu conserver dans Juvisy, parce que, dit-on, le seigneur de ce lieu ne voulut pas laisser entamer son parc, la ferme de **FROMENTEAU** reçut le relais de la poste aux chevaux, et vit bientôt s'élever autour d'elle un hameau où l'on remarque plusieurs belles maisons de plaisance.

C'est à Fromenteau, dans le salon du maître de la poste aux chevaux, que Napoléon se trouvait le 30 mars 1814, après avoir quitté Sens pour devancer l'armée française. L'Empereur, accablé de fatigue, et désespérant de cette funeste campagne qui devait livrer la France à l'Europe coalisée, envoya de Fromenteau des aides-de-camp chercher des nouvelles des deux maréchaux auxquels il avait confié la défense de Paris. Ces maréchaux étaient Mortier et Marmont.

En vain Napoléon, épuisé, cherche à prendre du repos; sa tête est en feu, le sang circule avec violence dans ses veines brûlantes. L'impatience est plus forte que la fatigue; il descend et se promène à grands pas sur la route. Son œil d'aigle voudrait percer l'épaisseur des ténèbres; il cherche à découvrir le courrier qui lui apportera des nouvelles de la capitale. Ces nouvelles sont sa dernière espérance. Là, tout près de lui, à cinq lieues, se décide la fortune de son empire; il ne peut plus rester inactif; il se jette dans sa voiture et ordonne de partir pour Paris. A peine cet ordre est donné, qu'il aperçoit une berline, et s'élance au-devant d'une fatale révélation. Le brave général Belliard, qui a combattu avec Mortier après la signature de l'armistice conclu par Marmont, annonce à Napoléon la capitulation de Paris, que le duc de Trévise vient d'être forcé d'évacuer, après avoir fait à la sommation de l'empereur Alexandre cette réponse héroïque: « Les alliés, pour être au pied de Montmartre, ne sont « point dans Paris; mes soldats et moi nous périrons plutôt sous « ses ruines, que d'accepter une honteuse capitulation; au reste, « quand je ne pourrai plus défendre Paris, je sais où et comment effectuer ma retraite, devant vous et malgré vous. » Belles paroles que l'histoire conservera comme un hommage

rendu au guerrier qui, dix-huit ans plus tard, devait périr près du roi des Français, et sous une balle dirigée par un fanatique. Le maréchal occupait Villejuif au moment où le général Belliard faisait à l'Empereur le récit de l'entrée des alliés à Paris. Napoléon, immobile sur la route, les pieds dans la boue et le visage fouetté par une pluie battante, Napoléon, ayant à ses côtés le prince de Wagram et Caulincourt, avait écouté ce récit dans le plus grand silence. « Eh bien ! dit-il tout à coup, partons pour Paris, j'y trouverai la garde nationale et mon brave Moncey ; ma garde m'y rejoindra demain ; suivez-moi avec votre cavalerie. — Votre Majesté s'expose, répondit le général, à être prise et à faire saccager la capitale ; Paris est entouré par cent trente mille hommes. Je n'en suis sorti que par convention, je n'y puis rentrer ni moi, ni mes troupes. » Après ces mots, Napoléon, portant la main sur ses yeux, s'achemine vers la maison de poste, ordonne de prendre position, se résout à envoyer le duc de Vicence pour traiter avec ses ennemis coalisés, et se retire à Fontainebleau avec les débris de l'armée qui, pendant vingt-deux ans, a fait trembler l'Europe.

On assure, dit M. de Norvins, que l'Empereur avait dit au duc de Vicence : « Pendant que vous négocierez à Paris, je leur tomberai dessus avec mes braves : je pars demain. » Mais avant de prendre la route d'Essone avec le gros de son armée, il envoie à Marmont le général Gourgaud. Napoléon doutait encore de la défection du maréchal ; il refuse de croire que son ami, son élève, son enfant, l'ait trahi, abandonné au dernier jour : « Lui, s'écriait-il, lui qui a mangé mon pain sous ma tente ! L'ingrat ! il sera plus malheureux que moi. »

Étrange rapprochement des hommes et des choses ! là, dans ce petit hameau, à deux siècles de distance, Henri IV apprenait la défection du maréchal de Biron, et Napoléon celle du duc de Raguse.

À la partie septentrionale de Fromenteau, à l'angle du chemin qui conduit à Athis, est un obélisque élevé au devant du chà-

teau : on y distingue encore cette inscription toute chevaleresque :

DIEU
LE ROI
ET
LES DAMES.

Cette inscription, effacée plusieurs fois suivant les temps et les révolutions, a été remplacée enfin par ce seul mot :

JUVISY

Ainsi, cet obélisque, avec sa belle devise, est devenu, grâce aux événements qui se sont succédé, un poteau qui indique les limites d'une petite commune ; et la pensée courtoise et chevaleresque est remplacée par ces mots, qui résument notre époque financière et positive :

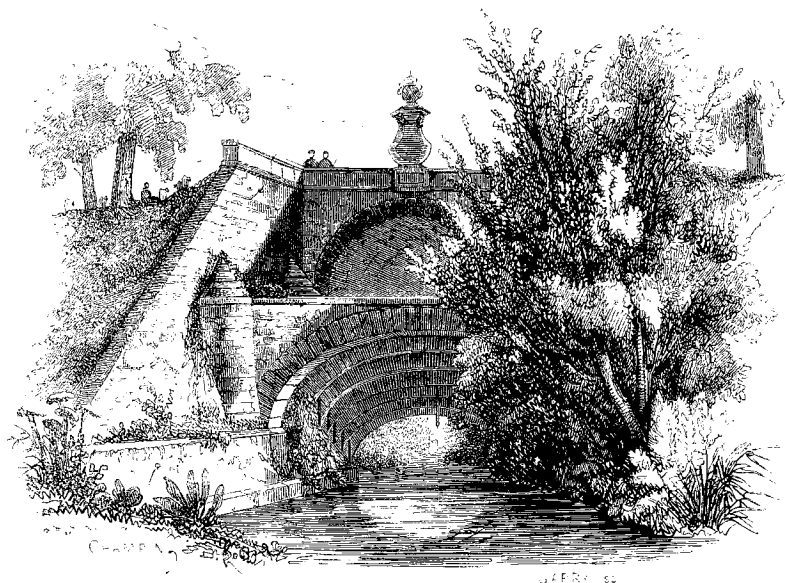
Octroi de JUVISY.

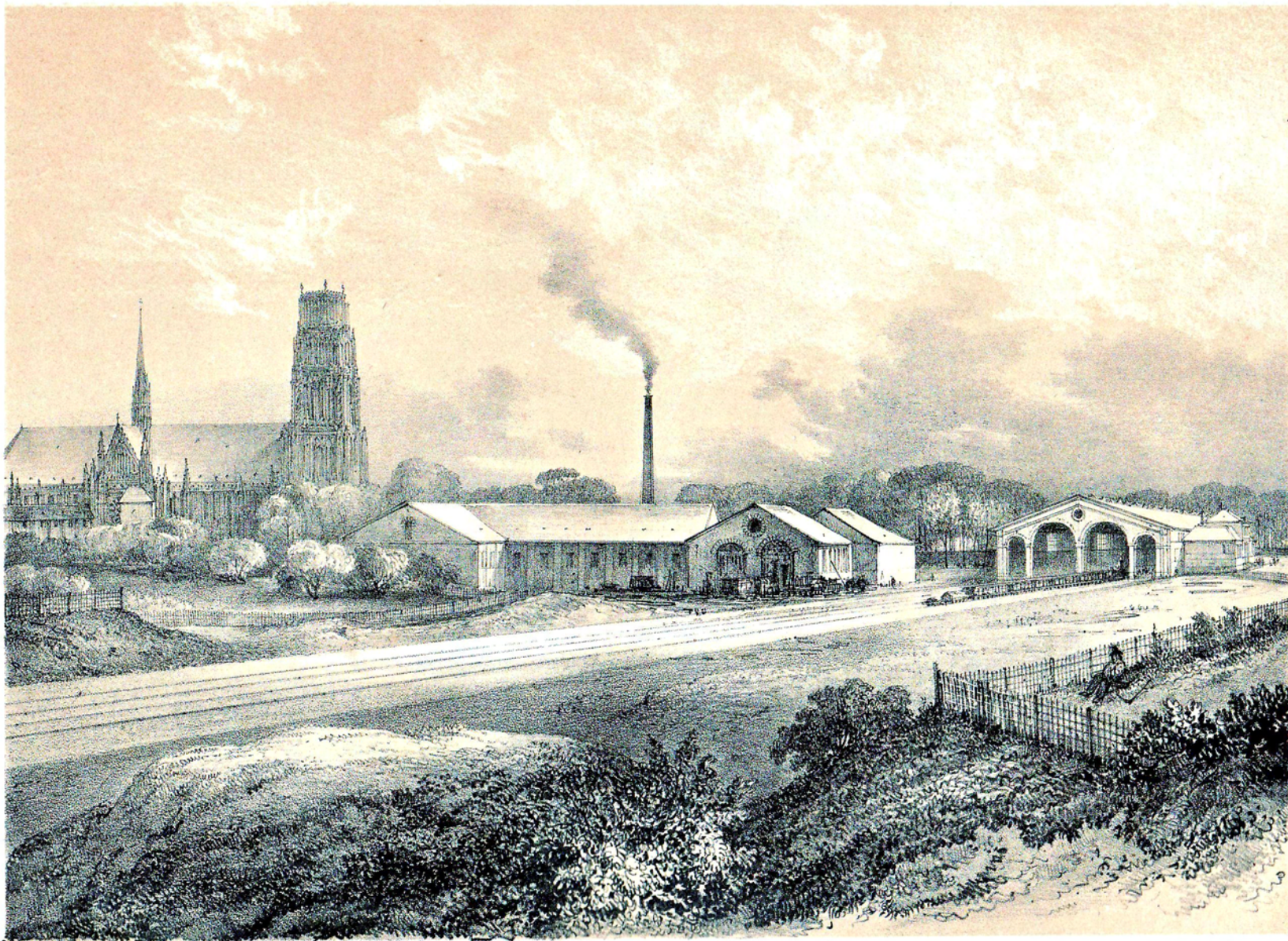
Cet obélisque ne paraît pas aussi ancien que semble l'indiquer la devise primitive. Il est plus probable que ce monument, qui correspond à un obélisque semblable, situé à Villejuif, détermine l'extrémité méridionale d'une base trigonométrique établie pour la levée de la carte de France, dite de l'Académie des Sciences, mais plus connue sous le nom de carte de *Cassini*, son principal auteur. L'obélisque de Villejuif déterminerait l'extrémité septentrionale de cette base.

Fromenteau et la Cour de France sont des dépendances de la commune et de la paroisse de Juvisy, canton de Lonjumeau, arrondissement de Corbeil. La fête de Juvisy est célébrée le dimanche après l'Ascension.

Nous ne quitterons pas Juvisy sans adresser nos vifs remerciements à M. l'abbé Lacombe, qui, dans l'intérêt de notre publication, s'est livré à des recherches historiques dont nous avons profité avec empressement.

S. T.





Dessine d'après nature et lithé par Champin

Imp. Rigo Frères et C^{ie}

ASPECT DU DÉBARCADÈRE ET DES ATELIERS.

à ORLÉANS — Boulevard du Duc d'Orléans



DÉBARCADÈRE D'ORLÉANS

Après avoir traversé une partie de la forêt d'Orléans, avoir laissé à sa droite Cercottes, village de bûcherons, Saran, les Aydes, et à sa gauche le château du Chêne brûlé et les nombreux hameaux de Fleury-aux-Choux, on aperçoit enfin les vastes bâtiments du débarcadère d'Orléans. C'est alors qu'on peut résumer les travaux du trajet que l'on vient de parcourir, afin de rendre hommage au zèle de la Compagnie du chemin de fer et au mérite de ses ingénieurs. Mais pour ne rien laisser à désirer sous ce rapport à nos lecteurs, nous reproduisons ici un travail important communiqué par l'administration, et qui fera mieux apprécier le mérite des difficultés vaincues.

CONCESSION DE LA LIGNE.

Le chemin de fer de Paris à Orléans a été autorisé par la loi du 7 juillet 1838, qui en accorda la concession à MM. Casimir Leconte et comp., pour une durée de soixante-dix ans. Cette loi a depuis été modifiée par celle du 1^{er} août 1839 et celle du 15 juillet 1840, qui y ont apporté d'importants changements.

Il a été accordé cinq ans pour la construction de la ligne. La concession a été portée à quatre-vingt-dix-neuf ans. Le gouvernement garantit pendant quarante-six ans et onze mois, à partir de la livraison entière, à la circulation, un minimum d'intérêt de quatre pour cent sur le capital des dépenses, à la condition par la Compagnie de consacrer annuellement un pour cent à l'amortissement de ce capital.

Les travaux d'études, d'expropriations, de tracés, etc., ont commencé en août 1838, et la partie de Paris à Corbeil, qui comprend un développement de 30,250 mètres, a été livrée au public le 17 septembre 1840. Mais les dispositions de la loi du 15 juillet 1840 ayant nécessité, entre l'État et la Compagnie, des arrangements qui n'ont été définitivement conclus qu'à la fin de janvier 1841, c'est à cette époque seulement que les travaux ont pu être commencés sur la ligne de Juvisy à Orléans. Néanmoins, ces travaux, poursuivis avec activité sur une étendue de 102,457 mètres, ont été en partie achevés au commencement de 1845, et ont permis l'inauguration de la ligne principale le 2 mai de la même année.

1^{re} ACQUISITIONS DE TERRAINS.

Le nombre des parcelles de terrains qu'on a eues à acheter entre Paris et Orléans, et sur l'embranchement de Corbeil (ou sur une longueur, ensemble, de 135 kilomètres), s'est élevé à environ sept mille cinq cents.

La presque totalité des acquisitions a eu lieu à l'amiable, grâce à l'obligeant concours de plusieurs habitants notables du pays

qui, sur tous les points de la ligne, ont bien voulu intervenir entre les propriétaires et la Compagnie, pour amener des transactions volontaires. Le nombre des propriétaires dont les indemnités ont dû être fixées par le jury ne s'est pas élevé à plus de soixante-dix.

Ces acquisitions ont été, en général, plus faciles et moins coûteuses, à mesure que l'on s'est éloigné de Paris; les propriétés closes et d'agrément sont devenues plus rares, les terres moins précieuses, les prix de fermage et de location moins élevés.

On peut résumer ainsi en chiffres ronds les dépenses auxquelles donnera lieu le règlement définitif des acquisitions.

Intérieur de Paris : Terrains pour la gare et pour la quadruple voie, sur une longueur de 800 mètres. 1,000,000 f.

Abords de Paris : Terrains achetés pour les gares des marchandises, les ateliers de réparation et l'établissement de la voie proprement dite, sur une longueur de 1,200 mètres 600,000

Terrains de la ligne de Corbeil, sur une longueur de 28,250 mètres 2,650,000

Terrains de la ligne de Juvisy à Orléans, sur une longueur de 102,457 mètres 5,550,000

Total des indemnités déjà payées, ou restant à payer pour les acquisitions de terrains. 7,580,000

De cette somme il faut déduire la valeur des terrains en excédant que l'on a été obligé d'acquérir, et qui, se trouvant en dehors de la ligne, pourront être ultérieurement revendus comme inutiles à la Compagnie, valeur que l'on estime approximativement à. 600,000

Reste pour le chiffre réel de la dépense faite en acquisition de terrains et en indemnités accessoires de toute nature 6,980,000 f.

2^o DES TERRASSEMENTS.

Le cube des terrassements exécutés entre Paris et Corbeil, sur une longueur de 30 kilomètres $\frac{1}{4}$, est d'environ un million de mètres, y compris la couche de sable qui recouvre toute la voie, sur une épaisseur de 0 m. 50 c., et qui a été formée avec des sables de mine et de rivière pris à proximité de la ligne.

Entre Juvisy et Orléans, sur une longueur de 102 kilomètres et demi, les terrassements forment, non compris le sable, un cube qui ne s'élève pas à moins de 4 millions de mètres.

Dans ces 4 millions de mètres cubes de terrassements, entre

Juvisy et Orléans, se sont trouvés environ 150,000 mètres de pierres : meulières, grès et moellons calcaires ordinaires.

Une partie de ces pierres a été, soit employée en maçonneries et en perrés sur la ligne, soit cassée pour former la couche supérieure de la voie ; une autre partie pourra être amenée à Paris pour y être vendue au profit de la Compagnie ; une troisième partie, enfin, devra être laissée en dépôt aux abords du chemin, faute d'emploi immédiat possible, et vu la mauvaise qualité de la pierre et son éloignement des lieux où l'on pourrait en tirer parti.

Deux grandes tranchées, celle de Villemoisson et celle du Perray, ont présenté des difficultés sérieuses : on y a rencontré des couches de glaise forte et des bancs de meulières dont l'extraction a été longue et pénible.

Ces deux tranchées, celle de l'Hémery au point où le chemin de fer arrive sur le plateau de la Beauce, et les remblais de l'Yvette et de l'Orge, de 14 mètres de hauteur, et celui d'Étampes, de 18 mètres de hauteur, sont les travaux de terrassement les plus importants que l'on rencontre sur la ligne de Juvisy à Orléans.

Un travail très-long à faire a été l'ensablement ou l'empierrement de la voie entre Juvisy et Orléans. Cette opération comprenait le transport (souvent à plusieurs lieues de distance) et le répandage sur la voie, d'environ 400,000 mètres cubes de sable ou de pierres cassées ; il s'agissait de former, à la surface du chemin, une couche de 50 centimètres d'épaisseur de matériaux solides sur lesquels les eaux pluviales et les variations de l'atmosphère fussent sans influence. Ces matériaux sont destinés à supporter et à conserver les traverses en bois de chêne sur lesquelles reposent les rails. On a employé au transport de ces 400,000 mètres cubes de sable et de pierres cassées un matériel de 500 wagons, roulant sur les voies mêmes du chemin de fer, et remorqués, soit par des chevaux, soit par des locomotives.

5° DES TRAVAUX D'ART.

Les ouvrages d'art exécutés sur la ligne entière de Paris à Orléans, y compris l'embranchement sur Corbeil, sont au nombre de deux cent vingt-sept, non compris cent quatre passages à niveau, dont :

Un sur une route royale, à Choisy-le-Roi ;

Cinq sur des routes départementales ;

Quatre-vingt-neuf sur des chemins vicinaux ou de desserte ;

Et neuf sur des sentiers fréquentés par les piétons seulement.

Parmi ces deux cent vingt-sept ouvrages d'art, on remarque :

1° Le pont en fonte construit à la sortie de Paris, pour le passage, par-dessus le chemin de fer, du chemin de ronde et du boulevard extérieur ;

2° Le viaduc de Choisy-le-Roi, composé de huit travées en fonte, de six mètres d'ouverture chacune, avec piles et culées en maçonnerie et tablier en bois ; il porte aussi le chemin de halage ;

3° Trois ponts sur la rivière d'Orge : le premier au Petit-Mons, le deuxième à Châtillon, et le troisième au delà de Juvisy ; ces

trois ponts sont formés, chacun, de deux arches en maçonnerie et en plein cintre de 6 mètres d'ouverture ;

4° Quatre grands viaducs à deux, trois et cinq arches, de 7 à 8 mètres d'ouverture chacune, et de 14 à 20 mètres de hauteur, construits pour la traversée, par le chemin de fer, des vallons de l'Yvette et de l'Orge, près de Villemoisson ; et de la Louette et de la Chalouette, près d'Étampes ;

5° Quatre ponts de quelque importance pour le passage du chemin de fer par-dessus ou par-dessous quatre routes royales ; une fois à Juvisy, sous la route royale n° 7, de Paris à Antibès ; deux fois à Étrechy et à Angerville, sous la route royale n° 20, de Paris à Toulouse ; et une fois à Étampes, au-dessus de la route royale n° 191, de Mantes à Corbeil ;

6° Trois aqueducs sous des remblais de 12 à 15 mètres de hauteur, pour le passage, par-dessous le chemin de fer, de trois cours d'eau.

Les autres ouvrages d'art consistent en :

Trente-quatre ponts ou passerelles par-dessus le chemin de fer ;

Quatre-vingt-sept petits ponts sous le chemin de fer, construits généralement avec poutres en fonte, tablier en charpente et culées en maçonnerie, et ayant des ouvertures variables de 2 à 6 mètres ;

Et, enfin, quatre-vingt-dix aqueducs pour l'écoulement des eaux, formés, en général, simplement d'une petite voûte en maçonnerie, ou d'un tuyau en fonte.

Sur tous ces travaux, un seul, le viaduc de l'Orge, près de Villemoisson, formé de cinq arches en maçonnerie, de 8 mètres d'ouverture chacune, et de 15 mètres de hauteur, a présenté de sérieuses difficultés de fondation. Le sol sur lequel repose ce pont est un terrain marécageux qui, jusqu'à une profondeur de 12 mètres environ, n'offre aucune consistance. Il a fallu, en conséquence, établir sur des pilotis, descendant jusqu'au terrain solide, la fondation de cet édifice.

4° DES BATIMENTS POUR LES GARES ET STATIONS.

Outre les grands embarcadères de Paris, de Corbeil, d'Étampes et d'Orléans, il y a :

1° De Paris à Corbeil, sept stations intermédiaires : à Choisy-le-Roi, Villeneuve-le-Roi, Ablon, Mons, Châtillon, Ris et Evry-sur-Seine ;

2° Sept entre Juvisy et Étampes : à Juvisy (au point de bifurcation des deux lignes de Corbeil et d'Orléans), à Épinay-sur-Orge, Saint-Michel, Brétigny, Marolles, Lardy et Étrechy ;

3° Et quatre entre Étampes et Orléans : à Angerville, Toury, Artenay et Chevilly.

Il n'est pas inutile de faire remarquer ici que ces onze stations intermédiaires ne sont pas desservies toutes par tous les convois, mais que chaque convoi, parti soit de Paris, soit d'Orléans, ne s'arrête, dans son trajet, qu'à un certain nombre de ces stations. On a eu soin d'alterner le service de manière à satisfaire à tous les besoins des localités intermédiaires.

Les grands ateliers pour la construction et l'entretien du matériel, qui existent à Paris, suffiront à tous les besoins du service; mais il a été nécessaire de construire des remises de locomotives à Corbeil, à Étampes et à Orléans. On a, en outre, établi deux dépôts de machines où les convois trouveront, au besoin, une locomotive de secours ou de renfort, et où ils s'approvisionneront d'eau et de coke, l'un à Saint-Michel, à moitié chemin entre Paris et Étampes, l'autre à Toury, à moitié chemin entre Étampes et Orléans.

Une des questions les plus importantes à examiner pour l'exploitation d'un chemin de fer, est la qualité des eaux destinées à l'alimentation des machines. Lorsque les eaux qu'on emploie à cet usage ne sont pas pures, elles donnent lieu à des dépôts de carbonate et de sulfate de chaux qui détériorent promptement les locomotives, entravent leur service et occasionnent fréquemment des retards et des arrêts dans la marche des convois.

Le plateau de la Beauce sur lequel, dans un parcours de plus de quinze lieues, on ne rencontre aucun cours d'eau, avait à cet égard donné aux ingénieurs quelques inquiétudes; mais elles ont été heureusement dissipées par les essais faits (soit par l'analyse, soit par l'évaporation en grand) sur les eaux des puits de Toury et d'Orléans; ces eaux ont été trouvées excellentes.

A Saint-Michel et à Étampes, deux petites rivières (l'Orge et la Juine) pouvaient fournir également au service des eaux de bonne qualité; mais ces deux rivières sont éloignées des stations; il fallait, pour amener leurs eaux dans les réservoirs, construire des établissements sur leurs bords, placer ensuite des conduits d'une grande longueur et d'un entretien plus ou moins dispendieux.

Le conseil d'administration, après avoir consulté les hommes les plus éclairés sur cette matière, a pensé qu'il convenait de tenter sur place l'épreuve de deux puits artésiens qui, d'après l'expérience acquise sur un grand nombre de points dans les environs de Paris, devaient fournir une eau pure et abondante, s'élevant jusqu'à une trentaine de mètres au-dessous du sol: on aurait ensuite à faire monter cette eau dans les réservoirs au moyen d'une pompe foulante et aspirante, mue par une petite machine à vapeur. Ces deux puits ont parfaitement réussi.

5. DESCRIPTION DU TRACÉ.

Le chemin de Paris à Orléans, par Étampes, avec embranchement sur Corbeil, à double voie sur toute son étendue, comprend un développement total de. 152,687^m 31

SAVOIR :

De Paris à Juvisy, au point de bifurcation des deux lignes de Corbeil et d'Orléans.	18,650 ^m 05
De Juvisy à Orléans	102,457 21
De Juvisy à Corbeil.	11,620 05
Total pareil	<u>152,687 31</u>

La distance de Paris à Orléans est ainsi de

121,067- 20

Le distance de Paris à Corbeil

30,250 10

Le chemin de fer part de Paris à la cote 55 m. 65 c.

Il suit, jusqu'à Corbeil, la rive gauche de la Seine, en se tenant au-dessus des crues de ce fleuve, et arrive à Corbeil à la cote de 40 m. 00 c.

Il ne présente dans ce parcours, qui est de 30,250 10 aucune pente ou rampe supérieure à deux millimètres et demi par mètre.

A Juvisy, au point de bifurcation des deux chemins, la cote du rail est de 57 m. 54 c.

La ligne principale, se dirigeant sur Orléans, quitte, à Juvisy, la vallée de la Seine, pour entrer dans celle de l'Orge.

Elle s'élève, par des rampes de trois millimètres et de trois millimètres et demi par mètre, en se maintenant sur le flanc des coteaux, jusque sur le plateau de Marolles, où elle atteint la cote de 90 m. 50 c.

Le chemin de Juvisy à Marolles, sur un parcours de 17,052 20 monte ainsi de 82 m. 96 c.

Du plateau de Marolles, la ligne redescend dans la vallée de la Juine, où elle arrive à la butte Saint-Martin, un peu au delà d'Etrechy, à la cote de 77 m. 50 c.

Le chemin descend ainsi de 13 m. sur un parcours, entre Marolles et la butte Saint-Martin, de 14,654 66

Il présente, dans cet intervalle, des pentes et des rampes alternatives dont la déclivité ne dépasse jamais deux millimètres et demi par mètre.

Puis la ligne s'élève par des rampes de deux et de trois millimètres et demi par mètre, pour passer sur les coteaux qui bordent, au nord et à l'ouest, la ville d'Étampes; le palier sur lequel est placée la station de cette ville est à la cote de 91 m.

Le chemin entre la butte Saint-Martin et Étampes, sur une longueur de 5,486 09 s'élève ainsi de 13 m. 50 c.

Il monte ensuite, en suivant la vallée sèche de l'Hermery, au moyen d'une rampe de huit millimètres par mètre, et de six mille trois cents mètres de longueur, sur le plateau de la Beauce, et il atteint, en arrivant sur ce plateau (au droit de Montdésir), son maximum de hauteur, qui est à la cote de 145 m. 81 c.

Depuis la station d'Étampes jusqu'à ce point, sur un parcours de 9,752 46 le chemin s'élève ainsi de 54 m. 81 c.

Il redescend enfin jusqu'à Orléans, où il arrive à la cote de 117 m. 60 c. après un parcours de 55,551 80

Sur cette dernière distance, le chemin, tout en se pliant aux ondulations du terrain, de manière à réduire autant que possible le cube des terrassements, ne présente jamais des pentes ou des rampes d'une inclinaison plus forte que deux millimètres et demi par mètre.

Longueur totale du chemin, comme ci-dessus

152,687 31

Le chemin s'élève ainsi, de Paris jusqu'à son point culminant sur le plateau de la Beauce, de 110 16

Il descend ensuite, jusqu'à Orléans, de 28 21

Et la différence de niveau entre les deux points extrêmes, à Paris et à Orléans, se trouve être de 81 95

La partie du chemin qui est en paliers ou de niveau offre une longueur totale de	55,810 ^m	49
Les rampes ou pentes, présentant une déclivité inférieure à 1/400 ^e ou à deux millimètres et demi par mètre, ont ensemble un développement de	71,722	49
Les rampes, en allant de Paris à Orléans, dont l'inclinaison varie entre 1/353 ^e et 1/285 ^e , ou entre trois millimètres et trois millimètres et demi par mètre, présentent une longueur développée de	18,854	33
Enfin, la rampe de huit millimètres par mètre, ou de 1/125 ^e , qui sert à monter d'Etampes sur le plateau de la Beauce, a une longueur de	6,500	00
Longueur totale du chemin, comme ci-dessus.	152,687	31

Les plus fortes rampes qu'on aura à gravir, en venant d'Orléans à Paris, seront de 1/400^e ou de deux millimètres et demi par mètre.

En allant de Paris à Orléans, on rencontrera toutes les rampes de trois millimètres et de trois millimètres et demi, ainsi que la rampe de huit millimètres par mètre, dont il vient d'être question.

Les marchandises qui viendront d'Orléans à Paris représentant un tonnage beaucoup plus considérable que celles qui iront de Paris à Orléans, on voit que la disposition de ces pentes et rampes sera la moins défavorable possible à l'économie et à la facilité du transport.

En plan, le tracé offre, en alignements droits une longueur de	90,580	39
Et en courbes, dont le rayon minimum est de mille mètres, un développement de	42,306	92
Longueur totale du chemin, comme ci-dessus.	152,687	31

6. MATÉRIEL D'EXPLOITATION.

Locomotives à six roues : trente-huit pour le service des voyageurs, et huit à roues accouplées pour le transport des marchandises.	46
Tenders à six roues, portant chacun 4,000 litres d'eau	25
Voitures de voyageurs (1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classes)	240
Wagons à bagages	18
Wagons-écuries, pour le transport des chevaux.	12
<i>A reporter.</i>	541

Report. 541

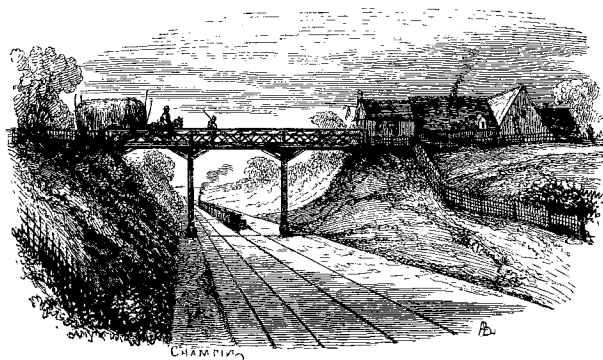
Trucks pour le transport des voitures, chaises de poste, etc.	50
Wagons de diverses natures, pour le transport des marchandises.	200
Wagons pour le transport des sables et autres objets.	100
Total.	691

7. DÉPENSES TOTALES.

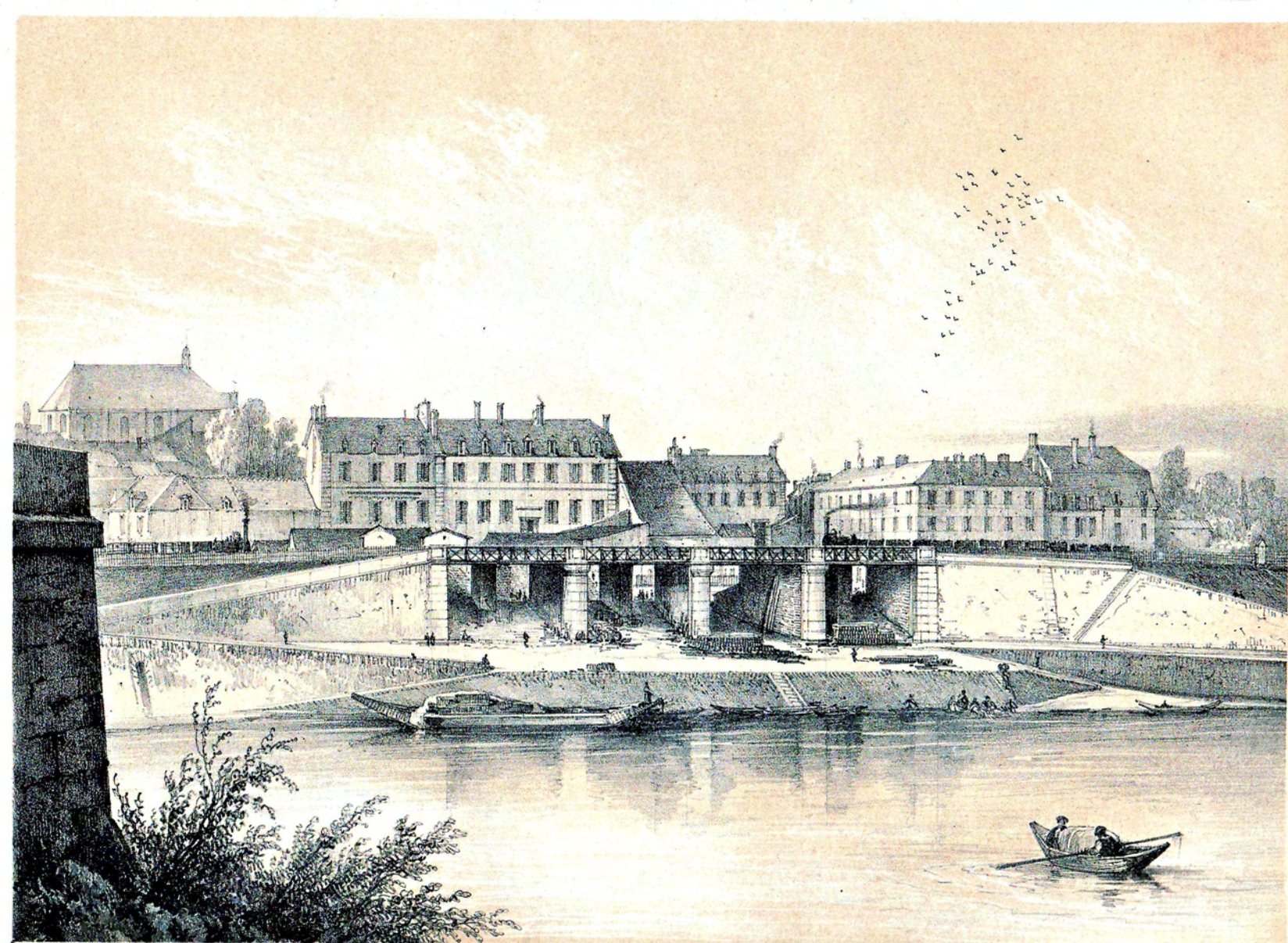
Il résulte des évaluations présentées à l'assemblée générale des actionnaires, le 6 octobre 1842, que la dépense totale de l'établissement de la ligne sera de :

1 ^o Administration centrale, personnel des travaux, frais d'études et de tracés, dépenses diverses. fr.	1,800,000
2 ^o Acquisitions de terrains et indemnités de toutes natures.	6,980,000
3 ^o Terrassement et ensablement, ou empierrement de la voie.	10,420,000
4 ^o Ouvrages d'art, passages à niveau, maisons de gardiens.	4,710,000
5 ^o Établissement des deux voies principales, et des voies accessoires.	12,850,000
6 ^o Matériel d'exploitation, plates-formes et changements de voie.	4,085,000
7 ^o Constructions accessoires pour les gares et les stations de voyageurs, les ateliers et les dépôts de machines, les remises de voitures, les plantations, ensemencement des talus, prises d'eau, clôtures, guérites, etc., etc.	4,242,000
8 ^o Pour le matériel et les établissements nécessaires au service des machines.	2,813,000
9 ^o Intérêts aux actionnaires pendant la durée des travaux, compensation faite des produits des parties de la ligne livrées successivement à la circulation	1,500,000
Total.	49,200,000

Ainsi, les travaux de toute nature, entre Juvisy et Orléans, sur une longueur de 102 kilomètres ou de 25 lieues et demie, commencés au mois de février 1841, et terminés au mois de mai 1845, ont duré deux ans et trois mois ; — et la confection de la ligne totale n'a pas exigé au delà des cinq ans accordés par le gouvernement.



PONT DE LA BOURIE.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp Rigo Frères et C^{ie}

VIADUC A CHOISY-LE-ROY.



Publié à Paris A Collin et C^{ie}, 3, rue Chapon

à Orléans, chez Alp. Gatinéan, 78 r Royale.

CHOISY-LE-ROI.

1^{re} Station de Paris à Corbeil à 12 kil. de Paris).

Combien de fois, en lisant les fabuleuses légendes, ne s'est-on pas surpris à regretter de ne pouvoir posséder ces merveilleux hippogriffes, ces chars ailés qui franchissaient si rapidement l'espace, qui faisaient passer en un instant devant les yeux, comme un panorama, les plaines, les montagnes, les cités superbes et les modestes hameaux, en un mot les aspects les plus divers et les plus variés! Eh bien! les chemins de fer ont accompli ce vœu fantastique; la locomotive opère réellement aujourd'hui les prodiges attribués à l'antique baguette des fées.

Depuis un quart d'heure à peine vous avez quitté Paris, sa vie agitée, ses rues fourmillantes, son mélange de luxe et de misère; les bruits de l'immense capitale retentissent encore à vos oreilles, et déjà vous apercevez une petite ville, gracieuse et propre, aux rues largement espacées, laissant arriver partout l'air pur de la campagne, bordée de maisons blanches et avenantes; et pour ajouter à cet ensemble pittoresque, un pont élégant et un port encombré de marchandises. La bourgeoisie de cette petite ville a des habitudes paisibles, mais elle se ressent par sa tenue du voisinage de Paris. Le tableau est animé par de nombreuses et belles fabriques, par une population industrielle pleine de mouvement et d'activité. — Vous êtes à CHOISY-LE-ROI.

Au commencement du treizième siècle, ce bourg était un vieux hameau de la paroisse de Thiais. Jean, abbé de Saint-Germain des Prés, et en cette qualité seigneur de Thiais, octroya en pur don aux habitants de ce hameau un fonds de terre au bord de la Seine, pour y construire une chapelle. Eudes de Sully, évêque de Paris, y adhéra par une charte, portant que les droits du curé de Thiais seraient conservés, et que les habitants fourniraient au desservant un minot de froment jusqu'à ce qu'il eût un fonds suffisant pour son entretien; Eudes défendit surtout qu'il y eût dans cette chapelle ni fonts baptismaux ni cimetière qui en dépendît; le desservant devait être nommé par l'abbé de Saint-Germain. Ce hameau étant presque tout entier peuplé de bateliers et de voituriers par eau, la chapelle fut fondée sous l'invocation de Saint-Nicolas. Seize ans après, cette chapelle fut érigée en église curiale, avec l'assentiment de Eudes, abbé de Saint-Germain, à condition que le droit de patronage lui appartiendrait, et que son abbaye aurait la moitié

des offrandes à la Toussaint, à la Saint-Nicolas, fête patronale, à Noël et à la Purification. Barthélemi, évêque de Paris, confirma le tout en 1225; et Leinand, curé de Thiais, renonça à tous ses droits sur la chapelle de *Choisiacum*; c'est ainsi que l'on appelait Choisy, dans le latin complaisant de l'époque.

Les bénédictins de Saint-Germain ont eu à Choisy une maison dite Saint-Placide, avec permission d'y faire célébrer les offices. Elle était située sur la rive droite de la Seine, et est maintenant convertie en une ferme modèle.

Sous le règne de Louis XI, une sentence de Jacques d'Estouville, prévôt de Paris, du 16 septembre 1482, permet à Laurent le Blanc, procureur au Châtelet, de faire redresser les fourches patibulaires de Choisy-sur-Seine, dont il était seigneur. Hugues le Blanc, qui lui succéda, était seigneur de Choisy et de Thiais, en 1528; puis sur la fin du seizième siècle sa terre passa aux mains d'Antoine Dupuis, commissaire des guerres.

En 1686, l'église fut rebâtie aux dépens de mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans. Son architecte J. Gabriel avait dressé les devis des travaux à faire pour la reconstruction de l'église de Choisy, et l'intendant Rolinde en eut la conduite; il y eut entre lui et les religieux de Saint-Germain, gros décimateurs, dit l'abbé Lebeuf dans son *Histoire du diocèse de Paris*, une convention qui établissait ce que ces religieux devaient fournir. Il semble toutefois que le chœur seul datait de la fin du dix-septième siècle, et que la nef n'avait été que réparée à cette époque. Les deux colonnes du portail appartenaient au treizième siècle; l'église avait la forme d'une longue chapelle sans collatéraux. Une inscription, de l'an 1536, attestait une fondation faite par Pierre Culdouë, seigneur du fief Pasquier, paroisse de Vitry. En l'an 1665, la veuve de Jean Mesnard, médecin du roi, fonda et institua dans cette église un prêtre qui était chargé de dire quelques messes et d'enseigner aux enfants à lire et à chanter.

La rive droite de la Seine dépendait aussi de Choisy à une certaine distance. Les hôtes que l'abbaye de Saint-Maur avaient à Choisy, sous le règne de Philippe-Auguste, étaient logés de ce côté. Les religieux de Saint-Maur eurent un différend à ce sujet avec l'abbé de Saint-Germain; ils choisirent pour arbitre

l'abbé de Sainte-Geneviève, qui décida que les hôtes étaient communs aux deux églises ; jugement plein de prudence et empreint de cette sage maxime : *Dans le doute abstiens-toi*. Le revenu que les moines de Saint-Maur avaient à Choisy consistait en blé, en avoine, en chapons et en argent.

Un jour (il y a bien près de deux siècles de cela), on était alors aux beaux temps du règne de Louis XIV, mademoiselle de Montpensier, cette fantasque princesse, espèce de Gil Blas en jupons, si connue par la bizarrerie et la diversité de ses aventures, pensa que tous les beaux châteaux qu'elle possédait, le château d'Eu, le château de Dombes, le château de Thiers, et tant d'autres, étaient bien loin. Mademoiselle voulait aller respirer l'air des champs sans perdre de vue les tours de Notre-Dame et ce donjon de la Bastille, témoin de sa gloire, d'où elle avait, en 1652, fait tirer son canon sur les troupes du roi son cousin. En allant à Fontainebleau, elle avait remarqué, sur la vive gauche de la Seine, auprès du bourg de Choisy, des prés fleuris entourés d'une fraîche ceinture de saules et de peupliers. Ce lieu lui parut propre au but qu'elle se proposait ; elle y fit construire un château¹ par Mansart. Les bords de l'eau sont favorables à la mélancolie ; pauvre princesse ! avait-elle donc prévu qu'un jour elle viendrait s'y promener, solitaire et désolée, tandis que le beau Lauzun s'en irait languir loin d'elle dans les cachots de Pignerol ?

Que de fois elle a parcouru ces rives, le soir, à la clarté des étoiles, en versant des larmes amères et en murmurant le nom de son amant, pendant que, près de là, le château de Versailles retentissait du bruit des fêtes ! Une fois cependant mademoiselle de Montpensier reçut une visite inattendue ; c'était la belle madame de Montespan, qui avait voulu lui apporter elle-même la grâce tant souhaitée du séduisant Lauzun. Mais à cette grâce était attachée de bien dures conditions : le duché d'Aumale, le comté d'Eu, la principauté de Dombes, les trois plus beaux et plus riches fleurons de sa couronne apanagère, il fallait qu'elle en fit don au jeune duc du Maine. La sensible et romanesque princesse sacrifia tout avec joie pour revoir son beau Lauzun. Hélas ! comment fut-elle récompensée de tant de dévouement et de tant d'amour ?

Choisy prit un air de fête ; la châtelaine voulait, après dix ans d'une cruelle séparation, recevoir dignement son fidèle servant d'amour. Mais, las ! elle avait oublié ce que pèsent des années sur la tête d'une femme ; Lauzun s'en aperçut, lui, et bientôt il délaissa la princesse pour ses filles d'honneur. Ce n'était pas assez de l'indifférence, il ne tarda pas à en venir à l'outrage. C'est à Choisy que Mademoiselle, la Grande Demoiselle, comme dit Bossuet, une petite-fille de Henri IV, s'est jetée aux pieds de l'ingrat Lauzun en lui disant : « Reviens à moi, qui t'aime tant ! » et qu'il lui a répondu avec un affreux juron : « Louise d'Orléans, tu as tort de pleurer ;

car tu me parais plus vieille et plus laide que jamais. » Certes, l'indigne Lauzun ne méritait guère qu'un jour, dans les jardins de Versailles, Louis XIV, poussé à bout par ses insolences, jetât sa canne, de crainte de se laisser entraîner à frapper un gentilhomme, car il ne se conduisait pas comme tel.

Après mademoiselle de Montpensier, le château de Choisy passa au grand dauphin, qui y tint quelque temps sa cour, et qui l'échangea ensuite contre le château de Meudon, appartenant à la veuve du ministre Louvois ; puis à la princesse de Conti, fille légitimée de Louis XIV.

Il était réservé à Louis XV d'opérer une restauration à Choisy ; le frivole et voluptueux amant de M^{me} de Pompadour se trouvait mal à l'aise au milieu des grandioses proportions et de la sévère étiquette du château de Versailles. Il voulut, comme les Richelieu, les Boufflers et autres grands seigneurs de sa cour, dignes émules des *roués de la régence*, avoir, lui aussi, sa petite maison. Il jeta les yeux sur Choisy, alors en possession du duc de la Vallière par suite d'héritage. Dès ce moment Choisy, appelé d'abord *Choisy-sur Seine*, puis *Choisy-Mademoiselle*, prit le nom de *Choisy-le-Roi*, qu'il a conservé jusque aujourd'hui.

Louis XV fit démolir le château, bâti par mademoiselle de Montpensier, dont l'architecture sombre, toute empreinte de gravité féodale, ne convenait point à sa nouvelle et anacréontique destination. On n'en garda que les fondements pour en faire ce qu'on appela le Petit-Château ; puis après, on éleva à frais énormes un superbe édifice qui fut le Grand-Château. C'est là que se célébraient les petits soupers royaux, là qu'avaient lieu les intimes et galantes réunions présidées par madame de Pompadour.

Tous les arts furent appelés à doter ce séjour de leurs plus merveilleuses productions ; ce n'étaient partout que statues, que bosquets, qu'eaux jaillissantes dans des bassins de marbre. Vous n'auriez pu fixer vos regards sur une partie quelconque des murs de l'édifice sans rencontrer aussitôt quelque amour joufflu, se détachant en relief pour vous présenter le plus gracieusement du monde une guirlande de roses. A l'intérieur c'était bien mieux encore : pas un panneau de boiserie sur lequel le pinceau des Vanloo et des Boucher n'eût jeté, au milieu d'emblèmes appropriés au sujet, toutes les nymphes et tous les satyres de la mythologie ; pas un lambris, pas une corniche où l'or ne ruisselât à grands flots. Et puis, c'étaient des myriades de glaces, les plus belles qu'on eût pu trouver, afin de réfléchir les têtes charmantes qui sont venues s'y mirer.

N'oublions pas de parler d'un dernier raffinement, destiné à couvrir encore plus complètement les mystères des petits soupers de Choisy, et à les soustraire aux regards même et aux indiscrétions de la domesticité. On avait construit dans la salle à manger du Grand-Château une table mécanique qui s'abaissait à l'étage inférieur et reparaisait toute servie, comme dans les féeries de l'Opéra.

¹ Nous empruntons une partie de ces détails sur le château de Choisy-le-Roi aux *Ruines historiques* de M. Alexandre de Lavergne.

Gentil-Bernard fut bibliothécaire du château de Choisy ; ce lieu était bien fait pour servir de Parnasse à l'auteur de *l'Art d'aimer* et de tant d'autres poésies plus que légères. C'est là qu'il mourut, en 1676.

O vicissitude des choses humaines ! ces splendides et voluptueuses demeures du petit-fils de Louis XIV ont disparu et sont aujourd'hui remplacées par... une fabrique de faïence.

Grâce à l'obligeante politesse de M. Hautin, l'un des propriétaires de cette fabrique, nous avons pu visiter tout ce qui reste de tant de magnificence, la fameuse salle à manger où se trouvait la table mécanique, et où l'on admire encore de fort belles sculptures, et une superbe cheminée en marbre d'Italie. Ainsi, dans ces mêmes lieux où se débitaient jadis tant de propos galants, tant de madrigaux musqués, se discutent à présent les positifs intérêts du négoce ; — aux éclats de la joie, aux folles clameurs des nocturnes orgies ont succédé les rudes bruits du travail ; — où s'épalaient naguère l'une des cours les plus brillantes du monde, des grands seigneurs couverts d'or, de soie et de dentelles, de belles dames aux attraits rehaussés par les plus somptueux atours, se presse à cette heure une population d'ouvriers en veste et en blouse. Si la poésie a perdu à ce changement, on conviendra que la morale et le bien-être public y ont incontestablement gagné.

Dans les fouilles qui furent faites, en 1748 et en 1751, pour établir le potager du château, on découvrit deux grands tombeaux et un petit, dans lesquels on trouva diverses pièces d'antiquité qui se rapportent, suivant M. de Boze, au siècle de l'empereur Gallien, contre lequel s'élevèrent jusqu'à trente généraux que les historiens ont nommés les trente tyrans. Les Romains, alors maîtres des Gaules, aimaient à placer leurs tombeaux dans les endroits les plus fréquentés ; ils voyaient là un moyen de conserver plus longtemps dans la postérité leur mémoire et leurs actions. Les bords de cet endroit de la Seine étaient très-peuplés, autant pour la beauté du fleuve que pour la proximité du chemin de Lyon et de Rome. (*Antiquités, par le comte de Caylus, tome I^{er}. Paris, 1752.*)

Qui croirait qu'au milieu de la vie qu'il menait au château de Choisy, Louis XV songea à fonder une église, et qu'il en posa lui-même la première pierre ? Si ce fut en expiation, à la bonne heure.

Deux inscriptions, retrouvées dans les archives et replacées par les soins de M. l'abbé Lefèvre, curé actuel de Choisy, rappellent l'époque de la construction et celle de la consécration de cette église, fondée par le petit-fils du grand roi. Nous reproduisons textuellement ces inscriptions. Celle à droite du portail est ainsi conçue :

D. O. M.

« L'an 1748, le 4 juillet, la première pierre de cette nouvelle église, dédiée sous l'invocation de saint Nicolas, a été posée par sa majesté Louis XV. Sous cette première pierre ont été renfermées plusieurs médailles d'or et d'argent à l'effigie du roi. La bénédiction a été faite

» par monseigneur DE BAUMONT, archevêque de Paris, en présence de sa majesté Louis XV, d'un grand nombre de seigneurs de la cour et de fidèles de cette paroisse »

L'inscription parallèle porte ces mots :

D. O. M.

« L'an 1760, le 21 septembre, cette église royale et paroissiale a été consacrée sous l'invocation de saint Louis et de saint Nicolas. La dédicace en a été faite par monseigneur DE BAUMONT, archevêque de Paris, assisté des archevêques d'Arles, de Tours, de Besançon, de Toulouse, et d'Alby, et des évêques de Grenoble, de Chartres, d'Orléans, de Meaux, de Metz et d'Autun, et de plusieurs autres prélats ; en présence de sa majesté Louis XV, de la Reine, de monseigneur le Dauphin, de madame la Dauphine, des seigneurs de la cour et d'un grand nombre de fidèles. »

Cette église fut dévastée pendant la révolution ; il ne reste plus de sa parure passée que les balustrades en marbre qui fermaient la tribune du roi et celle de la reine, et une chaire en bois d'un travail admirable ; cette chaire a été mutilée par le vandalisme, et le rabot révolutionnaire est venu aplanir les plus belles parties de cette sculpture remarquable ; elle a été restaurée par l'ordre et les soins du curé actuel.

Derrière le chœur était une vaste salle des gardes ; la tribune du roi sert maintenant de sacristie.

En 1802, ou 1803, le premier consul donna à l'église de Choisy deux belles statues en marbre blanc : une représente saint Louis rapportant de la Palestine la sainte couronne d'épines et les clous qui crucifièrent Jésus ; l'autre représente saint Maurice. Ces deux statues sont signées : J. Bousseau, 1729.

Le célèbre auteur de *la Marseillaise* est mort, le 27 juin 1836, à Choisy-le-Roi, où il avait passé les dernières années de sa vie. Ainsi, auprès des ruines du château si souvent témoin des royales faiblesses de Louis XV, vint s'éteindre le soldat de la république, le poète qu'un seul chant a immortalisé, l'auteur du chant national des Français : ROUGET-DE-L'ISLE.

Nous devons à M. Félix Piat les lignes suivantes, empreintes d'une poésie et d'une énergie remarquables :

« Il y a des hommes harmonieux, vraies statues de Memnon, que le souffle de leur époque, que la pensée de leur temps, frappe, chauffe et inspire, sonores comme ces harpes suspendues que les vents font chanter en les traversant.

» Tel fut Joseph Rouget-de-l'Isle, poète et musicien tout à la fois, né le 17 mai 1760, à Lons-le-Saunier, département du Jura ; officier du génie au début de la révolution française, qu'il servit de sa liberté, de son épée et de sa lyre ; emprisonné pendant la tourmente, soldat à Quiberon, et auteur de *la Marseillaise* !... D'ailleurs bon citoyen autant que grand poète, n'ayant jamais ni reçu ni sollicité de faveur d'aucun gouvernement ; disgracié par l'empereur, oublié sous les Bourbons ; récompensé seulement par la révolution de juillet, de la

croix de la Légion d'honneur et d'une pension de douze cents francs.

» Rouget-de-l'Isle a, pendant sa vie, composé les paroles et la musique d'œuvres diverses, surtout de plusieurs chants patriotiques, entre autres *l'Hymne à l'espérance*, *le Chant des vengeances*, etc., etc., dont on pourrait lui tenir compte s'il n'avait fait *la Marseillaise*... Amphion, Orphée, Tyrtée, vous êtes tous égaux. Amphion chante, et les murailles s'élèvent ! Orphée, et les lions s'attendrissent ! Tyrtée, et Sparte est sauvée ! Eh bien ! *la Marseillaise* a cette triple efficacité... Ainsi, dès que ce chant est formulé, tout le monde le sait, tout le monde le chante ; c'est un concert immense, unanime, qui se communique et s'étend avec la rapidité de l'incendie. Les hommes l'entonnent, les enfants le balbutient ; ceux-ci le commencent, ceux-là l'achèvent sans l'avoir appris. On dirait qu'ils s'en souviennent tous la première fois qu'ils l'entendent ; et, dès qu'on le chante, nos légions triomphent et les *hordes* s'enfuient. Il y a dans cette poésie, brune de poudre, je ne sais quel cliquetis d'armes, quelle odeur de salpêtre qui enivre les uns et terrifie les autres. Il y a dans ces strophes fécondes des munitions, du fer, des forts, des soldats, des généraux, les Alpes, le Rhin, la Victoire..... la France !..... *La Marseillaise* n'est ni une œuvre d'art, ni un solo ; c'est le chant des masses, la romance des armées. Il faut, pour la bien comprendre, l'entendre chanter par cent mille exécutants, au milieu de l'Europe, avec des canons pour orchestre, des bataillons pour chœurs, et pour coryphée Bonaparte ! »

Les établissements les plus considérables de Choisy-le-Roi sont :

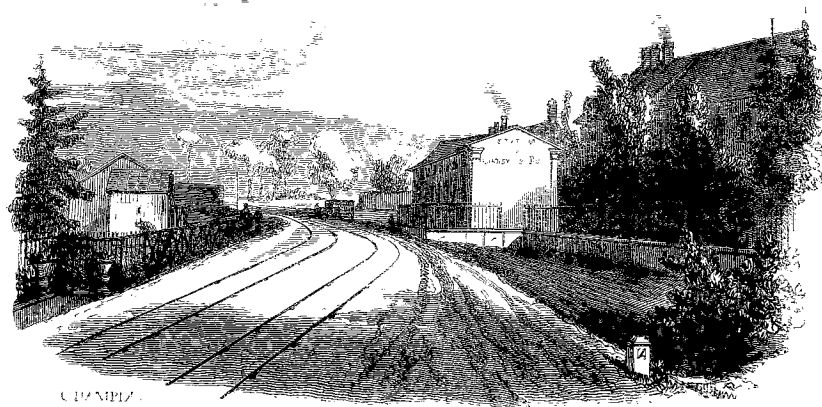
Une superbe manufacture de faïence fine qui rivalise avec la porcelaine ; on y fait de fort belles impressions en noir et colorées sous émail ; elle est dirigée par MM. Hippolyte Hautin et Boulanger.

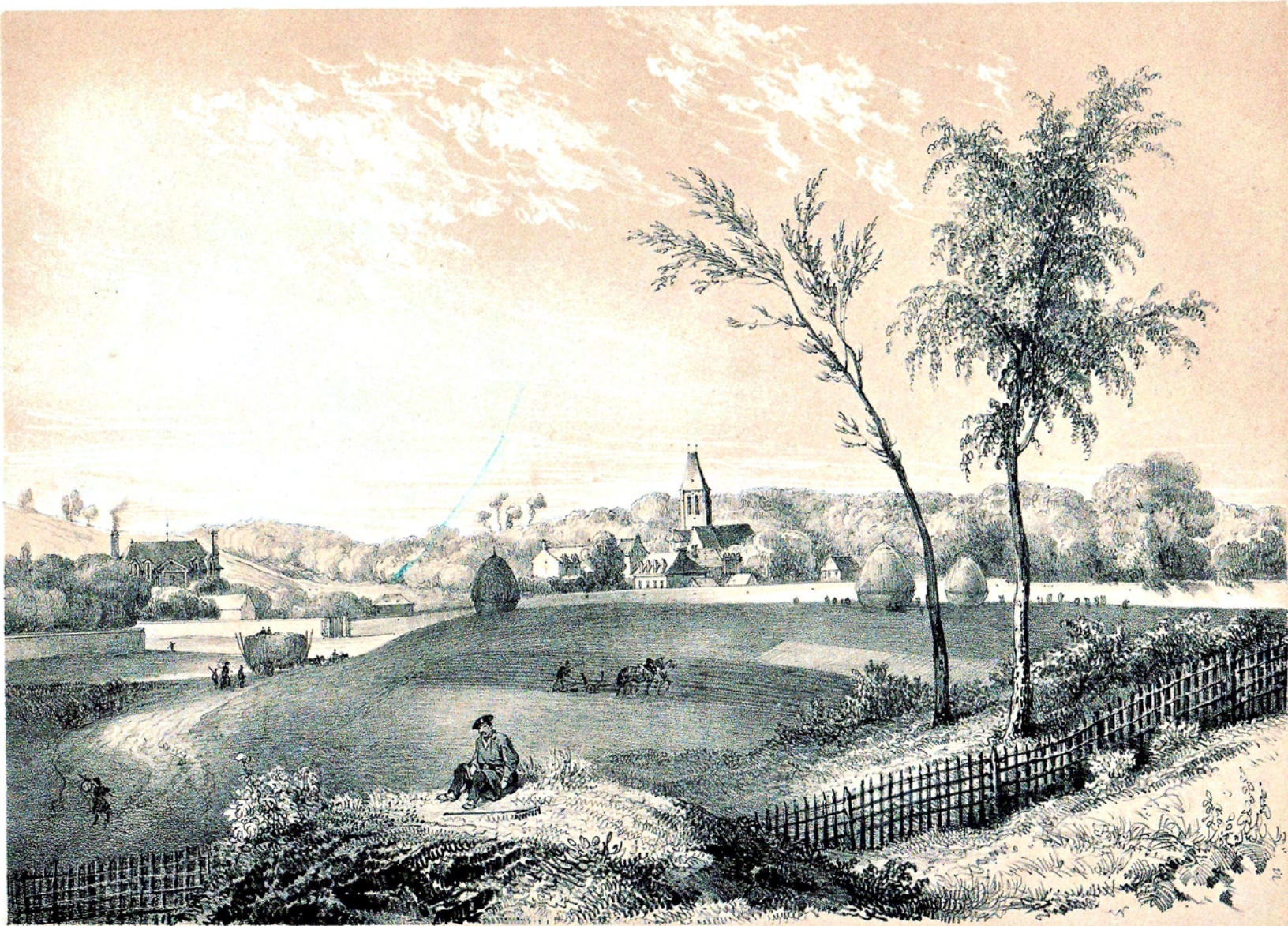
Une vaste et belle verrerie fondée en 1820, par M. Gremblot ; cette verrerie-cristallerie tient le premier rang dans les verreries de France par ses produits en verres à vitres blancs et colorés, verres bombés, verres d'optique et vitraux pour église. C'est surtout pour ses vitraux gothiques que cette belle fabrique mérite une mention particulière. *Les Évangélistes*, de M. Ed. Jones, *la Circoncision*, d'après Goltzius, ont fait le plus grand honneur, lors de l'exposition de 1834, à la cristallerie dirigée par MM. Bontemps et Lemoine.

Une immense fabrique de maroquins de toutes couleurs, qui touche au chemin de fer en arrivant à Choisy ; elle est fondée depuis un demi-siècle, et dirigée par MM. Fauler frères, qui ont succédé à leur père.

Enfin, la belle fabrique de produits chimiques, acides pyroligneux et acétiques, de madame veuve Bobée et M. Lemoine.

Choisy-le-Roi compte environ trois mille habitants. La fête patronale, le 25 août, jour de la Saint-Louis, attire la foule des Parisiens, à qui le chemin de fer a rendu douce et facile la promenade de Paris à Choisy





Dessiné d'après nature et gravé par Crampin

Imp Rigo Frères et C^{ie}

LEVAL-SUR-SEINE.

près Paris

IVRY-SUR-SEINE.

(A 6 kilomètres sud-est de Paris.)

Après avoir traversé une plaine fertile couverte d'ondoyantes moissons, de frais pâturages, entrecoupée de haies vives, tableau champêtre qui a disparu presque en un clin d'œil aux regards du voyageur en chemin de fer, comme jadis les jardins enchantés d'Armide, on aperçoit, sur la droite, une riante colline à la pente doucement inclinée. Au sommet de cette colline, pose coquettement le joli village d'IVRY-SUR-SEINE.

Ivry forme avec les hameaux de Saint-Frambourg, Austerlitz et la Gare, une commune considérable, autrefois paroisse de la ci-devant province de l'Ile-de-France et du diocèse de Paris.

La terre d'Ivry, possédée longtemps par des seigneurs obscurs, est mentionnée en 936, dans une charte de Louis d'Outremer; elle était connue alors sous les noms d'*Irriacum* ou *Yvriacum*. En 1202, ce hameau faisait partie de ceux qui devaient au roi certains droits de péage; cette redevance était pour les habitants d'Ivry et de Vitry de soixante livres parisis.

L'abbaye de Sainte-Geneviève avait à Ivry des serfs auxquels l'abbé Thibaud accorda la liberté en 1247, ce que saint Louis confirma par lettres royales, à condition que ces affranchis prendraient les armes pour défendre les droits de l'Eglise toutes les fois qu'ils en seraient requis.

Les évêques de Paris y possédaient aussi un fief appelé le Fief épiscopal, d'où relevaient plusieurs terres et vignes que Maurice de Sully acheta et donna en 1160 aux chanoines de la métropole, afin que le revenu leur servît à faire un repas le jour anniversaire de son élection au siège de Paris, le surlendemain de la Saint-Denis.

La terre et la seigneurie d'Ivry appartenait au commencement du dix-septième siècle à Claude Bosc-Dubois, conseiller d'état, prévôt des marchands et procureur-général à la cour des aides, il y fit bâtir un château superbe d'où la vue s'étendait sur la rivière; une immense terrasse, au-devant de ce château, dominait toute la plaine et s'avancait jusqu'aux bords de la Seine, dont les eaux baignaient les murs du parc. En 1715, après la mort de M. Bosc-Dubois, cette terre passa au maréchal d'Uxelles, puis enfin au marquis de Beringhen. Pendant la révolution, ce château fut démoli, ainsi que celui de Saint-Frambourg.

L'historien Sauval rapporte qu'en 1492 on vit, le 4 mai, au-dessus d'Ivry, plus de quatre cents corbeaux s'attaquer et se battre avec tant de furie, que le lieu fut rougi de leur sang; après quoi, sur les neuf heures du soir, éclata un violent orage, bientôt suivi d'une pluie si abondante et si prolongée, que l'eau entra dans l'église, bien que celle-ci fût élevée à plus de deux toises au-dessus du sol de la rue principale.

Jusqu'au milieu du dix-septième siècle, il se faisait chaque année, le dimanche de Quasimodo, un célèbre pèlerinage à la chapelle de Notre-Dame des Mèches, près de Créteil. Il paraît que cette pieuse cérémonie avait fini par dévier de son objet primitif, car, en 1672, Jean Jollain, curé d'Ivry et docteur en Sorbonne, présenta une requête en suppression par-devant le bailli, en se fondant principalement sur ce que les pèlerins, ainsi que les pèlerines, arrivant par eau, égayaient leur navigation d'une façon beaucoup trop profane, et sur ce que la procession était dans l'usage de faire une longue station devant un cabaret du village de Maisons, où l'on déposait la croix et la bannière pendant que les chanteurs s'humectaient largement le larynx.

L'église paroissiale d'Ivry remonte à une haute antiquité; elle semble avoir été construite par parties et à plusieurs siècles de distance. Le chœur, d'une architecture byzantine, appartient à la fin du treizième siècle; un des piliers de la nef porte le millésime 1575. Cette église a subi les ravages du temps et des révolutions; elle est aujourd'hui réduite à des proportions qui ne sont évidemment plus en rapport avec les anciens plans de son architecture.

Il y avait à Ivry une très-belle propriété appelée le Petit-Château; elle appartenait, sous l'empire, à M. le comte JauBERT, conseiller d'état, puis gouverneur de la Banque de France. Après la restauration, cette propriété passa à madame la duchesse douairière d'Orléans, mère du roi actuel; puis elle fut achetée, à la mort de cette princesse, par la famille des Talleyrand. Le Petit-Château est aujourd'hui en partie morcelé et démoli.

La duchesse douairière d'Orléans fonda et institua à Ivry une maison de secours et une école de jeunes filles, sous la direction de trois sœurs de Saint-Vincent de Paul, dotées d'une rente annuelle de douze cents francs. La princesse donna

à cette institution philanthropique la maison et le terrain qui en dépend. Cette maison a reçu depuis 1830 un accroissement notable, grâce au zèle et aux soins de M. l'abbé David, curé actuel d'Ivry. Une quête a été faite chez les principaux habitants de la commune, et ceux-ci venant en aide à leur digne pasteur, ont donné une somme qui permet de continuer l'œuvre de la fondatrice, d'élever et d'entretenir dans cette maison quinze jeunes orphelines, et d'y établir une salle d'asile pour les enfants en bas âge.

Au commencement de ce siècle, un homme qui figure parmi les gloires poétiques de la France vint illustrer par sa présence le village d'Ivry, où il recevait dans une maison de modeste apparence une brillante société d'artistes, de littérateurs, de gens de lettres, attirés par sa célébrité, par les charmes de son esprit et de sa conversation, et aussi par les excellentes qualités de son cœur; cet homme, c'était le chevalier DE PARNY.

Parny (Evariste-Désiré Desforbes), né à l'île Bourbon le 6 février 1753, fut envoyé en France dès l'âge de douze ans. Il fit de brillantes études au collège de Rennes, où il contracta une étroite amitié avec le voyageur Savary et Ginguéné, auteur de l'Histoire littéraire d'Italie. Chose étrange! le poète réjouit et voluptueux, l'auteur sceptique de *la Guerre des Dieux*, débuta par être dévot. Il voulut même, dans sa ferveur, se vouer à l'état ecclésiastique et entrer à la Trappe; mais bientôt désabusé sur sa vocation religieuse, le néophyte de la philosophie quitta la soutane pour l'uniforme. Lafare, Chaulieu, Bertin, furent les compagnons de sa jeunesse; il les quitta pour aller revoir sa terre natale, l'île Bourbon, où il s'éprit de passion pour cette tendre Eléonore qu'il a immortalisée.

En 1778, Voltaire regarda l'apparition des poésies de Parny comme un coup mortel porté au mauvais goût, introduit par l'école musquée et prétentieuse de Dorat. Il embrassa le jeune poète en l'appelant : Mon cher Tibulle.

Le mariage de la maîtresse de Parny fut pour lui une cruelle déception; il suivit alors à Pondichéry, avec le titre d'aide de camp, le gouverneur général de nos établissements dans l'Inde, et revint en France en 1786, avec des dépêches importantes auxquelles il était chargé d'ajouter tous les renseignements qu'on aurait pu demander sur nos établissements d'Asie; il remplit sa mission et se rejeta dans son insouciance poétique.

Il ne demanda aucune faveur; sa fortune pouvait suffire à ses goûts modérés et aux besoins d'une santé déjà très-délicate.

La révolution arriva et n'ôta rien à Parny, qui n'avait ni places, ni pensions, ni préjugés; il pensait en homme libre, ses ouvrages le prouvent. A peine âgé de vingt ans, il fronçait déjà le ridicule orgueil des créoles, et disait à Bertin, qui s'occupait d'améliorer le sort des nègres : « Ils sont hommes, ils sont malheureux; c'est avoir bien des droits sur nos âmes; je ne saurais me plaire dans un pays où je ne vois que des

tyrans et des esclaves. On troque tous les jours un homme contre un cheval; il est impossible que je m'accoutume à cette bizarrerie si révoltante. » Parny partagea les espérances et les vœux de ceux qui demandaient une régénération politique; tout occupé de la patrie, il ne songeait plus qu'à elle; sa petite fortune fut bientôt détruite par les assignats et par la réduction des rentes; il se vit forcé, pour subsister, d'accepter un emploi dans les bureaux de l'instruction publique. En l'an xi, le comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely, plein d'admiration pour notre poète et de zèle pour sa gloire, provoqua la nomination de Parny à l'Institut, où il fut appelé à succéder à Devaisne, le conseiller d'état, le 20 avril 1803. M. de Jouy a été appelé à occuper à l'Institut le fauteuil de Parny, mort le 5 décembre 1814.

Parny repose près de Delille, de Chénier, de Grétry, dans un monument modeste que l'amitié lui a fait élever; le comte Français de Nantes et le maréchal Macdonald ont surtout concouru à rendre ce dernier et légitime honneur à un beau talent soutenu d'un noble caractère.

Mademoiselle Contat, la célèbre actrice du Théâtre-Français, habitait aussi Ivry; et son souvenir est encore plein de charmes pour les vieillards, qui ne parlent d'elle qu'avec respect et enthousiasme.

Mademoiselle Contat, élève de Préville, débuta au Théâtre-Français le 3 février 1776, dans le rôle d'Athalide, de *Bajazet*, et fut reçue sociétaire une année après. Elle quitta bientôt la tragédie pour la comédie, où l'appelaient son talent, qui brilla dès lors d'un vif éclat. C'est à elle que Beaumarchais confia la création du personnage de Suzane dans le *Mariage de Figaro*; ce chef-d'œuvre de l'esprit caustique et railleur commença la réputation de l'artiste, dont le jeu fut au niveau de l'esprit de son rôle.

Mademoiselle Contat quitta le théâtre le 6 mars 1809; elle avait épousé le comte de Parny, frère du poète dont nous venons d'esquisser la biographie. La célèbre actrice vint avec son époux et son beau-frère habiter Ivry, après avoir brillé pendant trente-trois ans sur la scène française par son talent, son esprit et son caractère; la mort l'enleva à ses amis sur la fin de 1812.

Ivry possède, outre plusieurs jolies maisons de campagne, d'admirables caves naturelles taillées dans le roc, et à travers lesquelles on a ménagé un double courant d'air pour la conservation des vins et des eaux-de-vie. Nous y avons également remarqué des *silos* en pierre de taille, réservoirs de grains imités des Arabes, et dont on doit le premier établissement à M. Delacroix.

Le chemin de fer passe au pied de l'établissement fondé par le célèbre docteur ESQUIROL. Cette vaste et belle propriété, la plus importante et la plus riche de la commune d'Ivry, a droit à une mention particulière. C'est au bout d'une vaste pelouse qu'apparaît, entourée d'arbres et comme une riante

villa, cette maison, doublement intéressante sous le rapport de la science et par le nom de son fondateur¹. Nous devons à l'urbanité des docteurs qui le dirigent, la faveur d'avoir pu visiter ce bel établissement, consacré par le savant Esquirol à la plus triste des infirmités : l'aliénation mentale.

Nous empruntons à MM. Germain Sarrut et Saint-Edme quelques notes biographiques sur l'illustre fondateur de cet établissement, qui a rendu de si grands services à la science et à l'humanité.

ESQUIROL (Jean-Etienne-Dominique est un de ces hommes dont l'humanité s'honore, dont un pays est fier ! Bornons-nous à cet éloge, et justifions notre opinion par des faits.

Nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici quelques-uns des passages de la biographie de ce célèbre médecin par MM. Germain Sarrut et Saint-Edme.

« Né à Toulouse le 10 mai 1772, Esquirol fit ses études au collège de l'Esquille et vint achever sa philosophie au séminaire de Saint-Sulpice de Paris, où il était lorsque le peuple envahit cet établissement. Assez heureux pour s'échapper avec plusieurs de ses camarades, il retourna vers sa ville natale, dans l'intention de se soustraire à la réquisition. Ce fut alors qu'il embrassa la carrière dans laquelle il s'est acquis depuis la réputation la mieux méritée. Commissionné comme officier de santé pour l'armée des Pyrénées-Orientales, il fut envoyé à Narbonne.

» Libéré de la réquisition, Esquirol revint à Paris pour y achever ses études médicales. Pinel venait de briser les chaînes des aliénés à Bicêtre; Esquirol s'attacha à lui, et devint son élève de prédilection; un intérêt irrésistible entraînait le jeune médecin vers les malheureux aliénés; il s'adonna plus spécialement à l'étude de la folie. Les hôpitaux d'aliénés étaient dans l'état le plus déplorable, la plupart n'étaient que de véritables cachots ou prisons : là les fous, chargés de chaînes et frappés impitoyablement par leurs gardiens, succombaient victimes de la plus horrible barbarie.

» Esquirol, pénétré des principes de Pinel et mû par les sentiments d'une humanité éclairée, fonda en 1799 un établissement pour le traitement des aliénés de la classe aisée. De nombreuses guérisons attestèrent bientôt l'excellence des règles de traitement adoptées dans cette maison.

» A la même époque, à Londres, on était loin de marcher dans la même voie. On ne se rappelle pas sans pitié que lorsque ces améliorations s'établissaient chez nous, les administrateurs et les médecins de Bedlam faisaient apporter de la prison de Newgate, pour contenir le malheureux Norris, capitaine de marine, un appareil de fer tel qu'on n'en imagina jamais pour contenir l'animal le plus redoutable par sa force et sa férocité. Cet appareil pesait plus de cinquante livres, et

Norris en resta chargé pendant dix ans, car ses fers avaient été rivés de toutes parts.

» En 1810, Esquirol fut nommé médecin à la Salpêtrière, et rédigea, les années suivantes, dans le grand Dictionnaire des sciences médicales, tous les articles relatifs à la folie. Ces articles démontrent que personne n'a plus parfaitement analysé les phénomènes du délire, ni mieux signalé les besoins des aliénés.

» Le savant praticien fut bientôt nommé membre de la Légion d'honneur, médecin en chef de la maison de Charenton, inspecteur général de l'Université près les facultés de médecine, membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, fondateur de la Société de géographie et de celle des établissements charitables, etc.; la plupart des sociétés savantes étrangères s'empressèrent d'envoyer un diplôme au médecin célèbre, dont la réputation devint alors européenne.

» Esquirol, voulant réaliser ses idées sur la construction et la distribution d'une maison de fous, a consacré la plus grande partie de sa fortune à la fondation de l'établissement d'Ivry. »

De vastes jardins, des divisions particulières ou des habitations de moindre étendue et séparées; — un bâtiment central où est placée l'administration; — des dispositions ménagées partout pour rendre la surveillance facile et incessante, sans cependant devenir importune, et sans même que les malades puissent se douter le plus ordinairement qu'on épie leurs démarches; — des logements disposés de manière que les aliénés ne puissent se blesser; — deux vastes pelouses entourées de belles galeries bien aérées, et formant un préau riant et sanitaire; — de toutes parts les points de vue les mieux choisis, suivant la nature du délire; — des salles de bains et de douches de toute espèce, adaptées à chacune des divisions; — des salons de réunion pour les convalescents, ou pour ceux sur lesquels on veut éprouver l'influence de la musique; — des jeux variés; — une chapelle simple et gracieuse, etc.; tout contribue à faire de ce riche et bel établissement la création la plus utile pour remédier d'une manière efficace à la maladie qui porte le plus de trouble et de désolation au sein des familles.

Dans un pavillon isolé de cet Eldorado médical, nous avons admiré une immense collection de plâtres, de bustes, de crânes, et de dessins d'aliénés, précieuse et *unique* dans sa spécialité, recueillie par Esquirol dans les vastes hospices de la Salpêtrière, de Bicêtre, et dans la maison royale de Charenton, dont il fut pendant vingt ans médecin en chef. Là, se trouve la tête d'une petite fille de Tippoo-Saïb, le vaillant Indien; et celle de la fameuse Téroigne de Méricourt, cette virago républicaine qui s'acquitta une si fâcheuse célébrité par son exaspération et ses fureurs sanguinaires pendant la terreur. Le docteur Esquirol a réuni cette belle collection pour vérifier s'il y a des configurations particulières aux diverses espèces de folie,

¹ Voir la gravure sur bois.

et si les formes de la tête correspondent aux données du système de Gall et de Spurzheim.

Depuis la mort d'Esquirol, M. le docteur Mitivié, son neveu, médecin en chef de l'hospice de la Salpêtrière, qui, depuis sa fondation, dirigeait l'établissement modèle dont s'honore Ivry, le dirige aujourd'hui conjointement avec MM. les docteurs Baillarger, médecin des aliénés de la Salpêtrière, et J. Moreau (de Tours), médecin des aliénés de Bicêtre. Ces habiles praticiens continuent dignement la tâche de leur savant prédécesseur et maître.

Ivry compte environ 7,000 habitants. La fête du pays est célébrée le premier dimanche de mai.

SAINT-FRAMBOURG, petit hameau dépendant de la commune d'Ivry, n'est guère connu que par une chapelle érigée sous l'invocation du saint de ce nom. Les anciennes légendes racontent qu'il s'y faisait jadis des miracles; les malades et les fidèles venaient en pèlerinage entendre la messe dans cette chapelle; au moment de la consécration, chaque malade qui

passait sa tête par un trou pratiqué derrière l'autel obtenait, dit-on, une guérison entière. La chronique prétendait que saint Frambourg s'était retiré là en sortant de la cour du roi Childebart; qu'un jour le père du bienheureux étant arrivé d'Auvergne pour le chercher, s'approcha de la citerne et que l'eau s'élevant soudain au-dessus de la caverne où le saint était en prières, le déroba aux yeux de celui qui voulait l'arracher à sa pieuse vocation.

C'est dans l'église de Saint-Frambourg que fut déposé le cœur de Bosc-Dubois, l'un des seigneurs d'Ivry, et celui de son père. Cette chapelle est maintenant en ruines.

LA GARE, autre dépendance d'Ivry, est bâtie sur la rive même de la Seine; il se fait beaucoup de commerce et d'arrivages dans cette succursale de Bercy, remarquable par une belle verrerie où se fabriquent en très-grande quantité des bouteilles et des verres à vitres; on y remarque aussi de superbes fours à chaux. La fête de la Gare a lieu le premier dimanche d'août.





Dessiné d'après nature et lithé par Champin.

Imp. Riço Frères et C.

VITRY.

VITRY-SUR-SEINE

A 8 KILOMÈTRES DE PARIS

Ce joli village, encadré dans de délicieux bouquets d'arbres et d'arbustes, entouré de fertiles campagnes, repose agréablement la vue. L'air pur et embaumé arrive de toutes parts; on voudrait pouvoir arrêter les wagons, afin de contempler à loisir ce panorama bucolique.

Vitry-sur-Seine, situé entre Ivry et Choisy-le-Roi, faisait partie de la province de France; il était connu dès le septième siècle, car il en est parlé dans la vie de saint Éloi. Ce village avait autrefois deux paroisses, ce qui le ferait supposer considérable depuis fort longtemps. La plus forte de ces paroisses est celle qui existe aujourd'hui, et qui fut mise sous le patronage de saint Germain, évêque de Paris. Ce prélat jouissait, au treizième siècle, d'une réputation de béatitude qui fit placer sous son invocation une foule de chapelles, d'églises et de paroisses qui doivent se partager difficilement les grâces que leur bienheureux patron obtient du ciel.

La construction de l'église de Vitry date de ce siècle; le portail est assez beau, et accompagné d'une tour pyramidale qui, svelte et gracieuse, s'élance et laisse voir sa flèche au-dessus du dôme verdoyant des pins et des peupliers d'alentour. L'autre paroisse, élevée sous l'invocation de saint Gervais et saint Protas, était aussi du treizième siècle; elle fut incendiée en 1551 par les Anglais, réunis à Charles le Mauvais, roi de Navarre, qui ravageait les environs de Paris et faisait la guerre au dauphin, fils du roi Jean. Ce prince, après avoir vaincu ses ennemis, monta sur le trône de France, qu'il avait consolidé par ses armes et sa prudence, et régna sous le nom de Charles V, *dit le Sage*. Il fut le fondateur de la Bibliothèque Royale, et ce monument dont s'honore Paris suffirait seul pour assurer dans l'histoire une place honorable à Charles V. L'église de Vitry, brûlée par les Anglais, lui dut également sa reconstruction.

Les biens que l'abbaye de Saint-Éloi possédait à Vitry furent confisqués, en 1425, par le roi d'Angleterre, qui les donna à gouverner à l'archidiacre de Thiérache, de l'église de Laon, et à messire Pierre d'Orgemont. Trois ans après, ce

prince, qui le premier des monarques anglais osa prendre le titre de roi de France, donna le gouvernement de ces biens à Jean Rouget, religieux de Sainte-Berthe, de Blangis-en-Tournois. Les Templiers possédaient aussi des biens à Vitry; en 1204, le grand-maître de ces prêtres-soldats, André de Coloors, fit don de ces possessions de l'Ordre au prieuré de Saint-Éloi.

Au dire de l'abbé Lebœuf, saint Louis donna à Vitry un mémorable exemple de respect pour la légalité. Ce pieux monarque assistait à un sermon d'un frère prêcheur, lorsque les paroles du prédicateur furent couvertes par un bruit effroyable venant d'une taverne voisine. Les officiers du roi voulaient s'élaner pour arrêter les perturbateurs; mais saint Louis déclara qu'il entendait qu'on en référât à la justice de l'endroit, ne voulant, dit-il, rien ordonner que par les formes ordinaires et légales. Si l'on se reporte au siècle où ce fait se passa, l'anecdote offre un caractère d'édification tout à fait exceptionnel.

Les seigneurs de Vitry possédaient le droit de haute et basse justice, concurremment avec l'évêque de Paris. Deux d'entre eux, Jean de Brenou ou de Breneu, et Cosme Clausse, sont cités parmi les fondateurs du collège de Sainte-Barbe. En 1586, Nicolas Molé, intendant-général des finances, se rendit acquéreur de la terre de Vitry, et y fit de grandes améliorations et des embellissements dignes de ce financier célèbre. Lorsque éclata la révolution de 89, cette seigneurie appartenait à la famille Robin de la Peschellerie.

Vitry a donné naissance à deux cardinaux: le premier, Jacques de Vitry, d'abord curé d'Argenteuil, fut créé cardinal en 1250; il a laissé une histoire de son temps qui est encore aujourd'hui compulsée avec fruit par les écrivains qui recherchent des documents consciencieux sur l'histoire du Moyen-Age. Le deuxième, Étienne de Paris, après avoir été doyen de la cathédrale et maître des requêtes en 1559, fut évêque de Paris et devint cardinal en 1568.

La grande route de Paris à Choisy-le-Roi passe par Vitry. Ce bourg est embelli par plusieurs jolies maisons de campagne, un très-beau château, des plantations magnifiques,

de gracieuses habitations de pépiniéristes et de cultivateurs.

Sous l'Empire, l'ancien château seigneurial devint la propriété du célèbre chirurgien Dubois, dont le nom se rattache à l'un des plus importants événements de l'ère impériale, à la naissance du roi de Rome, le 19 mars 1810. Nous ne sachions rien qui soit plus propre à faire apprécier la fragilité des grandeurs, des joies et des espérances humaines, la vanité des plans de politique pour l'avenir, que de reporter sa pensée aux circonstances qui accompagnèrent la venue d'un héritier de la dynastie napoléonienne.

Laissons parler *les Mémoires de Constant* :

« Le travail de la délivrance dura vingt-six minutes, et fut très-douloureux ; il fallut employer les ferrements. L'Empereur attendait dans le cabinet de toilette, pâle comme la mort, et paraissant hors de lui. Enfin, l'enfant vint au monde. L'Empereur, alors, se précipita dans l'appartement, embrassant l'Impératrice avec une extrême tendresse, sans même jeter un regard sur l'enfant, que l'on croyait mort. En effet, il resta sept minutes sans donner aucun signe de vie. On lui souffla quelques gouttes d'eau-de-vie dans la bouche, on le frappa légèrement sur tout le corps ; on le couvrit de serviettes chaudes ; enfin, il poussa un cri.

« L'Empereur s'élança des bras de l'Impératrice pour embrasser ce fils, dont la naissance était pour lui la dernière et la plus haute faveur de la fortune. Il paraissait au comble de la joie ; il quittait alternativement la mère pour le fils et le fils pour la mère, et ne pouvait se rassasier de la vue de l'un et de l'autre. Quand il remonta dans l'appartement pour s'habiller, son visage respirait la joie la plus triomphante. En m'apercevant, il me dit : « Eh bien ! Constant, nous avons un gros garçon ! il s'est joliment fait tirer l'oreille, par exemple. »

« Depuis l'instant où le bourdon de Notre-Dame et les cloches des différentes paroisses de Paris s'étaient fait entendre au milieu de la nuit, jusqu'à celui où le canon des Invalides annonça la délivrance de l'Impératrice, une extrême agitation se manifesta dans Paris. Au point du jour, la foule s'était portée vers les Tuileries ; les cours, les quais, en étaient encombrés. Chacun attendait avec anxiété le premier coup de canon. Mais ce spectacle curieux n'avait pas seulement lieu aux Tuileries et dans les quartiers avoisinants : à neuf heures et demie, on voyait le peuple dans les rues les plus éloignées du château, sur tous les points de Paris, s'arrêter, compter avec émotion les coups de canon. Le vingt-deuxième coup, qui proclamait la naissance d'un garçon, fut salué par des acclamations générales. Au silence de l'attente, qui avait suspendu comme par enchantement la marche de toutes les personnes répandues dans tous les quartiers de la ville, succéda un mouvement d'enthousiasme difficile à peindre. Dans ce vingt-deuxième coup de canon, était toute une dynastie, tout un avenir. Les chapeaux volaient en l'air ; on courait au-devant les uns des autres, on s'embrassait sans se connaître, en criant : *Vive l'Empereur !* De vieux soldats versaient des larmes de joie, en pensant qu'ils avaient con-

tribué de leurs succès et de leurs fatigues à préparer l'héritage du roi de Rome, et que leurs lauriers allaient ombrager le berceau d'une dynastie.

« L'Empereur, caché derrière un rideau à une croisée de l'Impératrice, jouissait du spectacle de la joie populaire, et en paraissait profondément attendri. De grosses larmes roulaient dans ses yeux ; il vint en cet état embrasser son fils. Jamais la gloire ne lui avait fait verser une larme ; mais le bonheur d'être père avait amolli cette âme que les plus éclatantes victoires et les témoignages les plus sincères de l'admiration publique semblaient à peine effleurer. Certes, si Napoléon fut en droit de croire à sa fortune, ce fut surtout le jour qu'une archiduchesse d'Autriche le rendit père d'un roi, lui qui avait commencé par être cadet d'une famille corse. »

Hélas ! on sait ce qu'il est advenu de ces transports d'allégresse populaire ; on connaît la destinée de cet enfant, sur la tête duquel reposaient tant d'espérances de gloire, de bonheur et de puissance.

L'illustre chirurgien Dubois venait se délasser de ses travaux et chercher des améliorations à la science chirurgicale dans le château de Vitry, qu'il fit embellir et dans lequel il réunissait les sommités scientifiques et les hommes qui ont le plus marqué sous l'Empire et la Restauration. Le parc de ce beau domaine est magnifiquement planté ; plusieurs fontaines y distribuent les eaux de la manière la plus agréable et la plus pittoresque.

Le territoire de Vitry est presque entièrement couvert de pépinières admirables, qui fournissent de très-beaux arbres et des arbustes recherchés. Les pépiniéristes les plus renommés sont : MM. Cretté et Coulombier ; ce dernier possède une collection d'arbustes très-appréciée des savants et des amateurs. Vues de la tour de l'église, ces pépinières ressemblent à un parc immense sur lequel les yeux aiment à se reposer de l'aspect désagréable du fort d'Ivry, qui semble en défendre l'entrée.

On exploite aussi dans ce bourg des carrières à plâtre qui sont très-estimées.

VITRY compte 2,500 habitants ; il s'y tient un marché tous les samedis. La fête du pays se célèbre à la Pentecôte.

THIAIS, que l'on distingue au-dessus et un peu en avant de Choisy-le-Roi, est un petit bourg agréablement situé, et fertile en vignes et en céréales.

Ce village était connu dès le temps de Charlemagne ; il en est fait mention dans le livre des Cens de l'abbaye de Saint-Germain, rédigé sous l'abbé Irminon, contemporain de ce prince. On y voit que ce bourg avait déjà, au huitième siècle, une église, et que l'abbaye y possédait cent quarante-trois arpents de vignes.

Hilduin, abbé de Saint-Germain, décida que ce serait de là et de Villeneuve que serait pris tout le vin pour la boisson ordinaire de ses religieux. Charles le Chauve autorisa ce règlement, avec une clause portant que ce serait aussi sur les revenus de

cette terre que le doyen prendrait pour donner un repas le jour de Saint-Denis. Toutes ces chartes et règlements des révérends pères ne brillent pas par un esprit fort ascétique : ils prouvent que les religieux du Moyen-Age n'oubliaient point les soins de leurs appétits terrestres.

Thiais possède une église fort belle, et dont une grande ville pourrait s'honorer. Ce monument religieux paraît avoir échappé aux ravages de la Révolution. On y admire deux belles statues qui ornent le maître-autel. La châsse de saint Leu y est en grande vénération.

Sur la place au devant de l'église est un lavoir-fontaine recouvert d'un toit en tuiles, au-dessous duquel on lit ces mots :

« Cette fontaine a été couverte en 1809, aux frais et par l'humanité de M. N.-L. Durand, bourgeois de Thiais. »

Ce bourgeois de Thiais était architecte et professeur à l'École Polytechnique.

Thiais compte environ 900 habitants; il est situé à 2 kilomètres de Choisy-le-Roi.

ORLY, village de l'arrondissement de Sceaux, canton de Villejuif, est situé entre Choisy et Villeneuve-le-Roi, à quatorze kilomètres sud de Paris.

L'antiquité de ce hameau est prouvée dans les chartes de l'Église de Paris, qui en font mention au neuvième siècle, sous le nom d'*Aurelianum*. Au commencement du onzième siècle, quelques chevaliers, soit qu'on les en eût priés, soit qu'ils se fussent imposés d'eux-mêmes, s'étaient faits les protecteurs d'Orly ainsi que de plusieurs autres terres des Églises anciennes. Les vassaux du chapitre payaient auxdits chevaliers un droit de protection auquel les obligeaient ces maîtres guerroyants. Au douzième siècle les chanoines rachetèrent ce tribut. L'argent que le chanoine Guillaume, neveu de l'abbé Suger, donna pour le repos de l'âme de son oncle, et la somme provenant du legs de l'archidiacre Hermenric, furent employés pour exempter les habitants d'Orly de ce joug étranger. Hugues Danet fut le dernier chevalier protecteur d'Orly; il ne vendit sa part de ce droit qu'en 1207.

En 1305, Hély d'Orly fut commis par Philippe le Bel pour informer sur l'exportation de l'or, de l'argent et des lettres de créances ou billets des marchands et des seigneurs, exportation considérable au commencement du quatorzième siècle.

En 1544, l'histoire fait mention d'un Guillaume d'Orly, secrétaire du roi.

Le château d'Orly, qui appartenait, en 1650, à messire Ogier, receveur du clergé, fut vendu au maréchal de Coigny, dont le fils était alors gouverneur de Choisy-le-Roi.

Il ne reste plus de ce château, démoli en 1795, qu'une vieille tour ébrasée, qui devait jadis être formidable. Cette tour est illustrée par un des beaux faits de notre histoire nationale. En 1650, les Anglais, maîtres de la plupart des environs de Paris, répandaient partout la terreur et la désolation, et forçaient de s'enfuir à leur approche les malheureux habitants, dont ils

pillaient les demeures, saccageaient les moissons et volaient les bestiaux. Deux cents paysans seuls résolurent de s'opposer à ces armées dévastatrices; ils se renfermèrent bravement dans le château d'Orly, et jurèrent de s'ensevelir sous ses ruines plutôt que de se rendre aux Anglais. Ces défenseurs improvisés du sol de la patrie avaient dressé des balistes, des catapultes et autres machines de guerre, à l'aide desquelles ils portaient le ravage dans l'armée anglaise. Les attaques les plus acharnées des ennemis, vingt fois plus nombreux, vinrent se briser contre leur courage. Le siège dura deux mois tout entiers; les défenseurs d'Orly ne songeaient pas à capituler, mais la famine vint enfin en aide aux Anglais. Après avoir longtemps supporté toutes les horreurs de la faim avec une constance héroïque, les assiégés cédèrent aux souffrances : ils se rendirent. Les Anglais, dont l'héroïsme et la magnanimité furent les mêmes dans tous les temps, les Anglais passèrent impitoyablement au fil de l'épée ceux de ces braves paysans qui avaient résisté à leurs armes ou à la famine. Ces généreux vainqueurs détruisirent la tour en partie, livrèrent le village aux flammes, et emmenèrent prisonniers les paysans inoffensifs que la flamme et le fer n'avaient pas atteints.

L'église d'Orly est assez belle; le chœur est d'architecture dorique, les chapelles appartiennent à l'ordre ionique. Saint Germain, évêque de Paris, est le patron de cette église.

Orly forme la limite du département de la Seine et du département de Seine-et-Oise; on y compte environ 800 habitants.

RUNGIS. — A droite de la route royale, près de la *Belle-Épine*, et comme couronnement des trois communes dont nous venons de parler, on aperçoit un joli petit village bâti entre la vallée de la Bièvre et le cours de la Seine; c'est *Rungis*.

Ce village n'est guère connu que depuis 1124; une charte de Sainte-Geneviève nous apprend que Louis VI donna au doyen du chapitre de Paris, les terres de *Rungi-Villa*, à la charge d'une rente de dix sols parisis, payables à la Saint-Remi; et une bulle d'Alexandre III porte confirmation des biens de l'église de *Rungiacum*. Ainsi, au douzième siècle, Rungis était déjà un village.

Là se trouve l'aqueduc des eaux d'Arcueil, renommées pour leur limpidité et leurs vertus sanitaires.

Jusqu'au commencement du dix-septième siècle, les fontaines avaient manqué à Paris. Sully, ce modèle des ministres, qui a trouvé si peu d'imitateurs, Sully, qui s'occupait sans cesse de l'amélioration du pays et du bien-être du peuple, ordonna, en 1609, que des tranchées seraient faites dans la plaine de Long-Bois, pour découvrir les eaux que les Romains avaient conduites au palais des Thermes. La mort de Henri IV arrêta ces travaux, qui furent repris en 1612 par ordre de Marie de Médicis, mais dans le seul but d'alimenter les jardins dont elle voulait embellir son palais du Luxembourg. Jean Coing, maître maçon, eut l'adjudication de l'entreprise, et Jacques Desbrosses, architecte, fut chargé de la conduite des travaux

et des dessins du nouvel aqueduc, dont la première pierre fut posée le 17 juillet 1615. Une partie de cet immense aqueduc traverse le vallon d'Arcueil sur vingt-quatre arches.

Le cardinal de Richelieu avait à Rungis deux maisons de campagne; il en donna une au poète Colletet. C'était une récompense de l'auteur de *Mirame* à l'un de ses collaborateurs poétiques.

Guillaume Colletet, avocat au conseil et au Parlement, membre de l'Académie Française, était né à Paris en 1598; il y est mort en 1659. Un jour, Richelieu donna à Colletet six cents livres pour six mauvais vers qu'il lui avait lus; le poète paya cette libéralité par ce distique aussi ingénieux qu'ingénu :

« Armand, qui pour six vers m'as donné six cents livres,
« Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes livres ! »

Un pareil marché lui eût été aussi avantageux que nécessaire; car, malgré les libéralités du fameux cardinal, Colletet mourut pauvre, et ne laissa pas même de quoi se faire enterrer. Il se maria trois fois, et sa dernière femme fut sa servante *Claudine*. Afin de justifier une pareille union, le poète voulut faire passer Claudine pour une Muse, et publia quelques vers sous le nom

de sa nouvelle épouse. Mais la Muse cessa d'être inspirée dès qu'elle perdit son Apollon conjugal; et pourtant le pauvre Colletet, prévoyant sa fin prochaine, avait composé lui-même les adieux de *Claudine* au Parnasse. Personne ne fut dupe de ce petit manège; le ridicule et l'oubli furent bientôt le partage de ce *bas-bleu* apocryphe.

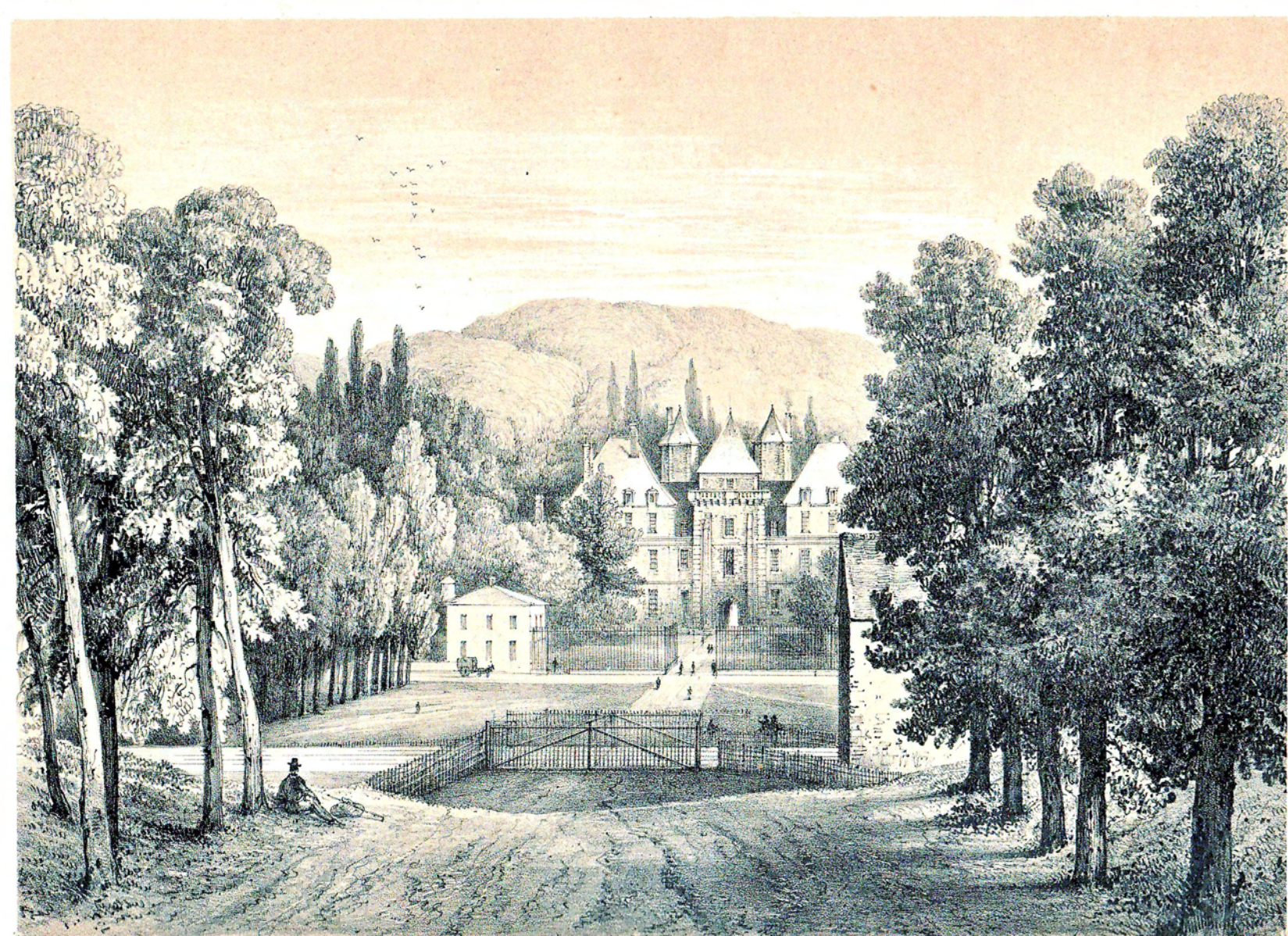
Les curieux et les artistes viennent à Rungis admirer les grands travaux souterrains du vaste réservoir et de l'aqueduc des eaux d'Arcueil, qui portent le cachet des Romains et des Médicis. Plusieurs jolies maisons de campagne sont entremêlées aux rustiques habitations des fermiers et des cultivateurs, et font de ce village un séjour gracieux et pittoresque.

Toutes les propriétés de ce hameau sont remarquables par une végétation magnifique, de beaux ombrages et de belles eaux. Dans l'une de ces riantes villas, appartenant à M. Perret, notaire honoraire, on admire une tête de Minotaure qui vomit l'eau fournie par une source abondante. (Voir la gravure sur bois.) Les traditions du pays font remonter cette bizarre construction au temps de Jules César et aux premiers aqueducs bâtis par les Romains, lors de la conquête des Gaules.

Rungis compte environ 500 habitants.



SOURCE A RUNGIS.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp Rigo Frères et C^{ie}

SAVIGNY

Château de Mad^{me} la Maréchale Princesse d'EcKmühl.

SAVIGNY

A 22 KILOMÈTRES DE PARIS

Le nom de ce village est très-commun en France ; autrefois on désignait ainsi trente paroisses, hameaux ou monastères. Pour distinguer celui où le railway nous a conduits si rapidement en quittant Juvisy, l'usage a fait adopter le nom de Savigny-sur-Orge, à cause de sa situation sur la petite rivière de ce nom. Avant d'arriver en cet endroit, l'Orge se grossit d'un autre cours d'eau appelé l'Yvette. Ce village est situé au milieu d'un vallon riche en prairies, en pâturages et en vignes assez estimées. On croit généralement que l'étymologie de Savigny, *Savigniacum* ou *Sabiniacum*, vient du nom d'un Romain, Sabinus ou Savinus, qui aurait été son fondateur.

Il en est de Savigny comme de presque tous les hameaux, bourgs ou villages, dont les premiers habitants vinrent se grouper autour d'une église, soit pour être plus à portée des grâces célestes, soit pour demander protection aux desservants des églises fondées ou entretenues par de riches abbés ou de puissants seigneurs. L'histoire des pays chrétiens doit donc commencer par l'histoire des églises ou paroisses qui les protégeaient, et renfermaient le dépôt des archives sacerdotales et laïques.

L'église de Savigny, dont il est fait mention au douzième siècle, est placée sous l'invocation de saint Martin ; le côté méridional est d'une architecture qui semble appartenir au commencement du quatorzième siècle. Il paraît certain, toutefois, que deux siècles auparavant Savigny était déjà une paroisse, car les chroniques disent qu'en 1156, Rosceline, femme de Thibaud de Savigny, étant au lit de la mort, accorda, du consentement de son mari et de ses deux frères, Vulgrin et Raimond, la moitié de l'église dépendant de sa terre seigneuriale à l'évêché de Paris.

Plusieurs épitaphes ont consacré les noms des bienfaiteurs de cette paroisse, entre autres celle du sire de La Baume de Montrevel, inhumé en 1657, et celle de Nicolas Joly, curé du lieu, fondateur d'une école gratuite de garçons, et qui a voulu être enterré à l'entrée du cimetière. Le cimetière touchant à l'église a reçu également le corps de M. J. de Montal, secrétaire de messire Lescalopier, intendant de Champagne. De Montal est le premier qui, voulant faciliter l'étude des sciences

et les recherches historiques, commença à disposer les journaux des savants par ordre des matières, et fut ainsi le fondateur des encyclopédies. Le comte du Luc, seigneur de Savigny, et l'archevêque de Paris de Bellefond, firent rebâtir et restaurer l'église en 1728 ; l'autel, placé à l'occident, fut alors avancé et porté vers l'orient ; un caveau pratiqué sous cet autel a reçu les dépouilles mortelles du chef des Vintimille du Luc, qui l'avait fait construire pour lui et les siens.

Le beau château de Savigny est célèbre dans les chroniques du Moyen-Age. Le cartulaire de Philippe-Auguste fait mention de Renaud de Savigny, possesseur de la terre de Dreux de Savigny, lequel, en cette qualité, devait pourvoir à la garde du château de Montlhéry pendant deux mois. Les autres seigneurs les plus anciens et les plus connus sont : en 1454, Jean des Piles, et Jean Haberge, évêque d'Évreux, à qui Louis XI accorda, en 1474, droit de haute justice du ressort du Châtelet de Paris, bien que le droit de moyenne justice qu'il avait déjà fût du ressort de Montlhéry. A cet évêque succéda Estienne de Vesc, conseiller et chambellan de Charles VIII, maître des eaux et forêts des pays de Champagne et de Brie, capitaine et bailli de Meaux, lequel fit, avec la permission et par lettres patentes du roi son maître, restaurer et entourer de fossés et de fortifications le château de Savigny. En 1708, le marquis de Vins, seigneur de Savigny, logeait dans son château, à titre de commensal et de conseiller intime, l'abbé Legrand, l'historien de Louis XI.

La construction de ce château, l'un des plus remarquables monuments de la puissance féodale, semble remonter au quinzième siècle. Les traditions populaires racontent que c'est dans une tour de ce château que Charles VII tenait enfermée la belle Agnès Sorel, et que le roi, pour se rendre auprès de sa maîtresse, pénétrait, à l'aide d'une échelle, dans cette tour, qui ne fut abattue qu'en 1755. Il est plus certain que Louis XI habita ce château ; car le continuateur de la chronique de Saint-Denis, Jean Castel, cite des lettres royales expédiées par ce monarque, du château de Savigny, en 1465. Louis XI,

après la bataille de Montlhéry, s'était retiré dans ce château, appartenant à l'évêque d'Évreux. C'est à cette époque qu'éclata la guerre dérisoirement appelée du *bien public*, soutenue contre le royal *compère* de Tristan l'Ermitte par une ligue composée du duc de Berry, son frère; du comte de Charolais, fils du duc de Bourgogne, son beau-frère; du duc de Bretagne, du duc de Bourbon et du duc de Calabre. Tous ces seigneurs, qui formaient la tête de l'hydre féodale que Louis XI avait résolu d'écraser, avaient levé contre lui l'étendard de la révolte, soutenus par leurs vassaux et par cinq cents Suisses. En 1465, les chefs de la guerre du *bien public* livrent à Louis XI la bataille de Montlhéry, et obtiennent que trente-six personnes des trois ordres de l'État s'occuperont de la réforme du royaume. C'est en souvenir de l'hospitalité qu'il reçut à Savigny que Louis XI délivra les lettres patentes qui permirent de faire de ce château une citadelle entourée de fossés et d'ouvrages de fortifications, attributs exclusifs des habitations princières ou duciales.

En 1590, les ligueurs avaient mis une garde au château de Savigny, afin d'empêcher les troupes royales qui formaient la garnison de Corbeil de s'avancer sur Paris. Saint-Denis, capitaine royaliste, s'aperçut, une nuit où il bivouaquait avec une partie de sa compagnie sous les murs du château, que les soldats envoyés par le gouverneur de Paris n'avaient point mis de sentinelle devant le pavillon dominant le verger, et cela, parce qu'on se fiait à la largeur du fossé plein d'eau vive fournie par la rivière d'Orge. Le capitaine des soldats du Béarnais résolut de profiter de cette négligence et de tenter de s'emparer du château, d'où il pourrait servir son maître et détrousser facilement les marchands qui s'avançaient sur la route de Paris. La contrescarpe du fossé était la première difficulté à franchir; il fallait détacher des barques amarrées au mur du château, afin de poser sur ces barques les échelles propres à l'escalade. Saint-Denis et quatre de ses soldats se dépouillèrent de leurs vêtements, et, l'épée pendue au cou, descendirent dans le fossé et y placèrent des nacelles; puis, apercevant une fenêtre qu'on avait laissée ouverte pour observer au loin, le capitaine et sa suite pénétrèrent par cette fenêtre, et, sans attendre de nouveaux renforts, vont droit au corps-de-garde, où ils désarment et font prisonniers sept ou huit hommes d'armes qui dormaient auprès du feu. Après avoir enfermé ses prisonniers, Saint-Denis arrive à la chambre du capitaine des ligueurs, qui, réveillé au bruit, commençait à revêtir sa cuirasse; surpris ainsi brusquement, il ne put opposer de résistance et se laissa garrotter et envoyer prisonnier à Corbeil par l'aventureux royaliste, qui resta maître de la place.

La transmission de la seigneurie de Savigny fournirait un chapitre curieux à l'histoire des substitutions. Disputée par les d'Agoult, les Créquy, les Montrevel, elle devint un funeste héritage pour ceux qui la possédèrent alternativement, car elle les ruina presque tous par un procès qui ne dura pas moins de cent vingt ans. La justice, dans tous les temps, s'est scrupuleusement conformée à ce précepte de Boileau : « *Hâtez-vous lente-*

ment. » L'un des plus singuliers épisodes de cet interminable procès est celui dont il est fait mention dans les Mémoires de Pontis, qui, lieutenant de la compagnie des gardes, soutint un siège dans le château au profit de son capitaine, M. de Créquy, contre les huissiers du parlement et les soldats du prévôt de Paris, envoyés pour prêter main-forte à l'exécution d'un arrêt obtenu par madame de Montrevel, sœur de M. de Créquy. Ceci se passait sous le règne de Louis XIII.

Enfin un prétendant plus heureux l'emporta : c'était le marquis de Vins. Il avait épousé une demoiselle Ladvocat, d'une famille parlementaire, et depuis ce mariage, les arrêts favorables se suivirent si rapidement, que, vers 1680, la terre lui fut adjugée sans plus de trouble. La marquise était cette *bonne de Vins* dont il est si souvent question dans les lettres de madame de Sévigné, qui elle-même parle de Savigny comme du plus beau lieu du monde.

À l'extinction des de Vins, les Vintimille du Luc furent appelés à recueillir la substitution. Le protecteur de J.-B. Rousseau, celui à qui notre poète lyrique adressa sa plus belle ode peut-être, fut le premier de son nom qui posséda Savigny. Son petit-fils avait épousé une de ces trois sœurs de Mailly qui furent tour à tour l'objet des volages amours de Louis XV.

Marié, à l'âge de seize ans, à Marie Leczinska, princesse vertueuse et dévote, Louis XV lui resta fidèle jusqu'en 1741 : à cette époque encore, lorsqu'on parlait d'une jolie femme, il disait candidement : *Est-ce qu'elle est plus belle que la reine ?* Un monarque qui se renferme dans le cercle de la famille, peut donner son temps et ses soins à l'État, et vouloir gouverner lui-même. Les inclinations premières de Louis XV le portaient vers ce noble but ; mais le cardinal Fleury, qui voulait régner comme l'avaient fait Richelieu et Mazarin, ne pouvait laisser au jeune roi le germe de ses honorables pensées. Pour éloigner son maître des affaires gouvernementales, Fleury le lança dans les bras du vice. La comtesse de Mailly, fille du marquis de Nesle, était une femme peu scrupuleuse, et qui visait à la conquête du cœur de Louis XV ; elle la fit avec l'aide du duc de Richelieu, le prototype des libertins de la Régence ; le cardinal prêta les mains à cette liaison qui devait lui laisser l'autorité. *Qu'on lui livre la Mailly, avait-il dit un matin.* Et la comtesse devint la maîtresse du jeune monarque ; elle ne garda pas longtemps sa royale conquête, qu'elle partagea bientôt avec madame de Vintimille, sa sœur. Quelque temps après, une troisième beauté, de la maison de Nesle, captive le monarque, et conquiert avec le premier favoritisme le titre de duchesse de Châtauroux. Cette dame, à l'exemple d'Agnès Sorel, réveilla dans le cœur de son royal amant quelques vellétés de gloire militaire, et le détermina à prendre le commandement de ses armées. La duchesse de Châtauroux, qui prenait un grand ascendant sur Louis XV, ne tarda pas à exciter l'envie des courtisans, et mourut victime de la jalousie de ceux qui voulaient ressaisir l'autorité, et gouverner à leur aise, en jetant aux bras du roi des beautés qui savaient le garder dans leurs boudoirs.

Le dernier des comtes du Luc avait vendu, en 1790, le domaine de Savigny à M. Hamelin, dont les héritiers le revendirent, en 1802, au général Davout (1), alors commandant de la garde des consuls. A cette époque, et par suite des ravages de la Révolution, ce n'était plus qu'une vaste ruine. Tout changea bientôt de face, et cet antique manoir ne tarda pas à devenir l'une des plus belles habitations des environs de Paris.

C'est un rapprochement singulier que de trouver, aux deux extrémités de l'histoire de Savigny, deux hommes, Étienne de Vesc et Davout, qui tous deux eurent part à la faveur de leurs souverains, les accompagnèrent dans des expéditions lointaines et aventureuses, et y obtinrent des titres qui rappelaient des conquêtes passagères. Mais, s'il faut en croire les Mémoires de Comines, Étienne de Vesc, qui suivit Charles VIII à Naples et fut décoré du titre de duc d'Ascoli, n'était qu'un favori sans mérite; tandis que le maréchal Davout, après avoir combattu en Égypte et sur presque tous les champs de bataille de l'Empire, reçut le nom de duc d'Auerstaedt et celui de prince d'Eckmühl en souvenir de hauts faits dont la gloire durera autant que celle des armes françaises.

DAVOUT (Louis-Nicolas), dont la gloire reflétera désormais sur le village de Savigny, naquit le 10 mai 1770, à Aunoux, près de Noyers, département de l'Yonne, d'une famille noble. La carrière des armes avait été celle de ses pères, elle dut être la sienne aussi. Il fit ses premières études à l'école militaire d'Auxerre, et passa à celle de Brienne comme cadet gentilhomme en septembre 1780. Sous-lieutenant dans Royal-Champagne, il prit parti, en 1790, pour les cavaliers contre les officiers, et fut renvoyé de son régiment en 1791. Six jours plus tard, son dévouement à la cause de la Révolution le faisait élire chef du 5^e bataillon des gardes nationales de l'Yonne.

En 1795, il fit la campagne de Belgique sous Dumouriez et se distingua à la bataille de Nerwinde. Le bruit de la trahison de ce général s'étant répandu dans l'armée, Davout, le rencontrant sur les bords de l'Escaut, ordonna sans hésiter à ses soldats de faire feu sur le déserteur du drapeau national. Le cheval de Dumouriez fut tué, et il n'échappa qu'en s'élançant sur celui d'un homme de son escorte. Davout avait agi sans ordre et manqué à la discipline, il fut destitué. Sa réintégration cependant ne tarda pas à être prononcée. Envoyé avec le grade d'adjudant-général à l'armée de Vendée, il y fut promu général de brigade. A l'armée de la Moselle, il se distingua au siège de Luxembourg; après avoir battu et rejeté dans la place les troupes du général Bender, il conçut le projet de détruire le seul moulin qui restât à la disposition des habitants. A la tête de 200 grenadiers des Vosges, il pénétra la nuit dans les ouvrages avancés, à travers les palissades; il surprend l'ennemi

et fait aussitôt abattre le moulin. Par ce coup hardi, il contribua à la prise de la redoutable forteresse.

A l'armée de Rhin-et-Moselle, sous les ordres de Pichegru, il seconda le général Montaigu dans la défense de Manheim; après un mois de tranchée, la place capitula, et Davout fut du nombre des prisonniers. Wurmser l'autorisa à rentrer en France sur parole; il se retira dans ses foyers jusqu'à son échange, qui lui permit de reprendre son épée et de passer dans l'armée du Rhin. Ce fut lui qui, à Offembourg, enleva les bagages du quartier-général autrichien, parmi lesquels était le fourgon de Klinglin, renfermant la correspondance de Pichegru.

Lors de l'expédition d'Égypte, Davout y fut attaché à la demande de Desaix; il se distingua par les plus brillants faits d'armes à Sonagny, à la bataille de Samanhout et à la prise du Caire, aux côtés de Bonaparte. « C'est à la bataille d'Aboukir, » dit le général Bardin, que se développe en Davout cette admiration pour Napoléon qui devint un véritable culte. » Au moment de son départ de l'Égypte pour rentrer en France, le grade de général de division lui fut offert par Kléber; il le refusa, voulant, disait-il, donner à cette récompense une date plus honorable. C'était la troisième fois que l'occasion s'offrait à lui de répondre à la bienveillance de ses chefs par un pareil refus.

A son arrivée à Paris, le premier Consul le fit appeler, et de ce moment il fut comblé de récompenses et d'honneurs. Le 5 juillet 1800, il est nommé général de division et commandant de la cavalerie à l'armée d'Italie; le Consul lui fait épouser la sœur du général Leclerc, son beau-frère; il le fait inspecteur-général de cavalerie; en 1801, commandant des grenadiers de la garde des consuls; en 1805, commandant du camp de Bruges; le 19 mai 1804, il devient maréchal d'Empire; le 14 juin suivant, grand-officier et chef de la sixième cohorte de la Légion d'Honneur, dont il reçut le grand cordon le 1^{er} février 1805.

Napoléon récompensait ainsi le dévouement et les services passés. Davout justifia cette haute confiance partout où le portèrent le sort des armes et les ordres de l'Empereur.

De grands préparatifs étaient faits contre l'Angleterre; le premier Consul avait ordonné la réunion des flottes françaises. La plus difficile à rallier, à cause des localités, était celle d'Ostende, qu'il fallait diriger sur Ambleteuse; une flotte anglaise de vingt-huit voiles manœuvrait pour empêcher cette jonction. L'amiral hollandais Werhuel n'osait prendre sur lui la responsabilité de cette entreprise; Davout, qui commandait le camp d'Ostende, se décide à la prendre sur lui: il monte sur la chaloupe de l'amiral, et préside au commandement. Un combat s'engage, la chaloupe surtout est vivement attaquée, les voiles sont criblées de balles; mais la flottille entre dans le port d'Ambleteuse, aux acclamations de toute notre marine, et après avoir fait éprouver aux Anglais une perte considérable.

Nous ne suivrons pas le maréchal dans toutes ses campagnes; partout il faudrait enregistrer une action d'éclat; Austerlitz.

(1) Le même qui devint depuis maréchal de l'Empire. La plupart des historiens et des biographes écrivent Davoust; mais les archives du ministère de la Guerre et celles de la Légion d'Honneur constatent que le véritable nom est Davout.

Iéna, Leipsick, Eylau, Friedland, furent les théâtres de sa gloire. L'Empereur, pour récompenser le maréchal de son beau fait d'armes contre le roi de Prusse, près d'Iéna, lui conféra le titre de duc d'Auerstaëdt; il le créa seigneur de Lowiez, l'autorisa à porter le grand insigne de l'ordre militaire de Pologne et la décoration de grand-croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe. Le brillant combat qui ouvrit pour la seconde fois la route de Vienne aux Français, valut au maréchal le titre de prince d'Eckmühl, que l'Empereur lui conféra le 22 août 1809. Il se couvrit de gloire à la bataille de Wagram. « *Vous verrez*, s'écria l'Empereur, *que Davout me gagnera encore cette bataille!* » La défense du maréchal à Hambourg, pendant près de dix mois, entouré de forces redoutables et sans cesse menaçantes, est un de ses plus beaux titres de gloire. Davout, toujours enfermé dans Hambourg, refusait de croire à l'abdication de l'Empereur; lorsqu'il en eut la nouvelle officielle, le 5 mai 1814, il fit arborer le drapeau blanc, mais en refusant de livrer la place; il ne la remit qu'au général Gerard, qui se présenta pour la réclamer au nom de Louis XVIII. Rentre en France, il reçut l'ordre de se retirer dans sa terre de Savigny-sur-Orge.

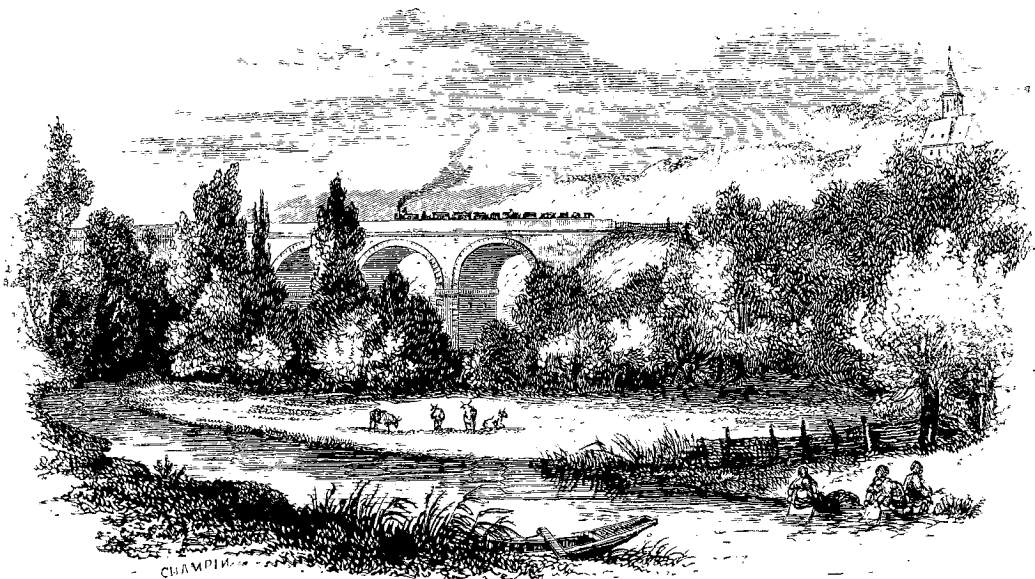
Pendant les Cent-Jours, le prince d'Eckmühl reprit les

armes; le 21 mars, il était ministre de la Guerre; le 6 juillet, il se mit à la tête des troupes qui abandonnaient la capitale, et le 10, il prit le titre de général de l'armée de la Loire. Enfin, le 19 juillet, le maréchal envoya au ministre Gouvion-Saint-Cyr, avec la soumission pure et simple de l'armée, sa démission de général en chef.

Le 5 mars 1819, il rentra à la Chambre des Pairs, où il vota avec le parti constitutionnel; cependant, le 28 décembre, il s'y prononça avec force contre une pétition tendant à faire déclarer inconstitutionnelle la mesure qui avait frappé d'exil les régicides.

Le prince d'Eckmühl est mort, le 1^{er} juin 1825, de phthisie pulmonaire. *J'ai vécu en honnête homme*, disait-il à l'abbé Glaize, *et je meurs sans remords*. Il fut enterré à Paris, au cimetière de l'Est, dans une sépulture qu'il avait fait préparer pour sa famille, auprès de celles de ses principaux frères d'armes.

Le château de Savigny est maintenant habité par madame la princesse d'Eckmühl, veuve du maréchal Davout, et sœur du général Leclerc, qu'une fin prématurée ravit aux espérances que devaient faire concevoir ses brillants services et son titre de beau-frère de Napoléon.



VIADUC EN FACE DE VILLEMORISON.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp. Rigo Frères et C^{ie}

LE CHÂTEAU DE TROUSSEAU.

RIS-ORANGIS

SIXIÈME STATION DE PARIS A CORBEIL

Cette commune, située à 25 kilomètres de la capitale, est traversée, à droite du chemin de fer, par la route de Paris à Lyon, et se prolonge jusqu'à la Seine.

Vers l'an 935, un diplôme des rois Lothaire et Louis cite ce village comme ayant appartenu au monastère de Saint-Magloire depuis sa fondation.

L'église de Ris, placée sous l'invocation de la Vierge, est petite et peu remarquable par sa construction; le chœur paraît remonter au treizième siècle. La chaire, d'un assez beau travail, appartenait autrefois, dit-on, aux religieuses chanoinesses de Charonne.

On voyait jadis, à l'entrée du chœur, une petite tombe avec cette inscription en caractères gothiques :

« Cy gist noble damoiselle Ysabeau Soire, en son vivant dame de Silni-sur-Seine, de Trousseau et du Sauvage, laquelle trépassa le pénultième jour de décembre, l'an mcccc quatre-vingt-et-ung. Dieu ait l'âme d'elle ! »

Une autre inscription apprenait aux fidèles que l'église de Ris a reçu le cœur de Claude Faucon, premier président du Parlement de Bretagne.

Ce Claude Faucon est le plus ancien des seigneurs de Ris dont il soit parlé dans l'histoire; il servit fidèlement les rois Charles IX, Henri III et Henri IV. A sa mort, le château seigneurial passa à son fils, maître des requêtes sous Louis XIII. Il appartenait, à l'époque de la Révolution, à M. Anisson du Perron, ancien directeur de l'Imprimerie Royale, et le dernier qui prit le titre de seigneur de Ris; ce beau domaine devint ensuite la propriété du général Andréossi.

Encore une gloire de l'Empire qui est venue se reposer dans le calme de la vie champêtre. Le nom de ces guerriers illustres se rattache naturellement aux lieux qu'ils avaient choisis pour séjour.

Andréossi, qui, pendant vingt ans, s'associa à toutes les gloires du Consulat et de l'Empire, s'illustra en Italie au passage du Lisonzo et au siège de Mantoue, où, suivi d'une poignée de braves, il attira sur lui toute l'attention et les batteries de la garnison, pendant que deux divisions attaquaient la place du côté opposé et se rendaient maîtresses de la ville. Le général, devenu diplomate, servit encore son pays comme ambassadeur à Londres et à Constantinople, et fit respecter partout le drapeau qu'il avait si noblement défendu sur les champs de bataille.

Gourville, si connu par ses mémoires et par sa fortune extraordinaire, Gourville, qui, de laquais de la maison de Larochehoucauld, était arrivé à devenir l'intendant et le confident intime du grand Condé, puis à tenir un rang à la cour de Louis XIV, où il était recherché par le roi, les princes et les plus grands seigneurs, grâce à son esprit aimable et insinuant, et surtout à son talent de beau joueur, possédait une fort belle ferme sur le territoire de Ris. Cette ferme figure dans une curieuse anecdote qui forme un épisode comique des annales du jeu, d'ordinaire si sombres et si lugubres.

Gourville avait été invité à cette fameuse fête offerte, le 17 août 1661, à Louis XIV par le surintendant Fouquet dans son château de Vaux, fête dont la magnificence inouïe devint la cause déterminante de la perte du célèbre financier. Gourville s'était mis en route, avec le maréchal de Clairembault, dans un de ces lourds et massifs carrosses, monuments de la patience voyageuse de nos ancêtres, et qui, dans ce siècle de chemins de fer, excitent à la fois le rire et la pitié.

Avant d'être le compagnon de route de Gourville, le maréchal de Clairembault avait été plus d'une fois son compagnon de tapis vert; tous deux étaient cités parmi les joueurs les plus effrénés du temps.

Ce voyage, qui promettait de longues heures de loisir, était à peine commencé; le carrosse venait de franchir la barrière de Fontainebleau, lorsque Clairembault prit la parole :

« Où donc nous rafraîchirons-nous, Gourville ? »

— J'allais vous le demander, maréchal.

— Parbleu ! à Ris, Gourville, à votre ferme.

— Merci de la grâce, maréchal; mais, d'ici là... que ferons-nous ?

— D'ici là ? vous avez donc bien bon appétit ? il est si matin !

— Ce n'est pas l'appétit...

— Si c'est encore la soif, Gourville, nous boirons le coup de l'étrier à chaque relais, me proposant, mon hôte, de vous faire servir du meilleur à Beauvoir, à ma ferme aussi. »

Gourville, qui n'avait pas été compris, se tut. Il s'enfonça avec un mouvement d'humeur dans un coin du carrosse, et ferma les yeux.

« Allez-vous dormir, Gourville ? »

— Si vous ne causez pas, maréchal.

— Vous auriez tort, Gourville; plus tard, vous trouveriez le vin amer. Par cette chaleur, le sommeil épaissit la langue : n'y aurait-il pas même ?... »

M. le maréchal fit le geste d'arrondir les bras vers les basques de son habit. A peine les ramenait-il, avec une certaine circonspection, à leur attitude naturelle, que Gourville, par instinct plus que par imitation, achevait d'accomplir le même mouvement. Quatre mains se rencontrèrent, cachant par paire un objet de même volume.

C'étaient deux jeux de cartes.

« Vive Dieu ! Gourville, vous êtes un homme de prévoyance.

— A merveille, maréchal ! et voyons si vous me battrez comme vous avez battu les Allemands. »

Enlevé à la banquette, un coussin de velours s'appuya sur nos voyageurs, qui, illuminés de cette joie discrète et communicative qu'auraient deux amants à se rencontrer dans un même aveu et à se presser les genoux, joignirent les leurs et se regardèrent comme sauvés des ennuis de Paris à Vaux.

Au moment de battre les bienheureuses cartes, Clairembault souleva le store, et cria : « Cocher ! aussi lentement que vous pourrez.

— Monseigneur, plus lentement c'est impossible. Les chevaux dorment, s'ils ne sont morts.

— C'est bien, La Brie, allez toujours ainsi. »

La partie s'engagea. En arrivant à Villejuif, Gourville avait déjà perdu cinq cents belles pistoles; une heure plus tard, il en avait perdu mille, puis deux mille, puis enfin tout ce qu'il avait sur lui en or et en billets, ce qui formait un total de plus de cinq mille pistoles.

« Maréchal, je vous joue ma ferme de Ris, située près du village de ce nom, et où j'avais l'honneur tout à l'heure de vous inviter à rafraîchir notre troisième relais.

— Ça va, dit Clairembault, contre cent vingt mille pistoles, qu'elle vaille plus ou moins. »

La ferme, avec ses moulins, eaux, pâturages, fours, métairies, venait d'être perdue au moment où le carrosse s'arrêta devant cette propriété. Gourville, en joueur habitué aux caprices du sort, ne fit paraître aucune émotion, bien que jamais son domaine ne lui eût paru aussi beau qu'en ce moment où il fallait lui dire adieu; il descendit de voiture, sonna son intendant, ses métayers, ses gardes-chasse, et leur dit à tous : « Désormais, M. le maréchal de Clairembault que voilà sera votre maître. » La cérémonie fut courte et arrosée d'une bouteille du plus vieux.

La voiture se remit en marche. En descendant la montagne de la Cour-de-France, qui, comme nous l'avons dit, était alors bordée d'affreux précipices, Clairembault s'écria :

« Foin de ces cartes qui vous ont trahi, mon bon Gourville ! imitez-moi, plongeons-les dans cet abîme ! »

Et tous deux, d'un commun enthousiasme, lancèrent les cartes du haut de la montagne dans les cavités béantes à leur côté; héroïsme de joueurs ! il est probable qu'ils en avaient chacun un jeu de rechange dans leur poche.

Nos voyageurs se mirent ensuite à causer de choses et d'autres; mais tous deux soupiraient fréquemment en pensant à ces heures où ils avaient les cartes à la main et où la route leur paraissait si courte. Enfin, Gourville s'écria : « Ah ! pourquoi ma belle terre de Beauce n'est-elle pas ici ? je serais encore votre homme, Clairembault. »

— Qu'à cela ne tienne, répondit le maréchal; je vous joue les cinq mille pistoles, la ferme de Ris que je vous ai gagnée, et, en plus, mon château de Beauvoir contre votre propriété en Beauce. »

Gourville embrassa le maréchal : « Mais des cartes ! » dirent-ils en même temps.

Là-dessus, ils renouvelèrent le geste qui avait si heureusement, la première fois, amené des cartes, et leurs poignets se rencontrant encore, heurtèrent deux cornets où sonnaient trois dés.

« Un passe-dix !

— Un passe-dix, maréchal !

— Cocher ! cocher !

— Monseigneur !

— On vous a recommandé, La Brie, d'aller le plus lentement possible.

— Monseigneur, depuis dix minutes nous sommes arrêtés. »

La chance avait retourné; Clairembault perdit les pistoles, la ferme de Ris et son château de Beauvoir, tout enfin, excepté son sang-froid.

A Beauvoir, se reproduisit la scène de donation de Ris; mais le maréchal mit une gaieté, un faste, une solennité singulière à faire reconnaître par ses gens, qui cessaient d'être à lui, Gourville, devenu acquéreur de son château depuis une heure, en vertu d'un coup de dés.

Remontés en voiture, Gourville voulut absolument que le maréchal acceptât une revanche. Le jeu se poursuivit donc avec

des fortunes diverses ; bref, au moment de leur arrivée au château de Vaux, les deux amis se trouvèrent quitte à quitte : ils avaient joué sur le velours pendant douze ou treize jours.

Le soir, Gourville et Clairembault se retrouvaient attablés au jeu de Fouquet et faisant la roulette à dix mille pistoles par tour.

ORANGIS, qui ne forme actuellement qu'une seule commune avec RIS, était autrefois un petit hameau dont il est parlé au douzième siècle.

La terre d'Orangis, après avoir appartenu à plusieurs seigneurs obscurs, fut acquise par Claude Faucon, qui réunit ce domaine à sa seigneurie de Ris.

Au sommet de la côte qui termine le village, se trouve un superbe domaine connu, depuis sept cents ans, sous le nom de château de FROMOND. Fromond de *Trossolio*, seigneur de Montlhéry, fut l'un des premiers possesseurs de ce domaine, auquel il donna son nom.

Ce château a été longtemps possédé par les templiers, et il reçut le grand-maître de l'ordre en 1510.

L'historien Sauval rapporte qu'en 1514 on découvrit, au château de Fromond, un trésor que l'on supposa avoir été enfoui par les templiers lorsque Philippe le Bel anéantit cet ordre célèbre, si diversement jugé depuis, et fit périr ses plus illustres chefs sur le bûcher.

Le château de Fromond, confisqué avec les biens des templiers, passa aux mains de Philippe le Bel, qui ne reculait devant aucune exaction pour augmenter ses finances. Après avoir chassé et dépouillé les Juifs, Philippe le Bel envia les richesses des templiers et confia au feu le soin de lui assurer la possession des biens de ces chevaliers. En 1528, Philippe de Valois, qui y séjournait, fit expédier de Fromond des lettres royales pour la fondation de deux chapelains de la chancellerie du palais.

Les seigneurs de ce domaine ne sont plus cités dans l'histoire jusqu'en 1615 ; à cette époque, il appartenait à de Thou, l'illustre et consciencieux historien. Les Anglais, pour marquer le cas qu'ils font de l'*Histoire de M. de Thou*, ont exempté le libraire qui en a publié une édition illustrée, de tous les droits, taxes et impositions qui se prélèvent sur la librairie et l'imprimerie. Le fils du grand historien devint possesseur de Fromond à la mort de son père ; ce seigneur fut nommé par Louis XIII ambassadeur auprès de Jacques I^{er}, roi d'Angleterre. Lorsqu'il fut introduit à la cour de Londres, Jacques I^{er} l'apostropha vivement en ces termes : « Quoi ! vous êtes le fils de ce pédant « qui a si mal parlé de ma mère, et vous osez vous présenter « devant moi ! » Le président de Thou devait être, par son *Histoire des Guerres civiles du seizième siècle*, bien autrement fatal à son descendant.

L'implacable cardinal de Richelieu dit un jour en regardant le jeune de Thou : « Le père a mis mon nom dans son histoire ; à mon tour, je mettrai son nom dans la mienne. » Il l'inscrivit

en effet, mais en caractères sanglants. Quelques années plus tard, Richelieu signait l'arrêt de mort du conseiller de Thou, enveloppé dans la conspiration de M. Le Grand.

Le *Cinq-Mars* de M. Alfred de Vigny, l'un des plus heureux et des plus remarquables essais tentés par notre littérature dans la voie du roman historique ouverte par Walter Scott, a rendu ce sujet populaire. Chacun sait que Cinq-Mars et de Thou rachetèrent la légèreté et l'étourderie avec lesquelles ils avaient ourdi leur conspiration, ainsi que leur criminel appel à l'intervention étrangère, par l'héroïsme de leur amitié et de leur mort. Tous deux eurent la tête tranchée à Lyon sur la place des Terraux, le 12 septembre 1642. C'était la seconde fois que l'échafaud se dressait pour les propriétaires du domaine de Fromond.

Après la mort de l'infortuné de Thou, ce château appartint au chevalier de Lorraine, qui le fit rebâtir, et chargea Le Nôtre d'en dessiner le parc. Fromond passa ensuite au marquis de Clairembault, puis aux ducs d'Antin et de Luxembourg, et plus tard à un secrétaire de Louis XV du nom de Juliot.

Depuis quarante ans, le propriétaire de ce superbe domaine est M. de Soulanges, qui y fonda à grands frais, sous la Restauration, un institut horticole dont les produits ont obtenu une grande célébrité. Charles X, le duc et la duchesse d'Angoulême, le roi de Naples et la duchesse de Berri vinrent, en 1850, visiter cet établissement. L'éclat de l'institut horticole de Fromond s'est quelque peu obscurci depuis la perte du patronage de la Restauration.

TROUSSEAU, autre domaine très-ancien et très-considérable, situé à peu de distance du château de Fromond, est exposé admirablement sur le versant d'un coteau qui domine le chemin de fer. Une élégante passerelle est jetée sur le railway qui coupe le parc, et semble ajouter au charme pittoresque de cette belle propriété. Au pied de la passerelle se trouvaient deux ormes que la tradition dit avoir été plantés le jour même de l'entrée de Henri IV à Paris ; un de ces deux arbres a été abattu pour le passage du railway.

Le château de Trousseau doit son nom à Gui-Trousseau, chevalier seigneur de Montlhéry, dont la fille Élisabeth fut mariée, en 1126, à Philippe, fils naturel du roi Philippe I^{er}, et de Bertalde.

En 1580, Louis d'Agoust, comte de Sault, était seigneur de Trousseau ; après lui, ce domaine passa successivement à deux trésoriers de France, puis à M. Petit de la Villonnière, conseiller au Parlement de Paris.

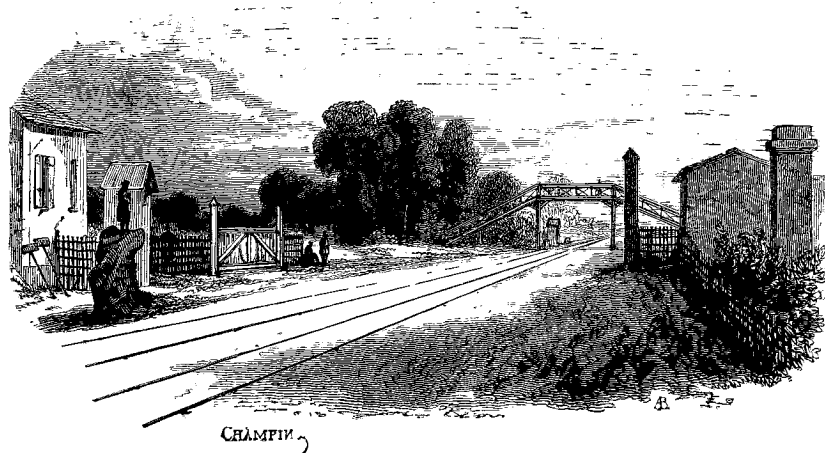
Grâce à la bienveillante politesse de M. West, qui habite maintenant ce château, nous avons pu admirer, du haut de la passerelle, le superbe coup d'œil qu'offre le parc sillonné par le chemin de fer, et le point de vue enchanteur du beau château de Trousseau, dont M. le général Ordener fut le dernier propriétaire.

CHAMP-ROSAÏ, en face de Ris, dont les maisons blanches et

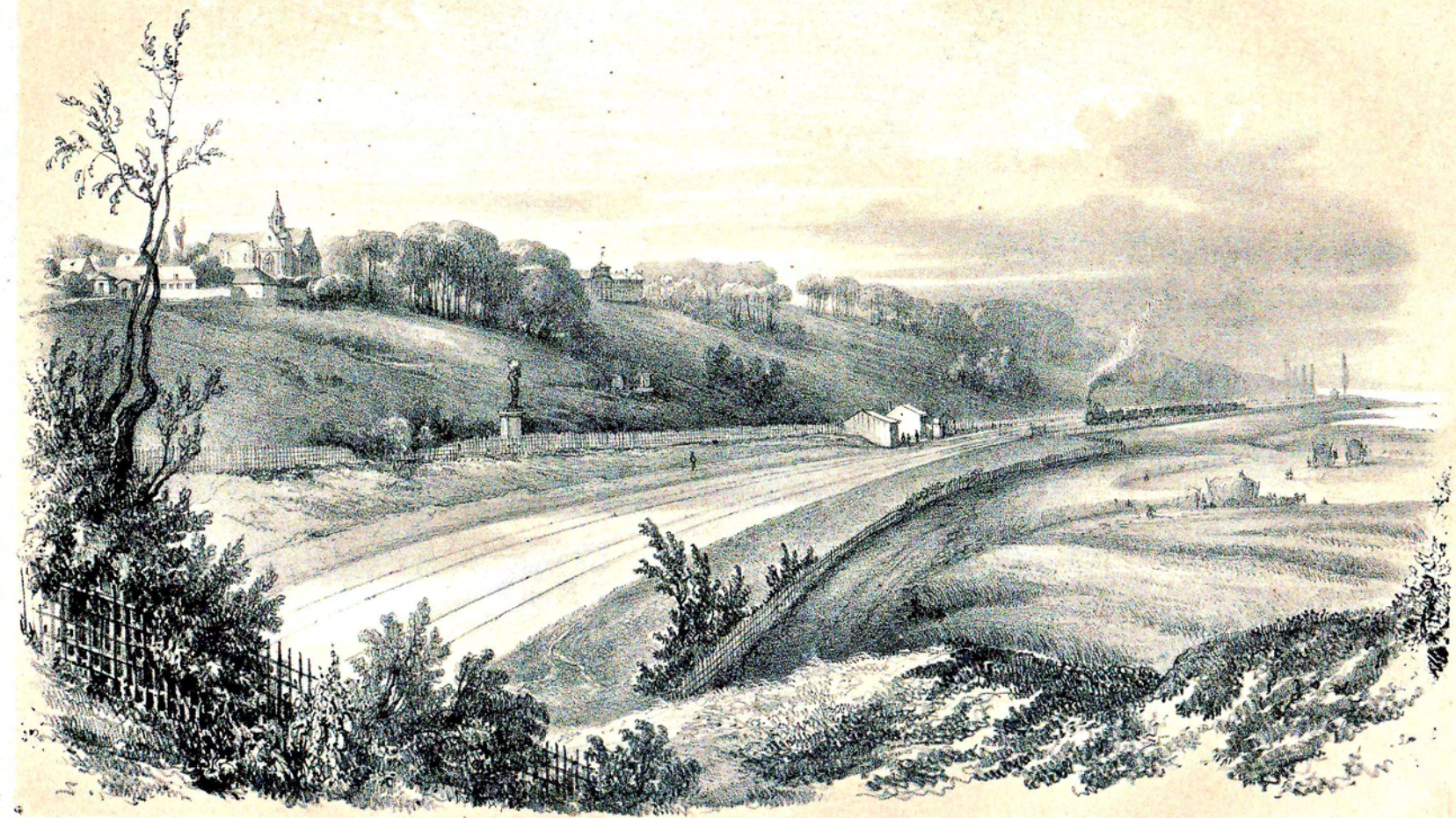
les gracieuses villas se mirent coquettement dans les eaux de la Seine, est situé sur le flanc et la croupe d'un coteau sur la rive droite de la Seine. Un simple lac conduisait autrefois à Champ-Rosay, on s'y rend maintenant par un pont suspendu, dont l'unique travée n'a pas moins de 100 mètres de long. Ce pont, remarquable par son élégante légèreté, et construit sous la direction de l'ingénieur de Sermet, porte le nom de **PONT-AGUADO**.

Le célèbre banquier avait, dit-on, payé 700,000 francs pour que le péage fût aboli; mais il paraîtrait qu'on a changé ou éludé le marché depuis la vente de Petit-Bourg et la mort de M. Aguado, car on lit aujourd'hui l'avertissement suivant, d'une étrangeté un peu burlesque : *Le pied sur les abords du pont, l'on paie.*

Devant le bureau de la station, le chef de gare, ancien soldat de l'Empire, a élevé un petit rocher d'environ 1 mètre et demi, sur lequel il a posé une statuette de Napoléon (V. *la Gravure sur bois*). Le héros semble là méditer sur les résultats immenses qu'il aurait pu obtenir si les chemins de fer, dont la construction a manqué à la gloire de son règne, lui avaient permis de transporter en quelques heures, d'une capitale à l'autre, une armée tout entière. On se prend alors à penser que si le chemin que cette statuette paraît contempler eût été construit trente ans plus tôt, l'Empereur aurait pu changer le sort de l'Europe en arrivant assez à temps pour empêcher l'occupation de Paris par les alliés, dont l'or fut plus puissant que leurs armes pour en ouvrir les portes.



STATION DE RIS.

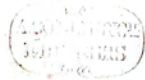


Dessiné d'après nature par M. Champin

Imp. Rigo Frères et C^{ie}

VILLAGE DE VERRY.

et Parc de Petit Bourg.



ÉVRY-SUR-SEINE

SEPTIÈME STATION DE PARIS A CORBEIL

Ce village est situé sur la droite du railway, à 27 kilomètres de Paris, au milieu d'un paysage pittoresque et accidenté. On le désigne sous le nom d'*Évry-sur-Seine*, pour le distinguer d'un autre village nommé *Évry-en-Brie*. Des lettres du roi Robert, en l'an 1000, portent confirmation d'un don fait par Ermenfred, chevalier, attaché à Burchard, comte de Corbeil, de la terre et de l'église d'Évry, en faveur de l'abbé Teuton et de ses moines de l'abbaye de Saint-Maur-les-Fossés.

GRAND-BOURG et PETIT-BOURG. Une partie de la seigneurie d'Évry et Petit-Bourg appartenait, au quinzième siècle, à Pierre Longueil, conseiller au Parlement de Paris. La terre de Grand-Bourg dépendait aussi de ses domaines. André Courtin, chanoine de Paris, devint ensuite acquéreur de la seigneurie entière, où il fit bâtir une belle maison de plaisance. Après la mort de l'abbé Courtin, l'archevêque de Paris devint propriétaire de Petit-Bourg, qu'il échangea, le 29 août 1659, avec M. Galland, greffier du conseil, contre une maison située rue Bourg-l'Abbé, à Paris.

Homme riche, homme de goût, M. Galland agrandit les jardins, les orna de statues; il ne cessa qu'à sa mort d'embellir la propriété qui passa alors (1646) à l'abbé de Saint-Benoît, Louis Barbier, plus connu sous le nom de l'abbé de la Rivière et par son titre de favori de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII (1).

De l'abbé de la Rivière, mort évêque de Langres, Petit-Bourg passa, en 1695, à Athénaïs de Rochechouart, si célèbre sous le nom de madame de Montespan.

Dans les premiers temps de son mariage, madame de Mon-

tespan venait souvent visiter son château de Petit-Bourg; alors elle aimait et vénérât son mari. On la citait à la cour, non moins pour sa vertu que pour sa beauté, et ce n'était pas sans raison, car elle lutta pendant longtemps de toutes ses forces contre la splendide fascination des amours de Louis XIV. Elle disait à son mari de prendre garde, de veiller sur elle, de la défendre, d'aller l'ensouir au fond d'un château dans leurs terres de la Guyenne. Comme on demande pardon d'avoir commis une faute, elle demandait avec supplication qu'on ne lui laissât pas commettre la grande faute d'être aimée du roi et peut-être de l'aimer. Il fallait être un mari bien froid, bien présomptueux ou bien aveuglé par l'amour, pour ne pas céder à tant de prières sensées. M. de Montespan aimait beaucoup sa femme, et voilà pourquoi, étrange conséquence! il fut sourd à ces avertissements si tendrement, si énergiquement donnés. Aussi la postérité, qui a des pitiés vengeresses pour des malheurs semblables, a laissé ce mari imbécile dans le néant, et le nom de Montespan ne réveille autre chose que le nom d'une royale maîtresse, distinguée entre toutes par son esprit et sa beauté, dont on ne connaît pas plus le mari que le coiffeur.

On sait de quels enivrements sa position fut entourée, que de charmes et d'éclat elle répandit sur la cour de Versailles. Madame de Montespan assistait au conseil des ministres, suivait le roi à la chasse, ou plutôt était suivie du roi, qui ne lui parlait jamais que chapeau bas à la portière, la glace à demi levée.

Un jour cependant, il lui fallut quitter les Tuileries, Versailles, Marly, les brillants carrousels où elle était toujours remarquée; il fallut faire ses adieux à la grandeur et à la puissance, sous toutes ses formes, éprouver tout ce qu'il y a d'affreux et d'amer dans le triomphe de ses ennemis et tout ce qu'il y a

(1) Nous empruntons une partie des détails sur le château et les propriétaires de Petit-Bourg au charmant ouvrage de M. Léon Gozlan, intitulé *Les Tourelles*.

d'amer et d'affreux dans l'indifférence de ses amis. Madame de Montespan s'était flattée que son règne ne finirait pas ; elle comptait sur le pouvoir de ses charmes, encore dans tout leur éclat, et lorsque sa beauté disparaîtrait, elle espérait être protégée par les quatre enfants qu'elle avait eus du roi. La voix grave et sévère de Bossuet, cette voix destinée à proclamer le néant de toutes les grandeurs terrestres, vint brusquement détruire ces brillantes illusions et signifier à la royale maîtresse, au nom du ciel et du roi, la nécessité d'une éternelle séparation.

Chassée de la cour, des carrosses du roi, de sa pensée et de son cœur, madame de Montespan alla où allaient alors toutes les courtisanes en disgrâce, tous les favoris usés, toutes les maîtresses flétries, épées rouillées, fleurs de la veille : elle se retira au couvent. Cette reine dépossédée avait prévu de si loin sa chute, sans oser y croire toutefois, qu'elle avait fait bâtir de ses épargnes la communauté où elle se retira, le voile au front, le dépit aux lèvres et une colère pleine d'espérance dans le cœur. Pendant de longues années elle invoqua en vain, dans ses courses inquiètes, le baume de la religion. On n'oublie pas si vite qu'on a été la maîtresse d'un roi de France, surtout quand on est encore belle ! Quel amour console de cet amour perdu ? Des hauteurs de son château de Petit-Bourg, où elle venait fréquemment s'enfermer, à travers les bois qu'elle parcourait sans cesse, elle cherchait Paris, la ville où elle avait régné. Ceux qui aujourd'hui, emportés par un wagon de chemin de fer, passent insouciant et joyeux au pied de cette admirable propriété, ne savent pas toutes les larmes qui ont été répandues dans cet espace par une femme blessée du mépris d'un roi. On la voyait fuir comme une ombre désolée, le soir, derrière les arbres de son parc, ou descendre à pas rapides jusqu'aux bords de la Seine, dont les ondes, chargées de ses regrets et de ses murmures, devaient les porter jusqu'au pied du palais de son infidèle amant.

Bonne, même avant d'être malheureuse, elle chercha dans son exil à se distraire par des œuvres de bienfaisance. Son goût était de marier les jeunes gens qui l'approchaient ; elle dotait les jeunes filles, leur achetait le trousseau, promettait son appui aux nouveaux ménages ; mais elle disait toujours à la mariée, et bien bas, en présidant à ces unions : « Mon enfant, n'aimez jamais un roi. »

Fatiguée de ne rencontrer le repos nulle part, elle se renferma pour toujours dans sa communauté de Saint-Joseph, où elle mourut au milieu des austérités les plus extrêmes de la pénitence. Ses jarrettières et sa ceinture étaient armées de pointes de fer qui la perçaient à chacun de ses mouvements. Elle conserva jusqu'à sa dernière heure cette beauté, source de ses triomphes éphémères et de ses longues amertumes.

Son fils, le duc d'Antin, devint alors possesseur du château de Petit-Bourg. Pétillant d'esprit, courtisan comme peu l'ont été, infatigable à tous les exercices comme à tous les jeux, le duc d'Antin avança vite sur le chemin de la fortune après que sa mère eut cessé de vivre. Jusqu'à ce moment il avait trouvé dans

madame de Maintenon un invincible obstacle aux projets de son ambition. Il mit adroitement à profit sa position qu'aucun interdit ne gênait plus. Le maréchal de Villeroy, chez lequel le roi avait l'habitude de s'arrêter, était sous le coup de la disgrâce ; son château, un des beaux monuments de la splendeur seigneuriale, avait perdu la faveur des royales visites. Pourtant Louis XIV, déjà très-vieux, ne pouvait guère se rendre d'un trait à son palais de Fontainebleau. Les carrosses, même ceux de la cour, n'avaient ni la souplesse ni la calme rapidité des voitures d'aujourd'hui ; la route n'était pas celle qui s'étend maintenant, comme un seul pavé, des Tuileries à Orléans. Fontainebleau était au désert. D'Antin saisit le beau côté de l'empêchement. Son château de Petit-Bourg, placé entre Paris et Fontainebleau, offrait une étape naturelle à la course si longue et si difficile du roi. Avec beaucoup de modestie, avec peu d'espoir de voir accepter son offre téméraire, il fit à Sa Majesté la proposition de vouloir bien s'arrêter à son château de Petit-Bourg, si, sur son passage, elle n'en trouvait pas de plus digne que le sien. Madame de Maintenon consultée, Louis XIV agréa la proposition du duc d'Antin, et il promit d'aller coucher à Petit-Bourg, le 15 septembre. On était en 1707.

Les chroniques du temps ont raconté dans le plus grand détail toutes les magnificences de cette réception, les flatteries ingénieuses et délicates imaginées par le châtelain en l'honneur de Louis XIV et de madame de Maintenon. Le grand roi ayant exprimé le regret qu'une longue allée de marronniers masquât la perspective précisément en face de la chambre qui lui était destinée, fut agréablement surpris le lendemain, à son réveil, de ne plus apercevoir vestige de cette allée ; d'Antin avait donné ordre que tous les arbres fussent abattus pendant la nuit. Louis XIV se montra fort touché des efforts que le duc avait faits pour lui rendre agréable son séjour au château ; mais toujours moqueuse, malgré ses grands dehors de piété, madame de Maintenon dit à d'Antin en présence des courtisans, au moment de quitter le château : « Il est heureux, monsieur le duc, que je n'aie pas déplu au roi : vous m'auriez envoyée coucher sur le pavé du grand chemin comme vous avez abattu les marronniers. »

Le 30 mars 1717, le duc d'Antin, dont l'esprit de courtoisie était cosmopolite, reçut à son château le fameux czar Pierre le Grand, et épuisa en l'honneur de ce souverain d'un empire encore sauvage tous les raffinements du luxe et de l'adulation.

Petit-Bourg était définitivement devenu une hôtellerie royale. La forêt où le roi Louis XV aimait le plus à chasser était celle de Sénart. Deux châteaux le recevaient de préférence aux autres sur la rive droite et la rive gauche de la Seine, celui de Choisy-sous-Étioles et celui de Petit-Bourg. Heureux d'y prolonger un délassement plein de charmes, il n'en partait qu'aux deux tiers de la nuit, quand il n'y restait pas jusqu'au matin, circonstance plus rare, car il fallait traverser Paris au milieu des observations indiscretes de bons bourgeois éveillés.

Les courtisans, aux yeux desquels la dignité et la morale n'étaient comptées pour rien lorsqu'il s'agissait de flatter les goûts blasés du maître, avaient soin de ménager à Louis XV, lorsqu'il se promenait le soir dans les jardins de Petit-Bourg après un souper royal, une succession de galantes surprises. Ils faisaient paraître sur les pas du roi, et comme par le plus grand des hasards, quelque jeune paysanne oubliée comme une fraise au bord d'une allée ombreuse. Le roi prenait et savourait la fraise. Le lendemain, c'était une moissonneuse égarée loin du sillon, ou une batelière endormie au fond de son bac. La fraise, la batelière, la moissonneuse, n'avaient pas toujours une naissance fort rurale; mais les rois n'y regardent pas de si près; d'ailleurs, Louis XV ne perdait pas de temps en observations.

En 1750, Petit-Bourg appartenait à madame la duchesse de Bourbon, qui y promenait ses rêveries mystiques et utopistes en compagnie de l'illuminé saint Martin. C'est cette princesse qui, en 1778, fut cause d'un duel qui fit grand bruit alors, entre son mari le duc de Bourbon et le comte d'Artois (depuis Charles X). A la suite d'un dialogue fort vif au bal de l'Opéra, la duchesse s'était oubliée au point d'enlever le masque au prince; et le comte d'Artois, hors de lui, avait arraché celui de madame de Bourbon et le lui avait lancé tout broyé au visage. C'était un soufflet.

Trois jours après, la ville et la cour s'entretenaient d'un événement jusqu'alors inouï, d'un duel entre deux princes du sang. L'histoire de cette rencontre est curieuse, surtout par les formes courtoises et cérémonieuses qui l'accompagnèrent. On peut dire que les deux princes essayèrent de se couper la gorge, suivant toutes les règles de l'étiquette de cour.

Voici comment le duel est raconté dans les mémoires du baron de Bezenval :

« Ce matin, me dit le chevalier de Crussol, avant de partir de Versailles, j'ai fait mettre en secret, sous un coussin de la voiture de M. le comte d'Artois, sa meilleure épée. Quand nous sommes arrivés à la porte des Princes (bois de Boulogne), où nous devions monter à cheval, j'ai aperçu M. le duc de Bourbon à pied, avec assez de monde autour de lui. Dès que M. le comte d'Artois l'a vu, il a sauté à terre, et, allant droit à lui, il lui a dit en souriant : *Monsieur, le public prétend que nous nous cherchons.*

« M. le duc de Bourbon a répondu, en ôtant son chapeau : *Monsieur, je suis ici pour recevoir vos ordres.* — *Pour exécuter les vôtres,* a repris M. le comte d'Artois; *il faut que vous me permettiez d'aller à ma voiture;* et étant retourné à son carrosse, il y a pris son épée; ensuite, il a rejoint M. le duc de Bourbon.

« Les éperons ôtés, M. le duc de Bourbon a demandé la permission à M. le comte d'Artois d'ôter son habit qui le gênait. M. le comte d'Artois a jeté le sien, et, l'un et l'autre ayant la poitrine découverte, ils ont commencé à se battre. M. le duc de Bourbon a chancelé, et j'ai perdu de vue la pointe de l'épée de M. le comte d'Artois, qui apparemment a passé sous le bras de M. le duc de Bourbon. « Un moment, messieurs, leur ai-je

dit; en voilà quatre fois plus qu'il n'en faut pour le fond de la querelle.

« *Ce n'est pas à moi à avoir un avis,* a repris M. le comte d'Artois; *c'est à M. le duc de Bourbon à dire ce qu'il veut; je suis ici à ses ordres.*

« *Monsieur,* a répliqué M. le duc de Bourbon en adressant la parole à M. le comte d'Artois et en baissant la pointe de son épée, *je suis pénétré de reconnaissance de vos bontés, et je n'oublierai jamais l'honneur que vous m'avez fait.*

« M. le comte d'Artois ayant ouvert ses bras, a couru l'embrasser, et tout a été dit. »

En 1792, la Révolution chassa madame la duchesse de Bourbon de Petit-Bourg, et le château devint propriété de la nation. Il fut acquis bientôt après et sauvé de la dévastation par M. Perrin, fermier des jeux. En 1814, ce château fut occupé par le prince de Schwartzemberg, commandant en chef des armées alliées réunies contre la France. Il y établit son quartier-général: de cette position il observait les mouvements de Paris et de Fontainebleau, où se faisaient et se défaisaient les grands événements historiques du moment. C'est à Petit-Bourg que le prince de Schwartzemberg traita avec le duc de Vicence et le prince de la Moskowa des deux abdications de Napoléon, dont la première fut rejetée à cause de l'article additionnel où l'empereur disait ne résigner le pouvoir qu'en le déléguant à son fils.

Acheté en 1827 par M. Aguado, le château de Petit-Bourg reprit une illustration nouvelle. Tout le monde a ouï parler des splendides embellissements que reçut alors cette royale demeure, des richesses artistiques et des magnifiques galeries de tableaux qu'y avait renfermées ce nouveau propriétaire. Petit-Bourg était un véritable musée; les salons, les salles à manger, les chambres à coucher, et jusqu'aux escaliers et aux corridors, étaient décorés de chefs-d'œuvre des diverses écoles. Les fêtes données par M. Aguado et son hospitalité princière sont également célèbres. Le plus grand compositeur des temps modernes, Rossini, était l'hôte fréquent et bien-aimé de Petit-Bourg. Les principales allées du parc portaient les noms des plus célèbres opéras de l'immortel maestro. Il y avait l'allée de *Guillaume Tell*, l'allée de *Sémiramis*, l'allée de la *Pie Voleuse*, etc. Le motif principal de marche qui se retrouve dans l'ouverture et dans le morceau d'ensemble du troisième acte de *Guillaume Tell* avait été composé par Rossini pour un jeu de trompettes placé à la porte d'entrée du château et destiné à annoncer l'arrivée des visiteurs.

Le château a été, il y a quelques années, entièrement recouvert d'une couche rose, sur laquelle tranchent des volets verts. Ce badigeonnage fut, dit-on, une surprise ménagée par madame Aguado à son mari, le jour de sa fête. L'idée était plus conjugale qu'artistique.

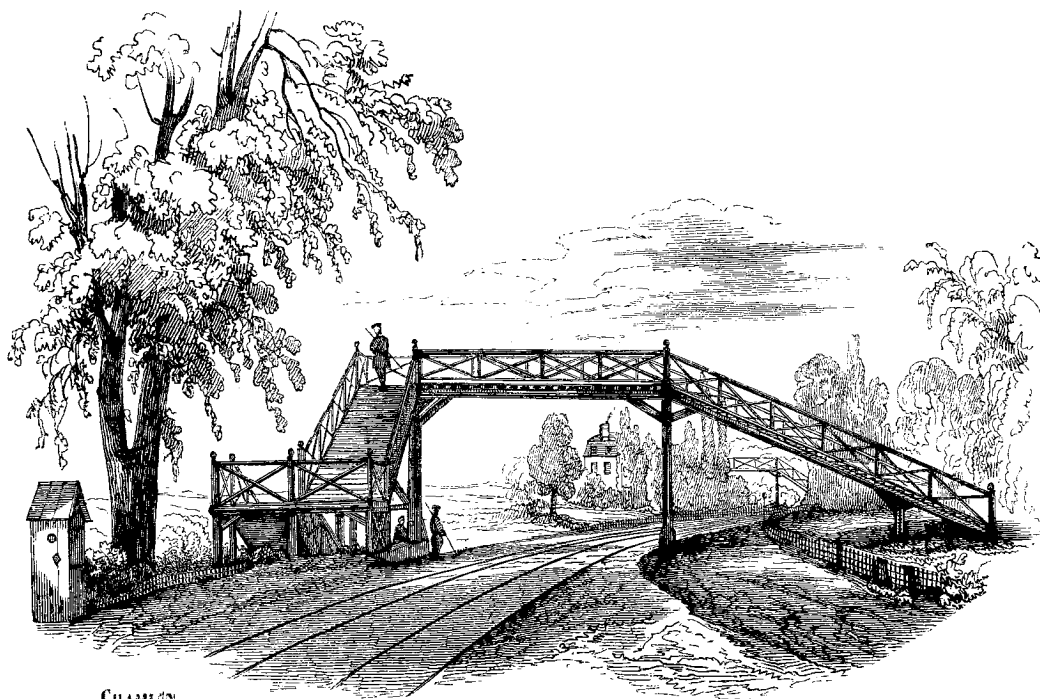
Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur l'origine de l'immense fortune de M. Aguado, on s'accorde du moins généralement à reconnaître qu'il en fit un noble et généreux usage.

Personne n'ignore la magnifique protection qu'il accorda aux arts, aux artistes et à nos grands théâtres lyriques. A Petit-Bourg le célèbre financier était le bienfaiteur de la contrée; on lui doit un grand nombre de fondations de bienfaisance et d'établissements d'utilité publique. Lors de l'invasion du choléra, le château avait été transformé en pharmacie; tous les pauvres habitants des environs y trouvaient les moyens de se garantir contre le terrible fléau, ou les remèdes pour se guérir de ses atteintes. Deux médecins y avaient été attachés à charge de donner gratuitement leurs soins.

M. Aguado fut un des premiers actionnaires du chemin de fer de Paris à Orléans; mais quand il vit que le tracé de l'embranchement de Corheil devait traverser une partie de son parc, son amour-propre de propriétaire ne sut pas se mettre

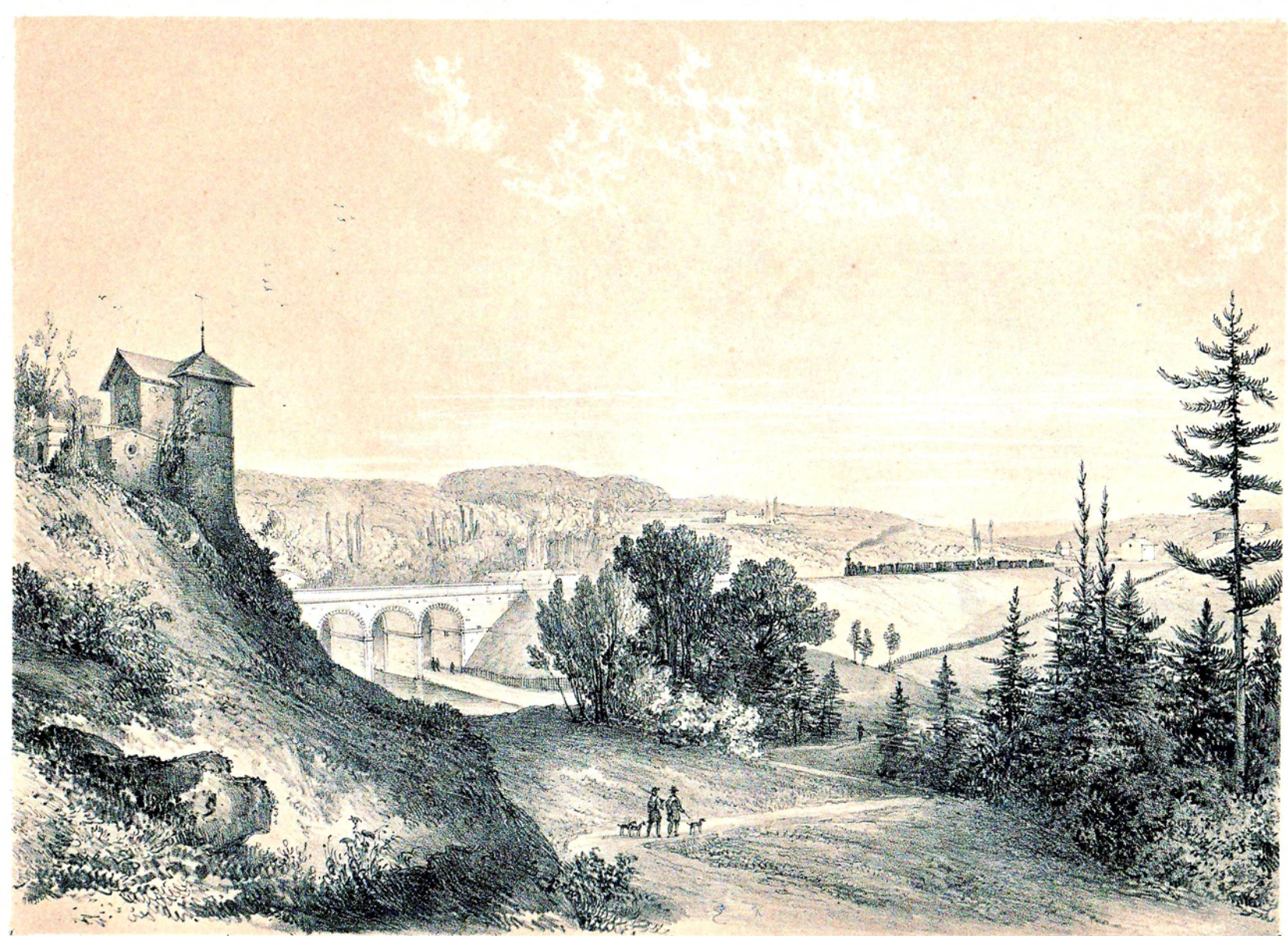
au-dessus d'une contrariété en vue de l'intérêt général. Il renonça à cette demeure de prédilection, déménagea ses superbes galeries de tableaux, et vendit Petit-Bourg à une compagnie de spéculateurs.

Petit-Bourg vient d'être loué pour quatre ans à une nouvelle association de bienfaisance qui doit y fonder une maison de refuge, d'asile et de travail pour les orphelins et les jeunes garçons pauvres du département de la Seine. Notre siècle, déjà si fertile en contrastes, en exemples de néant et de fragilité des grandeurs humaines, devait voir ce royal château, où se déployèrent pendant des siècles la magnificence des *cours*, le faste des grands seigneurs, des maîtresses de roi et des financiers millionnaires, devenir l'abri des victimes de l'abandon et de la misère.



CHAMIGNY

PASSERELLE DU CHATEAU DE TROUSSEAU.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp RiGo Freres et C^{ie}

VIADUC SUR LA RIVIÈRE D'IVETTE.

VIADUC SUR L'YVETTE

A 23 KILOMÈTRES DE PARIS

Le chemin de fer de Paris à Orléans offre une source incessante d'émotions et de jouissances aux amateurs de la belle nature et à ceux qui se plaisent à évoquer la mémoire des temps qui ne sont plus. Au milieu des points de vue les plus pittoresques apparaissent à chaque instant de somptueuses villas, des châteaux royaux, témoins de tant d'événements qui se rattachent aux annales nationales, de tant de fêtes magiques, de tant d'aventures célèbres dans les fastes de la galanterie française. Là, le grand siècle de Louis XIV a déployé toutes ses magnificences; là, il a laissé le gracieux souvenir de ses amours, toujours empreints d'un certain cachet de délicatesse et d'élégance; là, les échos ont retenti du bruit des orgies du dix-huitième siècle, de ce siècle fardé, libertin, incrédule, qui s'est acheminé si gaiement jusqu'aux bords de l'abîme sanglant où il devait s'engloutir.

Non loin de nous est la forêt de Sénart : entendez-vous les aboiements de la meute, le son des fanfares? c'est une chasse de Louis XIV, c'est la belle et fière Montespan qui passe au galop, les bras nus, le cou mouillé par une écume de dentelles, et qui, lorsqu'a retenti l'hallali, appuie en souriant du haut de son cheval l'épée du roi sur la tête effroyable et blessée du sanglier vaincu au milieu des chiens et des piqueurs. — Maintenant la vision change; tandis que Louis XV se laisse emporter à la poursuite du cerf, une figure de femme, pleine de grâce, de finesse et de coquetterie, se penche à la portière d'un carrosse doré; c'est madame de Pompadour qui adresse un aimable sourire, accompagné d'un signe mystérieux, à quelque jeune et beau chasseur.

Et, puis comme nous l'avons déjà dit, la nature, aidée de la main des hommes, étale partout sur cette route ses champêtres splendeurs. Que de sites qui pourraient soutenir avantageusement la comparaison avec les paysages les plus vantés de Suisse

et d'Italie! Comment ne pas admirer ces immenses plantations qui forment comme un lac de verdure autour des maisons de plaisance? En passant devant Choisy-le-Roi, devant les châteaux de Juvisy et de Petit-Bourg, le voyageur a certainement arrêté ses regards enchantés sur de magnifiques parcs, chefs-d'œuvre de dessin et de perspective. Ces parcs ont été plantés par Le Nôtre, qu'on pourrait appeler le Louis XIV des jardins. Il n'est pas un château dont les échos ne répètent son nom; il mériterait une histoire.

La vie de Le Nôtre fut une des plus occupées comme elle fut une des plus heureuses. Une fois couvert de la protection du roi, on se le disputa à la cour ainsi qu'à la ville pour avoir un parc dessiné par lui. Chacun sait que les jardins des Tuileries, de Versailles et du Luxembourg sont des œuvres de son génie. Le frère du roi, le duc d'Orléans, l'employa dans ses jardins de Saint-Cloud. Le prince de Condé lui commanda le tracé de ses parterres, les plus délicieux du monde, et la division de la forêt de Chantilly, le boudoir des forêts. Il laissa aussi tomber sa règle et son compas sur les parcs de Villers-Cotterets, de Meudon, de Chaillot et de Sceaux.

Le Nôtre ne sut jamais plier sa franche et rustique nature au rôle de courtisan, et lui seul peut-être pouvait se permettre de ne pas ployer devant la règle de l'étiquette, alors si sévère et si absolue.

En 1678, voulant connaître l'Italie, préjugé éternel de ceux qui vont chercher au loin des images et des pensées qu'ils ont en eux et chez eux, Le Nôtre alla à Rome pour visiter les plantations dont on lui opposait la savante ordonnance. Le pape Innocent XI, instruit de son séjour, voulut voir le *roi des jardins*, comme l'avait appelé la reine Christine. Après les génuflexions d'usage, Sa Sainteté le fit lever, et demanda à voir les plans de Versailles, dont il avait entendu parler avec beaucoup d'enthousiasme.

siasme. Le pape ne pouvait concevoir comment on avait pu, sans rivière, fournir à tant de canaux, de fontaines, de cascades et de jets d'eau. « Cela doit coûter des sommes prodigieuses, dit « Innocent XI. — Saint-Père, cela ne passe pas encore *deux cents millions*, » répondit l'architecte.

La conversation ayant changé d'objet : « Je ne crains plus de mourir, dit Le Nôtre, puisque j'ai vu les deux plus grands hommes du monde, Votre Sainteté, et le roi, mon maître. — Il y a une grande différence, dit le pape ; le roi est un grand prince victorieux : je suis un pauvre prêtre, serviteur des serviteurs de Dieu ; il est jeune, et je suis vieux ! » Le Nôtre, enchanté de cette réponse, qui témoignait l'estime que le pontife faisait de Louis XIV, frappa sur l'épaule d'Innocent XI, en lui disant : « Mon révérend père, vous vous portez bien, et vous enterrez tout le sacré Collège. » Le mot fit rire le pape, au cou duquel Le Nôtre finit par sauter cordialement.

De retour à son hôtel, Le Nôtre écrivit à Bontemps, premier valet de chambre du roi, et lui fit le détail exact de cette entrevue. La lettre fut lue au roi à son lever. Le duc de Créquy, présent à cette lecture, dit qu'il gagerait mille louis contre un que la témérité de Le Nôtre n'avait pas été jusqu'aux embrassements. « Ne pariez pas, répondit le roi, quand je reviens de la campagne, Le Nôtre m'embrasse toujours, il a bien pu embrasser le pape. »

Le roi ne s'offensait nullement des familiarités de Le Nôtre. Lorsqu'il alla pour la première fois à Versailles, examiner les progrès des travaux, il s'arrêta devant les deux pièces d'eau qui sont sur la terrasse. Le Nôtre fut complimenté. L'éloge enhardissant celui-ci, il confia au roi son projet de construire la double rampe, différents bosquets et une foule d'autres parties exécutées plus tard. Émerveillé des vues de Le Nôtre, le roi lui coupait à chaque instant la parole pour lui dire : « Le Nôtre, je vous donne vingt mille livres. » A la quatrième interruption, Le Nôtre se tourna brusquement, et dit au roi : « Sire, Votre Majesté n'en saura pas davantage ; je la ruinerais. »

A quatre-vingt-cinq ans, sentant ses facultés s'affaiblir, et voulant, comme on le disait alors, s'occuper de son salut, il demanda sa retraite, que Louis XIV ne consentit à lui accorder qu'à la condition qu'il se présenterait de temps en temps à la cour.

Un peu avant sa mort, étant allé à Marly pour se promener sous les allées qu'il avait plantées dans sa jeunesse, il y rencontra le roi, monté dans sa chaise couverte, traînée par des Suisses. Louis XIV exigea que Le Nôtre montât à côté de lui dans une chaise à peu près semblable. L'émotion étouffait le vieux jardinier. Ayant aperçu Mansard, le surintendant des bâtiments, qui marchait à pied à quelque distance, il s'écria, les yeux pleins de larmes : « Sire, en vérité, mon bonhomme de père ouvrirait de grands yeux s'il me voyait dans un char auprès du plus grand roi de la terre. Il faut avouer que Votre Majesté traite bien son maçon et son jardinier. »

Sorti de la classe la plus obscure, il s'éleva, par son génie,

sa belle conduite et la pureté de ses mœurs, au grade de chevalier de l'ordre du Roi, de contrôleur des bâtiments de Sa Majesté et dessinateur de tous ses jardins.

Les honneurs n'altérèrent jamais la naïveté de son caractère plébéen. Louis XIV lui ayant accordé, en 1675, des lettres de noblesse et la croix de Saint-Michel, il voulut aussi lui donner des armes : « Sire, dit-il, j'en ai déjà : trois limaçons couronnés d'une pomme de choux. » Ajoutant : « Pourrai-je oublier ma bêche ? Combien doit-elle m'être chère ! N'est-ce pas à elle que je dois les bontés dont Votre Majesté m'honore ? »

Il mourut à quatre-vingt-huit ans, en 1700.

L'administration du chemin de fer a compris la nécessité de mettre ses constructions en harmonie avec les beautés architecturales qui entourent cette route. Plusieurs de ces constructions se distinguent par une élégante richesse. De ce nombre est le viaduc sur l'Yvette, dont notre dessin offre aujourd'hui la reproduction. Ce viaduc, qui domine une jolie petite rivière et une charmante vallée, a trois arches de huit mètres d'ouverture chacune ; la hauteur du rail au-dessus de l'eau est de quatorze mètres. Il est construit à peu de distance de l'endroit où l'Yvette vient mêler ses eaux limpides et transparentes à celles de l'Orge, pour aller bientôt après se jeter dans la Seine au-dessous d'Athis-Mons.

Le viaduc sur l'Yvette est tout près de la station d'Épinay. En remontant cette petite rivière, dont le cours est parallèle à la route départementale qui conduit de Longjumeau au chemin de fer, on arrive à Chilly-Mazarin, petit bourg où le cardinal avait un château. Ce ministre avait fini par être un véritable marquis de Carabas. Il possédait des palais, des châteaux et des domaines partout. Venu pauvre et obscur en France, il fit passer, au bruit des sonnettes d'argent, sous la porte Saint-Antoine, en 1660, à la suite de l'entrée triomphale de la reine, soixante-deux mulets chargés d'or et de diamants.

GRAND-VAUX, un peu avant et à droite du viaduc, est un petit hameau, annexe de la commune de Savigny. Ce hameau est remarquable par un superbe château bâti sur le versant d'une colline, d'où la vue plonge sur les vallées de l'Orge et de l'Yvette, et s'arrête à l'horizon sur les vieilles et imposantes ruines de la tour de Montlhéry. C'est une habitation moderne bâtie à la fin du siècle dernier, en vertu d'une inféodation obtenue du marquis de Savigny.

Cette belle demeure appartient à M. Achille Vigier, membre de la Chambre des Députés. En 1855, à propos d'une fête donnée dans ce château, les passions politiques lui donnèrent pendant un temps une célébrité de scandale. En mentionnant le fait, nous devons rappeler que les bruits dont il s'agit cessèrent devant la menace d'en déférer aux tribunaux.

Grand-Vaux est inséparablement lié à l'histoire du chemin d'Orléans ; c'est sur ce domaine, dans son parc, à l'endroit où s'élèvent aujourd'hui le remblais et le viaduc sur l'Yvette, que fut donné le premier coup de pioche pour les travaux de cette grande

entreprise, en août de février 1841. M. Vigier consentit qu'on disposât immédiatement d'une partie considérable de sa propriété, soit que l'indemnité dût être réglée à l'amiable, soit qu'elle fût fixée par le jury. Le conseil de la Compagnie du chemin de fer lui en témoigna sa reconnaissance par une délibération du 8 avril 1841, qui se termine par ces mots : « Le conseil reconnaît que « M. Vigier a agi, dans cette circonstance, avec toute la loyauté « et la bienveillance qu'une compagnie devait attendre d'un « grand propriétaire qui, par sa fortune, sa position et son caractère, ne pouvait refuser son appui à un grand travail d'utilité publique comme le chemin de fer de Paris à Orléans. »

Le parc de ce vaste domaine est admirablement planté et borde le railway. Au devant et en vue du viaduc, on remarque un tertre sur lequel s'élèvent une chapelle sépulcrale et le mausolée de la famille Vigier.

Le parc, le château, une double colline ornée de riches plantations, les vallées arrosées par deux petites rivières et le viaduc, sur lequel passent rapidement les convois de wagons, offrent un coup d'œil animé et pittoresque.

PETIT-VAUX, hameau de la commune d'Épinay, situé entre cette commune et Grand-Vaux. Ce hameau est peu connu ; sa situation agréable, l'air pur et frais qu'on y respire, le calme et les richesses de la vie agricole, en font néanmoins un séjour préférable à celui des villages ordinaires.

On y remarque surtout une charmante villa située dans la vallée de l'Yvette. C'est là que M. de Nayer a fondé une maison d'éducation où la jeunesse et l'enfance viennent puiser la santé, l'habitude des bonnes mœurs et une éducation profonde et éclairée.

Cet éden du jeune âge a inspiré à l'un de nos poètes les strophes suivantes, que nous nous faisons un plaisir de citer :

.....
 Sous les lilas, la vigne et les noisetiers verts,
 J'aime votre maison avec son toit d'ardoise
 Et ses volets ouverts ;

Son air hospitalier et son clos sur la rive,
 Son verger du printemps qui s'est ressouvenu,
 Son seuil au voyageur qui dit lorsqu'il arrive :
 Soyez le bienvenu !

Nid de petits oiseaux, vive ruche d'abeilles,
 Qui vont courant les prés et butinant les fleurs,
 Joyeux essaim d'enfants qui froissent les corbeilles
 Sous la rosée en pleurs.

Secouant de Paris le bruit et la poussière,
 Je me plais dans ces lieux, à ces profondes voix
 Que la nature et Dieu dans notre âme grossière
 Élèvent quelquefois.

.....

Vous avez près de vous ce qui vaut tout le reste,
 Les champs verts, le ciel bleu, les arbres, les ruisseaux,
 Et les petits enfants dans le manoir agreste,
 Et les petits oiseaux.

MORSAN est un village situé en face du viaduc, et à droite du railway. Sa population est peu nombreuse, mais active et industrielle. C'est là que sont élevés les mérinos qui sortent de l'établissement royal de Rambouillet. L'excellence des pâturages, l'abondance des récoltes, et les soins des fermiers à qui sont confiés les troupeaux, ont fait du commerce des laines la principale richesse de ce village, où règne la vie patriarcale. Une église qui semble appartenir au seizième siècle, un château au pied duquel la rivière de l'Orge vient rouler ses eaux transparentes et creuser une vallée agréable entre ce domaine et l'admirable château de Savigny, contribuent à l'ornement de ce champêtre séjour.

VILLEMORISON. Ce tout petit village est baigné par les eaux de la Rémarde et de l'Orge, qui se sont mêlées à Arpajon et ont serpenté autour de quatre ou cinq petits îlots avant de venir arroser Villemorison, que l'on aperçoit à gauche du railway aussitôt après avoir quitté le viaduc dont nous venons de parler. Villemorison est bâti dans une des plus belles positions de la vallée de l'Orge ; il forme un agréable pendant au joli village d'Épinay, dont il n'est séparé que par un très-petit espace de terrain traversé par l'Orge et le chemin de fer. Les sites les plus frais, des promenades délicieuses, un air pur et embaumé, attirent à ce hameau une colonie considérable d'émigrants citadins, qui viennent chaque année chercher à Villemorison le repos et la santé. Aussi y remarque-t-on un grand nombre de belles maisons de campagne, de charmants jardins, bordant la route tracée par le chemin de fer.

Barbin, ce célèbre libraire du dix-septième siècle, avait à Villemorison une maison de campagne très-petite, mais dont il faisait ses délices. Il voulut y donner à dîner à Boileau, qu'il eut beaucoup de peine à décider à faire le chemin de Paris à Villemorison. Au sortir de table, Barbin mena le poète dans le jardin, dont l'étendue répondait à l'exiguïté de la maison ; après en avoir fait deux ou trois fois le tour, Despréaux appela son cocher et lui ordonna de mettre les chevaux à son carrosse. « Eh ! pourquoi donc, lui dit Barbin, voulez-vous vous en retourner si promptement ? — C'est, répondit Boileau, pour « aller prendre l'air à Paris. »

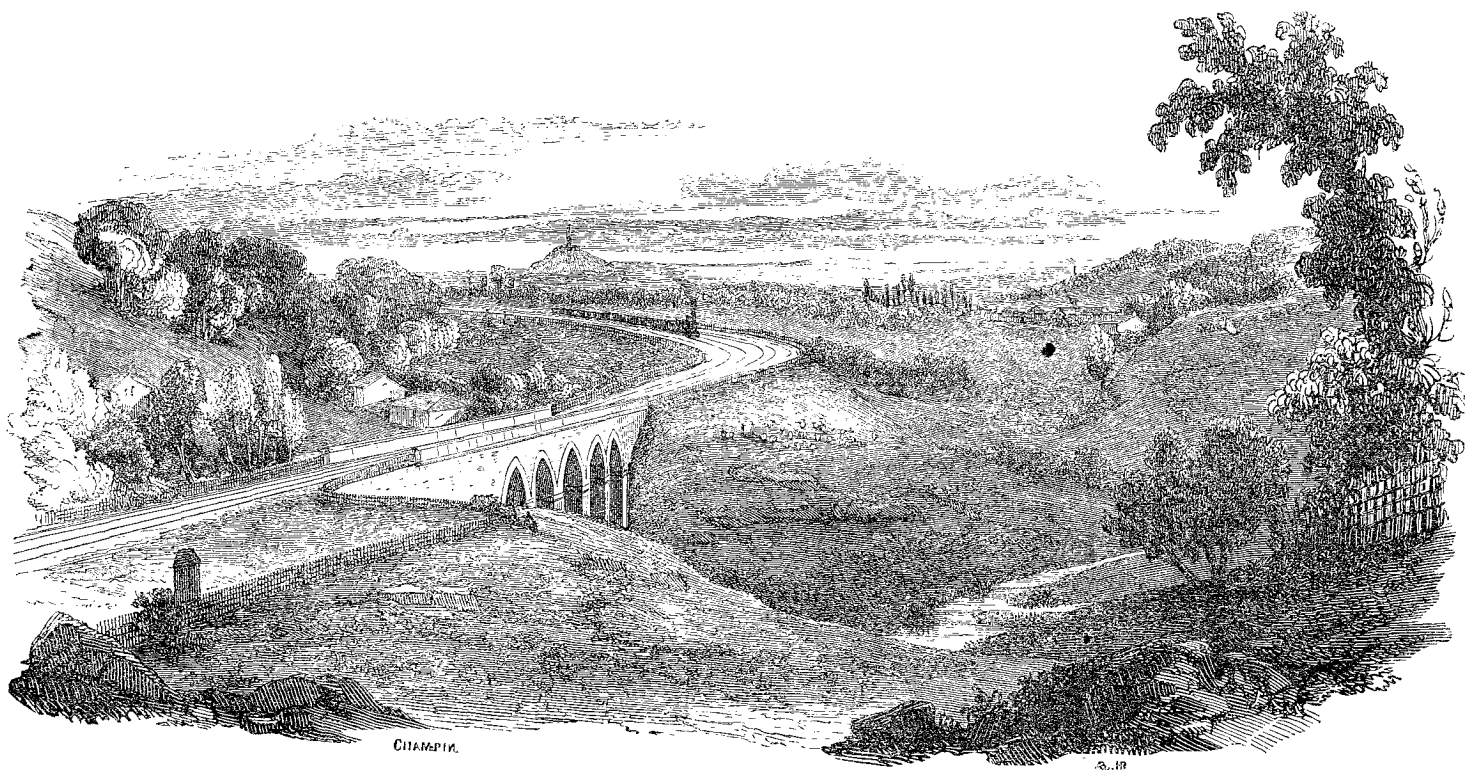
Le viaduc jeté sur l'Orge, près de Villemorison, est un des travaux d'art qui ont offert le plus de difficultés aux ingénieurs de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans. Il est formé de cinq arches en maçonnerie de huit mètres d'ouverture chacune et de quinze mètres de hauteur ; le sol sur lequel il repose est un terrain marécageux qui, jusqu'à une profondeur de douze mètres environ, n'offre aucune consistance. On a été obligé d'établir sur des pilotis descendant jusqu'au ter-

rain solide les fondations de cet édifice, qui restera comme un monument des efforts et des sacrifices que la Compagnie s'est imposés pour assurer aux voyageurs et aux communes riveraines de la voie qu'elle a tracée, la sécurité la plus complète. Ce viaduc sert de point intermédiaire entre Épinay et Villemoisson; c'est un des plus intéressants monuments du parcours de Paris à Étampes. (*Voir la gravure sur bois.*)

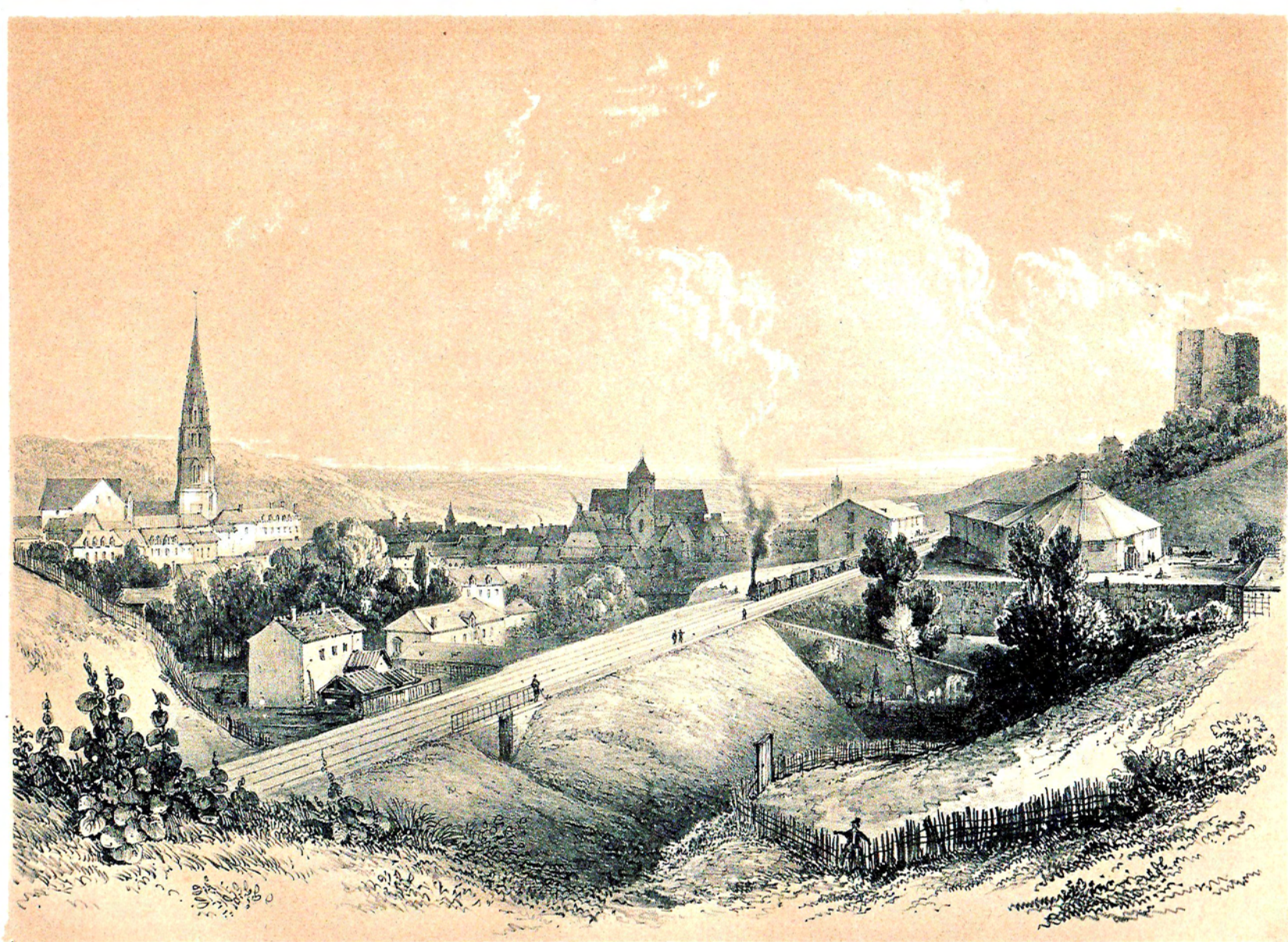
A la gauche du viaduc on remarque la petite forêt de Sainte-Geneviève et ses beaux arbres séculaires. A l'une des parties de chasse que Louis XIV fit dans cette forêt, mademoiselle Fontanges parut en amazone, avec un habit en broderie dont l'élégance était assortie à celle de sa taille. Une coiffure de caprice composée de quelques plumes relevait l'éclat de son teint et la délicatesse de ses traits. Le vent s'étant élevé vers le soir, elle se fit attacher cette coiffure avec un ruban dont les nœuds retombaient sur son front. Cet ajustement, dans lequel le hasard avait eu autant et plus de part que la coquetterie, plut extrê-

mement au roi, qui pria mademoiselle Fontanges de ne pas se coiffer autrement de tout le reste de la soirée. Toutes les dames parurent le lendemain avec une pareille coiffure, et ce goût de hasard devint le goût dominant : de la cour il passa à la ville, se répandit dans les provinces, et pénétra bientôt, sous le nom de *fontanges*, jusque chez l'étranger.

Après avoir parcouru trois courbes décrivant une étendue de 4,000 mètres environ, on aperçoit un joli village, but des pérégrinations scientifiques des antiquaires et des archéologues. Ce village, qui montre la flèche de son antique clocher, a donné son nom au recueil de chartes et titres ecclésiastiques, que les historiens Sauval, Guillaume Morin et l'abbé Lebeuf ont cité si souvent sous le titre de *Cartulaire de LONGPONT*. Ce cartulaire, riche en documents historiques, est aussi célèbre dans l'histoire que le fameux *Cartulaire de Cluny*; il a servi et sert encore à l'histoire des pays Sénonais, Gâtinais et Hurepoix, auxquels le chemin de fer est venu donner une vie et une richesse nouvelles.



VIADUC SUR LA RIVIÈRE DE L'ORGE.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin.

Imp. Riço Frères et C^{ie}

ÉTAMPES.

Vue prise en arrivant de Paris

ÉTAMPES

A 36 KILOMÈTRES DE PARIS

PREMIÈRE PARTIE

Après avoir traversé Étrechy, on aperçoit, au milieu d'une riante et fraîche vallée, une ville pavée de clochers dentelés, de flèches aiguës, de campanilles, de tout le luxe d'architecture gothique qui annonce une cité d'une très-antique origine. Les wagons font une halte : — vous êtes à Étampes.

Les villes, de même que les familles nobiliaires, ont leurs prétentions aristocratiques ; et comme, en général, la noblesse se mesure à l'ancienneté, beaucoup de vieilles cités se flattent d'avoir été fondées par les Grecs, par les Romains ou par les Troyens. Les Troyens sont les plus recherchés, comme remontant à des temps plus reculés. On ne se figure pas le nombre de villes qui sont censées avoir été fondées par les exilés des bords du Scamandre. Si l'on prenait ces innombrables origines troyennes au sérieux, il faudrait en conclure que le pieux Enée n'avait pour compagnons, dans sa fuite, que des maçons.

ÉTAMPES, autrefois *Estampes* (en latin *Stampæ*) a voulu, elle aussi, se donner les honneurs de cette illustre parenté. Écoutez ses vieux chroniqueurs : « Plusieurs des Troyens qui, après « l'incendie de leur cité, vinrent sur les bords de la Seine pour « poser les premières bases de l'antique Lutèce, se répandirent « dans les pays circonvoisins. En remontant le cours de la Juine, « ils s'arrêtèrent au pied d'une riche vallée dont la fraîcheur et « l'aspect agréable, aux bords des immenses plaines de la « Beauce, les décidèrent à planter là leurs tentes et à fonder « une ville. Ils lui donnèrent le nom de *Tempé*, à cause de la « ressemblance de son site avec la célèbre et poétique vallée du « même nom dans la Thessalie. » Cette fable troyenne ne sou-tient pas l'examen, mais il est possible que le mot grec *Tempé* n'en soit pas moins l'origine du nom d'Étampes, et que ce nom lui ait été donné par quelque savant gaulois nourri des descriptions topographiques d'Homère et de Virgile.

Toutefois, le nom d'Étampes ne commence à paraître dans l'histoire qu'aux temps de nos premiers rois mérovingiens. Les Annales de Grégoire de Tours nous apprennent qu'en l'an 590, Étampes fut pillé et saccagé, ainsi que les villes de Bourges et de Melun, dans la guerre suscitée par les trames d'Égidi-
us,

évêque de Reims, âme damnée de Frédégonde, entre Child-
bert, roi de Metz et d'Austrasie, et Gontran, son oncle, roi de
Bourgogne.

Les chroniques de cette intéressante cité, la plus impor-
tante entre Paris et Orléans, peuvent être divisées en deux
parties ; celle de l'ancienne Étampes, appelée par les historiens
Étampes-les-Vieilles, trouvera spécialement place dans cette
livraison, consacrée aux annales d'Étampes depuis sa fondation
jusqu'au règne de François I^{er}.

Ces détails, empruntés à des temps très-reculés et sur lesquels
il n'existe que des documents presque exclusivement chrono-
logiques, seront nécessairement empreints d'aridité. Il n'est
guère possible de couronner de roses la chronologie, et, à
l'exemple de M. Benserade, de mettre l'histoire mérovin-
gienne en rondeaux.

Nous devons d'abord citer sommairement les monuments por-
tant la date du Moyen-Age. L'église Saint-Martin, dont la
fondation remonte à une haute antiquité, tient la première
place parmi ces édifices religieux, dus presque tous à la piété
des princes et des rois. Vers le milieu de la ville, on voyait un
couvent dit de la Trinité, consacré au rachat des chrétiens cap-
tifs chez les Infidèles, et deux autres couvents dont le premier,
dit des Pères Cordeliers, fut fondé par saint François d'Assise,
et le second par Pierre Fourrier, curé de Mattaincourt. La
partie de la ville qui sert comme de lien entre Étampes-les-
Vieilles et Étampes-le-Châtel, renfermait l'Eglise de Saint-
Gilles et la chapelle et l'hôpital Saint-Antoine. On remarquait
dans le quartier de la rue de la Juiverie la belle église collégiale
de Sainte-Croix, bâtie sur les ruines d'une ancienne synagogue.
Non loin de là était Notre-Dame-Saint-Basile, érigée par le roi
Robert ; enfin, dans le faubourg de Saint-Pierre, une église du
même nom.

Dans le voisinage d'Étampes-les-Vieilles se trouvait une
chapelle dite de l'*Ecce-Homo*, dont le nom est encore donné à
l'un des quartiers de la ville. Nous citerons ici une anecdote qui
se rattache à ce petit monument, bien qu'elle appartienne à

une époque postérieure au temps dont nous retraçons l'histoire. Suivant une tradition locale, un ouvrier travaillant sur la place de l'*Ecce-Homo* aperçut un jour un étranger aiguisant un poignard sur la pierre qui servait de piédestal à l'image du Christ. Interrogé sur son dessein, il répondit froidement : « J'aiguise un « poignard qui fera longtemps parler de lui. »

Or, cet inconnu n'était autre que François Ravallac, lequel se rendait à Paris pour assassiner le roi Henri IV. On conçoit que Ravallac, assassin par fanatisme religieux, ait voulu ainsi associer en quelque sorte à son crime un objet consacré par la dévotion.

Vers le milieu du sixième siècle Étampes subit, comme tant d'autres contrées, la désastreuse influence de l'ambition effrénée et machiavélique de la trop célèbre Brunehaut. On connaît les sanglantes rivalités de cette reine et de Frédégonde; ces deux femmes s'étaient voué une haine mortelle, peut-être parce qu'elles étaient trop semblables l'une à l'autre. Elles luttèrent pendant longues années, non de charmes et de coquetteries, mais de crimes, de perfidies, d'assassinats et d'empoisonnements. Rois, peuples, princes, grands seigneurs, prélats, tombèrent victimes de cette horrible émulation; leur fureur n'épargna pas même leur propre famille. Toutefois, il faut reconnaître que Frédégonde fit souvent preuve d'habileté politique: c'est qu'elle avait tout à la fois la tête de Sémiramis et l'âme de Messaline; en cela, elle était supérieure de moitié à sa rivale.

Débarrassée de sa redoutable ennemie par la mort de Frédégonde, qui décéda à Paris en l'an 596, Brunehaut concentra l'essor de son malfaisant génie dans le royaume dont le trépas prématuré du roi son époux l'avait laissée maîtresse. Elle l'ensanglanta par ses meurtres, le scandalisa par ses amours effrontées, et le bouleversa en semant partout la haine et la discorde. Ayant partagé ses États entre ses deux petits-fils, Théodebert et Thierry, donnant à l'un l'Austrasie, ou le royaume de Metz, à l'autre le royaume d'Orléans, ou de Bourgogne, elle ne tarda pas à brouiller les deux frères et à leur mettre les armes à la main. Ces princes se livrèrent une sanglante bataille sous les murs d'Étampes.

La fin de Brunehaut fut aussi horrible que sa vie; elle avait atteint sa soixante-sixième année lorsqu'elle fut livrée à Clotaire, son ennemi. Convaincue d'innombrables crimes, et spécialement de l'assassinat de dix rois, elle fut mise sur un chameau dans un équipage honteux, promenée dans le camp, où elle essuya les opprobres et les insultes qu'on peut attendre du soldat autorisé par ses chefs, et enfin attachée par les cheveux à la queue d'un cheval indompté qui lui cassa la tête par ses ruades. Son corps, traîné sur les cailloux et dans les halliers, fut déchiré en pièces et jeté au feu.

Les chroniques mérovingiennes font mention d'un jeune et beau chevalier du pays d'Étampes, nommé Nosou, qui fut bien cruellement puni d'avoir attiré les regards de Sighilde, femme de Clotaire II. Ce prince le fit poignarder par un seigneur de sa cour. Pourtant à cette époque, les rois étaient, en général, as-

sez philosophes sur ce chapitre, et souvent la couronne abritait discrètement des accidents conjugaux.

En 911 Étampes eut à subir les ravages des hordes de Normands commandées par Rollon, ce guerrier barbare qui porta le fer et le feu dans toutes les contrées situées sur les bords de la Seine et de la Loire. La ville, privée de tout appui, fut affreusement dévastée; Rollon pénétrant dans ses murs à la tête de ses soldats, présida lui-même au pillage de la cité et de tout le territoire. Nul roi, nul baron, disent les chroniques, ne s'opposa à leur fureur, et l'heureux chef normand fit un grand nombre de prisonniers.

Le roi Robert, fils de Hugues Capet, fit luire pour Étampes une ère nouvelle de bonheur et de prospérité. Ce pieux monarque, cherchant aux alentours de sa capitale un lieu où il pût se soustraire aux ennuis et aux fatigues de la royauté, fixa son choix sur les bords rians et paisibles de la Juine, et il fit d'Étampes sa résidence de prédilection. Robert, l'un des meilleurs rois dont notre histoire fasse mention, mettait tous ses soins à rendre ses peuples heureux, et fit goûter à la France un repos auquel elle n'était pas accoutumée.

Ce monarque avait épousé Berthe, sa parente à un degré prohibé par l'Église; les foudres du Vatican tombèrent sur lui; il fut excommunié, et son royaume mis en interdit. Le service divin fut défendu dans tous les États de Robert, l'usage des sacrements fut ôté aux vivants et la sépulture aux morts. Singulière logique que celle qui damnait tout un peuple pour un péché de son souverain!

Pour faire cesser la désolation qui pesait sur ses États, Robert sacrifia son amour conjugal à son affection pour son peuple. Il courba la tête sous le joug de Grégoire V, et sa bien-aimée Berthe descendit du trône pour faire place à Constance, fille de Guillaume, comte d'Arles.

Un auteur contemporain et ami de Robert rapporte quelques détails sur le séjour de son roi à Étampes. Nous empruntons un de ces récits naïfs qui font le mérite de cet historien :

« La reine Constance, dit Helgaud, avait fait construire à « Étampes-le-Châtel un noble palais avec un oratoire. Le roi, « charmé de cette nouvelle habitation, vint un jour s'y reposer « et y prendre son repas avec les siens. Il ordonna qu'on laissât « sa maison se remplir de pauvres. Un d'entre eux s'étant placé « à ses pieds, le bon Robert voulut bien le nourrir lui-même « en lui passant des vivres sous la table. Cependant celui-ci, ne « s'oubliant pas, fixait d'un œil avide un ornement de la valeur « de six onces d'or qui pendait aux genoux de son maître; il le « détache avec un couteau et prend aussitôt la fuite. Lorsque la « foule des pauvres se fut retirée, la reine Constance, voyant son « seigneur dépouillé, se troubla et se laissa emporter contre le « saint monarque à des paroles empreintes de peu de *constance* : « Eh! monseigneur, quel est l'ennemi de Dieu qui a déshonoré « votre robe d'or? — Moi, répondit Robert; personne ne m'a « déshonoré; cet or était sans doute plus nécessaire à celui qui « l'a pris qu'à moi, et, Dieu aidant, il lui profitera. » Le roi

« ayant calmé la reine, se retira tout joyeux dans son oratoire. »

Le bon roi Robert fut maritalement assez mal récompensé de sa soumission aux décrets de l'Église. Berthe, qu'on l'avait forcé de répudier, était douce, affectionnée et soumise. En épousant Constance, il eut à subir une femme altière, évaporée et acariâtre. « A peine, dit un historien du temps, Glaber « Raoul, cette nouvelle reine parut-elle à la cour, qu'au lieu « de cette aimable modestie, de cette gravité de mœurs qui y « régnaient et qui faisaient le caractère du souverain et de la « nation, on ne vit plus que des courtisans étourdis, sans mœurs « et sans décence, des plaisirs vifs et bruyants, des farceurs de « toute espèce, des danseurs, un luxe extraordinaire dans les « habits et les équipages, qui répondaient, par leur singularité « et leur bizarrerie, à la conduite de ceux qui s'en paraient ; « cela passa jusqu'aux armes, aux bottines, aux hauts-de-chaus- « ses, aux enharnachements des chevaux mêmes. » Plus loin, Glaber Raoul fait remarquer, avec un accent d'indignation, que « ceux que la reine Constance amena à la cour avaient « la tête à moitié rasée et étaient sans barbe, semblables en cela « à des histrions ou à des bateleurs (1). »

Le palais construit à Étampes par la reine Constance dans la nouvelle ville fut nommé *palais des Quatre-Tours*, à cause des tourelles qui ornaient les quatre coins de son enceinte. C'est dans ce palais que vinrent habiter Philippe I^{er}, Louis le Gros, Louis VII, la reine Blanche et d'autres monarques, charmés, comme Robert, de la beauté de ce séjour.

L'historien Helgand nous apprend encore que le pieux Robert fit bâtir dans Étampes-le-Châtel l'un des monuments les plus intéressants de cette cité, l'église Notre-Dame, couronnée, comme l'église de l'abbaye de Saint-Denis, de créneaux qui lui donnent l'aspect d'une forteresse. Ce monarque fit encore construire deux autres églises très-rapprochées l'une de l'autre : Saint-Basile, monument encore imparfait, bien qu'on y ait travaillé jusqu'en 1559, ainsi que l'atteste un médaillon que l'on voit encore dans un coin de la façade extérieure du chœur, et qui porte ces mots : *Faciât Deus ut perficiat, anno 1559*. L'église Saint-Gilles, située sur la place où se tient le marché de la ville, date aussi du règne de Robert. Nous avons remarqué dans la nef une épitaphe dont la naïveté nous a frappé ; nous la transcrivons comme un monument de logique du dix-septième siècle :

« Icy repose Jeanne Desforges, vivante *fille* d'Alexis Des-
« forges et de Jeanne Regnard, ses *père et mère*, laquelle dé-
« céda le 20 octobre 1686. *Elle pouvoit espérer une plus longue*
« *vie, si le sort n'en eût arrêté le cours.* » On voit que la famille

(1) Donc il était d'usage en France de porter une longue barbe depuis Clovis et pendant les dix premiers siècles ; cela dura jusqu'au temps de Louis VII. A dater du règne de ce prince jusqu'à François I^{er}, nos rois se rasèrent ; François I^{er}, obligé de quitter ses cheveux par une plaie qu'il reçut accidentellement à la tête, laissa croître sa barbe ; on la porta large et en éventail jusqu'à Louis XIII, qui n'eut plus qu'une royale. Louis XIV, lui aussi, porta la royale, mais dans sa jeunesse seulement. Les mentons contemporains prouvent que nous sommes revenus aux ornements barbus de l'an 400 et tant, et qu'on a raison de représenter la mode sous l'emblème d'un serpent qui se mord la queue.

de M. de La Palisse a toujours eu de nombreuses ramifications.

En 1150, sous le règne de Louis le Gros, on assembla dans la ville d'Étampes un concile de tous les prélats du royaume, pour décider, dans les dissensions de l'Église de Rome, entre les papes Anaclet II et Innocent III, élus en même temps, et appelés au trône pontifical par deux partis ennemis. Saint Bernard, abbé de Clairvaux, dont le nom est si célèbre dans l'histoire ecclésiastique, présidait le concile, où l'illustre Abeillard vint siéger comme docteur. La parole puissante de Bernard proclama Innocent II seul pape légitime. Philippe et tout son royaume reconnurent alors pour légitime successeur de saint Pierre celui que venait de choisir le concile d'Étampes.

Louis VII avait résolu une seconde croisade, pour apaiser les remords qui le troublaient depuis l'incendie de Vitry et le massacre de ses habitants. Il convoqua une grande assemblée de prélats et de barons, chargés d'élire un régent du royaume. Cette assemblée mémorable se tint à Étampes, dans le château de la reine Constance, le 16 février 1147. L'abbé Suger dut à sa réputation générale d'habileté et de sagesse d'être élu régent. Sa modestie lui fit d'abord refuser de se charger de ce fardeau, dont il connaissait tout le poids ; il fallut un ordre du souverain pontife Eugène pour le forcer à accepter la régence qui le mit à la tête du royaume pendant la seconde croisade. On sait que ce régent fit refleurir la paix et la prospérité ; toute la France lui décerna, dans sa reconnaissance, le beau surnom de père de la patrie.

Sous le règne belliqueux de Philippe-Auguste, qui chassa si souvent de son royaume les juifs, dont les richesses emplissaient les coffres royaux, une vaste synagogue située à Étampes, rue de la Juiverie, fut détruite et reçut sur ses fondations l'église de Sainte-Croix. Quelques fragments de chapiteaux sont aujourd'hui les seuls restes de l'ancienne splendeur de cet édifice.

Le château d'Étampes était devenu, durant le règne de Philippe-Auguste, une prison, comme la plupart des édifices de ce genre à cette époque. Les habitants d'Étampes voyaient parfois amener captif dans ce château quelqu'un des fiers guerriers vaincus par les armes du roi. En 1194, lors de la guerre entre Philippe et Richard, roi d'Angleterre, Robert, comte de Leicester, fait prisonnier à l'attaque du fort de Léon, en Normandie, vint subir une dure captivité sous les épaisses voûtes du séjour bien-aimé de la reine Constance.

Bientôt Philippe-Auguste y fit renfermer sa propre femme, la reine Ingelburge, fille de Waldemar, roi de Danemark, qu'il avait épousée en 1190, après son retour de la Terre-Sainte. « Le « jour des épousailles, dit Mézeray, le roi conçut une si forte « aversion pour elle, qu'il ne put jamais se décider à la toucher. » Pourtant un chroniqueur contemporain, Guillaume de Cham-pagne, archevêque de Reims, trace de cette princesse le séduisant portrait ci-joint : « C'est une reine admirable par tous les « traits qui font une beauté, une princesse plus prudente que « Sara, plus sage que Rébecca, plus aimable que Rachel, plus « dévote qu'Anne, plus chaste que Suzanne, et pour ceux qui

« se connaissent en beauté, aussi belle qu'Hélène et d'un port « aussi beau que Polixène. » Mais on sait qu'en pareil cas les yeux d'un mari voient différemment des autres.

Philippe-Auguste ne put donc vaincre son dédain et son aversion pour Ingelburge; il la chassa de son palais, la répudia, prit une autre femme, Agnès de Méranie, et pour couper court aux plaintes et aux réclamations de la malheureuse épouse délaissée, il l'envoya sous les verrous du château d'Étampes. Ingelburge y passa plusieurs années. « C'est là, comme elle le « disait elle-même, qu'elle ne pouvait pas même voir les cieux, « auxquels elle élevait ses mains suppliantes, et où elle plaignait « le roi, en mangeant, sans l'accuser, le pain de la douleur. »

Bientôt le sort de cette reine infortunée excita une pitié générale; la cour de Rome intervint et lança une excommunication contre le roi. L'intrépide Philippe-Auguste, qui s'était mesuré avec Richard Cœur-de-Lion, ne voulut pas reculer devant un pape; mais il ne tarda pas à se convaincre qu'alors la crosse papale était plus redoutable que la meilleure épée; il céda donc à la fin, et se soumit, suivant la décision d'Innocent III, à porter la question du divorce à un tribunal ecclésiastique qui siégerait à Soissons, et qui serait composé de deux légats du pape, des prélats du royaume ainsi que des parents de la reine, pour défendre sa cause. « Philippe-Auguste « ayant, dit Mézeray, eu vent qu'il y aurait condamnation « contre lui, s'en alla prendre un matin Ingelburge à son logis, « et, la montant en croupe derrière lui, l'emmena où il lui plut, « faisant dire au légat que ce n'était pas la peine de juger si le « divorce qu'il avait fait était bon ou mauvais, puisqu'il la re- « connaissait et la voulait avoir pour épouse. » Philippe-Auguste devint-il dès lors un meilleur mari? l'histoire n'en dit rien, et il y a lieu d'en douter.

Blanche de Castille, mère de saint Louis, après avoir été

déchue de la régence, où l'avaient appelée plusieurs grands du royaume, reçut des mains de son fils la terre et seigneurie d'Étampes, qui cessa d'être dépendance directe de la couronne. Cette pieuse reine fonda à Étampes le couvent des Pères Cordeliers, et fit goûter à cette ville les douceurs d'une paix qui y ramena l'abondance et la prospérité. A la mort de cette princesse, le domaine d'Étampes retourna à la couronne et devint le douaire de Marguerite de Provence, femme de saint Louis; puis Étampes rentra sous l'autorité royale jusqu'à Philippe le Hardy, qui comprit ce domaine dans le riche apanage qu'il donna à son fils en le créant comte d'Évreux.

Ainsi Étampes eut ses seigneurs particuliers, et l'ère nouvelle qui s'ouvrit pour cette cité lui fit plus d'une fois regretter la domination royale.

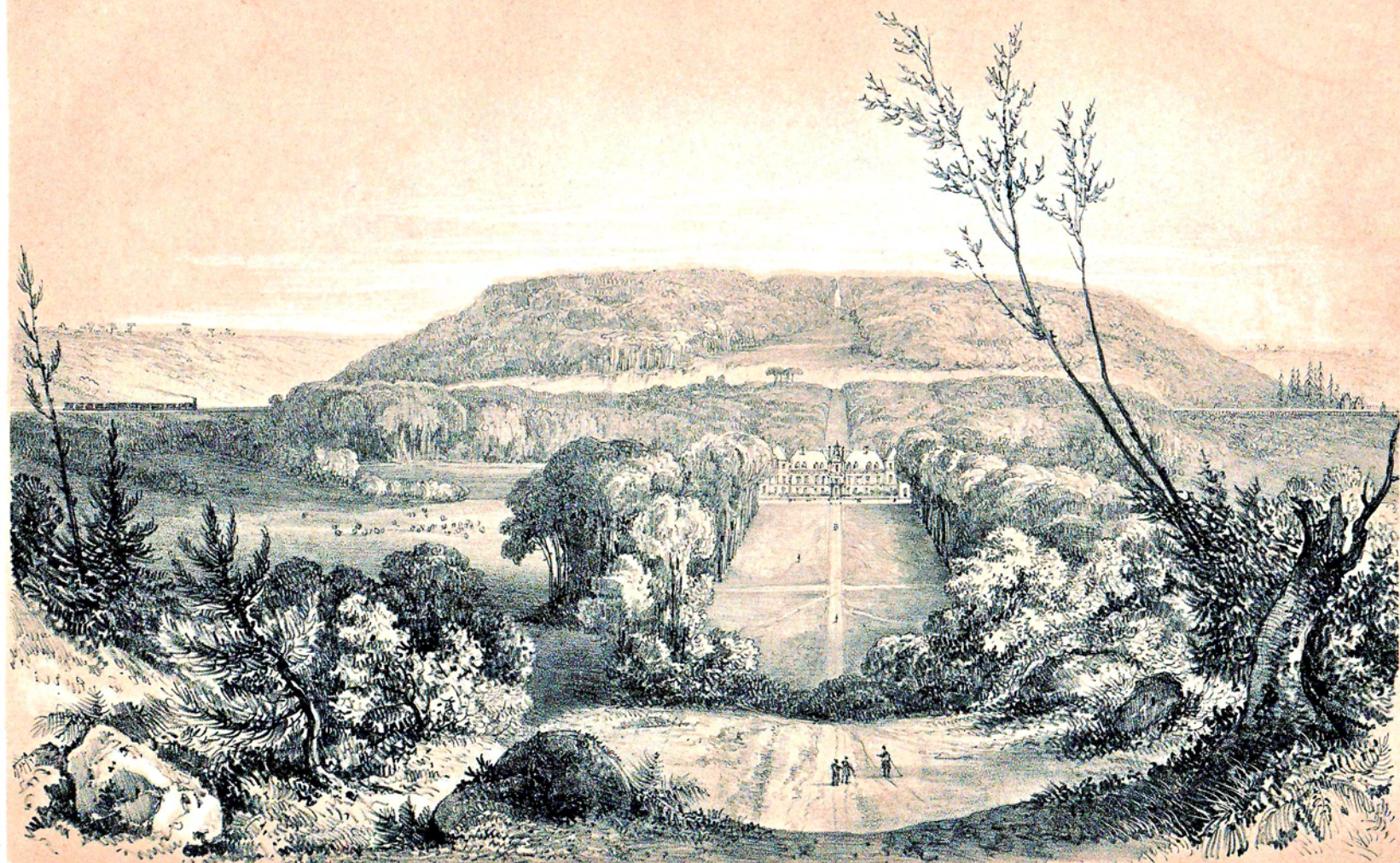
Sous le règne malheureux de Charles VI, au moment où la trop funeste Isabeau de Bavière appela à elle les Anglais, nos éternels ennemis, alors que la nation fut sur le point de succomber sous le poids de ses misères et de ses dissensions intestines, Étampes fut occupée par la faction d'Orléans, qui saccaqua et incendia la cité mérovingienne comme avaient fait jadis les hordes sauvages de Rollon. La ville, reprise par le dauphin, embrassa avec ce jeune prince le parti bourguignon.

Pendant ces guerres civiles, un soldat nommé *Boutefeu*, nom prédestiné, dit un historien, inventa à Étampes les fusées d'artifice, dont il fit l'essai devant les princes du sang, qui se trouvaient alors dans la ville.

Telles furent les annales d'Étampes jusqu'au seizième siècle. L'histoire de cette cité prend désormais une face nouvelle; aux sombres récits de guerres, de meurtres, de cachots, de dévastation et d'incendie, succèdent le bruit des propos galants et l'éclat des fêtes. Nous sommes arrivés au règne du brillant François I^{er} et de sa belle maîtresse la duchesse d'Étampes.



REMISE POLYCONALE ET ATELIERS A ÉTAMPES.



Dessiné d'après nature et Lithé par Champin.

Imp. RiGO Frères et C^{ie}

PASSAGE du Chemin de Fer à travers le Parc de M^{ENIL} VOISIN près LARDY.

DE MESNIL-VOISIN

BOURAY, village à 42 kilomètres de Paris et 16 kilomètres d'Étampes, est situé près de la rive droite de la Juine, et traversé par la route départementale qui conduit de la station de Lardy à la Ferté-Aleps. Entre ce village et Lardy se trouve une vaste propriété coupée par le chemin de fer. Depuis la station de Lardy les wagons parcourent une des courbes les plus rapides de la ligne de Paris à Orléans. Cette courbe n'a que mille mètres de rayon, et vient s'arrêter à l'entrée de la charmante vallée de la Juine.

On aperçoit alors, à gauche et à droite, un parc magnifique, dont les hautes futaies projettent leur ombrage sur le railway ; ce parc est celui de Mesnil-Voisin, qui n'a pas moins de 6 kilomètres de pourtour, et 170 hectares de superficie.

A l'entrée de ce beau domaine, au bas de cette riche vallée, s'élève, sur une terrasse, le château de Mesnil-Voisin, dont la construction remonte au seizième siècle. On l'appelait alors Mesnil-Cornuel, du nom d'une famille possédant la seigneurie de Lardy, de laquelle relevaient ce château et ses dépendances. Ce superbe manoir passa, depuis, aux mains du chancelier Voisin, et prit le nom de son nouveau propriétaire ; celui-ci le fit presque entièrement rebâtir en briques et en grès.

En face du château de Mesnil-Voisin, en traversant la vallée bordée par la rive droite de la Juine, on découvre le joli village de CERNY, situé près de la bifurcation des routes de la Ferté-Aleps à Étampes et à Arpajon. Cerny, où l'on compte environ huit cents habitants, est illustré par le château de Villiers, qui appartient aujourd'hui à M. le comte de Selve.

Ce château fut plusieurs fois détruit ou brûlé pendant nos guerres civiles. Vers l'an 1470, un étrange personnage vint prendre possession de ce domaine. Le nouveau seigneur affectait une mine haute et fière ; il portait un superbe justaucorps écarlate rayé d'argent, une casaque à mahoîtres de drap d'or à

dessins noirs ; sur sa poitrine s'étaient des armoiries brodées de vives couleurs : un chevron accompagné en pointe d'un daim passant. L'écusson était accosté, à droite, d'un rameau d'olivier ; à gauche, d'une corne de daim. Ses valets le saluaient du titre de comte. Cependant, sous cette enveloppe splendide et sous ces grands airs, perçaient la gaucherie et la bassesse du parvenu ; au premier coup d'œil on voyait sur son visage l'arrogance ; au second, la ruse. Les bons villageois de Cerny s'inclinaient humblement devant lui, mais leurs hommages étaient dictés par la crainte, non par le respect, et il s'y mêlait secrètement un sentiment de mépris et de dégoût. Ce personnage n'était autre que *maître Olivier*, le terrible Figaro qui joua un si grand rôle dans la longue et sanglante comédie de Louis XI. Ce trop fameux barbier du roi avait trois noms : à la cour, on l'appelait poliment Olivier le Daim ; parmi le peuple, Olivier le Diable ; il s'appelait de son vrai nom Olivier le Mauvais.

Louis XI (1), ce composé du renard et du tigre, eut toujours soin, comme on sait, de choisir pour instruments de sa politique perfide et sanguinaire les êtres les plus bas et les plus dégradés. Tristan l'Hermite et Olivier le Daim devinrent ses *compères* et l'assistèrent dans les trames odieuses, les exécutions, les assassi-

(1) Voici le portrait que Walter Scott trace de ce monarque dans l'introduction de *Quentin Durward* : « Louis XI fut à la tête de ceux qui, les premiers, ridiculisèrent et délaissèrent les principes d'abnégation et de loyauté qui constituaient la base de la Chevalerie. Ce monarque était d'un caractère si franchement égoïste, si incapable d'entretenir aucune pensée qui ne se rattachât pas à son ambition, à sa cupidité, à son désir des jouissances personnelles, qu'il semble presque une incarnation du diable lui-même, auquel on aurait permis de faire de son mieux pour corrompre nos idées d'honneur dans leur source la plus pure. »

Tout le monde connaît ses superstitieuses dévotions au milieu de ses crimes ; on sait que, dans l'espoir de se la rendre complètement favorable, il en vint à nommer la sainte Vierge Marie Comtesse et colonel de ses gardes.

nats, les empoisonnements qui constituaient ce que Brantôme appelle la *gentille industrie* du roi. En prenant ses favoris au sein de la servilité et de l'abjection, Louis XI n'avait pas seulement pour but de s'assurer des séides dociles, il voulait encore se donner le plaisir de pouvoir satisfaire sur eux la taquinerie et la méchanceté formant le fond de son caractère. Semblable à ces maîtres hargneux qui, lorsqu'ils ne trouvent pas l'occasion de lancer leur boule-dogue contre les autres, rossent et agacent l'animal par manière de passe-temps, Louis, quand ses dignes favoris ne servaient pas à l'accomplissement d'une œuvre de sang ou de trahison, se plaisait à les tourmenter eux-mêmes. C'est ainsi qu'il fit enfermer La Balue dans une des affreuses cages de fer de son invention qu'il appelait ses *fillettes*; c'est ainsi qu'il accablait de quolibets grossiers, de sarcasmes amers, Tristan l'Hermite et Olivier le Daim, se plaisant souvent à leur répéter qu'après sa mort, ils seraient certainement pendus; ce qui, en effet, ne leur manqua pas.

Ce monarque, qui joignait à tant d'autres vices une avarice sordide, ne se montrait généreux que dans deux cas : lorsqu'il s'agissait de sa santé ou de salaires de bourreaux. A la moindre indisposition, son médecin, Jacques Coictier, en obtenait toutes les grâces, tout l'argent qu'il demandait. Henriet Cousin, exécuteur des hautes-œuvres, ayant réclamé la somme de soixante sols parisis pour remettre en état sa vieille épée, qui s'était éclatée et ébréchée en tranchant la tête de messire Louis de Luxembourg, le roi s'écria : « J'ordonne la somme de grand cœur : voilà des dépenses où je ne regarde pas. Je n'ai jamais regretté cet argent-là. »

De même Olivier le Daim fut comblé de faveurs à raison des meurtres juridiques ou des ténébreuses machinations auxquels il servait. Il fut nommé successivement barbier du roi, garde du châtel du pont de Saint-Cloud, concierge du bois de Vincennes, capitaine du château de Loches, gouverneur de Saint-Quentin, capitaine du pont de Meulan avec titre de comte et armoiries, enfin ambassadeur à Gand près de la reine Marie. Entre autres largesses, le royal *compère* d'Olivier lui fit don du château et de la seigneurie de Villiers. Avant de mourir, Louis XI le recommanda très expressément à son successeur; mais la haine et l'indignation publiques se soulevèrent si violemment contre le misérable, qu'il finit par être livré au gibet.

Deux ans environ après son supplice, les parents d'Olivier le Daim, qui, grâce à lui, avaient acquis une certaine position, obtinrent du roi Charles VIII la permission d'enlever son corps du hideux charnier de Montfaucon, et ils lui donnèrent la sépulture dans l'église de Saint-Laurent.

Dans les dépendances du château se trouvent les ruines de l'abbaye de Villiers, antique monastère de femmes, appartenant à l'ordre de Cîteaux. Fondé vers l'an 1220, il fut enrichi des dons du roi saint Louis, de ceux des reines Blanche de Castille et Marguerite de Provence.

Après la mort de saint Louis, la reine Marguerite déposa dans le trésor de l'abbaye de Villiers l'anneau du roi, sur lequel

ce prince avait fait graver : *Dieu, France et Marguerite*. Le bon roi disait, en montrant cet anneau à sa femme : « *Hors cet anel n'ai point d'amour*; » bel exemple de tendresse conjugale que l'histoire a conservé, et qui a fourni à Jacob le sujet d'un charmant tableau, très-heureusement reproduit dans ces derniers temps par la lithographie.

L'historien Claude-François Ménéstrier dit avoir vu dans l'église de cette abbaye, en 1682, le tombeau d'Agnès ou Anne de Russie, femme de Henri I^{er}, roi de France, et fille de Ladislas I^{er}, empereur de Russie. « On y lisait encore, dit-il, cette « inscription : *Hic jacet Domina Agnès, uxor quondam Henrici regis*. » A la mort de Henri I^{er}, cette princesse épousa Raoul, comte de Crépy, bien que ce dernier eût déjà une femme. La cour de Rome, suivant l'habitude qu'elle avait prise alors de se porter gardienne scrupuleuse des lois matrimoniales, lança une bulle d'excommunication contre le chevalier bigame. Raoul n'en continua pas moins de vivre avec la reine, et mourut au bout de quelques années. Anne, revêtue des habits de deuil de l'excommunié, retourna en Russie auprès de son père Ladislas I^{er}, qui fut canonisé par le pape Célestin III. Cette princesse revint en France, où elle mourut dans l'abbaye de Villiers, s'il faut en croire l'historien Ménéstrier.

La FERTÉ-ALEPS ou ALAIS, chef-lieu de canton, renfermant une population de 8,600 habitants, est située sur la rive droite de la rivière d'Essonne, à 4 kilomètres de Mesnil-Voisin. La Ferté-Aleps, nommée autrefois la *Ferté-Beaudoin*, était jadis une place forte. Les chroniques parlent d'un formidable château féodal qui dominait la place et qui servait de prison d'État. C'est ici l'occasion de remarquer que tous les anciens castels ou autres monuments se distinguaient par cette spécialité de geôles et de cachots. Écoutons Victor Hugo dans une de ses belles pages de *Notre-Dame de Paris* : « Au Moyen-Age, quand un édifice était complet — et il y en avait presque autant dans la terre que dehors, à moins d'être bâti sur pilotis, comme Notre-Dame, — un palais, un château, une forteresse, une église, avaient toujours un double fond. Dans les cathédrales, c'était en quelque sorte une autre cathédrale souterraine, basse, obscure, mystérieuse, aveugle et muette, sous la nef supérieure, qui regorgeait de lumière et retentissait d'orgues et de cloches jour et nuit; quelquefois c'était un sépulcre. Dans les palais, dans les bastilles, c'était une prison, quelquefois aussi un sépulcre, quelquefois les deux ensemble. Les caves d'un édifice étaient un autre édifice où l'on descendait au lieu de monter, et qui appliquait ses étages souterrains sous le monceau d'étages extérieurs du monument, comme ces forêts et ces montagnes qui se renversent dans l'eau miroitante d'un lac au-dessous des forêts et des montagnes du bord.

« Les étages des prisons souterraines, en s'enfonçant dans le sol, allaient se rétrécissant et s'assombrissant : c'étaient autant de zones où s'échelonnaient toutes les nuances de l'horreur. Dante n'a rien pu trouver de mieux pour son enfer.

Ces entonnoirs de cachots aboutissaient d'ordinaire à un cul de basse-fosse à fond de cuve, où Dante a mis Satan, où la société mettait le condamné à mort. Une fois une misérable existence enterrée là, adieu le jour, l'air, la vie, *ogni speranza*; elle n'en sortait que pour le gibet ou le bûcher. Quelquefois elle y pourrissait; la justice humaine appelait cela *oublier*. Entre les hommes et lui, le condamné sentait peser sur sa tête un entassement de pierres et de géôliers; et la prison tout entière, la massive bastille, n'était plus qu'une énorme serrure compliquée qui le cadenassait hors du monde vivant. »

Au commencement du douzième siècle, le château de la Ferté-Alais était occupé par Guy, dit le Roux de Rochefort, et par son fils aîné, Hugues de Crécy, véritables types de ces barons féroces et pillards qui donnèrent jadis lieu à la légende populaire de Robert le Diable. Ils désolèrent pendant longtemps le pays d'Étampes. En 1108, le roi de France Louis le Gros fut forcé de venir en personne mettre le siège devant ce repaire de brigandages féodaux, et finit par s'en rendre maître.

Parmi les châteaux qui avoisinent le parc, reproduit par l'habile et consciencieux crayon de notre dessinateur M. Champin, on distingue le château du Vignay, où mourut l'illustre chancelier Michel de L'Hospital, dont le tombeau, transporté au musée des Petits-Augustins, a été replacé dans l'église de Champmotteux en 1818.

M. le procureur-général Dupin, dans la séance de rentrée de la Cour de cassation, en 1836, a rempli son discours presque entier du récit d'un pèlerinage qu'il venait de faire au dernier asile du chancelier de L'Hospital. Après avoir raconté que le château du Vignay fut le séjour de ce grand homme alors qu'il se fut retiré du monde, et décrit la vie calme et studieuse qu'il menait dans ce nouveau *Tusculum*, l'orateur s'exprime ainsi :

« C'est à Vignay que L'Hospital est mort, le 13 mars 1573, après avoir échappé l'année précédente au massacre de la Saint-Barthélemy; son corps fut inhumé dans l'église paroissiale du village de Champmotteux. Un modeste tombeau lui fut élevé par sa veuve et ses petits-enfants dans une chapelle latérale : c'était un cénotaphe surmonté d'une table de marbre noir, sur lequel reposait l'image du chancelier, en robe, avec sa longue barbe, telle qu'il la portait dans les derniers temps. En face, du côté gauche, était une statue de saint Michel, patron de L'Hospital, terrassant le dragon, symbole de la violence et de l'injustice.

« Ce monument, objet de la vénération publique, avait subsisté sans altération jusqu'en 1793. A cette époque, trop semblable à celle où L'Hospital avait vécu, il fut l'objet d'une odieuse profanation. Une troupe de furieux étrangers à la commune y fut envoyée par le Comité révolutionnaire, avec la mission de renverser le tombeau de L'Hospital, qualifié d'*aristocrate*....

« En 1795, la République ayant rendu justice au vieux chancelier, le Directoire eut l'idée de lui décerner les honneurs

du Panthéon. Des commissaires furent envoyés sur les lieux : mais ils constatèrent que le tombeau n'était plus transportable.

« En 1818, M. de Bizemont, alors propriétaire du Vignay, fit rechercher avec soin les débris du tombeau qui étaient demeurés ensevelis sous les décombres. La tête entière et une partie de la statue furent retrouvées; la table de marbre avait été renversée sans trop se briser, et il fut possible de restaurer la figure et de rétablir le tombeau sur trois faces, à peu près tels qu'ils étaient originairement.

« Une souscription ouverte par M. d'Aubernon, préfet de Seine-et-Oise, fut bientôt remplie. Un habile sculpteur, M. Marochetti, et M. Bonnet, architecte, agirent de concert pour réparer à la fois l'église et le tombeau avec ses accessoires.

« Le 30 octobre, le préfet, le général Lawœstine et le Conseil de révision se rendirent au modeste château dont l'œil cherche avidement cette seconde porte que L'Hospital voulait qu'on ouvrit aux gens de la Saint-Barthélemy; elles existent encore toutes deux....

« Parmi les salles basses, on retrouve cette salle à manger témoin de la frugalité du chancelier, où le maréchal Strozzi et Brantôme, qui raconte le fait, le trouvèrent dînant avec du *bouilli seulement*; car, dit l'historien, c'était son *ordinaire pour les dîners*. On peut se faire une idée de la simplicité de sa vaisselle, lorsqu'on lit dans une épître qu'il écrivait à l'un de ses amis qu'il invitait à dîner : « Le service ne sera point rustique; « vous verrez *une salière d'argent* que ma femme a rapportée de « la ville, et qu'elle y reporterait de nouveau si je pouvais y retourner. »

« Dans le salon, pièce assez vaste, est toujours demeuré (chose bien rare après plus de deux siècles et demi d'intervalle, et quand une maison est sortie de la famille pour aller à des étrangers) le portrait original de Michel de L'Hospital, en robe noire, la main appuyée sur une boîte fleurdéliée contenant le sceau de l'État. Le vertueux Malesherbes, dont le château est peu éloigné, et qui, chaque année, venait à pied au Vignay, pour rendre sa visite au chancelier de L'Hospital, reconnut cette boîte, et dit que c'était encore la même qui servait au même usage en 1789....

« Fatale destinée des grands hommes! il semble que leur race, comme épuisée en eux, ne puisse vivre ni les continuer! Un des marbres placés sur la tombe de L'Hospital atteste que ce monument lui fut élevé par sa fille, alors mère de *neuf enfants*! Et au jour des secondes funérailles du chancelier, au milieu d'un si grand nombre de spectateurs, il ne s'est pas trouvé une seule personne qui se rattachât à sa famille! »

Le château de Mesnil-Voisin, qui est situé parallèlement au château du Vignay, appartient aujourd'hui à M. le comte de Choiseul-Praslin, dont le père, M. le duc de Choiseul-Praslin, occupe une place honorable dans l'histoire contemporaine.

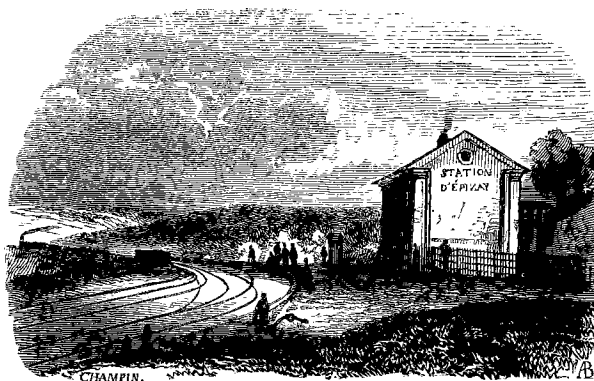
Le duc de Choiseul-Praslin, né en 1756, fut un de ces grands seigneurs qui firent abnégation de leurs privilèges nobiliaires

PARIS-ORLÉANS.

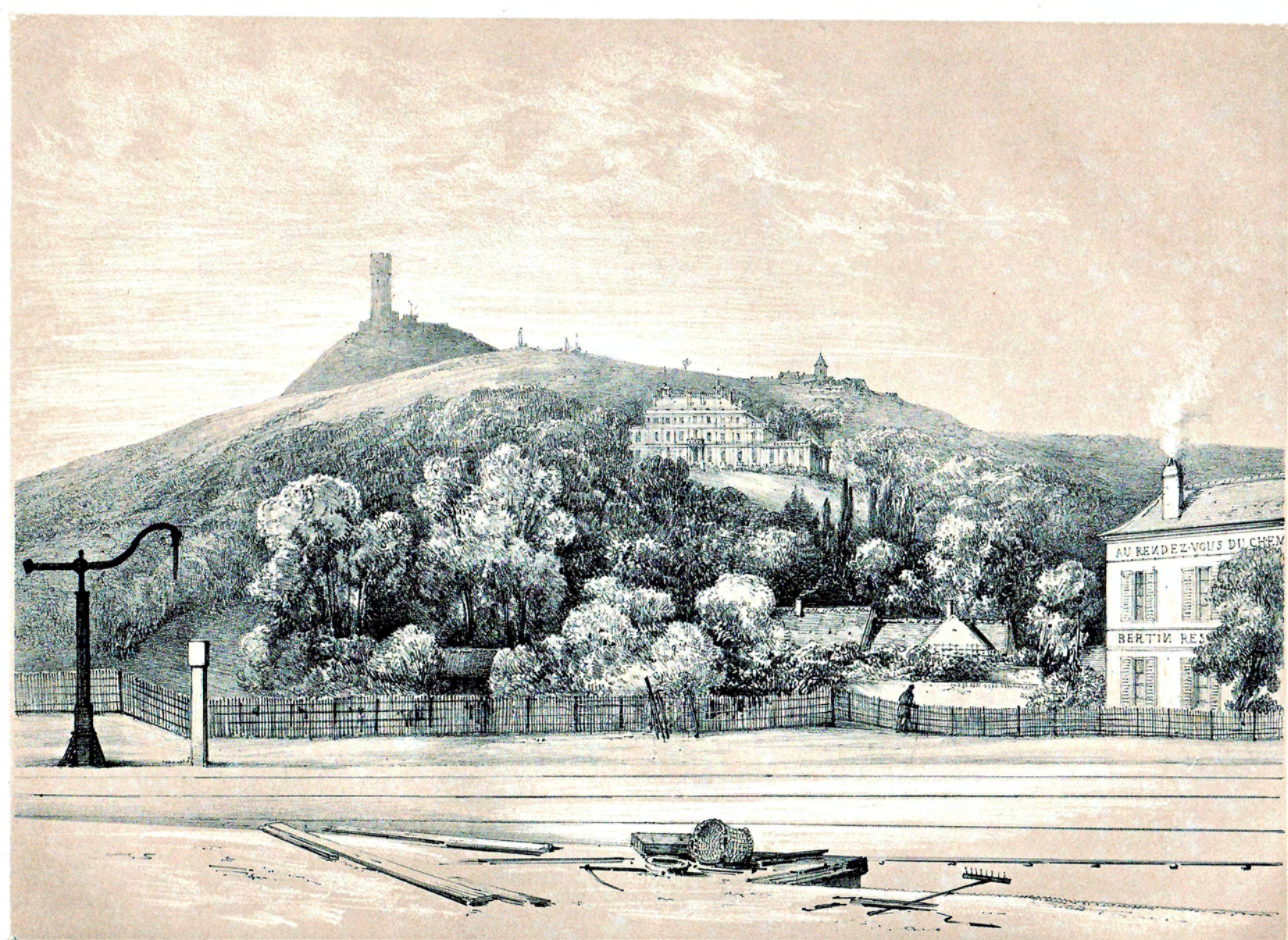
et de leurs préjugés de caste, pour s'associer au grand mouvement régénérateur de 89. Député aux États-Généraux par la noblesse de la sénéchaussée d'Angers, il vota pour toutes les réformes sociales et législatives sanctionnées par l'Assemblée constituante. Proscrit et incarcéré comme suspect en 1793, le duc de Choiseul-Praslin reparut sur la scène politique après le 18 brumaire. Napoléon le nomma sénateur, commandeur de la Légion-d'Honneur, puis comte de l'Empire. Le duc de Choiseul-Praslin mourut en 1808.

Après avoir quitté le parc de Mesnil-Voisin et côtoyé Lardy, le railway passe au pied d'un coteau semé de rochers séculaires, entre les fissures desquels on voit percer quelques arbres rabougris. Leur monotone et sévère aspect forme un contraste vigoureux avec la riante vallée de la Juine, dont la voie de fer les sépare.

L'une de ces pointes de rochers (*voir la gravure sur bois*) avance sa tête altière jusque sur le railway, et forme un monolithe d'un aspect imposant et pittoresque.



STATION D'ÉPINAY.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp. Rigô Frères et C^{ie}

S^t MICHEL-SUR-ORGE.

Vue prise de la Station.

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

TROISIÈME STATION DE PARIS A ORLÉANS

Ce village, situé à 28 kilomètres de Paris, n'a rien de remarquable, si ce n'est la station qui y est établie et le puits artésien qu'on y a creusé à gauche du railway, pour renouveler l'eau de la locomotive. Ce puits a 100 mètres de profondeur, et l'eau s'élève jusqu'à une hauteur de 25 mètres au-dessus du sol.

Le voyageur a le temps de descendre de wagon pendant la halte du convoi ; alors s'offre à ses regards un des plus jolis points de vue des environs de Paris. A droite et au-dessus du village de Saint-Michel, l'imposante tour de Montlhéry domine la plaine et tout le pays d'alentour. A l'aspect de cet antique monument, l'un des plus renommés parmi ceux de l'Ile-de-France, les souvenirs historiques viennent en foule se présenter à la pensée. Le trouvère Adnès, dans son roman de *Berthe aux grands pieds*, cite ce vieux témoin de la puissance des hauts barons du Moyen-Age, et La Fontaine se plaint de son cocher, qui, plus amateur d'un bon gîte que d'une belle ruine, ne lui a pas donné le temps de la visiter. Enfin, on se rapelle les vers du *Lutrin*, par lesquels Boileau commence le chant troisième de cette burlesque épopée :

- « Mais la Nuit aussitôt de ses ailes affreuses,
- « Couvre des Bourguignons les campagnes vineuses,
- « Revole vers Paris, et hâtant son retour,
- « Déjà de Montlhéry voit la fameuse tour.
- « Ses murs, dont le sommet se dérobe à la vue,
- « Sur la cime d'un roc s'allongent dans la nue,
- « Et présentant de loin leur objet ennuyeux,
- « Du passant qui le fuit semble suivre les yeux. »

La tradition du pays dit que Gannes, qui donna d'abord son nom à la tour de Montlhéry, était un redoutable baron possédant sept tours pareilles, aux environs de Paris; sept tours bâties il y a sept cents ans par sept frères ambitieux qui voulurent détrôner le roi de France, mais qui trouvèrent la mort au lieu

du trône. La tradition ajoute : « Un autre possesseur de cette tour fut le roi Geoffroy, qui immolait sur l'autel des druides une foule de victimes humaines aux mânes de son jeune fils. »

On trouve d'ailleurs dans l'histoire des preuves authentiques de l'ancienneté de Montlhéry, capitale du pays hurepoix. Les étymologistes donnent pour fondateur à cette vieille tour et au château qu'elle dominait, Létheric, fils unique de Salvart, comte de Dijon. Clotaire II, roi des Francs, éleva ce seigneur à la dignité de *premier forestier*, pour le récompenser de la bravoure qu'il avait déployée dans la guerre contre les Saxons. Bertould, duc des Saxons, s'était révolté contre le jeune Dagobert, roi de Neustrie, qui faillit perdre la vie en recevant un coup d'épée sur la tête; Clotaire II, son père, court en personne en Germanie pour châtier le rebelle Bertould. Les deux armées étaient en présence sur les deux rives du Vèsèr; Clotaire, insulté par Bertould et ses Saxons, pousse son cheval vers le fleuve, le traverse à la nage suivi de Létheric et des plus braves seigneurs neustriens, et court au duc des Saxons, qui cherchait un refuge au milieu de ses soldats. Clotaire l'atteint, lui abat la tête d'un seul coup, et, ayant fait mettre ce trophée sanglant au bout d'une pique, le montre aux Saxons en le faisant porter comme étendart; les soldats rebelles se soumettent, et jurent d'obéir au jeune roi qu'ils avaient demandé pour les gouverner.

On donne encore pour étymologie à Montlhéry les mots celtiques *Mont-le-heri*, qui signifiaient une montée rude et difficile.

Le plus ancien seigneur connu de Montlhéry est le fameux Bouchard 1^{er}, souche de l'illustre famille des Montmorency (1). Bouchard est cité dans les anciennes chroniques comme un des plus redoutables coupe-jarrets féodaux de l'époque. La nuit venue, il endossait sur ses membres velus une casaque d'écorces d'arbre,

(1) Voir les *Tourelles*, par Léon Gozlan.

s'armait d'une lance ou d'un bâton, et, se plaçant en embuscade, il guettait le chariot de vivres se rendant à la ville, la mule opulente de l'homme d'église ; à défaut, le simple piéton pour peu qu'il eût une allure aisée ; la villageoise, pour peu qu'elle fût jolie.

Bouchard ne voulait être ordinairement accompagné de personne pour mener à bien ses entreprises, que sauvaient d'une qualification injurieuse des prétextes de guerre. La légende rapporte qu'il s'était composé dans son manoir, grâce à ses expéditions, un singulier musée. Il y avait, dit-on, des chambres pleines de soutanes d'abbés, ce qu'il appelait plaisamment son concile ; des greniers encombrés de selles de chevaux, le long desquels il aimait à se promener comme dans un jardin de cuir et dans le Panthéon de sa gloire. Il avait encore des salles comblées de cornes élevées en trophées, en pyramides, provenant des bœufs sur lesquels il avait exécuté une *razzia*, comme disent aujourd'hui les bulletins d'Afrique ; mais sa plus riche, sa plus étincelante, sa plus ambitieuse pièce, sa salle du trône, était celle dite des *fers-à-cheval*. Aux quatre coins de cette salle étaient cloués du haut en bas, de long en large, des milliers de fers-à-cheval, rangés avec symétrie, autre souvenir de ses guet-apens nocturnes. Bouchard avait ainsi déroulé autour de lui une suite d'images commémoratives de ses conquêtes.

La structure de Bouchard répondait à l'idée qu'on pouvait s'en faire d'après de pareilles mœurs. Il était trapu, velu et fourbu, dit en maligne assonnance un moine chroniqueur ; sa force était prodigieuse, sa rapacité celle d'un loup, sa figure celle d'un sanglier. Il avait des tourbières de cils qui lui cachaient les yeux tant ils étaient fournis, et ses yeux étaient rouillés ; sa barbe était si atrocement mêlée, tressée, tordue, impénétrable au peigne, qu'on le désignait et qu'on le désigne encore, dans les arbres généalogiques des Montmorency, dont il est le tronc robuste, sous le nom de *Bouchard le Barbu* ou *Bouchard à la barbe torte*.

Ce terrible détrousseur fut, dit-on, converti grâce au zèle et aux exhortations d'un pieux abbé, ils s'amenda, fit pénitence, et mérita ainsi de faire souche des premiers barons chrétiens.

Malheureusement ses successeurs, les comtes de Montlhéry, à commencer par son second fils, Thibaut-File-Étoupe, imitèrent le commencement de sa vie plutôt que la fin. Ce manoir fut pendant des siècles un repaire de brigands qui désolèrent tout le pays environnant, un foyer de rébellions féodales qui donnèrent bien des soucis aux rois de France.

Sous Henri I^{er}, Guy de Montlhéry fonda le monastère de Longpont, où il se retira après la mort de sa femme Hodierne. On voit encore à Montlhéry une source qui porte le nom de *Fontaine de Dame Hodierne la Sainte*.

Montlhéry avait été, dès son origine, flanqué de redoutables tours. Disons à ce propos qu'il n'en était pas de même indistinctement de tous les anciens châteaux. Le droit d'élever des tours était un privilège, la localité déterminait leur hauteur. Plus le sol était uni, plus la tour s'allongeait sur de nombreux horizons afin de pouvoir les dominer autant que la vue, sans l'aide d'aucun instrument, pouvait le permettre. Si, au con-

traire, la fortification portait sur la crête d'une montagne, la tour, cessant d'être un observatoire pour devenir un objet de défense, se réduisait à des proportions analogues à son utilité. Beaucoup de causes modifiaient encore ces dispositions de tours par rapport aux accidents du terrain. Quand elles étaient en surplomb sur quelque rivière pour en défendre ou pour en protéger le passage, ou sur quelque gorge de montagne, détroit de pierre ouvrant une communication entre deux pays, alors, comme celle du château de Sainte-Marie, à l'entrée de la vallée de Bastan, dans les Pyrénées, elles s'exhaussaient indéfiniment, malgré la base culminante de leurs fondations. Non-seulement l'avantage d'avoir une ou plusieurs tours était subordonné au privilège préalable d'en élever, mais encore ce privilège fut, de règne en règne, moins facilement concédé par les rois. Avant Louis XI ils avaient appris, à la sueur d'une rude expérience, combien il était malaisé de se rendre maître d'un baron révolté dans sa tour. Après s'être emparé de celle de Montlhéry, Philippe I^{er} disait à son fils, auquel il en donna la garde : « Mon fils, garde bien cette tour qui tant de fois m'a travaillé, et que je me suis presque tant envieilli à combattre et assaillir. »

Les barons de Montlhéry, qui luttèrent contre Philippe I^{er}, étaient Milhau et Guy de Troussel son fils, dignes continuateurs de Bouchard I^{er}.

Une sentinelle, toujours placée au sommet de la tour élançée que surmontait le donjon, guettait le passage des voyageurs ou des marchands qui se rendaient de Paris à Orléans. Dès qu'il en paraissait, les pillards s'élançaient de leur donjon, et ceux que leur mauvaise étoile amenait sur cette route étaient dévalisés, pris ou massacrés. Cet état de choses ne pouvait être longtemps toléré aux portes de Paris.

Toutefois Philippe I^{er}, après avoir essayé de la force, crut devoir tenter un arrangement ; il maria un bâtard qu'il avait eu de Bertralde, comtesse d'Anjou, avec la fille de Guy-Troussel, à condition que le redoutable fort lui serait remis. « Ce fut un brigand substitué à un autre, » dit l'abbé Suger dans les *Grands Chroniques de France*. Philippe le Bâtard prit bientôt les mœurs du terroir et continua les exactions des comtes de Montlhéry. Quelques années plus tard, sous le règne de Louis VI, dit le Gros, Hugues de Crécy, sénéchal de France sous Philippe I^{er}, furieux de voir que le mariage de Louis VI avec sa sœur ne s'était pas accompli, forma une ligue de mécontents et porta partout le fer et le feu. Milon de Montlhéry, son cousin, à qui le roi avait donné le château de cette seigneurie après en avoir fait démolir les fortifications, à l'exception de la tour, et chassé Guy Troussel, qui s'était de nouveau révolté, Milon s'étant retiré de cette ligue, dans laquelle il s'était brusquement jeté, Hugues fit tous ses efforts pour l'y réengager. N'ayant pu y parvenir, il le surprit par trahison et le traîna captif de château en château, pieds et poings liés, ainsi qu'un malfaiteur. Bientôt, comme il ne savait plus où le garder sûrement, craignant que le roi ne vint le délivrer, n'osant le mettre en liberté dans l'appréhension qu'il ne se vengeât, Hugues fit étrangler, la nuit,

à Gometz, le malheureux Milon. Le meurtrier jeta ensuite par une fenêtre le cadavre de son cousin, pour faire croire que cet infortuné s'était tué lui-même en cherchant à se sauver. Le crime fut découvert; Louis le Gros vint aussitôt assiéger Gometz, et condamna Hugues à se justifier par un duel, comme c'était alors l'usage. Le lâche chevalier n'osa pas s'exposer au hasard du combat; il vint se jeter aux pieds du roi, lui remit sa terre, et entra dans l'ordre de Cluny pour y faire pénitence.

Olivier de Clisson, connétable de France, reçut du roi Charles VI le château de Montlhéry, où se tinrent des conférences pour la pacification des maisons d'Orléans et de Bourgogne. La faveur dont le connétable jouissait à la cour excita l'envie des grands seigneurs qui entouraient le trône. Des assassins, apostés sur le passage de Clisson, se jetèrent sur lui et le percèrent de cinquante coups de poignards et d'épées. Par miracle, aucune de ces blessures ne fut mortelle, et le connétable guérit en moins d'un mois.

Les meurtriers s'étaient réfugiés en Bretagne, d'où partait la conspiration; le roi se mit en marche pour forcer le duc à les lui livrer, ou pour le punir en cas de refus. Il traversait la forêt du Mans, le 5 août, sur les deux heures après midi et par une chaleur excessive, lorsqu'un homme de haute stature, hâve et décharné, les cheveux hérissés, le regard en feu, couvert de haillons, s'élance de derrière un arbre, se jette à la bride du cheval du roi, et lui crie d'un ton effroyable : « *Arrête, roi ! Où vas-tu ? tu es trahi !* » puis il disparaît dans la profondeur du bois.

A cette apparition, aux menaces du fantôme qui retentissent encore à ses oreilles, le roi frémit; sa tête, qui n'avait jamais été bien forte, se perd complètement. Dans son hallucination, se croyant entouré d'assassins, il fond, l'épée à la main, sur les gens de sa suite; tous se dispersent. Le monarque furieux frappe jusqu'à ce que son arme se brise entre ses mains; il avait tué quatre ou cinq hommes; ses forces s'épuisent, on le désarme, et on le transporte au Mans, lié sur un chariot.

Telle fut la cause du premier accès de démence dont fut atteint l'infortuné Charles VI, démence qui fut si funeste à la France, qu'elle livra aux mains de l'exécration Isabeau de Bavière, à toutes les horreurs de la guerre civile et de l'occupation anglaise.

C'est au pied de la tour de Montlhéry, si belle encore aujourd'hui dans sa décrépitude, que se dénoua cette ligue de princes du sang formée contre Louis XI, et dont les collisions, si peu provoquées dans l'intérêt du peuple, n'en reçurent pas moins la dénomination mensongère de *Guerre du bien public*.

Cette bataille fut pour Louis XI l'occasion de montrer que sa haine n'était passans courage. Il combattit, triompha, tomba de son cheval, tué entre ses jambes, et fut porté tout sanglant et tout victorieux dans un appartement de la tour. Ce jour-là, il est sûr qu'il ne fit mourir personne de la main du bourreau. Trois mille hommes étaient restés sur le champ de bataille de Montlhéry. Le traité de Conflans termina cette dispute de

bonne maison, prélude sans importance de la lutte bien autrement formidable dans laquelle entrèrent, contre Richelieu, les descendants de ces ducs révoltés. Il fallut s'y prendre à deux fois pour tuer messieurs les grands vassaux.

Sous la ligue le château de Montlhéry fut détruit, mais la tour fut respectée.

En 1603, un sieur de *Belle-Jambe* demanda à être autorisé à démolir les derniers murs d'enceinte de cette historique forteresse pour construire, avec les pierres arrachées, sa maison de Belle-Jambe, une petite coquette de maison où loger tous les *Belle-Jambe*, entre cour et jardin; ce qui fut permis à M. de *Belle-Jambe*. Cependant, comme les *Belle-Jambe* auraient été fort embarrassés de tant de pierres monstrueuses, on pria les *Belle-Jambe* de ne pas faire un tuyau de cheminée de salon avec la tour de Montlhéry, ce à quoi ils eurent la magnanimité de consentir.

Quelques années plus tard, en 1620, le cardinal de Richelieu se rendit adjudicataire de la seigneurie de Montlhéry; et, en 1629, Louis XIII la reprit et fit compter au cardinal 84,587 livres 16 sols pour remboursement de l'évaluation de ce noble domaine.

Ces sortes de contrats et d'échanges eurent lieu très-fréquemment entre Louis et son premier ministre. Mais le Cardinal avait toujours l'avantage du marché; car à mesure qu'il vendait ou cédait à son maître quelque propriété mobilière ou immobilière, il lui enlevait, à titre d'*épingles* sans doute, une portion de l'autorité royale. Ainsi, c'est après avoir fait don à Louis XIII du palais Cardinal, appelé depuis Palais-Royal, comme aussi de sa magnifique chapelle de diamants, de son grand buffet d'argent ciselé, pesant trois mille marcs, de son grand diamant, en forme de cœur, pesant plus de vingt carats, etc., qu'il dicta et fit accepter au faible Louis XIII les *règles de conduite* suivantes, qui sont demeurées comme un monument effrayant de l'empire qu'un homme peut arracher à force de temps, d'intrigues et d'audace :

- I. Un prince *doit* parfaitement aimer son premier ministre.
- II. Ne doit jamais changer son premier ministre.
- III. Doit lui dire toutes choses.
- IV. Lui donner accès près de sa personne.
- V. Lui donner une souveraine autorité sur le peuple.
- VI. De grandes sommes et de grands biens.
- VII. Un prince n'a pas de plus grand trésor que son premier ministre.
- VIII. Un prince ne doit pas ajouter foi à ce qu'on dit contre son premier ministre, ni se plaire à en entendre médire.
- IX. Un prince doit révéler à son premier ministre tout ce qu'on a dit contre lui, *quand même on aurait exigé du prince qu'il garderait le secret*.
- X. Un prince doit non-seulement préférer le bien de son État *mais son premier ministre à tous ses parents*.

Et Louis XIII ne se borna pas à accepter humblement ces prescriptions, dans lesquelles la domination ministérielle se ma-

nifestait avec tant d'insolence : il les apprit par cœur et les respecta, dit le père Joseph, « Comme les commandements de « Dieu et de l'Église. »

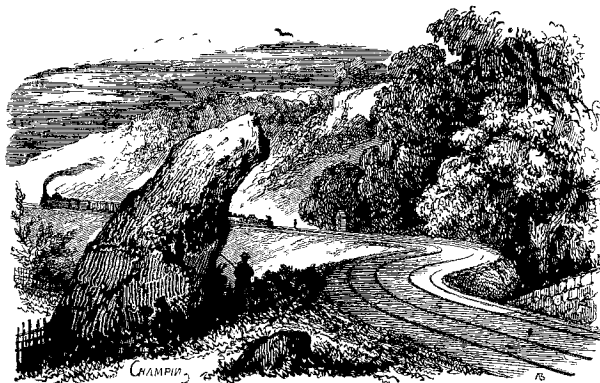
Louis XIII, voulant augmenter l'apanage de Gaston, son frère, lui fit don de la seigneurie de Montlhéry et de celle de Limours, qui, à la mort de Gaston, passèrent à sa veuve, Marguerite de Lorraine.

La famille de Noailles possède aujourd'hui ce que le temps, les *Belle-Jambe* et les guerres ont laissé de la forteresse de Montlhéry.

Un télégraphe, invention moderne s'il en fut, a été planté

au sommet de la vénérable tour, monument du onzième siècle. Le moyen de se livrer à ces rêveries du temps passé, si chères aux antiquaires, en présence des ficelles d'un télégraphe !

Entre la tour de Montlhéry et la station de Saint-Michel-sur-Orge, plusieurs parcs pittoresquement dessinés offrent des perspectives très-variées et de charmants points de vue. A l'extrémité de l'un de ces parcs, un magnifique château, appartenant à M. Paturle, pair de France, vient compléter l'ensemble de ce joli tableau. La façade de cet édifice, dont les étages sont graduellement rétrécis, est attribuée à Philibert Delorme, l'architecte des Tuileries.



ROCHE PRÈS DE LA BRIQUETERIE.



Dessiné d'après nature & lithé par Champin

Imp Rigo freres et C^{ie}

CHÂTEAU DE M^{re} LE C^{te} DE TALARD ,
à Chamarande

LE CHATEAU DE CHAMARANDE

A 43 KILOMÈTRES DE PARIS

Ainsi que l'a fait observer avec raison M. Léon Gozlan, dans ses *Tourelles*, la ruine des châteaux n'est pas l'œuvre exclusive de la révolution de 89. « Il n'est ni vrai ni juste, ajoute-t-il, d'attribuer à la colère seule du peuple une tâche d'anéantissement mûrement méditée, poursuivie sans interruption, pendant trois siècles, par la monarchie, en lutie corps à corps avec la féodalité. Quand le peuple souverain brûla les ponts-levis, il y avait longtemps déjà que les rois avaient nivelé les bastions. Richelieu ouvrit la brèche à Robespierre. Bien avant la Révolution, il n'était pas plus dans les mœurs d'élever des habitations fortifiées, qu'il n'entraît dans la constitution politique du royaume de les souffrir. La reddition des châteaux suivit la soumission des provinces. Ceux, en très-petit nombre, qui furent ravagés par une population dont le droit de représailles ne peut pas plus être aujourd'hui approuvé que contesté; ceux, en plus grand nombre, que la bande noire a passés au crible pour les convertir en plâtre, les uns et les autres, à quelques grandes exceptions près, n'étaient que des résidences seigneuriales, sans âge, sans époque, sans caractère dans leur architecture. A beaucoup d'égards, il n'y a de réellement regrettable que quelques fades plafonds, que quelques tapisseries fanées des Gobelins, et peut-être encore quelques parcs où les lapins abondaient déjà plus que les cerfs.

« Les châteaux-forts, les seuls, je présume, dont nos regrets se soucient, furent démolis par la suprême bande noire des rois Louis XI, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, et surtout par l'implacable révolutionnaire Richelieu, qui tua la tortue dans l'écaille, le seigneur dans la seigneurie. S'il lui plut d'en laisser quelques-uns pour modèles, ou plutôt comme exemple, au sommet de quelque montagne aiguë, entre deux gorges, au confluent d'une rivière, ceux-là existent encore, la Révolution les a respectés. Il faut donc établir une foule de distinctions né-

cessaires entre les constructions féodales et les maisons seigneuriales, toutes faussement confondues aujourd'hui sous le nom de châteaux. »

Le château de Chamarande appartient à la seconde catégorie dont nous venons de parler. C'est une magnifique maison de plaisance, située à la gauche du railway, à l'extrémité d'une belle avenue coupée par le chemin de fer, d'où le voyageur peut apercevoir ce beau domaine et cette demeure véritablement princière.

Elle fut construite, il y a deux siècles environ, par Mansard, le créateur de palais du grand roi, l'artiste aux idées grandioses, au style correct et sévère, qui est à l'architecture mignarde du dix-huitième siècle ce qu'est Corneille à Gentil-Bernard. Bâti en briques et en grès d'Étrechy, le château de Chamarande est entouré de larges fossés remplis d'eau vive, qui lui servent de ceinture; sa vaste cour est close par une haute grille en fer surmontée d'armoiries et d'ornements dorés. Nous avons déjà parlé de la belle avenue qui se prolonge jusqu'à la route royale. Le chevalier d'Ornaison, comte de Chamarande, qui fit construire ce château, ne négligea rien de ce qui pouvait en faire un domaine digne d'être honoré de la visite de Louis XIV. Le parc immense qui l'environne est planté d'après les plans et les dessins de Le Nôtre: une superbe futaie, des pièces d'eau magnifiques, des bassins et des cascades, des statues et de vastes allées, rappellent le parc de Versailles, dont le dessin a servi de modèle à un grand nombre de villas seigneuriales de l'époque.

Cette résidence appartient aujourd'hui à M. le comte de Talaru, pair de France, qui tient en tout temps, dit-on, dans une des salles de son château, douze lits prêts à recevoir les voyageurs qu'un accident empêcherait de continuer leur route.

Cette prévoyance est fort louable, sans doute; mais voici une ombre au tableau.

M. de Talaru a été, à ce qu'on assure, grandement offusqué de voir le chemin de fer passer devant son château ; mais qu'y faire ? Aujourd'hui la loi et l'intérêt public ne fléchissent pas devant le déplaisir d'un grand seigneur. M. le comte a voulu du moins interdire aux voyageurs en wagons la vue de son noble domaine ; en conséquence, il a fait détourner la chaussée, qui maintenant va en serpentant de la grande porte du château au pont servant de support au railway. Il a planté en outre, dans la partie concave de la chaussée, de grands arbres qui bientôt formeront un rideau impénétrable aux profanes regards.

Heureusement il n'est pas au pouvoir de M. le comte de lancer un interdit sur le crayon, et nous offrons au public, dans le dessin qui accompagne cette livraison, une vue de son manoir seigneurial, dût-il crier à la profanation.

Il y avait, sous Louis XVI, un comte de Talaru qui s'était fait une réputation par ses naïvetés. Il se présente un soir chez le maréchal de Biron, où se trouvaient quelques jeunes officiers aux gardes ; après les premiers compliments d'usage, le comte dit au maréchal qu'il était venu pour le prier d'accorder un emploi, dans son corps, à un jeune homme son parent, page de la reine, et ayant assez de fortune pour faire figure dans la maison du roi. « M. le comte, répondit le maréchal, dès qu'il est « votre parent, qu'il est page de la reine, et qu'il a de la fortune, il est bien fait... — Bien fait, M. le maréchal ! interrompit brusquement le comte ; il est fait à peindre. » On juge de l'éclat de rire des jeunes gens, et de la peine qu'eut le maréchal à se contenir lui-même.

Le même comte de Talaru est rencontré une autre fois sur l'escalier de Versailles par quelques courtisans qui lui demandent où il va. « A l'OEil-de-Bœuf, répondit-il. — Il n'y a per-
« sonne, et nous pouvons vous l'assurer, car nous en sortons.
« — C'est égal, répliqua le comte, j'entendrai toujours ce qu'on « y dit. »

TORFOU, village à deux kilomètres du château de Chamarande, à la droite du railway, est situé au milieu d'une belle plaine, et compte environ 500 habitants. Martin Franc, poète français sous Charles VII, fait mention de la forêt qui existait alors à Torfou.

La fondation de ce village paraît remonter au onzième siècle. On donne pour étymologie à son nom la présence en cet endroit d'un hêtre fort élevé dont le tronc était tordu. Le hêtre s'appelait alors *foug*, du mot latin *fagus*.

L'église n'a rien de remarquable, si ce n'est qu'elle est soutenue par une tour en pierre de grès qu'on aperçoit de fort loin ; c'est un des points dont Cassini a tiré des triangles pour sa carte de France. La seigneurie de Torfou appartenait autrefois aux religieuses de Montmartre, à qui Louis le Gros en avait fait donation.

Au commencement du dix-septième siècle, ce domaine seigneurial, ainsi que ceux de Boissy-sous-Saint-Yon et de Mau-

champs, était en possession d'un personnage triplement célèbre par son esprit, sa gloire militaire et ses galants triomphes ; nous voulons parler du maréchal de Bassompierre. C'est pour lui, dit-on, que le poète Chapelain inventa la métaphore des *myrtes unis aux lauriers*, union botanique dont on a tant abusé depuis.

Bassompierre était d'une illustre maison dont les domaines étaient situés entre la France et le Luxembourg ; la plupart des lieux de ce pays avaient alors un nom allemand et un nom français : *Betstein* était le nom allemand, et Bassompierre le nom français.

Bassompierre était tellement favorisé sous le rapport des agréments physiques et des dons de la fortune, il réussissait si constamment dans toutes ses entreprises, que l'on attribua, de son temps, un bonheur si extraordinaire à une influence magique. Voici, d'après Tallemant des Réaux, l'histoire qui courait sur le comte d'Angewieiller, le frère de sa mère : « On dit que le comte d'Angewieiller rencontra un jour, comme il revenait de la chasse, une fée couchée sur une couchette de bois bien travaillée selon le temps, dans une chambre qui était au-dessus de la porte du château d'Angewieiller ; c'était un lundi. Depuis, durant l'espace de quinze ans, la fée ne manquait pas de s'y rendre tous les lundis, et le comte l'y allait trouver. Il avait accoutumé de coucher sur ce portail quand il revenait tard de la chasse, ou qu'il y allait de grand matin et qu'il ne voulait pas réveiller sa femme ; car cela était loin du donjon. Enfin, la comtesse ayant remarqué que tous les lundis il couchait sans faute dans cette chambre, et qu'il ne manquait jamais d'aller à la chasse ce jour-là, quelque temps qu'il fit, elle voulut savoir ce que c'était ; et ayant fait faire une fausse clef, elle le surprit couché avec une belle femme ; ils étaient endormis. Elle se contenta d'ôter le couvre-chef de cette femme de dessus une chaise ; après l'avoir étendu sur le pied du lit, elle s'en alla sans faire aucun bruit. La fée se voyant découverte, dit au comte qu'elle ne pouvait plus le voir ni là ni ailleurs, et après avoir pleuré l'un et l'autre, elle lui dit que sa destinée l'obligeait de s'éloigner de lui de plus de cent lieues ; mais que, pour marque de son amour, elle lui donnait un gobelet, une cuiller et une bague, qu'il donnerait à trois filles qu'il avait, et qu'elles apporteraient tout bonheur dans les maisons dans lesquelles elles entreraient, tant qu'on y garderait ces gages ; que si quelqu'un dérobaient l'un de ces gages, tout malheur lui arriverait. »

Tallemant ajoute que la prédiction de la fée se réalisa ; que deux des filles du comte d'Angewieiller, qui se marièrent, l'une avec un seigneur de la maison de Croy, l'autre avec un comte de Salur, s'étant laissés dérober le gobelet et la bague, furent très-malheureuses, tandis que la mère de Bassompierre garda précieusement la cuiller. De là toutes les prospérités de son fils.

Le père de Bassompierre était grand ligueur ; M. de Guise l'appelait l'*ami du cœur*. Ce fut chez lui que la Ligue fut jurée entre les grands seigneurs.

Le jeune Bassompierre avait l'intention de s'engager au service d'Espagne; mais il fut si charmé de l'accueil que lui fit Henri IV, qu'il lui voua son cœur et son épée. Il était toujours à ses côtés sur le champ de bataille, et vivait avec le Béarnais sur le pied de l'amitié et de la plus grande familiarité; on en jugera par les deux traits suivants. Un soir qu'il jouait avec Henri IV, le roi s'aperçut qu'il y avait des demi-pistoles parmi les pistoles; Bassompierre lui dit : « Sire, c'est Votre Majesté qui les a voulu faire passer pour pistoles. — C'est vous, répondit le roi. » Bassompierre, les prenant alors, remet des pistoles à la place, puis va jeter les demi-pistoles aux pages et aux laquais, par la fenêtre. La reine dit sur cela : « Bassompierre fait le roi, et le roi fait Bassompierre. »

A son retour de l'ambassade de Madrid, il racontait qu'il avait fait son entrée sur une charmante petite mule : « Oh! la belle chose que c'était, s'écria Henri IV en riant, de voir un âne sur une mule! — Tout beau, sire! dit Bassompierre, c'est vous que je représentais. »

Bassompierre était cité comme le plus beau et le plus brillant cavalier de l'époque. Il éclipsait également tous les grands seigneurs de la cour par son luxe et sa magnificence. Au baptême de Louis XIII, il portait un habit de perles qui avait coûté la somme énorme, pour le temps, de 100,000 livres.

Plusieurs fois Bassompierre se trouva en rivalité amoureuse avec le *Vert-Galant*, notamment auprès de la belle demoiselle d'Enragues. Henri IV ne s'en fâchait pas; ce qui était d'autant plus méritoire, que d'ordinaire il ne luttait pas avec avantage contre un aussi redoutable rival.

La renommée de ce Joconde du dix-septième siècle était si généralement établie, que partout alors, même dans les villages et les campagnes, les jolis garçons et les séducteurs étaient appelés des *Bassompierre*.

Contrairement au proverbe, il n'était pas moins heureux au jeu qu'en amour; il gagnait régulièrement tous les ans cinquante mille écus à M. de Guise. Madame de Guise lui offrit un jour dix mille écus par an, à condition qu'il ne jouerait plus contre son mari; il répondit, comme le maître-d'hôtel du maréchal de Biron : « J'y perdrais trop. »

Nous avons déjà parlé de la vivacité de son esprit; Tallemant des Réaux remplit un chapitre tout entier de ses saillies, qui, pour le dire en passant, sont en général d'un genre un peu cru. Après la mort d'Henri IV, Bassompierre conserva sa liberté de langage; mais alors régnait sur la France le cardinal de Richelieu, qui entendait peu la plaisanterie. Il envoya le frondeur à la Bastille, et celui-ci y resta enfermé pendant douze ans; à cette époque, les bons mots coûtaient cher.

O vanité des gloires humaines! le beau, le brillant Bassompierre, adoré des plus belles dames de la cour et même des princesses, le modèle de l'élégance du courtisan, le guerrier tant de fois triomphant sur les champs de bataille, l'homme, en un mot, dont la vie fut si pleine d'éclat et de poésie, mourut d'une indigestion de melon; certes, c'est là une fin bien prosaïque!

Les recueils du temps racontent qu'un curé de Torfou, voulant complimenter Philippe V, alors que ce prince allait prendre possession de son royaume d'Espagne, se joignit avec son clergé au curé d'Arpajon. Cette petite ville, à quatre kilomètres de Torfou, s'appelait alors Châtres, avant d'être érigée en marquisat pour Louis de Saverne. Le curé d'Arpajon, portant la parole pour ses collègues des environs, adressa à Philippe V ce compliment tout à fait original :

« Sire, les longues harangues sont incommodés, et les harangueurs ennuyeux; ainsi, je me contenterai de vous chanter : »

« Tous les bourgeois de Châtres et ceux de Monthéry

« Mènent fort grande joie en vous voyant ici.

« Petit-fils de Louis, que Dieu vous accompagne,

« Et qu'un prince si bon,

« Don don,

« Cent ans et par de là,

« La la,

« Règne dedans l'Espagne. »

Le jeune monarque, enchanté du zèle chansonnier du pasteur, lui dit : « *Bis*; » celui-ci obéit et répéta son couplet avec plus de gaieté. Le roi lui fit donner en sa présence dix louis; le curé les ayant reçus, dit au prince : « *Bis*! » et le roi, trouvant le mot plaisant, ordonna qu'on doublât la somme.

Il serait à souhaiter que les modernes harangueurs officiels suivissent l'exemple du curé d'Arpajon. Le *Moniteur* en deviendrait certainement plus gai.

ARPAJON, situé au confluent de la Remarde et de l'Orge, changea, comme nous l'avons déjà dit, en 1720, son nom de Châtres contre celui qu'il porte maintenant. La manière dont Louis de Saverne s'y prit pour populariser le nouveau nom de son marquisat est plus que féodale : il faisait tout simplement assommer à coups de bâton ceux qui, sous l'empire de l'habitude, continuaient de prononcer le nom de Châtres. L'expédient réussit à graver dans la mémoire des vassaux du nouveau marquis le nom d'Arpajon, et le vieux nom fut enfin oublié. Ce moyen n'a pas été cité dans le *Traité de Mnémonique*; il nous semble pourtant assez efficace.

L'ancien château royal de Chanteloup a dépendu de la seigneurie de Châtres; c'était une maison de campagne de Philippe le Bel, que François I^{er}, en 1518, échangea contre le château des Tuileries, dont François de Neuville était alors propriétaire. Arpajon est à présent une jolie petite ville renfermant une population de 2,400 habitants.

SAINT-YON et BOISSY-SOUS-SAINT-YON sont deux villages très-anciens, situés entre Arpajon et la principale façade du château de Chamarande. Le second remonte au onzième siècle. Saint-Yon, bâti sur le versant d'une montagne, doit son origine, s'il faut en croire l'auteur de l'*Histoire du diocèse de Paris*, au tombeau de saint Æonius, ou saint Yon, qui fut martyrisé au troisième siècle

PARIS-ORLÉANS.

de l'ère vulgaire. Le concours des fidèles qui venaient visiter le tombeau donna naissance à ce village.

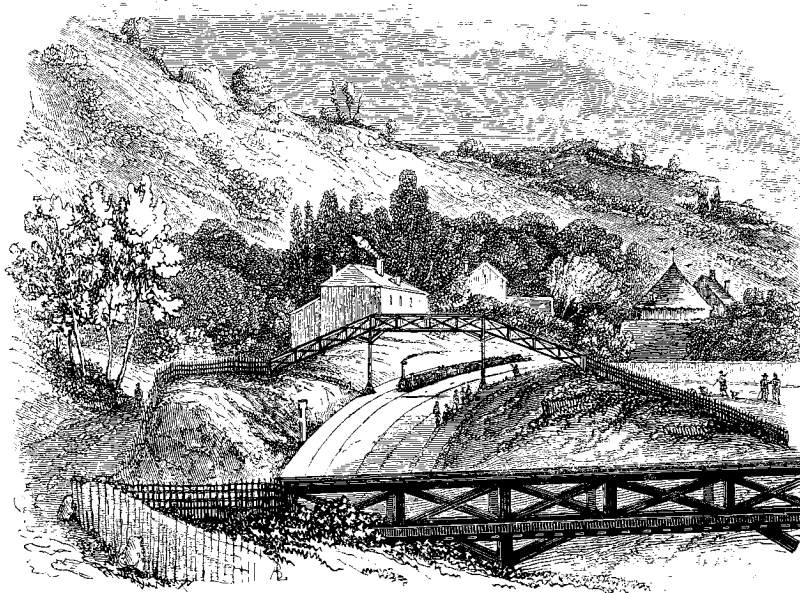
Le président de Lamoignon, seigneur de Baille, possédait la juridiction de Saint-Yon et de Boissy.

En 1416, le sire de Saint-Yon, attaché au duc de Bourgogne, possédait sur le sommet de la montagne une forteresse que le roi Charles VI fit démolir lors des troubles que les bouchers de Paris causèrent dans la capitale. Quelques-uns de ces révoltés

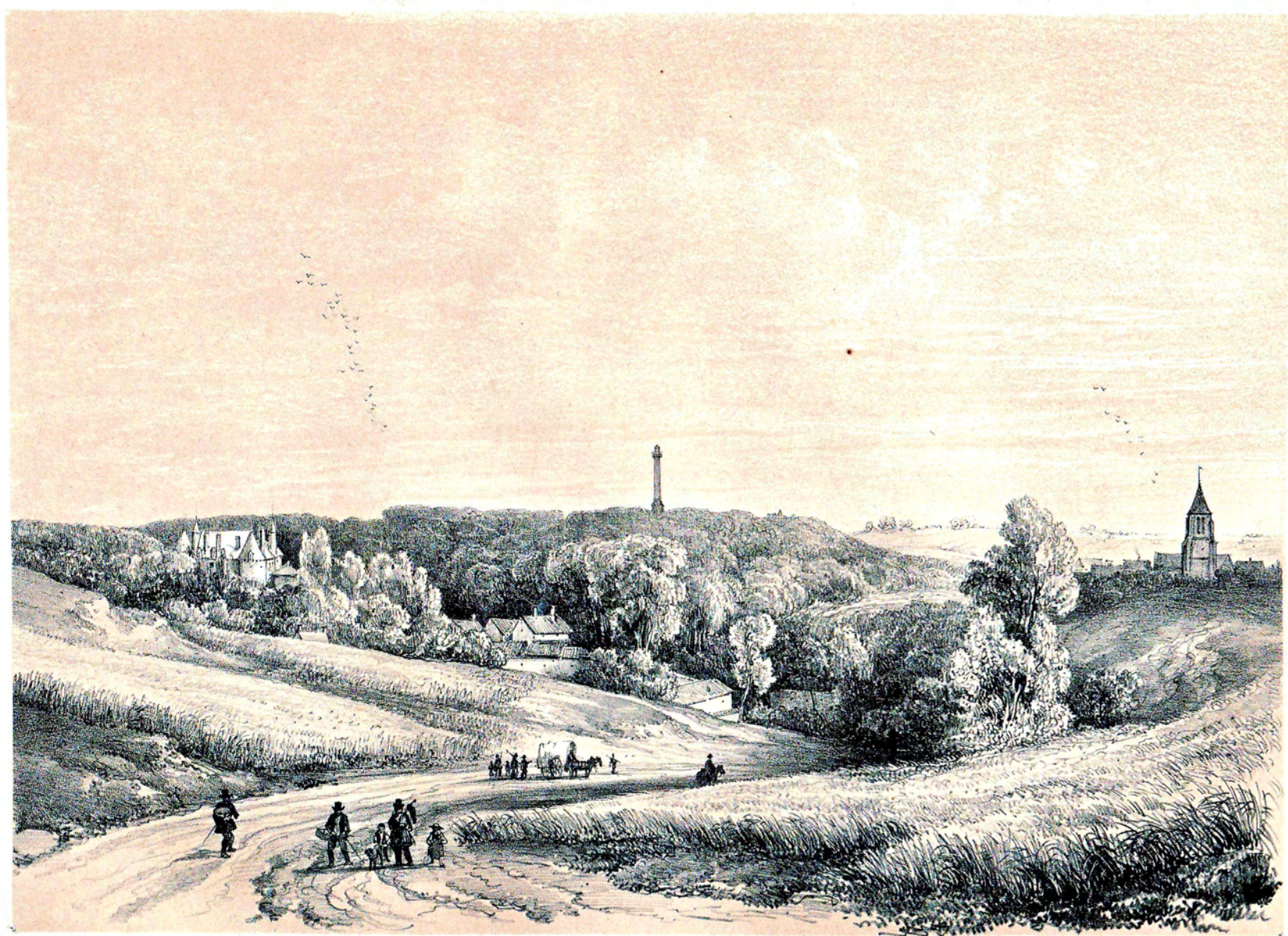
réfugièrent dans la forteresse du sire de Saint-Yon, à qui appartenaient les boucheries de Paris.

L'amiral de Graille possédait en 1511 cette seigneurie, qui appartint en 1666 à Chrétien-François de Lamoignon, l'une des gloires de notre ancienne magistrature, le même à qui Boileau adressa sa sixième épître, commençant par le vers :

Oui, Lamoignon, je fuis les chagrins de la ville, etc.



SORTIE DU CHATEAU DE CHAMBRANDE.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp Rigo Frères et C.^{ie}

MÉRÉVILLE.
(en Vue de la Station d'Angerville)

MÉRÉVILLE

A 70 KILOMÈTRES DE PARIS

Nous sommes en pleine Beauce, et les habitations, de plus en plus disséminées, apparaissent rares à l'horizon. Nous avons franchi, en sortant d'Étampes, un viaduc élégamment jeté sur la *Louette*, petite rivière qui arrose tout le pays à la droite d'Étampes ; ce viaduc est composé de deux arches de 6^m 00 de large, et d'une hauteur de 15^m 20. Après l'avoir traversé, on commence à gravir une rampe de 0,08 millimètres, qui se termine à Guillerval ; la puissante locomotive n'a pas ralenti sa marche ; nous sommes en vue de MÉRÉVILLE.

Cette petite ville, agréablement située dans une belle vallée qu'arrose la Juine, à 16 kilomètres sud d'Étampes, compte environ 1,800 habitants. Le fût d'une haute colonne, s'élançant comme un phare au-dessus d'un horizon formé par les chênes séculaires, indique, à droite du railway, l'entrée de MÉRÉVILLE, au milieu d'un océan d'épis dont les vastes plaines de la Beauce sont couvertes.

Méréville a longtemps possédé un vieux château d'une haute antiquité. Au onzième siècle, après la mort du pieux Robert, la reine Constance souleva contre Henri I^{er}, son fils aîné, les principaux seigneurs du royaume. Hugues Bardulfe, châtelain de Méréville, fut un de ceux qu'elle entraîna dans son parti. Henri, forcé d'abandonner Paris, lui douzième, se réfugia à Fécamp, où Robert, duc de Normandie, le reçoit et le protège. Tout plie sous la terrible épée de Robert, et les Normands qu'il conduit pour rétablir son allié sur le trône de France ressemblent à une légion de l'enfer ; le duc est surnommé *Robert le Diable*. Henri, après être rentré dans sa capitale, poursuit les rebelles dans toutes les forteresses et dans les châteaux qu'ils occupent ; Hugues Bardulfe se renferme dans son château de Méréville, sur lequel flotte l'étendard de la reine. Henri accourt à la tête de ses soldats, assiège le vassal rebelle, se rend maître du castel, et poursuit Hugues jusque dans son château de *Plu-*

viere (aujourd'hui Pithiviers). Le roi forma le blocus de cette forteresse, et ne parvint à s'en emparer qu'après un siège de deux ans. Hugues Bardulfe, dépouillé de tous ses biens, est banni du royaume, et la reine Constance voit disparaître avec ce puissant vassal toutes ses espérances et le dernier appui de son second fils, qu'elle voulait faire nommer roi, bien sûre qu'alors elle serait régente.

Bardulfe se jeta bientôt dans les rangs des soldats de *Eudes*, second frère du roi, qui avait de nouveau levé l'étendard de la rébellion, après avoir vu Henri accorder au rebelle Robert le duché de Bourgogne. Vaincu, fait prisonnier, puis relâché après une captivité de deux ans, Eudes, fils et frère de roi, se fit brigand, et mourut sur les grands chemins, au milieu des seigneurs et des pillards qu'il commandait.

L'historien Velly rapporte ainsi la fin du prince Eudes : « Dans une des courses de ce prince, le malheur voulut qu'il pillât quelques serviteurs de saint Benoît. Déjà il s'en retournait chargé d'un riche butin, lorsque la mort le surprit dans un village qui était encore sous la protection du bienheureux patriarche. Le cimetière, fermé d'un bon mur, lui avait paru un asile assuré pour faire camper sa troupe. On faisait un repas de ce qui avait été pris sur les élus de Dieu (qui apparemment étaient aussi les élus de l'abondance, dit un auteur moderne). Cependant on n'avait point de *luminaire* ; le prince se fit ouvrir l'église, et, malgré les remontrances qu'on lui adressa, il s'empara du cierge pascal pour éclairer sa table. La vengeance fut prompte : le téméraire était à peine au lit, qu'il se sentit frappé d'une maladie qui l'enleva en très-peu de temps.... Tant il est vrai, ajoute le dévotieux historien, que personne, de quelque condition qu'il soit, roturier, gentilhomme ou prince, ne peut toucher impunément aux biens de saint Benoît » ! Velly était probablement bénédictin.

Le château qui embellit maintenant Méréville fut construit sous le règne de Louis XIV, pour la famille de Latour-Dupin.

M. Delaborde, riche banquier de la cour sous Louis XVI, après avoir acheté la terre de Méréville à la famille de Latour-Dupin, y fit faire des embellissements et d'immenses plantations. On rapporte qu'il dépensa pour ces travaux près de quatorze millions ; alors Méréville devint une délicieuse oasis, et cet admirable domaine, au milieu des vastes plaines de la Beauce, est un séjour digne des rois.

Le parc, tracé par Joseph Vernet et Robert, embrasse une étendue de plus de cent arpents. Le touriste qui pénètre dans cet admirable domaine est à chaque instant arrêté par de nouveaux points de vue, des sites variés et de riches et gracieux ornements qui viennent attester du goût et du savoir artistiques qui ont présidé à la plantation du parc et à l'embellissement du château de Méréville : des îles charmantes auxquelles on communique par des ponts élégants, de bruyantes cascades dont les nappes phosphorescentes viennent se jeter dans des grottes tapissées de mousse, forment un ensemble délicieux et pittoresque que les yeux ont peine à quitter. Au milieu de ces richesses où l'art semble céder à la nature, on admire un temple en forme de rotonde, entouré de colonnes ; puis une haute et belle colonne trajane qui s'élève majestueusement dans les airs, et au sommet de laquelle conduit un escalier de quatre-vingt-dix-neuf marches ; enfin un beau sarcophage dédié au capitaine Cook, le hardi navigateur orgueil des deux mondes.

Près d'un moulin remarquable par sa construction en forme de chalet suisse, l'attention du voyageur qui explore cet Éden est attirée par une colonne rostrale en beau marbre bleu turquin ; ce monument a été élevé à la mémoire des deux frères de M. Delaborde, lieutenants de vaisseau aux ordres de la Peyrouse, qui périrent aux côtes de la Californie, victimes, comme cet infortuné navigateur, de leur dévouement et de leur intrépidité.

La terre et le château de Méréville ont appartenu à M. Alexandre Delaborde, qui fit en 1850 partie du gouvernement provisoire, et devint premier aide-de-camp du roi Louis-Philippe.

« J'ai acquis de la fortune pour vous ; vous devez acquérir de la gloire pour moi. » Ainsi parlait le riche fondateur des châteaux de Saint-Ouen, Saint-Leu, de Laferté-Vidame et de Méréville. Alexandre Delaborde a voulu répondre aux espérances de son père, et s'est fait un nom justement célèbre dans les sciences, dans les arts et dans la politique.

Né en 1774, il fit de brillantes études au collège de Juilly. Son père, voyant poindre l'orage révolutionnaire, l'envoya à Vienne, avec une lettre de recommandation pour l'empereur Joseph. Le jeune Laborde fut cordialement accueilli par le monarque, et nommé sous-lieutenant aide-de-camp du général Venceslas Collaredo, puis il devint chef d'escadron dans les chevaux-légers de Kinski. La guerre ayant éclaté entre la France et l'Autriche, Alexandre Delaborde crut devoir rester sous le

drapeau où il avait obtenu ses premières épaulettes, et fit cinq campagnes contre la France : blessé deux fois, il fut honorablement mentionné dans les *Annales de l'armée autrichienne*.

Rentré en France après le traité de Campo-Formio, il se livra avec ardeur à l'étude des langues anciennes, des lettres et des arts, fit plusieurs voyages en Angleterre, en Italie et en Espagne, et publia une série d'ouvrages qui attestent ses nombreux et utiles travaux.

Napoléon, devenu empereur, chercha à rallier autour de son trône toutes les notabilités, et nomma Alexandre Delaborde conseiller d'État, maître des requêtes, puis chevalier de la Légion-d'Honneur ; bientôt après il fut reçu à l'Institut, classe de littérature ancienne. Il avait été précédemment choisi pour accompagner Napoléon en Espagne, et puis en Autriche.

En 1814, Alexandre Delaborde fut nommé adjudant-commandant d'état-major de la garde nationale de Paris, et fut, en cette qualité, envoyé, dans la nuit du 31 mars, au camp russe, pour traiter de la capitulation en ce qui concernait la garde nationale. A son retour, il fut nommé colonel d'état-major de cette garde, et obtint de Louis XVIII la croix de Saint-Louis et celle d'officier de la Légion-d'Honneur ; il fut chargé du commandement des Tuileries pendant les dix derniers jours qui précédèrent le 20 mars.

En 1822, il prit place à la Chambre des Députés, où il se prononça souvent avec chaleur en faveur des idées libérales ; il s'opposa vivement à l'invasion de la Péninsule.

Lorsque parurent les ordonnances de juillet 1850, Alexandre Delaborde se distingua par sa conduite noble, courageuse, énergique ; dès les premiers moments il se prononça pour l'insurrection, qu'il regardait comme un devoir, et dès le 27, il engagea sa tête dans la cause populaire. Le 28, une députation des jeunes gens de l'École de Droit étant arrivée devant l'assemblée des journalistes qu'il présidait, Alexandre Delaborde répondit à leur proposition de prendre les armes :

« Messieurs, retournez auprès de vos camarades ; dites-leur
« que vous nous avez trouvés animés des mêmes sentiments
« que vous, et prêts aux mêmes devoirs ; tâchez de vous réunir
« ce soir encore en plus grand nombre vers les dix heures, et
« nous vous ferons savoir ce que nous aurons résolu. Ce ne sont
« plus de vaines paroles qu'il faut aujourd'hui, c'est une action
« forte, unanime et bien dirigée, pour quelle soit puissante.
« Allez, mes amis, et comptez sur nous. » Ces paroles furent le premier signal de l'insurrection donné aux écoles. Alexandre Delaborde les fit entendre de nouveau, le 28, chez Audry de Puyraveau. « Il *chauffa* le courage des tièdes, et entraîna plus d'une noble détermination, » disent MM. Saint-Edme et Germain Sarrut (*Biographie des hommes du jour*). Il voulait que dès le 29 au matin, les députés avec leurs costumes, ou en habits de gardes nationaux, se présentassent au peuple, et se missent à la tête de l'insurrection.

A la nouvelle de la prise de l'Hôtel-de-Ville, Delaborde se joignit à MM. Mauguin, Laffitte, Schonen, Chardel et Lafayette,

pour demander que les députés se constituassent à l'Hôtel-de-Ville; et lorsque le peuple eut décidé la victoire, Alexandre Delaborde accepta la mission difficile de premier magistrat de Paris. Il devint ensuite aide-de-camp du roi des Français avec le titre de général, puis conseiller d'État. Casimir Périer lui fit perdre ces deux fonctions; mais Alexandre Delaborde reprit bientôt auprès du roi sa place d'aide-de-camp, qu'il a conservée jusqu'au jour de sa mort.

Le château de Méréville appartenait en dernier lieu à M. le comte de Saint-Roman, dont la mort récente fut un malheur pour tous les ouvriers des environs, qui étaient annuellement occupés par M. de Saint-Roman à rehausser l'éclat et à multiplier les richesses du beau et vaste domaine de Méréville.

La jolie rivière la Juine est là dans toute la beauté de son cours, et, des rives qu'elle arrose en se jouant sur des pointes de roc polies et lisses, elle traverse le *vieux chemin*, voie romaine qu'Antonin parcourut avec ses légions, et sur laquelle on voit encore les traces du passage des vainqueurs des Gaules.

Entre Étampes et Méréville est le beau village de SACLAS, remarquable par de nombreux moulins à farine et une vaste filature de laine et coton. Ce village, situé à 8 kilomètres d'Étampes, est d'une très-haute antiquité; il compte environ 700 habitants.

Saclas (*Salioclitia*) est cité dans l'*Itinéraire de l'empereur Antonin*; sa place est marquée à une distance égale de Paris et d'Orléans, et le nom de ce village paraît encore dans un diplôme de Dagobert I^{er}.

Saclas est situé sur la voie romaine même, à la bifurcation de la Juine, et forme la limite entre les départements de Seine-et-Oise et du Loiret.

Derrière Méréville, se trouve la jolie petite ville de PITHIVIERS, déchue, ainsi qu'Arpajon, de ses prétentions à un embranchement à la ligne du chemin de fer.

Pithiviers est une ville fort ancienne, un des gouvernements de place du ci-devant Orléanais. La ville fut jadis très-forte par sa position et les ouvrages qui l'entouraient; mais les malheurs de la guerre ont souvent pesé sur elle, et ses fortifications ont été détruites à plusieurs reprises. On croit que l'antique Pithiviers (*Pluviers*) était situé à 2 kilomètres de la ville actuelle, au lieu qu'on nomme Pithiviers-le-Vieil, et où l'on voit les ruines d'un antique château.

On attribue l'origine de Pithiviers à Aloïse de Champagne, qui fit construire, en 990, une forteresse quadrangulaire, flanquée d'une grosse tour. En 1058, Henri I^{er}, poursuivant la punition de Bardulfe de Méréville, dont nous avons parlé déjà, prit la ville et le château, qu'il livra aux flammes. La ville répara tellement ses désastres, que trois siècles après, en 1558, les Anglais l'assiégèrent vainement. Ils furent plus heureux en 1428, et parvinrent à s'en rendre maîtres malgré l'opiniâtre résistance de ses habitants. Dans les guerres du seizième siècle, Pithiviers eut encore un rôle important qui lui attira de nouveaux désastres. Le prince de Condé la prit deux fois, en 1562

et en 1567; enfin, Henri IV s'en étant emparé en 1589, en fit démanteler les fortifications.

La ville actuelle est située sur la croupe et les pentes d'une colline à demi entourée par un profond ravin, où coule la petite rivière de l'Ouef. Les côtes de ce ravin sont rapides, et chargées, du côté de la ville, de débris d'énormes murailles, de tours et tourelles délabrées, mais qui donnent à ces coteaux un de ces aspects pittoresques et imposants devant lesquels le pinceau de Salvator Rosa trouvait ces admirables pages qui feront à jamais l'admiration de l'univers artistique. Au pied de ces fortifications on a créé une belle promenade, d'autant plus agréable qu'elle offre à la vue les riants jardins dont le fond du ravin est rempli.

La ville est bien bâtie; elle a une place spacieuse, propre, mais fort irrégulière; de belles et grandes constructions l'entourent. On compte à Pithiviers environ quatre mille habitants.

Entre Pithiviers et Méréville se trouve MALESHERBES, petite ville peu considérable, mais intéressante par les souvenirs historiques qui s'y rattachent; elle est située sur la rivière d'Essonne, dans un lieu dont le nom signifie *mauvaises herbes*. C'était une ancienne seigneurie dont le château s'appelait *Bois-Malesherbes*. Sous Henri IV, le château appartenait au seigneur d'Entraques, dont la fille, Henriette, fut une des maîtresses les plus capricieuses et les plus infidèles du *Vert-Galant*.

Henriette d'Entraques était fille du comte de Balzac et de Marie Touchet, ancienne maîtresse de Charles IX. Henriette était belle, et, plus coquette que sage, elle irrita par de feintes rigueurs l'amour du passionné Béarnais, qui lui signa une promesse de mariage. Henri IV montra un jour cette promesse à Sully, en lui demandant conseil sur son exécution. Le loyal serviteur prend le papier, le parcourt et le déchire froidement pour toute réponse. « Comment, morbleu! s'écria le roi en colère; je crois que vous êtes fou. — Il est vrai, sire, répond le ministre, et je voudrais l'être si fort, que je fusse le seul en France..... » Henri IV sortit sans répliquer. Sully se crut perdu: le lendemain il était grand-maître de l'artillerie; et le roi ne parla plus de son mariage avec mademoiselle d'Entraques, qu'il se contenta de créer marquise de Verneuil, après toutefois lui avoir signé une autre promesse, pour apaiser ses scrupules et ceux de sa famille. La scrupuleuse Henriette fut loin pourtant de se montrer aussi pure que Catherine de Rohan, qui répondit aux paroles d'amour de Henri IV: « Sire, je suis trop pauvre pour être votre femme, et de trop bonne maison pour être votre maîtresse. »

Henri, devenu plus calme par la possession, redemanda sa promesse écrite, dont il sentait les conséquences. On éluda longtemps la restitution, mais ce fut en vain, il fallut rapporter ce papier sur lequel on avait bâti la plus haute fortune; on avait pris soin de l'enterrer dans un coffre de fer, au pied d'un arbre: l'original, certifié véritable, fut rendu au roi en présence de témoins. Le seigneur d'Entraques, voyant son ambition trompée, osa concevoir le projet de mettre sur le trône, à la place du dauphin, le fils que la marquise avait eu du roi; il résolut de

se servir des charmes de la plus jeune de ses filles, dont le fougueux Henri était aussi devenu amoureux, pour le faire tomber dans un piège où ses jours étaient menacés. La jeune d'Entragues eut assez de courage pour préférer le roi à son père; elle fit avertir Henri du danger qu'il courait, et le prince s'abstint du rendez-vous.

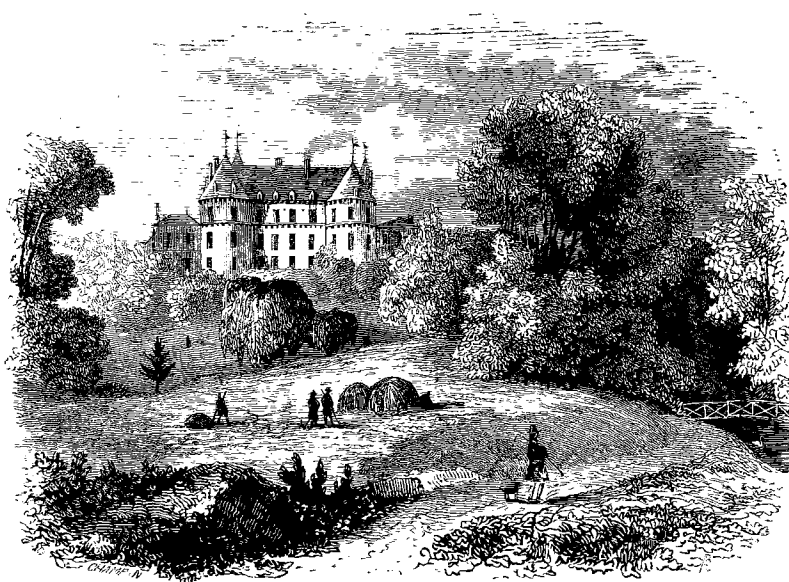
Lorsque le maréchal Biron conspira contre son maître avec le roi d'Espagne et le duc de Savoie, la marquise de Verneuil entra dans cette conjuration avec le sire d'Entragues, son père, et le comte d'Auvergne, son frère utérin, fils de Charles IX. Après la punition sévère du maréchal, le Parlement avait condamné d'Entragues et le comte d'Auvergne à avoir la tête tranchée, et la marquise à être renfermée pour le reste de ses jours à l'abbaye des religieuses de Beaumont; mais, sous un prétexte de révélations, le roi avait revu sa favorite, et le faible Henri, ému des larmes de la belle captive, annula la procédure, fit déclarer innocente la marquise de Verneuil, qu'il aimait toujours, et commua la peine de mort prononcée contre d'Entra-

gues en un simple exil dans sa terre de Malesherbes en Beauce.

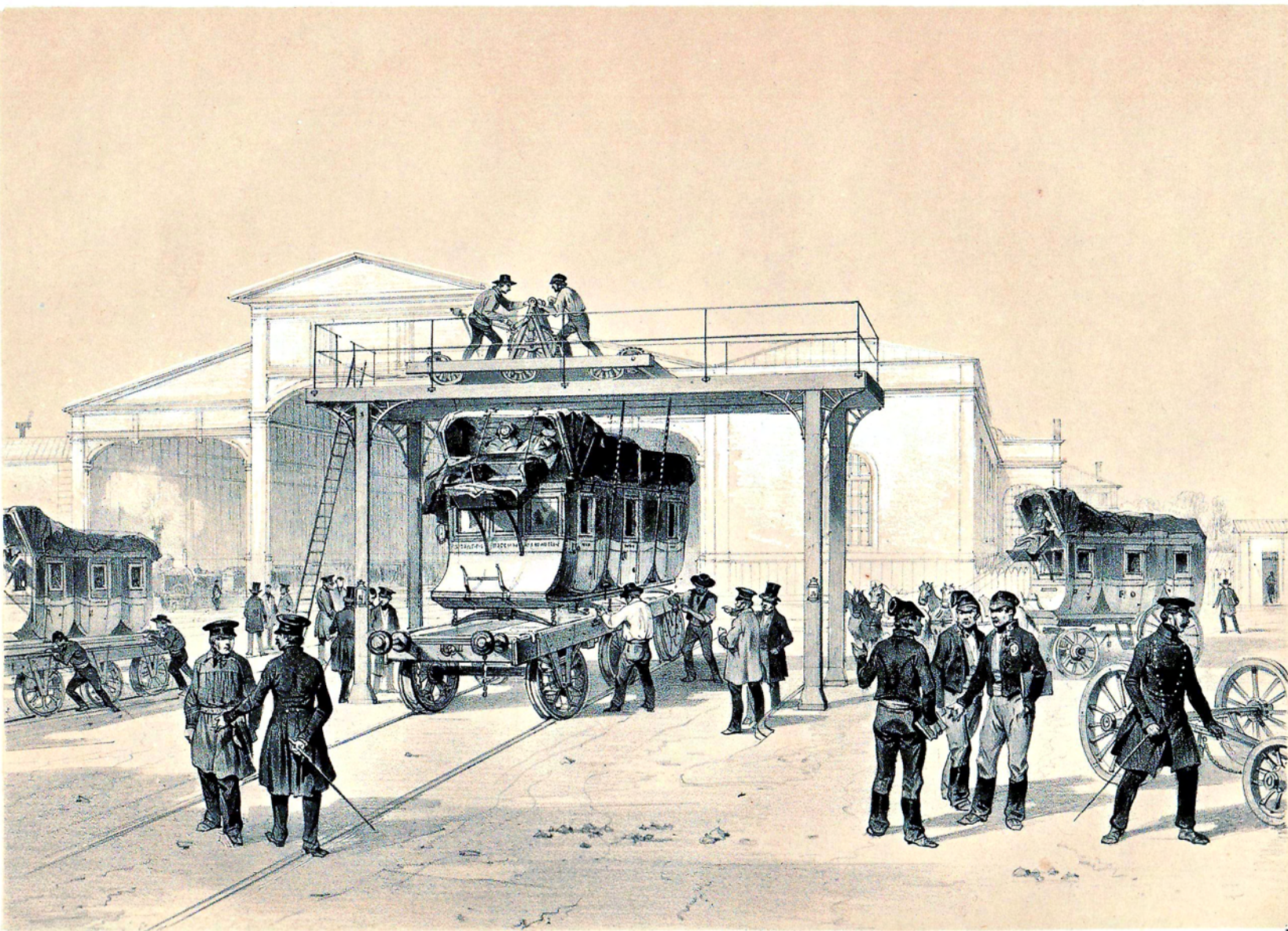
Au dix-septième siècle, la terre de Malesherbes passa dans la famille de Lamoignon, et donna son nom à l'illustre défenseur de Louis XVI.

La ville de Malesherbes, dans laquelle on compte environ 1,500 habitants, est située dans une vallée profonde et pittoresque, parsemée de rochers et offrant de beaux paysages. Le château s'élève sur un coteau d'où l'on jouit d'une vue charmante; le parc en est agréable et touche à une petite forêt. Dans la ville, les voyageurs admirent la vieille église de Saint-Martin, qui aurait dû posséder le tombeau de l'illustre Lamoignon, auquel elle avait plus de titres que l'église de Champ-Motteux.

A la hauteur du château de Méréville, dont l'aspect nous est dérobé par un rideau de forêt, mais que notre collaborateur M. Champin a si gracieusement reproduit (*V. la gravure sur bois*), le chemin de fer décrit une courbe de 2,500 mètres de rayon, à l'horizon de laquelle on aperçoit Angerville.



LE CHATEAU DE MÉRÉVILLE.



Dessiné d'après nature et lithé par Bayot.

Imp. Rigo Frères et C^{ie}

FORMATION DU TRAIN DES MESSAGERIES

à la Gare de Paris

TRAIN DES MESSAGERIES

Le besoin de la locomotion rapide est maintenant entré dans nos mœurs; et, n'en déplaît à quelques esprits chagrins, timorés ou jaloux de tout progrès, nous verrons, avant peu d'années, notre pays sillonné de ces merveilleuses voies de communication qui donnent un essor définitif à l'esprit industriel et commercial de la France. La raison, l'expérience et l'intérêt de tous ont fait justice de quelques préjugés sur les inconvénients et les dangers de cette rapidité qui n'étonne plus personne et qui est devenue une nécessité sociale. Les entreprises dont les intérêts étaient le plus opposés à ce mode de voyage, qui semblait menacer leur industrie et leur existence, ont rendu hommage à la puissance locomotive due à la vapeur, et ces administrations, rivales naturelles des chemins de fer, sont venues leur confier leur clientèle et leurs voitures.

Le chemin de fer d'Orléans apporte déjà de notables changements dans le mode de circulation entre les deux villes qu'il relie, et l'influence de ces changements se fait sentir sur une portion considérable du territoire. Placé comme il l'est aujourd'hui, Orléans devient la tête naturelle des lignes de Nantes, de Bordeaux, de Toulouse, de Clermont, de Lyon; et la rapidité de la circulation commence à être assez appréciée chez nous pour que l'on puisse être assuré de voir tous les voyageurs qui se dirigent de ces grands centres de population sur Paris prendre Orléans pour point commun d'arrivée, afin de profiter du chemin de fer. Il devenait donc nécessaire que les entreprises de messageries qui sont en possession de desservir les lignes dont il vient d'être question s'arrangeassent pour utiliser elles-mêmes cette voie de communication perfectionnée, ou qu'elles se décidassent à transporter une partie de leurs établissements à Orléans.

Mais cette dernière détermination aurait eu pour les voyageurs l'inconvénient d'exiger un transbordement, inconvénient d'autant plus grave que la distance à parcourir étant plus longue,

les bagages sont en quantité plus considérable. Qui n'a couru après une malle égarée, manqué une correspondance, perdu du temps à attendre, éprouvé enfin quelque désagrément en suivant une ligne mixte composée de tronçons de routes et de rivières navigables?

Il était donc naturel de chercher à épargner ces ennuis aux voyageurs, en faisant circuler les diligences elles-mêmes sur le chemin de fer. M. Arnoux, administrateur des Messageries Générales, est parvenu, de la manière la plus simple, au résultat que l'on se proposait.

Les diligences de Nantes, de Tours, d'Angers, de Bordeaux, etc., partent avec leur chargement de voyageurs et de bagages des deux grands établissements centraux de la rue Saint-Honoré et de la rue Notre-Dame-des-Victoires. Arrivées à l'embarcadère du chemin de fer, elles sont placées sous un grillage en charpente, porté par quatre montants verticaux solidement implantés dans le sol; on dételle les chevaux, on enlève huit petites clavettes qui maintiennent le corps de la voiture sur son train, et on attache quatre chaînes, qui pendent du haut du grillage, à autant de crochets fixés au coffre. Deux hommes, placés sur le grillage en charpente, tournent une manivelle, et, en quelques secondes, la diligence se trouve suspendue, au-dessus de son train, aux quatre chaînes, qui s'enroulent en même temps autour d'un treuil porté sur ce grillage. Ces hommes poussent alors en avant le treuil, qui est mobile, sur des roulettes, tout au long du grillage, et la caisse de la voiture, toujours suspendue, arrive au-dessus du train qui doit circuler sur le chemin de fer. On l'y laisse descendre comme on l'a fait monter; on adapte les clavettes qui la fixent à ce train, ou *truck*, et, en passant sur les voies de service et plateaux tournants de la gare, le truck ainsi chargé vient prendre son rang derrière la locomotive.

Toute l'opération se fait en moins de temps qu'il n'en faut

pour la décrire. Les voyageurs ne quittent pas leur voiture. Ils ne courent aucun danger, puisqu'ils sont suspendus seulement à quelques décimètres au-dessus du train; d'ailleurs, la force des chaînes de suspension ne laisse aucune chance de rupture.

C'est donc la décomposition de la diligence en deux parties, caisse et train, dans l'ensemble des moyens mécaniques employés pour l'opérer et pour recomposer le véhicule complet, enfin dans la forme particulière donnée au truck, que consiste la solution de M. Arnoux. Cette forme est telle, que la caisse, étant placée très-bas, n'offre plus que peu de prise à l'air, et est douée de la plus grande stabilité; ainsi, les voyageurs sont assis dans les diligences sur chemins de fer à 50 centimètres plus bas que dans les voitures du chemin lui-même. Ils y sont aussi plus doucement portés, parce que les ressorts de la caisse y restent fixés, celle-ci se trouve munie d'une double suspension très-propre à adoucir les secousses.

Arrivées à Orléans, les voitures sont soumises à une manœuvre inverse. Les voyageurs ne les quittent pas plus qu'ils ne l'ont fait au départ de Paris; de sorte que, sans aucun transbordement appréciable pour eux, ils poursuivent rapidement leur course vers leur destination, avec la même voiture, sans se séparer de leurs bagages.

La même opération est pratiquée sur les diligences qui, de différents points de la France, convergent sur Orléans pour arriver à Paris. C'est au centre même de Paris, et non plus seulement à l'embarcadère du chemin, que l'on est conduit avec ses malles et ses effets.

Les voitures de chacune des deux grandes entreprises de messageries partent actuellement tous les jours des deux extrémités du chemin de fer; elles ne font que des trajets directs, les seuls qui soient établis sur le chemin; ces trajets s'accomplissent en trois heures vingt-cinq minutes.

Les Messageries Royales, les entreprises les plus considérables des diligences de Paris et de la France, ont traité avec les administrations des chemins de fer pour le transport des voyageurs et des marchandises; et bientôt nous ne trouverons plus nulle part les préjugés qui faisaient croire à des dangers plus imminents ou plus fréquents sur les voies de fer que sur les routes anciennes. Un relevé de statistique consciencieux et officiel que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs, achèvera de détruire toute espèce de craintes ou de répulsion pour le voyage, si prompt et si utile, sur les railways.

Les derniers accidents arrivés, tant en France qu'en Angleterre, sont venus donner un nouvel aliment à des terreurs exagérées; et cependant, nous devons le dire, jamais craintes ne furent plus chimériques; parmi tous les genres de locomotion connus et mis en pratique jusqu'à ce jour, nul ne présente moins de chances d'accidents que la circulation par les chemins de fer: nous allons prouver tout à l'heure par des chiffres la vérité de cette assertion.

Présentons d'abord quelques considérations préliminaires de

nature, nous le pensons, à faire naître dans les esprits une conviction raisonnée, et disparaître des craintes irréfutables.

Une machine, quand l'homme l'a créée pour un usage, pour un but déterminé, et qu'elle est arrivée à un degré de perfection convenable, remplit ce but admirablement, et beaucoup mieux que ne le pourrait faire l'homme lui-même. Qu'on se reporte, en effet, à la naissance de la machine à vapeur, à cette époque où la main d'un enfant était nécessaire pour ouvrir et fermer alternativement les robinets d'entrée et de sortie de la vapeur: n'est-il pas vrai que l'enfant pouvait être distrait, oublier son devoir, ouvrir ou fermer trop tard les robinets, et par là augmenter et même faire naître les chances d'explosion de la chaudière? Eh bien! depuis que le piston lui-même, en s'élevant ou s'abaissant, met en jeu tout le mécanisme, et qu'il est chargé d'introduire et d'expulser la vapeur, d'activer ou de modérer le feu, il agit avec la plus admirable régularité, et jamais une explosion n'est arrivée par son fait.

Il en est de même d'une machine locomotive: mettez-la sur la voie, les roues armées de bourrelets, et laissez-la marcher; ne craignez pas qu'elle se déränge; tant qu'elle aura de l'eau et du coke, la vapeur continuera à se former, les pistons à jouer, les roues à tourner, et elle suivra la route qui lui a été tracée; mais comme les circonstances du chemin varient, qu'il y a là une courbe à franchir, ici une station à desservir, cette machine doit être guidée, modérée ou poussée par une main habile, à laquelle, du reste, elle obéit toujours. C'est donc le conducteur de la locomotive qui est la providence des convois.

Mais en est-il de même, nous le demandons, pour les voitures de transport sur les routes ordinaires? Là, point de rails sailants qui retiennent forcément les roues sur la voie; mais, des deux côtés de la route, des fossés, des ravins où le moindre écart peut vous précipiter. Au lieu de la fidèle locomotive, qui reste strictement dans la ligne de son devoir, un attelage de chevaux que la course excite, que le fouet aiguillonne, qui doivent se détourner pour livrer passage, et occuper tantôt le milieu, tantôt le bas côté de la route; puis des pentes rapides, des ornières, et au milieu de tout cela, l'instinct de l'animal, ses caprices, sa force, qu'il ne doit pas à l'homme et que dans bien des cas l'homme ne peut maîtriser. Faut-il s'étonner, après cela, des accidents que fait naître la locomotion ordinaire? Aussi l'on ne s'en étonne pas, c'est chose reçue et passée dans les usages, et l'on se préoccupe très-peu, en montant en diligence, des chances de danger que l'on court. Quant à nous, nous l'avouons, sans prétendre faire le moindre tort à l'homme ou aux animaux, ni diminuer la confiance qu'on place en eux, le mode de locomotion mécanique, et, en général, tout mode de transmission de mouvement mécanique est ce qui nous a toujours paru le plus rassurant, parce que c'est ce qu'il y a de plus régulier.

Les chiffres que nous allons citer feront, nous l'espérons, partager notre conviction à nos lecteurs.

Sur le chemin de Paris à Corbeil, ouvert le 10 septembre 1840,

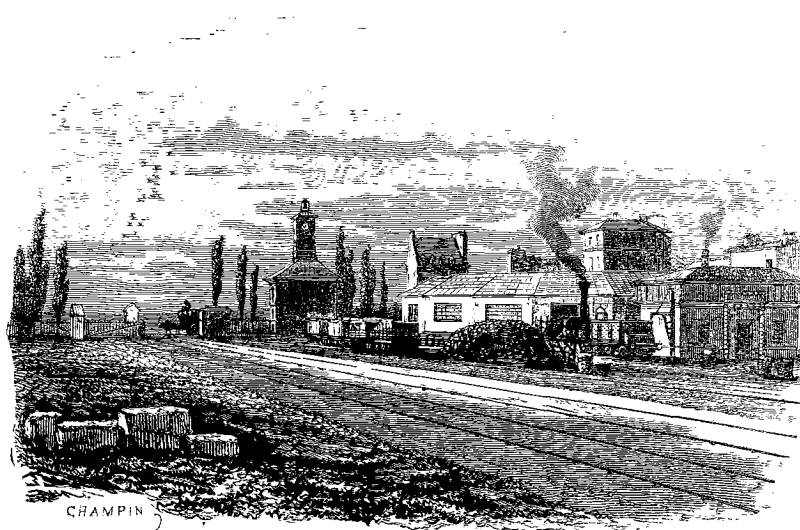
depuis l'époque de son ouverture jusqu'au 30 juin 1845, il a circulé 2,200,000 voyageurs, et il n'y a eu qu'un seul voyageur blessé; aucun n'a été tué.

Sur le chemin de Paris à Saint-Germain, depuis son ouverture, qui a eu lieu au mois d'août 1837, on a transporté plus de 6 millions de voyageurs, parmi lesquels un seul a été tué en 1842. Les blessures et contusions ont été dans la proportion d'un voyageur blessé pour cent mille voyageurs à peu près.

Enfin, un relevé exact fait par les soins de l'administration des travaux publics a donné, pour le premier semestre de 1845, un résultat que nous consignons ici avec plaisir : sur les six chemins de fer qui aboutissent à Paris, et dont le développement

total est de plus de 540 kilomètres, du 1^{er} janvier au 30 juin de cette année, il a circulé 18,446 convois chargés de 1,889,718 voyageurs; le parcours a été de 510, 213 kilomètres, ou environ 127,554 lieues; et dans tout ce temps et ce parcours, pas un voyageur n'a été tué, pas un voyageur n'a été blessé: il y a eu seulement trois victimes, toutes trois agents des compagnies.

On voit qu'en France, comme dans les autres pays, la vie des voyageurs n'est pas très-exposée par le nouveau mode de locomotion. Et la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, par une vigilance incessante et en ne reculant devant aucun sacrifice, semble avoir pris à tâche de populariser en France cet admirable instrument de civilisation.



LA POMPE ET LA REMISE POLYGOONALE PRÈS PARIS.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin.

Imp. Jules Rigo et C^{ie}

DÉBARCADÈRE DE CORBEIL.

CORBEIL

A 30 KILOMÈTRES DE PARIS

L'importance de cette vieille cité, les intéressants souvenirs historiques qui s'y rattachent, nous feront diviser en deux parties l'histoire de ce chef-lieu d'arrondissement de Seine-et-Oise. La Seine, qui divise la ville en deux parties, semble exiger aussi le plan que nous adoptons, en séparant le *vieux Corbeil* et le *nouveau Corbeil*. Cette livraison sera donc consacrée à l'histoire de *Corbeil*, depuis sa fondation et son incorporation dans le domaine de la couronne, sous le règne et la politique cauteleuse de Louis le Gros, jusqu'au séjour de l'épouse répudiée de Philippe-Auguste, la fondatrice de l'église Saint-Jean-en-l'Isle.

Corbeil aussi a des prétentions à l'origine romaine, et les étymologistes qui vont cherchant avec soin les noms grecs ou romains, quelque obscurs qu'ils soient, pour faire des rapprochements en faveur de l'antiquité des villes et des villages, les étymologistes, disons-nous, font descendre Corbeil de *Corbulo*, nom d'un capitaine romain qui, sous Néron, combattait dans les Gaules. Une origine moins ambitieuse, mais plus probable, nous semble devoir être donnée à cette ville, qui n'est guère connue que depuis le huitième siècle. Une réunion de cabanes de pêcheurs et de bateliers appelée *les corbeilles* fut le berceau de cette cité.

Labarre, dans ses *Antiquités de la ville de Corbeil*, dit que les habitants de ce lieu firent dériver le nom de leur ville de *cœur bel*, prétendant exprimer par là qu'ils étaient vaillants et dévoués à leur souverain, et, depuis, leur écusson fut chargé d'un cœur rempli d'une fleur de lis d'or en champ d'azur.

En recherchant des documents moins incertains, on trouve que, vers l'an 863, Charles le Chauve, en confirmant un échange de biens fait entre les moines de Saint-Germain d'Auxerre et le comte Conrard, cite une ferme située aux Corbeilles, *in Corbeliis*. Il est probable qu'à cette époque il n'existait sur ce

territoire ni ville ni château; mais on croit, et Labarre semble l'affirmer, qu'en cette même année de pieux ermites, qui possédaient les reliques de saint Exupère, vinrent, poursuivis par les Normands, les mettre en sûreté dans un château du voisinage, appelé Paluau. Ces reliques, comme toutes celles que les religieux offraient à la vénération et à la croyance des fidèles, attirèrent aux Corbeilles un grand concours de pèlerins, qui plantèrent là leurs tentes pour être plus à portée des grâces que les reliques amenaient autour d'elles; ils fondèrent un village qui devint bientôt une ville importante.

L'invasion des aventuriers du Nord se dirigea dans la suite vers ce point; mais un comte Haimon fonda une forteresse pour le défendre, et bâtit près du château l'église de Saint-Exupère. Haimon de Corbeil était fils d'Osmont le Danois, qui gouverna la jeunesse de Richard 1^{er}, duc de Normandie. Le roi Louis d'Outremer retenait prisonnier à Laon le jeune Richard, dont il convoitait le duché: Osmont voulut délivrer son prince, et, l'enveloppant dans un faisceau d'herbes et de roseaux, l'emporta sur son cou jusqu'au château de Coussy; il parvint, à l'aide des Normands restés fidèles, à rendre à Richard son duché et sa puissance. Quand le nouveau duc de Normandie eut atteint l'âge, il épousa, par les conseils d'Osmont le Danois, Esme, fille de Hugues le Grand, prince des Français, en 946. Aux fiançailles du duc parut Haimon, fils d'Osmont, « Un jeune homme de « grandes espérances, dit le chroniqueur de Corbeil, chéri et « caressé des dames, et qui épousa Élisabeth, proche parente « d'Avoye, femme de Hugues le Grand et sœur de l'empereur « Othon. » Hugues, en faveur de ce mariage, donna à Haimon le comté de Corbeil et la seigneurie de Gournay-sur-Marne. Le prince des Français s'assurait ainsi l'alliance des Normands, qu'il opposa à l'empereur Othon, venu en France pour soutenir Louis

d'Outremer. Othon arriva jusqu'à Rouen, où il reçut un violent échec qui l'obligea à la retraite sans avoir obtenu d'autres résultats d'une double invasion, que d'aliéner davantage le cœur des Français contre Louis d'Outremer. Le comte Haimon se distingua dans ces guerres, et, de retour à Corbeil, bien accompagné de gens d'armes, il tira vengeance de quelques seigneurs qui, pendant son absence, étaient venus piller ses domaines. Parmi ceux que le comte de Corbeil résolut de punir, était le seigneur de Paluau, dont le château bien fortifié était situé entre les rivières de Juine et d'Essonne; il assiégea le château, s'en rendit maître, et passa au fil de l'épée tous ceux qui s'y trouvaient. Haimon prit, pour sa part du butin, les reliques de saint Exupère, saint Spire et saint Loup, et, les ayant fait transporter à Corbeil, il les déposa dans l'église qui porte encore aujourd'hui le nom de Saint-Spire.

Haimon étant mort pendant un pèlerinage à Rome, sa veuve, Élisabeth, fit transporter son corps à Corbeil, dans l'église qu'il avait fondée; Hugues Capet voulut alors donner les places de Corbeil et de Gournay à Bouchard ou Burchard, qui avait été l'ami de son enfance, le compagnon de ses jeux et de ses études chevaleresques. Après lui avoir conféré l'ordre de chevalerie et l'avoir comblé de biens et d'honneurs, il lui fit épouser la veuve du comte Haimon, et le jeune favori de Hugues devint comte de Corbeil et de Gournay; à ces titres le nouveau roi des Français ajouta celui de comte de Paris; Burchard devint ensuite gouverneur de l'Île-de-France et officier de la maison du roi.

Sept ans après la mort de Burchard, arrivée en 1012, le bourg, que l'on distinguait déjà sous les noms du Vieux et du Nouveau-Corbeil, fut détruit par les flammes avec sa collégiale de Saint-Spire. On ignore la cause de ce désastre alors très-fréquent. Il paraît que l'église fut épargnée par l'incendie ou promptement restaurée. Une charte du roi Henri I^{er} dit que ce prince protégea les chanoines de Saint-Spire contre les exactions et la méchanceté de leur abbé, nommé Jean.

L'abbé Suger cite un comte de Corbeil, nommé Burchard II, qu'il qualifie de *superbisime comte* : « Homme séditieux, bouffi d'un orgueil ridicule, ce chef de scélérats osait aspirer au trône. » Un jour qu'il avait pris les armes contre le roi, il refusa de recevoir son épée de la main de celui qui la lui présentait, et, s'adressant à son épouse, il lui dit : *Noble comtesse, donnez avec joie cette magnifique épée au noble comte, qui la reçoit de vous comme comte, et qui vous la rendra en ce même jour comme roi.* Il arriva tout le contraire des espérances de Burchard : il fut tué dans le combat par le comte Étienne.

Son fils Odon, aussi comte de Corbeil, pillait le monastère de Sainte-Marie, nouvellement construit et situé près de Corbeil. Ce monastère appartenait à l'abbaye de Saint-Denis, et le comte fut excommunié pour ce sacrilège féodal; il se fit absoudre en restituant ce qu'il avait pris à ce monastère et en faisant abolir les coutumes qu'il y avait établies. Le *Recueil des historiens de France* dit que cet Odon n'était pas un homme; car, en lui, on

ne trouvait rien de raisonnable : son caractère tenait de celui de la brute.

Philippe, fils naturel de Bertralde, comtesse d'Anjou, et du roi Philippe I^{er}, était comte de Meulan et fut créé comte de Corbeil; mais il fut dépouillé de ce dernier titre par son frère Louis le Gros.

Lorsqu'en l'année 1112, Louis le Gros fit fortifier les environs de la capitale pour se mettre en garde contre les hostilités des grands vassaux de la couronne, il enleva Corbeil à son frère utérin Philippe, et, sous un prétexte de conspiration, il le tint en captivité le reste de sa vie.

En 1119, le château de Corbeil, devenu royal par cette spoliation, reçut le pape Calixte II avec le roi Louis le Gros, la reine Adélaïde et une nombreuse cour; vers le même temps, l'illustre Abailard, forcé par les intrigues et les persécutions de ses ennemis, parmi lesquels le plus terrible était saint Bernard, abbé de Clairvaux, Abailard quitta Melun avec ses nombreux disciples, et vint établir son école à Corbeil, où il tint ses conférences en plein air, l'affluence de ses disciples ne pouvant être contenue dans aucun local de cette ville. Fatigué par son application à l'étude et par les fréquents assauts qu'il soutenait dans des conférences qu'on pouvait appeler disputes littéraires, Abailard tomba malade quelque temps après son arrivée à Corbeil, et retourna dans son pays natal.

Malgré les guerres continuelles de cette époque désastreuse, Corbeil devint considérable : ses nobles comtes, qui traitaient d'égal à égal avec le souverain, dédaignant de s'occuper eux-mêmes de rendre la justice à leurs vassaux, créèrent des vicomtes de Corbeil, hommes liges de ces puissants maîtres qui, trouvant la charge de juges indignes d'eux, préféraient courir les grands chemins avec leurs hommes d'armes, piller églises et monastères, et s'embusquer au coin des bois pour détrousser les passants. Du reste, leur ignorance du droit et de la justice se trouvait à couvert par la transmission à leurs lieutenants d'une fonction où leur incapacité se serait dévoilée.

Un nouvel incendie vint encore éclater sur Corbeil et détruisit une partie de la cité. L'église devint entièrement la proie des flammes en 1140, et l'on mit plus d'un siècle à la reconstruire.

Il y avait autrefois à Corbeil cinq églises, parmi lesquelles on comptait deux collégiales : Saint-Spire et Saint-Guenault. Les autres étaient Notre-Dame, Saint-Jean-de-l'Ermitage et Saint-Jean-en-l'Isle.

C'est à Corbeil, en 1236, que la malheureuse Ingelburge mourut après avoir expié par de longues souffrances le tort bien involontaire de n'avoir pas su plaire à son royal époux. A la mort de Philippe-Auguste, la reine Ingelburge reçut Corbeil et ses dépendances à titre de douaire; elle s'y retira et y fonda l'église de Saint-Jean-en-l'Isle, qui fut plus tard une commanderie de l'ordre de Malte. On montrait dans cette église la tribune où se plaçait la reine, et dans le chœur son

tombeau, où l'on voyait, sur une table de cuivre, la figure de l'illustre Danoise, gravée avec tous les attributs de la royauté. Ce tombeau fut recueilli dans la Révolution par M. Lenoir et porté au Musée des monuments français. A l'est de l'édifice était un vaste bâtiment que l'on appelait le *palais de la reine* : les personnes confiantes y voyaient son lit fait d'une étoffe écarlate très-fine. Le château, qui a disparu, était situé à l'extrémité du pont qui lie le vieux Corbeil au nouveau ; il était vaste et très-fort pour les temps antérieurs à l'invention de l'artillerie. Dans sa grosse tour, qu'on citait pour son élévation, fut enfermé, en 1478, le fameux cardinal Georges d'Amboise, alors simple évêque de Montauban. Ce château devait annuellement à l'évêque de Paris un cierge de vingt sous, et ce prélat avait, selon l'abbé Lebœuf, le droit de se faire porter, lors de son installation, sur les épaules des chevaliers de la châtellenie de Corbeil.

Puisque nous avons traversé le fleuve, nous allons interrompre l'histoire de Corbeil, et porter nos regards au delà de la ville, du côté de l'île formée par la *Juine*, entre Corbeil et Essonne, que l'on trouve à un kilomètre sur la grande route de Paris à Lyon par le Bourbonnais. Dès le neuvième siècle, un bourg considérable existait à ESSONNE, avec une église dédiée à saint Étienne. Au douzième siècle, ce bourg fut enlevé sans façon par Louis le Gros, qui en fit don à Anselme de Garlande, son sénéchal ; mais ce seigneur le donna peu après à l'abbaye de Cluny.

L'église paroissiale d'Essonne n'offre pas un grand intérêt comme monument ; le chœur paraît avoir été rebâti au treizième siècle. Mais un édifice digne du plus touchant intérêt, c'est la maison qu'habita pendant quinze ans Bernardin de Saint-Pierre.

Bernardin lui-même la décrit ainsi dans une lettre à un ami : « Ma maison, dit-il, n'est construite qu'en pierre brute, sans enduit au dehors, et n'a d'autres terrains qu'une île de deux arpents vingt-cinq perches, au milieu de laquelle elle est située, entourée d'un verger, d'un potager et d'une lisière de prairie. Elle est telle enfin, par sa simplicité, qu'il convient à l'étude de la nature, et que J.-J. Rousseau, mon ancien ami, eût aimé à l'habiter. »

Bernardin de Saint-Pierre naquit au Havre en 1757 ; son imagination d'enfant le porta à cultiver avec amour les fleurs et les jardins. A neuf ans, après avoir lu quelques livres pieux et la *Vie des Saints*, exalté par le récit de toutes les visions des ermites du désert, le jeune Bernardin quitta un beau matin le toit paternel et se réfugia dans un petit bois où il résolut de vivre en anachorète ; il y resta en effet jusqu'au soir, et le petit solitaire se préparait à passer la nuit au pied d'un arbre, lorsqu'il fut découvert et ramené à ses parents.

Plus tard, il eut encore l'envie de se faire capucin, après avoir fait un voyage de quinze jours avec un capucin nommé frère Paul. La lecture de Robinson vint encore réveiller à douze ans le penchant de Bernardin pour la solitude ; il partit pour

l'Amérique avec un de ses oncles, capitaine de vaisseau, et revint en France sans avoir pu découvrir une seule île déserte dans laquelle il pût trouver le bonheur qu'il avait rêvé.

Admis à vingt ans dans le corps du génie militaire, il partit pour Dusseldorf, où se réunissait une armée de trente mille hommes, commandée par le comte de Saint-Germain. Toujours envoyé en avant pour faire des reconnaissances, il fut épouvanté de ne rencontrer que des villages déserts, des champs dévastés, des femmes, des enfants, des vieillards qui fuyaient en pleurant leur chaumière. Mais au milieu de tant d'actes de cruauté, un trait sublime vint consoler notre jeune philosophe, et lui montrer un homme où il n'avait encore vu que des victimes et des bourreaux.

Un capitaine de cavalerie avait été désigné pour aller, avec un escadron, prendre du fourrage dans le village conquis : il frappe à la porte d'une chaumière, et, s'adressant à un vieillard qui l'habitait : « Conduis-nous, dit-il, dans un champ où nous pourrions trouver du fourrage. » Le vieillard, sans dire un seul mot, se met en marche et les guide à travers le vallon ; ils arrivent à un endroit qui leur offre une récolte suffisante. Le capitaine crie : « Halte ! — Attendez, lui dit son guide, vous allez trouver mieux. » Et un peu plus loin, il leur montra un champ qui fut bientôt dévasté. Au retour, le capitaine s'adressant au guide au moment où ils traversaient le premier champ, lui dit brutalement : « Pourquoi nous as-tu fait faire inutilement plus « de chemin ? ce champ valait autant que l'autre. Pourquoi ne « nous as-tu point laissés le dépouiller de sa récolte ? — C'est « que celui-ci ne m'appartient pas, » répondit le vieillard les larmes aux yeux. Bernardin de Saint-Pierre aimait à raconter ce fait, et il le faisait avec une émotion qui prouvait la bonté de son âme.

Après avoir voyagé, à l'île de Malte, en Suède, en Pologne, en Russie, en Amérique, etc., etc., Bernardin revint dans sa patrie, où il se lia intimement avec J.-J. Rousseau et l'illustre peintre Vernet ; ce fut alors qu'il écrivit les délicieuses pages qui ont le plus honoré la France et les lettres.

De tous les hommes qui se sont voués au culte de la nature, pour la nature elle-même, avec toutes ses beautés, ses immenses richesses, ses productions incommensurables, nul ne s'éleva à un plus haut degré de naturel et de descriptions suaves et naïves que Bernardin de Saint-Pierre, l'immortel auteur de la *Chaumière indienne* et de l'impérissable livre de *Paul et Virginie*. Avant lui, Rousseau est le premier qui ait approché, par le genre descriptif, de la peinture vraie, des grands effets du ciel, de la majesté de la nature alpestre, vastes paysages, élysées des jardins ; il trouva le premier des mots, des couleurs lumineuses pour exprimer tout ce qui nous frappe d'admiration et d'humilité. Rousseau fit circuler dans ses pages descriptives des rayons vivifiants, à l'ombre desquels Buffon traça ses grands tableaux plus calmes, plus froids au premier abord, mais participant aussi de la majesté et de la profondeur de l'œuvre divine.

Bernardin de Saint-Pierre, venu immédiatement après ces

PARIS-ORLÉANS.

grands peintres, sut être neuf et original en faisant éclore sous son pinceau la nature des tropiques, comme Jean-Jacques avait fait de celle des Alpes. Aux tableaux des objets les plus simples, les plus naturels, Bernardin ajoutait le charme des plus délicieux reflets, le pathétique, l'onction dans le pittoresque, la magie. Ses deux auteurs favoris étaient Fénélon et La Fontaine, et

dans ses pages empreintes d'une bonhomie sublime, il s'éleva à la hauteur de la nature elle-même, et son nom restera comme l'idéal de la bonté, de la poésie, de l'homme-nature tel que Dieu l'a créé.

Bernardin de Saint-Pierre est mort en 1814 bibliothécaire de Napoléon et chevalier de la Légion-d'Honneur.



MAISON DE BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp Jules Rigo et C^{ie}

ABLON & VILLENEUVE S^t GEORGES.

(vue prise des Eboulements.)

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

ET ABLON

Villeneuve-Saint-Georges, bourg considérable, traversé par la route royale et situé sur la rive droite de la Seine, à 16 kilomètres de Paris, appartenait, au huitième siècle, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. On l'appelait autrefois *Villa-Nova*, et on y ajouta dans la suite le nom de *Saint-Georges*, patron de l'église du lieu, pour distinguer ce pays de *Villeneuve-le-Roi*, village que l'on distingue à la droite du railway.

C'est de Villeneuve-Saint-Georges que les moines de l'abbaye de Saint-Germain tiraient le vin dont ils usaient journellement. Ces religieux étaient vraiment d'excellents viveurs : car toutes les chroniques et l'histoire de leur abbaye sont remplies de détails sur les vivres et surtout sur les vins qu'ils tiraient de toutes parts ; or, les vignes de *Villa-Nova* étaient en grand renom, et les bons pères usaient largement de leurs droits sur les produits des coteaux de Villeneuve.

Au dixième siècle, les hauts et puissants seigneurs, après avoir appauvri la France par leurs brigandages, s'étaient appauvris eux-mêmes ; et, sans respect pour les choses saintes et pour les religieux, devant lesquels ils s'agenouillaient, ces barons pillards volaient et dépouillaient les abbayes et leurs abbés, sauf après à forcer ceux-ci à leur donner l'absolution. Les supérieurs des maisons religieuses furent obligés, pour garantir leurs biens, de choisir et de payer d'autres seigneurs et chevaliers, nommés *défenseurs* ou *avoués*, qui souvent pillaient eux-mêmes les abbayes qu'ils étaient chargés de défendre. Étienne Garlande et Amauri, comte d'Évreux, étaient, sous le règne de Louis le Gros, les avoués de l'abbaye de Saint-Germain à Villeneuve-Saint-Georges. La protection de ces défenseurs étant onéreuse, l'abbé

Hugues fit, en 1138, commutation de ce droit pour une rente annuelle de soixante muids de ce vin tant fêté des bons religieux.

Villeneuve-Saint-Georges devait, une fois par an, un gîte au roi et aux seigneurs de sa suite ; cette servitude cessa en 1428. Vers la fin du treizième siècle, l'abbé de Saint-Germain, ayant voulu forcer les habitants de Villeneuve à payer les frais qu'il avait faits pour la guerre de Flandre, fut débouté de sa demande par le Parlement. En 1407, les habitants représentèrent que *le roi, la reine et autres seigneurs et dames de son sang, allant à l'ébatement de la chasse, avaient acoustumé de loger à Villeneuve-Saint-Georges*, et que cette obligation était pour eux ruineuse. Charles VI les exempta de cette charge par lettres patentes confirmées dans la suite.

En 1589, les ligueurs ayant enlevé d'assaut Villeneuve-Saint-Georges, vaillamment défendu, saccagèrent ce bourg, et s'y livrèrent à tous les excès de débauche et de pillage. Dans le délire qui les agitait, les soldats de la Ligue donnèrent un singulier spectacle de scrupules religieux et d'excès de sensualités mondaines. Un vendredi, ils forcèrent les prêtres à baptiser des veaux, des cochons, des moutons, sous les noms de carpes, brochets, barbillons, etc., afin de ne point enfreindre les commandements de l'Église, qui défendent de manger de la viande le vendredi. M. Mérimée, dans sa *Chronique* de 1572, a consacré ce fait, qu'il reporte sur les bords de la Loire, bien que tous les autres historiens assurent qu'il s'est passé dans Villeneuve-Saint-Georges. On se plaignit de ces violences au duc de Mayenne : *Patientons*, répondit-il, *j'ai besoin d'eux pour vaincre le tyran*. Il s'agissait de Henri IV !...

Au temps de la Fronde, en 1652, six semaines après le combat de la porte Saint-Antoine, Turenne, voulant s'opposer à la jonction de Condé et du duc de Lorraine, vint s'établir à la porte même de Villeneuve-Saint-Georges, derrière le bois, dans l'angle que forment la Seine et l'Hyères. Condé, supérieur en forces à son illustre adversaire, s'avança et vint se poster à très-peu de distance de l'armée royale. Turenne, après être resté plusieurs jours dans cette position, se vit obligé de se replier sur Paris; alors le duc de Lorraine, suivi de ses *frondeurs*, occupa Villeneuve, qui fut encore livré au pillage.

L'association des chevaliers de Saint-Louis avait fondé, en 1816, à Villeneuve-Saint-Georges, une maison de retraite pour les veuves de ces chevaliers. Mais ces dames, peu imbuës des vieilles lois de la chevalerie, ne purent vivre longtemps en paix, et se livrèrent à certaines irrégularités de conduite, qui obligèrent le comité fondateur à fermer cette maison.

Les habitants de Villeneuve sont aujourd'hui moins crédules et plus raisonnables que leurs pères, dit Dulaure. Ces gens accordaient une grande confiance à leur patron, qu'ils invoquaient avec ferveur pour obtenir les dons du ciel; mais lorsque la gelée attaquait leurs vignes, ils passaient de la prière aux injures, et plus d'une fois ils traînèrent par les rues l'effigie du *bienheureux*, qu'ils voulaient jeter dans la rivière. Robert-Étienne et l'abbé Lebeuf citent aussi cet usage du seizième siècle. Ce savant ecclésiastique dit, dans une lettre insérée au *Mercur de France*, de 1735 : « Vous avez peut-être cru que les gens de Villeneuve-Saint-Georges étaient les seuls qui eussent la hardiesse, le 25 août, de jeter l'image de leur saint patron dans la rivière... » Il cite alors plusieurs autres exemples d'un usage pareil pratiqué en divers lieux. De tous temps les peuples, dans le peu de stabilité de leurs affections, ont brisé et traîné dans la poussière l'idole qu'ils encensaient la veille.

Villeneuve-Saint-Georges, par sa riante position, sa proximité de la capitale et l'air pur qu'on y respire, exerce une sorte de puissance attractive sur les Parisiens; aussi des maisons de campagne couvrent-elles en ce lieu les bords de la Seine, sur lesquels on a jeté un pont élégant qui facilite les communications du chemin de fer avec cette petite ville, bâtie au pied d'un coteau riant et pittoresque. Sur la rive gauche du fleuve on a construit plusieurs ports où stationnent des bateaux chargés de vins, eaux-de-vie, bois, etc., pour l'approvisionnement de Paris.

On compte dans les environs plusieurs châteaux, parmi lesquels nous devons citer le château de Beauregard, situé vers la cime du coteau; il a appartenu au contrôleur-général Lepelletier, le successeur de Colbert, et devint depuis la propriété du sénateur et pair de France Vernier, qui en a fait une description à laquelle nous nous plaisons à emprunter les passages suivants :

« Ce château, placé sur une montagne, aux deux tiers de sa hauteur, domine le vaste bassin de la Seine, embelli de tout ce que la nature a de plus séduisant. Au-dessous et au midi de cette habitation, le fleuve forme une convexité qui, par des dé-

tours multipliés, se prolonge de droite et de gauche à plus de deux lieues de distance, sans rien dérober à l'œil de ses sinuosités.

« Plus loin, au delà du fleuve, est une immense et fertile plaine, terminée par des coteaux qui forment un demi-cercle concave très-allongé. Ces coteaux, couronnés par des vignes, des forêts, des parcs, des jardins, des allées symétriques, des châteaux, des moulins et des villages sans nombre, fixent et terminent agréablement la vue.

« Du château de Beauregard on découvre les dômes, les tours et les grands édifices de la capitale, les montagnes de Montmartre et du Calvaire, et, du côté opposé, l'antique fanal de Montlhéry.

« Quoique très-élevé, ce château jouit de l'avantage inappréciable d'avoir, même dans les sécheresses, des eaux abondantes, limpides, salubres et toujours fraîches. Elles alimentent non-seulement le château, mais encore la ferme et ses dépendances, font jouer deux jets d'eau, et retombent ensuite par cascades dans une rivière anglaise. »

Tout près de Villeneuve-Saint-Georges est le village de *Crosne*, dont l'église, bâtie sous l'invocation de la Vierge, a été mise sous la protection de saint Eutrope, qui, dit-on, enlève aux fidèles qui visitent ses reliques toute espèce de douleurs de tête. Le château de Crosne a appartenu à Philippe de Savoisy, favori de Charles VI, à Olivier le Daim, puis au maréchal d'Harcourt, et au duc de Brancas. Ce château fut démoli pendant la Révolution.

A Crosne, naquit, le 1^{er} novembre 1636, Boileau Despréaux, le législateur du Parnasse; son père, Gilles Boileau, possédait dans ce village une maison que l'on voit encore auprès de l'église. On s'arrête avec respect devant cette maison, berceau du spirituel auteur du *Lutrin*, de l'immortel traducteur de l'*Art poétique* d'Horace.

A 4 kilomètres environ de Villeneuve-Saint-Georges on aperçoit le joli village d'*YÈRES*. L'abbé Lebeuf pense avec quelque raison que le nom d'*Yères* vient d'*hedera*, lierre, plante parasite qui croît avec abondance dans le voisinage. La petite rivière dont le cours traverse ce territoire s'appelle aussi l'*Yères*. L'église du lieu est honorée du triple patronage de saint Loup, saint Honest et saint Luc; elle n'offre rien de remarquable, et son origine est peu connue.

Après avoir appartenu à la famille de Courtenay, la seigneurie d'*Yères* passa à celle de Budée. L'ainé de cette famille possédait cette terre sous le règne de François 1^{er}, alors que Guillaume Budée, son frère, méritait le titre de restaurateur des lettres, et faisait fonder par son roi le Collège Royal. Guillaume Budée était la gloire de sa famille, et le nom du savant éclipsait celui de son frère aîné, qui n'avait d'autre mérite que sa richesse.

Guillaume possédait pourtant une petite maison et un joli jardin qui semblaient s'abriter derrière les tours orgueilleuses du

frère opulent. Près d'une source pure, qui traverse en murmurant l'ancienne propriété du célèbre écrivain, on voit son buste, et au-dessus ce quatrain, attribué à Voltaire :

Toujours vive, abondante et pure,
Un doux penchant règle mon cours.
Heureux l'ami de la nature
Qui voit ainsi couler ses jours !

C'est ce même G. Budée qui se représente dans une de ses lettres comme marié à deux femmes : l'une était celle qui lui donnait des fils et des filles ; l'autre, la philologie, qui lui donnait des livres. Les douze premières années, la philologie fut moins féconde que le mariage. Budée avait produit plus d'enfants que de livres, mais il espérait qu'enfin il ferait plus de livres que d'enfants.

Un domestique accourut un jour avertir Budée dans son cabinet que le feu venait de prendre à la maison : « Avertissez ma femme, répondit-il froidement ; je ne me mêle point du ménage. »

Dès l'an 1152, le village d'Yères avait un monastère de filles bénédictines. Une dame Eustache de Corbeil en fut la fondatrice, et le dota de biens considérables, que Maurice de Sully augmenta encore. La richesse, là comme partout, enfanta le dérèglement, et les guerres du quinzième siècle le favorisèrent. Plus tard, l'abbesse, Marie de Pisseleu, qui dirigeait ce monastère, fut interdite à cause de ses galanteries.

A une petite distance d'Yères, on aperçoit le château de la *Grange-le-Roi*, qui appartient à Guise le Balafre, mais que Louis XIII fit reconstruire depuis, pour en faire un rendez-vous de chasse. Sous Louis XIV, Le Nôtre y planta un parc magnifique. Le maréchal de Saxe posséda la Grange-le-Roi, qu'il habitait avec madame Favart, le gracieux et spirituel auteur de la *Chercheuse d'Esprit* et de tant d'autres comédies qui sont encore vues de nos jours avec plaisir.

Il y a eu jadis, à une petite distance d'Yères, un couvent d'hommes appelés *camaldules* du nom d'une solitude aux environs de Florence.

Un peu plus loin se trouve BRUNOY, village célèbre par les excentricités du marquis de ce nom, qui se ruina en faisant faire des processions et des cérémonies religieuses.

A l'époque de la Fête-Dieu, le marquis faisait venir des prêtres et des chantres de vingt lieues à la ronde ; il en logea souvent quatre ou cinq cents dans son château ; mais le seigneur de Brunoy trouvait trop insuffisante cette réunion ecclésiastique, et il y adjoignait trois ou quatre cents paysans qu'il recrutait dans les villages voisins, et qu'il affublait de chapes et de chasubles. Le marquis possédait un vestiaire considérable d'habits sacerdotaux ; tous les figurants de ces processions grandioses trouvaient là des habits à leur taille, et vivaient pendant trois jours aux frais du seigneur du lieu, qui faisait aussi construire à ses frais, au milieu de la campagne, un grand nombre de repositoires, dé-

corés par des tapisseries venus exprès de Paris. Le marquis était mécontent quand la procession avait moins d'une demi-lieue de longueur, avec huit ou dix assistants de front. Il fit une fois construire un dais en fer, chef-d'œuvre de mécanique, qui coûta, dit-on, cinq cent mille francs. La famille de l'excentrique seigneur voulut le faire interdire ; mais comme il se ruinait à la plus grande gloire de Dieu, le Parlement n'osa point prononcer son interdiction, et le marquis continua de consommer son immense fortune en processions dont le luxe dépassait tout ce que la pompe de l'Église avait déployé, même à Rome.

La terre de Brunoy, vendue par le conseil des créanciers du marquis, devint la propriété du comte de Provence, depuis Louis XVIII. Ce beau domaine, où ce prince avait réuni une superbe galerie de tableaux et une belle collection de livres choisis, a été vendu et démolí pendant la Révolution.

Le château de Brunoy a été remplacé par de charmantes maisons de campagne qui ont été fondées la plupart par des artistes dramatiques. Dazincourt et Dugazon furent les premiers fondateurs de ces villas gracieuses ; celle de Dugazon appartient aujourd'hui au célèbre graveur Jazet. Brunoy fut aussi habité par le tragédien Lafon, et par le célèbre Talma, l'une des gloires immortelles de la scène française. La belle propriété du Roscius français est tombée entre les mains... du directeur du théâtre des Funambules !... Là où le grand comédien se livrait aux études sérieuses de son art, le pierrot Debureau vient essayer les bouffonnades quelque peu hasardées par lesquelles il égaie les *lazzaroni* du boulevard du Temple.

En face de Villeneuve-Saint-Georges, sur la rive gauche de la Seine, au pied du coteau de Villeneuve-le-Roi, se trouve la deuxième station du chemin de fer. Quelques 100 mètres plus loin, vers Corbeil, on est à ABLON. Ce charmant petit village, peuplé de riantes maisons de campagne, est situé à 14 kilomètres de Paris.

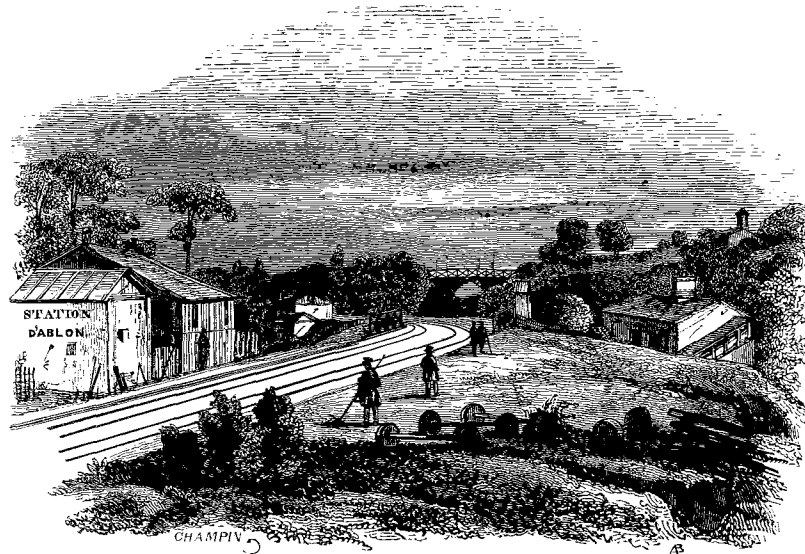
La fondation d'Ablon semble remonter au quatorzième siècle ; il acquit une certaine importance pendant les guerres de religion, et il eut à cette époque un des trois temples accordés par l'édit de Nantes aux calvinistes de Paris. Sully, ce modèle des ministres et l'ami du Béarnais, Sully, quoique bon catholique et fort mauvais courtisan, était quelque peu philosophe en matière de religion. Il se rendait tous les dimanches au prêche d'Ablon, ce qui ne l'empêchait pas de présenter le pain bénit à l'église Saint-Paul, sa paroisse.

Le tracé primitif du chemin de fer passait un peu à droite de la voie actuelle, au bas d'une tranchée de 8 mètres de profondeur et de 500 mètres de longueur. Les travaux de cette tranchée n'avaient offert aucune difficulté sérieuse, et la ligne de Corbeil allait être livrée à la circulation, lorsque le coteau d'Ablon tout entier se crevassa jusqu'à une distance de près de 500 mètres, et vint combler les parties déblayées

par des éboulements latéraux. Des bancs de terre glaise, dont la disposition toute particulière avait dû échapper aux investigations des ingénieurs, furent la cause de ce phénomène géologique. Le premier tracé dut être abandonné; on fit décrire au railway une courbe plus forte qui évita toute tranchée; on suivit la base du coteau, et l'on alla plus loin re-

joindre les rails de la voie supérieure. Le souvenir de cet accident a fait donner à l'ancien tracé le nom *des Éboulements*.

En quittant Ablon, nous nous rapprochons de la Seine, et nous suivons une ligne droite entre le fleuve et la rivière de l'Orge, sur laquelle on a jeté un pont de deux arches, qui porte à la fois la voie de fer et un chemin vicinal.



STATION D'ABLON.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin Fig par Bayot

Imp J Rigo et C^{ie}

HALTE DU TRAIN DES MESSAGERIES.
(à Elampes)

HALTE DU TRAIN DES MESSAGERIES

A ÉTAMPES

La puissante machine qui vient d'emporter si rapidement jusqu'aux plaines de la Beauce les diligences et leurs conducteurs, les voyageurs et leurs bagages, vient de ralentir son mouvement de rotation; les yeux peuvent enfin distinguer les maisons, les arbres et les hommes qui fuyaient si précipitamment dans ce panorama à vol d'oiseau. La réalité vient nous rappeler à nous-mêmes, et nous arracher aux pensées vagues et aériennes qu'aucune langue ne saura jamais exprimer... Le mouvement cesse, la locomotive, obéissant à la main qui la dirige, laisse échapper sa blanche écume, qui se dissipe en fumée; tous les objets qui avaient pris des formes bizarres pendant ce rêve d'une heure, cette hallucination fantastique qui n'est point sans charmes, tous les objets revêtent enfin leurs formes réelles; on rentre dans la vie ordinaire, et l'on se prend à regretter ces mille pensées qui viennent se résumer en un battement du cœur. Nous sommes à ÉTAMPES.

N'entrons pas encore dans la ville; mettons pied à terre, puisque le convoi s'est arrêté; et pendant que l'on va changer de locomotive, examinons la puissante machine, chef-d'œuvre de la science et de l'esprit humain. Nous avons à nous dix minutes, consacrons-les à l'histoire de la machine à vapeur, cette invention sublime qui rapproche les cités, et donne aux bras des travailleurs le moyen de se consacrer aux travaux auxquels la mécanique ne peut pas être appliquée. Faisons notre excursion dans le domaine de la science, tandis que les voyageurs qui sont partis à jeun vont faire une station gastronomique au restaurant établi là par les soins de l'administration du Chemin de Fer, et nommé le *Grand Courrier*, nom allégorique qui semble avoir été choisi exprès pour saluer la locomotive. (Voir la *gravure sur bois*.)

L'invention de la machine à vapeur ne le cède en rien, pour l'immensité des résultats, aux plus grandes inventions de l'es-

prit humain. Elle est pour le bras de l'homme ce que l'imprimerie est pour son intelligence, le levier d'Archimède; et le jour est proche où ce levier remuera le monde!

Les Anglais, qui s'approprient toutes les inventions utiles, ont imprimé que la machine à vapeur a été inventée par un petit nombre d'individus, *tous Anglais*. Mais le savant ARAGO, dont le nom est européen, et dont le cœur s'associe à tout ce qui peut ajouter à la gloire nationale, s'appuyant sur des documents incontestables, a fait connaître enfin la vérité, et rendu ainsi à notre pays l'honneur d'avoir donné le jour à l'inventeur de la machine que nous revendique l'Angleterre.

Salomon de Caus, *Français*, est le premier qui ait songé à se servir de la force élastique de la vapeur aqueuse, dans la construction d'une machine hydraulique.

Denis Papin, *Français*, est le premier qui ait imaginé la machine à vapeur à piston.

Denis Papin, *Français*, est le premier qui ait inventé les bateaux à vapeur.

Nous emprunterons à la savante notice du secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences quelques faits acquis désormais à l'histoire, et hors de toutes contestations sérieuses.

En remontant et cherchant, autant qu'il est possible, dans les annales de l'esprit humain, nous voyons que la force expansive de la vapeur n'était pas inconnue des anciens. Aristote, le père de la science, et la plupart des philosophes qui le suivirent, attribuaient les tremblements de terre à la vaporisation subite de l'eau. Néanmoins Héron d'Alexandrie, qui vivait cent vingt ans avant notre ère, est le premier et le seul mécanicien de l'antiquité qui ait songé à faire quelques expériences sur cette force expansive, en construisant un éolipyle auquel une fuite de vapeur imprimait un recul qui se changeait en mouvement de rotation lorsque cette fuite se trouvait dirigée selon la tangente.

Il y a évidemment dans l'éolipyle de Héron le germe des machines à vapeur, et il semblerait que l'application de ce nouveau moteur aux différents besoins de la vie aurait dû se présenter tout d'abord aux esprits. Cependant il va nous falloir franchir près de dix-sept siècles avant d'en rencontrer la moindre trace. Alors nous verrons (s'il faut en croire un manuscrit tiré des archives royales de Simancas), en 1545, un Espagnol, Blasco de Garay, inventer une « machine pour faire aller les bâtiments et « les grandes embarcations, même en temps de calme, sans « rames et sans voiles, et obtenir, à l'aide de cette machine, « une vitesse de plus d'une lieue à l'heure. » Mais le document que l'on cite à cet égard n'a jamais été imprimé; mais Blasco de Garay, est-il dit dans ce document, n'a jamais voulu montrer sa machine à personne, pas même aux commissaires nommés par l'empereur; mais, au seizième siècle, il y avait impossibilité réelle de construire la plus simple des machines à vapeur d'aujourd'hui.

A partir de 1545, nous franchirons encore près d'un siècle, et nous trouverons Salomon de Caus, qui, dans un ouvrage intitulé *Les Raisons des forces mouvantes, avec diverses machines tant utiles que plaisantes*, etc., donne la description d'une machine au moyen de laquelle « l'eau montera par aide du feu plus haut que son niveau. » L'appareil décrit par Salomon de Caus est une véritable machine propre à opérer des épuisements, et à lui, Français, revient donc l'honneur d'avoir songé le premier à se servir de la force expansive de la vapeur, comme force motrice.

Après Salomon de Caus, nous rencontrons, en 1629, le *Signor G. Branca*, qui revient à l'éolipyle à réaction, et dirige un courant de vapeur sur les ailes d'une roue à augets; mais on a remarqué avec raison que le vent d'un soufflet ordinaire aurait évidemment produit le même effet. — Puis nous trouverons, en 1665, le marquis de Worcester, si vanté par les Anglais, et qui, de même que Salomon de Caus, dont il avait très-probablement lu les ouvrages, annonce « un moyen admirable et très-« puissant d'élever l'eau à l'aide du feu. » On a essayé de construire un appareil sur les données du marquis de Worcester, et l'on est arrivé à grouper deux appareils de Salomon de Caus, de manière à produire par leur jeu alternatif un mouvement continu. Or, comme le livre intitulé *Les Raisons des forces mouvantes* parut quarante-huit ans avant *The Scantling of one hundred inventions*, par le marquis de Worcester, on ne saurait accorder à ce dernier la gloire d'être « le premier homme qui « ait découvert un moyen d'appliquer la vapeur comme agent « mécanique; invention qui seule suffirait pour immortaliser « l'âge dans lequel cet homme vivait. » — Nous mentionnerons aussi, en 1685, sir Samuel Moreland, qui soumit au calcul le moteur nouveau dont l'homme commençait à se rendre maître, et donna des nombres assez rapprochés de la vérité, pour exprimer les rapports de poids et de volume de la vapeur avec l'eau qui l'a engendrée. — Enfin, en 1695, nous arriverons à Denis Papin.

Denis Papin était né à Blois, vers le milieu du dix-septième siècle. Il étudia d'abord la médecine, et, après avoir pris ses grades à Paris, pratiqua quelque temps son art sous les yeux de ses maîtres. Mais son goût l'entraînant vers l'étude des sciences physiques, il y fit de si rapides progrès, qu'il se trouva bientôt en correspondance avec la plupart des savants de l'époque, et qu'à peine arrivé en Angleterre, où il avait été forcé de s'exiler, il y fut recherché par le célèbre Boyle, qui l'associa à ses expériences sur la nature de l'air. Dès lors la carrière de Papin fut à jamais tracée, et sa réputation s'étendit de jour en jour. En 1681 il devient membre de la Société Royale de Londres; en 1687 il prend possession d'une chaire de mathématiques à Magdebourg; en 1699 il est nommé correspondant de l'Académie de Paris, et il meurt en 1710, après avoir écrit plusieurs ouvrages importants, et inventé, entre autres machines curieuses ou utiles, son fameux *digesteur*, plus communément connu sous le nom de *marmite de Papin*. Les premières expériences de Papin, sur la machine à vapeur, paraissent remonter à l'année 1685; mais ce n'est que dix ans plus tard qu'il publia sa découverte dans un ouvrage ayant pour titre *Recueil de diverses pièces touchant quelques nouvelles machines*, Cassel, 1695, in-8°, fig. Dans cet ouvrage, Papin fait la description d'une machine à vapeur et à piston, dans laquelle la force élastique de la vapeur d'eau est combinée avec la propriété que cette vapeur a de se précipiter par le froid. Il donne le moyen d'employer cette force élastique à faire tourner un arbre ou une roue, et montre combien elle serait préférable à la force des rameurs pour faire marcher un navire en mer. Dans ce but, il propose une machine à double effet, mais à deux corps de pompe; il résout les difficultés qu'elle présente au premier abord, il en décrit la forme, — et comme tout ce qui a été publié de plus ancien à ce sujet ne va pas au delà de 1757 pour les bateaux à vapeur, ni au delà de 1698 pour les machines à piston, il s'ensuit qu'on peut revendiquer hautement pour Denis Papin la gloire qu'on s'était efforcé de lui ravir: celle d'avoir centuplé les forces de l'homme, celle d'avoir, nouveau Prométhée, fait de la matière inerte un esclave docile et intelligent!

Une fois tombée dans le domaine public, la machine à vapeur de Papin ne pouvait tarder à faire des progrès immenses. Newcomen, Cawley et Savery s'en emparent, et inventent d'abord un nouveau mode de condensation en faisant couler de l'eau froide sur les parois extérieures du corps de pompe; puis ils sont amenés par le hasard à reconnaître que la précipitation de la vapeur aqueuse s'opère avec beaucoup plus de rapidité lorsque l'eau froide est injectée, sous forme de gouttelettes, dans la masse même de cette vapeur. Les perfectionnements se succèdent sans interruption; Belghon invente la tringle verticale mobile avec le balancier, dont l'idée lui a été donnée par un enfant. Fitzgerald se sert d'un volant pour régulariser le mouvement de rotation de son axe. Washbourg emprunte au rouet des fileuses la manivelle coudée faisant corps avec l'axe tournant. Watt imagine le condenseur isolé, il signale le parti qu'on

peut tirer de la détente de la vapeur; il trouve le parallélogramme articulé; il construit la première machine à double effet, à un seul corps de pompe, et y applique avec bonheur le régulateur à force centrifuge.

Mais nous voici au dix-neuvième siècle. Alors Murray exécute les premiers tiroirs avec excentriques, tandis que MM. Trevithick et Vivian lancent les premières locomotives sur deux ornieres en fer. La construction des machines à vapeur prend depuis cette époque une extension inespérée; elle devient à elle seule une des principales branches de l'industrie appliquée à la mécanique; l'outillage se perfectionne; chaque constructeur apporte sa part d'observations aux observations déjà faites, pour rivaliser avec ses concurrents; et les appareils qui sortent des ateliers de MM. Sharp et Roberts, en Angleterre, de ceux de MM. Cavé, Philippe et Pauwels, en France, ainsi que des établissements d'Indret et du Creuzot, semblent résoudre le problème au delà de toutes les exigences; car, grâce à ces appareils puissants, la marine des grandes nations se trouve déjà révolutionnée, en même que les nombreux *railways*, qui se ramifient sur le sol, nous annoncent qu'une nouvelle ère commence pour les peuples, et que c'en est fait de la vieille politique européenne.

Les machines à vapeur ont eu, comme toutes les autres machines, leurs moments de proscription; mais après les perturbations inhérentes à tout nouvel ordre de choses, l'équilibre ne

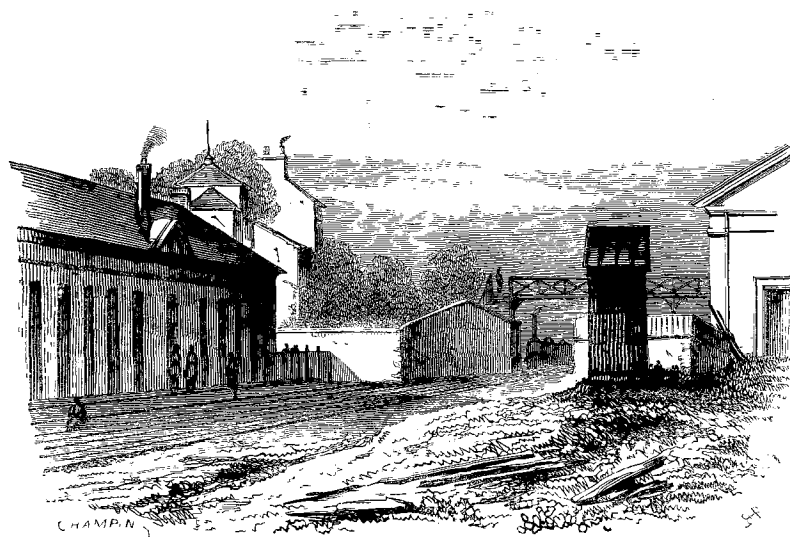
tarde pas à se rétablir: les machines deviendront pour les masses la source d'un meilleur avenir; car la matière, devenue notre esclave, pourvoira de plus en plus à nos besoins, et notre force intellectuelle s'accroîtra rapidement de tous les loisirs qui seront faits à notre force physique.

Malheur aux hommes qu'anime un ardent amour de leurs semblables! la couronne d'épine les attend. Jacquart est lapidé à Lyon; Parmentier passe pour un empoisonneur; et Christophe Colomb, qui a découvert le premier le nouveau monde, est le premier qu'on en ramène avec des fers aux pieds et aux mains. Qu'important, toutefois, aux apôtres de l'humanité, ces insultes grossières de l'erreur ou de la mauvaise foi? L'ombre prouve le soleil, et comme ils ont pour eux la conscience de leur valeur et l'avenir... ils attendent.

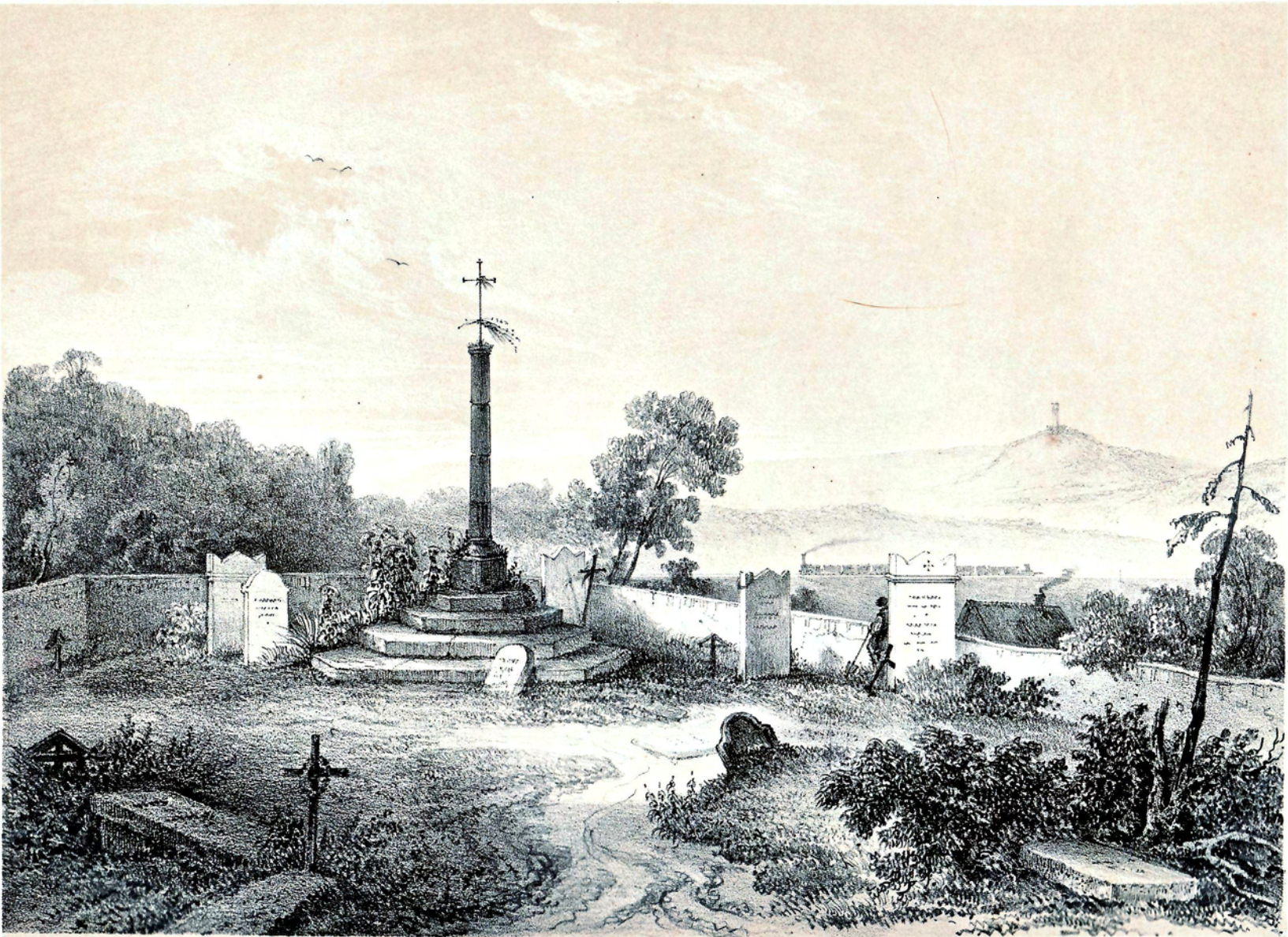
Rappelons-nous ces lignes sublimes écrites par Képler, en tête du livre où il explique les grandes lois mécaniques qui régissent notre univers :

« Mon Dieu, en publiant cet ouvrage, je sais d'avance les clameurs que l'ignorance et l'envie vont élever de tous côtés; mais, puisque vous avez bien attendu trois mille ans un admirateur tel que moi, je puis bien attendre un siècle un lecteur qui me comprenne ! »

Képler ne trouva en effet son lecteur qu'après de longues années, mais ce lecteur fut Newton !



STATION D'ÉTAMPES. — LE RESTAURANT.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp. Jules Rigo C^{te}

BRETIGNY,
Le Chemin de Fer, vu du Cimetière.

BRETIGNY

A 30 KILOMÈTRES DE PARIS

On compte en France huit ou dix villages appelés *Bretigny* dont le nom originel est *Bray*, qui signifiait en vieux gaulois *marécage*. Le plus célèbre de ces villages ou bourgs est celui connu sous le nom de *Bretigny-en-Hurepoix* ou *Bretigny-sous-Monthéry*; cette étymologie du nom de Bretigny est d'autant plus vraisemblable que, suivant les traditions du pays, il y avait anciennement au-dessous de ce village un assez grand étang dont le lit est actuellement un pré qui passe pour le plus fertile de ceux des environs. Les eaux d'une fontaine sise dans le petit hameau de Saint-Antoine allaient se perdre dans cet étang, qui est célébré dans le Noël si connu des *bourgeois de Châtres*, dont une des strophes est ainsi conçue :

Vous eussiez vu venir tous ceux de Saint-Yon.

Et ceux de Bretigny apportant du poisson.

Les barbeaux et gardons

Anguilles et carpettes,

Étaient à bon marché,

Croyez

A cette journée-la.

La la,

Et aussi les perchettes

Ce cantique, où règne une naïveté charmante, semble prouver que l'étang de Bretigny était abondant en poisson, puisque l'auteur en fait apporter par les gens de Bretigny comme une offrande locale.

Ce fameux Noël doit être l'œuvre d'un poète du pays hurepoix, qui, sans trop s'embarrasser de l'ordre des temps et des lieux, a cru pouvoir introduire à la crèche du Fils de Dieu les habitants de Bretigny, de Châtres, de Monthéry et de Saint-Yon.

Bretigny, dont la fondation semble remonter au douzième siècle, est cité au cartulaire de Longpont pour une donation fis-

cale due à Clovis II. Le village était autrefois entouré de murailles; on en voit encore des vestiges du côté du nouveau château; à l'entrée du village se trouvait une porte ronde défendue par deux tours dont il reste encore quelques ruines.

La maison nommée le *château des alliés*, au bout du village, était anciennement le château de Bretigny, qui était fortifié par une tour et des fossés qui subsistent encore.

On n'a point d'époque certaine sur l'élévation des murailles et du château de Bretigny; mais ce nom traditionnel de château des alliés semblerait indiquer qu'il fut construit sous Louis XI, à l'occasion de la ligue des princes, connue sous le nom de *guerre du bien public*. Le comte de Charolais, qui commandait l'armée du duc de Bourgogne, l'aurait fait construire pour s'y retirer avec les princes ses alliés, au moment de la guerre de 1465, dont ce pays fut le principal théâtre. Pourtant quelques historiens disent que ces constructions ne furent élevées que sous Charles IX, à l'occasion des ravages qu'y faisaient les religieux.

Thomas Corneille, dans son *Dictionnaire géographique*, affirme que c'est à Bretigny-sous-Monthéry que fut signé le honteux traité arraché au roi Jean, surnommé le Bon, par son arrogant vainqueur Édouard d'Angleterre.

Jean n'était pas assurément un méchant homme; mais aucun des traits de la vie de ce prince ne caractérise la bonté, ni même cette sorte de *bonhomie* dont Anquetil l'a gratifié. Le roi Jean était homme de guerre, et sa valeur, qui n'est point contestée, allait souvent jusqu'à l'imprudence et la témérité; cette valeur irréflectie le poussa à livrer aux Anglais la fameuse et trop funeste bataille de Poitiers dont l'issue amena la paix conclue à Bretigny.

L'armée que commandait Édouard d'Angleterre était harassée, sans vivres, sans issue possible, et menacée par la famine; le cardinal de Périgord vint demander, au nom du prince de

Galles, une capitulation que le roi Jean refusa de signer. Emporté par sa fougue irréfléchie, le roi de France se hâta d'attaquer les Anglais; le 18 septembre 1356, à la tête d'un corps de six mille cavaliers, il s'engage dans un chemin étroit, entre des vignes bordées de haies. Tout à coup des archers anglais, cachés derrière les buissons qui les dérobaient à la vue des assaillants, font pleuvoir sur eux une grêle de traits. Le désordre de la troupe française est prompt, les cavaliers, resserrés entre les vignes garnies d'échalas et bordées de fosses profondes, se renversent les uns sur les autres; ils sont écrasés par leurs chevaux, et bientôt par leurs camarades, qui leur passent sur le corps pour continuer l'attaque. On n'entend que les gémissements des hommes qui meurent, les jurements de ceux qu'on écrase; l'embarras est extrême. Jean Chandos montre au prince anglais le roi Jean, qu'il est aisé de reconnaître, engagé dans la mêlée, où le soleil fait reluire sa cotte d'armes semée de fleurs de lis d'or.... Le capitaine anglais fond avec les siens sur le petit corps d'élite que Jean dirige; le monarque français, une hache à la main, sans casque, les cheveux épars, combat comme un simple homme d'armes... Son désespoir meurtrier, ses yeux flamboyants, les coups terribles qu'il porte avec sa hache dégouttante de sang, effraient tous ceux qui osent approcher de lui... Jean le Bon est un héros; il ressemble au dieu de la guerre... Le jeune Philippe, son troisième fils, combat à ses côtés; à peine sorti de l'enfance, ce prince manie avec une adresse surprenante sa lourde épée... Il défend son père!... Tous deux sont blessés à la tête. Bientôt les forces de Philippe sont épuisées; le roi est hors d'haleine, un chevalier le conjure de se rendre... Le roi de France, essuyant de la main le sang qui lui couvre le visage, pousse un profond soupir, jette au loin sa terrible hache d'armes, et soutenant son fils d'une main, tend de l'autre son gantelet à Denis de Morbec, gentilhomme français, banni du royaume pour un meurtre, et qui combattait dans les rangs de l'armée anglaise!

Telle est la catastrophe due à l'imprudente bravoure et à l'impéritie, et qui attira sur la France les malheurs de la guerre civile, et une invasion nouvelle des Anglais, qui vinrent mettre le siège devant Paris pendant une régence mal affermie, et qui n'avait même point su réveiller chez les Français le sentiment inné de l'honneur national. Enfin le roi d'Angleterre Édouard III, après avoir épuisé les vivres des pays de Montlhéry, Lonjumeau, Issy, etc., etc., vit lui-même ses troupes livrées à la famine qui décimait les Parisiens; le siège de Paris fut levé, et les Anglais se replièrent vers le pays chartrain. Édouard III, épouvanté par un violent orage, fut frappé d'une idée superstitieuse, dit l'historien Froissard, et fit vœu à la Vierge d'accorder la paix à la France.

Le 8 mai 1360, la paix fut conclue à Bretigny, entre les rois de France et d'Angleterre, et le 13 décembre, Jean le Bon rentra dans sa capitale, après une captivité de quatre ans.

Les principaux articles du traité de Bretigny, un des souvenirs les plus pénibles de notre histoire nationale, portaient que

la Guienne, le Poitou, la Saintonge, le Limousin, demeureraient en toute propriété au roi d'Angleterre; que le roi de France renoncerait expressément à la souveraineté sur ces provinces; qu'Édouard renoncerait de son côté à ses prétentions sur la couronne de France, sur la Normandie, la Touraine, le Maine et l'Anjou; qu'enfin Jean paierait pour sa rançon trois millions d'écus d'or, après avoir envoyé en otage trois de ses fils et trente chevaliers pris dans la plus haute noblesse de France.

Thomas Corneille, Froissard, Sauval, disent que ce traité fut signé au village de Bretigny, dont nous écrivons l'histoire. Mézerai, Mercier et Touchard-Lafosse affirment que ce traité fut conclu dans un autre village situé à 4 kilomètres de Chartres, et nommé aussi Bretigny.

Les seigneurs qui possédèrent la terre et le château de Bretigny sont assez obscurs, et leurs noms ne figurent guère dans les annales historiques du pays hurepoix, et nous ne trouvons rien qui mérite d'être cité jusqu'à la fin du seizième siècle.

Vers cette époque, en 1587, les historiens ont placé un fait assez singulier que nous livrons aux savants qui s'occupent de l'art d'embaumer et de conserver les corps. Une dame Anne de Berthevin fut inhumée dans l'église de Saint-Pierre de Bretigny, en 1587; son corps fut mis dans un cercueil de plomb et placé dans un caveau sous le chœur de l'église. En 1710, c'est-à-dire cent vingt-trois ans après, le corps fut trouvé tout entier et sans corruption.

La tradition porte que cette dame était fort pieuse, qu'elle pansait elle-même les malades et faisait beaucoup d'aumônes; elle était mariée à Jean Blosset, baron de Torcy et du Plessis-Paté, conseiller d'État, capitaine de cent hommes d'armes, puis lieutenant général au gouvernement de Paris et de l'Isle-de-France, sous le règne de Henri III.

Charles Martel, comte de Fontaine-Martel, seigneur de Bretigny, aussi lieutenant général, étant mort en 1710, l'abbé Ducarouge, curé de Bretigny, ordonna des fouilles dans le chœur de l'église, pour y construire un caveau qui dût recevoir le cercueil du comte de Fontaine-Martel. À peine les ouvriers eurent-ils commencé à travailler, qu'ils trouvèrent une voûte et l'entrée d'un caveau renfermant deux cercueils de plomb, qui étaient ceux du sire de Torcy et de son épouse, leurs noms et qualités étaient gravés sur ces cercueils; sur celui de la femme il y avait : *Cy gist Anne de Berthevin, dame vertueuse de ce lieu, décédée l'an 1587*, etc. En soulevant ces cercueils, on fut étonné d'en trouver un plus lourd que l'autre; la curiosité porta les assistants à les ouvrir tous deux : on ne trouva dans celui du seigneur de Blosset qu'un peu de cendres humides. Dans celui de la dame de Berthevin, on trouva son corps sain et entier, sans aucune corruption; « sa chair était fraîche et vermeille comme si elle eût été vivante. On tira un de ses bras qui était flexible; en un mot, elle ne paraissait qu'endormie; le ruban qui liait ses cheveux avait encore conservé sa couleur, et le linceuil était intact. » La surprise des assistants fut grande, et le bruit de cette merveilleuse conservation s'étant répandu, une

foule considérable accourut pour contempler les traits de la dame de Berthevin, qui avait été exposée dans l'église, à visage découvert, où le corps resta ainsi plus de quinze jours sans éprouver aucune altération. Déjà l'on criait miracle, et le concours des visiteurs devenait immense, lorsque le curé de Bretigny, homme sage qui s'était vainement opposé à cette violation des tombeaux et à l'enthousiasme pieux des fidèles, prit le parti d'en déferer au cardinal de Noailles; ce prélat ordonna aussitôt de refermer le cercueil et de le déposer dans le caveau; ce qui fut exécuté sur-le-champ.

En 1752, la comtesse de Fontaine-Martel étant décédée, on fit construire pour elle un caveau mitoyen de celui de la dame de Berthevin. Le bruit courut alors que le cercueil miraculeux de cette dame serait ouvert le jour de l'inhumation de la comtesse, et une foule innombrable accourut de toutes parts; mais les espérances des amateurs de miracle furent déçues, grâce à la fermeté du curé de Saint-Pierre de Bretigny.

Après la mort de la comtesse de Fontaine-Martel, la seigneurie passa aux mains de sa fille, la marquise d'Estaing, qui fut aussi inhumée dans l'église de Saint-Pierre.

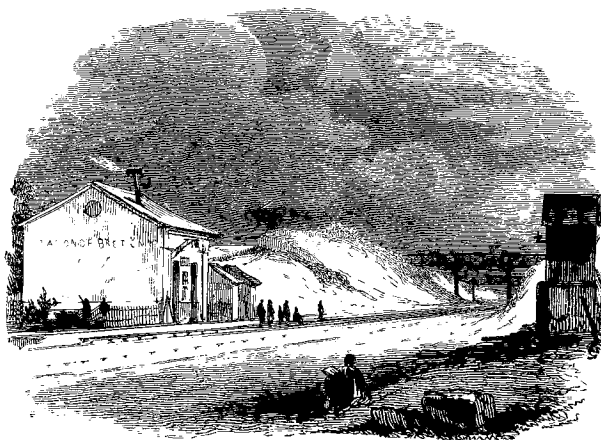
La marquise donna le jour au fameux comte Charles-Hector d'Estaing, qui s'illustra dans les guerres des Indes, sous Lally-Tollendal. — Pris par les Anglais au siège de Madras, en 1759, le comte d'Estaing fut rendu à la liberté sur parole; mais, oubliant ses promesses, il se mit à la tête d'un parti de Français et fit beaucoup de mal au commerce britannique dans ces parages. Les Anglais le firent de nouveau prisonnier, et il fut jeté dans les cachots de Portsmouth. Revenu enfin dans sa patrie, il voua une haine mortelle à l'Angleterre et fut nommé lieutenant général des armées navales, puis vice-amiral. En 1778, dans un combat contre l'escadre anglaise, le comte d'Estaing, séparé de son escadre par une violente tempête, eut son vaisseau démâté et rasé comme un ponton; il fut atteint par plusieurs vaisseaux anglais dont il vint à bout de se

dégager par son courage et sa présence d'esprit; il s'illustra ensuite dans tous les combats livrés à l'Angleterre jusqu'à la paix de 1785, qui le ramena à la cour, où les orages précurseurs de la Révolution commençaient à se former. Comblé des faveurs du gouvernement, le comte d'Estaing se jeta dans le parti qui devait le renverser; il était commandant de la garde nationale de Versailles lors des journées des 5 et 6 octobre 1790, et ne fit rien pour secourir la cour. Après ces événements, le comte d'Estaing vint à Paris et s'enrôla comme simple grenadier dans la garde nationale parisienne, ce qui ne l'empêcha pas d'être arrêté comme suspect et conduit dans la prison de Sainte-Pélagie, d'où on le fit sortir pour déposer comme témoin dans le procès de la reine. Il déclara n'avoir rien à dire contre cette malheureuse princesse, mais il ajouta qu'il avait personnellement à s'en plaindre, et s'expliqua d'une manière équivoque sur sa conduite pendant la Révolution. Il s'était fait patriote par calcul, sans cesser d'être courtisan par habitude. Traduit à son tour au tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort le 29 avril 1784, et exécuté le lendemain.

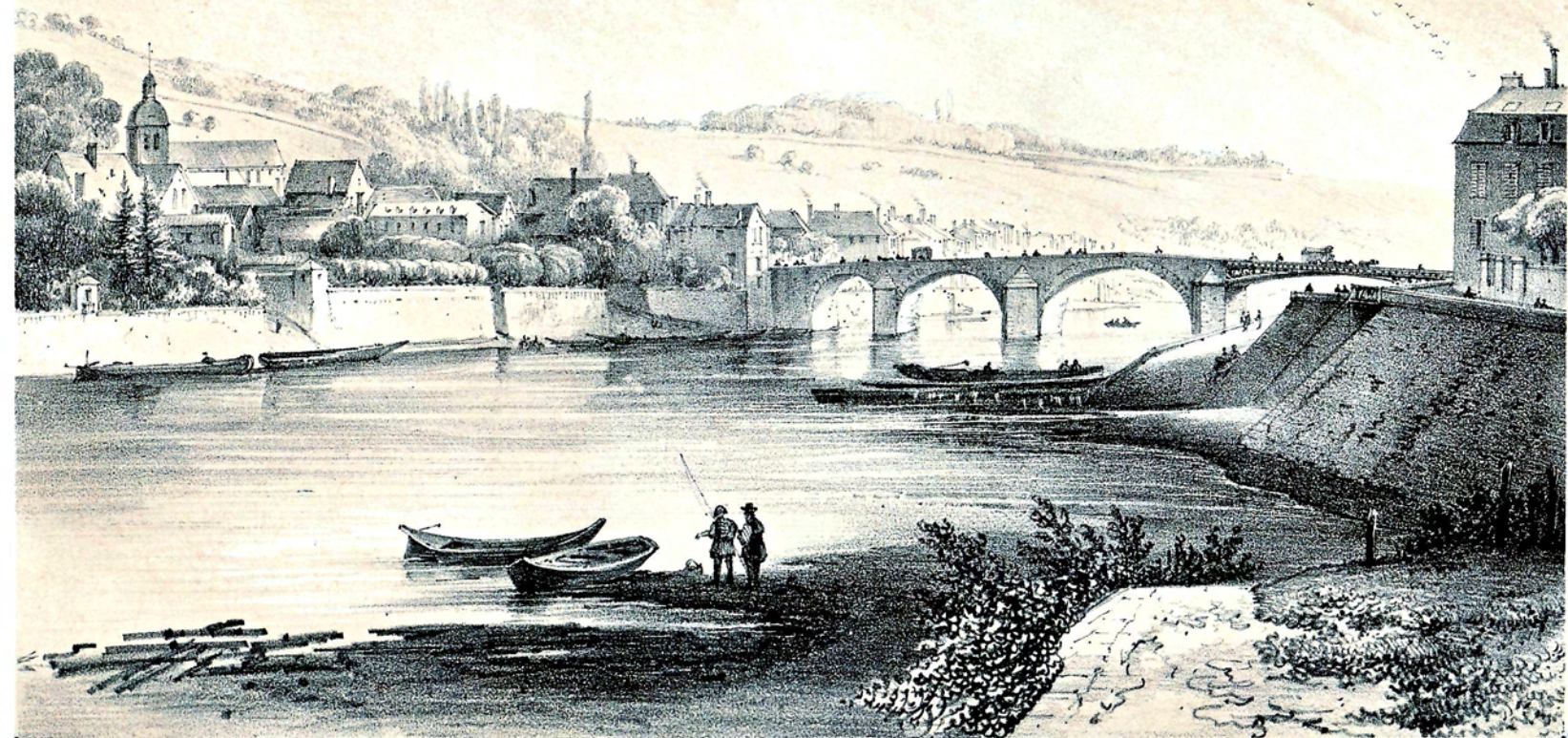
Le comte d'Estaing est le dernier seigneur dont le nom jeta quelque éclat sur le château de Bretigny.

Le cimetière de Bretigny, reproduit par la planche qui accompagne cette livraison, offre un aspect plein de poésie et de charme où l'œil aime à s'arrêter; c'est le cimetière de village dans toute sa simplicité, le dernier asile des hommes dont la vie s'est écoulée loin des agitations et du bruit de la ville. Tout près de là se trouve le chemin de fer, et le passage des wagons vient seul troubler le calme de ce lieu pittoresque. Ici la paix des tombeaux, là le bruit de la vie active; et le champ du repos, que l'œil du voyageur parcourt avec rapidité, le fait rêver vaguement, et envier le bonheur de celui qui voit doucement couler ses jours dans le calme de la vie champêtre.

C'est à Bretigny que se trouve la quatrième station du parcours de Paris à Orléans. (Voir la gravure sur bois.)



STATION DE BRETIGNY.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp Jules Rigo et C^{ie}

CORBEIL.

CORBEIL

(LE NOUVEAU CORBEIL)

Après le règne de Philippe-Auguste et le séjour de l'infortunée Ingelbruge à Corbeil, la comté et seigneurie de cette ville fut donnée en douaire à plusieurs reines qui l'habitèrent. Corbeil devint ensuite le théâtre de nombreux actes d'hostilité durant les longues guerres civiles du moyen âge, et pendant les guerres de religion qui les suivirent. En 1537, Corbeil fut pris et pillé par Lebègue de Villaines, l'un des chefs de la noblesse française qui s'était ralliée au dauphin, depuis Charles V, après que le prévôt des marchands Marcel eut forcé ce prince de quitter Paris. Un an après, la ville de Corbeil fut de nouveau pillée et livrée aux excès de tous genres par les Anglais et les soldats du roi de Navarre.

En 1565, des gens d'armes français, après avoir pillé le château des Murs, près Corbeil, se jetèrent sur cette ville, et y commirent de nouveaux excès. Lorsqu'en 1565, le roi Edouard III vint débarquer à Calais, jurant de soumettre les Français ou de mettre tout le pays à *feu et à sang*, il trouva les portes de la capitale bien gardées, et fut forcé de lever le siège de Paris; il se retira d'abord à Chanteloup, d'où son armée se répandit dans tous les environs. Robert Kanole, capitaine anglais, vint jusque devant Corbeil, dont il brûla les faubourgs.

Sous Charles VI, cette ville fut assaillie de nouveau par le duc de Bourgogne, qui forma le projet de s'en emparer afin d'affamer Paris; mais Barbasan, capitaine des troupes du dauphin et des armagnacs, se jeta dans Corbeil avant les bourguignons, et s'y établit avec une forte garnison. Charles le Téméraire vint assiéger la ville, l'attaqua pendant un mois sans succès et fut

obligé de lever le siège, après avoir éprouvé de grandes pertes, et en avoir fait éprouver aussi aux assiégés.

Le règne de Charles VII fut moins fatal à Corbeil que les règnes précédents; et le château situé sur la rive gauche de la Seine, après avoir servi de lieu de réunions et de plaisir au roi et à sa belle maîtresse Agnès Sorel, devint la prison du fameux Georges d'Amboise.

La seigneurie de Corbeil, visitée par tant de rois de France, fut souvent engagée, vendue ou échangée par les souverains: Louis XII la vendit, en 1515, à Louis de Graille, amiral; François I^{er} la céda, en 1550, en échange, à François Dubois, évêque de Béziers; Henri II donna la châtellenie de Corbeil, en 1550, à François de Kerveneno; puis cette seigneurie, engagée encore plusieurs fois, passa enfin à Nicolas de Neuville, seigneur de Villeroi, et resta dans sa famille à titre d'indemnité.

A l'époque où le protestantisme s'établit en France, sous le règne de Charles IX, le prévôt de Corbeil, nommé Berger, se fit l'apôtre de la religion nouvelle, et entraîna dans cette voie un grand nombre d'habitants de la ville. « Un procureur
« nommé Quentin, dit l'historien De La Barre, se mit à jargon-
« ner, selon leur ramage, des abus introduits en l'Église, de la
« superfluité des prélats, de la débauche des moines, et de l'i-
« gnorance des prêtres. »

Les princes de la maison de Bourbon s'étant déclarés pour les protestants, depuis longtemps persécutés, le prince de Condé vint assiéger Corbeil le 17 novembre 1562, et leva le siège sans avoir pris la ville. Toutefois, ce prince dit que la nouvelle

de la mort du roi de Navarre, son frère, lui fit seule retirer son artillerie, alors qu'il était près de battre la ville de Corbeil.

Vingt-cinq ans plus tard, les habitants de Corbeil embrassèrent le parti de la Ligue, qu'ils soutinrent faiblement. Le 19 avril 1590, Henri IV se porta avec son armée devant cette ville, dont les portes lui furent bientôt ouvertes; le curé, les échevins et les notables vinrent processionnellement avec la croix, recevoir le protestant béarnais, jusqu'aux portes du faubourg. Les ligueurs sentirent bientôt l'importance de la possession de Corbeil, qui dominait le cours de la haute Seine, et pouvait intercepter tous les vivres et les vins qui venaient de la Bourgogne; le 22 septembre suivant ils se présentèrent devant cette place avec une armée commandée par le duc de Parme, qui croyait s'en rendre maître dans l'espace de cinq ou six jours, dit l'Etoile; mais ce ne fut qu'après vingt-quatre jours de siège qu'il parvint à s'en emparer; il donna un assaut général le 16 octobre, et Corbeil subit le sort funeste des villes conquises. « Les habitants « ont été pillés et saccagés, peu ont évité la brutalité des « soldats et leur violence. Rigault, chargé de défendre Cor- « beil, fut tué sur la place; ce capitaine était fort estimé de « Henri IV. (1) » Les écrivains de l'époque disent que les Français des deux partis se moquèrent du duc de Parme, qui avait été si long à prendre une place aussi peu considérable; mais ce prince se vengea de ces railleries sur les malheureux habitants de Corbeil, et ses ordres barbares furent exécutés par ses soldats, habitués aux brigandages bien plus qu'à combattre en gens d'honneur et en guerriers.

Les ligueurs ne gardèrent pas longtemps le prix du long siège qui leur avait livré Corbeil; Givry, gouverneur de la Brie pour Henri IV, stimulé par une lettre de ce prince, partit de Melun le 10 novembre 1590, arriva devant Corbeil, et dans l'espace d'une heure reprit cette forteresse par escalade. Torague, officier espagnol que le duc de Parme y avait laissé, eut le sort du capitaine de Henri IV: il périt sur le rempart.

Pendant le siège de Paris, les troupes de Henri interceptaient tout ce qui était envoyé des environs pour alimenter la capitale; Corbeil, par sa position sur le bord du fleuve et tout près de la grande route, était une des places qui exerçaient la surveillance la plus favorable aux entreprises de Henri.

Un jour Sully fut informé que des seigneurs riverains de la Seine avaient fait introduire dans Paris plusieurs bateaux de poisson salé et fumé, et qu'un gentilhomme nommé Defourges était chargé de leur apporter le prix de ces approvisionnements, montant à cinquante mille écus. Sully fit guetter le petit bateau qui portait le gentilhomme; on l'arrêta. Interrogé par Sully sur le produit du poisson vendu aux Parisiens, Defourges montra un petit ballot de marchandises et trente-six mille écus en lettres de change. Sully, qui s'attendait à une meilleure capture, menaça le ligueur de le faire prisonnier, s'il ne faisait point une déclaration plus sincère. Defourges protesta de sa

sincérité; et, comme il s'agitait beaucoup pour en convaincre Sully, un accident lui donna le moins attendu des démentis: son haut-de-chausses, excessivement chargé, se rompit, et tout à coup une pluie de pièces d'or couvrit le parquet... Le gentilhomme, confus, s'arrêta. « Marchons, lui dit Sully; il y aura plus « de profit et de plaisir à vous faire promener qu'à vous faire as- « seoir. » Après cette plaisanterie, qui fit peu rire Defourges, on le fit déshabiller, et l'on trouva huit ou dix mille écus cousus dans ses habits... C'était de bonne prise. Cette contrebande fut dénoncée par le fils même du ligueur Defourges, qui était gentilhomme de Sully; mais ce qu'il y a de mieux en ceci, c'est que le frère de l'ami de Henri IV était complice dans l'affaire et devait partager les bénéfices. Le malin Béarnais fit des *risées* de cette aventure, dont le résultat était en effet fort gai pour lui (1).

En mars 1815, on avait réuni en deçà de Fontainebleau un corps d'armée destiné à repousser l'exilé de l'île d'Elbe. Le général Kellermann, qui commandait ce corps d'armée, prit possession à Corbeil et à Essonne... Dans la nuit suivante, tous les soldats passèrent à l'Empereur. Le 20 au matin, il restait au général son chef d'état-major, son commissaire des guerres et ses aides de camp.

Nous avons parlé dans le *Vieux Corbeil* de la fondation de Saint-Jean-en-l'Isle; il nous reste à citer quelques documents sur les autres églises de cette ville.

Le prieur de Saint-Jean-de-l'Ermitage s'amusait à exercer sur l'église de Saint-Port, près Sens, un droit qui nous semble bien innocent: au jour de Saint-Jean-Baptiste, le curé de Saint-Port devait fournir au prieur trois chapeaux de roses vermeilles et trois paires de gants rouges, et les lui apporter pendant son diner, sous peine de cinq sous d'amende.

L'église de Notre-Dame de Corbeil, qui paraît avoir été bâtie sous le règne de Philippe I^{er}, disputait à celle du village de Saint-Yon l'honneur de posséder le corps de ce bienheureux; l'altercation était vive, lorsqu'en 1345 Foulques de Chanac, évêque de Paris, se fit ouvrir les châsses que possédaient ces deux églises; le prélat, peu savant en ostéologie, mais avec la foi la plus pure, décida que la châsse de Notre-Dame de Corbeil contenait réellement les corps de saint Yon et de saint Cance. Sur une face de cette châsse était représenté saint Yon avec le bourreau qui lui coupait la tête; et au bas on lisait:

Beati Yonii martyris.

La plus considérable des églises de Corbeil est SAINT-SPIRE, où sont les tombeaux des comtes de Corbeil. Le cinquième dimanche après Pâques, on y célèbre la fête du saint patron; la procession, qui attire une grande affluence de curieux et de fidèles, parcourt la ville, bannière en tête; des cavaliers revêtus de costumes moyen âge et des hérauts d'armes accompagnent le clergé de Saint-Spire dans cette fête traditionnelle.

(1) L'ESTOILE, Mémoire de Henri IV, t. I.

(1) *Economies royales*, t. I, chap. xxx.

Corbeil, où se trouvaient tant d'institutions religieuses, cinq églises et deux monastères, et qui eut une si vaste part dans les malheurs des guerres intestines, ne contenait pas, au dix-huitième siècle, plus de mille habitants; aujourd'hui le chiffre de sa population s'élève à trois mille six cents.

Parmi les hommes célèbres et les savants auxquels la ville de Corbeil a donné naissance, on compte neuf théologiens, un chambellan de la reine Blanche et un maréchal de France sous le règne de Charles le Bel.

Jean Pontalais, acteur comique de l'hôtel de Bourgogne, naquit à Corbeil en 1545. Ce comédien est cité dans les mémoires contemporains pour sa gaieté et son esprit.

René Benoît, curé de Saint-Eustache, tourmentait fort, en 1570, ses paroissiens, les comédiens de l'hôtel de Bourgogne; Pontalais se fit l'avocat de sa troupe; mais il ne put empêcher que l'irascible curé obtint une défense faite aux *doyens et maîtres de la Passion* d'ouvrir leur théâtre avant que les vêpres fussent achevées.

Un jour cet acteur faisait battre du tambourin près de l'église Saint-Eustache, pour annoncer son spectacle, pendant que le curé prêchait. Le pasteur prêche plus haut, le comédien bat plus fort; le prédicateur crie, le tambour étourdit. Alors Benoît descend de sa chaire, court à la porte, et dit avec colère : « Qui

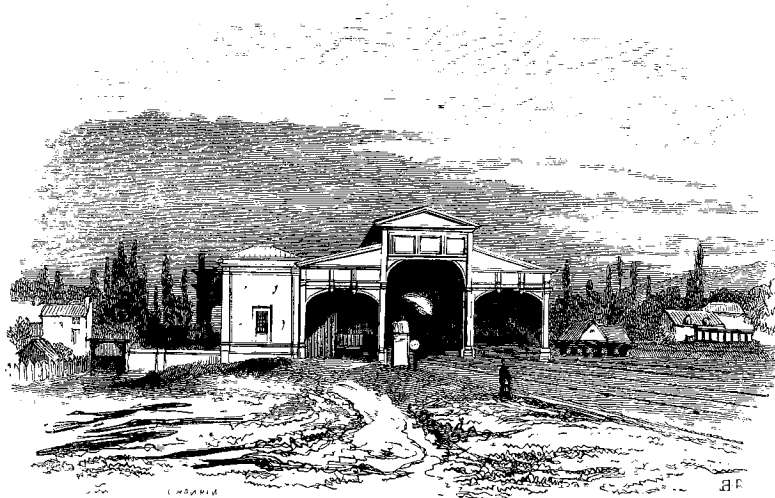
vous a fait si hardi de jouer du tambourin pendant que je « prêche? — Qui vous a fait si hardi, répond l'acteur, de prêcher pendant que je tambourine? » Le curé, furieux, crève le tambourin à coups de couteau; Pontalais poursuit le furibond, vise juste, et le coiffe avec la caisse crevée... L'ecclésiastique, ainsi mitré, se hâta de rentrer dans son église, pour échapper aux rires des assistants.

Danse de Villosion, auteur de plusieurs ouvrages traduits du grec et du latin, et membre de l'Institut, naquit aussi à Corbeil en 1750.

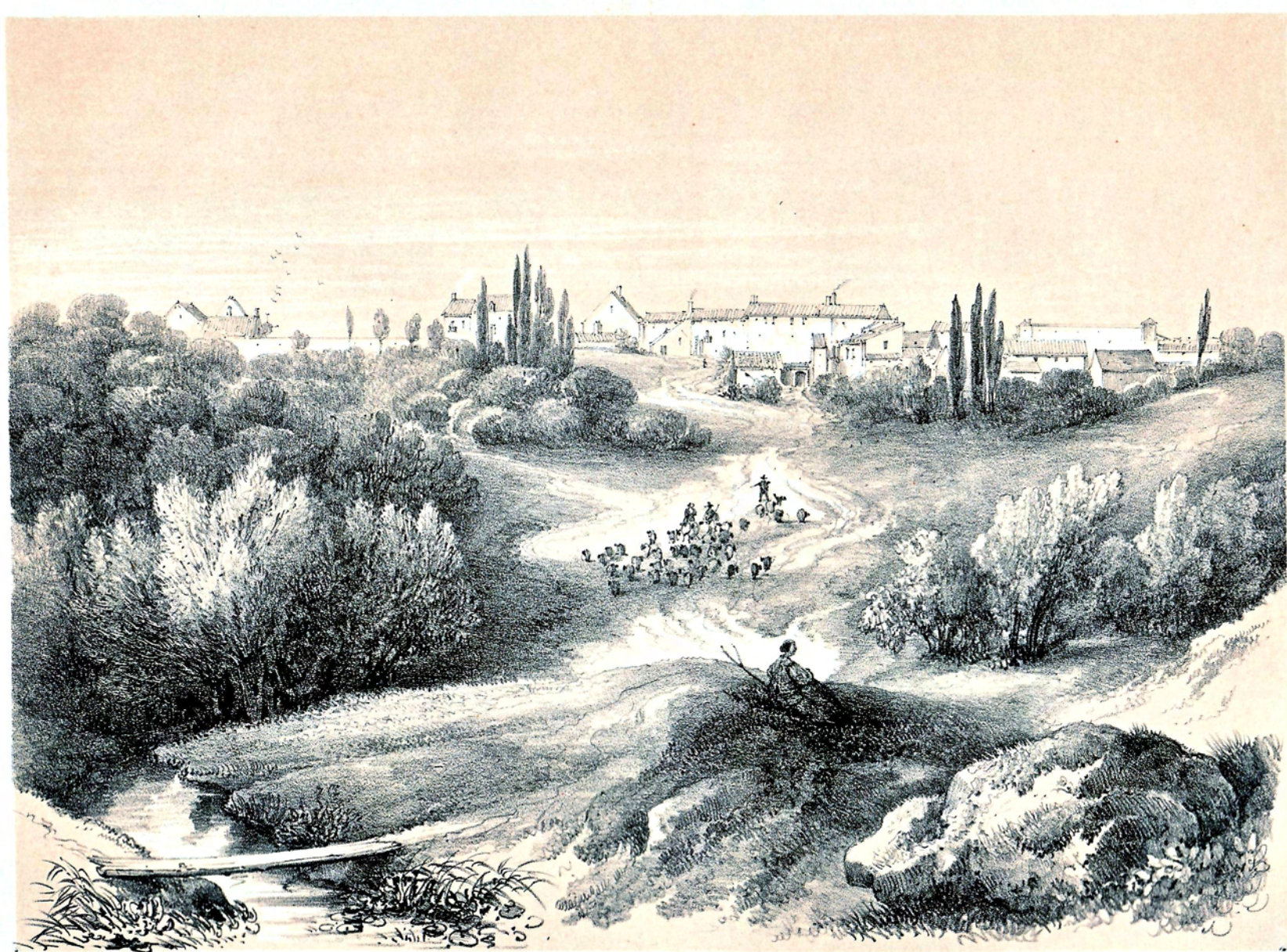
Il se fait à Corbeil un commerce considérable de grains et surtout de farines; la rivière d'Essonne y fait tourner plus de quarante moulins; un vaste bâtiment nommé le *Magasin* reçoit les farines destinées à l'approvisionnement de Paris. On y voit une belle halle, bien construite et avantageusement située, bâtie en 1780, sur les dessins de l'architecte Viel. Il se tient à Corbeil deux foires considérables, une le cinquième dimanche après Pâques, l'autre le 8 septembre.

L'arrondissement de Corbeil, dont cette ville est le chef-lieu, est confié à l'administration éclairée de M. de Cullion, sous-préfet.

Le bel et vaste Débarcadère du chemin de fer (Voyez *la gravure sur bois*) peut à peine contenir les nombreux voyageurs que ces jours de foire attirent dans la ville.



SORTIE DE LA GARE DE CORBEIL.



Dessiné d'après nature et lith' par Champin.

Imp. Jules Rigo C^{ie}

VUE D'ATHIS-MONS.

(Prise de la Station.)

ATHIS-MONS

A 16 KILOMÈTRES DE PARIS

L'étymologie du nom de ce village est le mot latin *Attegia*, employé par Juvénal pour désigner une réunion de cabanes des Maures; il fut depuis employé pour les villages ou bourgs dont l'origine a commencé par des cabanes de bergers ou des huttes de bûcherons.

On connaissait dès le sixième siècle un village nommé *Athies*, dans le pays Vermandois; il y a sur les bords de la Marne un autre village de ce nom. Celui que nous voulons décrire dans cet ouvrage n'est guère connu que depuis le neuvième siècle. A cette époque, les Normands ravageaient tout le pays de l'île de France, et les Parisiens, pour soustraire à la fureur de ces barbares les reliques qu'ils vénéraient, les cachèrent dans les églises des environs : le peu de richesses que ces églises possédaient n'excitait point la cupidité des Normands. La chasse de sainte Geneviève fut portée à Athis, où elle séjourna pendant tout le temps que l'on eut à craindre le pillage des hordes vagabondes venues de la Normandie.

Hugues d'Athis, grand pannetier de France sous le règne de saint Louis, fut le premier seigneur dont le nom ait illustré le village d'Athis. Des ordonnances du saint roi et de Philippe-le-Bel, datées de ce lieu, attestent qu'il fut habité par ces deux rois.

Sur la fin du règne de Charles VI, un chevalier vaillant, nommé de Montenay, possédait la seigneurie d'Athis. Pour le punir de son attachement au roi Charles VII, les Anglais le dépouillèrent de cette seigneurie, qu'ils donnèrent à Guillaume de Folletemps, l'un de ceux qui avaient livré Paris aux troupes du duc de Bourgogne.

En 1540, la seigneurie d'Athis passa aux mains de Pierre Viole, conseiller au parlement et prévôt des marchands, puis à son fils, nommé aussi Pierre Viole; Guillaume Morin, dans son *Histoire des pays Hurepoix, Gatinois et Senonais*, nomme ce dernier seigneur le président d'Athis, et dit que sa maison, située auprès et attenante le village, était environnée de jardins d'une grande étendue.

Une vieille tradition rapporte qu'un des fils de ce président

d'Athis, nommé Jean-Baptiste Viole, vécut longtemps à Athis, sous le nom de *Frère de la mort*, et qu'il portait toujours une tête de mort suspendue à son cou. On ajoute que ce religieux dépensait une fortune assez considérable, et passait tout son temps à instruire et à soulager les indigents du village.

Du Breul, en parlant du prieuré d'Athis dans ses *Antiquités de Paris*, a cru devoir faire connaître à la postérité un prieur qui y vivait sur la fin du seizième siècle : il se nommait Mathias Touzet, était né à Pontoise, et fut toujours, dit Du Breul, un *homme bien versé ès-langues et docte prédicateur*.

Une des plus jolies maisons de plaisance qu'on voit encore à Athis appartient au duc de Roquelaure, si connu par ses réparties et ses excentricités; et c'est là que ce seigneur passa les dernières années de sa vie. Dans un des bosquets du parc, on voyait un monument élevé à sa chienne favorite; on y avait gravé cette singulière épitaphe, attribuée à Mlle de Scudéry :

Ci gît la célèbre Badine,
Qui n'eut ni beauté, ni bonté,
Mais dont l'esprit a démontré
Le système de la machine.

Le maréchal de Roquelaure avait fait placer dans sa maison de plaisance un portrait de Mlle de Scudéry, représentée en vestale, entretenant le feu sacré, avec ce mot : *favebo*, gravé au bas d'un autel qui soutenait ce feu. Le maréchal avait fait faire ce tableau pour rendre hommage au caractère de Mlle de Scudéry, qui fut toujours dévouée à ses amis Péliisson, Conrart, le duc de Montausier et Sarrasin.

La maison du duc de Roquelaure devint ensuite la propriété de la maréchale de Villars, qui s'y retira après la mort du maréchal, l'une des gloires du règne de Louis XV.

Mlle de Scudéry, surnommée la *Sapho du dix-septième siècle*, possédait aussi à Athis une maison de plaisance où elle allait se livrer à ses travaux littéraires.

Madeleine de Scudéry fut la première femme à qui l'Académie française décerna une couronne et le prix d'éloquence; le cardinal Mazarin lui laissa une pension par son testament; le

chancelier Boucherat lui en établit une sur le sceau, et en 1685, Louis XIV lui en donna une autre de 2,000 livres.

Sarrasin et Pélisson étaient tous deux fort attachés à Mlle de Scudéry. On prétend qu'elle donna la préférence au dernier, dont la laideur ne pouvait faire soupçonner qu'elle s'attachât plus à l'homme qu'à l'écrivain. Mme de Sévigné disait de cet académicien qu'il abusait de la permission qu'ont les hommes d'être laids. Mlle de Scudéry n'en fit pas moins à Pélisson une déclaration par cet impromptu, qu'elle lui adressa en lui offrant son fameux *poème du Tendre* :

Enfin, Acanthe, il faut se rendre :
Votre esprit a charmé le mien ;
Je vous fais citoyen du Tendre ;
Mais, de grâce, n'en dites rien.

On cite une aventure assez plaisante arrivée à Mlle de Scudéry et à son frère, l'un des plus féconds écrivains de l'Académie française. Ils faisaient ensemble un voyage en Provence, et s'arrêtèrent pour coucher dans un hôtel au Pont-Saint-Esprit, où on les plaça dans une chambre à deux lits. Avant de s'endormir, Scudéry parla à sa sœur de son roman de *Cyrus*, et lui demanda ce qu'ils feraient du prince Mazare; après quelques contestations, il fut convenu qu'on le ferait assassiner. Des marchands, qui étaient dans une chambre voisine, entendirent cette conversation, et crurent que ces deux étrangers complotaient la mort de quelque grand prince, dont ils déguisaient le nom sous celui de Mazare. La justice fut avertie; Scudéry et sa sœur furent arrêtés et conduits en prison. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'ils réussirent à se justifier, et à obtenir leur élargissement.

Mlle de Scudéry, à Athis comme à la ville, causait familièrement avec les laquais; comme on paraissait surpris de la voir s'abaisser jusque-là : « Laissez-moi, dit-elle, j'aime à causer avec eux; quand ils ne sont que laquais, ils sont doux et traitables, mais dès qu'ils quittent leur condition, et qu'ils s'élèvent à quelque rang distingué, ils ont une sottise fierté qui les rend insupportables. » Un jour elle fut éblouie dans la rue par le carrosse d'un financier. « Cet homme-là, dit-elle, est vindicatif : nous l'avons crotté autrefois, il prend sa revanche ! »

Boileau appelait les romans de Mlle de Scudéry une *boutique de verbiage*. « C'est un auteur, disait-il, qui ne sait ce que c'est que de finir. Ses héros, et ceux de son frère, n'entrent jamais dans un appartement sans que tous les meubles soient inventoriés. Vous diriez que c'est un procès-verbal d'un sergent au Châtelet. »

Boileau, qui travaillait lentement, raillait souvent la prodigieuse facilité de la *Sapho d'Athis*, et surtout celle de son frère, dont il parle ainsi dans la satire deuxième :

Bienheureux Scudéry, dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume.
Ses écrits, il est vrai, sans art et languissants,
Semblent être formés en dépit du bon sens;

Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
Un marchand pour les vendre, et des sots pour les lire.

Mademoiselle de Scudéry mourut à Athis, en 1701, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Elle était de l'académie des *Ricovrati* de Padoue et de toutes les autres académies où les femmes pouvaient être reçues.

La maison de mademoiselle de Scudéry appartint après sa mort à l'intendant de Caen, Foucault, qui la rendit célèbre par les antiquités romaines dont il l'orna, et qui furent trouvées à Vieux, village près de Caen. On y admirait surtout un Mercure très-bien conservé, qui avait été trouvé dans le puits du village; un tombeau très-ancien, et l'iconographie de tous les lieux qui avaient été découverts, du temps de la fouille, à Vieux.

On a conservé dans cette propriété, par respect pour la mémoire de mademoiselle de Scudéry, un arbre au pied duquel elle venait étudier, et sur lequel elle avait gravé son chiffre.

Les traditions locales et les noms célèbres restent en mémoire à Athis; un des principaux agronomes du pays se nomme *Roquelaure Mozard*. Cette famille a donné un consul de France à Boston, dont la fille vient de publier un livre intéressant, sous le titre de *Mémoires d'une Créole*.

Athis est situé sur une hauteur qui domine la rive gauche de la Seine. La petite rivière d'Orge serpente au pied de la commune, non loin de laquelle elle se jette dans le fleuve. La position du village est des plus pittoresques, et les sites qui l'entourent des plus variés et des plus agrestes.

La température d'Athis est vive et saine à la fois; toutes les rues, bien ferrées, sont propres et entretenues avec soin. Près de la place publique se trouve une fontaine qui fournit avec abondance aux besoins des habitants. Il y a aussi un lavoir vaste et bien situé. Les environs du village offrent de charmantes promenades : celle des bords de la Seine peut être citée comme une des plus attrayantes du pays.

On fait remonter la construction de l'église d'Athis au commencement du treizième siècle. La flèche du clocher, toute en pierres de taille, est d'une grande hardiesse. L'ancienneté et les ravages y avaient laissé de profondes marques de dévastation. Un écroulement menaçait incessamment les visiteurs de ce lieu saint; les soins éclairés de la sous-préfecture de Corbeil ont conservé cette flèche gracieuse à l'admiration des archéologues et des curieux.

Le maître-autel est d'un style moyen âge et le portique d'une architecture moderne. La régularité et la distribution parfaite de l'intérieur de l'église sont remarquables, et l'attention du visiteur est attirée par deux tombes fort bien conservées : celle posée dans la nef est de la forme de celles du treizième siècle; on y a gravé la figure d'un diacre tenant un livre fermé sur sa poitrine, et autour une légende en lettres capitales gothiques, ainsi conçue :

Hic jacet magister Johes de Atheiis Magister in artibus, quondam ecclesiæ de Vaupt.... Thomæ martyris.

L'autre tombe, attachée sur le mur, à gauche de la porte

d'entrée, est en très-beau marbre blanc, avec cette inscription, gravée avec soin :

« *Hic in choro prope aram jacent reliquiae inclyti ac potentis*
 « *Domini Theobaldi DE LA BROUSSE, æquitis, pagi de Atis*
 « *Castellani, centum Helvetiorum qui custodias Regiæ incubunt*
 « *pro præfecti qui prosapia illustri clarus, dignitatibus pollens opes*
 « *pariter et honores contempsit, Regem fidelitate, etc..... 1703*

Hoc amoris et doloris monumentum posuit

CATHARINA TUFFET,

dulcissima et amantissima conjux.

« Ce seigneur donna en mourant, pour les seuls pauvres
 « d'Athis, 2,000 livres, faisant 100 livres de rente. »

L'église d'Athis est un monument digne de fixer l'attention des voyageurs par sa construction intérieure, et surtout par sa flèche aiguë, qui, s'élevant au-dessus de la cime des arbres, se dessine coquettement dans l'espace et semble un jalon dentelé, planté entre la route d'Orléans et le chemin de fer, qui passe au pied d'Athis.

MONS, petit endroit réuni à Athis, n'offre de remarquable qu'une propriété en forme de pavillon, que l'on cite comme

renfermant des portraits historiques et des tableaux curieusement allégoriques.

A peu de distance d'Athis, le voyageur en wagon distingue un superbe château nommé CHAIGE. Cette propriété, citée dans les registres du Parlement en 1550, est une dépendance de la commune d'Athis.

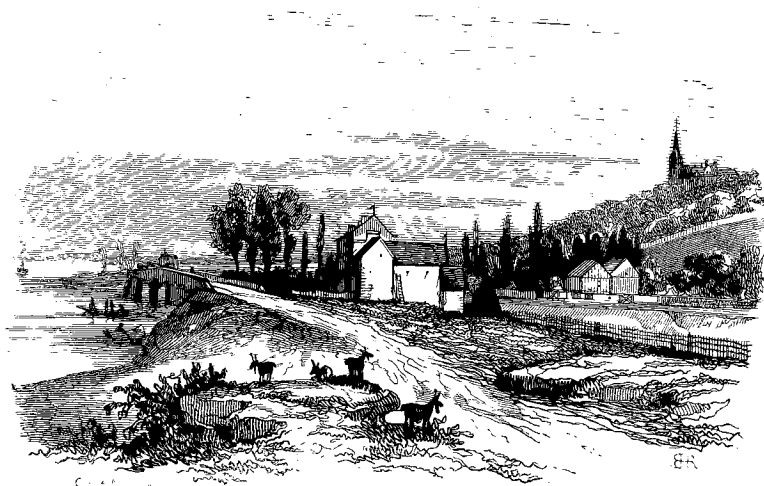
Un télégraphe est établi sur le territoire de cette commune.

Au bas d'Athis et de Mons, sur la rivière d'Orge, se trouve placée, sous les eaux d'un moulin à farine, une belle scierie créée par feu M. Burm; cette usine, connue et citée pour la qualité de ses fers et l'excellence de ses aciers, appartient maintenant à M. Baudry, maire de la commune.

Athis compte huit cents habitants; la fête patronale est celle de saint Denis, 9 octobre : on la célèbre le dimanche suivant.

C'est au pied de la colline d'Athis que l'on a établi la quatrième station de Paris à Corbeil. (Voir la gravure sur bois.)

En quittant Athis, le chemin de fer suit une route à peu près parallèle au fleuve, dont il se sépare, en suivant une courbe de 1,032 mètres de longueur et de 1,500 mètres de rayon. A l'extrémité de cette courbe se trouve la bifurcation des deux chemins de Corbeil et d'Orléans.



STATION D'ATHIS-MONS.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp J. Rigo et C^{ie}

LA BRIQUETERIE.
(près Evry.)

à Paris chez l'auteur, 2 rue des Pyramides.

LA BRIQUETERIE

PRÈS ÉVRY

LA BRIQUETERIE, délicieuse maison de plaisance, reproduite par la lithographie qui orne cette livraison, est située sur la rive gauche du chemin de fer, entre le château de Petit-Bourg et le joli village de Soisy-sous-Étioles. Cette propriété, qui appartient à la compagnie du chemin de fer, se montre coquettement au milieu d'un bouquet d'arbres et d'arbustes qui lui donnent un aspect gracieux et pittoresque ; elle regarde la *colonie agricole* que la philanthropie vient d'établir dans le domaine de PETIT-BOURG, sur lequel nous avons donné quelques documents historiques dans la neuvième livraison de notre PARIS-ORLÉANS.

Le château de Petit-Bourg, si riche en chroniques intéressantes, est aujourd'hui le berceau d'une noble et grande entreprise. Cette résidence princière, qui a vu sous son toit Louis XIV et ses favorites mesdames de Montespan et de Maintenon, puis le czar Pierre le Grand, le roi Louis XV, les deux riches capitalistes Perrin et Aguado, puis enfin le prince de Schwartzemberg, commandant en chef des armées alliées ; cette demeure de tant de rois, de grands seigneurs et de millionnaires, allait être morcelée et détruite, si l'association et l'œuvre de charité ne fussent venues en prendre possession au nom des pauvres. Son air salubre, les terres labourables qui l'entourent, les potagers précieux qu'il renferme, les immenses emménagements auxquels peuvent se prêter le château et ses communs, tout a fait considérer Petit-Bourg par les fondateurs de la *société* nouvelle comme une terre promise pour eux, qui vont avoir à refaire bon nombre de jeunes constitutions compromises depuis leur enfance par un air malsain et une nourriture insalubre ; pour eux, qui vont avoir des agriculteurs, des jardiniers à former et des ateliers de toute sorte à ouvrir.

Douze à quinze cents enfants pourront, sans qu'il soit besoin de constructions nouvelles, trouver place dans ce généreux asile ; et pour qu'il soit mis à même de les accueillir, pour qu'il devienne un établissement modèle, il ne lui faut plus qu'un peu de cet intérêt et de ce concours publics qui n'ont pas manqué aux fondations utiles. Une trentaine de jeunes colons

sont déjà installés dans cet établissement si intéressant dans son ensemble et ses intelligents détails. Là où l'ordre est si bien établi, où il est si exactement suivi et maintenu, une journée et son emploi font connaître l'emploi de l'année tout entière. Il faut voir ces enfants recueillis dans leurs prières, silencieux et actifs dans leurs travaux, heureux et animés dans leurs récréations, passant d'un exercice à un autre par des marches et des évolutions symétriques qui maintiennent l'ordre, et que les colons exécutent avec une discipline militaire, en faisant entendre à l'unisson des chants qui renferment toujours quelque pensée morale.

Quand l'heure du travail a sonné, les jeunes agriculteurs se rendent aux champs, les jeunes jardiniers au potager, les jeunes menuisiers et les jeunes tailleurs à l'établi. D'autres ateliers s'ouvriront bientôt, et dans deux ans peut-être la colonie agricole de Petit-Bourg sera composée d'un millier de jeunes artisans improvisés dont le travail mettra la colonie en état de se suffire à elle-même, et de former, au profit de chaque colon, une masse de réserve assez forte pour permettre de lui donner, à sa sortie de l'établissement, un trousseau, les outils de la profession qu'il aura apprise, et un pécule suffisant pour satisfaire aux premiers besoins.

Les colons actuels occupent une salle de 50 mètres carrés à peu près, qui leur sert à la fois de classe, de réfectoire et de dortoir. Là des poteaux et des traverses, qui se placent et s'enlèvent avec une facilité et une rapidité remarquables, reçoivent et supportent les hamacs qui servent de lits aux enfants. Un hamac plus élevé que les autres est celui du surveillant, qui, d'un coup d'œil, peut observer tout le dortoir. Tous ces détails sont parfaitement bien combinés, quelques-uns sont empruntés à la colonie des jeunes détenus de Mettray, d'autres sont dus à l'ingénieuse sollicitude de M. Allier, l'un des fondateurs de la colonie de Petit-Bourg. La nourriture est saine et abondante ; le pain est fait avec le plus grand soin, et dans le service comme partout dans cet établissement, il règne un luxe, le seul qui soit resté dans ce château princier aux lambris dorés,

aux peintures séduisantes, le luxe de la propreté infinie.

L'infirmerie, installée dans un bâtiment à part, et merveilleusement distribuée, est placée sous la surveillance de sœurs de charité.

Les enfants peuvent être reçus dans la colonie dès l'âge de huit ans; à seize, ils ne sont plus admis. Un contrat d'apprentissage est passé entre la famille et l'administration pour assurer à celle-ci la direction du jeune colon pendant un nombre d'années fixé. Après le choix qu'en ont fait la famille et l'enfant, un des nombreux états qui vont avoir chacun un atelier spécial est immédiatement appris au colon. Les instructions religieuses de l'aumônier et l'enseignement de l'instituteur marchent de concert avec l'apprentissage.

Telle est la colonie agricole de Petit-Bourg, fondée sous la présidence de M. le comte Portalis et par les soins d'un homme actif et entreprenant pour le bien, M. Allier. Nous donnons des détails minutieux sur cet asile des enfants pauvres du département de la Seine, pour rendre hommage à la philanthropie qui a fondé une institution dont le but est généreux, le plan merveilleusement conçu, et dont les résultats peuvent être immenses pour l'amélioration de la situation des classes pauvres.

La colonie de Petit-Bourg est précisément sur la ligne du chemin de fer de Paris à Corbeil (Voir la *gravure sur bois*); sa situation et les détails intérieurs de l'intéressant refuge des jeunes et pauvres colons devaient trouver place à côté des documents puisés dans les castels de la noblesse et dans les villas dorées des élus de la fortune.

En traversant la Seine en face du Petit-Bourg, et derrière la *Briqueterie*, on trouve SOISY-SOUS-ÉTIOLES, village propre et coquet qui semble toujours avoir revêtu ses habits de fête; une foule de charmantes maisons de campagne dont les jardins s'avancent jusque sur les bords de la Seine, viennent mirer leurs toits brillants et la tête touffue de leurs sveltes peupliers dans les eaux du fleuve qui sert de limites à ce gentil village.

En 1814, lors de l'occupation du château de Petit-Bourg par le prince de Schwartzemberg, Soisy-sous-Étioles, ainsi que tous les villages environnants, fut ravagé par les troupes du feld-maréchal des armées réunies contre la France. Autrichiens, Bava-rois, Prussiens, commettaient tour à tour, dans ces malheureux villages, voisins du quartier général, des actes de violence que ne pouvait réprimer ni prévenir la sévère discipline des armées alliées. Le fouet jusqu'au sang, jusqu'aux os, pour un léger vol, la mort pour une faute un peu plus grave, avaient même fait prendre en pitié les maraudeurs, et les habitants renonçaient souvent à se plaindre du vol d'un mouton, d'une poule, ou de quelques fruits, plutôt que de faire passer par les armes le soldat pris en flagrant délit.

Cependant un vol fut commis si audacieusement, que celui qui en fut victime ne put s'empêcher d'aller se plaindre. Obligé d'aller passer avec sa famille trois ou quatre jours à Villeneuve-Saint-Georges, un fermier de Soisy-sous-Étioles avait confié sa

ferme à quelques servantes. Instruits du voyage du fermier, des soldats allemands s'introduisirent la nuit dans son cellier, qu'ils dévalisèrent de six ou huit cents bouteilles de vin réservées pour les solennités patronales.

Quand le fermier rentra chez lui, il fut frappé du plus douloureux spectacle; la colère s'empara du brave homme; il franchit l'espace qui le séparait du quartier général des ennemis, car il ne doutait pas que les voleurs ne fissent partie des régiments vainqueurs. Les preuves abondaient: clous de souliers, pompons, boutons d'habits, mille et une pièces de conviction. Un soldat allemand est trop naïf pour ne pas laisser derrière lui autant de preuves qu'en exige une sentence.

Le prince de Schwartzemberg écouta la plainte du fermier avec son affabilité ordinaire, et demanda au fermier s'il savait à quelle peine seraient infailliblement condamnés les soldats contre lesquels il demandait justice. « Je le sais, répond le fermier, mais ils l'ont méritée. — Réfléchissez bien, répliqua le prince, et revenez me voir demain; si vous persistez, il y aura condamnation à mort, cela va sans dire. »

Le lendemain, le fermier de Soisy-sous-Étioles était au quartier général. « Eh bien! dit le prince en le voyant, qu'avez-vous décidé? — Que je ne renoncerais pas à les poursuivre devant le conseil de guerre, répondit le fermier. — Auriez-vous été soldat par hasard? demanda encore le prince. — Nous avons tous été soldats, à mon âge, dans le pays. »

Le prince s'arrêta pour penser.

« Les soldats allemands qui ont volé votre vin, reprit-il, me seront livrés ce soir; on les connaît. Je vous prie de revenir encore demain avant l'heure où le conseil s'assemblera pour les juger. Soyez au château à dix heures du matin. »

Le fermier fut exact; ancien soldat, comme il l'avait dit, il avait dans le cœur la colère bruyante du paysan pillé et la colère silencieuse du soldat vaincu. « Voilà les trois soldats dont vous avez à vous plaindre: ce sont trois frères, Saxons tous les trois, dit le prince au fermier. — Je ne m'attendais pas à voir trois frères dans mes pillards, se dit le fermier; c'est dur de les faire fusiller, mais c'est leur faute. — Avant de les envoyer devant leurs juges, il m'a plu, dit le prince, de vous réunir vous et eux à ma table. Messieurs, nous allons déjeuner tous les cinq. Asseyons-nous. »

Après que les convives du prince eurent bu quelques coups de vin vieux, le feld-maréchal dit au fermier: « Où avez-vous fait la guerre? — En Italie et en Allemagne, mon prince. »

Comprenant parfaitement le français, les trois Saxons écoutaient de toutes leurs oreilles.

« Étiez-vous à la prise de telle ville? demanda le prince. — Sans doute. — Et de telle autre? — Oui, prince, et c'était chaud; nous débusquâmes l'ennemi derrière une ferme, nous incendiâmes la ferme; et tout fut à nous. — A votre santé, dit le prince en versant à boire au fermier; continuez. »

Les trois Saxons écoutaient toujours.

« Dame, nous fîmes ensuite comme en pays conquis. J'é-

tais logé chez un prêtre. Pendant deux mois, je puis dire que les poulets ne quittaient pas la broche. — A votre santé, monsieur le fermier. »

Le prince versa de nouveau.

« Son vin était fameux, si ses poules étaient grasses. Je bus jusqu'au dernier flacon. — Il vous en avait sans doute prié? — Ah! que non, le vieil avare! Mais j'aurais bien voulu voir qu'il m'eût empêché de saigner sa cave! — Et s'il ne vous en avait pas livré les clefs?—J'aurais enfoncé la porte. — A votre santé, monsieur le fermier. Ah! vous auriez enfoncé la porte... Et le conseil de guerre?— Ah! bas, en pays conquis... J'aurais peut-être été mis à la queue du régiment.

— Une plume et du papier, dit le prince à ses domestiques. « Moi, fermier à Soisy-sous-Étioles, écrivit le prince, ancien « soldat ayant fait la guerre en Allemagne, où j'ai quelquefois « bu, sans leur permission, le vin des personnes chez lesquelles « j'étais logé, et n'ayant jamais été puni pour cela, consens à ce « que les trois soldats saxons qui ont pillé mon cellier soient, « pour cette faute, condamnés à mort sur-le-champ. » — Signez donc, monsieur le fermier. »

Le fermier prit son chapeau et son bâton pour gagner la porte.

« Je ne veux pas que vous partiez ainsi, dit le prince en

riant; estimez votre perte, et nous réglerons ensemble tous les deux. Faites comme si je vous avais acheté votre vin.

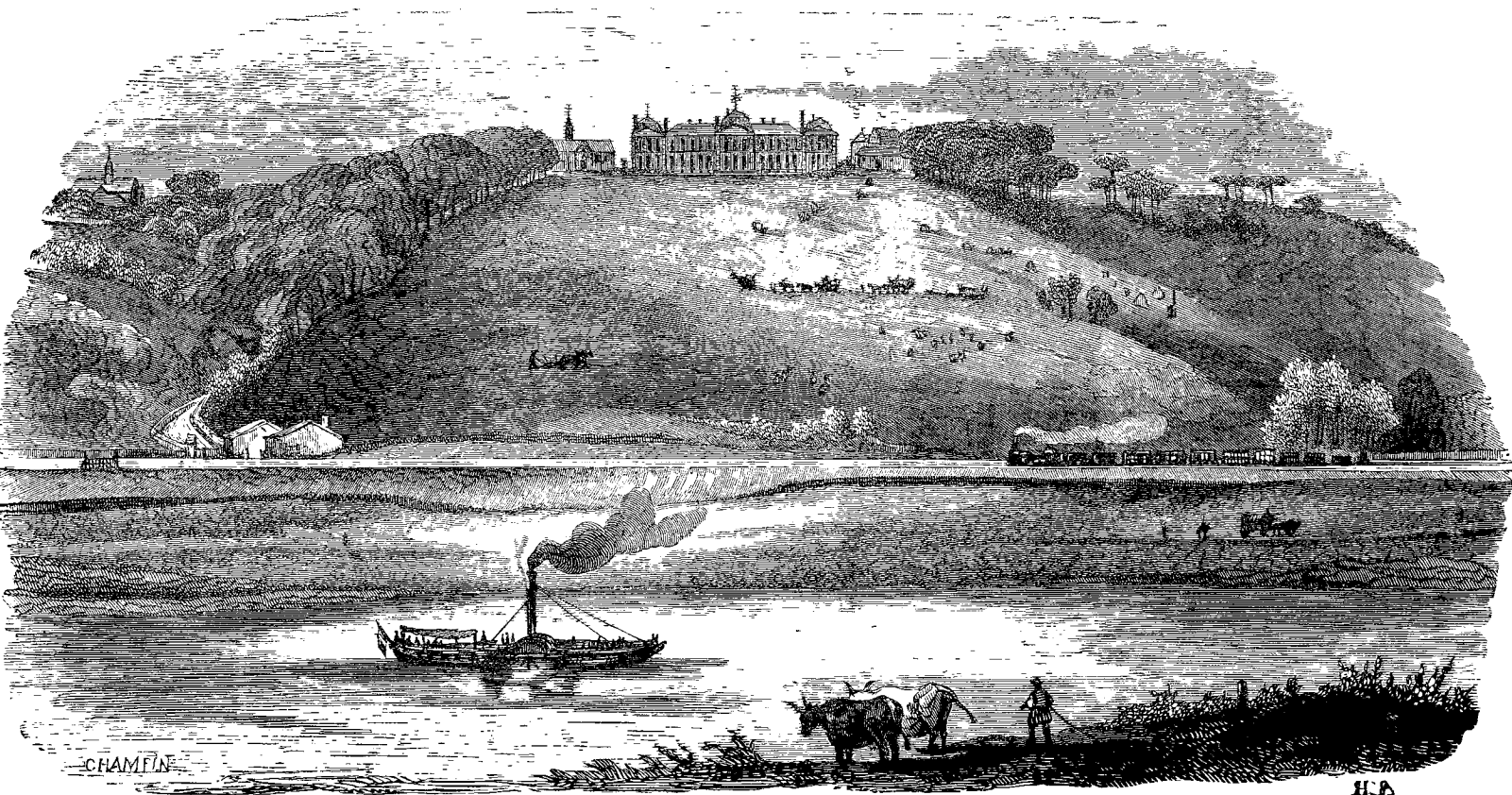
« Sortez, dit-il ensuite aux trois Saxons, qui tombaient à genoux; je vous condamne à boire de l'eau pendant trois mois. »

Au-dessus de Soisy, en remontant le fleuve jusqu'en face d'Évry, on trouve un autre joli village: c'est ÉTIOLES. Le château d'Étioles a appartenu au mari de la marquise de Pompadour. Jeanne-Antoinette Poisson naquit à Paris, de parents dont la réputation n'était pas fort bonne: elle fut élevée par le fermier général Lenormant de Tournehems, dont le neveu, Lenormant d'Étioles, épousa la jeune fille qui devait succéder à madame de Châteauroux, et à qui Louis XV devait sacrifier jusqu'à la fortune de la France.

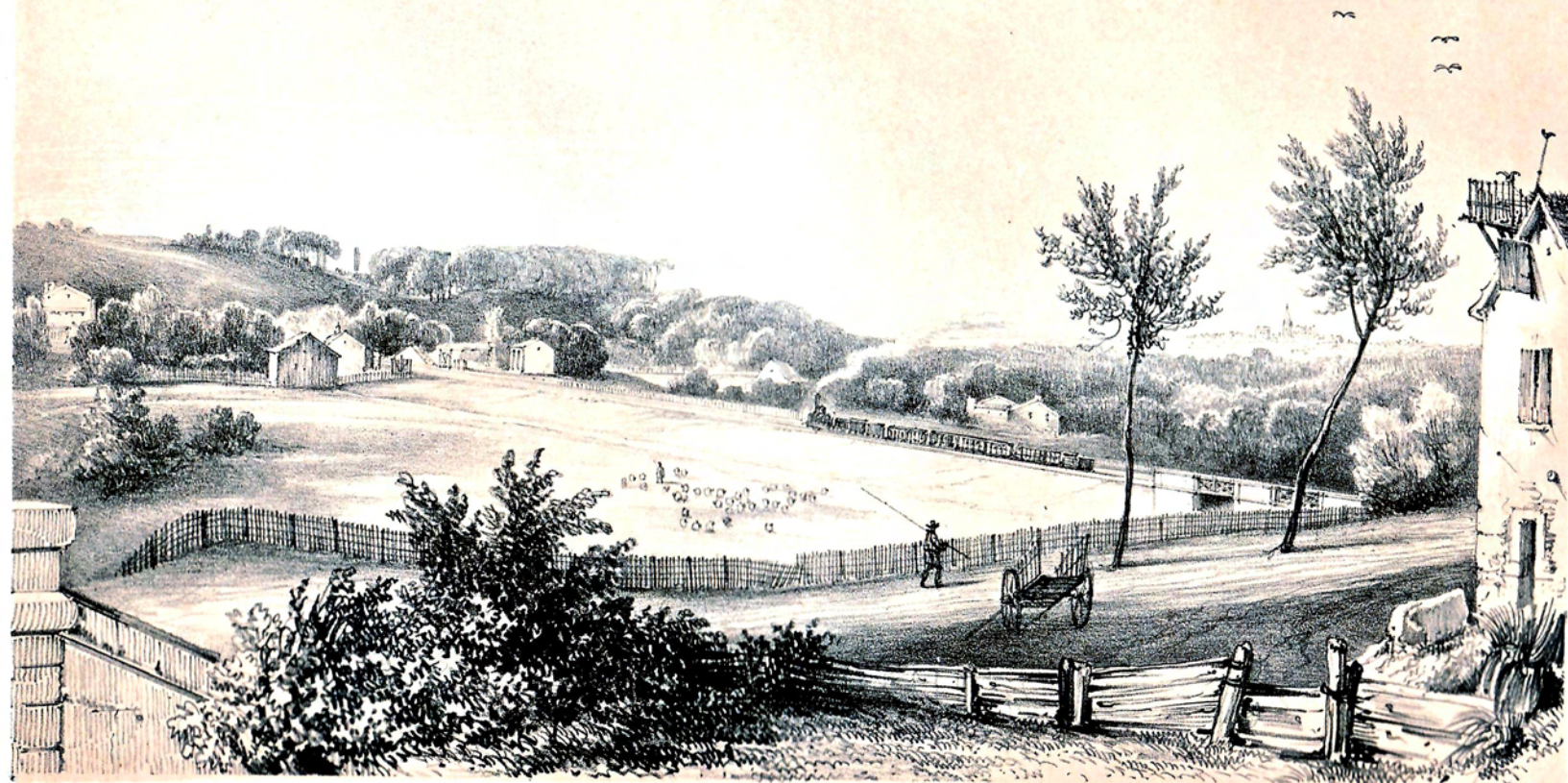
A la mort de madame de Pompadour, le frère de cette favorite demanda à M. Lenormant d'Étioles s'il se portait héritier. Celui-ci répondit par ce vers d'un opéra :

Je ne veux pas d'un bien qui causa tant de larmes!

Étioles et Soisy-sous-Étioles forment, au delà de la Seine, un parallèle admirable aux châteaux de Trousseau et de Petit-Bourg, et complètent le superbe panorama que traverse le chemin de fer de Paris à Corbeil.



PASSAGE DU CHEMIN DE FER DEVANT LA COLONIE AGRICOLE DE PETIT-BOURG.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin.

Imp. J. Rigo et C^{ie}

STATION DE CHATILLON.

(Vue prise du Moulin Berger.)

à Paris, chez l'auteur, 2, rue des Pyramides.

CHATILLON

VIRY-CHATILLON

Châtillon, situé à 20 kilomètres de Paris, sur la rive gauche de la Seine, est un petit port assez important qui sert de point intermédiaire entre le chemin de fer et Draveil, les châteaux de Villiers, Mousseaux, la Folie, Mainville, les Bergeries, la Ferme modèle et séricole et la forêt de Sénart.

La fondation et l'étymologie de Châtillon sont peu connues, et l'histoire ne fait mention de ce hameau que vers le treizième siècle. Toutefois, quelques étymologistes disent qu'un petit château fort, autour duquel vinrent se grouper les vassaux du seigneur qui l'avait fait construire, avait été nommé *Châtillon* (petit château), et que le hameau qui vint s'abriter sous ses murs prit le nom du castel de son seigneur et maître.

On dit que c'est à Châtillon que mourut le fameux *Pierre l'Ermite*, ce fougueux inspiré qui prêcha les croisades et fit passer son délirant enthousiasme dans l'âme ardente du pape Urbain II. Pierre l'Ermite était un gentilhomme picard, né auprès d'Amiens. Cet enthousiaste aux pensées ascétiques, qui dès longtemps méditait la conquête du saint-sépulcre, avait fait le voyage de Jérusalem pour reconnaître les ports où une armée expéditionnaire pourrait débarquer, le chemin qu'elle aurait à suivre, les ressources qu'elle trouverait dans le pays, et les forces qu'elle aurait à combattre en Afrique ou en Asie. Après son pèlerinage, il se rendit à Rome et remit à Urbain II une lettre pathétique du patriarche des chrétiens d'Orient. Pierre avait les cheveux hérissés, les yeux caves, le regard flamboyant, la barbe longue, l'accent rude, le geste brusque et passionné; il était couvert de peaux de bêtes, ce qui ajoutait encore à son aspect extraordinaire. Le pape, illuminé comme le pèlerin, accueillit avec transport le projet d'une invasion sainte; et, convoquant les évêques et les seigneurs du royaume de France par une bulle qui désigne pour lieu de réunion Clermont en Auvergne, il accourut présider cette assemblée, qui commença sa mission par excommunier le roi Philippe I^{er}.

Une multitude innombrable de princes, de seigneurs et de chevaliers afflua au concile de Clermont, où siégèrent trois cent dix évêques. Urbain, prenant la parole en inspiré, appela tous

les chrétiens aux armes et à la conquête du tombeau du Christ. Le pontife s'adressait à des hommes exaltés comme lui, et dominés par cette fougue chevaleresque qui distinguait les chrétiens du moyen âge. Il fit passer dans le cœur de tous le désir d'arracher aux infidèles le sépulcre du Sauveur... De toutes parts s'éleva ce cri : Dieu le veut ! marchons... « Allez donc, » reprit le saint-père, allez, braves soldats de Jésus-Christ. « allez venger sa querelle; et puisque tous ensemble vous avez crié : Dieu le veut !... que ce mot venu de Dieu soit le cri de « votre entreprise. »

Le pontife se hâta de distribuer aux princes, aux seigneurs et aux chevaliers, des croix d'étoffe rouge qu'il attachait lui-même sur leurs habits, bien sûr qu'ils n'oseraient plus alors reculer devant la pensée de quitter famille et patrie pour aller combattre les Turcs. -- De là vint le nom de *croisades*, donné aux saintes expéditions que Pierre l'Ermite avait rêvées, et qui coûtèrent à la France le sang de ses plus braves guerriers. Huit cent mille croisés coururent se ranger sous la bannière du fougueux ermite, et se divisèrent en plusieurs corps d'armée qui prirent des chemins différents. La cohorte conduite par Pierre périt en partie sur les chemins; le reste fut taillé en pièces par le sultan Soliman : « Mais, dit Mézerai, l'Ermite se sauva de la tuerie, et « trouva à propos de se conserver pour une autre occasion. »

Pierre l'Ermite, le prédicateur des croisades, après avoir épuisé toutes les ressources qu'enfantaient la valeur et la dévotion des chrétiens de l'Europe, se construisit un ermitage dans la forêt de Sénart, et vint mourir à Châtillon, dans les bras de l'évêque de Corbeil et de Gui de Troussel.

Châtillon reçut aussi la sépulture de Jean Pied de Fer, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, mort en 1506.

Louis d'Agoust, chancelier, était seigneur de Châtillon en 1580.

Des chevaliers issus des comtes de Corbeil, qui possédaient la seigneurie de Châtillon, prirent ce nom et formèrent la tige d'une famille dont les membres sont cités à plusieurs époques de l'histoire de France.

L'abbé Lebeuf, le savant auteur de l'*Histoire du diocèse de Paris*, est mort à Châtillon en 1760. Cet historien, qui a rendu d'éminents services aux lettres et aux sciences, était chanoine d'Auxerre, sa patrie, et secrétaire de Louis XV ; il fut l'un des plus grands zélés des monuments de l'antiquité. Ses recherches historiques, ses intéressants mémoires, qui ont enrichi pendant vingt ans le *Mercure de France*, placent l'abbé Lebeuf parmi les laborieux écrivains qui ont consacré leur vie et leur science à l'histoire du pays. Nous saisissons avec empressement l'occasion de payer à la mémoire de ce savant un tribut de reconnaissance pour les nombreux documents que nous avons puisés dans ses ouvrages, où Dulaure et Touchart-Lafosse ont aussi largement récolté les fruits du labeur du savant ecclésiastique. L'abbé Desfontaines appelait l'abbé Lebeuf le *Pausanias*, le *Suidas* du siècle, et comparait ses observations historiques aux observations physiques de Galilée, de Malpighi, de Newton. Le style de l'abbé Lebeuf n'est certes ni élégant, ni empreint d'une grande facilité ; mais les études arides auxquelles il s'est livré suffisent pour lui mériter une place des plus honorables parmi les chroniqueurs et les archéologues qui ont exploré les monuments de la France. Ces savants écrivains ressemblent aux mineurs infatigables qui découvrent les métaux, et laissent aux autres la gloire de les polir.

L'illustre maréchal Jourdan, un des héros que la république a enfantés, brillants météores de la gloire nationale qui gravitaient autour de l'astre conquérant qui devait s'éteindre à Sainte-Hélène ; le maréchal Jourdan avait une propriété à Châtillon, où il se plaisait à se retirer, et qu'il n'abandonna que pour aller mourir au milieu de ses vieux frères d'armes à l'hôtel des Invalides, dont il fut nommé gouverneur en 1850, après avoir accepté le portefeuille de la guerre pendant le gouvernement provisoire.

Jourdan (Jean-Baptiste), comte, pair, maréchal d'empire, grand cordon et chef de la onzième cohorte de la Légion-d'Honneur, était fils d'un médecin de Limoges. Soldat volontaire en 1778, il fit, à l'âge de seize ans, la guerre d'Amérique avec les Français qui allaient retrouver Lafayette et affranchir le Nouveau-Monde. De retour en France, il s'associa avec transport aux défenseurs de nos libertés ; général, il criait à Fleurus : *Point de retraite aujourd'hui* ; représentant de la nation au conseil des Cinq-Cents, il disait : *Jurons de mourir sur nos chaises curules*. Enfin, après avoir fidèlement servi la France pendant cinquante ans, le maréchal Jourdan vint s'asseoir au milieu des vieux soldats qu'il avait commandés à Fleurus et à Wattignies. Il voulait être leur père ; oubliant ses souffrances et ses blessures, il était accessible à toutes les infortunes, et mettait tous ses soins à cacher ses bienfaits.

Le vénérable maréchal Jourdan mourut, sans fortune, le 25 novembre 1855 ; il reçut un touchant et dernier adieu de son vieil ami le duc de Trévise.

VIRY-CHATILLON, charmante petite commune, à 800 mè-

tres à droite de Châtillon, est agréablement situé sur la pente d'un coteau dont le pied est arrosé par la petite rivière d'Orge. Viry est embelli par de jolies maisons de plaisance qui sont semées çà et là autour de cette petite commune, assise entre le chemin de fer et la route d'Orléans, et dominée par le pont des Belles-Fontaines et la Cour-de-France.

C'est dans une des maisons de campagne de Viry que le conseiller d'État Foulon, nommé, le 12 juillet 1789, adjoint au ministre de la guerre, se retira quatre jours après, voyant ses partisans disgraciés et ses plans rejetés ; pour éviter la rage populaire, il se fit passer pour mort et enterré. Il fut arrêté par le syndic du village, et conduit à Paris, où, malgré les efforts des électeurs, il fut arraché de l'Hôtel-de-Ville et pendu à un réverbère. La corde se rompt, le malheureux Foulon tombe au milieu du peuple en fureur ; mille bras sont levés sur lui, il expire, et sa tête est portée au bout d'une lance dans les rues de Paris. On avait mis dans la bouche de Foulon une poignée de foin, parce qu'on assurait qu'il avait osé dire, lorsque le peuple demandait du pain : *Qu'ils mangent de l'herbe, mes chevaux en vivent bien*. Ceux qui l'amènèrent de Viry à l'Hôtel-de-Ville de Paris avaient mis sur son dos, et par dérision, une botte de foin pour sa provision, disaient-ils, et ils lui avaient attaché un bouquet de chardons à son habit.

Parmi toutes les délicieuses habitations qui parent si coquettement Viry-Châtillon, le domaine de Pied-de-Fer, noble et ancien fief, a longtemps appartenu à la famille de Perrault, dont le nom vivra en France autant que les œuvres de Boileau. Chapelain, Cottin, Perrault, voilà les trois noms qui ont le plus excité la verve du satirique législateur du Parnasse.

Claude Perrault, le chef de cette famille, abandonna la Faculté de Médecine, dont il était membre, pour se livrer à l'architecture, où il se fit une réputation qu'il n'aurait jamais eue comme médecin. C'est de lui que Boileau a dit, dans le quatrième chant de l'Art poétique :

De méchant médecin devint bon architecte.

Perrault, blessé de cette raillerie, alla se plaindre à Colbert, qui en parla à Boileau ; mais le poète ne répondit que par une plaisanterie qui fit rire le ministre : « Il a tort de se plaindre, dit-il, je l'ai fait précepte. » En effet, on trouve encore dans l'Art poétique ce précepte qui donne Claude Perrault en exemple :

Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent.

Claude Perrault fit bâtir dans son habitation de Pied-de-Fer une galerie en coquillages représentant une mosaïque de fleurs et de fruits ; cette galerie curieuse, d'une surface de douze mètres de long sur cinq de large, fixe l'attention des visiteurs des domaines de Viry-Châtillon. Bien que Perrault soit formellement désigné, dans les œuvres de son frère, comme le créateur de cette fantasque mosaïque, les traditions du pays attribuent cet ouvrage à un évêque qui, aidé de son valet de chambre, y aurait consommé puérilement plus de vingt années de sa vie.

C'est dans le fief de Pied-de-Fer que Charles Perrault a rêvé

les contes naïfs qui sont écoutés avec tant de plaisir par les enfants, et que nous aimons à relire pour nous reposer de nos travaux sérieux. Le Petit-Poucet, le Chaperon-Rouge, le Chat-Botté, sont de charmantes rêveries, et le bon La Fontaine a dit :

Si Peau-d'Ane m'était conte,
J'y prendrais un plaisir extrême

La propriété de Pied-de-Fer a appartenu au prince d'Eckmüll.

Grigny, petit hameau situé un peu au dessus de Viry, dont il est une annexe, fut une terre seigneuriale qui appartient à des savants, depuis Étienne Chevalier, secrétaire de Charles VII et ambassadeur à Rome sous Louis XI, jusqu'à Camille Morel, poète féminin, connu sous le règne de Henri III.

Camille Morel, qui, suivant l'historien De Labarre, avait commencé à l'âge de douze ans à faire paraître la gentillesse de son esprit par les vers grecs et latins qu'elle composa sur la mort de Henri II, mourut à quatre-vingts ans.

Elle avait deux sœurs, savantes comme elle; toutes les trois possédaient les langues grecque, latine, italienne, anglaise et espagnole, ce qui peut paraître incroyable, si l'on se reporte au temps où vivaient ces *bas-bleus* dont les historiens ont à peine conservé les noms.

Le château de l'*Arbalète*, dépendant de la terre de Grigny, fut choisi par les calvinistes pour y établir un prêche, alors qu'il leur fut défendu d'en avoir un dans le rayon de quatre lieues de

Paris. En expiation de cette entreprise des calvinistes, il fut fondé au château de Grigny une chapelle avec un revenu de 400 livres.

Le nom de l'*Arbalète* fut donné à ce château par des descendants des vicomtes de Melun.

Les principaux seigneurs de Grigny furent le marquis de Chevilly, lieutenant général des armées de Louis XIV, et le procureur général Joly de Fleury, qui céda cette propriété à la marquise de Nonant.

M. Joly de Fleury, alors qu'il était contrôleur des finances, avait fait enregistrer au Parlement un édit qui augmentait les droits sur le sel; cet édit avait pour préambule un dispositif fort séduisant, dont la texture adroite paraissait diminuer l'impôt sur le bois, tandis qu'il l'augmentait réellement. Le peuple, dont le bon sens ne se laisse pas séduire par de belles phrases, fit justice du préambule par une chanson grivoise dont le refrain était :

Comme il nous rançonne !
Comme il nous ramonne !
Si c'est du fleuri,
Ce n'est pas du joli.

Le pont Godot, ancienne limite du royaume d'Orléans (voir la gravure), donne à Viry un aspect très-pittoresque.

C'est à Viry Châtillon qu'est établie la cinquième station de Paris à Corbeil, la première après la bifurcation des deux chemins à Juvisy.



VIRY-CHATILLON.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp J Rigo et C^{ie}

ÉPINAY.
(Le Château de Vacluse)

Paris, chez l'Auteur, 2. r des Pyramides.

ÉPINAY

LE CHATEAU DE VAUCLUSE

Le joli village d'Épinay, situé au confluent des deux petites rivières de l'Orge et de l'Yvette, est entouré de vallons et de coteaux délicieux offrant aux promeneurs les sites les plus agréables et des points de vue fort beaux ; un riant paysage, des prairies vertes et florissantes, alors que le soleil brûlant de juillet a déjà fait jaunir sous ses rayons d'or les moissons des plaines voisines, l'air frais et embaumé que l'on respire au milieu de la vallée d'Épinay, tout contribue à faire de ce village l'un des plus agréables séjours que le railway est venu sillonner.

Il est difficile de mentionner l'époque de la fondation d'Épinay ; les plus anciens titres des cartulaires en font mention vers le huitième et le neuvième siècle, et l'étymologie du nom d'Épinay est commune à tous les bourgs ou villages qui furent construits dans un pays couvert de ronces ou d'épines.

L'église paroissiale, placée sous l'invocation de saint Loup ou saint Leu, est enrichie d'un tableau magnifique représentant saint Jean-Baptiste, attribué par les uns au Guide, et par les autres à Murillo.

En 1298, un professeur de l'Université, nommé Simon de Menène, fut tué à Épinay-sur-Orge. Sur les plaintes de l'Université, le roi Philippe le Bel condamna les auteurs de ce meurtre à une amende considérable, et voulut que de la somme qui fut payée on achetât un fonds pour l'entretien de quatre chapelains qui prieraient Dieu pour le repos de l'âme du professeur. L'Université acheta à cet effet de Guillaume Delorme, écuyer, un manoir, des terres et d'autres revenus sur la paroisse d'Épinay et sur un terrain relevant du roi, à cause de Montlhéry, le tout pour la somme de 1,000 livres. La difficulté de faire valoir ces biens engagea l'Université à les céder au roi, qui, réduisant à trois le nombre des chapelains chargés de l'œuvre expiatoire, ordonna, par lettres royales du mois de mars 1301, que chacun de ces chapelains recevrait 20 livres par an sur le Châtelet de Paris.

LE CHATEAU DE VAUCLUSE et le parc qui l'entoure offrent aux voyageurs et aux habitants d'Épinay l'aspect d'un délicieux Éden où l'art et la nature ont rivalisé pour étaler toutes leurs

richesses. La petite rivière de l'Orge, qui vient en serpentant baigner de ses eaux limpides et transparentes le pied de la belle pelouse sur laquelle s'élève le château ; plusieurs ponts, élégamment jetés çà et là, se reflétant dans la rivière ; des cygnes au plumage éclatant qui glissent gracieusement sur cette nappe limpide ; le parc, planté par Le Nôtre ; des bois riches et touffus dans lesquels le gibier abonde et vient à chaque pas s'offrir à la convoitise du chasseur ; de belles prairies bornant à l'horizon les magnifiques points de vue habilement ménagés ; tout enfin fait de ce domaine un charmant séjour et fait croire à ces jardins enchantés que les conteurs orientaux nous ont si poétiquement décrits.

Le parc de Vaucluse touche au hameau *du Breuil*, nom qui signifie *petit bois*. C'est en ce lieu que se trouvait la maison du président Barnabé Brisson, dans laquelle sa veuve, Denise Davigny, demeurait encore en 1605.

Barnabé Brisson, célèbre et savant magistrat au parlement de Paris, plut tellement à Henri III par son éloquence et par son savoir, que ce prince le fit avocat général, puis conseiller d'État, et enfin président à mortier en 1580. Le roi, après avoir chargé Brisson de plusieurs missions difficiles, le nomma son ambassadeur en Angleterre. Rappelé à Paris au moment de la guerre contre les calvinistes, Brisson, toujours fidèle à son roi, devint l'antagoniste le plus puissant de la *ligue* dite *des Seize*, parce que ceux qui la composaient étaient distribués dans les seize quartiers de la capitale ; c'était une redoutable annexe de la grande ligue ; sa mission, qu'elle ne cachait point, était de travailler à détrôner Henri III. Les *Seize* ne pardonnèrent point à Brisson d'avoir démontré au Parlement que, sous prétexte d'une sainte ligue, ils détruisaient l'autorité royale : ils se saisirent du président, qu'ils entraînèrent au Petit-Châtelet. Le malheureux Brisson fut pendu à une poutre de cette prison le 15 novembre 1591 ; les conseillers Larcher et Tardif payèrent du même supplice leur fidélité aux lois et au trône. Barnabé Brisson a composé dans sa maison d'Épinay plusieurs ouvrages de droit et un *Recueil des ordonnances de Henri III*.

La partie du parc de Vaucluse où se trouvait la retraite du président Brisson est désignée dans les registres de l'archevêché de Paris, de 1655, sous le nom de *Gilquinière* ou *la Gilguinière*, alors que René Davy, seigneur de la Fautrière, fils du maître des requêtes, et Renée Davy, femme de Jean Lemaître, conseiller au Parlement, y étaient retirés.

Plusieurs personnages notables ont possédé la terre et le château de Vaucluse, entre autres : M. Le Bailly de Crussol, M. le comte de Peyre, M. Raimond Delaître, ancien préfet, et M. le général comte Dorsenne.

C'est à M. Le Bailly de Crussol que ce beau domaine doit le nom de Vaucluse, qui a remplacé celui si peu agréable de la *Gilquinière*. Le comte de Provence (depuis Louis XVIII), chassant un jour dans la petite forêt de Sainte-Geneviève, fit une halte chez M. de Crussol. Ce dernier, qui était en instance pour faire changer le nom de son domaine, pria le prince de s'intéresser à la requête qu'il avait présentée. Le comte de Provence consentit à ce qu'on lui demandait, à condition qu'il donnerait lui-même le nouveau nom, et il choisit celui de *Vaucluse*, tant à cause des belles eaux renfermées dans la propriété, que pour reproduire un nom qui lui rappelait des souvenirs de son comté de Provence.

Rien de plus gracieux, de plus pittoresque que ce beau château de Vaucluse, avec son parc dessiné à l'anglaise, ses bois, ses prairies, ses vignes produisant un vin recherché dans le pays, ses beaux arbres, et la belle et puissante végétation qui vivifie le sol de cette propriété, à laquelle on a joint une vaste usine.

Ce domaine, qui appartient actuellement à M. Dabrin, agent de change, membre du conseil général de Seine-et-Oise, doit recevoir bientôt des améliorations nouvelles; les belles eaux qu'il renferme et dont on doit tirer un grand parti, viendront justifier encore le nom poétique que porte aujourd'hui l'ancienne terre de la *Gilquinière*.

M. Dabrin avait autorisé la compagnie du chemin de fer d'Orléans à opérer les travaux dont elle avait besoin sur la propriété de Vaucluse, avant même que l'indemnité fût réglée; il a reçu à cette occasion, du président du conseil d'administration, l'expression de la reconnaissance de la compagnie pour cette loyale manière d'agir, digne des hommes qui s'intéressent aux grands travaux d'utilité publique.

Épinay, situé dans l'arrondissement de Corbeil, canton de Longjumeau, compte environ 600 habitants; c'est près de ce village que se trouve la deuxième station du chemin de fer d'Orléans. (V. la gravure sur bois.)

A 2 kilomètres d'Épinay, on trouve, en remontant la rivière de l'Orge, un petit village nommé VILLIERS-SUR-ORGE. Ce hameau, dépendant d'Épinay et de Longpont, est situé entre ces deux communes, à la droite du railway.

La seigneurie de Villiers appartint, sous Louis XIV, au lieutenant civil d'Aubray, et ensuite à la trop fameuse marquise de Brinvilliers, sa fille. C'est là, dit l'abbé Lebeuf, que la marquise composait ses poisons.

La triste célébrité de la Brinvilliers et de son complice Sainte-Foix a eu trop de retentissement pour que nous fassions l'historique du procès de ces deux grands coupables. Après la punition, le nom des grands criminels devrait à jamais rester dans le néant; la postérité ne devrait connaître que les noms des hommes qui se sont illustrés par leurs vertus; l'enseignement de l'histoire serait alors fructueux et sage. Les législateurs d'Éphèse ont donné aux hommes un bel exemple que nos historiens auraient toujours dû suivre; Érostrate, citoyen obscur, voulant rendre son nom célèbre, s'avisait de brûler le temple de Diane, en l'an 556 avant Jésus-Christ. Les Éphésiens rendirent une loi qui défendait, sous peine de mort, de prononcer le nom de l'incendiaire. Si cette loi, plus sage que singulière, servit au contraire à transmettre jusqu'à nous le nom méprisable d'Érostrate, c'est que les historiens n'ont pas imité la sagesse des législateurs. Le récit d'un crime a souvent fourni aux hommes pervers la pensée et les moyens d'en commettre un semblable. Qui nous dit que l'analyse des substances employées par les empoisonneurs n'a pas servi de prescription à d'autres criminels? Nous n'avons parlé de la Brinvilliers que parce que son château se trouvait sur la route qui nous conduit d'Épinay à Longpont. En détournant notre vue du château de Villiers, nous apercevons à gauche la forêt de Sainte-Geneviève, dont nous avons déjà parlé, puis nous commençons à distinguer, après avoir décrit sur le railway trois courbes d'une étendue de 4 kilomètres, un village auquel l'antiquaire et l'archéologue viennent faire de fréquents et fructueux pèlerinages.

LONGPONT, qui doit sans doute son nom à un pont d'une grande étendue jeté à la pointe d'une petite île que forme la rivière de l'Orge, était, au dixième siècle, le séjour de seigneurs vaillants et pillards comme tous les seigneurs de ce temps, mais en revanche très-dévot à la Vierge, leur patronne. La chapelle renommée de dame Marie était visitée par une grande affluence de pèlerins qui accouraient de toutes parts demander à Jésus-Christ des prières et l'intercession pour leurs péchés. Les seigneurs de Longpont, qui savaient accorder leur amour pour les richesses d'ici-bas avec leur culte pour la chapelle sainte, prélevaient sur les pèlerins une dîme qui leur donnait la puissance et les faisait redouter des seigneurs de Montlhéry, dont ils étaient les vassaux.

En 1061, Guy, fils de Thibault File-Étoupe, obtint de Geoffroy, évêque de Paris, la possession de cette chapelle, dont il fit une église considérable qu'il adjoignit à un monastère de bénédictins dont il était le fondateur. Église et monastère furent bientôt envahis par le célèbre prieuré de Longpont, dont les richesses, dues à la dévotion de grands seigneurs qui avaient beaucoup à se faire pardonner, attirèrent les chanoines de Montlhéry, trop peu nombreux pour subvenir à leurs besoins. Les moines et le prieur de Longpont, cherchant à donner de l'extension au pays dont ils étaient les maîtres, obtinrent de Louis VII l'autorisation d'établir à Longpont une foire qui durait depuis la Nativité de la Vierge jusqu'à l'octave. Mais

cette tentative commerciale n'ayant pas rapporté les fruits qu'ils en attendaient, les bénédictins y renoncèrent pour s'occuper spécialement du service de Dieu.

Puis arrivèrent au seizième siècle la guerre civile, l'invasion étrangère et les guerres religieuses. Les Anglais et les Bourguignons pillaient les prieurés et les abbayes, dont ils respectaient l'édifice. Après eux, d'autres dévastateurs, huguenots, brigands ou Vandales, brûlaient les églises, profanaient les reliques, et ne se faisaient point scrupule de porter la main sur les ministres des autels. Les riches religieux de Longpont s'enfuirent à Paris et se réfugièrent au prieuré de Saint-Julien-le-Pauvre. De toutes les richesses de ces deux prieurés, il ne reste plus aujourd'hui qu'une pauvre chapelle située dans le coin le plus obscur du vieux Paris, et qui ne reçoit plus guère que les corps des malheureux arrachés par un pieux devoir au charnier de l'amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu.

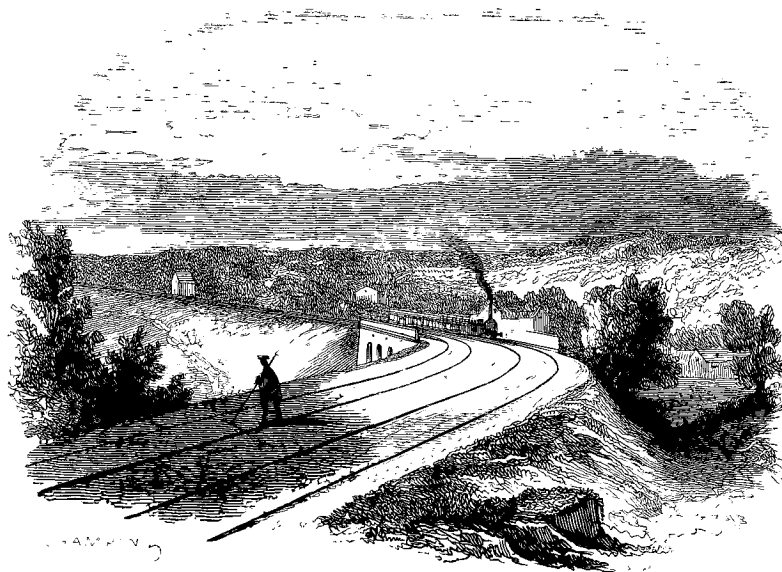
L'église du prieuré de Longpont, démolie en partie, a été restaurée avec une ignorance remarquable; mais elle n'est pas moins digne de l'attention du touriste amateur de monuments historiques. Sa façade offre encore des détails pleins de grâce et de finesse dont l'architecture du moyen âge peut s'enorgueillir.

Près de Longpont s'élèvent deux châteaux remarquables par leur situation et leurs parcs dessinés dans le genre paysagiste : ce sont les domaines de Lormois et de Villebousin. Ce dernier

château appartenait en 1550 au fameux comte de Montgomery, si célèbre dans l'histoire par la mort du roi Henri II, dont il fut la cause involontaire, et par l'expiation cruelle que lui imposa Catherine de Médicis.

Gabriel de Lorge, comte de Montgomery, excellait dans l'art de manier les armes au combat et dans un tournoi. Henri II, qui avait ordonné des joutes pour célébrer le mariage de sa sœur, Marguerite de France, avec le duc de Savoie, contraignit Montgomery d'entrer dans la lice, afin, disait-il, de rompre une lance avec lui. Les champions s'élancent l'un sur l'autre, et la lance du comte se brise contre le plastron du roi. En ce moment la visière de Henri, levée par le choc, livre passage au tronçon qui reste à la main de Montgomery, et que l'impulsion donnée ne lui permet pas de retenir... Un éclat de bois pénètre si violemment dans l'œil du monarque, que le crâne en est ouvert... Le malheureux prince chancelle et tombe; on l'emporte au palais des Tournelles, où il meurt après une léthargie de onze jours. Le comte de Montgomery, craignant d'être inquiété pour ce meurtre involontaire, se réfugia à Londres, d'où il rentra en France pendant les guerres civiles. Tombé au pouvoir de Catherine de Médicis, qui lui fit faire son procès, le brave gentilhomme eut la tête tranchée le 26 juin 1574.

A peu de distance du château de Villebousin, on aperçoit la troisième station et Saint-Michel-sur-Orge, à moitié chemin d'Étampes.



VIADUC PRÈS DE LA STATION D'ÉPINAY.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin.

Imp J. Rigot et C^{ie}

ANGERVILLE.

à Paris, chez l'auteur 2, rue des Pyramides

ANGERVILLE

ANGERVILLE, situé à 16 kilomètres d'Étampes, sur la route d'Étampes à Orléans, est un bourg propre, bien percé, bien construit, assez considérable pour disputer le rang à plus d'une petite ville dont le nom figure dans la nomenclature géographique de la France.

Angerville, que la route royale traverse en serpentant auprès de la ligne droite du chemin de fer, est assis sur une langue de terrain que le département de Seine-et-Oise semble avoir conquis sur celui d'Eure-et-Loir, dans lequel le tracé le moins sinueux rejetterait le bourg d'Angerville. Il s'avance comme un cap sur les limites du département du Loiret, et rappelle les villes déclarées neutres pour la tenue d'un congrès entre trois pays limitrophes. Le radeau de Tilsitt, qui reçut les empereurs Napoléon et Alexandre, le camp du Drap-d'Or, planté entre les corps d'armée de François I^{er} et de Charles-Quint, n'étaient pas mieux placés pour indiquer la neutralité; et pourtant, comme il n'y a point de villes ni de villages qui n'aient été pris dans la ligne de démarcation départementale, Angerville appartient au département de Seine-et-Oise.

Les historiens du moyen âge et ceux qui les ont suivis ne font aucune mention d'Angerville, qui ne se recommande ni par ses antiquités, ni par aucuns souvenirs romains ou féodaux.

En 1815, Angerville acquit pourtant quelque célébrité; il servait de poste avancé à l'armée de la Loire, et ce fut là que se tint le grand conseil de guerre présidé par le maréchal prince d'Eckmühl.

Le 5 juillet, une convention militaire, signée par trois commissaires munis des pouvoirs du maréchal Davout, général en chef de l'armée française, permettait aux ennemis de s'emparer de la capitale. Le 6, le maréchal se mit à la tête des troupes qui abandonnaient Paris, et rassembla, sur les bords de la Loire, les derniers débris de l'armée impériale. Le désespoir des soldats était à son comble; la désorganisation avait fait de cette armée une multitude sans chefs et sans discipline. Le prince d'Eckmühl rassembla les généraux qui l'avaient suivi, et parvint

à rétablir l'ordre et l'obéissance parmi ces soldats honteux de leur défaite et abandonnés à eux-mêmes.

Angerville fut choisi par le maréchal pour servir de poste avancé à l'armée de la Loire; le 10 juillet il avait pris le titre de général en chef de cette armée, dernier mais imposant débris de l'empire. Avant de se mettre en marche vers la Loire, le maréchal avait fait déposer cinquante mille fusils dans le fort de Vincennes, en donnant des ordres pour que ce fort, qui contenait un matériel important, ne fût, dans aucun cas, livré à l'étranger. Il avait fait aussi évacuer, sur La Rochelle, le musée d'artillerie; et, pendant sa route, il fit jeter dans plusieurs places, villes ou châteaux, près de treize cents pièces de canon qui furent ainsi conservées à la France.

Le 18, le prince d'Eckmühl présida le grand conseil de guerre qui se tint à Angerville. Il fut résolu dans ce conseil que l'armée de la Loire, ne voulant pas allumer la guerre civile en France, consentait à déposer les armes et à reconnaître le gouvernement de Louis XVIII. Là, dans ce petit bourg, à 74 kilomètres de Paris, fut rédigé le dernier acte d'autorité militaire signé par les généraux qui restèrent les derniers fidèles à l'empereur, et qui, dix-huit jours auparavant, envoyaient à la chambre des représentants cette adresse qui fut affichée dans tout Paris :

« Représentants de la nation,

« Nous sommes en présence de nos ennemis; nous jurons
« entre vos mains, et à la face du monde, de défendre jusqu'au
« dernier soupir la cause de notre indépendance et l'honneur
« national. On voudrait nous imposer des Bourbons, et ces
« princes sont rejetés par l'immense majorité des Français. Si
« l'on pouvait souscrire à leur rentrée, rappelez-vous, repré-
« sentants, que l'on aurait signé le testament de l'armée, qui,
« pendant vingt ans, a été le palladium de l'honneur français.
« Il est, à la guerre surtout, des succès et des revers; dans nos
« succès, on nous a vus grands et généreux; dans nos revers, si
« l'on veut nous humilier, nous saurons mourir.....

« L'inexorable histoire racontera un jour ce qu'ont fait les « Bourbons pour se remettre sur le trône de France; elle dira « aussi la conduite de l'armée, de cette armée essentiellement « nationale, et la postérité jugera qui mérite le mieux l'estime « du monde. »

A l'issue des conférences du conseil de guerre, le maréchal envoya à Paris des députés qui annoncèrent au roi et à son ministre de la guerre, Gouvion Saint-Cyr, la soumission inespérée de l'armée de la Loire et sa démission de général en chef.

Ainsi, c'est à Angerville que flotta, pour la dernière fois, le drapeau de cette armée qui avait conquis tant de royaumes. L'aigle impériale, qui s'était arrêtée haletante sur Angerville, déploya ses ailes pour aller mourir sur un rocher, à côté de celui qui l'avait si souvent rendue glorieuse.

Le bourg d'Angerville, où l'on a établi la neuvième station du chemin de fer de Paris à Orléans, est cité pour ses fabriques de bas de laine drapés; ses importantes brasseries, et surtout son énorme commerce de bestiaux et de grains, auquel trois foires par an donnent un immense débouché, font de ce bourg un des plus importants du parcours du railway.

En sortant d'Angerville, la ligne de fer décrit une petite courbe de 2,500 mètres de rayon et de 125 mètres seulement de longueur; puis vient la grande ligne droite de Toury, d'une longueur de plus de 20 kilomètres (plus de cinq lieues de poste); elle entre alors dans le département d'Eure-et-Loir, qu'elle quitte un instant pour traverser une pointe avancée de celui du Loiret, et s'élancer jusqu'à la dixième station.

Angerville s'élève au milieu des plaines de la Beauce, et vient animer ces vastes champs sur lesquels la vue plane au loin, sans découvrir d'autres habitations que celles du bourg, dont les maisons et le clocher se dessinent sur un vaste panorama d'épis dorés qu'un seul coup de vent agite comme les flots de la mer. Angerville apparaît comme les pyramides au milieu du désert; mais, au lieu du sable brûlant d'Égypte, c'est un océan qui porte avec lui la vie de plusieurs milliers d'hommes, dont les plaines de la Beauce sont les mères nourrices.

Angerville a vu s'écouler l'enfance d'un poète dont le nom et les œuvres ont pris place au sommet du Parnasse français. Regnier, le Juvénal du seizième siècle, le précurseur de Boileau, a passé ses premières années auprès d'un de ses parents, curé d'Angerville.

MATHURIN REGNIER, fils aîné de Jacques Regnier, bourgeois notable de Chartres, et de Simonne Desportes, sœur du poète de ce nom, naquit à Chartres le 21 décembre 1573. Il fut destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, et reçut la tonsure avant l'âge de neuf ans. Ses talents précoces lui méritèrent d'abord la protection du cardinal François de Joyeuse, archevêque de Toulouse, qui l'emmena à Rome en 1593. Mais il paraît, d'après la satire II, que ce prélat ne fit rien dans la suite pour la fortune du jeune Regnier. Il fit une seconde fois ce voyage, en 1601, avec l'ambassadeur Philippe de Béthune; c'est à lui qu'il a adressé sa sixième satire, composée pendant son séjour à Rome.

Peu de temps après son retour, il obtint par dévolu un *canonicat* dans l'église de Notre-Dame à Chartres. On raconte à ce sujet que le résignataire de ce bénéfice, pour avoir le temps de faire admettre sa résignation en cour de Rome, avait fait placer dans le lit du dernier titulaire une bûche qui fut enterrée à la place du défunt, qu'on avait secrètement enseveli quinze jours avant. Regnier prouva le stratagème, et fut mis en possession du *canonicat* le 30 juillet 1604. A la mort de l'abbé Desportes, son oncle, qui était revêtu de l'abbaye de Vaux-de-Cernay, le roi Henri IV lui accorda, sur cette abbaye, une pension de deux mille livres, qui ne lui fut pas toujours exactement payée, s'il faut s'en rapporter à ce qu'il dit dans son épître III.

Regnier annonça dès sa plus grande jeunesse son inclination pour la satire; cependant la malignité de l'esprit n'avait point exclu chez lui la bonté du cœur. Il a eu le soin de le rappeler lui-même :

Et le surnom de bon me va-t-on reprochant,
D'autant que je n'ai pas l'esprit d'être méchant

En effet, on disait de son temps, et l'on a dit encore après le bon Regnier.

Malherbes faisait le plus grand cas de son talent; ils se brouillèrent à l'occasion de l'aventure suivante, rapportée dans une vie de Malherbes attribuée à Racan. Regnier et le poète lyrique étaient allés dîner ensemble chez Desportes; ils trouvèrent qu'on avait servi. Desportes se leva de table, reçut Malherbes avec beaucoup de civilité, et s'empressa de vouloir lui offrir un exemplaire de ses psaumes; mais celui-ci le retint en lui disant que *son potage valait mieux que ses psaumes*. Cette boutade déplut à Desportes, qui ne dit pas un mot pendant tout le repas, et qui ne le revit plus depuis. Regnier se tint aussi pour offensé de cette brusquerie un peu dure envers son oncle, et il composa sa neuvième satire, où, à son tour, il devint injuste envers l'auteur célèbre qui, selon l'expression de Boileau,

Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.

Du reste, la postérité a confirmé les nombreux suffrages que Regnier avait obtenus de ses contemporains. Boileau a consacré plusieurs fois des vers à la louange de son devancier; il en parle avec éloge dans son discours sur la satire, ainsi que dans sa lettre à Perrault. Il dit dans son épître X :

J'allai d'un pas hardi, par moi-même guide,
Et de mon seul génie en marchant secondé,
Studieux amateur et de Perse et d'Horace,
Assez près de Regnier m'asseoir sur le Parnasse.

Enfin on sait les vers que Boileau lui a consacrés dans son Art poétique, où, après avoir caractérisé les satiriques latins, il dit :

De ces maîtres savants disciple ingénieux,
Regnier seul, parmi nous, formé sur leurs modèles,
Dans son vieux style encor a des grâces nouvelles.

Toutefois il est vrai de dire que si Regnier n'a point cherché

à voiler ses tableaux par l'artifice des couleurs, il faut en attribuer la principale cause à l'esprit et au ton de son siècle. On ne connaissait point encore l'art d'être piquant sans grossièreté, ou d'avoir de la gaieté sans bouffonnerie : Boileau a sans doute plus de finesse, d'esprit et de grâce; ses railleries sont plus délicates, ses tours plus variés; mais Regnier est plein de sens et d'énergie, il a de l'originalité et du naturel, et quoiqu'il ait un peu vieilli, c'est encore, dans son genre, un des meilleurs modèles que puissent étudier les littérateurs dont le goût est formé. Son style, riche d'expressions heureuses, est souvent poétique; il joint quelquefois la force de Juvénal à l'enjouement d'Horace, et Boileau ne put guère y ajouter que de la correction et de l'élégance.

Regnier a écrit aussi dans le genre de Tibulle et d'Ovide. Ses élégies offrent des imitations faciles de ces auteurs. On y trouve des tours gracieux, quelquefois de la passion.

Ses poésies spirituelles, dont la première a été composée dix ans avant sa mort, portent l'empreinte d'un véritable repentir des excès de sa jeunesse. Le dérèglement de sa vie en abrégé le terme. Il mourut à Rouen, le 22 octobre 1615, dans sa quarantième année. Le père Garache, jésuite, dans sa *Recherche des Recherches*, page 648, dit que Regnier « se bâtit jadis cette

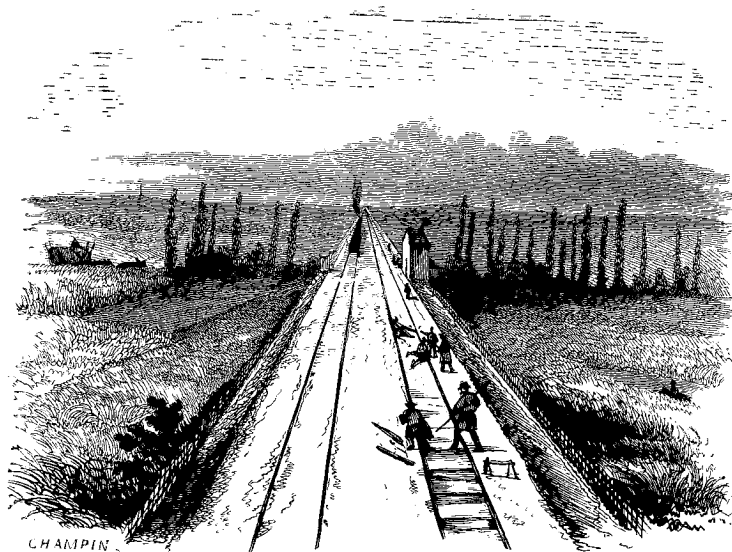
« épitaphe à soi même, en sa jeunesse débauchée, ayant désespéré de sa santé, et étant, comme il pensait, sur le point de rendre l'âme :

J'ai vécu sans nul pensément,
Me laissant aller doucement
A la bonne loi naturelle;
Et si m'étonne fort pourquoi
La mort osa songer à moi,
Qui ne songeai jamais à elle. »

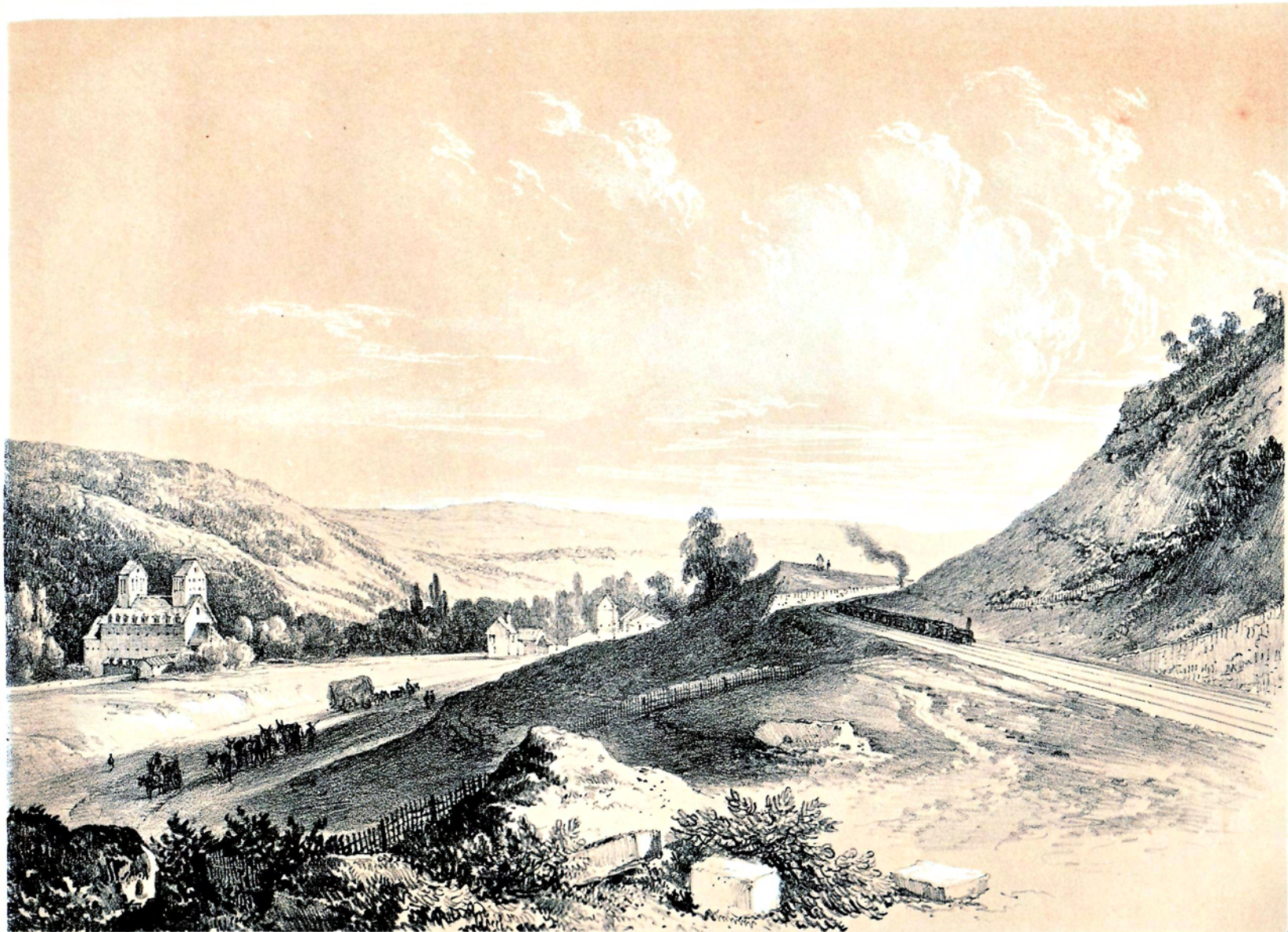
CHALOU-MOULINEUX ou *Chalou-la-Reine*, joli village à 12 kilomètres ouest d'Étampes, est situé à droite du chemin de fer, et un peu au-dessous d'Angerville.

La situation de ce village au bas de verts coteaux, dans un vallon délicieux, est extrêmement pittoresque. Sur les hauteurs voisines on aperçoit encore les ruines d'une antique chapelle dont les traditions n'ont transmis ni l'origine ni l'histoire. Ces mystérieux débris, vus du fond de la vallée, dominent tout le paysage et réjouissent agréablement les yeux du voyageur.

Le charmant vallon de Chalou-Moulineux, avec son village, son vaste étang, ses rochers, ses collines, et surtout les murs noircis de sa vieille chapelle, est sans contredit l'un des sites les plus délicieux de toute la contrée.



OUVRIERS OCCUPÉS A REDRESSER LES RAILS



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp. J. Rigo et C^{ie}

VUE PRISE DU PONT-BALS qui coupe la route Roy^{le} près ETRECHY.

(Moulin de Pierre Brou)

a Paris chez l'auteur 2 rue des Pyramides

ÉTRECHY

(Vue prise du pont biais qui coupe la route royale)

A 49 KILOMÈTRES DE PARIS

Après avoir passé le château de Chamarande, admiré son beau parc que longe le railway, et la situation pittoresque du village au pied d'une superbe colline plantée de bois, le voyageur est amené par une courbe rapide au milieu d'un fort déblai dont les travaux sont remarquables par la hardiesse de leur exécution et leur solidité; un alignement de plus de 2,000 mètres est parcouru, et l'on arrive à la septième station du chemin d'Orléans.

ÉTRECHY, arrondissement et canton d'Étampes, est situé à 7 kilomètres de cette ville, et contient deux mille habitants. Ce bourg, traversé par la route royale, à la droite du chemin de fer, possède de nombreuses carrières de grès, dont l'exploitation est la principale industrie des habitants. Les pierres extraites de ces carrières sont connues sous le nom générique de grès d'Étrechy; elles ont servi à la construction de la plupart des châteaux des environs.

L'histoire d'Étrechy se lie trop à l'histoire d'Étampes pour que nous entreprenions de donner place à la narration de quelques faits relatifs à ce bourg, si voisin de la vieille cité d'Étampes.

Dans les anciennes chroniques et dans les récits naïfs des vieux historiens, le nom d'Étrechy est toujours accompagné de l'épithète de *larron*. Le voisinage de la sombre vallée de Torfou a valu cette dénomination peu flatteuse à Étrechy, parce que des vols nombreux étaient commis dans les environs par les routiers et les malandrins, auxquels la vallée de Torfou servait de refuge.

André Du Chesne, un des plus savants historiens du dix-septième siècle, parle ainsi de la vallée de Torfou : « Vraye « retraite de voleurs, et recommandable à si longues années « par les meurtres et les pilleries qui s'y sont faits aux siècles « passés. »

Cet historien, qui a laissé une histoire des papes, une histoire d'Angleterre, et la topographie de France, naquit à l'île Bouchard en Touraine, et fut écrasé par une charrette, en allant de

Paris à sa maison de campagne, à Verrière, le 30 mars 1640, à cinquante-quatre ans.

On raconte un fait assez comique qui s'est passé dans la vallée de Torfou, et très-près d'Étrechy :

Un frère quêteur d'un petit couvent d'Arpajon, revenant à son monastère avec sa besace bien garnie, et ayant pris un sentier détourné pour abrégé son chemin, est rencontré par un voleur, qui, le pistolet sur la gorge, lui demande la bourse ou la vie. Le pauvre frère représente inutilement que son état, qui annonce un dénûment complet, doit le mettre à l'abri de pareilles attaques : il est forcé de céder, de mettre bas sa besace remplie de provisions, de vider ses poches, et de donner 36 francs qu'il avait reçus d'aumônes. Le voleur s'en allait, content de sa capture, lorsque le moine le rappela. « Monsieur, lui dit-il, « vous avez été assez bon pour me laisser la vie, mais en rentrant à mon couvent j'essuierai des traitements pires que la « mort, parce qu'on ne voudra pas croire ce qui m'est arrivé. « Veuillez donc me fournir une excuse en tirant votre pistolet « dans mon manteau, pour prouver que j'ai été attaqué par des « armes à feu, et que je n'ai eu d'autre ressource que d'abandonner le fruit de ma quête. — Volontiers, dit le voleur; étendez votre manteau. » Le voleur tire, le moine regarde. « Mais « il n'y paraît presque pas, dit-il. — C'est que mon pistolet n'était chargé qu'à poudre; je voulais vous faire plus de peur que « de mal. — Eh! monsieur, n'en auriez-vous pas un autre? — « Non, en vérité, » réplique le voleur. — A ce mot, le moine, grand et vigoureux, lui saute au collet en disant : « Ah! coquin, nous sommes donc à armes égales. » Le voleur est terrassé, roué de coups, et laissé pour mort sur la place. Le moine reprend sa besace, ses 36 francs, et un louis en outre; il rentre triomphant à son monastère, où il raconte son aventure. On envoya de suite la maréchaussée à l'endroit indiqué, et l'on trouva le voleur encore étendu sur la place où l'avait laissé le robuste moine.

Le moulin de *Pierre-Brou* ou *Pierrebrou*, près Étrechy, appartenant à M. Béchu, est un de ceux qui, dans les vallées et

sur le territoire d'Étampes, rivalisent avec les moulins de Corbeil et Pontoise pour les inventions ingénieuses et les améliorations utiles qui ont donné un nouvel essor au commerce des grains, et porté la fabrication des farines à un degré de perfection inconnu jusqu'à présent.

Le moulin de Pierre-Brou, ainsi que celui de Vaux près Auvers, appartenant à M. le comte Perregaux, est monté d'après le procédé dit *anglais*, dont le type principal consiste dans des engrenages métalliques extrêmement remarquables par la force et la précision qu'ils impriment à tous les mouvements.

Les fermiers de la vallée d'Étampes et les propriétaires des beaux moulins mus par les eaux puissantes de la Juine ou de ses affluents, revendiquent l'honneur de la plus grande partie des améliorations et des perfectionnements obtenus, qui ont laissé bien loin les procédés originairement importés d'Angleterre.

Outre la perfection de ses machines, le moulin de Pierre-Brou est remarquable par sa construction monumentale, qui se reflète dans les eaux limpides de la Juine, et par son aspect extérieur, embelli de toute la fraîcheur du paysage dans lequel il se trouve construit.

A droite d'Étrechy, au pied d'une colline semée d'arbres et de rochers, qu'on appelle la colline de Fontaine-Livault (V. *la gravure sur bois*), se trouve la ferme du Roussay, appartenant à M. le marquis de Talaru; cette ferme est entourée de vieux pans de murailles, dans lesquels se trouve une porte basse gothique fort remarquable; des fossés profonds, dont les murs sont tapissés de lierres magnifiques, défendent cette ferme, dont la construction est attribuée aux templiers. L'intérieur des bâtiments est vaste, et conserve encore des traces de richesse et de grandeur dignes des moines-chevaliers dont Philippe le Bel et le pape Clément V furent les persécuteurs.

Une chronique de 1480 dit que ce fut dans une ferme auprès d'Étampes, appartenant aux templiers, que fut arrêté Hugues de Péralde, grand visiteur de France, qui partagea la captivité de Jacques Molai, grand maître de l'ordre, de Guy d'Aquitaine, et du grand prieur d'Auvergne. Ces quatre chevaliers, détenus à Poitiers pendant plusieurs années, avaient échappé aux bûchers sur lesquels étaient montés leurs frères. Philippe le Bel les fit conduire dans la capitale, en leur promettant la vie sauve, s'ils avouaient publiquement les crimes dont on les accusait.

A l'arrivée des quatre grands dignitaires templiers, on les fit monter sur un échafaud dressé devant l'église de Notre-Dame, pour y faire les aveux dont on leur avait arraché la promesse. Le légat du pape interpella Jacques de Molai, qui, debout sur l'échafaud, et enveloppé de sa longue robe blanche, ressemblait à une grande ombre évoquée d'entre les morts, tant il était maigre et chargé d'années. « Parlez, dit le légat, et renouvelez publiquement la confession que vous avez faite à Poitiers.

« — Oui, je vais parler, » répondit le vieillard en agitant ses chaînes; et s'avançant sur le bord de l'échafaud il prononça

d'une voix forte : « Je n'ai que trop longtemps trahi la vérité; daigne m'écouter, daigne recevoir, ô mon Dieu ! le serment que je fais; et puisse-t-il me servir quand je serai devant ton tribunal ! Je jure que tout ce qu'on a dit contre les templiers est faux; que ce fut toujours un ordre zélé pour la foi, charitable, juste, orthodoxe; que si j'ai eu la faiblesse de parler différemment, à la sollicitation du pape et du roi, et pour suspendre les horribles tourments qu'on me faisait souffrir, je m'en repens.... Je vois que j'irrite mes bourreaux, et que le bûcher va s'allumer; je me sou mets à tous les tourments qu'on m'apprête, et je reconnais, ô mon Dieu ! qu'il n'en est point qui puisse expier l'offense que j'ai faite à mes frères et à la vraie religion. »

Le soir même, Jacques Molai et Guy d'Aquitaine, qui s'était aussi rétracté, étaient brûlés vifs dans une île de la Seine, au lieu même où s'élève aujourd'hui la statue de Henri IV. C'était un spectacle déchirant que cette exécution; on entendait les deux chevaliers prier Jésus-Christ de soutenir leur courage, qui ne se démentit pas. Au moment où les flammes s'élevaient déjà du bûcher, et éclairaient la figure du grand maître, le noble vieillard d'un accent d'inspiré, dit Mézeray, ajourna le pape à comparaître devant le tribunal de Dieu dans quarante jours, et le roi dans un an.... Si le fait est constant, ce fut une prophétie : les deux souverains moururent aux époques désignées par leur victime.

Quand un silence de mort eut remplacé les pieux cantiques de Jacques Molai et de Guy le commandeur, le peuple consterné, fondant en larmes, se jeta sur les cendres des deux martyrs, les emporta comme de précieuses reliques; et l'histoire grava avec un burin sanglant la date du 11 mars 1314 dans la vie de Philippe le Bel.

Les deux commandeurs qui n'avaient pas eu la force de se rétracter furent traités avec douceur; mais les dénonciateurs des templiers, Noffodéi et le prieur de Montfaucon, suivirent de près ceux dont ils avaient causé le martyre. Le prieur périt dans une mauvaise affaire, et Noffodéi fut pendu pour de nouveaux crimes.

La ferme du Roussay, près d'Étrechy, est un des plus anciens monuments des environs d'Étampes; et les chroniques conservées dans le pays semblent la désigner pour être celle qui avait donné asile à Hugues de Péralde.

En avant de cette ferme, et presque en face de Chamarande, se trouve la petite commune de Mauchamps, dont la seigneurie appartenait à la marquise de Fleury, qui, sous le règne de Louis XV, a longtemps étonné la cour par la franchise et la hardiesse de ses reparties.

Louis XV parlait un jour, devant la marquise, du roi de Danemark qui était venu faire un voyage en France; elle demanda au roi si ce monarque était bien riche. Louis XV lui répondit que les finances de ce royaume avaient été longtemps dérangées, mais que ce prince avait à présent un excellent ministre, qui

avait bien réglé ses affaires , et les avait remises en parfait état. « Ah ! sire , répondit cette dame , vous devriez bien lui déboucher ce ministre-là. »

La marquise de Fleury étant un jour à souper chez le duc de Choiseul , on servit un superbe globe en sucre représentant l'Europe , avec la désignation de tous les royaumes. Le ministre demanda à madame de Fleury quel pays elle voulait. « Donnez-moi la France , monsieur le duc , répondit la marquise ; autant vaut que ce soit moi qui la mange qu'un autre. »

Le lieutenant civil au Châtelet de Paris , d'Angrand d'Alleyray , qui jouis-sait de l'estime publique sous Louis XVI , possédait aussi une maison de campagne à Mauchamps. Ce magistrat , qui fut une des victimes de la révolution , y fut arrêté et conduit au tribunal révolutionnaire ; là , on lui montra une lettre qu'il écrivait à ses fils , qui avaient quitté la France ; il leur

annonçait des secours pécuniaires qu'il leur envoyait. « Ne connais-tu pas , lui dit-on , la loi qui défend de faire passer de l'argent aux émigrés ? — J'en connais une , répondit-il , plus sacrée et plus ancienne que les vôtres : c'est celle de Dieu et de la nature qui ordonne à un père de nourrir ses enfants. » Ces mots conduisirent le vieillard sur l'échafaud.

En sortant d'Étrechy , le chemin de fer traverse la route royale sur un pont biais de huit mètres d'ouverture , de sept mètres cinquante centimètres de hauteur , et de vingt mètres de longueur ; puis il passe au pied d'une haute montagne de sable , et par deux courbes qui aboutissent à Étampes même , il s'éloigne du pittoresque moulin de Pierre-Brou , de la rivière de Juine , et des fraîches vallées qu'elle arrose , en arrivant à Morigny , où nous ferons un pèlerinage pendant la halte à Étampes.



MONTÉE DE FONTAINE-LIVAUT.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp. J. Rigo et C^{ie}

MORICENT.

(Promenade favorite des habitants d'Etampes)

a Paris, chez l'auteur, 2, rue des Pyramides

MORIGNY

Le village de Morigny, situé sur la rivière la Juine, est un des plus agréables pays des environs d'Étampes, et la promenade favorite des habitants de cette ville, qui vont chercher à Morigny le calme, la fraîcheur et les points de vue les plus pittoresques.

L'église du village, modeste chapelle de campagne, que les chroniqueurs disent avoir été le chœur même de la célèbre abbaye des bénédictins, n'a rien qui rappelle à la pensée le triste séjour des cénobites de l'ordre de Saint-Benoît. Son clocher gothique flanqué sur le côté de la chapelle actuelle est le seul reste de cette riche abbaye de Morigny qui reçut plusieurs rois de France et les papes Calixte et Innocent II. La flèche de ce clocher, bien que peu élevée, présente un aspect très-pittoresque, en s'élançant au-dessus de la cime des arbres séculaires qui entourent la place publique au-devant de l'église.

L'origine du couvent de Morigny remonte à la fin du onzième siècle. Un gentilhomme nommé Anselle, fils d'Arembert, édifié par les vertus des religieux de Saint-Germer de Flex, près Gournay, leur donna tous les biens qu'il possédait à Étrechy, et ceux dont il jouissait sur le territoire de Morigny. Attirés par l'agréable situation de la vallée d'Étampes, ils vinrent s'y établir, et construisirent en peu de temps un monastère qui devint bientôt considérable.

« O toi qui lis ceci, s'écrie le chroniqueur du couvent de Morigny, admire et loue la constance de nos prédécesseurs. Apprends comment ils surent, après bien des fatigues et bien des labeurs, se fixer dans ces lieux, et bâtir, des aumônes du « pauvre, tous ces édifices qui frappent les regards. Nul roi, nul comte, aucun puissant seigneur ne les a élevés (1). »

Un gentilhomme du pays d'Étampes, attaché à la cour du roi Philippe I^{er}, racheta, à l'aide d'une donation qu'il fit aux religieux de Saint-Germer de Flex, les redevances qu'ils faisaient peser sur le couvent de Morigny, qui devint indépendant de l'abbaye dont il relevait. Philippe I^{er} fut aussi l'un des bienfai-

teurs de ce couvent, pour lequel il acheta d'Évrard de Morigny le fief dont ce seigneur était le maître. Ce fief fut acheté par le roi pour la somme de cent livres, alors qu'Évrard était pressé d'argent pour entreprendre un voyage en terre sainte.

La collégiale de Saint-Martin, les églises de Saint-Martin et de Saint-Médard, furent données aussi par le monarque à l'abbaye de Morigny; Philippe voulut que son fils Louis le Gros approuvât solennellement cette donation; le jeune prince se rendit à l'abbaye accompagné d'Amaury de Montfort et de beaucoup d'autres seigneurs. « Là, devant tout le chapitre assemblé, il se fit représenter les lettres patentes octroyées par le roi son père; et, pour marque de son approbation, il les déposa publiquement sur l'autel du monastère. »

Les chanoines de Saint-Martin, que Philippe I^{er} avait déclarés dépendants du couvent de Morigny, après leur avoir enlevé une grande partie de leurs revenus, ne purent voir sans jalousie les richesses dont les rois de France avaient comblé leurs supérieurs de Morigny. En 1110, au jour de la Saint-Martin d'hiver, Thomas, abbé de Morigny, se rendit à l'église d'Étampes-les-Vieilles pour y célébrer une messe solennelle. Mais les chanoines se révoltèrent contre lui et le repoussèrent durement. Thomas courut se plaindre à Louis le Gros, qui convoqua dans son palais d'Étampes les chanoines rebelles dont la jalousie avait violé le repos du lieu saint et celui du monastère, et les obligea à faire amende honorable à leurs supérieurs. Une nouvelle assemblée fut tenue en 1112 dans l'église de Notre-Dame d'Étampes. Le roi Louis et Raoul, doyen du chapitre de Sens, prirent place dans cette réunion, formée à l'instigation de l'abbé Thomas, homme actif et d'une grande énergie. Les droits des bénédictins y furent reconnus par tous les membres de l'assemblée, et cette reconnaissance fut faite plus solennellement encore par le pape Calixte II, qui vint avec une grande pompe faire la consécration de l'église du monastère de Morigny, en 1119.

Au mois de janvier 1151, un autre souverain pontife, Innocent II, se rendant de Chartres à Paris, voulut revoir l'abbaye

(1) *Ex Chronico Mauriniacensi*, lib. II. — Recueil des historiens français.

de Morigny, qu'il avait souvent visitée alors qu'il était simple légat en France. Innocent II voulait aussi voir la cité d'Étampes, dans laquelle un concile national l'avait reconnu pape légitime, en déposant l'audacieux Anaclet, qui s'était emparé du trône pontifical. Le souverain pontife choisit le monastère de Morigny pour y séjourner, mais l'abbaye ne pouvant loger toute sa suite, une partie des prélats demeura dans Étampes.

Le pape resta deux jours à Morigny, et voulant laisser un souvenir de son séjour parmi les religieux qui l'avaient traité avec splendeur, Innocent II fit lui-même, dans l'église du couvent, la consécration d'un autel récemment érigé en l'honneur de saint Laurent. Cette cérémonie fut célébrée avec la plus grande pompe, et les chroniqueurs citent au nombre des grands personnages qui y assistèrent, douze cardinaux, l'archevêque de Sens et l'évêque de Chartres.

Dulaure et M. Maxime de Montrond citent aussi comme ayant assisté à cette assemblée le célèbre Abeilard, dont l'éloquence et le savoir faisaient accourir en foule vers lui les plus savants docteurs de toute la chrétienté; là aussi se trouvait son illustre antagoniste Bernard, abbé de Clairvaux, le pieux solitaire de la *vallée d'Absinthe*; le fougueux abbé venait jouir de son ouvrage et contempler la pourpre pontificale qu'il avait arrachée à l'ambitieux Anaclet pour en revêtir Innocent II.

« Cette journée, solennelle pour les fastes du monastère, fut terminée, dit-on, par un grand bal, dit Dulaure; la chronique ne rapporte point si l'abbé de Clairvaux et Abeilard y dansèrent. »

Le lendemain de cette cérémonie, célébrée avec des réjouissances et les plus vifs témoignages d'allégresse, le souverain pontife quitta l'abbaye de Morigny, et, suivi de son cortège, se dirigea vers Liège où l'attendait l'empereur Lothaire II.

L'antique abbaye a fait place à de délicieuses habitations modernes, au milieu desquelles apparaît un joli château, construit sur les ruines mêmes de l'abbaye.

Le château de Jeures, remarquable par sa situation sur la Juine, dépend aussi de la commune de Morigny; le parc de ce beau domaine est des plus pittoresques (voy. *la gravure sur bois*); des canaux remplis d'eaux vives bordent cette admirable habitation, qui appartient à M. le comte Mollien, fils d'un ministre des finances sous Napoléon et sous Louis XVIII.

Le parc de Brunehaut, situé sur le territoire de Morigny, contribue aussi à faire de cette commune la plus agréable promenade des environs d'Étampes.

Puis il faut citer le petit hameau de Champigny, annexe de la même commune, et composé de quelques fermes et maisons de campagne. C'est là que Diane de Poitiers, la belle duchesse d'Étampes, vint se retirer après sa disgrâce, dans un château dont il reste peu de traces aujourd'hui.

Diane, duchesse de Valentinois, née le 31 mars 1500, était fille de Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier, d'une famille illustre et ancienne du Dauphiné. Le 16 janvier 1525, le comte de Saint-Vallier fut condamné à avoir la tête tranchée pour

avoir favorisé la fuite du connétable de Bourbon. L'arrêt allait être exécuté, lorsque Diane alla se jeter aux pieds de François I^{er}, et obtint par ses larmes, et surtout par ses attrait, la grâce du coupable. Le roi, dans ses lettres de commutation de peine, dit que cette grâce est accordée aux prières du comte de Maulevrier. La peur d'être décapité fit une telle impression sur l'esprit de Saint-Vallier, qu'en une nuit ses cheveux blanchirent; il tomba dans une fièvre violente dont il ne put jamais guérir après que le roi lui eut accordé son pardon; c'est de là qu'est venu le proverbe de la fièvre de Saint-Vallier.

Diane de Poitiers avait été mariée en 1514 à Louis de Brezé, grand sénéchal de Normandie; après la mort de son époux, la comtesse Diane conserva le nom de *grande sénéchale*, et devint l'ornement de la cour du roi de France. Elle avait quarante ans lorsque le roi Henri II en devint éperdument amoureux, et quoique âgée de soixante ans à la mort de ce prince, elle avait conservé son empire sur le cœur de son royal amant.

Diane accordait une haute protection à tous les gens de lettres, et sut, par son affabilité, sa douceur et sa beauté, adoucir la rudesse et l'âpreté de Henri II, à qui elle donna même le goût de la poésie, lui qui jusque-là ne s'était livré qu'au maniement des armes et aux exercices violents.

La fierté de la grande sénéchale répondait à sa naissance. Henri II ayant voulu reconnaître une fille qu'il avait eue d'elle, Diane lui répondit : « J'étais née pour avoir de vous des enfants légitimes. J'ai été votre maîtresse parce que je vous aimais; je ne souffrirai pas qu'un arrêt me déclare votre concubine. » Le règne de Henri II fut aussi celui de la belle duchesse de Valentinois; mais dès que ce prince fut à l'extrémité, les courtisans l'abandonnèrent, suivant l'usage. Catherine de Médicis lui envoya l'ordre de rendre les pierreries de la couronne, et de se retirer dans un de ses châteaux. — « Le roi est-il mort? demanda-t-elle à celui qui était chargé de cette commission. — Non, madame, répondit celui-ci, mais il ne passera pas la journée. — Eh bien! répliqua la duchesse, je n'ai donc point encore de maîtres, et je veux que mes ennemis sachent que quand ce prince ne sera plus, je ne les crains pas; car mon cœur sera trop occupé de la douleur de cette perte, pour que je puisse être sensible aux chagrins qu'on voudra me donner. »

Henri II fit frapper une médaille à l'effigie de Diane de Poitiers; elle était représentée foulant aux pieds l'Amour, et on lisait : *Omnium victorem vici* (J'ai vaincu le vainqueur de tous).

Les calvinistes, qui n'aimaient point la duchesse de Valentinois, ont mis Clément Marot, le poète le plus érotique du seizième siècle, au nombre de ses amants favorisés, et lui ont reproché de s'être enrichie aux dépens du peuple.

Brantôme la peint sous un jour plus favorable. « Je la vis, » dit cet historien, six mois avant sa mort, si belle encore, que « je ne sache cœur de rocher qui ne s'en fût ému, quoique quel- » que temps auparavant elle se fût rompu une jambe sur le pavé « d'Orléans, allant et se tenant à cheval aussi dextrement et » « dispostement comme elle avait jamais fait. Il aurait semblé

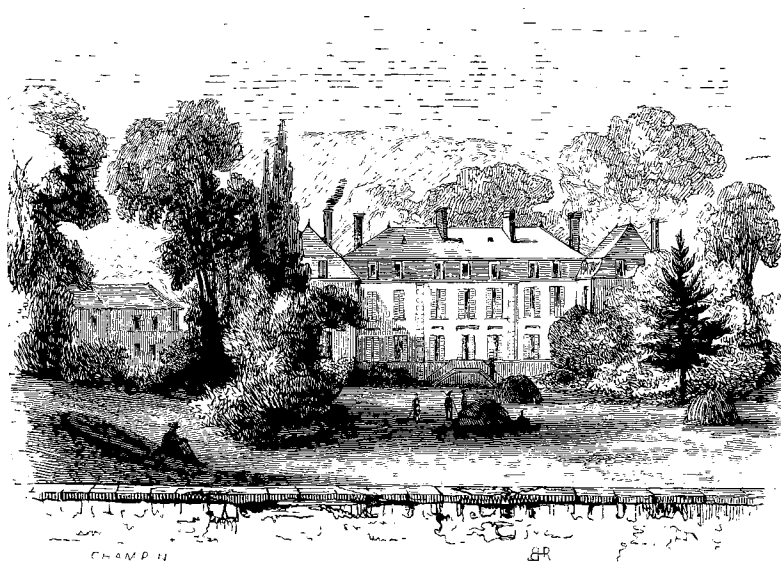
« que telle rupture et les maux qu'elle endura auraient dû chan-
 « ger sa belle face ; point du tout. Sa beauté, sa grâce, sa belle
 « apparence, étaient toutes pareilles qu'elles avaient toujours
 « été. C'est dommage que la terre recouvre un si beau corps ;
 « elle était fort débonnaire, charitable et aumônière. Il faut
 « que le peuple de France prie Dieu qu'il ne vienne jamais fa-
 « vorite de roi plus mauvaise que celle-là, ni plus malfaisante. »

Les historiens s'accordent à dire que Diane de Poitiers avait
 reçue de la nature les charmes de la figure et ceux de l'esprit. Voici
 une pièce de vers gracieux et galants qui peuvent donner une
 idée de l'esprit de la belle duchesse. Cette pièce de poésie, ex-
 traite des manuscrits de la bibliothèque Royale, raconte ainsi
 comment Diane se donna à Henri II, qui n'était alors que dau-
 phin :

— Voicy vraiment qu'Amour un beau matin
 S'en vint m'offrir flourette très-gentille :

— Là, se prit-il, aournez votre teint ;
 En vestement violiers et jonquille
 Me rejettoit, à tant que ma mantille
 En estoit pleine et mon cœur en pasmoit
 (Car, voyez-vous, flourette si gentille
 Estoit garçon frais, dispos et jeunet) ;
 Ains tremblottante et détournant les yeux,
 — Nenni, disois-je. — Ah ! ne serez déçue,
 Reprit Amour, et soudain, à ma vue
 Va présentant un laurier merveilleux.
 — Mieux vault, lui dis-je, être sage que royne.
 Ains me sentis et frémir et trembler.
 Diane faillit ; et comprendrez sans peine
 Duquel matin je praitends reparler.

Le village de Morigny et le hameau de Champagny font partie
 du canton d'Étampes, et comptent une population de douze cents
 habitants.



CHATEAU DE JEURES, PRÈS ÉTAMPES.



Dessiné d'après nature et gravé par Champin

Imp. J. Rigo et C^{ie}

LE CHÂTEAU DE GILLE-VOISIN.

(En vue du chemin de Fer)

à Paris chez l'auteur 2 rue des Pyramides

CHATEAU DE GILLE-VOISIN

Après avoir quitté Lardy et son coteau semé de rochers séculaires qui ressemblent aux pierres druidiques, seuls restes épars des superstitieuses croyances des Francs et des Gaulois, la rivière de Juine, qui coule en serpentant entre Chamarande et Auvers, baigne le pied de deux châteaux qui attirent les regards du voyageur, et donnent un aspect tout féodal aux rives de la Juine.

Ces deux beaux domaines sont tous deux situés sur le territoire de la commune d'Auvers-Saint-Georges, à 4 kilomètres nord d'Etampes, et 44 kilomètres sud de Paris.

Le château de Gille-Voisin, dont l'admirable situation, l'entrée seigneuriale et la porte gothique l'ont fait choisir par M. Champin pour le sujet de la belle lithographie qui accompagne cette livraison, le château de Gille-Voisin était, sous le règne de Charles IX, la propriété du célèbre Jacques Amyot, le savant traducteur de Plutarque et d'Héliodore.

Le beau domaine de Gille-Voisin a pendant onze ans appartenu à cet homme studieux qui, de la condition la plus humble, s'est élevé jusque sur les marches du trône.

Amyot est né à Melun en 1513; son père était marchand boucher et le rudoyait souvent. A onze ans, la crainte d'un châtiment non mérité le fit s'enfuir de la maison paternelle; à peine eut-il fait quelques lieues qu'il tomba malade dans les plaines de la Beauce, où il resta évanoui. Un cavalier qui passait par là en eut pitié, le mit en croupe derrière lui, et le mena ainsi jusqu'à l'hôpital d'Orléans, où il le déposa. L'enfant fut bientôt guéri; on le congédia et on lui donna seize sous, avec lesquels il se rendit à Paris; il n'y fut pas longtemps sans ressentir la faim. Il implora la charité d'une dame qui, lui trouvant une figure intéressante, le prit chez elle pour conduire ses enfants au collège et porter leurs livres. Amyot sentit se développer en lui cette vocation qui le plaça au premier rang des savants du seizième siècle; il étudia et devint un de ces hardis novateurs que l'aveuglement des doctrinaires persécutait avec fureur.

François I^{er} lui donna l'abbaye de Bellosane pour lui témoi-

gner le plaisir qu'il avait eu en lisant la traduction de l'*Histoire éthiopique* d'Héliodore, plus connue sous le titre d'*Histoire des amours de Théagène et de Chariclée*.

Les savants écrits d'Amyot lui attirèrent les persécutions des ennemis de la philosophie; il fut accusé par eux de partager les opinions réformatrices des huguenots, et contraint de se retirer dans le Berri, chez un gentilhomme qui le chargea de l'éducation de ses enfants. Le roi Henri II, voyageant dans cette contrée, logea par hasard chez ce gentilhomme; on pria Amyot de faire un compliment pour le roi; il le fit en vers grecs. Henri II, qui était loin d'être un savant, reçut le compliment écrit, et après l'avoir regardé, dit en le jetant à terre : *C'est du grec ! à d'autres*. Le chancelier de l'Hôpital, qui accompagnait le roi, ramassa le compliment, le lut, puis prenant Amyot par la tête et le regardant fixement, lui demanda où il avait pris ces vers; Amyot répondit en tremblant qu'il en était l'auteur. Le chancelier, après avoir pris des renseignements sur les mœurs d'Amyot, persuada au roi de confier à ce savant l'éducation des enfants de France, qui furent depuis François II et Charles IX.

Après la mort de Henri II, le jeune Charles IX appela son précepteur auprès de lui, et le nomma évêque d'Auxerre. — Un jour, au souper du roi, la conversation étant tombée sur Charles-Quint, on loua beaucoup cet empereur d'avoir fait monter son précepteur sur le trône pontifical; les courtisans et Amyot lui-même louèrent tellement cette action que Charles IX se prit à dire que, si l'occasion s'en présentait, il en ferait autant pour le sien. Quelque temps après la charge de grand aumônier de France venant à vaquer, le roi la donna à Amyot, qui fit pour tout ce qu'il put pour ne pas accepter.

La nouvelle de cette nomination ayant été portée à la reine-mère, qui avait destiné cette charge à un autre, elle fit appeler Amyot dans son cabinet, et l'apostropha ainsi : « J'ai fait bouquer les Guises et les Chastillons, les connétables et les chanceliers, les rois de Navarre et les princes de Condé, et je vous ai en tête, petit prestolet !... » Amyot eut beau protester qu'il avait refusé le titre de grand aumônier, la reine lui fit entendre

que, s'il l'acceptait, il ne vivrait pas vingt-quatre heures : c'était le style de ce temps-là. — Les paroles de Catherine de Médicis étaient des arrêts, et le roi était opiniâtre et voulait être obéi. Amyot, pour se dérober à la colère de la reine et aux libéralités de Charles IX, prit le parti de se cacher. Le roi s'aperçut que son précepteur n'avait point paru à sa table depuis quatre jours, il commanda qu'on le fit chercher, mais ce fut en vain ; alors Charles se douta de la vérité, et s'écria : « Quoi ! « parce que je l'ai fait grand aumônier, on l'a fait disparaître ! » Le roi entra alors dans une telle fureur que la reine, qui le craignait, fit dire à Amyot qu'il eût à revenir à la cour, et lui donna toutes garanties pour sa vie.

Amyot montra d'abord du désintéressement, mais à la longue, il devint avide comme tous les courtisans. L'ambition est une fièvre contagieuse. Un jour qu'il demandait à Charles IX un bénéfice considérable, ce prince lui dit : « Eh quoi, mon maître, vous disiez que si vous aviez mille écus de rente, vous seriez content ; je crois que vous les avez, et plus. — Sire, » répondit Amyot, l'appétit vient en mangeant. »

Amyot légua par son testament douze cents écus à l'hôpital d'Orléans, en reconnaissance de la charité qu'il y avait reçue.

Sous le règne de Henri III, le château de Gille-Voisin appartenait au président Barnabé Brisson, le savant jurisconsulte à qui le droit français doit l'important recueil des ordonnances de Henri III.

Au commencement du dix-huitième siècle, ce beau domaine devint la propriété du chancelier Voisin, qui lui donna son nom.

Daniel-François Voisin, chancelier de France, intendant de la province du Hainaut, fut l'un des protégés de madame de Maintenon. Cette favorite du grand roi fit nommer Voisin conseiller d'État, puis secrétaire d'État au département de la guerre, bien qu'il n'eût aucune connaissance de l'art militaire. Le conseiller Voisin contribua puissamment à faire signer à Louis XIV le testament qui reconnaissait les droits des princes légitimés. A la mort du roi, le régent Philippe d'Orléans laissa les sceaux au chancelier, qui avait travaillé à le faire reconnaître régent de France. Daniel Voisin est mort en 1717. C'est de lui qu'est issue la famille Voisin de Gartempe, honorablement connue dans la magistrature.

Le château de Gille-Voisin passa ensuite aux mains d'un président de chambre nommé Duchène, qui prit le nom de baron de Gille-Voisin. — Lorsque le président Duchène vendit sa propriété, il se réserva, dans une des clauses du contrat, le droit d'ajouter toujours à son nom celui de Gille-Voisin.

Le fils du président, gendre du maréchal Moncey, ne revendiqua point ce droit, et préféra prendre un nom qui rappelle des souvenirs plus glorieux, celui de Conéglino.

Il était dans les destinées du château de Gille-Voisin d'appartenir toujours à des savants ; il est maintenant la propriété de M. Amédée Jaubert, célèbre orientaliste. C'est à la bienveil-

lante urbanité de M. Jaubert que nous devons les documents sur son domaine, et nous nous plaisons à lui en témoigner notre gratitude.

Le parc et le château de Gille-Voisin ont reçu du propriétaire actuel des améliorations et des embellissements considérables, auxquels ont contribué la main habile et les conseils d'un artiste dont la réputation est européenne ; Isabey a jeté là quelques inspirations de l'artiste et de l'ami.

Une situation admirable, dans une vallée délicieuse à laquelle les eaux de la Juine donnent l'aspect le plus pittoresque, des bois et des collines au milieu desquelles surgissent des roches grisâtres, prêtent un charme indéfinissable au magique tableau qui se présente devant le parc de Gille-Voisin ; une entrée qui rappelle le style architectural du quinzième siècle, tout enfin fait du château de M. Amédée Jaubert un séjour enchanteur.

Le château de Gravelle, qui se trouve aussi sur le territoire de la petite commune d'Auvers, appartient à M. le comte Perregaux, pair de France, fils du sénateur de ce nom, qui avait acquis comme banquier une grande réputation. Pendant la disette dont la France eut si cruellement à souffrir lors des orages de la révolution, le banquier Perregaux se fit remarquer par la bonté de son cœur et de son caractère. Il pourvut d'abord aux besoins les plus pressants de la population de Paris, en faisant venir, sur son crédit particulier, toutes les subsistances qu'il put acheter de l'étranger. Il n'en fut pas moins arrêté, comme riche et comme suspect, en 1795. Cependant le comité de salut public, qui avait encore besoin du crédit de Perregaux, le chargea de se rendre en Suisse pour conclure de nouveaux marchés. Après avoir consacré la majeure partie de sa fortune à l'acquisition d'une immense quantité de blé, Perregaux crut pouvoir reparaître avec sécurité dans Paris, mais il venait d'y être dénoncé une seconde fois, et il allait être livré au tribunal révolutionnaire, lorsqu'un des commis de la maison de banque, instruit de cette dénonciation, courut au-devant de son chef et fut assez heureux pour le joindre sur la route. Rentré en France après le 9 thermidor, Perregaux s'empressa d'acquitter la dette de la reconnaissance, en faisant 6.000 francs de rente à celui qui lui avait donné cette preuve de dévouement.

Quelque temps avant son départ pour l'Égypte, Bonaparte songeait à la fortune de son aide de camp, le jeune colonel Marmont, depuis duc de Raguse. Il alla trouver M. Perregaux : « Je viens, lui dit-il, vous demander la main de votre fille ? — Si c'est pour vous, général, oui ! pour tout autre, non. — Je suis marié, ainsi ce ne peut être pour moi. Je vous la demande pour un de mes aides de camp, jeune colonel que j'aime comme mon enfant, et qui est digne de toute mon affection. » Et Bonaparte plaida la cause de Marmont avec tant de chaleur qu'il parvint à décider M. Perregaux. « Mais, dit ce dernier, il faudrait qu'il apportât au moins le déjeuner. — De combien serait le dîner. — D'un million. — Il l'apportera. » Le général, qui

n'avait pour toute fortune que 1,100,000 francs, et qui devait pourvoir aux besoins de sa mère, de ses quatre frères et de ses sœurs, le général donna à Marmont 500,000 francs, et le mariage se fit..... Dix-sept ans plus tard, le maréchal, duc de Raguse, abandonnait l'Empereur; et deux ans après la duchesse demandait aux tribunaux sa séparation de corps et de biens.

Compris dans les premières promotions des membres du sénat conservateur, Perregaux fut créé comte de l'Empire par Napoléon, qui récompensa ainsi les services qu'il avait rendus comme auditeur au conseil d'État, et chargé de missions importantes en Prusse, en Autriche et en Espagne. Le jeune comte Perregaux, qui avait épousé la seconde fille du brave maréchal Macdonald, fut nommé pair de France dans les Cent-Jours, par Napoléon; mais cette nomination ne fut point ratifiée par Louis XVIII. Après la révolution de 1830, M. le comte Perregaux, attaché à l'état-major de la garde nationale, fut appelé à la pairie, et reparut sur la scène politique, dont il s'était tenu éloigné pendant la seconde restauration.

En suivant parallèlement les rives de la Juine, entre la fraîche vallée d'Auvers et celle de Torfou, le chemin de fer décrit plusieurs courbes que la locomotive franchit avec rapidité; depuis Lardy jusqu'à Étrechy, le beau panorama qui se déroule est varié à l'infini, et fait regretter la vitesse de la puissante machine qui nous le fait parcourir en si peu d'instant.

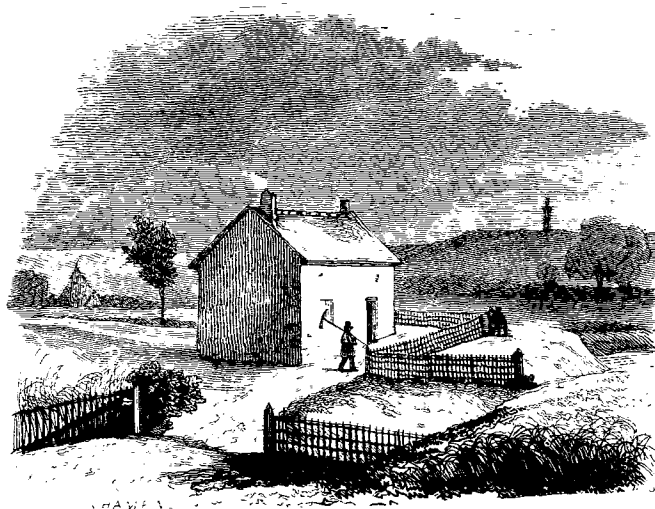
On se rappelle le temps où la route de Paris à Orléans était presque impraticable, et la correspondance du chevalier de

Chastenet, qui faisait ainsi la relation d'un voyage entrepris en 1750 :

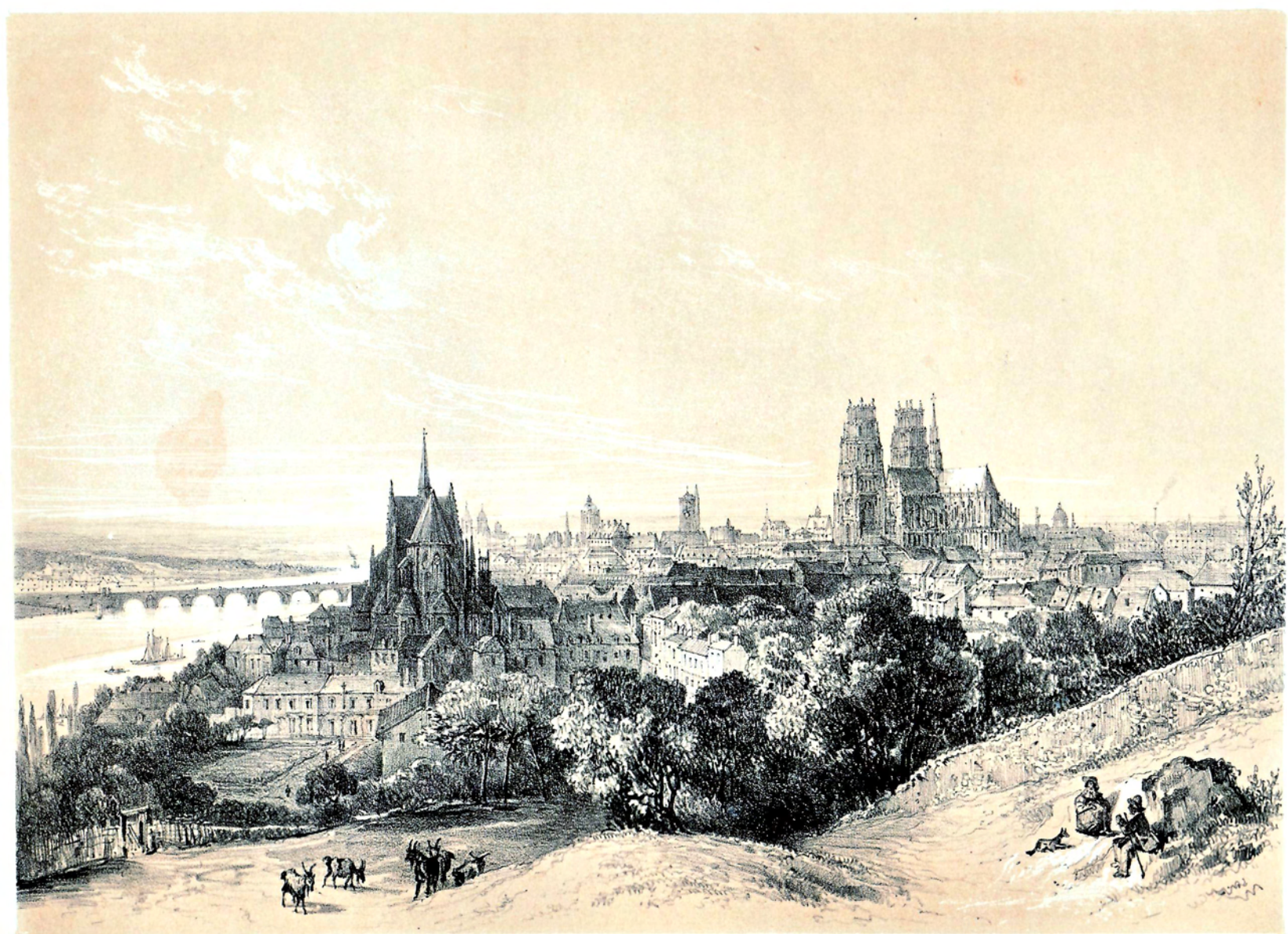
« Mon cher comte,

« Je viens d'achever mon long voyage, ou plutôt la longue
« navigation que j'ai entreprise de la capitale de la France à la
« capitale de l'Orléanais. Écrire le détail de toutes les ornières
« où nous avons versé, de toutes les mares où nous en avons
« eu jusqu'à l'essieu, de tous les mille accidents qui nous sont
« survenus à chaque pas, ce serait écrire une litanie de lamen-
« tations longue comme la distance qui nous sépare. J'ai tué
« l'un de mes chevaux, éreinté l'autre, vidé complètement ma
« bourse, attrapé un rhume que je conserve encore, et de plus,
« failli mourir de faim aux deux tiers de la route; mais comme,
« en somme, je n'ai mis que *trois jours et demi* à faire mon
« voyage, que je l'ai amené à bien sans côtes enfoncées et sans
« rencontres de figures par trop patibulaires, je le considère
« comme très-heureux, et en souhaite un semblable au porteur
« de la présente. »

Le chemin qui demandait *trois jours et demi* pour le parcourir en équipage, il y a moins d'un siècle, le chemin que la malle-poste avait peine à parcourir l'année passée en une journée entière, on le franchit maintenant en quatre heures. Les belles vallées, les riches domaines qui fuient devant le voyageur lui font envier le sort du piéton peut qui s'arrêter pour admirer à son aise les châteaux de Gravelle, de Gille-Voisin et de Chamarande, qui enrichissent le pays compris entre la sixième et la septième station du chemin de fer de Paris à Orléans.



PASSAGE DE LA GRANDE RUELLÉ.



Dessiné d'après nature et gravé par Clamont

Imp. J. Rey, et C^{ie}

ORLÉANS.
(Vue prise de la Motte sans gain.)

à Paris chez l'auteur 2 rue des Pyramides

ORLÉANS

122 KILOMÈTRES DE PARIS

ORLÉANS nous apparaît !... le wagon s'arrête... nous sommes au but de notre voyage... Saluons la cité royale, la ville antique, le berceau de la monarchie française ! Ici la tâche est immense, et nous parcourons vivement l'histoire primitive de la capitale du royaume gouverné par Clovis, le premier roi chrétien ; puis viendra la seconde phase de la cité orléanaise ; mais nous procédons par ordre chronologique, et nous allons décrire le vieil Orléans et ses chroniques les plus importantes.

Les plus petits hameaux, les cités et les empires ont toujours recherché dans la nuit des temps l'histoire de leur fondation, et la noble origine de leurs fondateurs. Tous veulent descendre des peuples primitifs, et l'archéologie est venue bien souvent prêter son appui aux rêveries des chroniqueurs.

ORLÉANS, dont l'origine se perd dans les ténèbres, a des droits incontestables à la gloire de l'antiquité. Jules César dans ses commentaires, et les plus savants chroniqueurs, entre autres François Lemaire (*Antiquités de la ville et du duché d'Orléans*, 1648), disent que cette ville fut bâtie par les druides, environ trois cent cinquante ans après le déluge.

Les Carnutes, habitants du pays chartrain, et un des principaux peuples de la confédération gauloise, fondèrent longtemps avant l'invasion romaine une ville qu'ils appelèrent *Genabum*. Les Romains la prirent et la brûlèrent ; ils la reconstruisirent, et elle devint un des grands marchés des Gaules. Vercingétorix, proclamé chef des Gaulois qui voulaient se soustraire à la domination romaine, fut battu par César, qui livra au pillage et à l'incendie *Genabum* et les autres villes rebelles.

En l'an 272, l'empereur Aurélien reconstruisit la ville de *Genabum*, et lui donna alors le nom d'*Aurelianum*, dont on a fait *Aurliens*, *Orliens*, puis enfin ORLÉANS ; la ville eut alors rang de cité : *civitas aurelianensis*.

En 451, Attila, roi des Huns, vint mettre le siège devant Orléans avec une armée formidable ; la ville était mal fortifiée, néanmoins ses habitants résolurent de se défendre ; encouragés par le gouverneur Sangiban, et surtout par saint Aignan,

leur évêque, les Orléanais opposèrent une vigoureuse résistance aux cinq cent mille barbares commandés par Attila, le *fléau de Dieu*. Aëtius, général romain, accourut au secours des assiégés ; l'armée des Huns fut battue, et le farouche Attila, qui s'intitulait lui même la *terreur du monde*, perdit le surnom d'*invincible* que ses soldats lui avaient donné.

C'est à saint Aignan que l'on fait remonter l'origine du droit que les évêques d'Orléans ont encore, de délivrer les prisonniers ; la tradition s'exprime ainsi : « Après la levée du siège par les Huns, saint Aignan demanda au nouveau gouverneur, nommé Agrippin, la grâce de quelques condamnés. Le gouverneur refusa ; mais en retournant chez lui, une pierre lui tomba sur la tête et mit ses jours en danger. Voyant dans cet accident le doigt de Dieu, il se rendit aux désirs de l'évêque, qui délivra les prisonniers, et fit, par ses prières, recouvrer la santé au malade. » Cet usage s'est conservé, et a résisté aux révolutions politiques et morales ; monseigneur Fayet, évêque d'Orléans, a dernièrement encore exercé cette haute prérogative.

En 470, Egidius gouvernait les possessions romaines alors que les Francs arrivaient en vainqueurs sur les bords de la Loire ; Odoacre, duc des Saxons, vint assiéger la cité d'Aurélien. Childéric, roi des Francs, battit Odoacre sous les murs de la ville, et le poursuivit jusqu'à Angers. Clovis, fils de Childéric, ayant embrassé le christianisme après avoir vaincu les Allemands, réunit Orléans au royaume des Francs, vers l'an 498.

C'est dans Orléans que se tint le premier concile de France, auquel assistèrent trente-trois évêques ; Clovis y fit dresser une espèce de code chrétien, et régler le droit d'asile.

A la mort de Clovis, Orléans, devenu capitale d'un royaume, échut à Clodomir, prince ambitieux et cruel. Après avoir vaincu Sigismond, roi de Bourgogne, Clodomir ordonna le massacre de ce prince, de sa femme et de ses enfants, et fit jeter les corps de ses victimes dans un puits au village de Coulmiers, à quatre lieues d'Orléans. Sigismond ayant été canonisé, on attribua à ce bienheureux bon nombre de miracles ; et les tradi-

tions du pays disent que ceux qui l'invoquaient et buvaient de l'eau du puits de Coulmiers étaient guéris de la fièvre.

Clodomir se mit de nouveau en marche contre les Bourguignons, qui venaient d'élire roi Gondemar, frère de Sigismond. Emporté par son fougueux courage à la poursuite de ses ennemis, Clodomir fut frappé d'un coup de lance; et, reconnu à sa longue chevelure, il fut mis à mort par les soldats de Gondemar. Après la défaite de Clodomir, ses frères, Childebert et Clotaire, s'emparèrent de ses États et de ses trois fils; Clotaire, qui s'était adjugé Orléans, le Gatinais, la Sologne et la Beauce, résolut la mort des jeunes fils de Clodomir; il s'empare de deux de ces princes, saisit l'aîné, qui n'a pas dix ans, le renverse et le perce de son épée. Le second enfant, plein d'effroi, se précipite aux genoux de son oncle Childebert; un sentiment de pitié luit au cœur de ce prince, il relève son neveu, et va le sauver... Mais Clotaire s'empare violemment du pauvre enfant, et l'immole sur le corps de son frère... Le troisième fils de Clodomir, nommé Clodoald, soustrait par des officiers à la fureur de ses oncles, vécut d'une vie simple et contemplative dans un ermitage au bord de la Seine : on l'honora par la suite sous le nom de saint Cloud.

Clotaire avait un fils nommé Chramme, qui se révolta contre lui; fait prisonnier auprès d'Orléans, par les troupes de son père, Chramme fut enfermé dans une chaumière avec sa femme et ses enfants. Clotaire ordonna qu'on y mît le feu.... Les malheureux furent dévorés par les flammes.

Après ce dernier meurtre, Clotaire fut saisi d'une terreur au sein de laquelle se reproduisirent tous ses crimes. Le cortège sanglant de ses parents assassinés obsédait ses lentes insomnies; en vain il essayait de braver ses visions lugubres, il y succomba, et sentant sa fin approcher, il s'écria plusieurs fois : « *Uva! Uva!* Quelle est donc la puissance du Dieu qui règne au ciel, puisqu'il peut abattre un si grand roi que moi? »

Les Northmans qui ravageaient les Gaules portèrent dans Orléans le fer et la flamme; ils furent repoussés par Robert le Fort, comte d'Orléans. Une seconde invasion de ces pirates du Nord fut arrêtée par les armes victorieuses du comte Eudes d'Orléans, qui devint régent du royaume pendant la minorité de Charles le Simple.

En 987, un autre comte d'Orléans, Hugues Capet, qui possédait aussi le comté de Paris, fondait une nouvelle dynastie. Hugues ne resta pas paisible possesseur du trône de Charlemagne; Charles de Lorraine soutenait, par la voie des armes, ses droits à la couronne; Hugues Capet, secondé par la félonie de l'évêque Ascelin, pénétra la nuit dans la ville de Laon, et fait prisonnier Charles de Lorraine et sa femme. Le couple royal fut enfermé dans une tour à Orléans, où le nouveau roi des Français fit subir à ses prisonniers des rigueurs violentes qui furent terminées par la mort des deux captifs.

Robert le Pieux, fils de Hugues Capet, qui monta sur le trône à la mort de son père, montrait un grand zèle pour le service divin, comblait les prêtres de bienfaits, et avait pris le titre

d'abbé de Saint-Aignan d'Orléans; ce qui ne l'empêcha point d'être excommunié par le fougueux Grégoire V, pour avoir épousé **Berthe**, fille de Conrad, duc de Bourgogne. Forcé de répudier **Berthe**, Robert épousa **Constance**, fille du comte de Provence, la plus méchante femme du royaume, dit l'historien Millot. Une secte nouvelle rejetait les mystères du christianisme; un seigneur normand dénonça les sectaires, parmi lesquels il s'était fait affilier par ordre du roi. Les hérétiques furent arrêtés, jugés par un concile tenu à Orléans, et condamnés au feu.

Louis VI dit le Gros se fit sacrer à Orléans, malgré les réclamations de l'Église de Reims, où régnait alors un schisme tumultueux. Son fils Louis le Jeune, après avoir répudié **Éléonore de Guienne**, dont la vie dissolue avait soulevé la juste animadversion du roi, épousa dans Orléans, **Constance**, fille d'Alphonse, roi d'Espagne. Louis le Jeune affectionnait beaucoup la ville d'Orléans, en faveur de laquelle il abolit certains droits, diminua les impôts trop pesants, et donna la liberté à tous les serfs de main-morte. C'est à ce roi que la cité orléanaise a dû l'accroissement de sa population, de sa force et de son commerce.

Pendant la captivité de saint Louis en Égypte, des bandes de bergers et de populaire, fanatisées par des moines vagabonds, parcoururent la France sous le nom de *pastoureux*. Ils passèrent dans Orléans, et y prêchèrent selon leur coutume. Mais un étudiant ayant raillé le prédicateur, les pasteurs se jetèrent sur la foule qui les environnait, et, après quelques meurtres, se répandirent dans la ville, où ils se livrèrent à toutes sortes d'excès. La reine Blanche ordonna aussitôt à ses lieutenants de leur courir sus, et bientôt ces bandes, dispersées et massacrées par les habitants soulevés contre eux, disparurent comme la poussière après une pluie d'orage.

Lorsque la dynastie capétienne fut solidement assise sur le trône de France, Orléans, comme domaine immédiat de la couronne, fut ordinairement donné en apanage aux seconds fils de nos rois, et devint la propriété de ces ducs d'Orléans qui, presque tous, ont joué un rôle important dans notre histoire nationale. Ce fut dans cette cité qu'en 1595 Louis, duc d'Orléans, institua l'ordre du Camail : ordre curieux qui ne subsista guère plus longtemps que celui qui l'avait créé. Pendant les désastreuses guerres civiles entre les Armagnacs et les Bourguignons qui amenèrent les Anglais jusque sur le trône de nos rois, Orléans resta toujours française, et lorsque Charles VII fut obligé de se réfugier de l'autre côté de la Loire; les Orléanais payèrent de leurs deniers les troupes de ce monarque, prêtes à désertir faute de solde. Le 12 octobre 1428, Orléans, devenue frontière, fut assiégée par le comte de Salisbury, et les ducs de Warwick et de Suffolk. Charles VII n'avait plus ni troupes ni argent pour se défendre, et son conseil avait déjà résolu de se retirer dans le Dauphiné, quand une jeune fille arriva au camp. C'était Jeanne d'Arc, l'humble bergère de Domremy. On crut à sa mission, à ses paroles inspirées, et quelques jours après son arrivée on introduisit déjà deux convois dans la ville assiégée; la nationalité engourdie était sortie de son sommeil, la confiance était re-

venue aux troupes; et après un siège de sept mois, qui leur avait coûté neuf mille hommes, les Anglais, abandonnant le siège d'Orléans, furent obligés de se retirer à Beaugency et à Meung. Battus de nouveau à Beaugency, leur armée se replia sur Paris, laissant Charles VII entrer dans Orléans avec la jeune héroïne.

L'histoire de Jeanne d'Arc est trop connue pour que nous entreprenions de l'écrire plus longuement; les hauts faits, le martyre de la jeune inspirée, sont présents à la mémoire de tous, et appartiennent à l'histoire de la France.

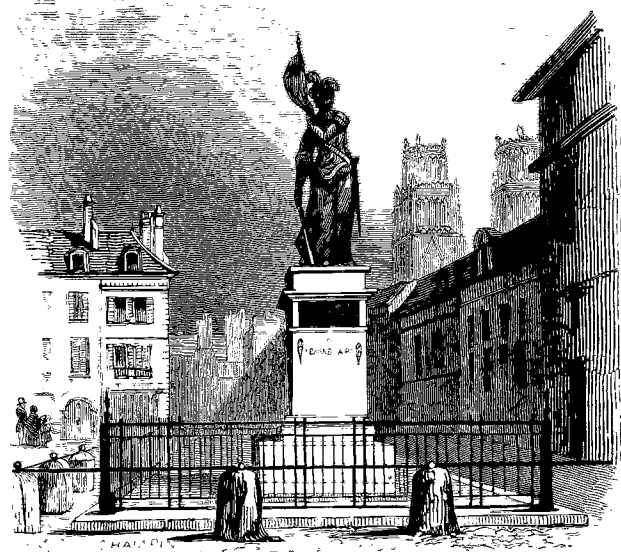
En 1457, aussitôt la révision du procès de l'héroïne qui les avait sauvés, les Orléanais s'empressèrent de lui élever un monument sur le pont aux Tournelles, première position d'où elle avait débusqué les Anglais. En cette occasion, les dames d'Orléans montrèrent le plus grand zèle et la plus active sollicitude; elles sacrifièrent généreusement leurs parures et leurs joyaux, et assistèrent toutes à l'inauguration. Charles VII donna alors à la ville d'Orléans de nouvelles armoiries, dont voici la description, qu'on lisait autrefois sur le timbre d'une grosse horloge posée, en 1458, sur la tour de l'ancienne clôture :

Orléans suis, du roi Charles, première,
Et est mon nom propre le cœur de lis,
Ainsi nommée en l'assemblée plénière
Des trois Etats

. Je porte en ma bannière
Les fleurs de France, dont mon chef est joli,
Et au-dessus, par moult belle manière,
Trois cœurs de lis sur champs de gueule seïs,
Le noble roi, porter me l'a permis.

Louis XI, qui haïssait tout ce que son père avait aimé, excepta pourtant de sa royale proscription la cité d'Orléans. La population augmentait chaque jour et ne pouvait plus être contenue dans la ville; le roi lui fit construire une enceinte plus large; elle comprenait trente-neuf tours sans compter celles des portes, et coûta quatorze années de travail. Louis XI venait d'établir une ligne de communication de Paris à Amboise; une poste aux chevaux fut établie à Orléans; cette innovation, due à Louis XI, avait pour but d'être plus rapidement instruit des nouvelles du dauphin, malade à Amboise. Louis accorda en outre à la ville d'Orléans certaines franchises, restaura presque toutes les églises, et éleva un grand nombre de chapelles dans la cité qui avait ouvert ses portes à Charles VII après avoir chassé les Anglais.

Telle est la première phase de l'histoire d'Orléans, la cité romaine, qui vit la gloire de Jeanne d'Arc, et qui doit à cette vierge héroïque l'honneur d'avoir fait respecter l'oriflamme de la France.



STATUE DE JEANNE D'ARC.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp J. Rigo et C^{ie}

DÉVELOPPEMENT du Chemin de fer devant LARDY.

à Paris chez l'auteur, 2, rue des Pyramides

CHEMIN DE FER DEVANT LARDY

A 39 KILOMÈTRES DE PARIS

LARDY, belle commune, placée à la gauche et à un demi-kilomètre du chemin de fer, n'offre guère de faits historiques dont les archives puissent s'enrichir. Les plus anciens documents de l'histoire de Lardy sont une charte de l'empereur Lothaire, et une de son fils Louis V, en 980. Les archéologues affirment que Lardy se nommait alors *Larziacum*, dont on aurait fait *Lardiacum*, puis enfin Lardy.

Ce joli pays est assis dans une vallée sur les bords de la Juine, qui donne un aspect délicieux à cette vallée ombragée par le superbe parc de Ménil-Voisin.

L'église, placée sous l'invocation de saint Pierre, n'offre rien qui puisse arrêter les regards du touriste, si ce n'est le portail, dans lequel on découvre un reste de travail du treizième siècle. Le chœur seul est voûté, et a été enrichi d'une belle suspense pour le saint sacrement. Le monument qui s'est conservé le plus longtemps dans cette église est la tombe d'Yvon de Carnazet, mort en 1462 grand officier de la couronne et écuyer du roi Charles VII; c'est ce seigneur qui fut désigné pour accompagner le duc du Maine lorsqu'il alla en Bretagne conclure la paix de 1410.

Sous Philippe-Auguste, un chevalier nommé Gaultier était seigneur de Lardy. Ce chevalier, qui avait suivi Philippe-Auguste dans la croisade prêchée par Foulques, curé de Neuilly, tenait l'oriflamme de Philippe-Auguste dans la cathédrale de Rouen, lorsque le nouveau *Pierre l'Ermite* fit entendre à Richard, roi d'Angleterre, cette réprimande assez crue : « O prince, tu as trois filles dangereuses qui te conduisent au précipice. — Homme de Dieu, tu te trompes, dit le monarque; je n'ai point d'enfants. — Hélas! reprit le prêtre d'un accent animé, tu les méconnaiss : tes filles sont l'orgueil, l'avarice et l'impureté; il faut t'en défaire, si tu ne veux te perdre. — Eh bien! répliqua Richard en comprimant avec effort sa colère, je donne mon orgueil aux templiers, mon avarice aux moines de Citeaux, et mon goût pour les femmes aux prélats

« de mon royaume. » Et l'on entendit un gros rire éclater sous la visière des soldats pèlerins.

Après l'indigne trahison de Jean, comte de Mortagne, frère du roi d'Angleterre, et l'horrible massacre que la félonie anglaise ordonna dans Évreux, où trois cents Français furent égorgés par ceux qu'ils étaient venus protéger, la vieille rivalité entre la France et l'Angleterre, qui avait déjà coûté tant de sang, se montra plus active que jamais, et amena une longue succession de combats où la haine la plus envenimée anima les soldats des deux royaumes. Philippe-Auguste avait déjeuné avec ses barons auprès de Blois, tandis que ses soldats cheminaient avec les charriots, les chevaux chargés d'armes, et tout ce dont se composait le bagage de la cour. Soudain le roi d'Angleterre, caché dans une épaisse forêt, se précipite sur ces convois mal défendus par des guerriers sans défiance; tout ce qui veut tenter une vaine résistance est égorgé. Les registres des impôts, les papiers du fisc et le sceau royal tombèrent au pouvoir des Anglais. Cette perte des archives fut un grand désastre : on avait à refaire un système entier de police, de finance et d'administration. Philippe-Auguste chargea de cet immense travail un clerc nommé Gaultier de Lardy, frère du chevalier seigneur du pays dont nous écrivons l'histoire. Cet événement donna lieu par la suite à une institution conservatrice appelée le *Trésor des chartes*.

Une fondation en faveur de la métropole de Paris fut faite par la princesse Marguerite de Valois, sur des biens qu'elle possédait à Lardy. Cette princesse, la plus accomplie de son siècle, était l'ornement de la cour de France, par sa beauté, sa douceur, son esprit éclairé et l'exquise élégance de ses manières. François I^{er} la chérissait tendrement, et l'appelait sa *mignonne* et la *Marguerite des marguerites*; il lui confia plusieurs missions importantes. Elle avait aussi pour lui la plus tendre affection, et sut la lui prouver pendant sa captivité, en se rendant à Madrid pour lui procurer des soins et des consolations, et traiter de sa délivrance avec l'astucieux Charles-Quint.

Marguerite de Valois avait fait construire dans un petit bois

qu'elle possédait à Lardy un ermitage où elle venait chercher la solitude et les gracieuses inspirations poétiques que Sylvius de La Haie a recueillies sous le titre de *les Marguerites de la Marguerite des princesses*. Là, dans son ermitage de Lardy, la sœur du roi chevalier venait rimer le *Miroir de l'âme pécheresse*, et écrire les contes connus sous le nom de *Nouvelles de la reine de Navarre*. Ces nouvelles ont fait soupçonner ses mœurs de n'être pas très-pures, parce que l'on y trouve une liberté qui approche de la licence ; mais on sait que c'était là le bon ton de la cour de François I^{er}, et le langage des plus honnêtes gens. Le style de la princesse Marguerite est bien loin de celui de Clément Marot, et il est encore plus décent que celui de bien des sermons du temps de la renaissance des lettres.

Antoine de Lorraine, père du cardinal, était seigneur de Lardy, lorsqu'il mourut en 1544. Le duc de Lorraine, cauteleux et souple, fut le médiateur entre François I^{er} et Charles-Quint. François avait vu avec défiance le duc marier son fils François à Christine de Danemark, nièce de l'empereur ; « mais » Antoine parvint à regagner les bonnes grâces du roi de France, « qu'il reçut dans son château, situé sur la rivière d'Étampes, » dit un vieux chroniqueur. Cette rivière d'Étampes est la Juine ; Antoine de Lorraine était seigneur de Lardy. Tout porte donc à penser que c'est dans cette seigneurie que François I^{er} vint visiter le duc de Lorraine en signe d'amitié et de confiance.

Le marquis de Dangeau, auteur de mémoires sur le règne de Louis XIV et sur la régence, naquit à Lardy en 1638 ; ces mémoires ont acquis une célébrité historique plus que littéraire, et sont restés comme les fastes les plus curieux et les plus authentiques de la cour du grand roi.

La noblesse, Dangeau, n'est point une chimère
Quand sous l'étroite loi d'une vertu sévère
Un homme issu d'un sang fécond en demi-dieux
Suit, comme toi, la trace où marchaient ses aïeux.

Ainsi débute Boileau dans sa cinquième satire *sur la noblesse*, adressée au marquis de Dangeau, dont la protection habituelle fut cette fois fort utile au satirique Boileau, qui fut trouvé assez impertinent de s'attaquer aux grands seigneurs et à la vertu de leurs aïeules.

Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, était, par sa mère, arrière-petit-fils du sage Duplessis-Mornay ; il avait beaucoup d'esprit naturel, et faisait des vers avec une grande facilité. Le jeu, qui lui fut toujours favorable, le fit admettre dans l'intimité du roi, de la reine et de la reine mère. Il était si constamment heureux au jeu, qu'il fut soupçonné par Colbert, qui en parla au roi. Louis XIV trouva moyen d'être un jour témoin du bonheur de Dangeau ; placé derrière le marquis sans en être aperçu, il se convainquit lui-même de la probité du joueur, et l'admit depuis dans ses parties de reversi.

Le roi jouant un jour avec Dangeau, celui-ci lui demanda un logement à Versailles ; le roi répondit qu'il lui accorderait cette

faveur s'il la lui demandait, séance tenante, en cent vers pour lesquels il lui donna les rimes les plus sauvages, et Dangeau exécuta ce tour de force sans avoir cessé de s'occuper du jeu.

Nommé colonel du régiment du roi, le marquis de Dangeau servit à la tête de ce régiment dans la campagne de Lille, en 1667 ; puis il fut ambassadeur en Angleterre ; plus tard, il acheta le titre de gouverneur de Touraine. Le duc de Richelieu, qui faisait au jeu des pertes énormes, vendit à Dangeau, pour 500,000 livres, la charge de chevalier d'honneur des dauphines.

Veuf d'une sœur de la maréchale d'Estrées, fille d'un juif nommé Morin, le marquis de Dangeau épousa mademoiselle de Lowestein, nièce du fameux cardinal de Furstemberg. « Le roi, » la dauphine, le cardinal, se mêlèrent de ce mariage, dont le « maréchal et la maréchale de Villeroi firent la noce ; et Dangeau se crut électeur palatin, » disent les Mémoires de Saint-Simon.

Le marquis de Dangeau mourut en 1720 ; il était de l'Académie française, où il avait succédé à Scudéri ; son successeur fut le duc de Richelieu.

Le marquis de Dangeau avait un fils qu'il fit élever dans un village près Lardy, appelé Bourray. Le jeune Courcillon de Dangeau fut blessé à Malplaquet, et il fallut lui couper deux fois la cuisse. Dans une note du journal de son père (septembre 1709), on lit que ce jeune officier était un original des plus comiques, éludant en vrai Pasquin de se confesser, ce qui était peu de son goût, et répondant, sur son lit de souffrance, par des bouffonneries, aux lamentations pathétiques de son oncle, l'abbé de Dangeau. Cet abbé était passionné pour la grammaire ; un jour qu'on l'entretenait de nouvelles politiques d'un intérêt majeur, il répondit : « Il arrivera ce qu'il pourra ; j'ai dans mon portefeuille deux mille verbes français bien conjugués. »

Le dernier seigneur de Lardy fut le célèbre maréchal duc de Broglie, qui commença à s'illustrer en escaladant les remparts de Prague, à la tête de trois régiments piémontais, conjointement avec Chevert, et en s'emparant de la Porte-Neuve par laquelle on fit entrer les troupes. Ce brave officier combattit vaillamment depuis 1734 jusqu'en 1761 ; le roi lui fit présent, après la bataille de Sunderhausen, en 1758, de quatre pièces de canon prises dans cette bataille. Il fit amener ces canons dans son château de Lardy, sur lequel on lisait : *Ménil-Broglie*. Exilé en 1762 par la rivalité du prince de Soubise, dont l'armée s'était jointe à la sienne, il fut rappelé deux ans après, et nommé gouverneur général du pays messin. En 1789, Louis XVI lui confia le portefeuille de la guerre et le commandement d'une armée de réserve, dissoute presque aussitôt qu'elle fut établie près de Paris et de Versailles. Exposé aux dangers qui menaçaient le trône, il émigra en 1790, et fut chercher un asile à Luxembourg, où il fut reçu par le général Bender. Sa dernière campagne fut l'expédition de Champagne en 1792, où il commandait un corps d'émigrés. Il est mort à Münster, en 1804, âgé de quatre-vingt-six ans. Un diplôme de l'empereur d'Allemagne Léo-

pold II avait créé princes de l'Empire le duc de Broglie et ses descendants, par diplôme de l'empereur d'Allemagne Léopold II. Le prince de Broglie avait deux fils, dont l'un fut député de la noblesse de Colmar aux états généraux, où il se réunit au tiers état ; mais ayant refusé de signer les décrets qui abolissaient la royauté, il se retira à Bourbonne-les-Bains. Rentré à Paris en 1794, il y fut arrêté et traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort ; il avait alors trente-sept ans. Le second fils du maréchal fut évêque de Gand et aumônier de Napoléon ; après s'être opposé aux vues du gouvernement impérial dans le concile de 1801, il fut enfermé au donjon de Vincennes. En 1814, il reprit le siège épiscopal de Gand, mais ayant refusé de prêter serment de fidélité au roi Guillaume, il fut condamné à la déportation, et rentra en France, où il mourut en 1821.

LAHONVILLE, petit village à la gauche du railway, et à peu

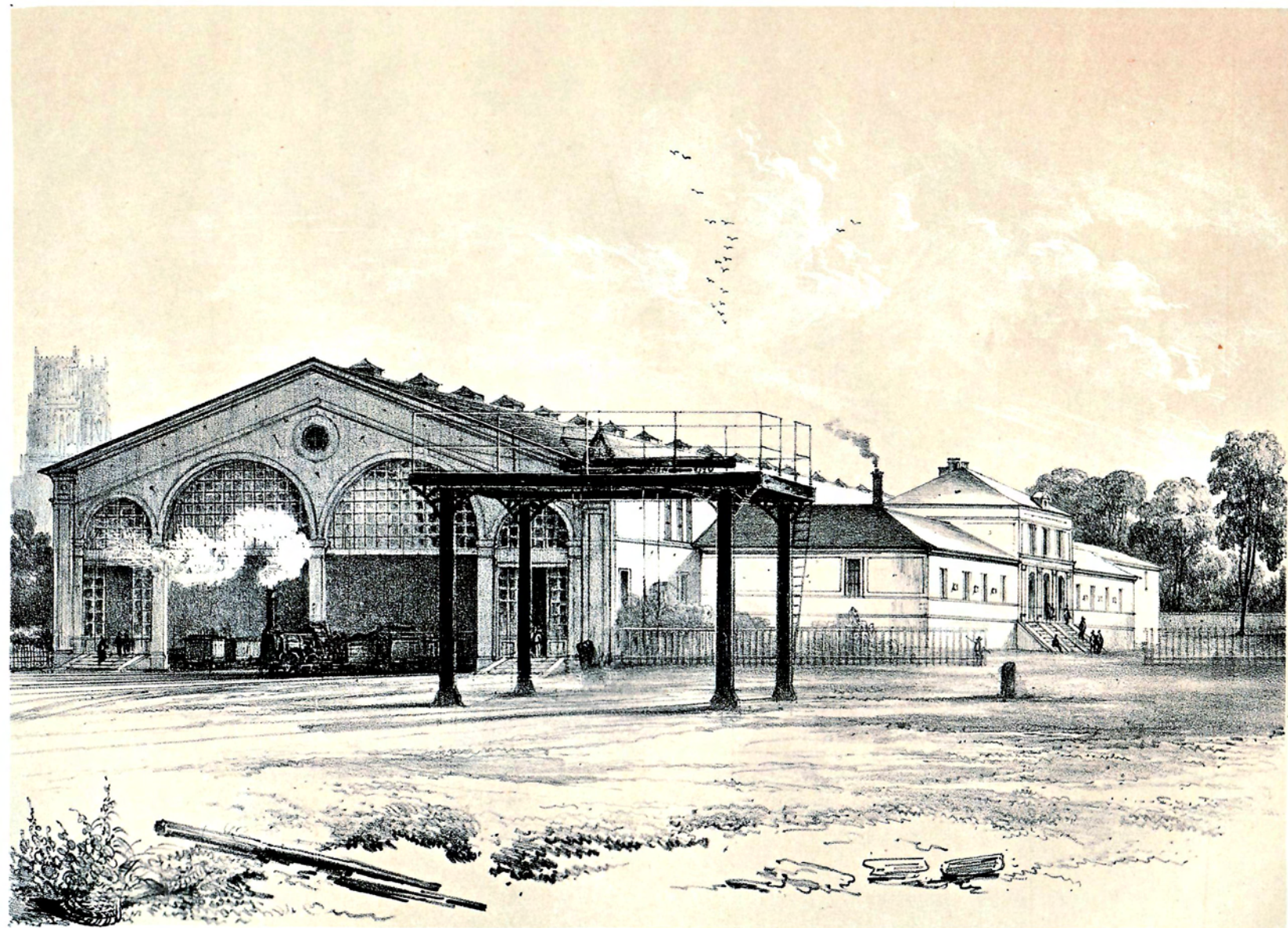
de distance en avant de Lardy, était déjà connu sous Charles le Chauve. On y voit un château bâti dans le genre italien. Un joaillier du temps de Louis XIV, nommé Alvarez, fit construire ce château remarquable par la grande quantité de marbre qui fut employé et dont on revêtit tous les murs et le sol du salon. Ce riche château appartint depuis à un nommé Boivin, marchand de dentelles de la rue Saint-Denis.

C'est entre les communes de Lardy et de Lahonville, sur la route départementale de Versailles à La Ferté-Aleps, par Arpajon, que se trouve établie la sixième station du chemin de fer de Paris à Orléans. (Voy. *la gravure sur bois*.) En quittant cette station, le railway décrit une des courbes les plus rapides de la ligne, car elle n'a que 1,000 mètres de rayon.

Lardy, canton de La Ferté-Aleps, est cité pour ses fabriques de ganses et de lacets, et contient environ 900 habitants.



STATION DE LARDY.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Lith J Rigo et C^{ie}

GARE D'ORLÉANS.

Voir les planches intitulées, { Aspect du débarcadère et des ateliers à Orléans.
 Formation du train des messageries à la gare de Paris.

a Paris chez l'auteur 2 rue des Pyramides

GARE D'ORLÉANS

Après l'entrée triomphante de Charles VII et de la jeune héroïne de Domrémy, la ville d'Orléans n'occupe plus guère de place dans les pages de l'histoire que vers 1550. La religion de Luther, comme toutes les religions naissantes, dut affermir ses autels par le sang ; son premier martyr fut un jeune homme nommé Thierry, qui fut brûlé vif à Orléans, sur la place du Martroi. C'était le prélude des guerres religieuses qui devaient ensanglanter la France, et finir par l'horrible massacre ordonné par Charles IX et sa digne mère, le jour à jamais néfaste de la saint Barthélemy, 1572.

François II, ce jeune fantôme de roi, qui ne fit qu'apparaître sur le trône chancelant de Henri II, venait de faire dans Orléans une entrée que son visage maigre, son air valétudinaire rendirent triste, et que l'appareil menaçant qui l'entourait rendit sombre et lugubre. La suite ne démentit pas ce début : on remplit toutes les maisons de soldats ; on plaça des corps de garde dans toutes les rues, et chaque soir la marche pesante des patrouilles nombreuses troublait le repos de la cité royale.

On avait arrêté et ramené à Orléans un gentilhomme nommé La Sague, porteur d'une lettre du vidame de Chartres, François de Vendôme, pour le prince de Condé. On obtint, par la torture, des révélations du malheureux calviniste La Sague. On apprit ainsi qu'au moment où les états s'ouvriraient à Orléans, le roi de Navarre et le prince de Condé avaient le dessein de s'avancer vers cette ville avec une armée, et de s'emparer, chemin faisant, de Poitiers et Tours, tandis que Paris, la Picardie, la Bretagne et la Provence, soulevés par des émissaires luthériens ou mécontents, demanderaient à grands cris la disgrâce des Guise. Le conseil du jeune roi ordonna néanmoins aux deux princes de se rendre aux états d'Orléans ; la parole royale leur fut donnée qu'il ne serait rien entrepris contre eux ; mais à peine le prince de Condé parut-il devant François II, que le roi le fit arrêter. Dès le lendemain, un tribunal, présidé par le chancelier, instruisait contre ce prince du sang, et le condamnait à mort pour crime de lèse-majesté.

Condé, abandonné à la fureur des Guise, allait porter sa tête

sur l'échafaud qu'ils faisaient préparer dans Orléans, lorsque le jeune François II descendit dans la tombe le 5 décembre 1560.

Les états furent de nouveau convoqués dans la même ville, par Catherine de Médicis, au nom de son jeune fils Charles IX, alors âgé de dix ans. Les obsèques de François II se firent sans aucune pompe, et sans que le duc de Guise daignât accompagner le roi défunt jusqu'à l'abbaye de Saint-Denis. Le prince de Condé obtint la vie et la liberté, à condition que son frère, le roi de Navarre, renoncerait à la régence, que Catherine voulait avoir. La reine, qui voulait balancer la puissance des Guise, rappela le vieux connétable de Montmorency, puis ses neveux, le cardinal de Châtillon, l'amiral de Coligny et d'Andelot. Le connétable, en arrivant dans Orléans, où la cour était encore, trouva les portes de la ville encombrées de gardes. « Que font là tous ces soldats, dit le vieux guerrier ? Je veux que désormais le roi aille, sans gardes et en sûreté, par tout son royaume. » Et les gardes se retirèrent.

Une espèce de paix fut conclue avec les protestants, et ce pâle résultat des états d'Orléans fut bientôt suivi du massacre de Vassy, en 1562. Le prince de Condé, craignant alors pour sa personne, s'empara d'Orléans, dont il fit sa place d'armes. Les soldats de Condé, et les reîtres, ses auxiliaires allemands, après avoir chassé les catholiques de la ville, se livrèrent à des actes de vandalisme et de sacrilège dans les églises, dont les statues furent brisées, les chasses pillées, les bibliothèques dévastées. Le duc de Guise, qui accourut assiéger la ville, allait l'emporter d'assaut, lorsqu'il fut assassiné par un calviniste nommé Poltrot de Méré. La mort du duc amena un nouveau traité de paix signé à Orléans ; le peuple appela cette trêve assez peu sincère la *paix boiteuse et mal assise*. Les catholiques usèrent bientôt de représailles envers les calvinistes, et les murs d'Orléans virent de nouveaux massacres, qui furent couronnés par celui dont le glas de la Saint-Barthélemy avait donné le signal.

Sorbin, prédicateur de Charles IX, forma des compagnies d'égorgeurs, et dirigea le massacre un crucifix à la main. Heureusement les forcenés étaient moins nombreux que dans la ca-

pitale, et quantité de huguenots purent échapper en traversant la Loire; le fougueux moine Sorbin compta néanmoins avec joie un nombre considérable de cadavres immolés à sa sainte fureur. Un poète contemporain raconte ainsi les massacres qui firent couler le sang dans les rues de la cité orléanaise :

A Orléans, le jour de Saint-Barthélémy,
Y avait plus de huguenots morts que vifs.
Plus de huit cents à mort y furent mis

Dans cette année si funeste, 1572, Marie Touchet, la perle orléanaise, la belle maîtresse de Charles IX, mit au monde dans Orléans un fils qu'elle avait eu de ce prince, dont l'amour ne fut point arrêté par la religion de la belle protestante. Le roi, qui méditait peut-être déjà le massacre des calvinistes, ou qui connaissait le sort que leur réservait Catherine de Médicis, fit abjurer le protestantisme à la jeune Marie et à ses parents; cette abjuration les sauva du massacre, et Charles IX put accorder ainsi sa conscience et ses passions. Marie Touchet, fille d'un conseiller du roi, lieutenant particulier au bailliage d'Orléans, était la beauté la plus suave, dont le nom soit cité par les chroniqueurs de cette ville. Un galant faiseur d'anagrammes trouva dans le nom de Marie Touchet, ces mots : *je charme tout*, qui donnent une idée de sa beauté, relevée encore par les charmes de l'esprit et d'une brillante éducation. On ignore l'époque précise à laquelle se déclara la passion du roi pour cette jolie fille; mais en 1570 elle paraissait avoir pris un grand empire sur le cœur de Charles IX, puisque, lorsque l'on présenta à Marie Touchet le portrait d'Élisabeth d'Autriche, que le roi était près d'épouser, la favorite examina attentivement le portrait, et dit tout haut : « L'Allemande ne me fait pas peur. » La passion de Charles IX dura jusqu'à sa mort. La fortune de Marie souffrit beaucoup de la perte du roi; elle pouvait être riche, mais elle ne voulut jamais profiter de la générosité de son royal amant, auquel elle inspira des vers très-jolis et très-gracieux. Marie Touchet eut de Charles IX deux fils, dont l'un mourut enfant, et l'autre, Charles, bâtard de Valois, reçut le titre de duc d'Angoulême. Marie épousa, en 1578, François de Balsac, seigneur d'Entragues, gouverneur d'Orléans, mariage qui lui procura une existence brillante à la cour. Elle en eut deux filles d'une très-grande beauté; l'aînée, la marquise de Verneuil, devint la maîtresse de Henri IV; la seconde vécut dix ans avec Bassompierre.

D'Entragues, zélé ligueur, conserva longtemps Orléans à son parti; mais, gagné par Schomberg, il avait promis de vendre la ville au roi, lorsque le prince de Condé demanda qu'elle fût mise au nombre des places de sûreté qu'on lui avait accordées. Henri III y consentit, et plus tard il prétendit que c'était la ville de Dourlans, et non point celle d'Orléans, qu'il avait laissée au prince calviniste. Cette escobarderie conserva la cité à la Ligue, qui compta bientôt les Orléanais comme ses plus dévoués partisans.

En 1593, Pierre Barrière, d'abord batelier à Orléans, puis

soldat, conçut le projet d'assassiner Henri IV, qui assiégeait Paris. Ce fanatique, esprit sombre et mélancolique, fit part de son projet à un religieux florentin nommé Banchi, qu'il avait connu à Lyon. Après avoir voulu revoir Orléans, sa patrie, Barrière partit de cette ville pour accomplir son projet régicide, et arriva à Melun, où se trouvait Henri. Le religieux Banchi avait fait prévenir le roi du dessein de Barrière, et le coupable fut arrêté à Melun, puis rompu vif, le 26 août 1593, sans qu'il ait témoigné le moindre repentir. Toutefois, il déclara dans son testament, et il soutint sur l'échafaud qu'il avait été porté et encouragé dans son crime par un capucin de Lyon, par Aubry, curé de Saint-André-des-Arcs, et par le père Varade, recteur des jésuites de Paris. Henri IV ne voulut point que l'on punit les complices du batelier orléanais; Aubry ayant continué de prêcher contre le roi, même après sa conversion, Henri se contenta de faire sortir de Paris ce fougueux et dangereux prêtre.

Après l'abjuration de Henri IV, et son sacre dans l'église Notre-Dame de Chartres, Orléans ouvrit ses portes aux troupes du Béarnais, et reconnut l'autorité du roi. Dès lors cette ville recouvra la tranquillité dont l'avaient si longtemps privée les guerres civiles et religieuses. Son commerce et sa prospérité s'accrurent de jour en jour, et la population orléanaise amena dans le sein de cette cité la richesse et l'industrie.

Sous la Fronde, mademoiselle de Montpensier, envoyée à Orléans pour enlever cette ville au parti de Mazarin, s'acquitta de cette mission avec un courage et une adresse extraordinaires. La révocation de l'édit de Nantes enleva à Orléans, qui comptait alors soixante mille habitants, plus du cinquième de sa population. Cependant, sous les règnes de Louis XIII et Louis XIV, Orléans tenait un rang très-élevé parmi les villes de commerce; c'est dans cette cité que s'élevèrent, en 1650, les premières raffineries de sucre, dues à la famille Vandenberg. En 1602, le duc d'Orléans, régent du royaume, fit l'ouverture du beau canal qui lie la Loire à la Seine, et qui fut pour la ville et son commerce d'alors, d'une importance égale à l'établissement de la voie de fer qui fait de la capitale du pays orléanais un des faubourgs de Paris.

Orléans, chef-lieu du département du Loiret, depuis la division de la France départementale, en 1790, compte aujourd'hui quarante mille trois cents habitants.

Les principaux monuments d'Orléans sont : le vieil hôtel-de-ville, bâti au quinzième siècle, et qui renferme aujourd'hui le musée, la bibliothèque publique, qui contient vingt sept mille volumes, le jardin botanique, un pont magnifique sur la Loire, la salle de spectacle, la halle aux grains, et le monument élevé à l'héroïne de Vaucouleurs, la pucelle d'Orléans.

Mais le monument le plus digne de l'attention de l'archéologue et du voyageur, c'est la cathédrale, connue sous le nom d'église de Sainte-Croix, une des plus magnifiques églises de France, et le plus bel édifice d'Orléans. La fondation de cette vieille basilique se perd dans la nuit des temps; les Normands, ces grands dévastateurs, la brûlèrent en 865. Rebâtie par les

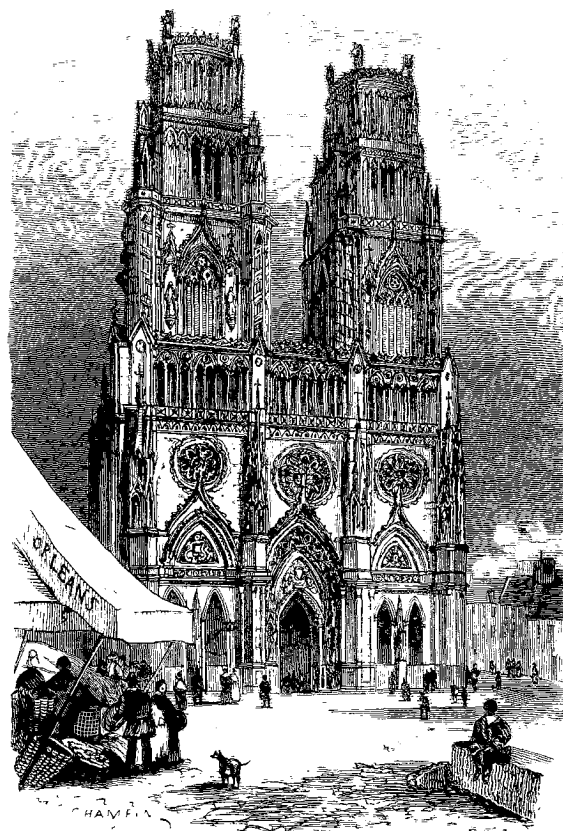
rois de France, à la fin du neuvième siècle, l'église Sainte-Croix, encore détruite en l'an 1000, fut rebâtie par l'évêque Arnoul. En 1567, les calvinistes la dévastèrent de nouveau, et la démolirent presque entièrement ; sa reconstruction a duré jusqu'en 1789, et fut reprise sous l'Empire.

Cette église est de grandes proportions, de plan régulier, et d'un ensemble symétrique admirable ; c'est un chef-d'œuvre du style saxo-gothique ; bien que la construction en ait été prise et reprise à un intervalle de plusieurs siècles, on la croirait faite d'un seul jet, et l'ouvrage d'un seul architecte. Le portail, très-élégant, est surmonté de deux tours gracieuses, terminées par un couronnement d'un fort beau travail (VOIR *la gravure sur bois*). Les voûtes sont d'une hauteur prodigieuse, et les détails sont admirables d'élégance et d'exécution. Au-dessus du rond-point s'élève une flèche très-haute, que surmonte une boule dorée. Le maître-autel et la chapelle de la Vierge, richement décorés, complètent la beauté de la basilique d'Orléans. L'église Saint-Aignan, qui possède une belle galerie souterraine, et la vieille église Saint-Pierre-le-Puellier montrent dans les airs

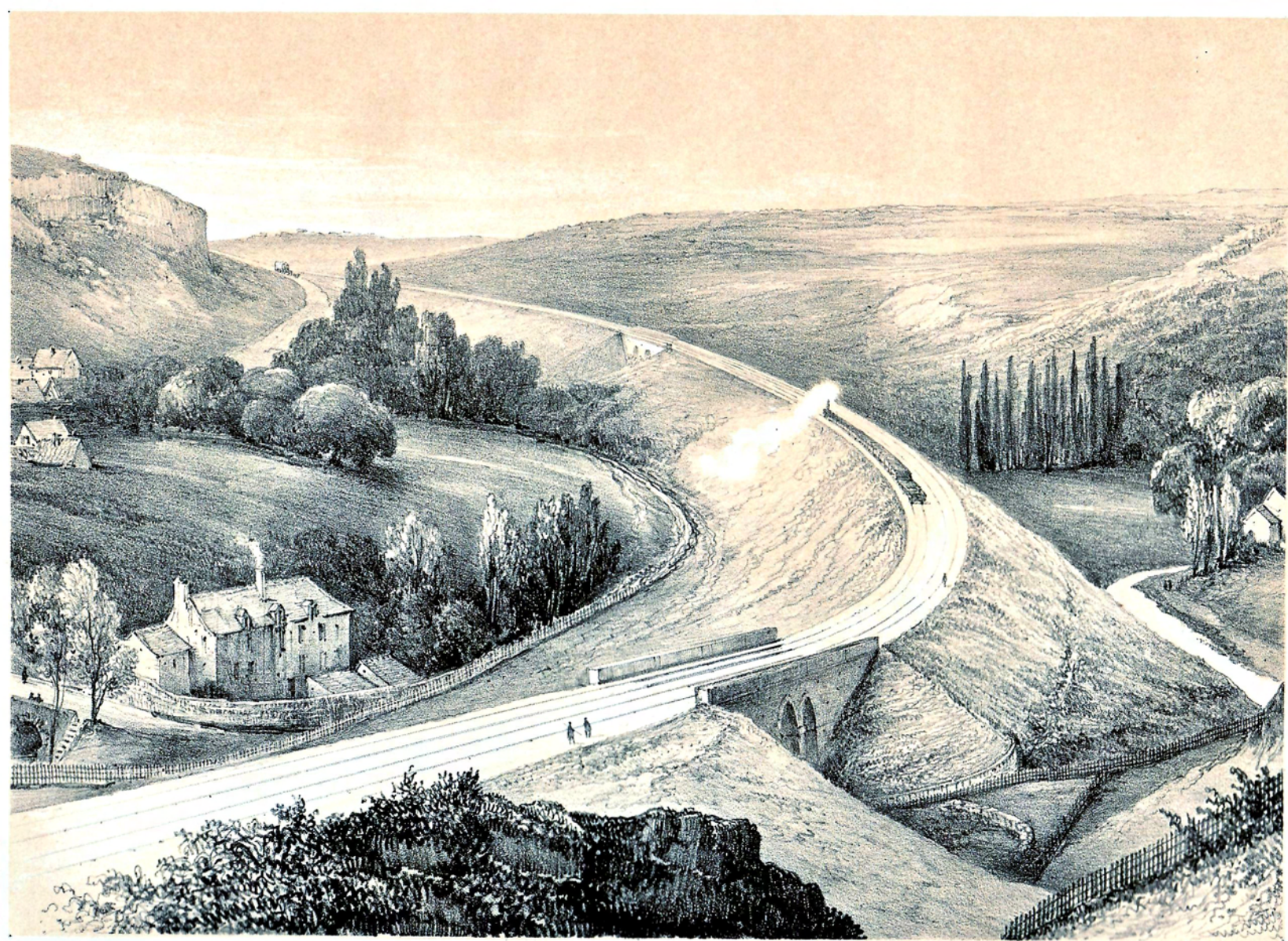
leurs gothiques clochers que domine celui de Sainte-Croix (VOIR *la vignette*).

L'administration du chemin de fer vient de doter encore la royale cité d'un monument élégant qui contribue autant à l'embellissement de la ville qu'à son bien-être commercial : la magnifique *gare d'Orléans*, que le crayon de M. Champin vient de reproduire si heureusement, après l'avoir tracée dans la gravure sur bois qui illustre notre première livraison.

Le commerce principal d'Orléans consiste dans les laines, les grains, l'eau-de-vie, le vinaigre ; ses pépinières ont une grande renommée. Parmi les maisons de commerce les plus honorablement citées dans Orléans, nous devons une mention particulière à la librairie de M. Alphonse Gatineau, à qui la publication des *Panoramas de la Loire* a fait tant d'honneur. Une vue générale d'Orléans, qui nous a mis sur la trace d'un heureux point de vue, est due aussi à M. A. Gatineau, dont le concours a été si utile à notre publication, dans la ville qui est venue joindre son nom à celui de la capitale pour composer le titre de notre ouvrage : PARIS-ORLÉANS.



ÉGLISE SAINTE-CROIX.



Dessiné d'après nature et lithé par Champou

imp. J. Riço et C^{ie}

Vue Générale de la **GRANDE RAMPE** à la Sortie d'**ÉTAMPES**.

à Paris, chez l'auteur, 2, rue des Pyramides.

VUE GÉNÉRALE

DE LA GRANDE RAMPE

A LA SORTIE D'ÉTAMPES

Le bourg d'*Etampes-les-Vieilles* consacra à saint Martin, évêque de Tours, son premier temple, qu'une vieille tradition attribue au règne du roi Clovis; bien qu'aucun titre ne vienne appuyer cette tradition, on peut croire que cette antique église fut bâtie sous l'un de nos plus anciens rois (*Voir la vignette*). L'église actuelle, construite sur les débris de l'ancienne, paraît appartenir au douzième siècle; elle est la plus parfaite et la plus régulière de celles d'Étampes.

Le vieux clocher de l'église de Saint-Martin menaçant ruine fut démolí au seizième siècle, et une tour fut élevée à la place aux frais communs de tous les habitants. Elle est placée à l'entrée de l'édifice, dont elle est séparée, mais pas assez pour ne pas masquer le portail. Au bas de cette tour, et sur trois de ses côtés sont des niches en pierre, avec de jolies sculptures. Cette lourde masse s'est affaissée, on ignore à quelle époque; et aujourd'hui penchée, beaucoup moins pourtant que la tour de Pise, elle semble menacer les fidèles qui viennent s'agenouiller dans le saint lieu.

Le commencement du seizième siècle fut pour la ville d'Étampes une ère toute nouvelle: la vieille cité passa alors des mains royales entre celles des belles et nobles dames de la cour qui gouvernèrent la France et leurs amants couronnés pendant les règnes de François I^{er} et de son fils Henri II.

François I^{er}, le roi chevalier, de retour en France après la bataille de Pavie et sa captivité en Espagne, devint éperdument amoureux de mademoiselle de Helly, fille d'honneur de Louise de Savoie. Le roi, frappé de sa beauté, conçut pour elle une passion violente dont il a laissé quelques monuments. Anne de Helly, connue dans l'histoire sous le nom de Anne de Pisseleu, avait alors tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté; son esprit fin, agréable et solide lui fit rechercher les savants et les ouvrages qui ont le plus honoré l'époque de la renaissance des lettres; aussi la nommait-on la *plus savante des belles* et la *plus belle des savantes*. On lui donnait aussi les titres de *protectrice*, de *Mécène* des beaux esprits. Le galant François ne put résister à tant de charmes séduisants; il offrit son amour, et le célébra

par des madrigaux que l'histoire nous a conservés, moins pour leur mérite que parce qu'ils sont l'œuvre d'un poète qui déposait le sceptre et descendait du trône pour prendre la lyre du troubadour. Tous les fabliaux, les livres d'amour ont cité ce charmant dizain que François I^{er} composa pour sa belle maîtresse Anne de Pisseleu.

Est-il point vrai, ou, si je l'ai songé,
Qu'il est besoin m'éloigner et distraire
De notre amour et en prendre congé?
Las! je le veux; et si ne le puis faire.
Que dis-je? veux; c'est du tout le contraire:
Faire le puis; et ne puis le vouloir,
Car vous avez là réduit mon vouloir,
Que plus tâchez ma liberté me rendre,
Plus empêchez que ne la puisse avoir,
En commandant ce que voulez défendre.

Le roi maria, en 1536, la jeune Anne à Jean de Brosse, qui reçut pour prix de cette alliance tous les biens de sa famille dont son père avait été dépouillé pour avoir pris part à la révolte du duc de Bourbon. De Brosse devint riche et puissant; le roi le décora du collier de l'ordre et le nomma gouverneur de Bretagne, puis le mari de la favorite reçut le comté d'Étampes, que François I^{er} érigea en duché pour donner à sa maîtresse un rang plus élevé à la cour. La duchesse d'Étampes parvint au plus haut degré de la faveur, et cette faveur dura autant que la vie de son amant; elle s'en servit pour enrichir ses amis, au nombre desquels était l'amiral Chabot, qu'elle fit rétablir dans sa charge, après qu'il eut été dégradé par arrêt du parlement. Anne, usant de la confiance du roi, lui conseillait de profiter du séjour de Charles-Quint à la cour de France pour le forcer à révoquer les dures conditions du traité de Madrid; mais François refusait de prendre ce parti, qui répugnait à sa franchise; un jour pourtant il dit à l'empereur en lui montrant la duchesse d'Étampes: « Mon cousin, voilà une belle dame qui me conseille de ne point « vous laisser sortir de Paris, que vous n'ayez révoqué le traité « de Madrid. — Si le conseil est bon, répondit Charles-Quint « sans s'émouvoir, il faut le suivre. » L'empereur, craignant tou-

tefois l'influence de la belle duchesse, crut devoir la mettre dans ses intérêts. Le lendemain, comme il lavait ses mains avant souper, la noble dame tenant sa serviette, il laissa tomber de son doigt un diamant de grand prix qu'elle releva aussitôt pour le lui rendre. « Duchesse, il vous appartient, lui dit le monarque, il est en de trop belles mains pour que j'ose le reprendre. »

Le présent de l'empereur lui gagna la duchesse d'Étampes, qui révéla à Charles-Quint des secrets dont la découverte amena la guerre entre la France et l'Allemagne. Elle voulait, dit-on, s'assurer l'appui de l'empereur et se réserver une retraite dans ses États, lorsque l'inconstance ou la mort de François I^{er} aurait fait évanouir sa puissance à la cour.

Le moment prévu par Anne de Pisseleu arriva, le roi mourut, et elle se vit abandonnée aussitôt par les courtisans, qui reportèrent leur hommage à l'astre qui se levait à la cour de Henri II : Diane de Poitiers reprit l'empire que lui avait enlevé sa jeune rivale, et devint à son tour duchesse d'Étampes. Anne de Pisseleu, objet de mépris aux yeux du roi Henri II, fut contrainte par ce prince de lui restituer un diamant de cinquante mille écus, provenant de la libéralité de François I^{er}. Le roi lui permit de se retirer dans une de ses terres, où elle mourut, vers l'an 1576, dans un profond oubli, et le cœur déchiré de honte et de remords.

Nous avons vu à l'article Morigny comment la nouvelle duchesse d'Étampes, Diane de Poitiers, usa de son pouvoir sur le cœur du faible Henri II. On voit encore non loin de l'église de Saint-Basile-d'Étampes et dans la rue Sainte-Croix, les lettres D et H entrelacées et sculptées sur les fenêtres d'une maison, qui fut une portion du palais de Diane, la belle duchesse de Valentinois et d'Étampes.

Sous Charles IX, Étampes eut une large part dans les massacres de la Saint-Barthélemy, et dans les guerres de religion qui l'avaient précédée.

En 1562, Antoine de Bourbon, qui s'était détaché des calvinistes et avait pris le commandement des armées du roi, mit dans Étampes une nombreuse et forte garnison, et cette ville fut transformée en ville de guerre.

Le maréchal de Saint-André ayant mandé à Corbeil la garnison d'Étampes, la ville fut attaquée et prise par le prince de Condé, qui y fit entrer les *reîtres*, qui séjournèrent six semaines dans Étampes, où ils exercèrent toutes sortes de violences et d'excès, profanant les églises de la ville, et les faisant servir d'écuries à leurs chevaux. Plus d'un siècle après cette époque, une cérémonie publique et expiatoire rappelait encore chaque année à Étampes le souvenir de cette profanation.

Pendant ces longues guerres civiles, Étampes fut pris et repris par les deux partis, et lorsqu'en 1567 le capitaine Saint-Martin vint tenir garnison à Étampes au nom du duc d'Anjou (depuis Henri III), les habitants se livrèrent volontiers aux travaux de fortifications qui devaient protéger leur ville ; « car, dit « Basile Fleureau, ils n'avaient rien tant à cœur que de se consacrer à l'autorité du roi, et d'empêcher l'entrée de leur ville

« à de si mauvais hôtes que les religieux qui les avaient « déjà pillés par deux fois. »

Par un traité signé entre Henri III et les chefs de l'armée du prince de Condé, le duc Jean Casimir fils de Frédéric, comte palatin, reçut de la munificence royale l'investiture du duché d'Étampes, auquel il renonça l'année suivante. Deux ans après, des lettres patentes de Henri III firent passer le duché entre les mains de la duchesse de Montpensier, Catherine-Marie de Lorraine, sœur du duc de Guise, à qui le roi l'engagea pour une somme de 100,000 fr.

Henri III, proscrit par la *Ligue*, dont il avait eu l'imprudence de se déclarer le chef sans penser qu'elle en voulait à son trône, se disposa à marcher sur Paris avec le roi de Navarre, avec qui il avait été forcé de se réconcilier. Les deux monarques vinrent assiéger Étampes, qu'ils enlevèrent d'assaut. Henri, vainqueur, n'usa point de sa victoire avec la modération d'un roi qui veut reprendre son royaume : durant trois jours la ville fut abandonnée aux soldats de l'armée royale, qui portèrent partout le pillage et les massacres. Le baron de Saint-Germain, qui commandait la place pour les ligueurs, fut condamné à être pendu, et ne dut la vie qu'à l'intercession du duc d'Épernon, son ami. L'histoire rapporte que ce duc, ayant aperçu un soldat qui profanait une des églises de la ville par des actes sacrilèges, le tua sur-le-champ de sa propre main.

La malheureuse cité d'Étampes fut encore assiégée par Henri IV, en 1589, mais elle ne tint pas longtemps, et se rendit au Béarnais, qui fut plus généreux que son prédécesseur Henri III.

Le château d'Étampes, qui avait toujours été pour la cité une source continuelle de malheurs, fut alors démoli par les habitants eux-mêmes, qui sollicitèrent comme un bienfait, auprès de Henri, la permission de détruire le château qui dominait toute la vallée, et dont il ne reste plus que la vieille tour de *Guinette*.

Depuis cette époque et jusqu'au commencement du règne de Louis XIV, Étampes put enfin réparer les maux qu'avaient apportés dans son sein ces longs jours d'orages. Mais la guerre de la *Fronde* éclata, et avec elle tous les malheurs du siècle précédent. Étampes, dont le prince de Condé venait de s'emparer à main armée, reçut dans ses murs mademoiselle d'Orléans, princesse de Montpensier, qui fit ranger en bataille au pied de la tour de Guinette l'armée du comte de Tavannes, capitaine du parti du prince de Condé.

Le 4 mai 1652, Turenne assiégea la ville d'Étampes, et ce siège meurtrier, pendant lequel le sang coulait dans les faubourgs et dans la cité, vint de nouveau désoler et décimer les malheureux habitants d'Étampes ; les combats entre les deux partis se renouvelèrent dans la ville et aux environs jusqu'au 4^{er} juin suivant ; ce jour-là Turenne voulut tenter un assaut décisif. Après un siège opiniâtre et sanglant qui dura treize jours, Étampes voit s'éloigner de ses murs l'armée royale et celle des frondeurs, et la ville n'est débarrassée de ce fléau que pour être livrée à la famine et à la contagion. Les blessés privés de secours, les cadavres abandonnés sous les ruines et même dans

l'intérieur de la ville, tout contribuait à jeter la misère et la mort dans cette cité ; les champs étaient ravagés comme après un violent orage, et la plupart des villages et des faubourgs abandonnés n'offraient que le spectacle du deuil et de la désolation.

Saint Vincent de Paul, l'apôtre des affligés, apprit le triste sort de la ville d'Étampes ; il accourt à son secours, et, aidé de quelques-uns de ses compagnons, il ensevelit les cadavres, panse les blessés, établit des hôpitaux où les pauvres et les malades sont reçus et soignés par lui et par des pieuses *sœurs de la charité* qu'il avait appelées. Les orphelins sont aussi l'objet de la sollicitude du vertueux prêtre ; ils sont recueillis, nourris, entretenus et surveillés dans une vaste maison d'Étampes qui s'ouvre à sa voix. Bientôt les travaux de Vincent de Paul portent d'heureux fruits : les maladies disparaissent, la famine cesse, l'espoir renaît, et le bienheureux ministre de Dieu, en quittant les murs de la ville, fut salué des acclamations et des actions de grâces de tout un peuple dont il avait relevé le courage et adouci les cuisantes douleurs.

La vieille cité d'Étampes retrouva dès lors la tranquillité et l'abondance qu'elle conserva jusqu'en 1792. Aux jours de l'anarchie qui déchirait la France, Étampes, le *grenier de la Beauce*, fut en proie aux attroupements et aux exactions des séditeux qui répandaient partout l'épouvante et amenaient la famine dans les cités en empêchant les fermiers d'apporter les grains sur les marchés.

Le 5 mars, huit cents hommes armés de sabres, de fusils ou de bâtons fondirent à l'improviste sur le marché d'Étampes pour y taxer le prix des grains. *Guillaume Simonneau*, citoyen honorable, magistrat intègre, était alors maire de cette ville ; il veut s'opposer à une pareille violence, et un des furieux lui assène un violent coup de bâton sur la tête. Malgré sa blessure, le magistrat parvient à se dégager, et se présentant de nouveau aux factieux, il s'écrie : « Ma vie est à vous, vous pouvez me l'ôter ;

mais je ne manquerai pas à mon devoir. » Atteint, presque à bout portant, d'un coup de fusil, il tombe baigné dans son sang ; le procureur de la commune s'empresse de le relever, lorsqu'un second coup de fusil se fait entendre, et l'infortuné maire retombe frappé à mort. Dans le délire de leur rage, les assassins défilèrent au son du tambour autour de leur victime, et firent une fusillade sur son corps palpitant, en criant : *Vive la nation !*

L'assemblée nationale décréta qu'un monument pyramidal serait érigé sur le marché d'Étampes en honneur de l'héroïque citoyen, et qu'une fête serait célébrée à Paris le 5 juin pour consacrer le souvenir de cet événement. La fête fut célébrée, mais on cherche en vain à Étampes le monument décrété par l'assemblée nationale à Guillaume Simonneau.

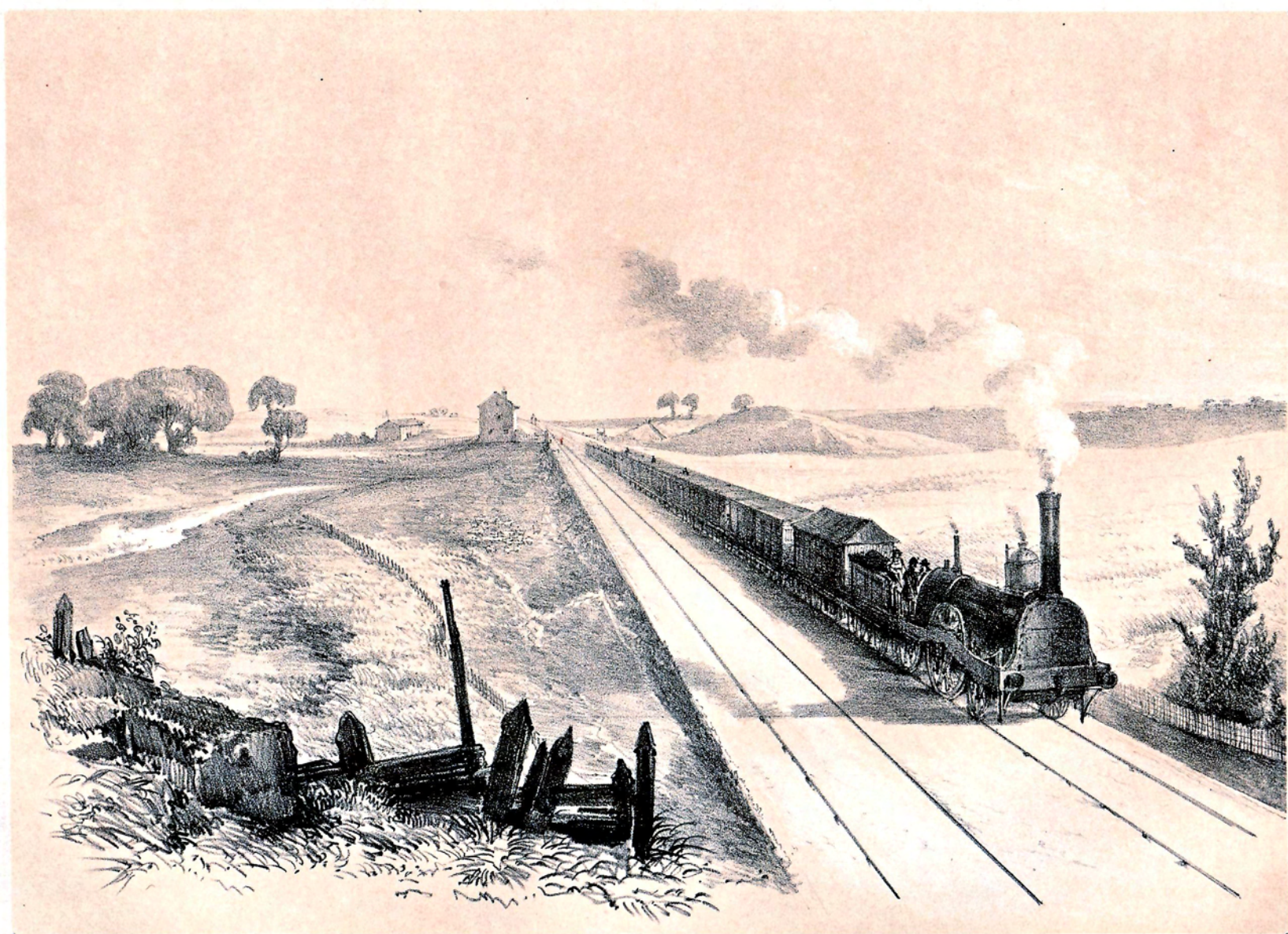
Étampes, la ville bien-aimée du roi Robert, est aujourd'hui florissante et industrielle. Son immense commerce de grains fait de cette cité l'une des nourrices fécondes de la capitale ; et le chemin de fer, qui en a fait un des faubourgs de Paris, assure la richesse et favorise le commerce des 9,000 habitants de la ville d'Étampes.

Après avoir quitté Étampes, salué la vieille tour Guinette et franchi un beau viaduc sur la Louette, on commence à graver une superbe rampe de 0,008 mill., qui se termine vis-à-vis de Guillerval, à la hauteur de 110 mètres au-dessus de Paris. Là le railway semble s'élancer dans l'espace, et route altière qui dépasse la cime des arbres, dont le pied repose sur la vieille route d'Orléans, qui apparaît comme une ornière isolée au fond d'un ravin.

Ce tableau, l'un des plus grandioses du parcours, est d'un effet admirable, et donne une idée des difficultés immenses devant lesquelles la compagnie du chemin d'Orléans n'a point reculé, pour rapprocher cette ville de la capitale, à laquelle elle semble liée par de longs rubans de fer.



CHAMPIN.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp. J. Rigo et C^{ie}

CHEVILLY.

Train omnibus montant ou allant à Orléans

Paris chez l'auteur 2 rue des Pyramides

CHEVILLY

A 107 KILOMÈTRES DE PARIS

Le bourg de Chevilly, situé sur la lisière de la forêt d'Orléans, est peu connu dans les annales de l'histoire. Placé aux extrémités des vastes plaines qui séparent les deux villes d'Étampes et d'Orléans, Chevilly semble un poste avancé de la vieille *Genabum*, dont l'antique forêt est le rempart naturel. Les riches contrées de la Beauce et du Gâtinais ont disparu, un magnifique rideau de verdure vient se dérouler au milieu d'un air frais et pur, et reposer agréablement la vue du voyageur que la locomotive a emporté si rapidement à travers les moissons aux épis dorés, au-dessus desquels des fermes isolées dressent leurs toits de chaume.

L'histoire de Chevilly est tellement liée à celle d'Orléans, que les chroniques ont recueilli bien peu de faits intéressants dans ce village où les wagons font leur dernière halte avant d'arriver à la capitale du pays orléanais.

La forêt d'Orléans, qui montre ses chênes séculaires à quelques pas du village de Chevilly, est une des mieux percées et des plus étendues de la France; elle a servi, disent les historiens, au culte des druides, et bien que l'on n'y trouve aucun *dolmen*, il paraît certain que, sous l'empereur Julien, la forêt d'Orléans servait d'abri aux *interprètes des dieux* (du mot attique *derouyd* dont on a fait *druide*). L'origine de ces deux mots semble être *deru* ou *dru* (chêne); on sait que cet arbre jouait un grand rôle dans le culte druidique. Les druides, qui sentaient s'échapper de leurs mains le pouvoir que leur arrachait la domination romaine, se réfugiaient au fond des forêts pour y exercer leurs horribles sacrifices humains, par lesquels ils entretenaient la crédulité des peuples. Ces pontifes vivaient là d'une manière fort austère, et se tenaient ordinairement éloignés des autres hommes. Leur science ne se manifestait jamais que d'une manière mystérieuse et propre à frapper les esprits; aussi passaient-ils pour être en communication directe avec les dieux. Le respect qu'on leur vouait était tel, que leur apparition entre deux armées suffisait pour suspendre la fureur des combattants. La contenance des druides était triste et sévère; ils marchaient un

bâton à la main, la tête découverte, les pieds nus; ils portaient une longue barbe, une robe blanche, et leur tête était ceinte d'une couronne de chêne. Les vieux chroniqueurs assurent que la forêt d'*Aurelianum* a souvent retenti des cris des victimes dont le sang venait rougir les temples ou dolmens élevés par les druides.

Louis le Débonnaire et sa femme Ermingarde affectionnaient le plaisir de la chasse, et c'est surtout dans la forêt d'Orléans que ce prince se livrait le plus ordinairement à cet exercice. Après la mort d'Ermingarde, Louis fit construire un petit ermitage dans un endroit de la forêt où il était venu se reposer bien souvent avec cette princesse, puis il donna cet ermitage à un anachorète, qu'il chargea de prier pour Ermingarde. L'auteur *De gestis Ludovici primi* semble indiquer le lieu de cette fondation, non loin du vieux Cercottes, sur la gauche de la route et de Chevilly.

Gaston, surnommé Phœbus, comte de Foix et seigneur de Béarn, était venu à la cour de Charles VI pour lui offrir l'héritage de son comté de Foix. Gaston déployait un faste royal, et avait amené avec lui une suite nombreuse, et des équipages de chasse comme on n'en avait jamais vus alors. Le prince de Béarn, chasseur passionné, affectionnait surtout la forêt d'Orléans, et pour s'y livrer à son plaisir favori, il entretenait seize cents chiens, pour lesquels il avait fait construire un immense chenil au bout du village de Chevilly, à l'entrée de la forêt; lorsque Gaston devait aller à la chasse, les limiers lançaient leurs chiens sur toute la lisière de la forêt, et rabattaient ainsi le gibier du côté d'Orléans, d'où partaient le prince et ses compagnons de chasse. Devenu vieux, Gaston de Foix composa un livre sur l'art du chasseur, qu'il donna, en 1387, à Philippe, duc de Bourgogne.

Nicolas Flamel, écrivain au quatorzième siècle, possédait des biens à Chevilly, où il avait fait construire une maison dans laquelle personne ne put jamais pénétrer, dit-on. Un vieux recueil dit que Nicolas Flamel avait fait construire dans un bourg,

auprès de la forêt d'Orléans, un réduit dans lequel il se livrait à la transformation des métaux.

La fortune de Flamel, dont l'origine était inconnue, donna lieu aux conjectures les plus diverses. Simple écrivain et peu fortuné lorsqu'il arriva à Paris vers l'an 1400, il devint possesseur d'une somme de quinze cent mille écus, somme prodigieuse à cette époque ; on attribua cette fortune extraordinaire à la coopération de Flamel à la dépouille des juifs et à des actes de finances. Mais l'opinion qui prévalut, dans ce temps où tout ce qu'on ne comprenait pas était déclaré surnaturel, fut que Nicolas Flamel avait trouvé la pierre philosophale. Craignant d'être compris dans la recherche des financiers, qui coûta la vie à Jean de Montaigu, Flamel accrédita cette opinion populaire de sa science dans la transformation des métaux, sur laquelle il publia même un traité imprimé en 1561.

L'église Saint-Jacques-la-Boucherie, et celle des Saints-Innocents à Paris, furent embellies et agrandies par les libéralités de Flamel ; il s'assurait ainsi la protection du clergé, qui n'aurait pas manqué de convoiter ses richesses, et de l'accuser d'hérésie et de commerce habituel avec le démon. Après sa mort on voulut absolument découvrir des signes cabalistiques dans les sculptures qu'il fit exécuter sur le porche de Saint-Jacques, et dans les embellissements qu'on entreprit par son ordre et à ses frais dans l'église des Innocents.

Flamel employait son immense fortune à des bienfaits de toutes sortes : une honnête famille tombée dans l'indigence, une jeune fille que la misère avait éloignée du devoir, le marchand et l'ouvrier, pères de famille, la veuve et l'orphelin, les hôpitaux ; en un mot tout ce qui réclamait de prompts secours, ne se recommandait pas en vain à la bienfaisance de Nicolas Flamel. Il mourut en 1417, dans sa maison de la rue des Écrivains ; sa femme, *Pernelle*, l'avait précédé de quelque temps au tombeau, et tous deux furent enterrés dans l'église de Saint-Jacques-la-Boucherie.

On voyait la figure de Nicolas Flamel et celle de son épouse sculptées sur la porte de l'église, du côté de la rue des Écrivains. Plus tard, on plaça sur un des piliers de la nef une inscription qui rappelait les bonnes œuvres et les fondations faites par Flamel ; au-dessous on voyait un cadavre gravé dans une plaque de marbre, avec ce distique :

De terre suis venu et en terre retourne,
L'âme rends à toi, J. H. S. qui les péchés pardonne.

La superstition révoqua en doute la mort de Flamel et de sa femme : « Ils feignirent une maladie, dit une chronique, s'éloignèrent secrètement de Paris, et firent enterrer deux bûches à leur place ; puis après s'être renfermés quelque temps dans une petite campagne sur la route d'Orléans, il se réfugièrent en Suisse, et de là passèrent dans l'Asie-Mineure. Paul Lucas, qui voyageait à la fin du dix-septième siècle, assure avoir rencontré en Asie un dervis qui avait vu récemment Flamel et sa femme, lesquels, continua ce prêtre, avaient mené, depuis le

« commencement du quinzième siècle, une vie philosophique, « tantôt dans un pays, tantôt dans l'autre... Je suis leur ami « intime, ajouta le dervis, et il n'y a que trois ans que je les ai « laissés aux Indes en très-bonne santé. » (*Voyage de Paul Lucas dans l'Asie-Mineure*, tome II, chap. XII.)

Le voyageur Paul Lucas avait écrit gravement ce que nous venons de rapporter ; on fit faire des fouilles dans la maison de Nicolas Flamel, à Paris, et dans celle sur la route d'Orléans, *tout près de la forêt* ; et l'on trouva, dit-on, des urnes, des fioles, des matras, du charbon, puis, dans des pots de grès, une matière minérale, calcinée et divisée par petites parcelles, grosses comme des pois. Nous sommes loin de garantir l'authenticité de ces découvertes, qui ont été mentionnées par plusieurs écrivains graves et érudits.

François I^{er}, qui allait souvent à la chasse dans la forêt d'Orléans avec la duchesse d'Étampes, Diane de Poitiers, avait établi un rendez-vous de chasse à Chevilley ; c'est là que chasseurs et limiers se réunissaient pour partager le produit de la chasse, et recomposer l'escorte du roi et de sa belle maîtresse, qui retournaient à Étampes goûter le repos dans la maison qu'habitait la duchesse.

En 1560, la conspiration d'Amboise ayant été découverte, les états généraux furent convoqués à Orléans ; on avait établi en avant de la forêt, à la sortie de Chevilley, une espèce de camp avancé pour fournir des escortes aux fidèles amis des Guises, qui se rendaient à ce concile national. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, Louis, prince de Condé, son frère, et l'amiral de Coligny s'étaient unis pour abattre la puissance des Guises qui gouvernaient la France sous le règne éphémère de François II. La conjuration avait été découverte à Étampes ; le messager du vidame de Chartres, amené à Orléans par un capitaine dévoué aux Guises, fut interrogé à Chevilley, où il passa la nuit ; puis il fut dirigé sur Orléans, où les tortures lui arrachèrent le secret des conjurés. La découverte des plans du roi de Navarre et du prince de Condé fit prendre des mesures pour arrêter les troupes protestantes qui voulaient s'emparer d'Orléans ; le camp de Chevilley fut formé, sous le prétexte de fournir les escortes des grands du royaume, mais plus encore pour surveiller la route par où devaient arriver les conjurés de Paris, de la Bourgogne et de la Picardie.

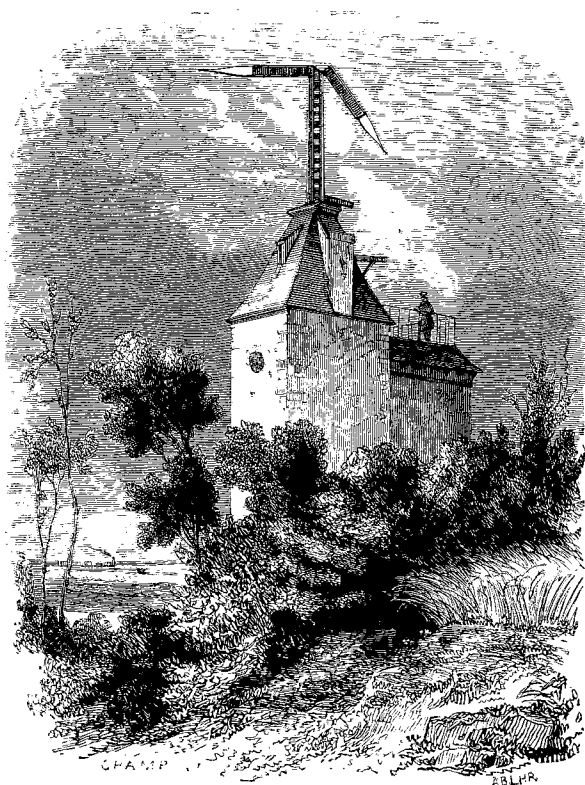
Charles IX étant à Orléans, et ayant échappé à la surveillance qu'exerçait sur lui sa mère Catherine de Médicis, se rendait pendant la nuit auprès de sa belle maîtresse, Marie Touchet, retirée dans un château des environs. Arrivé dans la forêt entre Cercottes et Chevilley, le roi tomba avec ses deux écuyers au milieu d'un parti de protestants qui, pour se soustraire aux persécutions passaient leur vie dans les bois. Le roi ne se fit connaître que pour un des officiers de la reine, et déjà les malheureux religieux que Catherine avait proscrits allaient se venger sur Charles de tous les maux qu'on leur faisait souffrir, et *il étoit avis de lui forcer la hart au col*, lorsqu'un des écuyers, pour sauver la vie de son maître, et peut-être plus encore pour sauver la

sienne, apprit au ministre protestant qui dirigeait les exilés que l'officier tombé en leur pouvoir était le roi lui-même. Soudain le jeune prince fut comblé d'égards et de respects; on offrit au roi la collation en s'excusant de ne pouvoir lui présenter qu'un peu d'hydromel et un morceau d'une *bonne crouste farcie de pluviers*, oiseaux de passage dans ce pays. Le roi trouva le pâté si bon qu'il voulut savoir d'où il venait, et on lui confia qu'il avait été confectionné par *ung de la religion*, habitant de Pithiviers, d'où il les envoyait en cachette à ses frères errants, par une fermière de Chevilly. Le roi promettant le secret le plus absolu, apprit la demeure de ce *talmelier* protestant. Arrivé chez Marie Touchet, Charles IX lui conta son aventure, et lui vanta tant le pâté, qu'elle en voulut avoir. Un écuyer fut envoyé chez le talmelier pour en rapporter deux *croustes aux pluviers*, une pour Marie et une pour la reine. Charles, qui craignait la colère et les reproches de sa mère lorsqu'il serait de retour à Orléans, fut alors certain d'apaiser Catherine, sachant bien qu'*entre aultres bons péchés, la reine étoit idoine à la concupiscence* (adonnée à la

gourmandise.) La reine, qui prit goût à ces pâtés, en demandait souvent; et, le roi pour tenir la promesse qu'il avait faite aux protestants de ne point dévoiler la demeure de leur frère le talmelier, faisait venir les pâtés par l'intermédiaire de la fermière de Chevilly, qui passait pour les faire elle-même, et que la reine recevait parce qu'elle était bonne catholique et bonne talmelière.

Chevilly, dépendance du canton d'Artenay, arrondissement d'Orléans, contient quinze cents habitants. On a établi dans ce bourg un télégraphe qui dessert la ligne de Tours à Paris. (Voy. *la gravure sur bois*.)

A peine le village a-t-il disparu, que la locomotive s'élance dans la forêt, et s'avance avec rapidité devant le vieux et le nouveau Cercottes, villages de bûcherons dans lesquels nous ferons une excursion à vol d'oiseau, pendant que les arbres et les épais fourrés de la vieille forêt disparaissent en courant sous les yeux du voyageur.



TÉLÉGRAPHE PRÈS DE CHEVILLY.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp. J. Rige et C^{ie}

CERCOTTES.

à Paris. chez l'auteur. 2, rue des Pyramides

CERCOTTES

A 113 KILOMÈTRES DE PARIS

Après avoir pénétré dans l'antique forêt d'Orléans, en quittant Chevilly ; après avoir salué les chênes séculaires qui regardent passer le convoi qu'entraîne le puissant coursier dont les naseaux s'entr'ouvrent par intervalles pour laisser échapper des torrents de vapeur qui vont blanchir la cime élevée des ormes et des hêtres ; au-dessus des taillis qui ont pris la place des vieux arbres abattus, on découvre, à droite et à gauche du railway, quelques toits de chaume indiquant un hameau et un village : ce sont le vieux et le nouveau Cercottes.

Rien de plus agreste que l'aspect des maisons rustiques et des huttes qui, dans la forêt (voy. *la gravure sur bois*), servent d'abri aux familles de bûcherons qui peuplent le nouveau Cercottes, village situé à la droite du chemin de fer, sur la route même d'Orléans. Le vieux Cercottes touche la rive gauche de la voie nouvelle, sur laquelle glissent si rapidement les voyageurs en wagons. Ces deux villages sont assis au bord de la forêt, dans la plaine formée par la hache dévastatrice ; et bien qu'ils offrent peu de documents historiques, puisqu'ils semblent placés comme les roches éparses que la nature a semées çà et là, les deux Cercottes méritaient, par leur position et leurs constructions pittoresques, d'être reproduits par l'habile crayon qui a fait du parcours de Paris à Orléans l'un des plus beaux panoramas qui puissent illustrer un grand ouvrage de topographie historique.

Le vieux Cercottes doit son origine à la construction d'une chapelle élevée à Hugues de Beauvais, ministre du roi Robert, assassiné dans la forêt d'Orléans, au milieu d'une partie de chasse. Le nom de Robert le Pieux vient bien souvent se mêler à l'histoire d'Étampes et du pays qui sépare cette cité de la capitale de l'Orléanais ; mais le règne de ce prince est riche en chroniques, qui toutes ont eu pour théâtre le pays traversé par le railway, et notre devoir est de ne point omettre celles qui peuvent jeter quelque intérêt sur les sites, les hameaux, les bourgs et les villages épars sur notre route.

Une des principales causes de la mésintelligence qui régnait entre le roi Robert et sa seconde femme, Constance d'Arles, fut le crédit que le roi accorda à Hugues de Beauvais, qu'il fit son

premier ministre, et auquel il donna une confiance sans bornes, telle qu'il n'accordait ou refusait que ce que Hugues trouvait bon d'accorder ou de refuser. Les historiens du temps, et après eux Belleforêt (1) et Dupuy (2), accusent Hugues d'avoir fomenté la dissension entre Robert et la reine, et d'avoir rendu l'épouse tout à fait odieuse à son mari. D'autres écrivains disent que Hugues était un ami, un confident dans le cœur duquel le roi versait les secrets domestiques et les chagrins que lui causait le mauvais caractère de la reine. Mézeray, qu'on ne soupçonnera pas de flatterie envers les favoris et les ministres, dit que le seul crime de Hugues fut d'avoir aidé son maître à déjouer les entreprises continuelles de Constance. Une femme du caractère de la reine ne pardonne pas de tels crimes : elle chercha à punir le favori par tous les moyens qu'elle put imaginer ; mais le roi connaissait la haine de Constance pour Hugues, et pour le mettre hors d'atteinte, Robert le fit puissant en lui donnant les titres et les emplois les plus considérables. Loysel, dans ses mémoires, croit qu'on peut le considérer comme le premier comte de Beauvais. Les *Annales d'Anjou*, imprimées et manuscrites, le qualifient, les unes de comte du palais, les autres de comte de Paris, ce qu'il faut entendre par gouverneur de l'Île de France. L'église d'Orléans s'était mise sous sa protection en lui donnant le titre d'*advoué*, qui signifiait gardien, protecteur, vidame ou patron. Lorsqu'il se rendait à Orléans le jour de la solennité de Pâques, l'église envoyait deux clercs au-devant de lui jusqu'à la forêt d'Orléans, pour lui offrir l'eau bénite.

Constance, furieuse de voir son crédit balancé et presque détruit par la fermeté du ministre, s'adressa secrètement à Foulques Nerre, comte d'Anjou, son cousin, auquel elle proposa de la débarrasser de Hugues de Beauvais. Le comte écouta volontiers les plaintes de la reine : il était d'un caractère aussi dur et aussi fier que celui de la princesse. Il lui répondit qu'elle serait vengée, et que, quelque élevé que pût être le favori, elle en verrait bientôt la chute. « Il lui manda qu'elle fit bonne chière,

(1) *Sous l'an 1026*, fol. 393.

(2) *Histoire des Favoris des rois et reines*, p. 105.

« et que de brief elle seroit vengée de Hugues, et que jà ne sauroit être monté en si haute autorité, que l'on ne l'en fit bientôt descendre. » (*Bourdigné, Annales d'Anjou.*)

L'effet suivit bientôt la promesse : Foulques Nerre envoya douze des chevaliers les plus attachés à sa personne et les plus déterminés, à la cour du roi de France, avec ordre de faire périr Hugues de Beauvais. L'exécution de cet ordre était difficile : le favori ne s'éloignait presque jamais de son maître, et au palais, au milieu des courtisans dont il était entouré, il eût été secouru. Après avoir attendu quelque temps, ils saisirent l'occasion d'une partie de chasse que fit le roi dans la forêt d'Orléans ; le monarque était accompagné de Hugues et des principaux seigneurs de la cour. Les Angevins, bien armés, se postèrent dans la forêt, et ayant trouvé Robert presque seul avec son favori, ils les environnèrent, et après avoir fait une humble révérence au roi, ils se saisirent du ministre, et sans avoir égard aux prières, aux ordres ni aux menaces du monarque, ils tranchèrent la tête du malheureux Hugues de Beauvais. Les chroniqueurs semblent indiquer le lieu de cet audacieux attentat, non loin de l'endroit où l'on a construit le vieux Cercottes.

Les auteurs de l'assassinat de Hugues furent d'abord inconnus ; mais il y avait trop de raisons pour soupçonner Constance d'avoir ordonné ce crime aussi audacieux qu'attentatoire à la majesté royale, pour penser que le roi n'en accusât point celle qui s'était constamment montrée l'ennemi du ministre. Tout fut bientôt découvert. Le pouvoir du comte d'Anjou était trop grand pour que l'on pût venger la mort de Hugues sans exposer le repos de l'État, et Robert préférait ce repos à toutes choses : le monarque vieillissait, la paix devait lui être encore plus chère que jamais. Si l'on en croit les historiens qui ont suivi la chronique d'Anjou, Robert se consola parce qu'il reconnut que « *celui Hugues lui faisoit faire des folies, plusieurs et maintes choses qui cenoient au dommage, perte et détriment de lui et de son royaume !* »

Mézeray, au contraire, dit que Foulques fut obligé de venir à la cour se justifier et demander pardon au roi du crime de lèse-majesté qu'il avait fait commettre. L'affaire fut négociée par les évêques, qui le menacèrent d'excommunication, s'il ne se soumettait à remplir ce devoir de vassal et de meurtrier (1). Ils l'assurèrent en même temps de l'impunité, s'il donnait à Robert cette satisfaction.

Fulbert, évêque de Chartres, écrivit au comte d'Anjou, lui

(1) Voici une formule d'excommunication de cette époque ; c'est un monument historique à conserver ; « Qu'ils soient maudits (les excommuniés) à la ville, à la campagne ; que leurs enfants, leurs troupeaux soient maudits avec eux ; que leurs intestins se répandent comme ceux de l'impie Arius ; que toutes les malédictions prononcées par Moïse contre les prévaricateurs tombent sur leurs têtes ; qu'ils soient accablés de toutes les horreurs de la mort éternelle ; qu'aucun chrétien ne les salue en les rencontrant ; qu'aucun prêtre ne dise la messe devant eux, ne les confesse et ne leur donne la communion, même à l'article de la mort, s'ils ne viennent à résipiscence ; qu'ils n'aient d'autre sépulture que celle des ânes ; enfin, qu'ils soient aux générations présentes et futures un exemple d'opprobre et de malédiction. » (*Histoire de France, MILLOT, t. I.*)

reprocha l'énormité du crime commis dans la forêt d'Orléans, « et lui manda qu'il avait obtenu du roi que s'il voulait comparoir, la punition, qui devait naturellement être corporelle, serait réduite à une amende pécuniaire. « Vous avez, lui écrivit-il, *trois semaines pour représenter les coupables ; ainsi profitez du délai et les représentez, sinon désavouez-les...* Si le respect que vous devez au roi ne vous touche pas, l'excommunication en sera la suite. »

Le comte d'Anjou fit amende honorable, une chapelle fut élevée sur le lieu de l'attentat, et la justice du roi fut satisfaite.

Ce Foulques Nerre, comte d'Anjou, qui s'était rendu fameux par ses crimes et ses brigandages, devint ensuite d'une dévotion excessive. Il fit un pèlerinage à Jérusalem, accompagné seulement de deux écuyers ; étant arrivé au saint sépulchre, il se mit une corde au cou, et, se faisant tirer nu, en chemise, par l'un de ses écuyers, jusqu'au pied du saint monument, il ordonna à l'autre écuyer de le battre de verges sans ménagement, ce qui fut exécuté avec zèle ; et pendant ce rude exercice, Foulques criait de toutes ses forces : « Seigneur, ayez pitié du misérable Foulques, le parjure et le fugitif. » Le meurtrier de Hugues de Beauvais mourut vers l'an 1040.

La forêt d'Orléans vient de nouveau dérouler son riant et large rideau de verdure ; les deux Cercottes ont disparu, et déjà l'on aperçoit à l'entrée d'une belle campagne un petit bourg nommé MONTJOIE, et plus loin un autre un peu plus considérable, nommé SARAN.

Le maréchal duc de Brissac possédait la seigneurie de Saran et y avait établi ses équipages de chasse, bien qu'il allât fort rarement les visiter jusque-là ; mais il était accoutumé à mettre de la singularité jusque dans les actions les plus indifférentes. On raconte que, se rasant habituellement lui-même, il ne manquait jamais de dire à haute voix avant de commencer cette opération : « Timoléon de Cossé, duc de Brissac, Dieu t'a fait gentilhomme, le roi t'a fait duc : fais-toi la barbe, pour te faire quelque chose. »

Héritier de la valeur de ses ancêtres, mais n'ayant pas leurs talents militaires, il ne se faisait pas illusion à cet égard, et ne cherchait point à en imposer aux autres ; pourtant il avait la vanité de suppléer au mérite qui lui manquait par un air de dignité qu'il ne quittait jamais, par un ton franc et chevaleresque auquel sa belle figure, sa haute taille et son costume habituel prêtaient admirablement. Il ne paraissait en public qu'en grande représentation ; lorsqu'il était gouverneur de Paris, il n'allait dans la ville pendant le jour que précédé par ses gardes, entouré de ses pages, et suivi par plusieurs carrosses. Il se présentait toujours à Paris et à Versailles vêtu à la mode de l'ancienne cour ; à l'armée, il avait son cordon bleu sur son habit d'officier général, un bras nu jusqu'au-dessus du coude, entouré d'une dragonne en or, et tenant son sabre à la main. C'est ainsi qu'il commandait à ses soldats, auxquels il inspirait la plus grande confiance. Chargé, en qualité de lieutenant général, d'attaquer

avec une division de cavalerie un corps ennemi très-considérable devant lequel il était en présence, et ne se sentant pas capable de prendre une de ces mesures par lesquelles un habile général s'assure la victoire ou une retraite honorable, il se contenta de crier d'une voix de Stentor à sa troupe : « Marche à moi la droite, marche à moi la gauche, marche à moi le centre ; et canaille qui ne me suit pas ! » Aussitôt il part en avant au galop, et, suivi par toute sa division, il culbute les ennemis.

Pendant qu'il était major des gardes du corps de Louis XIV, le maréchal de Brissac, qui ne pouvait souffrir les hypocrites, s'avisa d'un tour assez plaisant. Il voyait avec impatience que toutes les tribunes de la chapelle du palais étaient encombrées de dames, au salut des jeudis et des dimanches, où le roi ne manquait guère d'assister, et que presque aucune de ces ferventes chrétiennes ne s'y trouvait quand on savait d'avance que le monarque n'y viendrait pas. Un soir, le roi devait aller au salut, toutes les dames étaient placées, les gardes étaient à leurs postes : le major, paraissant à la tribune du roi, lève son bâton, et dit très-haut : « Gardes du roi, rentrez dans vos salles : le roi ne viendra pas. » Aussitôt les gardes obéissent, les petites

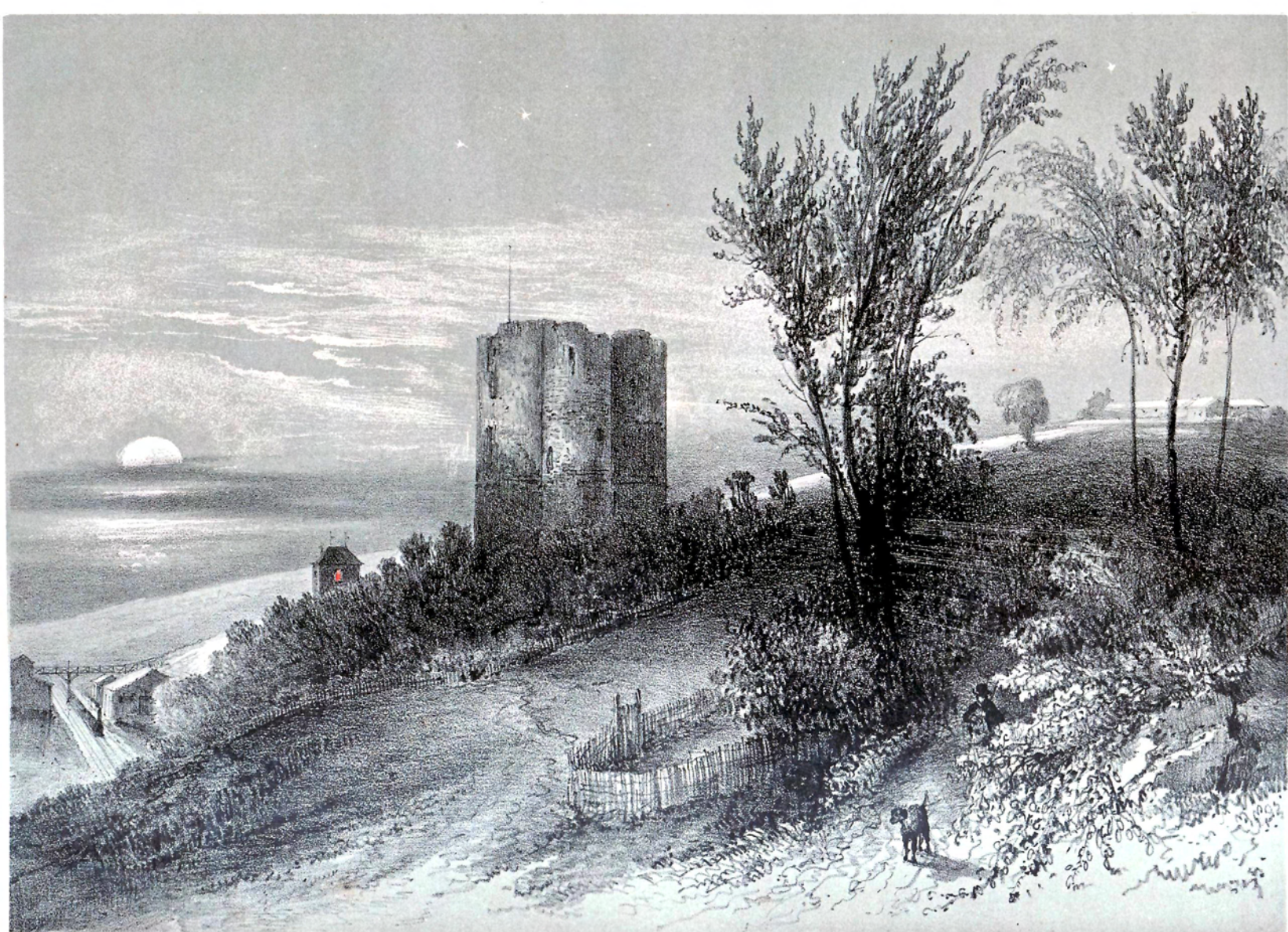
bougies s'éteignent, et presque toutes les dames se retirent. Le duc de Brissac avait posté aux débouchés de la chapelle des grenadiers pour arrêter les gardes du corps, qui reprirent leurs postes dès que les dames furent assez loin pour ne pas voir cette manœuvre. Le roi arrive, il voit avec étonnement que les tribunes des dames étaient vides, et demande pourquoi il y a si peu de monde au salut. Au sortir de la chapelle, le maréchal conta au roi ce qu'il avait fait pour éprouver la piété des dames de la cour ; le roi se prit à rire, ainsi que tous les courtisans, dont les femmes auraient de bon cœur étranglé le duc de Brissac.

Le fils du maréchal, qui avait hérité de la bravoure et de la fidélité de ses aïeux, fut massacré à Versailles en 1795.

Après les deux villages dont nous venons de parler, on aperçoit MONTARAN et LES ÉCURES ; puis une riche et belle campagne parsemée de châteaux et de charmantes habitations fait pressentir la grande ville. LES AYDES, commencement du FAUBOURG BANNIER, qui compte 5 kilomètres de longueur, les carrières du CHAMP-GRISON, dont le chemin de fer a dû éviter les excavations dangereuses, sont franchis en trois minutes, et le but est atteint.... Nous saluons ORLÉANS.



HUTTE DE CHARBONNIERS, DANS LA FORÊT D'ORLÉANS.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp. J. Rigo et C^{ie}

TOUR DE GUINETTE.
à Etampes

à Paris, chez l'auteur 2, rue des Pyramides

LA TOUR GUINETTE

A ÉTAMPES

Le clocher de l'église de Morigny vient de disparaître; un monument grandiose se montre à la droite du railway, et annonce la ville d'Étampes. Ce monument gothique, auquel les ravages du temps ont à peine arraché quelques pierres qui gisent à ses pieds, c'est la vieille *tour Guinette*, reste imposant du château bâti par la reine Constance d'Arles, lorsque le pape Grégoire et le moine Abbon eurent fulminé contre Robert le Pieux une bulle d'excommunication qui força le roi à rompre son mariage avec Berthe, fille de Conrad I^{er}.

Le noble palais des *quatre Tourelles* se composait de plusieurs vastes bâtiments ornés de jardins et garnis d'immenses caves et greniers, pour y recevoir les vins et les blés provenant des vignes et des terres que le roi Robert possédait dans le territoire d'Étampes. Ces bâtiments étaient surmontés d'une haute tour en pierre, d'où la vue pouvait s'étendre au loin dans la vallée de la Juine; le château ou palais d'Étampes était nommé aussi *le Séjour*.

Basile Fleureau décrit ainsi le vieux château dû à Constance d'Arles, et dont on voyait encore les débris vers le milieu du dix-septième siècle : « On découvrait d'abord un gros pavillon « de quatre toises de hauteur et de seize pieds et demi de large, « servant de porte d'entrée. Il y avait trois grands corps de logis, « l'un de neuf toises de haut et quatre toises de large; au rez- « de-chaussée, une chapelle dédiée à saint Laurent; sur le haut, « une galerie de douze toises, d'où l'on découvrait la ville en- « tière, terminée par une vaste plate-forme garnie de gros « murs. Au centre de tous les édifices s'élevait une énorme tour « de vingt et une toises de haut; auprès de cette tour s'en trou- « vait une autre en forme de rose à quatre feuilles. » Cette tour en forme de rose à quatre feuilles, c'est la *tour Guinette*, formée de quatre sections de cercles présentant l'aspect de quatre tours rondes, ruinées et engagées les unes dans les autres.

C'est dans le château défendu par cette vieille tour, dont les débris fixent encore toute l'attention du voyageur et de l'archéologue, que la reine Constance gouvernait despotiquement

la France et le trop faible Robert. Le roi n'osait accorder une faveur ou une grâce, quoiqu'il fût porté à la bienfaisance par la bonté de son cœur; et lorsqu'il se déterminait à accorder grâce ou faveur, il avait soin de dire à l'obligé : « *Surtout n'en parlez point à la reine.* »

Constance d'Arles, voulant plaire au roi, qui aimait fort la poésie, avait amené à la cour de France, et entretenait dans son château d'Étampes, plusieurs poètes provençaux des plus estimés. On ne connaissait point encore en France d'autre versification que celle latine, où l'on avait introduit la rime dès le temps de Charlemagne; on abandonnait alors la prosodie.

Gaufridi, un des historiens de la Provence, dit que la reine Constance d'Arles, surnommée *Blanche*, ou *Candide*, à cause de la blancheur de son teint, était aussi vertueuse que belle; il ajoute que Robert, son mari, l'aima toujours extrêmement. — Mais Constance était d'Arles; l'historien Gaufridi était Provençal, et lorsqu'il dit, pour appuyer son assertion, que le roi composa pour Constance le répons *O Constantia martyrum*, l'écrivain provençal ne connaissait point l'anecdote rapportée par Mézeray et par tant d'autres historiens. La reine, sachant que Robert avait une réputation de poète et de savant, l'avait prié de composer quelque ouvrage en sa faveur; s'il l'eût aimée autant que l'avance Gaufridi, Robert eût volontiers cédé aux désirs de la reine; mais l'esprit est muet quand le cœur ne dit rien, et Constance ne voyait point paraître les louanges qu'elle demandait à son royal époux. Un jour, le trouvant occupé à travailler dans son appartement du château d'Étampes, elle lui réitéra sa demande; il venait d'achever le répons cité plus haut, il le lui montra, et trouvant dans les premiers mots, *O Constantia martyrum*, une application au nom de la princesse et à la constance dont il avait besoin pour supporter les tourments qu'elle lui causait, il lui dit qu'il venait de travailler pour elle. Constance ignorait la langue latine, et son amour-propre fut satisfait à la lecture du premier verset qui avait fourni à Robert cette ruse innocente.

Deux ans après avoir été forcé de répudier la reine Berthe, Robert le Pieux entreprit un pèlerinage où il fut rejoint par Berthe, qui venait solliciter le pape Sylvestre II pour qu'il cassât la sentence de divorce prononcée par son prédécesseur. Constance resta à Étampes avec le jeune prince Hugues. Le moine Odran ou Odoran raconte dans une légende l'inquiétude et les chagrins que le voyage de Robert et de Berthe causa à Constance d'Arles, qui eut alors une vision suivie d'un miracle.

« Constance, accablée de ses tristes pensées, s'étant endormie, dit le moine chroniqueur, vit en songe un homme environné d'un éclat extraordinaire, beau comme un ange, ayant les cheveux blancs, en habit sacerdotal, et un bâton pastoral à la main. Effrayée à cette vue, elle ne laissa pas de lui demander son nom; elle apprit qu'il était évêque, et qu'il s'appelait *Savinien*. Le prélat ajouta : « *Constance*, soyez *constante*, parce que, grâce à « Dieu, vous êtes délivrée du malheur que vous aviez à craindre. » La reine, surprise de cette vision, ne manqua pas, dès que le jour parut, de demander aux clercs qui étaient à la cour (car il y en a toujours eu) s'ils connaissaient, dans la province et aux environs, un évêque nommé *Savinien*. Tous répondirent que non; un seul d'entre eux, appelé Théodoric, nommé évêque d'Orléans, où il devait être intronisé au retour du roi, dit à la reine : « Madame, on révère, dans le monastère de Saint-Pierre de Sens, où j'ai été élevé, le corps de saint Savinien, « premier archevêque de Sens, qui a obtenu avec ses compagnons la couronne du martyr. Si vous allez dévotement à son « tombeau, ne doutez pas que le saint ne vous tienne la promesse qu'il vous a faite. » Constance ne manqua pas de suivre l'avis de Théodoric; elle alla se prosterner avec le prince Hugues, son fils, aux pieds du saint, baigna le tombeau de ses larmes, et y fit tous les actes de foi!... Il n'y avait pas encore trois jours qu'elle était de retour, lorsque, vers le minuit, un envoyé du roi frappa à la porte du palais, et lui apprit qu'elle allait revoir le monarque. Ainsi se vérifia la promesse du saint évêque... « Depuis ce temps, continue le chroniqueur, Constance fut aimée plus tendrement que jamais de Robert, qui résolut même de lui laisser la disposition absolue du gouvernement et de tout ce qu'il possédait. »

« Il était juste que la dévotion de Constance parût avec éclat; le corps de saint Savinien, à peine connu, fut exhumé; au lieu d'un cercueil de plomb, il fut mis dans une chässe où brillèrent l'or et les pierreries; et Robert, secondant la piété de la reine, n'épargna rien pour augmenter la célébrité de la chässe et du saint (1). »

Si cette légende n'est pas une invention du moine Odran, la vision nous paraît due à Théodoric, évêque d'Orléans, qui, sachant par quelque envoyé secret de Rome que Robert s'appretait à retourner auprès de la reine, exploita la circonstance au profit de saint Savinien, et plus encore à celui du monastère de Saint-Pierre de Sens, où il avait été élevé.

Quoi qu'en aient dit les apologistes de la fondatrice du château d'Étampes et de la tour Guinette, les historiens sérieux ont tous écrit que Constance d'Arles était méchante reine et mauvaise épouse. Voici un trait qui peint, mieux que les légendes monastiques, le caractère de la seconde femme de Robert le Pieux. Des savants, des ecclésiastiques, venaient d'être condamnés au feu, par un concile tenu à Orléans, pour avoir embrassé une hérésie que répandait une Italienne. Constance et le roi lui-même voulurent voir passer les patients, parmi lesquels se trouvait le confesseur de la reine. Constance s'approcha de lui... il se crut sauvé, lorsque tout à coup elle l'accabla d'injures et lui creva un œil avec une épingle d'or. « Un bienfait de plus, s'écria le martyr, achevez de me rendre aveugle, pour que je cesse de voir un monstre tel que vous. »

Le pacifique Robert souffrait en silence les exactions, les noirs de tous les jours et de tous les instants auxquelles se livrait la reine; jamais patience maritale ne se produisit plus complète, plus impassible. Aussi dit-on quelquefois encore d'un mari complaisant à l'excès : *C'est un vrai Robert*.

Constance d'Arles mourut au château de Melun, et fut inhumée à Saint-Denis, à côté de Robert, dont elle ne put cette fois troubler le repos.

La tour Guinette eut une belle part de gloire dans tous les sièges que la ville d'Étampes eut à soutenir pendant les guerres civiles de la France.

En 1411, le dauphin, fils de Charles VI, accompagné du duc de Bourgogne, des comtes de Nevers, de la Marche, de Penthièvre et du maréchal Bouciquaut, vint assiéger dans Étampes le duc de Berri et les Armagnacs. La place était défendue par un chevalier d'Auvergne, le sire de Boisbourdon; à la première sommation, la ville se soumit sans coup férir; les soldats qui devaient défendre l'une des tours se rendirent au roi *leurs vies sauvées*. Boisbourdon se retira dans la tour Guinette, d'où il sut braver tous les efforts des assaillants. Plusieurs dames et demoiselles s'étaient mises sous la protection du jeune chevalier et de ses fidèles; on rapporte que, loin de se cacher pendant que les assaillants lançaient des projectiles qui ne pouvaient atteindre le haut de la tour, les dames jetaient des regards ironiques sur les Bourguignons, qu'elles raillaient de leurs inutiles efforts. L'armée du dauphin allait lever le siège, lorsqu'un bourgeois de Paris, nommé André Roussel, fit charrier à grand-peine de grosses poutres de chêne qu'il appuya sur la muraille. Abrités sous ces dômes improvisés, trente ouvriers armés de pics et de hoyaux, pratiquèrent une brèche dans la tour, où on allait mettre le feu, lorsque la garnison mit bas les armes. Le 15 décembre, un guerrier revêtu d'un magnifique habit de velours cramoisi, tout brillant d'or et de pierreries, descendit du donjon, et, pénétrant dans la tente du dauphin, vint embrasser les genoux du jeune prince; c'était le brave commandant d'Étampes. Le dauphin lui accorda la vie, mais ordonna que Boisbourdon serait emmené prisonnier à Paris avec Jean d'Amboise et plusieurs chevaliers. Trente des soldats vaincus furent promenés

(1) *Chronol. Monachi Altissiodorensis post Odoranum*, p. 75.

dans la capitale, garrottés et les mains liées derrière le dos; le reste de la garnison fut passé au fil de l'épée. L'armée des Bourguignons et le jeune Charles se souillèrent ainsi d'un crime devenu inutile après la victoire.

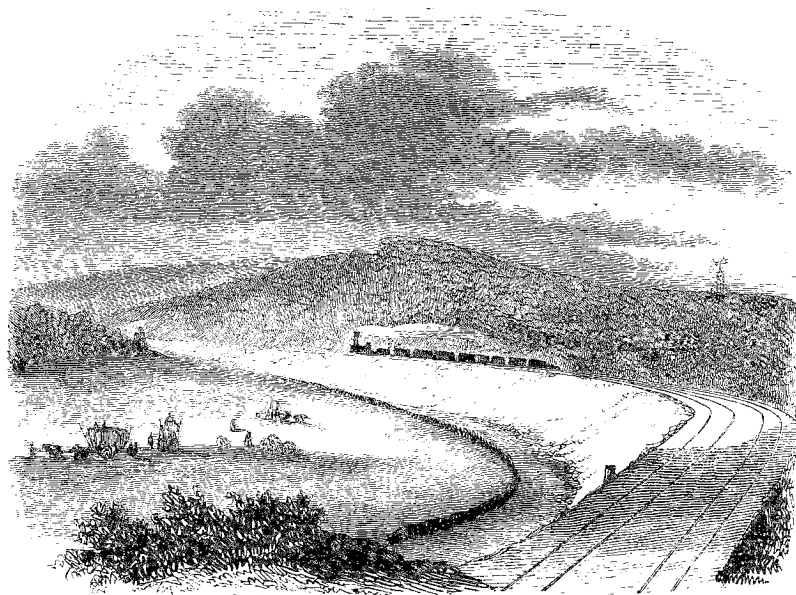
La vieille tour servit successivement de rempart et de but aux soldats qui défendirent ou vinrent assiéger la cité du roi Robert, jusqu'au jour où Turenne vint, avec Louis XIV encore enfant, combattre Condé, qui s'était réfugié dans Étampes avec les soldats de la Fronde et mademoiselle de Montpensier. Avec le siège qui dura quinze jours finirent les annales militaires de la tour Guinette.

Des étymologistes ont dit que le nom de la tour Guinette lui fut donné parce qu'on y faisait la consécration du *gui*, ou branche de hui offerte dans les solennités. Quelques écrivains prétendent que ce nom vient de celui de Gui, fils de Hugues du Puiset, vicomte d'Étampes sous Louis le Gros. D'autres, enfin,

ont dit que ce nom de Guinette dérive du vieux mot français *guignier* (voir de loin).

Tels sont les fastes historiques du vieux monument au pied duquel le chemin de fer vient passer après avoir parcouru un remblais remarquable entre Étrechy et Étampes (voy. *la gravure sur bois*), et dont les créneaux dominant toute la vallée que Clément Marot a célébrée dans ces vers qui ont contribué à consacrer l'étymologie poétique du nom d'Étampes :

Ce plaisant val que l'on nommait Tempé
(Dont mainte histoire est encore embellie),
Arrousé d'eaux, si doux, si attempé,
Sachez que plus il n'est en Thessalie.
Jupiter, roi qui les cœurs gaigne et lie,
L'a de Thessale en France remué,
Et quelque peu son nom propre mué;
Car pour *Tempé* veut qu'*Estampes* s'appelle
Ainsi lui plaît, ainsi l'a situé
Pour y loger de France la plus belle.



ABORD DU CHEMIN DE FER, A ÉTAMPES.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp. J. Rigo et C^{ie}

FOURCHE DE JUVISY.

BIFURCATION DU CHEMIN DE FER

A JUVISY

Un des points les plus intéressants du parcours du chemin de fer, celui devant lequel le voyageur voudrait pouvoir s'arrêter pour voir passer le convoi, c'est la bifurcation formée un peu au-devant de Juvisy par la voie de fer qui se divise pour élaner ses rails dans les directions de Corbeil et d'Orléans. Devant ces rubans de fer qui se croisent et forment des losanges sur lesquelles la locomotive, suivie des wagons qu'elle remorque, va passer avec une précision admirable pour s'emparer de la voie qui lui est destinée, on est émerveillé de voir l'immense machine, semblable à un coursier intelligent, obéir à l'impulsion imperceptible que lui donne son conducteur, se détourner de sa route primitive, rouler au milieu de ses huit rails qui se croisent, et s'élaner fièrement sur la route qui lui est tracée par son itinéraire. On ne sait ce qu'il faut admirer davantage de la puissance ou du génie de l'homme; par la vapeur, par la mécanique, il a emprunté à l'aigle sa force et sa vitesse; pour laisser passer son puissant chef-d'œuvre, il a jeté quelques rubans de fer sur les rivières et sur les fleuves, au-dessus des routes ou au fond des ravins qu'il a creusés dans la terre ou dans le roc, et en quatre heures, deux mille voyageurs ont franchi les cent vingt-deux kilomètres qui séparent Orléans de la capitale.

Au milieu de la bifurcation des voies de fer, l'œil s'égare au loin sur les deux routes, qu'il embrasse d'un seul coup; et, suivant à vol d'oiseau les rails, qui s'étendent à perte de vue, la pensée s'élance le long de ces lignes de fer, droites ou courbes, qu'elle suit comme le ferait le fluide électrique; les villes de Corbeil et d'Orléans apparaissent vaguement à notre imagination, qui les salue à l'avance et revient émerveillée vers les réseaux au milieu desquels la locomotive a choisi sa ligne, sur laquelle elle entraîne avec rapidité tender et wagons, voyageurs et marchandises.

A droite et touchant aux barrières du chemin de fer, un beau domaine et un parc fort bien planté à la manière de Le Nôtre viennent s'offrir à la vue qui plonge au fond des allées, passant successivement devant elle. Ce domaine se nomme CHAIGE; il

appartient en usufruit seulement à la veuve d'un notaire nommé Duchesne: la nue propriété a été achetée par M. de Montessuy pour être réunie à son domaine de Juvisy.

Chaige, ancien fief de la paroisse d'Athis, est situé entre cette commune et celle de Juvisy et sur la langue de terre formée par le cours de la rivière d'Orge et celui de la Seine; il consistait, au milieu du dix-huitième siècle, en un château avec une chapelle domestique et un parc, le tout contenant dix-huit arpents. Cette maison était alors entourée de presque tous les côtés par les terres de la maladrerie de Juvisy, par celles de Saint-Lazare, et celles du prieuré de Notre-Dame-des-Champs uni au séminaire d'Orléans.

Ce fief relevait de Corbeil, suivant l'historien de Labarre, qui le met dans le nombre des lieux qui sont de la châtellenie de cette ville. Dans les registres du parlement de l'an 1550, on lit que Pierre Grassin, conseiller au parlement, ayant acquis le fief de *Chaige et Fromental*, se disposait à en faire hommage comme possesseur d'une seigneurie relevant de la couronne; mais comme il devait aller à Florence pour l'exécution d'un arrêt important, on lui donna acte de nécessité de voyage pour autoriser son délai.

Ce Pierre Grassin, seigneur de Chaige, est celui qui fonda, sous son nom, en 1569, un collège rue des Amandiers-Sainte-Geneviève, à Paris, moyennant un legs de quatre-vingt-dix mille livres qu'il affecta à cette destination philanthropique. Le fils de ce magistrat et l'un de ses parents ajoutèrent encore à cette dotation, ce qui permit d'établir au *collège des Grassins*, selon le vœu du premier donateur, six grands boursiers étudiant la théologie, et douze petits, livrés à l'étude des humanités. Tous les élèves devaient être de la ville de Sens, qui était la patrie du conseiller Grassin.

Aux treizième et quatorzième siècles, les seigneurs de Chaige étaient tenus d'aller le lundi de Pâques faire hommage à ceux de Juvisy. Un écuyer de Chaige venait, suivi de huit hommes d'armes, frapper, tête nue et sans éperon, à la porte de l'église

de Juvisy, qui ne s'ouvrait qu'au troisième coup frappé; alors l'écuyer entra seul dans l'église, et allait déposer à la sacristie l'offrande de son seigneur, consistant en fruits et quelques grains de myrrhe, ce dont le curé lui donnait acte au nom du seigneur de Fromenteau et de Juvisy.

L'abbé de Vatteville, qui fut d'abord colonel du régiment de Bourgogne, vint habiter Chaige, vers l'an 1660, et se lia d'amitié avec le président Duportail, seigneur de Juvisy, qui devait plus tard prononcer une condamnation capitale contre cet abbé dont la vie aventureuse fit tant de bruit.

Mécontent d'un passe-droit qui lui avait été fait alors qu'il était colonel, Vatteville quitta le service et se fit chartreux. Après avoir prononcé ses vœux, et s'ennuyant de la solitude, il se procura de l'argent, fit acheter un habit de cavalier, des pistolets et une épée, se travestit une nuit dans sa cellule, et prit le chemin du jardin, dans lequel il trouva le prier. Vatteville poignarde ce chartreux, qui voulait s'opposer à sa fuite, escalade la muraille de l'enclos, saute sur un cheval qui l'attendait là, pique des deux, et ne s'arrête qu'après une course de huit ou dix heures, dans un lieu écarté où il ne se trouvait, pour toute habitation, qu'une seule auberge. Vatteville était en train de souper, lorsqu'un voyageur vint lui demander à partager les vivres dont il s'était emparé; Vatteville refuse, ils se prennent de querelle, et le nouveau venu veut s'emparer du souper. Vatteville, furieux, tire un de ses pistolets, lui en casse la tête, met l'autre pistolet sur la table, et menace l'hôte et un valet, qui étaient accourus au bruit, de les traiter de même s'ils ne le laissent souper en paix. Après son repas, il s'éloigne au plus vite, passe en Turquie, où il prend le turban, obtient du service dans l'armée du Grand Seigneur, et se distingue assez pour devenir bacha et gouverneur de quelques places dans la Morée. Là, il négocia avec les Vénitiens, qui obtinrent pour lui, à Rome, l'absolution de son apostasie, sa sécularisation et un bénéfice considérable en Franche-Comté; pour prix de ces grâces, il livra aux Vénitiens les places que le sultan lui avait confiées.

De retour dans sa province, au moment où Louis XIV y portait la guerre, il servit utilement la France, et le roi le nomma à l'évêché de Besançon; mais le pape trouvant du scandale à faire archevêque un apostat, un renégat et un meurtrier, refusa constamment les bulles d'investiture. Vatteville fut obligé de se contenter, en échange, de deux bonnes abbayes et du haut doyenné de Besançon. Il y vécut en grand seigneur, avec un équipage de chasse, une table somptueuse, craint, respecté, du moins en apparence, et il allait quelquefois aux Chartreux voir ceux de son temps qui y vivaient encore.

Après avoir quitté Chaige, dont la grille d'entrée, d'un beau travail et surmontée d'ornements dorés du dix-septième siècle, est placée du côté de Juvisy, on est en face d'un magnifique parc entouré de vastes et beaux prés en plein rapport qui semblent lier ce domaine avec celui de Chaige, qui vient de disparaître. Ces deux beaux domaines n'en formeront bientôt plus

qu'un, et le château de Chaige ne sera plus qu'une dépendance de la terre et du château de Juvisy.

La terre de Juvisy, autrefois seigneuriale, a été totalement demembrée depuis quelques années. M. de Montessuy l'a reconstituée en réunissant à son château et à sa ferme de la Maladrerie le château et la ferme de Chaige. (On trouve aussi dans de vieux manuscrits le nom de Dorainville : *Chaige-Dorainville*.)

Le domaine de Savigny, appartenant à madame la princesse d'Eckmühl, possède sur la commune de Juvisy environ cent vingt arpents de terres : c'est la majeure partie de la plaine haute qui s'étend jusqu'aux portes de la ferme de Champagne. La plaine basse dépend de Juvisy et de Chaige; les habitants ne possèdent que quelques vignes et d'excellents petits jardins potagers traversés par la chaussée, et connus sous le nom de petits parquets.

Le territoire de Juvisy partagé en quatre sections, ne contient que 216 hectares, dont 124 en terres labourables, le reste en prés, vignes, bâtiments et jardins.

En 1425, les biens possédés à Juvisy par le vicomte du Tremblay furent donnés par le roi d'Angleterre à Jacques Pesnel, et ceux de Jehan de La Cloche, fidèle aussi à la patrie, passèrent à mademoiselle de Gaillon.

Parmi les plus anciens seigneurs de Juvisy, celui qui le premier occupe une place dans l'histoire est le sire de Villeroi, ministre sous Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII.

Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroi, né en 1542, se fit, dès l'âge de dix-huit ans, la réputation d'un habile politique; il fut alors employé par la reine Catherine de Médicis, dans deux négociations importantes, en Espagne et en Italie. Il devint secrétaire d'État en 1567, et sans rien perdre de son crédit auprès de la reine mère, il s'insinua dans l'intimité de Charles IX, qui le recommanda en mourant à son successeur. Henri III conserva Villeroi dans ses fonctions, qu'il garda jusqu'en 1588. Une discussion très-vive s'étant élevée en plein conseil, entre le duc d'Épernon, favori de Henri III, et Villeroi, d'Épernon insulta publiquement le ministre, qui résolut de se venger, mais le roi le destitua en l'accusant d'être un partisan des Guises. Villeroi, qui s'était retiré à son château de Juvisy, fut forcé de prendre un parti, quoiqu'il eût bien voulu rester neutre dans les troubles de la France, et il se décida à accepter une des premières places dans le conseil du duc de Mayenne; mais trop habile pour entrer dans les vues des ligueurs, il se fit un des chefs du *tiers-parti*, qui ne voulait ni d'un prince protestant ni de la domination espagnole.

Lorsqu'on traita de la reddition de Paris, Villeroi eut, au nom de Mayenne, plusieurs entrevues avec Henri IV, lui montra beaucoup d'aversion pour le protestantisme, et ne reconnut Henri pour légitime souverain qu'après son abjuration. Rétabli secrétaire d'État en 1594, Villeroi travailla avec zèle à pacifier le royaume, mais son antipathie pour Sully, à qui il avait vainement disputé plusieurs charges, l'empêcha de faire tout le bien qu'on avait lieu d'attendre de son expérience dans les

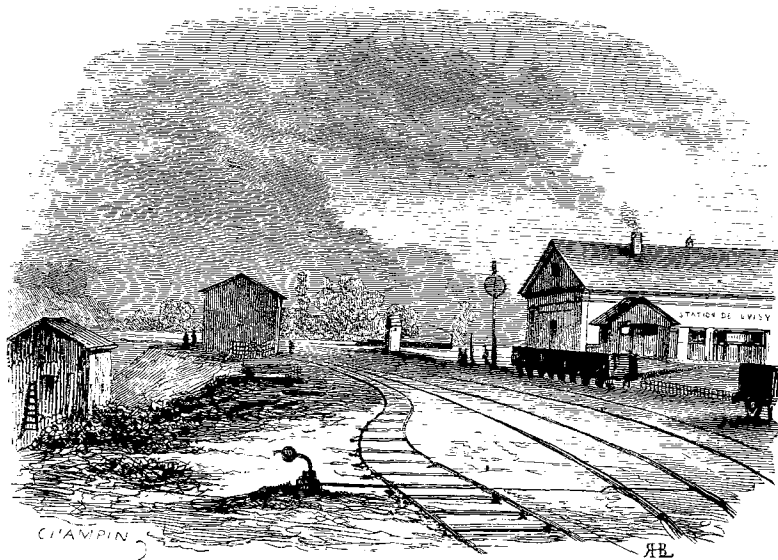
affaires, et l'aveugla au point de se jeter dans une ligue formée contre ce grand ministre par la marquise de Verneuil et les autres mécontents. De son côté, il se fit des ennemis qui l'accusèrent d'entretenir des relations coupables avec l'Espagne; mais le roi n'accueillit point ces soupçons.

Après la mort de Henri IV, Villeroy fit adopter le système de l'alliance espagnole tant combattue par Sully; et pour se ménager l'appui du marquis d'Ancre, favori de Marie de Médicis, il lui proposa d'unir leurs intérêts, par le mariage de leurs enfants, et contribua beaucoup à lui faire donner le bâton de maréchal. Il s'aperçut bientôt qu'il ne devait pas compter sur le Florentin, lui laissa voir quelque défiance, et fut de nouveau destitué. Peu de jours après, il fut rappelé par les états généraux, puis sacrifié encore une fois aux caprices du favori de la reine. Après la mort tragique de Concini, Villeroy fut rétabli dans ses charges par le jeune roi Louis XIII, et mourut à Rouen, en 1617.

Sous Louis XIV, la terre et le château de Juvisy furent pos-

sédés par Duportail, président de chambre au parlement de Paris. Ce seigneur de Juvisy eut à soutenir une grave contestation pour droit de chasse avec le marquis de Vins, qui possédait le domaine de Savigny, et qui voulait forcer Duportail à ne chasser que dans les rues de Juvisy. Le comte de Torcy, ministre des affaires étrangères, fut nommé arbitre entre les deux seigneurs; et il existe aux archives de Savigny plusieurs lettres de cet homme d'État, relatives à cette affaire, et particulièrement remarquables par les fautes d'orthographe qui y fourmillent.

Le convoi passe sur un viaduc jeté sur la rue principale de Juvisy; deux ponts apparaissent à quelques pas de nous, c'est le pont construit par la compagnie du chemin de fer, et sous lequel le convoi va passer, en même temps que les voyageurs de la route royale vont passer au-dessus; puis à gauche, le magnifique pont des Belles-Fontaines. Nous sommes devant Juvisy, et nous ferons une excursion dans ce joli village pour lequel on a établi la première station de la ligne de Paris à Orléans. (*Voir la gravure sur bois.*)



CONSTRUCTIONS POUR LE SERVICE DE LA STATION.



Dessiné d'après nature et gravé par Chapelin

Imp. J. Rigo et C^{ie}

TOURY.

à Paris, chez l'auteur, 2, rue des Pyramides

TOURY

A 88 KILOMÈTRES DE PARIS

Nous avons franchi en une demi-heure 14 kilomètres de l'imposante ligne droite qui commence à Angerville, et sur laquelle l'œil s'égare en contemplant ce point prolongé de perspective. Nous avons à peine eu le temps d'apercevoir les hameaux de Barmainville, Boisseaux, Arbouville et Champilori, qui ont fui devant nous comme s'ils étaient effrayés de la rapidité de notre course ; le puissant remorqueur ralentit sa marche ; nous touchons à un bourg assez considérable qui se montre à droite et à quelques pas du railway : c'est TOURY.

Un peu avant d'arriver à la station, un simple et modeste cimetière de village attire l'attention du voyageur, et l'invite à faire un petit pèlerinage dans ce dernier asile du paisible habitant des fécondes et riantes contrées qui enveloppent Toury. Une tombe bien simple, au milieu des croix de bois dont le cimetière est parsemé, paraît là comme un monument fastueux ; cette tombe élevée au-dessus des tertres où dorment les générations du village, mais sans faste, sans orgueil, et retraçant un pieux souvenir, est un hommage de tendresse et de respect payé par mademoiselle Anaïs Aubert à la bonne parente qui prit soin de son enfance. Mademoiselle Anaïs Aubert, artiste du Théâtre-Français, s'est souvenue que le bourg de Toury l'a vue naître, et que celle qui lui servit de mère s'est endormie là, et repose du sommeil du juste. La pieuse jeune fille a payé son dernier tribut à la reconnaissance, et depuis vingt ans le nom d'Aubert, gravé sur la pierre tombale, atteste qu'au milieu du monde et des fêtes, l'artiste a conservé la mémoire du cœur, comme, dans le village, on conserve le souvenir du bien qu'elle y a fait.

Les annales historiques de Toury ne sont point riches ; on ne rapporte aucun de ces faits intéressants qui suffisent à l'illustration du hameau le plus modeste, et la tranquillité dont ce village a toujours joui n'a guère été troublée que par le passage des troupes commandées par Charles VII et Jeanne d'Arc ; puis par cette glorieuse armée de la Loire, qui, sous les ordres du prince d'Eckmühl, signa à Angerville l'acte de sa soumission.

Parmi les personnages qui possédaient des biens à Toury, on

cite le poète Philippe Desportes, lecteur du roi Henri III, né à Chartres en 1546.

Boileau dit, en parlant de Ronsard :

Ce poète orgueilleux, trébuché de si haut,
Rendit plus retenu Desportes et Bertaud.

En effet Desportes, qui avait d'abord pris Ronsard pour modèle, renonça bientôt au fatras et au pédantisme du *prince des poètes*, pour revenir au style et aux grâces ingénues de la poésie italienne, qu'il imita, et qui lui valurent d'être cité par Boileau comme un versificateur de génie et de bon goût. Desportes est le premier qui ait répandu dans la poésie érotique, importée à la cour par Clément Marot, la délicatesse qui manque souvent dans les œuvres du favori d'Élisabeth de Navarre.

Philippe Desportes, chanoine de la Sainte-Chapelle, fut récompensé de ses talents comme poète avec une magnificence dont on ne voit guère d'exemples : son poème de *Rodomont* lui valut huit mille écus de Charles IX. L'amiral Joyeuse lui donna, pour un sonnet, l'abbaye de Tiron, qui rapportait alors trente mille livres. On peut dire avec raison que Desportes vécut au siècle d'or de la poésie. Balzac disait : « Les vers de Desportes lui ont acquis un loisir de dix mille écus de rente ; ce qu'on peut regarder comme un écueil contre lequel dix mille poètes se sont brisés. »

Ce qui peut contribuer à la gloire de Desportes, c'est l'usage qu'il fit de la fortune que son génie lui avait procurée. Son caractère aimable, facile, doux et bienfaisant, le porta toujours à aider de ses conseils et de sa bourse les jeunes littérateurs qui venaient à lui ; il eut pourtant des ennemis et des envieux ; un auteur de son temps fit contre lui un ouvrage intitulé *la Rencontre des Muses*, où il disait que Desportes avait tiré des Italiens tout ce qu'il y avait de bon dans ses poésies. Desportes prit la critique en homme d'esprit et en galant homme ; et, après avoir lu cet ouvrage, il dit : « En vérité, si j'eusse su que l'auteur de cette critique eût dessein d'écrire contre moi, je lui aurais donné de quoi grossir son livre ; car j'ai pris beaucoup plus de

choses des Italiens qu'il ne pense. » On pardonne volontiers des plagiat à un homme qui en convient d'aussi bonne grâce.

Desportes s'occupait sans cesse de poésie, ce qui lui causait de fréquentes distractions. Étant un jour allé faire sa cour à Henri III dans un costume plus que négligé, le roi lui demanda combien il lui donnait de pension, et dès que Desportes eut dit combien il recevait de la libéralité royale, le roi ajouta : « J'augmente votre pension, afin que vous ne vous présentiez devant moi que vous ne soyez plus propre. »

Après la mort de Henri III, Desportes devint un des plus ardents ligueurs, ce qui n'empêcha point Henri IV de lui conserver son abbaye de Tiron, et la pension que lui avait faite Henri III. Desportes mourut en 1606, après avoir fondé des prières annuelles dans l'église de Toury.

A peu de distance de Toury, auprès d'un petit hameau nommé la Chapelle-Saint-Blaise, Renée de Rieux, connue à la cour de Henri III sous le nom de la belle Châteauneuf, avait fait construire un petit castel où elle reçut plus d'une fois les hommages de Henri, dont elle avait fait son amant alors qu'il n'était encore que duc d'Anjou. Renée de Rieux était à peu près du même âge que le jeune prince, et on les regardait comme le plus beau couple de la cour. Le poète Philippe Desportes, dont nous venons de parler, fit pour elle ce sonnet qui lui valut par la suite tant de royales faveurs. Il fait faire ainsi au duc d'Anjou le portrait de sa favorite :

Beaux nœuds crépés et blonds nonchalamment épars,
Dont le vainqueur des dieux s'emprisonne et se lie ;
Front de marbre vivant, table claire et polie,
Où les petits amours vont épuiser leurs dards ;

Épais monceau de neige, aveuglant les regards,
Pour qui de tout objet mon œil se désalie ;
Et toi, guerrière main, de ma prise embellie,
Qui peut, nue, acquérir la victoire de Mars ;

Yeux pleurant à la fois tant d'aise et de martyre,
Souris par qui l'amour entretient son empire ;
Voix dont le son demeure au cœur si longuement ;

Esprit par qui le fer de notre âge se dore ;
Beautés, grâces, discours, qui m'allez transformant,
Las ! connaissez-vous point comme je vous adore ?

Diane, liv. II.

La beauté de mademoiselle de Rieux était telle que longtemps après qu'elle eut disparu de la cour, on croyait louer assez une belle personne, en disant d'elle qu'elle avait de l'air de mademoiselle de Châteauneuf ; son caractère vif et fier allait jusqu'à la violence lorsqu'elle se croyait offensée. Antoine du Prat, dit Nantouillet, l'ayant insultée, elle ne s'en rapporta qu'à elle pour l'en punir : elle passait sur le quai de l'École à cheval, suivant l'usage introduit par Catherine de Médicis, et adopté par les dames de la cour ; ayant aperçu du Prat qui allait à pied, elle pique des deux, le renverse, lui passe sur le corps et le foule aux pieds de son cheval.

Le duc d'Anjou, dont le mérite était relevé par la gloire qu'il

venait d'acquérir à Jarnac et à Moncontour, se déclara pour Renée de Rieux ; et cet amour dura même après que Henri III eut épousé Louise de Lorraine, qui avait été recherchée en mariage par François, comte de Brienne. Le roi était instruit de l'amour du comte, et le jour où il épousa la princesse de Lorraine, Henri dit à François de Brienne : « Comte, je viens de « vous ôter votre maîtresse ; mais, en échange, je veux vous « donner la mienne, et que vous épousiez Châteauneuf. » Cela fut dit d'un ton de maître ; et le pauvre comte balbutia, demanda du temps pour faire sa cour ; mais Henri le pressa si vivement, qu'il promit d'épouser sous trois jours. François de Brienne, pour se soustraire à la promesse qu'il avait faite, prit la fuite et ne reparut plus à la cour, où Renée continua de se montrer même auprès de la reine.

Un jour, ayant osé aller dans un bal avec les mêmes habits et la même parure que la jeune reine, mademoiselle de Châteauneuf reçut l'ordre de ne plus paraître à la cour. « Elle fut se renfermer dans son petit castel, non loin de la forêt d'Orléans, » dit Le Laboureur. Peu de temps après, le duc la détermina à épouser un Florentin nommé Antinotti ; mais ce mariage ne fut pas heureux ; elle surprit un jour son mari dans les bras d'une rivale ; personne n'était plus emporté qu'elle ; soit orgueil, soit jalousie, elle le tua de sa propre main, en 1577.

Elle ne fut point inquiétée pour ce crime, et elle épousa depuis Philippe Altoviti, baron de Castellane. Cet Altoviti fut un de ceux qui prirent le plus chaudement le parti des ligueurs, quoiqu'il tint de la libéralité du roi la terre de Castellane, que Henri lui avait donnée pour présent de noces. Ce second mari de Renée de Rieux ne fut guère plus heureux que le premier. Henri d'Angoulême, grand prieur de France, se vengea d'Altoviti, qui avait écrit contre lui, en le poignardant, le 1^{er} juin 1586. Altoviti, blessé à mort, se vengea à l'instant en plongeant son poignard dans la poitrine de son ennemi. Dès cet instant, Renée de Rieux cessa d'occuper les historiens, et l'on ignore la date et le lieu de sa mort.

La longue ligne droite que trace le railway depuis Angerville jusqu'à Artenay nous a permis d'apercevoir le séjour présumé de la belle Châteauneuf, à 2 kilomètres à peine du village où la locomotive a fait son avant-dernière halte. Nous sommes encore à Toury, dont nous découvrons toutes les habitations et le modeste clocher.

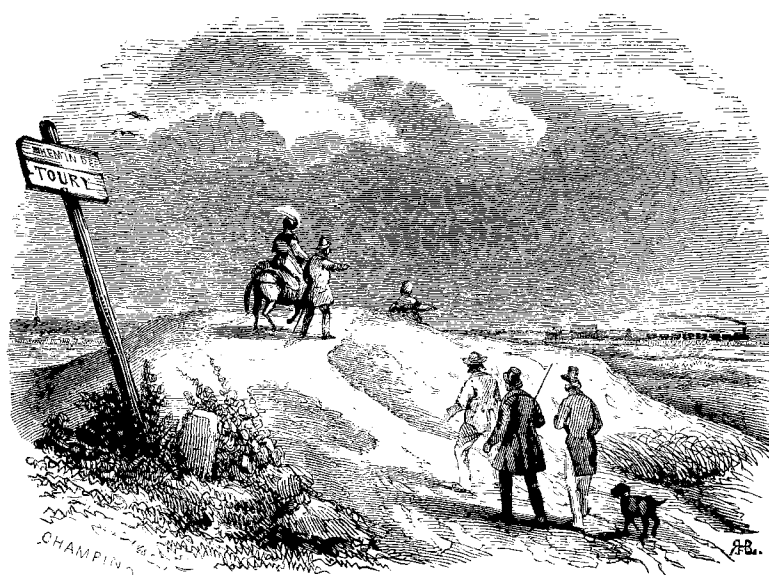
On conserve dans le village de Toury le souvenir d'un trait qui honore le comte de Mitry, capitaine des gardes de Lorraine sous Louis XV. Un jeune homme de Toury qui allait se marier reçut l'ordre de tirer à la milice ; cet ordre, qui venait renverser ses projets de bonheur, plongeait le pauvre garçon dans le plus grand désespoir, lorsqu'il apprit que le comte de Mitry venait d'arriver au presbytère pour y faire visite au curé, son parent. Le jeune conscrit s'adresse au capitaine des gardes de Lorraine, lui conte son chagrin, et le prie de le recevoir dans sa compagnie, mais à la condition qu'il n'y resterait qu'une année. Le comte s'intéressa au sort du jeune homme, et consentit à le

prendre dans sa compagnie, que, suivant la règle de cette époque, il entretenait à ses frais. A la fin de l'année, le jeune soldat ne manqua pas de rappeler à son capitaine la promesse qu'il lui avait faite. Le comte, loin de s'y refuser, alla trouver le colonel pour lui faire signer le congé; mais ce dernier s'y opposa, sous le prétexte qu'il connaissait le soldat pour être un bon sujet, et qui convenait au corps. Le jeune homme, affligé de cette décision, avait manifesté la pensée de désertir ou de se tuer, lorsque le comte de Mitry, dans une assemblée générale du régiment, dit au colonel : « Monsieur, voici un homme à qui j'ai « promis son congé; et comme un gentilhomme doit tenir à sa « parole d'honneur, je vous rends ma commission de capitaine, « et je porterai la giberne à la place de cet homme. » Cette fermeté du capitaine valut la liberté au soldat, qui retourna à Toury, où le nom du comte de Mitry est resté en mémoire

dans la famille de celui qui avait eu foi dans la parole de cet officier.

Toury, département d'Eure-et-Loir, arrondissement de Chartres, canton de Janville, est un bourg qui compte environ douze cent cinquante habitants.

On y trouve un bureau et un relais de poste, une belle fabrique de bonneterie, et une raffinerie de sucre indigène. On fait à Toury un commerce assez considérable de bestiaux; et une foire de deux jours, au mois d'octobre, amène un assez grand concours de monde à Toury. Là se trouve la dixième et avant-dernière station de Paris à Orléans, où les voyageurs s'efforcent d'arriver pour prendre place dans les wagons qui disparaissent si rapidement, et laissent dans la plaine les retardataires maudissant la ponctuelle exactitude apportée dans le service du chemin de fer. (V. la gravure sur bois.)



VOYAGEURS SE RENDANT A LA STATION.



Dessiné d'après nature et colorié par Champin. Figures par Bayot.

Imp. Jules Rigo et C^{ie}

EPISODE DES DAIMS.

A Paris, chez l'auteur, 2, rue des Pyramides.

ÉPISODE DES DAIMS

ENTRE CHOISY ET VILLENEUVE-LE-ROI

Pendant quelques travaux de réparation des rails et de la voie du chemin de fer, entre Choisy et Villeneuve-le-Roi, un épisode qui n'a rien de bien important par lui-même, mais qui occupa quelques jours l'attention des riverains de cette partie du parcours, vint jeter quelque diversion dans l'uniformité du travail, et distraire un peu les travailleurs. Deux daims et un jeune faon, échappés du parc de Grand-Vaux, vinrent se montrer aux ouvriers occupés à la pose des rails. Ces pauvres daims, tout étonnés de trouver autant de monde sur leur passage, s'arrêtaient craintifs et tremblants, puis à l'approche des ouvriers qui cherchaient à les saisir, ils s'élançaient sur la voie, dont leurs pieds faisaient voler au loin le sable et les cailloux, qui retombaient en pluie sur les malencontreux chasseurs; les cris des ouvriers, les aboiements de quelques chiens, effrayaient les daims qui ne trouvaient guère d'issues; ce *halali* des travailleurs faisait bondir les timides hôtes du parc de Grand-Vaux, qui franchissaient les tertres, les brouettes et les ouvriers eux-mêmes. Enfin, un des daims vint s'abattre sur la voie même et se laissa saisir; un peu plus loin, à cent pas de la station de Choisy, un coup de feu atteignit le second fugitif, qui devint la proie des chasseurs improvisés. Le plus timide des pauvres animaux, le jeune faon parvint à échapper au carnage, et put enfin trouver un asile dans les bois voisins.

A 4 kilomètres de Choisy-le-Roi, à peu de distance et à droite de la deuxième station de Paris à Corbeil, on aperçoit, au pied d'un coteau, un joli village dont l'église modeste se dessine dans l'espace, au-dessus des rustiques habitations et des maisons bourgeoises qui l'entourent. Ce village c'est VILLENEUVE-LE-ROI.

L'église, bâtie sur l'emplacement d'une ancienne chapelle, est placée sous l'invocation de saint Pierre. On y voit des restes de structure qui semblent appartenir aux douzième et treizième siècles, et des fonts baptismaux en marbre rouge, découverts, en 1700, par l'abbé Chastelain.

Le village de Villeneuve est cité dans le cartulaire de Saint-Magloire de Paris, en 1112. Une charte de Louis le Gros, de

1122, dit que ce prince était seigneur particulier de Villeneuve-le-Roi, et confirme une coutume appelée *Befeht*, par laquelle, lors du mariage des serfs de cette terre avec ceux de l'abbaye de Sainte-Geneviève, la femme et les enfants des deux sexes appartenaient dès le jour même à celui dont le mari était serf et vassal.

En 1180, Louis VII dit le Jeune, qui fut le fondateur de beaucoup de villes nouvelles, fit venir à Villeneuve-le-Roi une colonie de laboureurs et de vigneron, qui groupèrent leurs habitations autour de la chapelle fondée par Louis le Gros.

Philippe-Auguste retirait chaque année de cette terre, fécondée par les soins de Louis VII, soixante livres en argent, et les vignes qu'il y possédait coûtèrent à vendanger *neuf livres dix-huit sous*, en l'année 1185.

L'histoire de Philippe-Auguste rapporte que le revenu des possessions du domaine royal était d'environ 800,000 francs de notre monnaie. La liste civile était mince au temps de Philippe-Auguste, encore est-ce là le revenu brut, et les dépenses locales en absorbaient la plus grande partie; ici, on avait acheté du vin ou payé les vendanges et les chariots pour le transport des outres; là, le prévôt s'était vu forcé de soudoyer Guillaume *le mauvais voisin*, pour qu'il ne pillât pas les voyageurs; ailleurs, il fallait payer les cires de l'église. Dans un autre domaine, l'argent du roi avait servi à conduire des lions enchaînés jusqu'à Paris, à porter des anguilles de Vernon dans les viviers de Fontainebleau, à acheter six petits loups, à solder les gages des faconniers, chasseurs ou forestiers. Enfin, partout la dépense balançait presque la recette. Le roi ayant ordonné qu'on dressât un état de ses finances, le trouva si affligeant qu'il frappa de son gantelet le messenger qui le lui apporta. Ce mouvement de la colère royale n'augmentait pas le trésor d'un écu, et Philippe-Auguste s'en prit aux juifs pour augmenter les revenus de la couronne de « tous fiefs, champs, vignes, granges et pressoirs qu'ils avaient acquis dans le royaume. » La totalité des terres et vignes de Villeneuve-le-Roi appartint ainsi à Philippe, qui s'en empara, après avoir suivi les conseils d'un ermite nommé

Bernard, qui vivait en anachorète dans les bois de Saint-Mandé, et qui était devenu le conseiller intime de Philippe-Auguste.

En 1555 la seigneurie de Villeneuve-le-Roi passa entre les mains d'un chevalier nommé Jean de Mornay.

Les chartreux de Paris, qui possédèrent la plus grande partie des biens de Villeneuve-le-Roi, en payèrent la moitié, en 1590, avec trois mille francs en or que leur donna Jean, duc de Berri; quatre mille francs d'or, que leur donna Pierre de Navarre pour fonder et entretenir quatre chartreux en son nom, furent employés à l'achat de l'autre moitié des terres de Villeneuve-le-Roi, dont ils devinrent les seigneurs, sous la condition singulière de nourrir les chiens du roi.

Le roi Charles VIII étant venu dîner chez les chartreux, le 18 juillet 1484, y trouva si bon le vin du cru de leur seigneurie de Villeneuve, que son premier maître d'hôtel eut ordre d'en prendre un muid de blanc et un de claret, qu'il paya neuf livres douze sous.

Les chartreux vendirent plus tard leur terre et la seigneurie de Villeneuve-le-Roi à un conseiller d'État nommé Matthieu Marcel. A la mort de ce conseiller, sa veuve céda cette terre à l'évêque de Lisieux, Guillaume Duvair, garde des sceaux, qui prêta foi et hommage entre les mains du roi, comme seigneur de Villeneuve.

Guillaume Duvair, garde des sceaux sous le règne de Henri IV, naquit à Paris, en 1556. Son père, gentilhomme d'Auvergne, était maître des requêtes ordinaires à l'hôtel du roi. Jean Duvair n'avait laissé à son fils d'autre fortune qu'une prébende de l'église de Meaux. Guillaume embrassa l'état ecclésiastique, et plus tard se voua au barreau, où Despaisses et Mangot s'efforçaient de faire naître le goût de la véritable éloquence. Conseiller au parlement, en 1584, il mérita la confiance de Henri IV, resta en dehors de la Ligue, et parvint à faire rentrer la ville de Marseille, révoltée, sous l'autorité du roi. Il fut ensuite nommé ambassadeur en Angleterre, et, à son retour, premier président au parlement de Provence. Son goût pour l'étude lui fit contracter une étroite amitié avec le savant antiquaire Péreisc.

Le biographe Michaud rapporte, dans la vie de Duvair, une anecdote peu connue, et qui semblerait prouver que l'on connaissait en Espagne les projets formés contre la vie de Henri IV, longtemps avant leur exécution. Péreisc reçut, au commencement de 1610, un almanach imprimé au mois de novembre 1609, et composé par Jérôme Ollier, bénéficiaire de Barcelone. Parmi quelques prédictions insignifiantes, on y trouvait l'annonce d'un grand malheur dont toutes les circonstances se rapportaient évidemment à Henri IV. Duvair en instruisit aussitôt le roi, qui le remercia de son zèle et ne fit aucune attention à ce pronostic, que Ravallac se chargea de vérifier.

La douceur des mœurs de Duvair, ses hautes lumières, son peu d'ambition, lui avaient valu le respect et les sympathies de tous ceux dont la France s'honorait, lorsqu'en 1616, Louis XIII l'appela pour lui confier la garde des sceaux. Les courtisans,

qui voyaient avec effroi le probe et sévère magistrat succéder à Sillery, mirent tout en œuvre pour le renverser, et Duvair, abreuvé de dégoûts et d'humiliations, se vit obligé de remettre les sceaux, qu'il n'avait tenus que six mois. La fin tragique du maréchal d'Ancre fit cesser les intrigues des courtisans, qui voulaient la perte du favori de la reine-mère. Le roi se hâta de rappeler Duvair à la cour, et lui confia de nouveau les sceaux de France. Instruit par l'expérience, Duvair ne heurta plus les coutumes des courtisans, et sacrifia une partie de ses principes à ceux dont les intrigues l'avaient relégué loin de la cour. Toutefois il ne perdit ni sa fermeté, ni ses convictions morales. L'anecdote suivante, dont l'authenticité est garantie, prouve qu'il savait lutter contre les grands seigneurs qui se montraient offensés ou jaloux des prérogatives de sa place.

Les ducs et pairs voyaient avec peine que Duvair prît le pas sur eux au Conseil; ils résolurent de s'en plaindre au roi. Ce fut le duc d'Espernon qui prit la parole avec hauteur et vivacité. Le garde des sceaux répliqua avec autant de force que de modération. — « Vous êtes un impudent, dit le duc en s'adressant à Duvair. — Vous, répondit Duvair, vous êtes ce que la nature vous a fait. — Eh bien, continua d'Espernon en s'adressant au duc de Guise, vous allez sur mer contre les pirates, tandis qu'il faut chasser les pirates de terre. » Le roi mit fin à cette discussion, et quelques jours après le Conseil prononça en faveur de Duvair. Le duc d'Espernon, outré, abandonna la cour, et se retira dans son gouvernement de Metz.

Duvair avait été sacré évêque de Lisieux en 1617. Il suivit Louis XIII au siège de Clérac, en 1621, après l'avoir accompagné l'année précédente dans son voyage en Normandie. Les fatigues et une fièvre ardente le forcèrent de s'arrêter à Tonneins, où il mourut le 5 août 1621. Son corps fut transporté à Paris et inhumé dans l'église des Bernardins; il avait lui-même composé son épitaphe, et le P. Molinier prononça son oraison funèbre. Les savants écrits qu'il a laissés sur les lettres, ses Traités de piété, de philosophie, et des actions oratoires, les traductions des discours de Démosthène et de Cicéron, et son traité de l'éloquence française, suffiraient à la gloire d'un savant et d'un magistrat.

Un coadjuteur, évêque *in partibus*, naquit à Villeneuve-le-Roi, au milieu du quinzième siècle, et c'est à peu près le seul des hommes auxquels ce village a donné naissance dont le nom se soit conservé jusqu'à nous. Voici son épitaphe, copiée textuellement dans une chapelle de Notre-Dame de Paris :

Ici repose au rang des morts
De Jehan Nerret le religieux corps,
Natif du bourg de Villeneuve-le-Roy,
Près de Paris; lequel en bon arroy
Au bon Loys, unzieme de ce nom,
Fut chapelain, et acquit grand renom,
Qui fut evesque près de Margarence,
Et de Jully abbe par réverence;
Pareillement prieur de ce saint lieu
Par cinquante ans un mois servant a Dieu,

Où mort le prist dixième de novembre
 Mil cinq cent vint et cinq, que remembre.
 Chacun priera Dieu pour sa pauvre âme
 Soit en son divin royaume.

Amen!

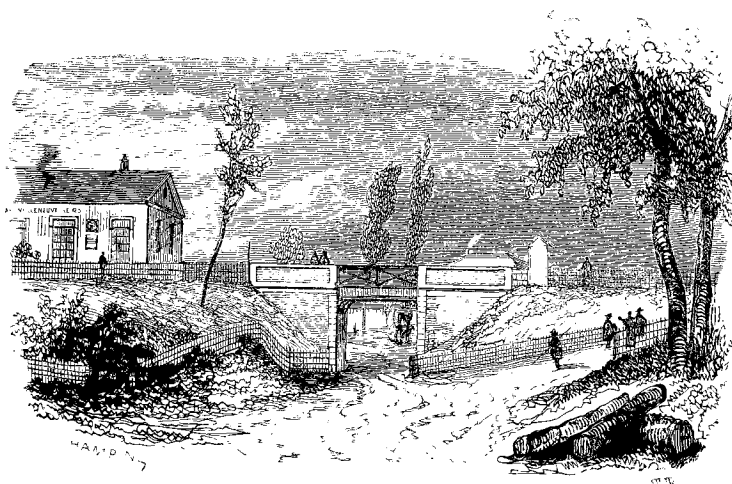
La naïveté de cette épitaphe, qui a la prétention d'être écrite en *poésie*, son étrangeté, et la versification qui peut donner une idée de la langue des poètes au bon temps du roi Louis XI, nous ont fait un devoir de reproduire l'inscription consacrée au chapelain Jehan Nervet.

En 1697, la seigneurie de Villeneuve-le-Roi passa entre les mains du contrôleur général Lepelletier, qui fit abattre le château de l'évêque de Lisieux. Une magnifique habitation s'éleva bientôt au milieu d'un parc habilement planté, coupé par de délicieux points de vue, et s'étendant jusque sur la rive du fleuve. Le chemin de fer a lancé ses rails sur une pointe

de ce beau parc, qui contenait 110 hectares de superficie.

Depuis la révolution de 1795, cette grande épopée populaire qui a nivelé les rangs et les hommes; comme la ligne du chemin de fer a nivelé les monts et les vallées, le château élevé à grands frais par le contrôleur Lepelletier a disparu; ses écussons et ses ornements, dus aux derniers Phidias du dix-huitième siècle, sont allés aplanir leurs moulures aux frottements des moellons plébéiens employés à la construction d'une fabrique, d'un aqueduc ou d'une école communale. Le parc lui-seul est resté, avec ses grands arbres dont les rameaux viennent apporter au voyageur un peu d'ombrage et le son passager du chant des rossignols.

C'est entre Villeneuve-le-Roi et Villeneuve-Saint-Georges, sur le chemin vicinal qui conduit au pont qui vient d'être jeté sur le fleuve, que l'administration du chemin de fer a établi la deuxième station de Paris à Corbeil. (*V. la gravure sur bois.*)



STATION DE VILLENEUVE-LE-ROI.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin. Figures par Bayot

Imp. Jules Rigo et C^{ie}

EMBARCADERE DE PARIS.

à Paris, chez l'auteur, 2, rue des Pyramides

EMBARCADÈRE DE PARIS

Avant la révolution de 1789, le boulevard de l'Hôpital était l'un des boulevards les plus fréquentés de Paris; les grands seigneurs venaient y disputer aux courtouls de boutiques et aux clercs de la basoche les cœurs des grisettes et des jolies marchandes; les gardes françaises venaient là se poser en vainqueurs, et plus d'une grande dame s'y rendait incognito pour partager les plaisirs du peuple. Depuis un demi-siècle, ce boulevard, muet et désert, a été abandonné aux maquignons du marché aux Chevaux et aux rares visiteurs de l'hôpital de la Vieillesse, connu sous le nom de la Salpêtrière. Aujourd'hui le boulevard se ranime: des voitures de toutes les formes, de nombreux omnibus, de riches équipages et des lourds fardiers chargés de marchandises, le sillonnent de toutes parts: c'est qu'à l'entrée de ce boulevard abandonné se trouve maintenant un vaste et beau monument au-devant duquel on lit: *Administration du chemin de fer*.

Des maisons coquettes, élégantes, et qui prouvent que le commerce et l'industrie ont amené là le bien-être, s'élèvent non loin du bâtiment de l'administration et du bel embarcadère dans lequel se trouve la tête du *railway* de Paris à Corbeil et à Orléans.

La place Walhubert, naguère encore si calme, et que traversaient les seuls promeneurs du jardin du Roi, est aujourd'hui une fourmilière parcourue en tous sens par les milliers de voyageurs qui se rendent au chemin de fer ou qui descendent des wagons. Le boulevard de l'Hôpital et tout le quartier Saint-Marcel doivent à la construction du chemin de fer d'Orléans leurs habitations nouvelles, leur commerce, l'accroissement de leur population, la vie enfin.

Lors de la construction du pont d'Austerlitz, les rues et places qui l'environnaient ou qui venaient y aboutir, reçurent les noms de plusieurs braves morts à la bataille d'Austerlitz. La place Walhubert doit le sien à un officier tué à cette bataille. Citons quelques traits de la vie du brave dont le nom décore les quatre coins de la belle place que domine le bâtiment d'administration du chemin de fer; ce nom d'un général qui s'illustra sur tant de champs de bataille, est lu aujourd'hui avec

indifférence par des milliers de gens qui traversent cette place sans savoir d'où lui vient ce nom de Walhubert, auquel on ne fait pas plus attention qu'à celui de tel bonnetier enrichi, ou de tel spéculateur qui a ouvert sur ses terrains une rue dont il a, dit-il, doté la ville de Paris; mais avec la condition que son nom, donné à cette rue nouvelle, sera transmis à la postérité qui lira, sans en connaître l'origine: rue Jean-Simon ou place Gerfeuil. Et la postérité croira que ces noms sont ceux de quelques hommes illustres, quand ils ne prouveront que l'orgueil de quelque bourgeois parvenu, ou de quelque obscur entasseur de moellons.

Les noms vraiment illustres ne doivent pas tomber en oubli, et il est du devoir de tous les historiens de faire connaître les hommes qui ont mérité de voir leurs noms transmis aux générations futures.

WALHUBERT (Jean-Marie-Roger), général de brigade, est né à Avranches, le 21 mai 1763, d'une famille honorable. Il reçut une éducation soignée, qu'il dirigea d'abord, contre le vœu de sa famille, vers l'état militaire, et se présenta aux examens pour être reçu dans l'artillerie: mais les préjugés et les ordonnances de cette époque exigeant qu'on fût noble pour servir dans cette arme, il n'y fut point admis. Le jeune Walhubert voulut, dit-on, s'expatrier; mais ensuite son amour pour ses parents le retint, et il entra, comme simple soldat, dans le régiment de Rohan-Soubise, infanterie. Revenu dans ses foyers au moment de la révolution, il en adopta les principes avec d'autant plus d'enthousiasme que ce qui lui était arrivé avait laissé des traces dans son esprit; aussi se rangea-t-il, avec le plus grand empressement, parmi les défenseurs de la patrie. Nommé par ses camarades chef du premier bataillon de la Manche, il se rendit à l'armée du général Rochambeau, où bientôt il se fit remarquer de la manière la plus distinguée.

Walhubert suivit Luckner dans la Belgique et associa son nom à ceux des braves défenseurs de Lille. Entré en vainqueur dans la citadelle d'Anvers, il se distingua, en 1793, sur le champ de bataille de Lawfeld, et sut maintenir dans son corps

la discipline, qui était exilée de l'armée de Dumouriez. Pressé par l'ennemi dans les murs du Quesnoy, il imposa par sa fermeté aux désorganiseurs qui agitaient cette place, et il les fit désarmer. Ayant été fait prisonnier par les Autrichiens et conduit en Hongrie, il consacra, à l'étude de la guerre, des jours que des revers, précurseurs de tant de triomphes, rendaient un moment inutiles à la France. Lorsque Walhubert fut rendu, il fut placé à la tête de la 28^e demi-brigade, cette fidèle amie de la victoire, et, avec elle, il enleva la formidable position du Simplon, le 28 thermidor an VII, malgré des efforts inouïs de la part des Autrichiens :

Walhubert entre en Italie ; l'armée française arrive ; le passage du Pô se prépare. Le général Mainoni, Walhubert et quelques autres braves se jettent dans une barque, franchissent le fleuve, et le succès de leur audace amena celui de l'armée qu'ils précédaient. Deux jours après, le 19 prairial an VIII, Walhubert fondit seul sur un gros d'Autrichiens ; ils étaient plus de cent : la terreur s'étant emparée d'eux, ils mirent bas les armes et se rendirent prisonniers. A Montébelllo, le colonel Walhubert fit des prodiges, à la tête de ses grenadiers, contre la cavalerie ennemie. Son régiment resta exposé longtemps, à Marengo, au feu le plus meurtrier. Gravement blessé à cette journée célèbre, il ne voulut point quitter le champ de bataille et continua, pendant toute l'action, de montrer le sang-froid le plus rare. Enfin, au passage du Mincio, un boulet le renversa et le priva de la voix ; on le pressa de se retirer, ce fut en vain ; il se fit remettre à cheval et continua de combattre, bien qu'il ne pût plus commander.

Le premier consul, Bonaparte, lui décerna une arme d'honneur et une gratification de 12,000 fr. qu'il accompagna de la lettre suivante : « Je vous envoie un brevet d'honneur. Je n'oublierai jamais les services que la bonne et brave 28^e a rendus à la patrie. Je me souviendrai, dans toutes les circonstances, de votre conduite à Marengo : blessé, vous voulûtes vaincre ou mourir sous mes yeux. » Walhubert partagea les 12,000 fr. avec sa demi-brigade. En 1804, il fut élevé au rang de général de brigade. Passé, du camp de Boulogne à la grande armée pour repousser l'agression de l'Autriche, il combattit, à Austerlitz, dans la division de Suchet à jamais célèbre par cette manœuvre brillante qui sépara l'aile droite des Russes du centre de leur armée. L'ordre du jour prescrivait de ne point dégarnir les rangs pour enlever les blessés. Walhubert, renversé dans cette journée par un éclat d'obus qui lui fracassa la cuisse, cria à ses soldats, qui s'avançaient pour l'enlever : « Arrêtez, mes amis, souvenez-vous de l'ordre du jour ; vous me relèverez après la victoire. » La blessure était mortelle. A ses derniers moments, il écrivit à l'Empereur pour protester de son dévouement à la patrie, et du regret de n'avoir pas assez fait pour elle et pour la gloire de son chef. Il lui recommandait sa mémoire ; et, sans rien demander pour sa famille, il se bornait à lui rappeler qu'il en avait une. Ses soldats lui élevèrent un monument dans la plaine de la Moravie, et Napoléon, par un décret impé-

rial, donna le nom de Walhubert à la belle place située entre le pont d'Austerlitz et le boulevard qui conduisait à la barrière d'Italie.

Derrière le bel et vaste bâtiment qui contient l'administration et les bureaux, se trouve l'embarcadère construit entre deux rues parallèles dans lesquelles l'affluence des voyageurs qui arrivent et sortent du chemin de fer a fait ouvrir une grande quantité d'établissements de toutes sortes, qui sont venus vivifier ces terrains naguère encore déserts et incultes.

L'immense embarcadère de Paris se fait remarquer par son hangar fermé, partagé en trois nefs au moyen de deux rangs de poteaux qui en supportent le comble. Le milieu de ce hangar renferme deux voies de service ; chacune des deux nefs latérales contient les voies de départ et d'arrivée des convois, avec les trottoirs qui permettent aux voyageurs d'entrer de plain-pied dans les wagons, ou d'en sortir. D'un côté, de vastes et belles salles d'attente qui ont leur entrée sur une cour immense, sont séparées de la voie publique par une grille en fer ; de l'autre côté, les voyageurs arrivants sortent sur une cour aussi grande que la première, et où les attendent des voitures qui les conduisent rapidement dans tous les quartiers de la capitale. L'embarcadère de Paris a 215 mètres de longueur, 26^m 50 de largeur et 14^m 50 de hauteur.

A peine est-on sorti de l'embarcadère, qu'une belle et vaste gare est parcourue en une minute par les wagons, qui n'ont point encore pris le degré de vitesse que la locomotive va leur imprimer.

Puis après avoir dépassé rapidement les ateliers, les remises, les hangars nécessaires au service des deux lignes du chemin de fer, on aperçoit un pont servant au chemin de ronde de la ville de Paris. (V. la gravure sur bois.) Ce pont est tout en fonte et se fait remarquer par son élégante construction autant que par sa solidité éprouvée ; il fait beaucoup d'honneur aux ingénieurs qui en ont dirigé les travaux, et à l'administration qui a doté la ville d'un monument remarquable qu'elle pouvait construire en lourdes et massives pierres de taille ; mais nous l'avons dit déjà, l'administration du chemin de fer d'Orléans n'a reculé devant aucun sacrifice pour remplir dignement le mandat qui lui a été confié.

Ce pont a 15^m 00 d'ouvertures entre les culées ou dans le sens de la direction du boulevard, et 52^m 00 entre les têtes ou dans la direction du chemin de fer.

Il se compose de trois palées en fonte posées sur un socle continu et composées chacune de 18 pilastres ou supports ayant base et chapiteaux, dont les deux premiers de chaque extrémité sont consolidés entre eux par des X, et, comme tous les autres, sont reliés par un cours d'entretoises et un cours de sablières.

Les palées sont reliées entre elles et avec les culées par des arcs portant sur des pilastres, et formant ainsi quatre passages par les quatre voies. Sur ces arcs, qui font l'office de sablières transversales, reposent les poutres en bois terminées en modillons à chaque tête et portant le tablier également en bois.

Les pilastres formant les palées ont 5^m 80 de hauteur sur 0^m 225 d'équarrissage, y compris les filets angulaires qui les renforcent sur chaque face. Les entretoises ont 0^m 20.

Le passage de chaque voie entre les pilastres est de 5^m 80, et de 4^m 60 entre le niveau des rails et le cintre des arcs.

Le tablier ou planches du pont, est, dans le sens de sa longueur, partagé en deux parties par une cloison en madriers qui continue le mur d'octroi et ferme ainsi la brèche que fait à ce mur le passage du railway.

La partie intérieure à la ville a une largeur de 12^m 00 entre la cloison et le garde-corps de la tête du pont, elle continue le chemin de ronde; la chaussée, bordée de trottoirs de 2^m 00 de largeur, est Mac-Adamisée.

La partie du tablier extérieure au mur d'octroi a 20^m 70 également entre la cloison et le garde-corps. Elle continue la partie du boulevard qui n'a pas dû être interrompue. La chaussée est bordée de trottoirs de 6^m 00 de largeur chacun.

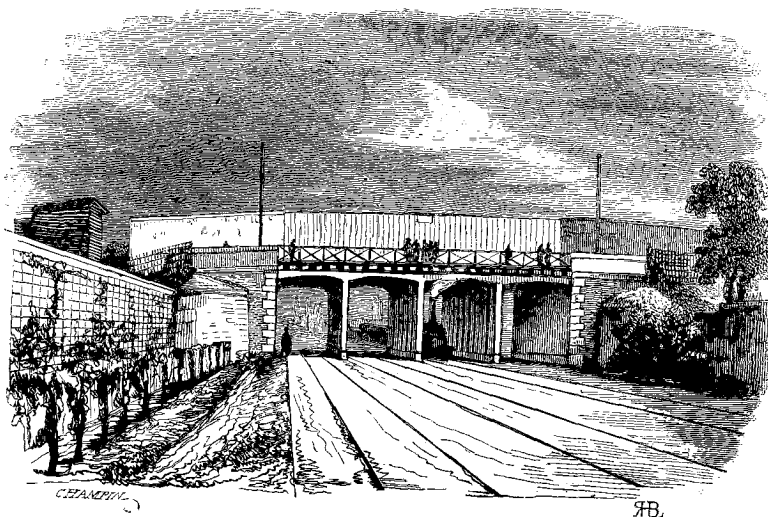
De ce côté, on arrive sur le pont par deux rampes de 0^m 05 par mètre d'inclinaison. Celle d'aval s'étend jusque près du quai à 200 mètres, celle d'amont ne va que jusqu'à 80 mètres. Leur mur de soutènement laisse une rue basse, ou plutôt deux impasses qui communiquent entre elles et avec la partie élevée du boulevard ou le pont, par deux escaliers.

Le poids des fontes employées est de 98,554 kil.; elles ont été coulées à Fourchambault (Nièvre). Les fers d'assemblage pèsent 2,020 kil.

Les dépenses pour ce magnifique ouvrage se sont élevées, savoir :

Pour les maçonneries et le pavage	F. c.	118,920 67
Charpente et ses ferrements		15,555 15
Fontes pour les palées, arcs, etc., et fers pour assemblages		55,097 70
Peintures.		4,005 72
Dépenses diverses et dépenses en régie.		11,032 46
Net, — travaux du pont.		204,409 40
Maçonneries pour murs de soutènement, escaliers, égout, etc.		37,191 26
Charpente et ses ferrements, pour l'enceinte de l'octroi.		3,672 65
Fontes et fers pour garde-corps, etc.		5,219 84
Peintures.		290 14
Dépenses diverses.		421 29
Net, pour clôtures, rampes, abords.		44,795 18
Terrassements pour tout le travail.		59,403 05
TOTAL.		<u>288,607 61</u>

Le magnifique pont que nous venons de décrire a disparu à nos regards, qui se plaisaient à en admirer l'élégante et habile construction; le mur d'enceinte lui-même est dépassé; nous avons quitté la capitale; un air plus pur nous arrive, les douces émanations des prairies viennent à nous.... La plaine d'Ivry étale ses richesses agricoles, nous sommes à la campagne! et bientôt notre rapide coursier va nous transporter en province. Hâtons-nous donc de jeter un dernier regard sur Paris, qui ne nous apparaît déjà plus que comme un riche tableau du Diorama, dont les objets vont s'effacer en deux minutes; car en deux minutes nous aurons franchi un kilomètre au delà du mur d'enceinte de la capitale.



LE PONT EN FONTE, A LA LIMITE D'ENCEINTE.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp. Jules Rigo et C^{ie}

INONDATION DE LA PLAINE D'IVRY.

(En 1844)

à Paris chez l'auteur, 2, rue des Pyramides

INONDATION

DE LA PLAINE D'IVRY, EN 1844

La Seine avait reçu pendant quatre mois les pluies continues qui signalèrent la saison d'hiver à la fin de l'année 1843; le bassin du fleuve ne pouvait plus contenir les eaux qui mugissaient et s'agitaient comme les vagues de la mer par un gros temps, lorsque tout à coup les eaux s'élancèrent par-dessus le lit naturel de la Seine et vinrent inonder les ports d'Ivry et de Bercy. En deux jours la plaine d'Ivry fut transformée en un vaste lac. C'était un beau spectacle à voir que cette immense nappe d'eau sous laquelle avait disparu la fertile plaine avec les berges sur lesquelles les commerçants des deux pays riverains déposent leurs marchandises; les guérites des cantonniers, qui apparaissaient de loin comme des maisons flottantes, semblaient être placées au milieu du lac, et l'audacieux remorqueur, entraînant à sa suite les wagons remplis de voyageurs, s'avancait fier et hardi en reflétant dans les eaux du fleuve la blanche écume qui s'échappait de ses naseaux.

A gauche, le port de Bercy, inondé et désert, avait aussi disparu sous les eaux qui frappaient de leurs vagues les murailles entourant les deux parcs du Petit et du Grand-Bercy, ces deux châteaux où de nobles familles avaient planté leurs écussons.

Le *Petit-Bercy*, placé en deçà de la rue Grange-aux-Merciers, subsiste toujours, mais le noble castel, le manoir féodal, est aujourd'hui transformé en un entrepôt où les disciples du vieux Noé viennent enfermer le jus de la treille. C'est là que les industriels vinicoles savent imiter à leur manière le miracle des noces de Cana; grâce à leur science commerciale et à la proximité de la Seine, les produits de la Bourgogne se mêlent aux eaux du fleuve avant de faire leur entrée dans Paris, où ils recevront un nouveau baptême dans les caves mystérieuses des débitants.

Le parc qui prêtait son ombrage aux promenades de la châtelaine et aux rêveries mystiques d'un chapelain du castel est livré aux spéculateurs avides; les vieux ormes et les hêtres séculaires dont l'écorce porte encore les traces du chiffre entrelacé gravé par un noble émule de Dorat, étendent maintenant

leurs rameaux sur les futailles pleines que nous ont envoyées les villes de Mâcon et de Chablis.

L'autre château, le *Grand-Bercy*, qui à la fin du seizième siècle, appartenait à la famille de Malon, a été sauvé de la souillure mercantile, grâce à sa position éloignée du mur d'enceinte, au pied duquel les employés de l'octroi se promènent la nuit comme des âmes en peine errantes dans les limbes.

Cette riche propriété, qui s'élève majestueusement au-dessus des maisons de campagne, des villas et des magasins qui bordent la rive droite de la Seine, vis-à-vis la plaine d'Ivry, le château de Bercy, dont les murs en brique se reflètent dans le beau fleuve qui arrose la vieille Lutèce, appartenait au marquis de Nointel, qui le fit reconstruire en 1779 par Louis Lavaux, architecte du roi; le parc fut planté par Le Nôtre et avait plus de deux cents arpents. L'intérieur du château, richement décoré, offre des tableaux qui représentent plusieurs circonstances de l'ambassade du marquis de Nointel à Constantinople, pages diplomatiques peintes par Carrey, élève de Lebrun.

Le marquis Olier de Nointel, voyageur célèbre et savant antiquaire, dota la bibliothèque Royale et les sciences d'un nombre considérable de bas-reliefs et d'inscriptions qu'il récolta dans ses voyages en Orient; la Syrie, les îles de Scio, de Delos, de Rhodes et de Chypre, Jérusalem, Athènes, furent exploitées tour à tour par l'intrépide et savant voyageur; il avait à sa suite deux peintres habiles qui dessinaient tous les objets dignes de fixer l'attention des antiquaires; il faisait enlever les marbres les plus lourds, achetait les médailles qu'il pouvait découvrir, et faisait copier toutes les inscriptions qui pouvaient enrichir l'archéologie. C'est le premier Européen qui ait visité le château d'Athènes, c'est lui qui a renouvelé la mémoire de la grotte d'Antiparos, où les gens du pays n'osaient pénétrer, lorsqu'il arriva dans l'île en 1675.

Le marquis de Nointel, après avoir encouragé par ses largesses les habitants qui l'aiderent à pénétrer dans cette grotte célèbre, y passa les trois jours des fêtes de Noël, accompagné de

plus de cinq cents personnes tant de sa maison que marins, marchands et habitants du pays. Il y fit célébrer la messe sur deux demi-colonnes, près d'une pyramide sur la base de laquelle fut gravée une inscription latine en mémoire de cet événement. Cent grosses torches de cire jaune et quatre cents lampes éclairaient continuellement la grotte pendant ces trois jours; au moment de l'élévation le bruit de vingt-quatre boîtes et de plusieurs pierriers se joignit au son d'un grand nombre d'instruments de musique et fit vibrer les échos de la vieille grotte d'Antiparos. L'ambassadeur coucha dans un cabinet taillé dans le roc presque vis-à-vis de l'autel.

Le marquis retourna à son ambassade de Constantinople en 1662, au moment où Cara Mustapha devint grand vizir; il s'agissait, lors de sa mission, de renouveler les anciens traités de la France et l'empire ottoman, d'obtenir le rétablissement des échelles du Levant et un libre commerce par la mer Rouge, enfin de protéger la religion catholique, Jérusalem et le saint sépulcre.

Cara Mustapha, ministre orgueilleux et ennemi intime de tous les chrétiens, essaya d'éblouir l'envoyé du roi de France par toute la splendeur d'une réception orientale; après avoir ajourné deux fois l'audience qu'il devait donner à l'ambassadeur français, il lui assigna un rendez-vous dans la salle même des audiences du sultan. Le marquis de Nointel, arrivé le premier au palais du Grand-Seigneur, s'empara du tabouret que lui désignèrent deux officiers et le plaça lui-même sur l'estrade élevée réservée à Cara Mustapha. En vain les esclaves du vizir essayèrent de lui faire comprendre qu'un tel honneur n'appartenait qu'au Grand-Seigneur ou à son représentant, le marquis de Nointel ne bougea point de la place qu'il s'était choisie. Enfin l'un des officiers du palais vint lui signifier que l'étiquette ne permettait pas à un chrétien de s'asseoir au niveau d'un vrai croyant; l'ambassadeur, portant la main à la garde de son épée et la tête couverte de son large chapeau à plumes flottantes, déclara qu'il accordait deux jours au grand vizir pour lui faire une réception digne du roi de France, qu'il représentait. Cette fermeté du marquis de Nointel imposa au ministre musulman, et Cara Mustapha, après avoir désigné un nouveau jour d'audience, vint au-devant de l'ambassadeur français, qui entra dans le palais accompagné de toute sa suite; les nouvelles capitulations furent signées le 6 juin 1675.

Les dépenses énormes que faisait le marquis de Nointel, autant pour soutenir la dignité de sa mission que pour faire des acquisitions continuelles d'objets rares et précieux, ayant mécontenté la cour, l'ambassadeur fut rappelé en 1678 et mourut à Paris cinq ans plus tard, après avoir enrichi la bibliothèque Royale et la science archéologique d'une grande quantité de matériaux et d'inscriptions qui sont encore consultés avec fruit par les orientalistes et les savants.

A la mort du marquis de Nointel, son château devint la propriété de M. Pâris de Montmartel, père du marquis de Brunoy, si célèbre par ses excentricités.

Les quatre frères Pâris, qui firent si brillante figure à la cour de Louis XV, étaient fils d'un aubergiste qui tenait cabaret au pied des Alpes; ils étaient garçons d'auberge, pansaient les chevaux et servaient les voyageurs. Ces quatre frères étaient des jeunes gens de bonne mine, intelligents, audacieux et braves; une aventure assez singulière les fit sortir de l'obscurité et fut la cause première de l'immense fortune des fils de l'aubergiste des Alpes.

Bouchu, intendant de Grenoble, venait d'être nommé intendant de l'armée d'Italie lorsque le duc de Vendôme vint prendre le commandement de cette armée, pendant que le maréchal de Villeroi était prisonnier à Crémone. Bouchu, qui était l'ennemi secret du munitionnaire, s'avisait de retarder les vivres de l'armée d'Italie, et à l'arrivée du duc de Vendôme ses soldats manquaient de munitions. Le commis principal courut au pied des Alpes essayer de faire passer quelques vivres en attendant l'arrivée des convois; il s'arrêta chez l'aubergiste Pâris, qui lui assura que ses fils, qui étaient aux champs, connaissaient dans les montagnes des passages qui le mèneraient promptement au camp de l'armée française au delà des Alpes. Vers la fin du jour, les quatre jeunes gens arrivèrent; le commis leur trouva de l'intelligence et les fit consentir à faire passer, par des chemins connus d'eux seuls, un convoi de mulets chargés de vivres; ces chemins étaient difficiles, mais courts, et en quelques heures le duc de Vendôme reçut les munitions qu'il attendait avec anxiété. Le commis expliqua au duc la cause du retard des vivres et en rejeta la faute sur l'intendant Bouchu; le général fit appeler cet intendant, lui reprocha hautement d'avoir conspiré contre l'armée, le menaça de le faire pendre, et finit par le chasser.

Les chefs des munitionnaires, pour récompenser les frères Pâris, leur donnèrent de l'emploi et un avancement rapide. Devenus munitionnaires eux-mêmes, les fils de l'aubergiste vinrent à Paris et firent une telle fortune, qu'ils devinrent les maîtres des finances et contrôleurs généraux. Bientôt ils gouvernèrent la cour, et, après avoir acquis des biens immenses, ils furent ennoblis et virent à leurs pieds la cour, la ville et les provinces.

Le marquis de Brunoy, fils de M. Pâris de Montmartel, trouva le moyen de dissiper l'immense fortune que lui avait laissée son père; des folies de toutes les espèces furent le gouffre où vint disparaître tout l'or amoncelé par le financier de la cour. Entre mille excentricités, on cite les processions grandioses qu'il fit faire dans sa terre de Brunoy.

Le château de Bercy, qui est resté debout pour donner une idée de la munificence du marquis de Nointel et de celle du fils de l'aubergiste des Alpes, a été sauvé de l'envahissement des marchands de vin de Bercy par M. de Nicolaï, dont le nom s'est trouvé mêlé à l'une des causes célèbres de notre époque.

Lorsque la ville de Paris établit un bureau d'octroi à chacune des barrières, on construisit des habitations, des guinguettes où la classe ouvrière allait chercher des vins qui avaient échappé

à la contribution du droit d'entrée, et que les débitants et les vignerons livraient à un prix bien moindre que celui du vin vendu dans Paris.

Les vins, les liquides imposables qui arrivent par la partie supérieure de la Seine passaient tous devant le village de Bercy ; le commerce sentit bientôt la nécessité d'établir dans ce bourg un entrepôt dans lequel les vins, les eaux-de-vie, pourraient être abrités contre l'impôt du fisc.

Les parcs, les avenues plantées d'arbres furent frappés de la coignée et firent place à des moellons amoncelés ça et là pour construire des celliers, des magasins et des habitations nécessaires aux commerçants qui exploitent les passions du peuple de la capitale.

Un terrible incendie menaça de détruire entièrement Bercy le 31 juillet 1820, mais le commerce, l'industrie et l'activité ont bientôt fait disparaître les traces du sinistre, et Bercy a retrouvé son bien-être et son aspect riche et commercial.

A droite de la plaine d'Ivry, on voit sur une éminence le vieux château de Bicêtre, construit en 1290 par Jean, évêque de Winchester, sur un terrain appelé la *Grange-aux-Queux*, et que le pieux roi Louis IX avait donné aux Chartreux pour y bâtir un monastère. Le château a conservé le nom de son fondateur Winchester, dont on a fait Winestre, et enfin Bicêtre.

Pendant la captivité du roi Jean le Bon, Robert Kanolle, chef d'un parti anglais, vint assiéger Bicêtre, s'en empara, et fit mine de vouloir y livrer bataille; mais, après l'avoir livré au pillage, il abandonna le château, dont les Français se hâtèrent de reprendre possession.

Le duc de Berri, frère de Charles V, fit bâtir à la place de la forteresse de Winestre un des plus beaux châteaux de France. En 1411, lors des guerres civiles qui dévastèrent le pays sous Charles VI, la faction de Le Gois, boucher de Paris, vint incendier Bicêtre et détruire les chefs-d'œuvre qu'il renfermait en mosaïque et en peinture. Les arts déplorent encore la perte des portraits originaux de Clément VII et des cardinaux de son collège, ceux des rois et princes de France, enfin ceux des empereurs d'Orient et d'Occident.

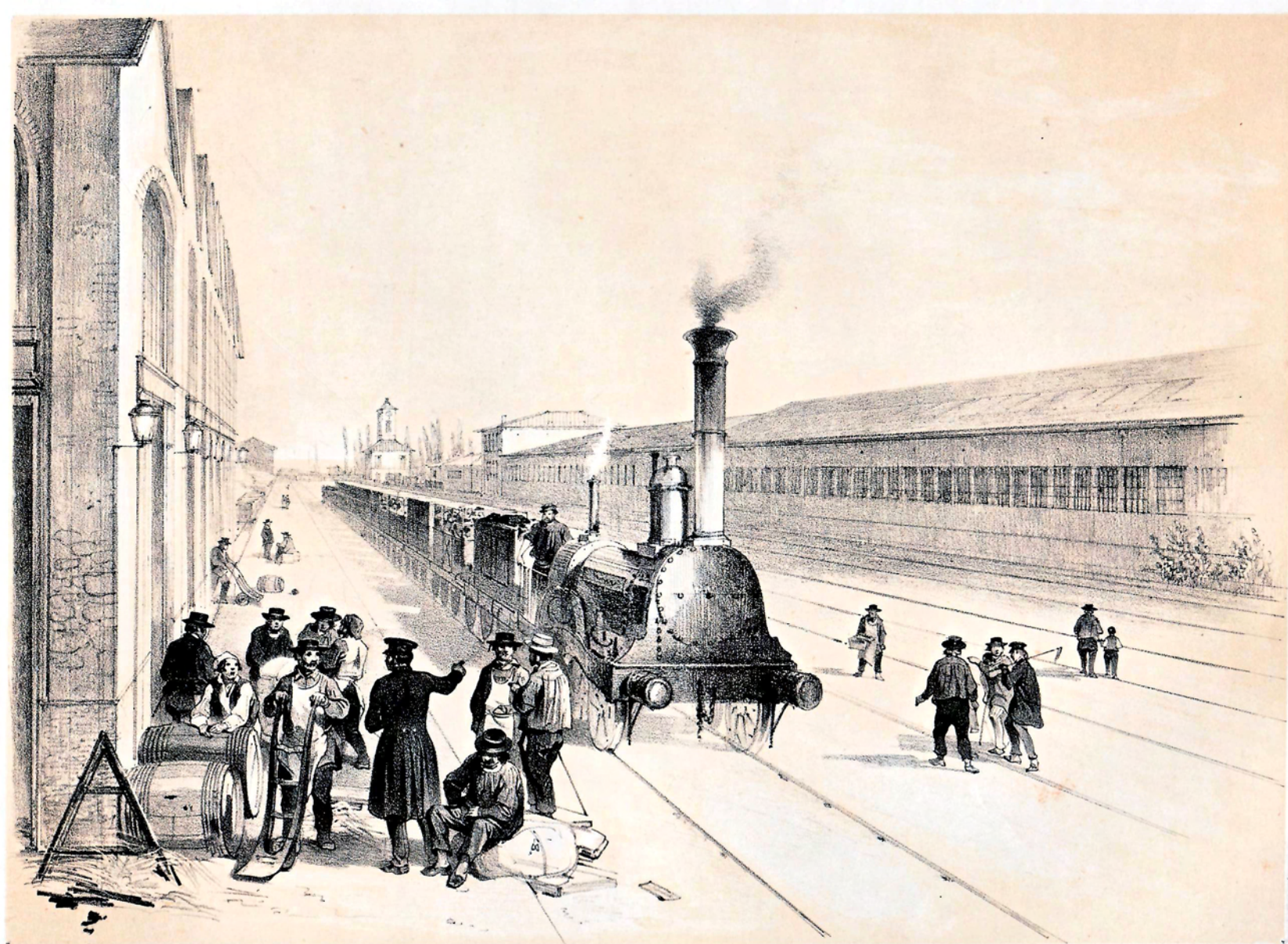
Après l'incendie, le duc de Berri, oncle de Charles VI, donna l'emplacement et les dépendances de son château au chapitre de Notre-Dame de Paris.

Un siècle plus tard, cette propriété, qui servait de refuge aux voleurs et aux vagabonds, fut rasée et retourna au domaine de la couronne. En 1652, Louis XIII y fit construire un hôpital fondé en faveur des soldats invalides. Boffrand, architecte ingénieur des ponts et chaussées, y fit creuser un puits de 57 mètres de profondeur et de 5 mètres de diamètre.

Bicêtre, après avoir servi de prison et de maison de force aux condamnés à des peines infamantes, est enfin purgé de ses hôtes flétris ; il est réservé aujourd'hui aux vieillards pauvres et aux aliénés. Une colonie agricole vient d'être fondée à Bicêtre. La ferme est exploitée par les aliénés, qui trouvent dans le travail une amélioration sensible et un exercice salutaire. Le nom de Bicêtre ne sera bientôt plus un épouvantail, et le vieux château sera désormais un asile honorable offert à la souffrance et à la vieillesse. Bicêtre est situé à trois kilomètres de l'embarcadere du chemin de fer à Paris.



GUÉRITÉ DE CANTONNIER.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin. Figures par Bayot

Imp. Jules Rigo et C^{ie}

ARRIVÉE D'UN CONVOT DE MARCHANDISES.

(Gare des marchandises et ateliers)

A Paris Chez l'auteur, 2 rue des Pyramides

ARRIVÉE

D'UN CONVOI DE MARCHANDISES

Après le spectacle extraordinaire qu'offre le transbordement des messageries enlevées, comme par enchantement, avec leurs lourds bagages et leurs voyageurs ; après avoir vu ces maisons habitées et dont le faite est encombré comme la cale d'un vaisseau marchand, s'élever dans l'espace, quitter le train d'équipage qui les a amenées et venir se poser doucement et en toute sécurité sur les trains propres à glisser sur les railways, le coup d'œil le plus pittoresque offert par le chemin de fer, est celui de l'arrivée d'un convoi de marchandises.

La conque du cantonnier apporte jusqu'à nous le son qui indique l'arrivée d'un convoi ; déjà la locomotive apparaît, lançant, de ses naseaux, cette vapeur qui trace un sillon blanchâtre dans les airs ; le puissant coursier semble haletant, et pourtant son allure est moins vive ; mais il s'avance aussi fier vers le but qui lui est désigné par la main intelligente qui le dirige ; à sa suite, on n'aperçoit pas ces élégants wagons garnis des mille têtes des voyageurs étonnés de toucher déjà à la capitale, lorsque, trois heures auparavant, ils suivaient de l'œil la flèche de la cathédrale d'Orléans, qui fuyait derrière eux. La locomotive qui s'offre à nous remorque de grandes cases ou wagons carrés, dont les flancs renferment toutes espèces de marchandises qui vont s'éparpiller dans la capitale. Tous les quartiers, toutes les industries auront leur part de l'arrivage ; les commerçants, les ouvriers, les consommateurs, n'attendent plus quatre grands jours l'arrivée des marchandises que la Loire a déposées sur le port orléanais ; la gare d'Orléans a reçu sous son abri protecteur les ballots, les colis de toutes sortes qui sont rangés méthodiquement suivant leur nature et leur forme ; les bestiaux ont été parqués dans des wagons spéciaux, aérés, solides et commodes ; les chevaux, surveillés par des gardiens, sont rangés dans les stalles que contiennent des wagons propres et couverts..... Et tout cela est arrivé dans Paris en moins de temps qu'il n'en fallait naguère pour charger, corder, couvrir un lourd fardier de roulage et le faire démarrer de la cour de la maison de transit ou du roulage.

C'est vraiment un spectacle fort pittoresque de voir ouvrir tous ces wagons d'où vont sortir chevaux, bœufs, moutons, vo-

lailles, gibiers ; quadrupèdes et bipèdes sortant de leurs cellules fringants et dispos : ils portent la tête haute, hument l'air avec plaisir, et sont bien loin de ressembler aux animaux qui ont mis quatre jours à franchir péniblement les 122 kilomètres qui séparent Orléans de la capitale ; ceux-là arrivaient tristes, fatigués et pantelants ; ils offraient aux habitants de Paris le triste spectacle de pauvres animaux que le lourd bâton du bouvier ou du maquignon forçait à faire mouvoir encore leurs membres gonflés par la fatigue, et souvent ensanglantés.

L'approvisionnement de Paris a reçu un bienfait véritable de l'établissement des chemins de fer : la chair des bestiaux n'est plus échauffée et malsaine ; les abattoirs et les marchés ne resteront plus sans être approvisionnés ; car les arrivages sont plus fréquents, plus prompts et plus sûrs. Les chevaux, amenés au marché ou dans les écuries particulières, ne seront plus exposés à l'intempérie des saisons pendant un voyage de plusieurs jours ; leurs maîtres n'auront plus à craindre les nombreux accidents de la route, et verront avec confiance leurs coursiers confiés à l'administration dont le mode de transport offre tant de sécurité et d'avantages.

Le commerce de Paris recevra une vie plus active, puisque l'importation et l'exportation seront plus vives, plus fréquentes, moins coûteuses. Un bien-être général se fait déjà sentir, grâce à ce mode de transport ; le haut commerce et l'industrie doivent applaudir aux efforts des administrations des chemins de fer pour activer les échanges de marchandises et assurer leur prompt arrivée à destination. Si les convois spéciaux des marchandises franchissent moins rapidement que ceux destinés aux voyageurs les longues lignes de fer qui lient Orléans, Étampes et Corbeil à la capitale, c'est que l'administration a tout calculé pour que les prix de transport fussent le moins élevés possible, et pour prémunir de toutes avaries les objets qui lui sont confiés. Dans une entreprise aussi grandiose, dirigée par des hommes graves et expérimentés, tout a été prévu, calculé : force motrice, vitesse et résultats. Les locomotives employées au transport des voyageurs, à une vitesse d'environ 52 kilomètres à l'heure, n'utilisent jamais toute leur puissance, parce qu'à cette

vitesse, elles n'auraient pas assez de force pour franchir les rampes à pleine charge. Il n'en est pas de même des locomotives appliquées au transport des marchandises ; elles travaillent généralement à pleine charge, et leur vitesse est moitié moindre ; tout est utilisé, les roues sont couplées et leur adhérence est un *maximum*. Avec cette combinaison de force et de vitesse, les bestiaux et les marchandises voyagent aussi vite que la malle-poste, en rendant impossibles les avaries et les accidents inévitables sur les routes ordinaires.

Une belle gare, destinée aux marchandises, a été construite au delà et à peu de distance du mur d'enceinte, et c'est au-devant de cette gare que le déchargement des convois s'opère avec ordre et précision. Le spectacle animé que présente l'arrivée d'un de ces convois a été choisi pour être le sujet de la belle lithographie que renferme cette livraison. De cette place, et dans ce moment, l'œil s'égare au loin sur les longs rubans de fer qui disparaissent à l'horizon, puis il est attiré par l'animation de ce terre-plein, tout à l'heure libre et désert, encombré maintenant de colis, de caisses et d'animaux.

La gare est dominée à sa droite par le mur d'enceinte, au-dessus duquel se montre un dôme imposant qui couvre de son ombre de vastes bâtiments abritant toute une population. Ces bâtiments sont ceux de l'Hôpital général ; ce dôme est celui de l'église de la Salpêtrière.

La foule des mendiants valides qui, sous le règne de Henri IV, infestaient la capitale, compromettait toutes les existences et toutes les propriétés. On résolut d'ouvrir des hospices à ceux qui étaient infirmes, et de faire travailler les autres. Le premier président du parlement de Paris, Bélièvre de Pomponne, provoque l'édit du 27 avril 1656, qui institue un hôpital général. On céda pour son établissement les *masures de Bicêtre*, château abandonné depuis longtemps, et la maison de la *Salpêtrière*. Ce dernier nom resta à l'hôpital, qui fut construit sur les dessins et sous la direction de Libéral Bruant. Les bâtiments de cet hôpital, agrandis successivement, occupent maintenant un espace de 220,000 mètres carrés.

Dès qu'il fut achevé, les magistrats firent publier, au commencement de mai 1657, que l'hôpital général serait ouvert le 7 à tous les pauvres qui voudraient y être admis, et il fut fait défense de mendier dans les rues. Les mendiants valides et vagabonds se retirèrent dans les provinces ; quatre à cinq mille pauvres entrèrent à l'hôpital de la Pitié, en attendant que les autres établissements fussent prêts : en 1662, la misère était au comble ; on comptait neuf à dix mille pauvres à l'hôpital général de la Salpêtrière ; les administrateurs déclarèrent dans leurs assemblées tenues les 21 et 24 avril, qu'ils seraient forcés de les renvoyer si l'on ne pourvoyait pas à leurs besoins. Les couvents de Paris étaient abondamment approvisionnés ; le parlement fit un appel à la bienfaisance des communautés religieuses ; cet appel fut sans effet. Un tel refus n'était pas sans exemple. Nous n'aurions néanmoins pas cité ce fait, s'il n'était attesté par les registres du parlement des 26 avril et 15 juin 1662.

Cependant les habitants des campagnes, pressés par la disette, refluèrent dans la capitale ; ils furent répartis dans les maisons dépendantes de l'hôpital général ; les couvents leur furent impitoyablement fermés.

Avant la révolution, l'hôpital général contenait sept ou huit mille femmes indigentes et autant de détenues, des femmes et des filles enceintes, des enfants mâles depuis l'âge de sept à huit mois jusqu'à celui de quatre à cinq ans, des filles pubères et impubères, des vieilles femmes, des vieillards mariés et célibataires, des filles furieuses, des imbéciles, des épileptiques, des paralytiques, des incurables, des scrofuleux, etc.

L'église, bâtie sur les dessins de Libéral Bruant, se compose d'un dôme octogone de 40 mètres de diamètre, percé de huit arcades auxquelles aboutissent autant de nefs : trois sont terminées par des chapelles ; la partie extérieure est ornée d'un portique enrichi de colonnes ioniques et doriques. Cet édifice est parfaitement conservé.

Au centre de l'hôpital était une maison de force divisée en quatre prisons : elle comprenait le *commun*, destiné aux filles les plus dissolues ; la *correction*, pour celles qui paraissaient accessibles au repentir ; la *prison*, réservée aux détenues de par le roi ; la *grande force*, aux femmes flétries par arrêt.

Confié à l'administration des hospices en 1802, cet hôpital a éprouvé, depuis cette époque, d'heureux changements. Le service a cinq divisions principales :

1. Les *reposantes* ou femmes qui ont vieilli dans le service.
2. Les *indigentes* aveugles, paralytiques, infirmes et octogénaires.
3. Les femmes *septuagénaires* et celles qui sont affligées de plaies incurables.
4. L'infirmerie, bâtiment isolé et qui contient quatre cents lits.
5. Les *aliénées*, les *épileptiques*, traitées dans cet établissement, comme à Bicêtre, et par les mêmes médecins.

La partie de cet hôpital, consacrée aux aliénées, a reçu de grandes améliorations. Une des mesures les plus utiles est la séparation établie entre les divers degrés de folie. Un quartier particulier pour le classement des malades placées sous le poids d'une condamnation, ou dont le paroxysme exige l'isolement, et de celles qui, par de continuelles tentatives d'évasion, demandent une surveillance plus active, manquait dans la division des aliénées. Sur un emplacement ménagé à son centre, entre les deux sections du traitement et des convalescentes, on a construit quatre pavillons carrés divisés en seize petites cellules.

La construction de quatorze autres petites cellules en forme de chalet, d'un aspect gracieux et pittoresque, est un grand bienfait pour les malades soumises au traitement des maladies mentales, et surtout pour les convalescentes, qui reçoivent les soins les plus paternels des médecins attachés à l'établissement, parmi lesquels nous devons citer les docteurs Mitivié et Baillarger, dont le docteur Moreau, médecin de Bicêtre, est le digne collègue.

Nous avons vu à Ivry, dans la belle collection de crânologie de la maison Esquirol, la tête d'une des malheureuses pensionnaires de la division des aliénées de la Salpêtrière. Cette femme, qui a payé sa dette à toutes les faiblesses humaines et dont le crâne, blanchi et sec, repose sur les rayons du cabinet, fut une des fougueuses héroïnes de la révolution de 1789; c'est Théroigne de Méricourt, qui se fit remarquer d'une façon si néfaste dans la journée du 10 août 1792; et qui après avoir perdu tout à fait la raison, vint trainer dans un hôpital de folles un corps jeune encore, mais flétri par une vie exaltée, et livrer à la science une tête devant laquelle on peut méditer sur les misères de l'orgueilleuse humanité.

THÉROIGNE DE MÉRICOURT, fille d'un riche cultivateur des environs de Liège, était petite, mais très-jolie. Par suite d'une première faiblesse dans son village, elle s'enfuit de la maison paternelle et vint à Paris, où, livrée aux plus grands désordres, elle ruina plusieurs courtisans. Sa dernière conquête fut le financier M. de Percans, qui, dès l'an 1788, la délaissa. Théroigne joua un certain rôle pendant les premières années de la révolution française. Liée avec divers chefs du parti populaire, elle les servit utilement dans la plupart des émeutes, et contribua surtout, le 5 octobre 1789, à Versailles, à corrompre le régiment de Flandre, en conduisant dans les rangs d'autres filles dont elle avait la direction, et en distribuant de l'argent aux soldats. Veitard, prêtre de Clermont, déposa l'avoir vue, le 5 au matin, vêtue d'une redingote rouge, s'acquitter de cette commission, en puisant dans une corbeille des paquets préparés d'avance. En 1790, on l'envoya dans le pays de Liège pour travailler avec Bonbecarère à y soulever le peuple; mais les Autrichiens l'arrêtèrent en janvier 1791, et elle fut conduite

à Vienne, accompagnée de deux officiers. On l'enferma d'abord dans une forteresse; et, sur le rapport des commissaires chargés de l'interroger, l'empereur Léopold désira la voir, l'entretint quelque temps, et la fit remettre en liberté dans le courant de novembre, avec défense de reparaitre sur le territoire autrichien. Dès le mois de janvier 1792, elle revint à Paris et se montra de nouveau sur la scène de la révolution. On la remarqua le 26 et le 27 dans les tribunes et sur la terrasse des Tuileries, où elle haranguait les groupes avec audace, pour les ramener au modérantisme et aux principes de la constitution; mais les jacobins d'alors, qui crurent pouvoir s'en servir, l'endoctrinèrent à leur tour, et lui firent oublier bien vite les maximes constitutionnelles qu'elle avait reçues de ses premiers instituteurs. Dès lors, on la vit paraître, la pique à la main, à la tête d'une armée de femmes, haranguer souvent dans les clubs, et se signaler surtout le 10 août 1792. Ce fut elle qui fit massacrer ce jour-là Suleau et cinq autres personnes dans la cour des Feuillants. Voici comment Prudhomme s'exprime à ce sujet: « La trop fameuse Théroigne, en habit d'amazone, des pistolets à la ceinture, un sabre nu à la main, était venue dans le corps de garde réclamer ses six victimes, au nom du peuple, pour être immolées. » Les journaux attachés à la monarchie lui ont donné une grande réputation par les nombreuses plaisanteries dont ils l'ont rendue l'objet. Ils la représentèrent comme aspirant à la main de M. Populus, puis ils célébrèrent cette union qui n'a jamais existé. Elle fut mise, pendant la terreur même, à l'hôpital des aliénées, et l'on trouve dans les papiers de Saint-Just une lettre d'elle, sous la date du 26 juillet 1794, dans laquelle on voit le déraisonnement d'une tête égarée. Elle mourut en 1801, âgée de quarante et un ans.



UNE MACHINE A ENLEVER LES MARCHANDISES.



Lithé par Champin.

Imp. Jules Rigo et C^{ie}

PARIS.

Trois Siècles avant l'établissement des chemins de fer

(Enceinte d'Etienne Marcel)

Paris chez l'auteur, 2, rue des Pyramides.

PARIS AU XV^{ÈME} SIÈCLE

En donnant à notre ouvrage le titre de PARIS-ORLÉANS, nous nous sommes imposé la tâche de relier ces deux grandes cités par le crayon et par l'histoire, comme elles le sont déjà par les longues lignes de fer qui les unissent ; nous avons voulu, non-seulement présenter un panorama dans lequel se déroulent toutes les communes riveraines du chemin de fer depuis la capitale du royaume de France jusqu'à celle du pays Orléanais, mais c'est encore un tableau comparatif de ces deux villes que nous avons voulu mettre sous les yeux de nos lecteurs. M. Champin, dont le savant crayon a illustré tant d'ouvrages de premier ordre, a voulu enrichir celui-ci d'une page historique des plus intéressantes, une vue de Paris au XV^e siècle. Nous suivrons notre collaborateur dans sa pensée artistique, et nous allons esquisser un tableau rétrospectif de Paris au moyen âge, pour être mis en parallèle avec notre Paris moderne, notre Paris tel que la civilisation, les révolutions et le luxe nous l'ont fait aujourd'hui.

Nous n'avons pas le dessein de retracer les événements politiques dont Paris a été le théâtre : ces faits se trouvent chez tous nos historiens ; cette tâche serait au-dessus de nos forces, et dépasserait les limites de notre ouvrage.

Nous nous bornerons à tracer les accroissements successifs qu'a reçus Paris, et à offrir une rapide esquisse des divers changements qu'ont subis ses usages, ses mœurs et son commerce.

Paris n'était qu'un bourg, *oppidum*, petite ville, peu connu du temps de Jules César. Son enceinte ne s'étendait pas au delà de la cité, et elle était renfermée dans les deux bras de la Seine. Ses maisons, bâties de bois et de terre, étaient basses, rondes, et mal construites.

César en fit la conquête par les armes de son lieutenant Labiénus, cinquante-six ans avant Jésus-Christ.

Devenu le séjour habituel des gouverneurs de la Gaule, Paris s'embellit sous les règnes de Valentinien, de Gratien, de Constantin et de Constance, qui l'habitèrent. Son principal accroissement est rapporté au règne de Julien, dit l'Apostat, qui y passa plusieurs hivers. C'est lui, dit-on, qui fit bâtir le palais des Thermes.

Clovis, après avoir vaincu et tué Alaric, roi des Visigoths, y établit sa résidence en 508 ; en 510, il en fit la capitale de ses conquêtes. Depuis l'établissement des Francs dans les Gaules, chaque règne, pour ainsi dire, apporta quelques accroissements à cette ville. Clovis, Chilbert I^{er}, et plusieurs des princes qui régnèrent ensuite, firent construire, hors de ses murs, des abbayes qui furent bientôt environnées de maisons, lesquelles formèrent peu à peu de petits bourgs. C'est là où l'on fixe le troisième accroissement de la ville de Paris.

On rapporte la quatrième époque aux incursions des Normands. Les ravages qu'essuyaient alors ces petits bourgs, sans défense, firent sentir la nécessité de les joindre à la ville par de nouvelles murailles.

On fixe la cinquième époque des accroissements de Paris au règne de Philippe-Auguste, qui apporta ses soins à l'embellissement de la capitale. Il en fit paver une partie en 1184.

Vers l'an 1190, Philippe-Auguste fit commencer une nouvelle enceinte qui fut achevée en 1211. Cette clôture beaucoup plus étendue que les précédentes, mettait les bourgs dont nous avons parlé en état de résister aux incursions fréquentes des Normands et des Anglais.

Il ne faut pas croire cependant que cette enceinte, qui paraît considérable, fût entièrement remplie de maisons. On y voyait de grands clos ensemencés et des places vagues : on les désignait ordinairement par le nom de *culture* : de là se sont formées les dénominations de *Culture-Sainte-Catherine*, *Culture-Saint-Gervais*, etc. Philippe-Auguste fit construire plusieurs églises, élever la grosse tour du Louvre et le château de Bois qui en était proche.

Le commerce que faisait Paris, principalement avec les villes du Nord, amena la sixième époque des accroissements de la capitale : ces accroissements s'étendirent plus au nord qu'au midi. On avait construit pour faciliter le commerce, des maisons qui formèrent des faubourgs ; et pour les garantir des incursions des Anglais, on les entoura de fossés et de murailles. C'est à peu près au règne de Charles V qu'il faut rapporter cette quatrième clôture ; elle fut commencée vers 1307, et ne fut achevée qu'en

1585., sous Charles VI. L'ancienne muraille aboutissait entre le port Saint-Paul et le pont Marie; la nouvelle fut reculée jusqu'au terrain de l'Arsenal; elle continuait le long des portes Saint-Antoine et Saint-Denis; et allait finir, en traversant le jardin du Palais-Royal, au bord de la rivière, au bout de la rue Saint-Nicaise. Du côté du midi, on creusa des fossés au pied des murs de l'ancienne clôture, et les faubourgs qui étaient au delà furent ruinés, afin d'empêcher les ennemis de s'enrichir de leurs dépouilles. Cette enceinte est celle qui fut nommée *enceinte d'Etienne-Marcel*.

Paris ne s'agrandit que fort peu sous Charles VIII et Louis XII son successeur, tous deux occupés par les guerres d'Italie. Ainsi on peut rapporter la septième époque de ses accroissements au règne de François I^{er}. Ce monarque fit abattre et rebâtir le Louvre avec plus de régularité; par ses ordres on releva les hôtels des Ursins, de Bourgogne, d'Artois, de Flandre, de Fécamp et autres qui tombaient en ruine. Un grand nombre de nouvelles rues facilitèrent, par ses soins, la communication entre la ville et les faubourgs.

Mais c'est assez nous occuper de l'aspect de la vieille cité; disons quelques mots sur ses richesses, ses ressources et son commerce. Jusqu'à l'époque de la renaissance, c'est-à-dire au commencement du XVI^e siècle, Paris ne connut point ce bien-être qu'amènent dans une grande ville, et surtout dans une capitale, le commerce et les communications faciles. Les voies romaines étaient en ruines; les routes nouvelles mal faites, mal construites, presque impraticables, n'offraient aucune sécurité aux voyageurs, dont la vue était souvent frappée de l'aspect repoussant des fourches patibulaires qui dominaient les routes sur lesquelles le gibet et ses victimes projetaient leurs ombres sinistres (*V. la gravure sur bois*). Les produits de l'agriculture parvenaient difficilement jusqu'à la cité mère; les arrivages ne pouvaient se faire que par eau, et les bateliers étaient sans cesse exposés aux exactions des seigneurs riverains de la Seine, qui se faisaient corsaires et pirates. Dès que ces nobles pillards apercevaient sur le fleuve un bateau chargé de grain ou de marchandises, ils donnaient ordre à leurs hommes d'armes de se jeter dans les barques toujours prêtes, et de courir sus aux manants qui allaient porter la vie aux Parisiens et échanger contre quelques écus d'or le produit de leur travail de toute l'année.

Sous la première race, la France, déchirée sans cesse par les guerres civiles, n'offrit presque plus de ressources au commerce et à l'industrie. Charlemagne fut le premier qui les favorisa; il aida au développement de tous les arts utiles, et surtout à celui de l'agriculture; Paris se ressentit de cette heureuse influence. « Charlemagne, dit Montesquieu (*Esprit des lois*, liv. 51, chap. 18), fit de sages réglemens; il fit plus, il les fit exécuter... Il mit une règle admirable dans sa dépense; il fit valoir ses domaines avec sagesse, avec attention, avec économie. Un père de famille pourrait apprendre dans ses lois à gouverner sa maison. On voit dans ses capitulaires la source pure et sacrée d'où il tire ses richesses. Je ne dirai plus qu'un mot : il ordonnait

qu'on vendît les œufs des basses-cours de ses domaines et les herbes inutiles de ses jardins..., et il avait distribué à ses peuples toutes les richesses des Lombards, et les immenses trésors de ces Huns qui avaient dépouillé l'univers! »

Sous ce prince, le génie industriel des Français prit enfin quelque essor; mais on ignorait encore ce grand commerce qui enrichit une nation. Les produits de l'industrie étaient livrés presque bruts aux consommateurs; les serfs ne quittaient point les châteaux de leurs maîtres; les moines habitaient la campagne; les nobles suivaient la cour ou l'armée: il faut le luxe des grandes villes pour alimenter le commerce.

Après la mort de Charlemagne, la France est replongée dans l'abrutissement et l'anarchie dont ce grand homme l'avait tirée. La plus honteuse servitude pèse sur le peuple; le gouvernement féodal établi sous la seconde race, étouffe toute idée de patrie, tout esprit national; les intérêts généraux sont totalement oubliés; les grands et les moines seuls s'enrichissent, les uns en employant la force, les autres, l'adresse: c'est alors une science révérée que de pouvoir lire et écrire; les rois, sans puissance et sans domaines, tremblent et fuient devant leurs grands vassaux; et Paris, qui se réduisait encore à ce qu'on nomme aujourd'hui la Cité, plusieurs fois assiégé par les Normands, plusieurs fois soumis à de lourds et honteux tributs, n'étant plus alors même considéré comme la capitale de l'empire, Paris retombe dans son ancienne barbarie.

Hugues Capet établit son séjour dans cette ville que les rois avaient cessé d'habiter depuis plus de deux cents ans; à dater de cette époque, Paris, à quelques intervalles près, fut le siège du gouvernement; la présence des Rois, d'anciens privilèges confirmés, de nouveaux accordés, redonnèrent quelque éclat à son commerce, qui prit encore plus de consistance lorsque, dans le douzième siècle, on organisa la *hanse parisienne*, et que les écoles de Paris attirèrent de toutes les contrées de l'Europe un nombre prodigieux d'étudiants.

Le règne de saint Louis, remarquable à tant d'égards, est l'une des époques les plus intéressantes de l'histoire de la capitale. Paris dut à saint Louis une police admirable pour le temps. L'abolition des fermages de la prévôté, et la création des communautés des arts et métiers; cette dernière institution fut très-utile dans un temps où les classes laborieuses sentaient le besoin de s'unir contre les vexations des grands; mais elle devint à son tour vexatoire lorsque le pouvoir des grands fut abattu.

En 1511, Philippe le Bel attira à Paris les plaideurs et les suppôts de la justice; cette mesure augmenta les richesses de la capitale.

Sous le règne de Charles V, la prospérité de Paris prit un nouvel accroissement. Cependant la plupart des arts agréables ou utiles y étaient encore à peu près inconnus. L'horloge sonnante que Charles V fit placer sur la tour du Palais parut une merveille. Depuis longtemps les objets de luxe étaient connus en Italie. L'Italie fut le premier pays en Europe qui s'éleva par le com-

merce à quelque degré considérable d'opulence ; en introduisant en France, ainsi que dans les autres pays, les produits de ses manufactures, elle donna le goût de les avoir ; ce goût s'étendit peu à peu ; les demandes devinrent plus considérables, et les marchands alors, pour épargner des frais de transport, se résolurent à établir, dans leur propre pays, des manufactures du même genre. Mais il devait se passer bien des années avant que les manufactures françaises pussent attirer les regards du commerce étranger.

Louis XI, à qui l'on doit des établissements très-louables, et entre autres, celui des postes, s'attacha à favoriser le commerce. Par ses ordres, une foule d'ouvriers de Grèce et d'Italie vinrent en France. Un grand nombre d'entre eux s'établirent dans la capitale. Ils furent exempts de tous droits, taxes et impôts, ainsi que les Français qui travaillèrent avec eux. Les nobles et les ecclésiastiques purent faire le commerce sans déroger. De tels encouragements donnèrent à l'industrie française une heureuse impulsion ; mais la lutte du souverain contre les grands était alors dans toute sa force, et la prospérité publique en éprouvait les funestes résultats.

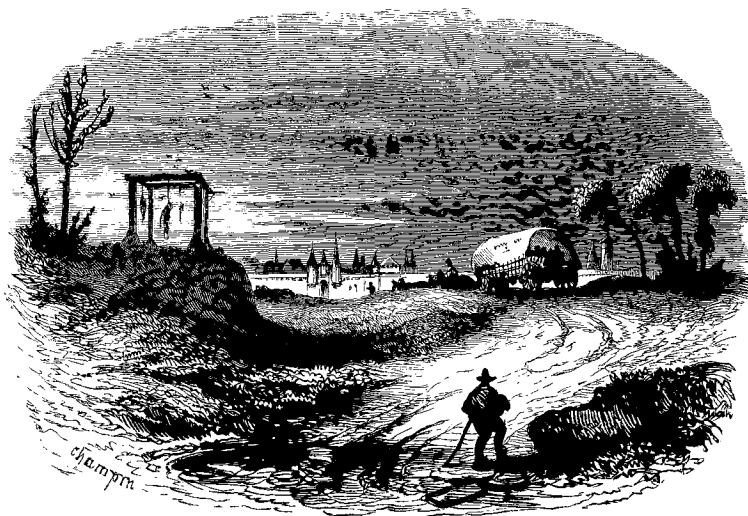
Cependant on avait déjà pu remarquer que l'importance de la classe laborieuse s'était considérablement accrue. On devait en rendre grâce aux intérêts de la royauté.

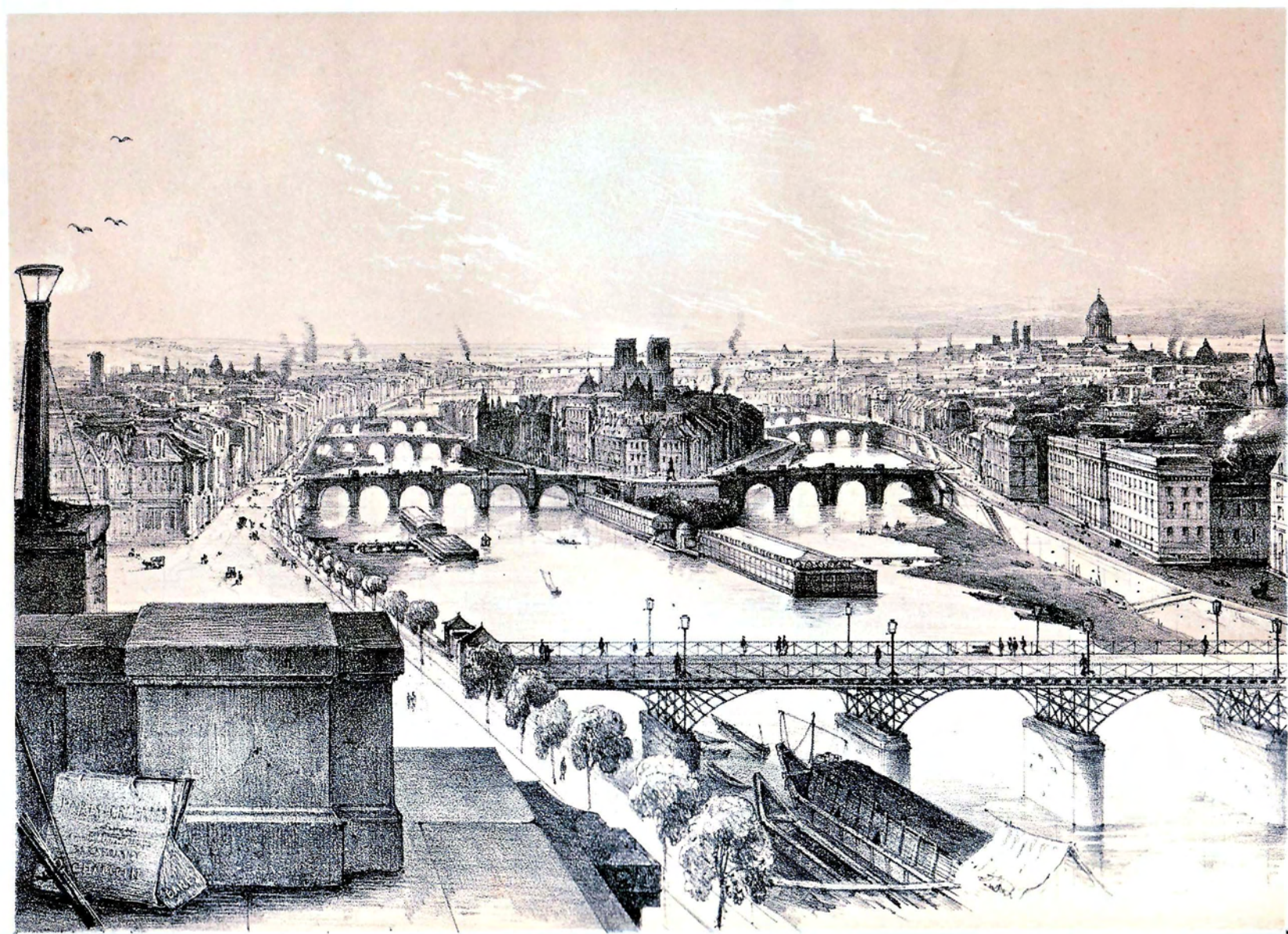
Lorsque le commerce était encore dans l'enfance, tout ce qui n'était pas propriétaire vivait dans l'abjection et dans la dépendance ; et le grand pouvoir, inhérent à la propriété, entraînait avec soi le droit politique, c'est-à-dire le droit de délibération et de décision sur les affaires communes à toute la société. Mais dès que le produit de ses domaines ne suffit plus au souverain, il lui fallut des subsides ; il fallut établir des taxes sur les objets

de consommation ; et par conséquent, il fallut soutenir la classe industrieuse dont on voulait partager les produits, et lui donner quelque importance en rabaisant le pouvoir des grands propriétaires qui luttèrent d'intérêts avec le monarque. Peu à peu les grands propriétaires eux-mêmes, entraînés par l'attrait de mille jouissances nouvelles que leur offrait l'industrie, aidèrent au développement de ce nouvel ordre de choses, et leurs propres besoins servirent les intentions du prince. Alors les richesses commencèrent à circuler plus également dans la nation ; la classe *imposable* devint plus respectable à mesure qu'elle fut plus utile : le monarque dut lui accorder son appui ; à son tour elle obtint des droits, des privilèges ; le droit politique commença d'être séparé du droit de propriété : et c'est ainsi qu'insensiblement se rangèrent sous le même niveau celui qui possédait le sol et celui qui en mettait en œuvre les produits. C'est donc au luxe toujours croissant des monarques et des grands propriétaires, que l'industrie et le commerce français durent leurs progrès successifs et le rang qu'ils ont enfin occupé dans l'organisation sociale.

D'autres causes tendirent encore à élever la classe des travailleurs et à rehausser l'importance que lui avaient donnée déjà le génie industriel. Le luxe des grands provoquait de plus en plus les ressources de l'industrie, qui marchait déjà à grands pas ; mais la difficulté des communications concentrait dans Paris les grands possesseurs des richesses, et les courtisans qui ambitionnaient le dangereux honneur de vivre près du trône. Le Paris du quinzième siècle était encore dans l'enfance de l'industrie et du commerce ; c'était encore la vieille Lutèce dans laquelle :

Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent.
Promenaient dans Paris le monarque indolent.

ROUTE AU XV^e SIÈCLE.



Dessine d'après nature et lithé par Champin

Imp Jules Rigo et C^{ie}

PARIS AU XIX^e SIÈCLE.
Lors de l'établiss^{em}t des chemins de fer

A Paris, chez l'auteur 2 rue des Pyramides

PARIS

CONTEMPORAIN DE L'ÉTABLISSEMENT DES CHEMINS DE FER

Nous avons esquissé un tableau du vieux Paris jusqu'à l'époque de la renaissance ; pour faire une opposition plutôt qu'un parallèle, nous allons tracer à grands traits le Paris au dix-neuvième siècle, notre Paris à nous, avec ses richesses manufacturières qu'il échange contre les produits de l'agriculture et l'or de tous les peuples ; le Paris intelligent, industriel, qui impose silence aux passions mauvaises, en occupant tous les bras vigoureux, qui trouve dans son sein assez de ressources pour satisfaire le luxe des riches, et donner le pain quotidien aux travailleurs et aux pauvres. Paris, colosse imposant dont les grandes villes de la France sont les membres auxquels il porte sans cesse la vie et le bien-être, en faisant refluer au loin les émanations de son industrie, de ses usines, de ses manufactures et surtout de ses ateliers, où les prodiges de la mécanique viennent révéler chaque jour ce que peuvent la science, le génie, l'intelligence et le courage de l'homme actuel, qui surpasse dans ses travaux tout ce que Sparte, Athènes et Rome ont produit de plus grand, de plus splendide.

La capitale du royaume de France prit un aspect grandiose au milieu du siècle qui vit la gloire de Louis XIV, soleil resplendissant dont les hommes les plus illustres furent les brillants satellites.

Sous Louis XIV, l'industrie parisienne prit une extension prodigieuse : elle la dut à Colbert, dont le génie s'appliqua surtout au commerce. A sa voix, de riches manufactures en tous genres s'élevèrent dans la capitale. Alors se forme une France nouvelle et une nouvelle capitale à laquelle l'ancienne ne ressemble en rien. Tandis que des génies immortels portent tous les arts à ce haut point de splendeur qui fixe le nom d'un siècle dans la mémoire des générations futures, que l'esprit de société s'établit, que les mœurs s'adoucissent, que Paris, embelli par un grand nombre de monuments admirables ou d'établissements utiles, reçoit une police qui assure sa tranquillité, Colbert, qu'admire la postérité, et dont un peuple insensé voulut insulter la cendre, Colbert, protecteur de tous les arts et de tous les talents, ferme les plaies de l'État, déchiré par tant de guerres

civiles, répare les finances, redonne la vie au commerce et crée l'industrie française. Les succès les plus brillants récompensèrent ses soins et passèrent ses espérances. Non-seulement notre industrie ne fut pas obligée de mendier à l'étranger les produits grossiers qui manquaient naguère à ses arts imparfaits ; bientôt des produits également remarquables par la commodité de leur usage, par l'élégance de leurs couleurs, conquièrent à la France le luxe des autres peuples. Alors les chefs-d'œuvre de nos fabriques, portés sur toutes les mers, aux nations les plus lointaines, leur apprirent qu'un peuple moderne avait su reproduire l'élégance des arts d'Athènes, et l'industrie commerçante de Carthage et d'Alexandrie, etc. (*Disc. au Conserv. des Arts et Mét.*)

Ce vif éclat s'éteignit à la mort de Colbert. La révocation de l'édit de Nantes, en 1685, porta un coup fatal au commerce ; il s'en est longtemps ressenti. « Près de cinquante mille familles, « en trois ans de temps, sortirent du royaume et furent suivies « par d'autres. Elles allèrent porter chez les étrangers les arts, « les manufactures, la richesse. Presque tout le nord de l'Allemagne, pays encore agreste et dénué d'industrie, reçut une « nouvelle face de ces multitudes transplantées. Elles peuplèrent « des villes entières. Les étoffes, les chapeaux, les galons, les « bas, qu'on achetait auparavant de la France, furent fabriqués « par eux. Un faubourg entier de Londres fut peuplé d'ouvriers « français ; d'autres y portèrent l'art de donner la perfection « aux cristaux. Ainsi, la France perdit environ cinq cent mille « habitants, une quantité prodigieuse d'espèces, et surtout « des arts dont ses ennemis s'enrichirent. » (*Volt., Siècle de Louis XIV.*)

Il fallut la révolution pour arracher l'industrie au joug du privilège, et l'affranchir de la plupart des tributs qu'elle payait à l'étranger.

C'est à l'époque de la première exposition des produits de nos manufactures qu'il faut placer la nouvelle ère de l'industrie française et du commerce de Paris.

Les ressources de la France paraissaient épuisées par les désastres et les guerres terribles de la révolution ; Pitt nous fer-

maît les mers de l'Asie et de l'Amérique. Le génie français triompha de tous les obstacles, et la patrie regagna bien plus qu'elle n'avait perdu.

La vente et le morcellement des biens de la noblesse et du clergé avaient multiplié les propriétaires du sol. Une partie de ces domaines partagés consistait en parcs, en capitaineries de chasses, et la culture avait fait d'importantes acquisitions. L'effet de la vente de ces domaines (comme le dit un Anglais lui-même, M. Malthus, dans son *Essai sur le principe de population*), avait été de donner la plus heureuse impulsion à l'agriculture, et par conséquent à l'industrie.

Des écoles des arts et métiers furent instituées ; à Paris s'éleva un conservatoire des arts et métiers qui offrit à l'industrie un musée riche des productions de tous les arts, et traçant l'histoire de leurs progrès. Les mécaniques, en procurant une économie de main-d'œuvre considérable, ajoutèrent à la quantité des tissus. Le tissage du coton et la filature firent d'immenses progrès. La France fut délivrée de l'impôt qu'elle payait aux maîtres de l'Inde.

Le blocus continental même provoqua le génie de l'invention. Lorsque le cabinet de Saint-James, dans une ordonnance du 11 novembre 1809, prononça l'interdiction de tous les ports, en assujettissant les bâtiments des puissances neutres, amies et même alliées de l'Angleterre, à être visités par ses croiseurs, conduits dans les ports britanniques et taxés à une imposition arbitraire, Napoléon obligé d'opposer de justes représailles à cette étrange législation, rendit le décret du 25 novembre de la même année, lequel ordonnait la saisie et la confiscation des bâtiments qui, après avoir touché en Angleterre, entreraient dans les ports de France. De ces mesures provoquées par les lois britanniques, résulta la presque absolue cessation des relations maritimes. Mais alors aussi naquirent mille ressources pour remplacer les objets dont nous manquions.

Un ministre citoyen, M. François de Neufchâteau, avait conçu la noble idée de rassurer la patrie, en exposant à ses yeux les trésors de toutes nos industries. Manufacturiers, artistes, savants, s'empressèrent de seconder les vues patriotiques du ministre, et la plus heureuse émulation produisit les plus brillants résultats. Cette première exposition des produits de l'industrie française eut lieu pendant les jours complémentaires de l'an VI (1798). On contruisit au Champ-de-Mars soixante arcades ou portiques disposés en parallélogramme ou carré long, autour d'une place au centre de laquelle s'élevait le temple de l'Industrie. Là, pour la première fois, les Français purent admirer le tableau de toutes leurs richesses industrielles. « Partout
« les arts associés aux lumières, dit le jury de 1798, se dégagent
« de cette honteuse routine qui est le caractère de l'esclavage ;
« l'émulation la plus brûlante embrase toutes les têtes des ar-
« tistes, et le gouvernement n'a qu'à vouloir pour porter les
« arts au degré où s'est placée la grande nation parmi les peu-
« ples de l'Europe. »

Trois ans après, en 1801, sous le ministère de M. Chaptal,

la seconde exposition eut lieu dans la grande cour du Louvre, et fut suivie de nouvelles et fructueuses expositions qui ont amené chaque fois une foule immense accourue de tous les points de l'Europe pour visiter l'immense gymnase où les athlètes de la science des machines et de toutes les industries viennent attester les progrès immenses de l'industrie française et soutenir la comparaison victorieuse de nos produits sur les produits étrangers.

« Quel laps de temps put donc suffire à tant de travaux ? dit M. Ch. Dupin dans son discours sur les *Progrès de l'industrie française depuis le dix-neuvième siècle*. Sont-ils l'ensemble de vingt peuples divers travaillant avec ardeur pendant plusieurs générations ? Non, je n'ai voulu parler que des travaux d'un seul peuple et d'une seule génération, et la France et vingt ans d'efforts ont produit tous ces miracles. Notre cœur se remplit d'une juste fierté à la vue de ces nombreuses conquêtes faites par le génie, l'activité, le courage et la persévérance de nos plus habiles concitoyens. Ce n'est plus du ramas de quelques métiers obscurs que se compose l'industrie d'un peuple tel que le nôtre. Cette industrie embrasse aujourd'hui l'application de toutes les sciences et de tous les beaux-arts aux procédés qui peuvent nous donner les objets que réclament le besoin, le bien-être, le plaisir et la dignité de l'existence d'une nation grande et polie. »

Parmi les causes premières de l'étonnante impulsion qu'a reçue depuis vingt ans l'industrie française, il faut placer l'admirable institution de l'école polytechnique. Sous la direction des Monge, des Lagrange, des Laplace, des Prony, des Chaptal, des Fourcroy, des Berthollet, des Hassenfrutz, les élèves allèrent dans tous les ateliers puiser des connaissances pratiques pour lesquelles ils donnaient en échange une savante théorie. Cet échange de lumières répandit l'instruction dans toutes les classes, rectifia le goût des artistes, et forma d'excellents chefs d'ateliers.

L'industrie et les arts favorisés par une assemblée qui, du sein des convulsions politiques, parvint à encourager la science, leur base naturelle ; les arts augmentèrent les ressources défensives de la République : en neuf mois, douze millions de livres de salpêtre furent fabriqués, grâce au progrès de la chimie. Avant la révolution, une seule manufacture d'armes blanches, celle de Klinginsthal, existait en France ; la Convention autorisa et seconda l'établissement d'un grand nombre d'ateliers de ce genre. Sous Louis XVI nous tirions encore l'acier de l'Allemagne et de l'Angleterre : dès 1792, ce progrès fut obtenu chez nous, et les diverses pièces de fusil se fabriquèrent mécaniquement. Le cuivre manquait en France : le métal des cloches, soumis à de nouveaux procédés chimiques, devint une mine féconde d'où sortit l'artillerie de nos remparts, de nos batteries volantes, de nos vaisseaux. On découvrit presque aussitôt l'art de fondre des canons en fer. On fit de la machine aérostatique un instrument de guerre. Le *télégraphe*, inventé par Chappe, devint un courrier d'une ressource presque magique.

Dans l'intérieur et par la protection de la Convention nationale, furent institués, presque simultanément, le *Conseil des mines*, l'*Uniformité des poids et mesures*, l'*Ecole normale*, avant

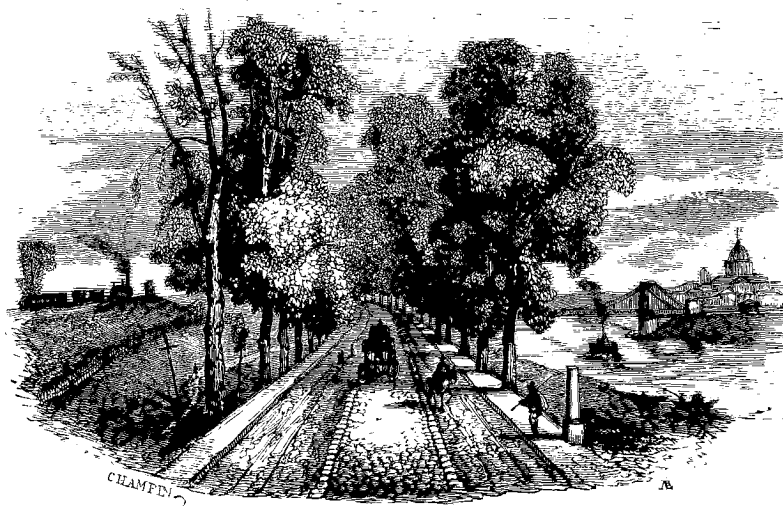
l'existence de laquelle on ne savait faire, dans l'université, que des écoliers pédants et point de professeurs ; l'école centrale, dite *Polytechnique*, pépinière féconde où puisent toutes les armes savantes, la marine, les divers corps d'ingénieurs. La même législature fonda les *écoles primaires, secondaires, centrales, de santé, des mines* ; elle enrichit le *jardin des plantes de Paris*, tira de la poudre qui l'ensevelissait depuis la mort de Buffon, le muséum d'histoire naturelle ; elle augmenta les bibliothèques, les musées, les collections curieuses de divers genres. La Convention institua aussi la *Commission d'Agriculture* ; en un mot, le comité d'instruction publique de cette assemblée travailla avec ardeur à conserver le feu sacré des sciences, des lettres, des arts, et violenta plus d'une fois le gouvernement pour en obtenir, ou des secours, ou des lois favorables au maintien des gloires nées de l'imagination et du savoir. Grégoire, membre de ce comité, inventa le mot *vandalisme*, pour rendre honteuses, aux yeux de tous, les dégradations et les destructions dont l'ignorance et la méchanceté se rendaient coupables. Achevons l'énumération des travaux de la Convention nationale, qui donnèrent une si belle impulsion à l'industrie ; par décret du 15 juillet 1795, elle institua à l'Observatoire le *Bureau des longitudes* ; puis, par la loi du 26 octobre de la même année, elle compléta dignement ses nombreuses institutions en réorganisant l'instruction publique ; en fondant l'*Institut national*, où toutes les connaissances humaines vinrent, munies de palmes et couronnées de lauriers, se donner la main pour former une noble chaîne d'illustrations.

Puis vint l'homme du siècle, l'éclatant météore qui sut illuminer le monde entier des rayons de sa gloire ; avec lui vinrent aussi les batailles gigantesques qui faisaient de Napoléon un dieu, et de son armée le puissant levier avec lequel il ébranlait toute l'Europe. Et lui aussi comprit qu'un peuple n'est grand que lorsque les arts et le commerce fleurissent à l'ombre des

lauriers conquis sur les champs de bataille. Mais le héros n'était qu'un homme, et il ne pouvait acquérir toutes les gloires : un pouvoir immense, incalculable dans ses résultats lui fut offert, et il douta de l'application de la vapeur à la mécanique ; un mot du grand homme, et la vieille Angleterre était envahie ; les vainqueurs du Caire, de l'Italie et de l'Allemagne traversant les mers en quelques heures faisaient écrouler l'orgueilleuse tour de Londres sous le canon des navires mus par la machine à vapeur, dont la découverte, due à un Français, l'immortel Papin, devait être revendiquée par les Anglais eux-mêmes.

Enfin, la paix générale vint donner un nouvel essor à l'industrie européenne ; le commerce acquit d'immenses ramifications, et alors tous les peuples sentirent le besoin d'avoir des communications faciles. Il est bien loin de nous déjà le temps où de lourds carrosses traînaient péniblement les grands seigneurs d'une province à l'autre, où deux hommes s'attelaient après une espèce de boîte dite chaise à porteurs, dans laquelle les courtisans de Louis XV se prélassaient et mettaient plus de temps pour traverser Versailles qu'il n'en faut maintenant pour aller de Paris aux rives de la Loire. Les messageries s'organisent, des routes magnifiques, bien construites, bien sûres et admirablement tracées, sillonnent la France. (*Voyez la gravure sur bois.*) Partout les moyens de communication s'améliorent et s'agrandissent ; lorsque, pour mettre une auréole de gloire sur le génie de l'homme industriel, les collines s'entr'ouvrent et les vallées s'élèvent pour aplanir le sol sur lequel on jette de longs rubans de fer... une locomotive, chef-d'œuvre de mécanique, reçoit un vaste foyer lançant dans les airs des flots de vapeur, et ceux-ci en s'échappant font mouvoir le puissant remorqueur, qui entraîne dans sa course rapide des milliers de voyageurs et d'immenses convois de marchandises.... — Dès ce jour-là, les distances disparaurent, les capitales se touchèrent...

Et la lumière fut.



ROUTE AU XIX^e SIÈCLE.



Dessiné d'après nature et lithé par Champou

Imp Jules Rigo et C^{ie}

LE PONT D'OLIVET.

(sur le Loiret)

Paris chez l'auteur, 2, rue des Pyramides

LE PONT D'OLIVET

SUR LE LOIRET

Après avoir parcouru Orléans, la vieille cité de l'empereur Aurélien, et visité la statue élevée à l'héroïne qui ouvrit les portes de la ville au jeune Charles VII, après avoir fait un pèlerinage dans la cathédrale, une des plus magnifiques églises de France; lorsqu'il a vu l'hôtel de ville, le palais de justice, le musée, la bibliothèque et les maisons d'Agnès Sorel et de François I^{er}, le touriste peut encore jouir d'une admirable promenade en sortant par le faubourg Saint-Marceau pour aller visiter le pont d'Olivet, jeté sur la rivière qui a donné son nom au département du *Loiret*.

Olivet, qui semble aussi être un des faubourgs d'Orléans, est situé sur la pente d'un petit coteau, à trois kilomètres de la ville. Le pont, qui a fourni à notre collaborateur une des plus belles pages de l'illustration de PARIS-ORLÉANS, offre un point de vue délicieux et une communication facile aux habitants des deux rives du Loiret.

Cette rivière alimente une partie du pays habité jadis par les *Carnutes* et les *Sénones*, qui en furent chassés par les Francs; les enfants de Clovis firent du pays arrosé par la Loire et le Loiret le royaume d'Orléans qui, incorporé plus tard aux royaumes d'Austrasie et de Neustrie, devint un comté, puis un duché qui fut enfin réuni au domaine de l'État après avoir appartenu jusqu'en 1795 à la famille de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII.

Le parc d'un château situé à six kilomètres d'Orléans, et dépendant de la commune de Saint-Cyr-en-Val, renferme les sources du Loiret. Cette petite rivière, dont le cours est d'environ douze kilomètres, a été nommée d'abord *Ligeretus*, *Ligerecimus*, dont on a fait *Leiret*, puis enfin Loiret. Elle traverse, de l'est à l'ouest, les communes d'Olivet et de Saint-Mesmin, en serpentant et se divisant en plusieurs branches qui se réunissent au-dessus des moulins et du pont de Saint-Mesmin; alors le Loiret ne forme plus qu'un seul bassin jusqu'à son embouchure dans la Loire, à deux kilomètres du village de Saint-Mesmin.

Le Loiret n'avait autrefois qu'une seule source, qui fut ob-

struée en 1672 par un éboulement de pierres et de terres; les eaux, privées d'issue, diminuèrent alors sensiblement, mais bientôt le terrain s'affaissa à une petite distance, et l'on vit sortir de terre *le Bouillon*, qui, bien que la plus nouvelle, est la plus remarquable des sources du Loiret.

La grande source est la plus anciennement connue, elle produisait un bouillon considérable avant les travaux qu'y fit exécuter M. de Meulles, l'un des anciens propriétaires du château; mais depuis cette époque on n'aperçoit plus qu'un léger frémissement à sa surface, lorsque les eaux sont basses et permettent de distinguer le fond, dont il serait difficile de décrire l'aspect.

La petite source que M. de Meulles découvrit, et qu'il joignit à la grande par un canal dont la largeur a été augmentée depuis; est située à l'est du château; elle occupe à peu près le centre d'un bassin circulaire, assez vaste, où commence le lit du Loiret, et dont on peut apercevoir le fond, qui présente la forme d'un entonnoir.

Plusieurs expériences ont été faites en différents temps pour connaître la profondeur de l'abîme. L'historien Lemaire rapporte qu'en 1585 le comte d'Entragues, gouverneur d'Orléans, et un sieur Pormorant-Brachet firent employer trois cents brasses de corde pour sonder l'abîme sans qu'on ait pu trouver le fond. Plus tard, Hector Desfriches et Durefuge, placés au-dessus de l'abîme, défilèrent quatre cents toises d'une corde à l'extrémité de laquelle était attaché un poids d'une livre; mais ils s'aperçurent que la force de l'eau repoussait le plomb, ce qu'ils auraient pu prévoir s'ils avaient connu les lois de la physique et la pesanteur des corps.

Les auteurs de la *Topographie d'Olivet* rapportent aussi que le comte d'Entragues fit plonger dans l'abîme un de ses domestiques, Turc de nation, qui y fut tellement saisi par le froid qu'il en mourut. Les mêmes auteurs citent l'épithaphe de ce serviteur qui, suivant eux, aurait été placé dans le grand cimetière, vis-à-vis de l'autel de Notre-Dame-de-Pitié.

Les eaux du Loiret ont été considérées par des praticiens comme marécageuses et malsaines, et pourtant on raconte que

le duc de Pasterane, ambassadeur d'Espagne en France, envoyait toutes les semaines des muletiers chercher de l'eau du Loiret, tant il la trouvait bonne et salubre en la puisant à la source même.

Avant l'année 1426, la source du Loiret et une partie de son cours appartenaient à l'abbaye de Saint-Mesmin de Mixi, ou de *Mici*, fondée par Clovis en 510. Ce prince avait doté l'abbaye de tout le terrain situé entre la Loire et le Loiret, mais les religieux ne semblaient pas attacher beaucoup de prix à la possession de la rivière qui fertilisait leur domaine abbatial.

En 1427, Jean de Marescot acheta aux religieux, par bail à vie, pour lui et ses descendants mâles, la rivière du Loiret depuis le *Sourçon* jusqu'à la ruelle des Courtinières, moyennant la redevance annuelle de six muids de blé. Le nouveau propriétaire fit construire quelques bâtiments de chaque côté de la rivière; mais le siège d'Orléans, en 1429, fit arrêter les constructions des rives du Loiret.

Un des descendants de Jean de Marescot vendit son héritage à Jean Levoix, marchand d'Orléans, qui se rendit acquéreur du reste des rives du Loiret; « il amortit la redevance payée aux religieux et devint propriétaire à toujours de la seigneurie de la « source du *Lerret*, » (ainsi nommée dans quelques actes de l'abbaye de Saint-Mesmin).

Nous empruntons à l'important ouvrage de M. Abel Hugo la description des sources et du cours du Loiret :

« Qu'on se figure, dans un site agréablement pittoresque, non loin d'un petit coteau calcaire, dans un lieu entouré de hauts arbres, tapissé de gazon, un bassin d'environ 45 pieds de diamètre, au milieu duquel on voit l'eau s'élever rapidement d'une grande profondeur, former à la superficie un bouillonnement incessamment impétueux et se précipiter avec vitesse dans un canal qui traverse le parc et longe le château. (*Voir la gravure sur bois.*)

« Les eaux réunies du Bouillon et de l'Abîme forment le Loiret, qui se grossit bientôt de plusieurs ruisseaux (le Duis, le Lazin et l'Archet) et de plusieurs sources qui jaillissent sur divers points dans le lit même de la rivière. A Olivet, on en voit poindre quelques-unes au-dessus et au-dessous du pont. — Le Loiret porte bateau presque au sortir de sa source; il est navigable depuis les moulins de la chaussée inférieure. Après un cours d'environ douze kilomètres, il se jette dans la Loire et lui porte en tout temps autant d'eau que ce fleuve en a en été. Au-dessus de leur jonction, il fait tourner nombre de moulins et vivifie plusieurs usines; ses eaux ne gèlent presque jamais, ce qu'on attribue à la haute température qu'elles ont en sortant de la terre et à la brièveté de leur cours.

« La réunion du Loiret avec le Duis offre quelque chose de remarquable : au lieu de recevoir les eaux de ce ruisseau, le Loiret va quelquefois les rejoindre pendant une partie de l'année, et voici comment : le Duis, dont le cours est très-lent, rencontre, avant d'arriver au Loiret, un abîme semi-circulaire que dans le pays on appelle *la Gèvre*, et où s'engouffre une partie de

ses eaux. Un canal courbé en coude conduit de la Gèvre au Loiret; dans certaines saisons, et quand les eaux de cette rivière sont abondantes, elles remontent le canal et vont se perdre dans le gouffre avec le Duis. Au milieu du tournoiement on peut distinguer facilement les deux rivières jusqu'au centre où elles sont absorbées... Quelquefois le gouffre, au lieu d'entraîner les eaux, en fournit lui-même au Loiret et en rejette au dehors des quantités considérables. On a beaucoup exagéré la profondeur de l'abîme de la Gèvre, auquel on suppose des communications souterraines avec la Loire; des expériences faites avec soin semblent prouver que cette profondeur ne dépasse pas 15 mètres. »

On rapporte que, dans le siècle dernier, milord Bolingbroke qui habita le château de la Source, jeta dans la Grève une tasse d'argent, et engagea un habile plongeur de Nantes à l'aller chercher. Le plongeur s'y précipita, et reparut avec la tasse, au bout d'une minute; Bolingbroke le pria de descendre encore une fois dans le gouffre, pour en examiner le fond, mais cet homme s'y refusa dans la crainte d'être entraîné dans les vastes et sombres cavernes qu'il avait aperçues en plongeant. On suppose que ces cavernes sont considérables, car le terrain des alentours résonne fortement lorsqu'on le frappe du pied.

Le Loiret nourrit une très-grande variété de poissons. Les coteaux qui le bordent ont aussi de l'intérêt pour le naturaliste; on y remarque plusieurs sortes de sable, des bancs de cailloux et des fragments de cristal de roche qui fournissent des pierres transparentes de diverses couleurs connues sous le nom de *diamants d'Olivet*. Taillées avec art et montées avec soin, elles ont beaucoup d'éclat. Une couronne de ces pierreries, dont avant la révolution le curé d'Olivet avait décoré le tabernacle, faisait un très-brillant effet dans son église rustique.

Il est difficile d'expliquer l'origine des eaux du Loiret. Dans un pays de montagnes on concevrait facilement, par l'effet du siphon, le phénomène de cette espèce de volcan aquatique; mais dans la plaine immense qui entoure Orléans, et en raison de la quantité d'eau qui est incessamment vomie, cette explication n'est pas aussi satisfaisante. Les opinions des savants et des auteurs de toutes les topographies sont partagées à cet égard. Les uns ont supposé que le Loiret provient de la Loire elle-même dont le lit, composé d'un sable fin et mobile, pouvait absorber assez d'eau pour que, réunie dans des cavités souterraines, elle formât en s'écoulant les deux sources du Loiret. D'autres ont pensé que les eaux du Loiret provenaient des eaux surabondantes de la Sologne; mais comme on a vu les sources de la Sologne très-basses, tandis que celle du Loiret coulaient abondamment, il a fallu renoncer à cette opinion.

Puisque nous avons cité la Sologne, nous allons rapporter quelques-uns des usages de ce pays situé sur les bords de la Loire, et qui s'étend sur deux départements. Le voisinage de la Sologne et du pays que nous décrivons peut faire considérer les usages des Solonnais comme se rattachant également aux habitants du Loir-et-Cher et du Loiret.

Les noces sont, pour les Solonais, l'occasion de réunions très-nombreuses : la fête dure plusieurs jours, qui se passent en danses, en jeux et en festins. On y invite non-seulement les maîtres des maisons voisines, mais encore les domestiques, les journaliers, les infirmes et même les enfants.

Le paysan solonais ne laisse pas sa femme passer l'anneau nuptial à son doigt le jour de ses noces ; il a le soin de le placer lui-même jusqu'à la troisième phalange, dans la persuasion, s'il agissait autrement, que sa femme seule serait maîtresse au logis.

Le jour du mariage, chacun des deux époux tient, pendant la cérémonie, un cierge allumé ; et l'on croit que celui qui a porté le cierge dont la cire a brûlé plus vite doit mourir le premier.

Après le repas de nocce on a l'habitude de faire une quête pour les mariés ; le plus ordinairement une procession composée de cinq paysannes se charge de la quête : la première, vêtue de ses plus beaux habits, tient à la main une quenouille et un fuseau qu'elle présente à chacun, en chantant ce refrain en vieux langage :

L'épousée a bien quenouille et fuseau,
Mais de chanvre, hélas ! pas un écheveau.
Pourra-t-elle donc filer son trousseau ?

La seconde paysanne reçoit les offrandes dans le gobelet de la mariée ; la troisième verse à boire aux convives généreux ; la

quatrième essuie avec une serviette la bouche de chaque buveur, que la dernière, ordinairement la plus jolie, embrasse en signe de remerciement.

Le dimanche qui suit les noces, le sacristain apporte à la mariée une quenouille qu'elle entoure de lin filé, pour en faire ensuite offrande à l'église.

Le premier dimanche de carême, au soleil couché, les paysans, munis de flambeaux allumés, se poursuivent à travers les champs ensemençés en répétant :

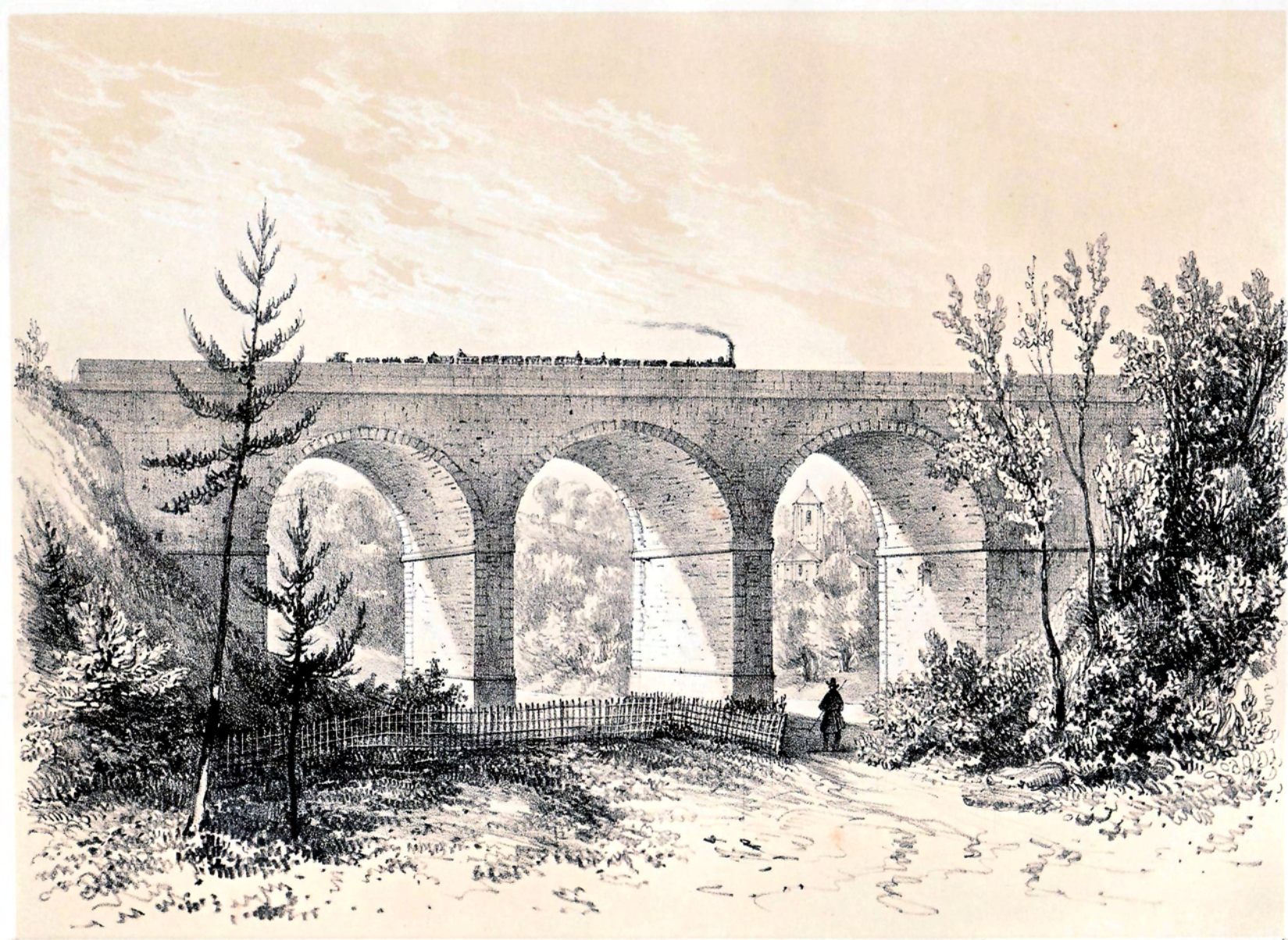
Sortez, sortez d'ici, mulots,
Où je vais vous brûler les crocs !
Quittez, quittez, ces blés ;
Allez, vous trouverez
Dans la cave du curé
Plus à boire qu'à manger !

Le soir on se réunit pour manger du mil, c'est-à-dire de la bouillie de millet ; chaque convié doit apporter un pied de nielle, cueilli dans sa course nocturne. La nielle (*lychnis agrostemma githago* de Linné) est une plante qui nuit aux céréales en se développant dans les guérets.

On dit ordinairement d'un homme qui a l'air naïf mais que l'on connaît matois et rusé : c'est un niais de Sologne ! cette épithète peut judicieusement s'appliquer aux habitants des rives du Loiret, dont le type ordinaire est celui d'un niais de Sologne.



SOURCE DU LOIRET.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin.

Imp Jules Rigo et C^{ie}

VIADUC SUR L'YVETTE.

(Vue prise d'en bas)

A Paris, chez l'auteur, 2, rue des Pyramides.

VIADUC SUR L'YVETTE

(VUE PRISE D'EN BAS.)

Le chemin de fer, après avoir passé à Savigny devant le château de madame la princesse d'Eckmühl, est jeté sur les deux rivières de l'Orge et de l'Yvette, dans lesquelles les wagons se mirent en courant. L'administration du chemin d'Orléans, qui cherche constamment à deviner ce qui peut être utile aux communes qu'elle parcourt, a fait établir, à Savigny, une station qu'elle n'avait point promise, et qui ne figurait pas sur les plans primitifs (*V. la gravure sur bois*). Le directeur général prouve, par un travail incessant, tout ce que peut apporter de bien-être dans les communes une grande voie ouverte au commerce, aux affaires et aux communications promptes et sûres. Les efforts de la direction sont aussi constamment approuvés par le conseil administratif; et les heureux résultats obtenus sur toute la ligne de Paris à Corbeil et à Orléans, sont la récompense des hommes graves qui n'ont point reculé devant une immense responsabilité.

Au-dessus de la station de Savigny et à la sortie du parc de Granvaux, on a construit, sur l'Yvette, un viaduc à la droite duquel on aperçoit le village de Sainte-Geneviève-des-Bois, situé sur le point de bifurcation des routes de Lonjumeau et de Monthléry à Corbeil. Descendons un instant au pied de ce viaduc pour jouir de son aspect monumental ainsi que du point de vue vraiment romantique que présente le clocher de Villemoisson vu à travers l'une des arches de cette belle construction.

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS, joli village à 3 kilomètres de celui de Villemoisson, doit son existence à la construction d'une chapelle élevée au dixième siècle, et autour de laquelle vinrent se grouper les serfs et les vassaux de la paroisse de Villemoisson.

L'église du village appartient à l'architecture du treizième siècle; on y admirait des vitraux représentant la vie de saint Vincent, et une tour en grès surmontée d'une pyramide qui semble devoir être attribuée au règne de Philippe-Auguste.

Une confrérie en l'honneur de sainte Geneviève y fut fondée

en 1671; l'archevêque de Paris, Guillaume de Harlay, vint en faire l'installation, après en avoir approuvé les statuts, qui ont été religieusement conservés.

La seigneurie de Sainte-Geneviève-des-Bois s'étendait sur la paroisse de Villemoisson, et comprenait une partie du fief du Perray, le hameau de Liers et la Cossonnerie.

Une grosse tour ronde, située à l'une des encoignures de l'avant-cour du château et dont le haut servit plus tard de colombier, est un édifice ancien et curieux. Cette tour, environnée d'un fossé plein d'eau, était autrefois le château féodal, et les nobles seigneurs la trouvaient assez vaste pour eux et leurs gens. Au rez-de-chaussée se trouvait une petite chapelle; les trois étages supérieurs suffisaient pour les logements du seigneur, de sa famille et de ses domestiques; il y avait, à l'intérieur, une cheminée construite de manière à servir pour quatre chambres à la fois.

Le nouveau château fut construit, en 1550, par Antoine Boyer, conseiller au parlement de Paris, qui fit placer son buste au-dessus de la porte du vestibule; au bout du parterre, il fit construire un portique sur les piliers duquel étaient représentées en demi-bosse des nymphes versant de l'eau dans leurs urnes. On assure qu'elles sont du célèbre Jean Goujon, à qui l'on doit la fontaine des Innocents, à Paris.

La terre de Sainte-Geneviève-des-Bois appartenait, en 1620, à la famille des ducs de Noailles.

Il y avait dans le château une grande chambre appelée la chambre du Roi, parce que Louis XIII et Louis XIV y ont logé. En 1627, Louis XIII, qui s'était arrêté au château de Sainte-Geneviève, y fut attaqué de la fièvre; il y séjourna plusieurs jours avec toute sa suite, et y revint en 1655.

Deux années plus tard, un pâtre, du village de Sainte-Geneviève-des-Bois, vint déclarer à la reine Anne d'Autriche que Dieu lui avait révélé qu'elle était enceinte, et lui assura même qu'elle accoucherait le 4 septembre. « Et de fait, dit l'historien

« Dupleix, elle commença ce jour-là à sentir les douleurs, et
 « elle accoucha le lendemain d'un dauphin, qui fut Louis XIV. »
 Cette révélation du pâtre de Sainte-Geneviève coïncidait avec
 un pèlerinage que la reine venait de faire pour demander au
 ciel la fécondité. Gaston d'Orléans, frère du roi, rencontrant
 Anne au retour de ce pèlerinage, lui dit : « Vous venez, ma-
 « dame, de prier contre moi... mais Dieu veuille que votre vœu
 « soit accompli; si le roi a assez de puissance. »

Louis XIII, que les perfides conseils du cardinal de Richelieu
 tenait éloigné de la reine, s'était retiré à Grosbois. Un jour le
 roi se rendit à Paris, à l'insu du cardinal, pour voir made-
 moiselle de Lafayette, qui s'était enfermée au couvent de la Vi-
 sitation. Mademoiselle de Lafayette travaillait à rapprocher
 Louis XIII et la reine; ce jour-là, la jeune religieuse eut avec
 le roi une conversation qui dura quatre heures, et pendant la-
 quelle les mensonges, les faux rapports, et toutes les fourberies
 de Boizenval et de Richelieu furent éclaircis et découverts au
 faible monarque. Lorsque Louis quitta le couvent de la Visita-
 tion, l'heure était avancée, le temps très-mauvais (on était au
 commencement de décembre 1637). Louis XIII, ne pouvant
 retourner à Grosbois, se rendit au Louvre, où habitait la reine.
 Anne d'Autriche offrit, à son royal époux, sa table et son lit;
 et neuf mois précisément après, Louis XIV venait au monde.
 Le voyage du roi à Paris, sa visite au couvent de la Visitation,
 sa longue conférence avec mademoiselle de Lafayette, l'heure
 avancée, le mauvais temps, le refuge au Louvre et les offres de
 la reine, sont peut-être des circonstances dues aux décrets ca-
 chés de la Providence, qui ont plus contribué à la naissance du
 dauphin, que le pèlerinage d'Anne d'Autriche, et la révélation
 du pâtre illuminé de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Louis-Antoine de Noailles, cardinal, archevêque de Paris,
 naquit au château de Sainte-Geneviève, en 1651. Ce prélat,
 qui avait été promu fort jeune aux premières dignités de l'É-
 glise, s'était d'abord fait le médiateur entre Bossuet et Fénelon;
 mais entraîné par l'ascendant de l'évêque de Meaux, il
 écrivit contre Fénelon à l'occasion de la controverse du quié-
 tisme. Nommé commandeur des ordres du roi, en 1697, il fut
 créé cardinal trois ans après et se rendit à Rome pour y recevoir
 le chapeau. La douceur de caractère du cardinal, la pureté de
 ses mœurs, la modération dont il avait fait preuve dans toutes
 les assemblées du clergé, lui avaient valu le respect et la véné-
 ration de tous.

Le cardinal de Noailles, en se rendant au château de Sainte-
 Geneviève, allait souvent visiter les pauvres, les prisonniers et
 les malades de Bicêtre. Dans l'une de ses visites, il demanda à
 voir le quartier réservé aux aliénés; un homme se présente et
 supplie le prélat de lui faire obtenir la liberté : « Je mérite,
 « monseigneur, dit cet homme, que vous vous intéressiez en
 « ma faveur : je jouissais d'une fortune honnête, et mes pa-
 « rents, pour avoir mon bien, m'accusent de folie, et ont eu
 « assez de crédit pour me faire enfermer dans cette maison.
 « J'étais précepteur et greffier du bailli de Villemoisson, et

« j'ai eu le bonheur d'être reçu plusieurs fois par monseigneur
 « le maréchal, frère de Votre Éminence. Je vous conjure de me
 « questionner sur toutes sortes de sujets, et Votre Éminence
 » reconnaîtra elle-même l'injustice de ma détention. » Le car-
 dinal interrogea en effet le greffier de Villemoisson, et, après
 une demi-heure d'entretien, le trouvant plein de bon sens, ne
 douta pas que le prisonnier ne fût la victime de l'avidité de ses
 parents. « Je plains votre sort, dit le cardinal, et je vous pro-
 « mets de travailler à vous faire mettre en liberté. C'est au-
 « jourd'hui samedi, je reviendrai la semaine prochaine, et
 « j'espère apporter avec moi l'ordre de votre délivrance. —
 « J'ai encore une grâce à vous demander, monseigneur, dit le
 « prisonnier : ne venez pas un samedi, parce que je reçois, ce
 « jour-là, la visite des âmes du purgatoire. — Vous faites bien
 « de m'en avertir, répondit le prélat en se retirant, je ne choi-
 « sirai point ce jour-là. »

Le maréchal de France Anne-Jules, duc de Noailles, frère
 du cardinal, était en grande estime auprès de Louis XIV, qui
 lui confia le commandement des quatre compagnies des gardes
 du corps pendant la conquête de la Franche-Comté. Envoyé
 en Espagne pour seconder les Catalans qui voulaient secouer le
 joug de Philippe V et se mettre sous la protection de la France,
 il se signala par des expéditions préparées avec prudence et
 exécutées avec adresse et succès. La prise du château de Cam-
 predon, qu'il fit démolir, celle de Roses, la bataille du Ter, la
 prise de Palamos, celles de Gironne, de Castel-Folli, mirent le
 sceau à sa réputation militaire.

Au siège d'Ostalrich, commandé par le maréchal, un Suisse
 et deux grenadiers du régiment de Noailles, s'avancèrent jus-
 qu'au premier retranchement, dont le revêtement était de dix
 pieds, et qui avait, de plus, trois pieds de palissades. Les gre-
 nadiers se mettent en tête d'entrer dans les retranchements.
 « Je gage, dit l'un des deux au Suisse, que tu n'oserais pas
 monter là, et que nous y montons. » La gageure est acceptée.
 Échauffés par quelques libations, les grenadiers s'élancent sur
 les retranchements, montent sur les épaules l'un de l'autre,
 arrivent aux dernières palissades, qu'ils franchissent en criant :
Vive le Roi ! et appellent leurs camarades; ceux-ci accourent et
 montent de même. Le nombre grossissant, les officiers et le
 comte d'Ayen, fils du maréchal, marchent pour soutenir les
 soldats; on chasse, de retranchement en retranchement, l'en-
 nemi troublé par cette audace; on entre avec lui dans le châ-
 teau. Les Espagnols qui gardaient le chemin couvert du côté
 de la campagne, l'abandonnent, saisis de terreur, et se sauvent
 dans un bois où les dragons français, campés près de là, les sa-
 brent ou les font prisonniers. Cet acte de témérité fut couronné
 du plus brillant succès; et les deux soldats du régiment de
 Noailles reçurent la récompense que méritait la prise d'une
 forteresse dont le siège eût coûté à l'armée un grand nombre de
 braves.

Le maréchal Maurice de Noailles, obligé, par sa santé, de quit-
 ter l'armée qu'il commandait, revint à son château de Sainte-

Geneviève-des-Bois, et mourut en 1708 ; il avait épousé Marie de Bournonville, qui donna le jour à vingt et un enfants, dont le plus célèbre, Adrien Maurice, fit ses premières armes en Catalogne, sous les ordres de son père ; après la conquête de l'Aragon, il fut nommé, par Louis XIV, maréchal de France, et Philippe V le créa grand d'Espagne de première classe.

Le duc d'Ayen, fils aîné du maréchal, naquit aussi au château de Sainte-Geneviève en 1730. Inscrit au nombre des gardes du corps à quinze ans, il devint, en 1755, colonel du régiment de Noailles-cavalerie, corps appartenant à sa famille, qui l'avait levé à ses frais pendant la guerre de la succession d'Espagne ; après avoir fait les quatre dernières campagnes de la guerre de sept ans, il fut créé capitaine de la compagnie écossaise des gardes du corps. Il en exerça les fonctions sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, garda dix-neuf ans ce dernier prince et se réfugia en Suisse, lorsqu'il ne dépendit plus de la force humaine que ses malheurs fussent épargnés. Le duc de Noailles, après avoir passé, dans le canton de Vaud, trente années d'une vie laborieuse et honorable, reparut un moment en France, à l'époque de la Restauration ; il siégea quelquefois à la Chambre des pairs, et mourut, en 1824, à Fontenay-en-Brie, entouré de quatre générations de sa famille. Il avait été reçu, en 1777, membre de l'Académie des sciences, et, en 1816, il fut compris dans la réorganisation de l'Institut avec le titre d'académicien libre. C'est à lui qu'est due la carte d'Allemagne connue sous le nom de *Chancharrel*, la première bonne carte de ce pays, de l'aveu même des Allemands.

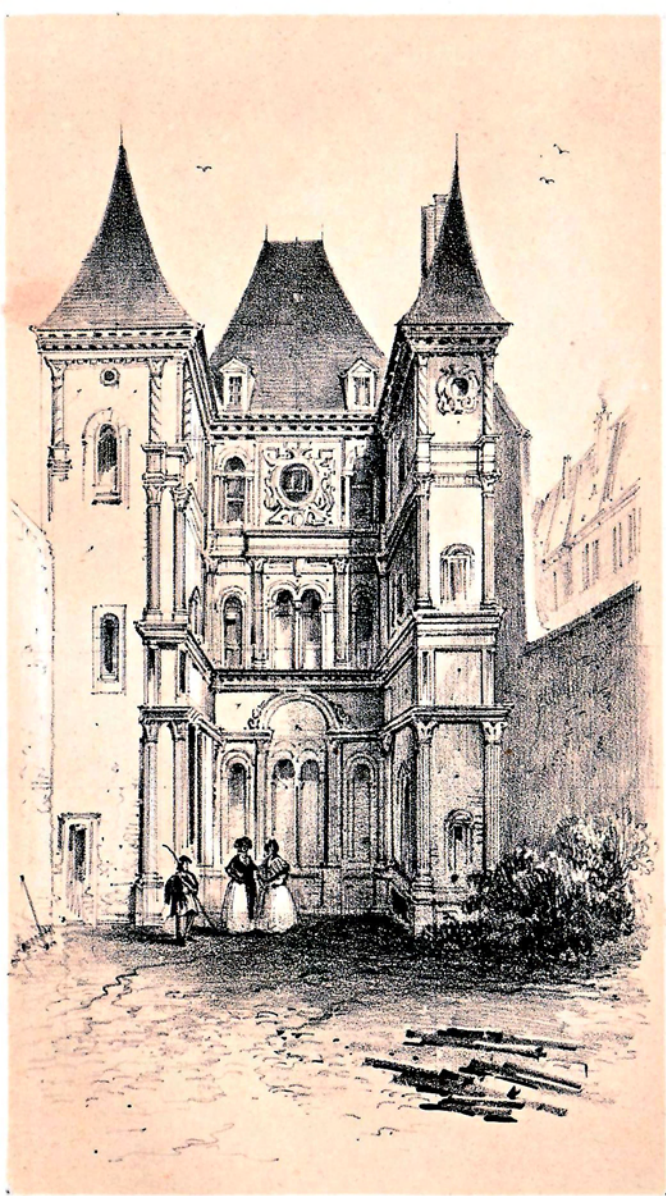
Le maréchal de Noailles ayant cédé au sieur Monnerat, par contrat à vie, la terre et la seigneurie de Sainte-Geneviève-des-Bois, celui-ci fit construire, au bout du parc, une garenne dans laquelle il enferma quelques portions de terre appartenant à un seigneur de Launoy-Saint-Michel, nommé Bardon de Mosanges. Le seigneur de Launoy ne céda ces terres qu'à deux conditions : « 1° Que le seigneur de Sainte-Geneviève-des-Bois enverrait « faire offrande annuelle en l'église de Saint-Michel, d'un cierge « de cire blanche et d'un lapin blanc ; 2° qu'il serait tenu d'une « messe à perpétuité, en la même église, pour le repos de l'âme « de Hugues Capet qui possédait, en son domaine royal, le « village de Sainte-Geneviève-des-Bois et la chapelle qui occa- « sionna l'érection de cette paroisse. »

Trois courbes, d'une étendue de 4,000 mètres, nous ont éloignés du village de Villemoisson ; nous avons longé la petite forêt de Sainte-Geneviève, et nous apercevons, au delà du cours de la rivière d'Orge divisée par de petits îlots, le village de Long-Pont.

Une vieille légende raconte que sainte Clotilde, s'en allant à pied faire un pèlerinage, s'arrêta à Long-Pont pour demander un verre d'eau à un forgeron du lieu ; mais que ce rustre lui jeta sur les jambes un fer à cheval tout brûlant. Sainte Clotilde jeta sa malédiction sur tout le corps d'état qui, dans ce village, reconnaissait saint Eloi pour patron, et prédit que tous ceux de cette profession, qui viendraient s'établir en ce village ne verraient pas la fin de l'année. Quelques auteurs prétendent en effet que, de mémoire d'homme, on n'a vu s'établir ni forgeron, ni maréchal-ferrant dans le village de Long-Pont.

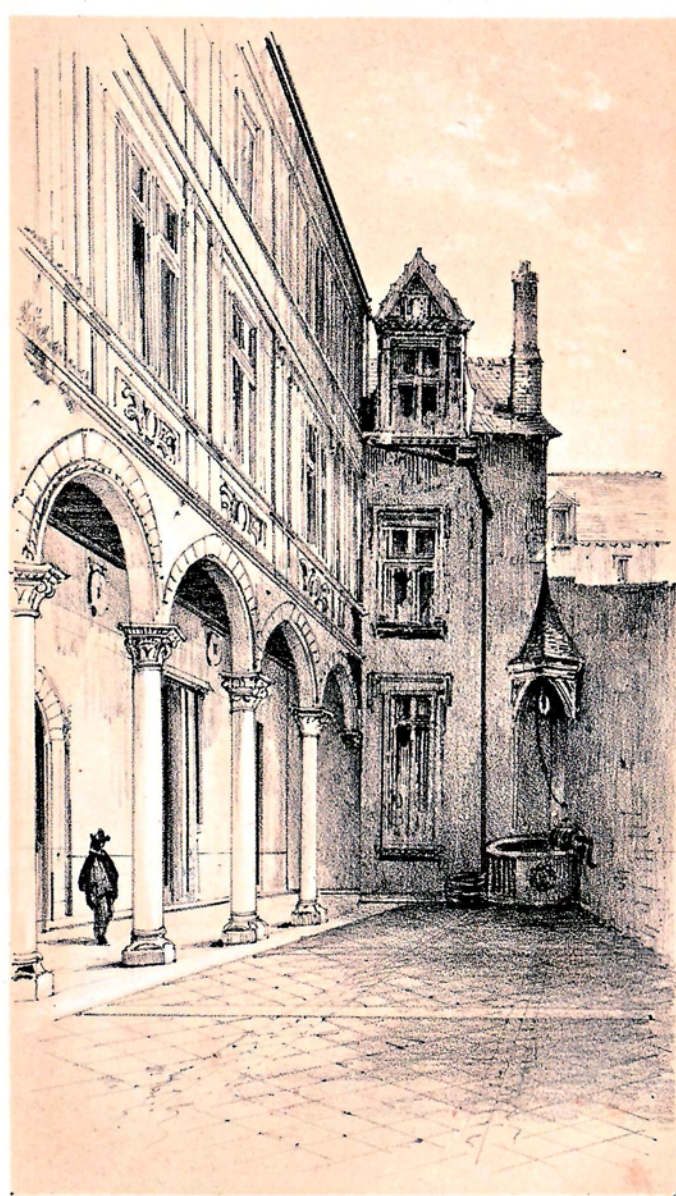


STATION DE SAVIGNY.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

MAISON DE DIANE DE POITIERS.



Imp Jules Rigo et C^{ie}

MAISON D'AGNÈS SOREL.

MAISON DE DIANE DE POITIERS

ET

MAISON D'AGNÈS SOREL

A ORLÉANS

De tous les monuments que renferme la capitale de l'Orléanais, il en est deux qui sont visités non-seulement par les voyageurs qui cherchent, dans toutes les villes, des traces de l'ancienne chevalerie, mais encore par les archéologues et par les artistes, qui vont demander aux siècles antérieurs les ornements dont ils vont décorer les albums et les constructions modernes. Orléans, cette ville si riche de monuments historiques et sévères, a conservé les constructions mondaines qui ont donné asile aux cours galantes des rois Charles VII et Henri II.

Parmi ces constructions où l'art architectural faisait preuve de *mignardises* et de *gracieusetés*, deux maisons portent encore les écussons et les chiffres des dames pour lesquelles elles ont été construites. La première est celle de la belle duchesse d'Étampes, Diane de Poitiers.

Cette maison, située au coin de la rue Neuve et de la petite rue des Albanais, n'a point de titres qui la recommandent authentiquement comme ayant appartenu à la belle Diane de Poitiers. Les lettres initiales **H** et **D**, enlacées et couronnées de *lunets*, sont les seuls indices de la possession de cet hôtel par la maîtresse de Henri II. Toutefois ce vaste bâtiment, qui comprenait une grande étendue, semblait avoir aussi appartenu à Pierre Châtel, alors évêque d'Orléans, très-bien en cour, panégyriste de François I^{er}, et qui fit presque tous les honneurs de la réception de ce prince dans la capitale du pays orléanais.

La maison que représente la planche de cette livraison fut, si l'on en croit les indices et les traditions, celle dans laquelle Diane de Poitiers se rétablit lorsqu'elle se cassa la jambe en tombant de cheval devant Saint-Pierre-Empont : « On la porta « rue Neuve, ou malgré soins et science, elle guesrit a grande « difficulté et empeschements. »

La seconde maison, mieux conservée, plus vaste, et offrant le plus de richesses ornementales, est l'hôtel construit pour la

gentille Agnès, par Charles VII, qui oubliait là que les Anglais ravageaient son royaume et que Henri de Lancastre avait osé ceindre son front de la belle couronne des rois de France.

Cette maison située rue Tabourg, 15, est bâtie avec un luxe de sculptures qui peuvent donner une idée des soins que les seigneurs du seizième siècle apportaient à leurs habitations. Ce riche hôtel appartient à Pierre Compaing, dont l'aïeul avait été anobli par Charles VII, en reconnaissance de son zèle et de sa fidélité pendant le siège d'Orléans. Des titres authentiques prouvent que cette maison existait déjà en 1470. La façade extérieure du bâtiment offre des croisées à riches ornements, et l'on remarque les bas-reliefs en bois sculpté qui décorent les deux portes d'entrée.

La cour fut pavée de manière à présenter dans le milieu un compartiment de mosaïque en pierres noires et blanches. A gauche de la cour, une galerie soutenue par trois arcades en plein cintre et par de fortes colonnes de deux mètres de fût d'un seul morceau, servait de péristyle à un superbe escalier en pierre, et a une salle très-vaste dans laquelle les poutres et les solives, ornées de moulures, étaient cachées sous des peintures où l'azur et l'or étaient prodigués.

On a pensé pendant longtemps que cet hôtel avait été construit et habité par le père de Marie Touchet, d'autres ont prétendu qu'il avait été bâti par le cardinal Briconne; mais les traditions et les titres font plus judicieusement présumer qu'il a été élevé par Charles VII. Les fleurs de lis qu'on y voit encore, celles dont on aperçoit les traces dans les écussons, les emblèmes de galanterie et de chevalerie, l'or et l'azur qui brillent encore sur les armoiries et les ornements, tout enfin semble prouver que ce magnifique hôtel fut élevé et décoré par Charles VII pour en faire hommage à sa belle maîtresse Agnès Sorel, la *Dame de beauté*.

A l'un des endroits les plus apparents de la galerie, un médaillon de sculpture représentait une assiette de poires ; et l'on sait que la *gentille* Agnès aimait beaucoup les poires de la Touraine, pays où elle était née. Suivant un manuscrit de notes recueillies par un chanoine de Loches, Agnès Sorel recevait, en quelque endroit qu'elle se trouvât, des fruits de la Touraine et de Fromenteau, et autres *friandises et mignardises*. On soupçonna même, lors de la mort de la *Dame de beauté*, qu'elle avait été empoisonnée par un envoi de ces fruits que le dauphin, Louis XI, lui avait fait parvenir à sa terre de Ménil-le-Bel, près Jumièges.

Tous les historiens ont fait l'éloge de « la belle damoiselle Agnès ; » et, parmi les maîtresses de nos rois, dont les chroniques nous ont transmis les noms et les portraits, aucune n'a trouvé plus d'apologistes que la *Dame de beauté*. Nous lui devons une place dans cet ouvrage ; et nous allons emprunter le portrait d'Agnès à ses historiens, depuis Alain Chartier et Monstrelet, jusqu'à Dreux du Radier et Voltaire.

Agnès Sorel, appelé aussi Soreau, Seurel ou de Surel, était fille de Jean Sorel ou Soreau, seigneur de Saint-Géran et de Coudun, attaché à la maison du comte de Clermont, en 1425, et de Catherine de Maignelais, laquelle était fille de Raoul, seigneur de Maignelais dit *Tristan*, vivant en 1398 avec la qualité de *chevalier* (voyez Anselme t. 8, p. 540). Elle naquit au village de Fromenteau, près de Loches en Touraine, vers l'an 1409. Elle fut élevée avec soin et suivit à la cour de France, en 1451, Isabeau de Lorraine, qui venait demander la liberté de son mari. La jeune Agnès, qu'on appelait *la demoiselle de Fromenteau*, était dans tout l'éclat de sa beauté. C'était un teint de lis et de roses, des yeux où la vivacité était tempérée par tout ce que l'air de douceur a de plus séduisant, une bouche que les grâces avaient formée ; tout cela était accompagné d'une taille libre et dégagée, et relevé d'un esprit aisé, amusant, et d'un entretien dont la gaieté et le tour agréable n'excluaient ni la justesse, ni la salivité. (Gaguin, lib. 40, fol. 240). Le roi fut extrêmement sensible aux charmes d'Agnès, qui se concilia l'amitié de la reine même. Soit que cette princesse la demandât à la duchesse d'Anjou, sa nièce, de son propre mouvement, soit que le roi y eût contribué, Agnès entra au service de la reine ; la passion du roi fut longtemps un secret qui ne fut même découvert que par la faveur où se trouva sa famille, les bénéfices qui furent conférés à ses parents, et surtout par les dépenses extraordinaires que faisait la belle Agnès. Les conditions réglaient encore le faste des habits : l'or, l'argent, les pierreries, le velours, les fourrures n'appartenaient qu'aux souveraines ou aux duchesses. Agnès parut avec un éclat qui les égalait. Les Parisiens qui la virent à la suite de la reine, peut-être moins brillante qu'Agnès en ajustements, en furent même scandalisés : leur mécontentement chagrina la favorite. Elle ne put s'empêcher de s'en plaindre et de dire que *les Parisiens n'étaient que vilains, et que si elle eût pensé qu'on ne lui eût pas fait plus d'honneur, elle n'aurait jamais mis le pied en leur pays*. Elle

fut environ cinq ans auprès de la reine avec une faveur qui ne fit qu'augmenter.

Charles VII était naturellement brave ; mais son courage avait besoin d'être soutenu : l'adversité l'abattait, le poids des revers l'accablait, et sa faiblesse augmentait à proportion des succès de ses ennemis. Alors, pour écarter ses chagrins, il cherchait à s'oublier dans les amusements et dans les plaisirs ; et ce prince, qu'on vit au siège de Montereau traverser un fossé, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et escaladant les murailles l'un des premiers, l'épée à la main, s'endormait à Loches et à Chignon dans le sein des plaisirs. Le bal, les mascarades, les concerts, la chasse, des projets de jardins, des dessins de parterre et sa chère Agnès l'occupaient tout entier, comme s'il n'y eût point eu de duc de Bedford, ni d'Anglais en France ! Les peuples, censeurs toujours prompts, souvent sévères de la conduite des souverains, parlaient sans ménagement de celle de Charles VII ; et dans la critique qu'ils en faisaient, ils ne manquaient pas de blâmer l'assoupissement où paraissait être le roi livré à sa passion pour Agnès. Tout le mal qu'on se permettait de dire du roi retombait sur Agnès. Elle en fut instruite ; elle avait l'âme belle, le cœur généreux et des inclinations dignes de sa faveur.

On dit que Charles s'amusant, devant, elle à consulter un astrologue sur son sort et celui de l'Anglais, elle le consulta aussi sur le sien ; que la réponse fut : *qu'elle était destinée à faire longtemps la passion d'un grand monarque* ; qu'aussitôt Agnès, faisant d'un air fort sérieux une profonde révérence au roi, lui dit : « Sire, si l'oracle dit vrai, je vous supplie de me permettre « de me retirer et de passer à la cour du roi d'Angleterre pour « y remplir ma destinée. C'est certainement lui que regarde la « prédiction, puisque vous êtes à la veille de perdre votre couronne, et que Henri va bientôt la réunir à la sienne ; il est assurément un plus grand monarque que vous. » Charles, ajouta-t-on, sensible à cet avis donné à propos, et par une personne qu'il aimait, profita de la leçon. Son courage se réveilla : la gloire, les intérêts du trône, celui de son amour, tout ce qui peut ranimer un roi, se présenta rapidement à ses yeux ; il quitta ses amusements, ses jardins, sa maîtresse, et se mit à la tête de ses troupes, reprit le dessus sur ses ennemis, et vint enfin à bout de les chasser de ses États. Qu'Agnès ait eu la générosité de tirer le roi de sa léthargie, par ses avis, c'est ce qui me paraît certain. La tradition est confirmée par plusieurs auteurs. Elle durait encore du temps de François I^{er}. Tout le monde sait les jolis vers que ce grand prince fit lui-même à la louange d'Agnès :

Gentille Agnès, plus d'honneur tu merites,
La cause étant de France reconquer.
Que ce que peut devant un cloître ouvrir
Close nonnain ou bien devot hermite.

L'empire que prit Agnès sur le cœur du roi lui fit une foule d'envieux, à la tête desquels il faut placer le dauphin Louis XI ; ce prince soupçonneux et jaloux oubliait souvent qu'il n'était

que le premier sujet du roi son père, et se déclarait hautement l'ennemi de la *Dame de beauté*. Un jour, dit-on, ils eurent ensemble une vive contestation, et le dauphin s'emporta jusqu'à lui donner un soufflet. Agnès courut demander justice au roi, qui ordonna au jeune prince de se retirer en Dauphiné. Agnès Sorel quitta la cour et se confina dans son château de Loches, où elle resta cinq ans pendant lesquels Charles VII la venait souvent visiter.

En 1449, la reine rappela à Paris Agnès Sorel, qui avait reçu du roi le titre de comtesse de Penthievre. Le roi chassait alors les Anglais de la Normandie, et après avoir pris en personne Château-Gaillard, Rouen et Harfleur ; Charles VII était à l'abbaye de Jumièges, lorsque Agnès Sorel vint le trouver pour lui découvrir une conspiration formée contre lui. C'est dans cette abbaye, le 9 février 1450, que mourut la belle maîtresse de

Charles VII, la *Dame de beauté*, dont Voltaire a fait ce portrait poétique :

Une beauté nommée Agnès Sorel,
Jamais l'amour ne forma rien de tel.
Imaginez de Flore la jeunesse,
La taille et l'air de la nymphe des bois,
Et de Vénus la grâce enchanteresse,
Et de l'Amour le séduisant minois.
L'art d'Arachne, le doux chant des sirènes ;
Elle avait tout... Elle aurait dans ses chaînes
Mis les héros, les sages et les rois.

Artenay, qui fait l'objet de la gravure sur bois, village de l'arrondissement d'Orléans, et chef-lieu de canton ; il contient environ 1,200 habitants. Le télégraphe qui, d'un certain point en arrière de la station, se groupe avec le clocher, présente un aspect vraiment pittoresque.



STATION D'ARTENAY.



Dessine d'après nature et lith^e par Champin.

Imp Jules Rigo et C^{ie}

ASPECT D'ORLÉANS DES BORDS DE LA LOIRE.

(a S^t Jean de Braye.)

Paris. chez l'auteur, 2, rue des Pyramides

ORLÉANS

DES BORDS DE LA LOIRE A SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Nous avons visité Orléans et ses principaux monuments, qui nous ont fait connaître l'histoire de l'antique *Genabum*, la cité d'Aurélien. Nous avons exploré la capitale de l'Orléanais, si riche en faits historiques; nous ne quitterons pas le chef-lieu du département du Loiret, sans jeter au loin un coup d'œil sur les rives du beau fleuve qui fertilise tant de belles et riches campagnes. Cet immense serpent argenté qui semble onduler ses anneaux au milieu d'une vaste prairie, se rouler au pied des cités, étreindre l'antique castel et la demeure princière, c'est la Loire!

Salut, beau fleuve aux rivages si fertiles et si riches, brillant mirage où se reflètent l'azur du ciel, les riants coteaux, les basiliques de la vieille cité et les arches du magnifique pont d'Orléans, la flèche qui surmonte la cathédrale et le toit de la vieille université qui dota la France de tant de noms célèbres,—salut, beau fleuve de la Loire!

L'université d'Orléans, dont nous venons de parler, tient une trop belle place dans l'histoire, pour que nous ne consacrons pas une page à cette école d'où sont sortis tant de savants et tant de jeunes hommes dont les noms ont été conservés jusqu'à nous.

Au commencement du seizième siècle, les écoliers de l'université d'Orléans faisaient célébrer, dans l'église de Saint-Pierre-le-Puellier, une messe en l'honneur de saint Firmin, patron d'Amiens et de Beaugency, et en récompense, les habitants de Beaugency venaient, après l'épître chantée par le sous-diacre, offrir, entre les mains d'un écolier né en Picardie, le denier d'or appelé *Maille de Florence*. Cette maille devait peser deux deniers dix-sept grains trébuchants : d'un côté était représentée l'image de saint Jean-Baptiste, de l'autre était une fleur de lis épanouie. L'origine de cette redevance est peu connue; pourtant, quelques historiens ecclésiastiques disent que saint Firmin, né à Amiens, était favorisé du ciel et faisait des miracles. Un

jour, étant en voyage, il rencontra sur les bords de la Loire, près de Saint-Jean-de-Braye, une jeune fille de Beaugency, qui était attaquée par un loup monstrueux. La pauvre enfant allait périr, lorsque saint Firmin s'élança à son secours, et, passant sa ceinture au cou de l'animal furieux, il l'entraîna ainsi jusque dans le fleuve, où le loup fut noyé.

La jeune fille, sauvée par ce miracle, fut ramenée à son père, le premier notable de Beaugency. Celui-ci, sachant que le bienheureux auteur de ce miracle était né en Picardie et se rendait à l'université d'Orléans, promit que, tous les ans, des notables de la ville iraient faire un voyage à Saint-Jean-de-Braye, puis se rendraient à Orléans, dans l'église Saint-Pierre-le-Puellier, et offriraient une maille d'or à celui des écoliers de l'université qui serait né en Picardie.

Vers le milieu du seizième siècle, l'université d'Orléans comptait sur ses bancs quantité de jeunes hommes qui, plus tard, se firent un nom célèbre. Pierre Lèveillé, François Marchand le Sculpteur, Calvin, Théodore de Bèze, Jean Lejay des comtes de la Clémendière, Jean de Fontenay qui inventa des caractères pour écrire des lettres secrètes, Audebert, etc., tous ces enfants devinrent des hommes marquants de leur époque; tous se distinguèrent dans les lettres, les arts, ou les guerres de religion. Dans une grande salle formée par des piliers soutenant une voûte de forme ogivale, on avait scellé les bancs destinés aux écoliers; au fond, au bas d'une petite croisée ronde, était la chaire du professeur, surmontée d'un christ; au-dessus de la croisée étaient sculptées les armes de la ville d'Orléans.

En 1550, la veille de la fête de la Maille-d'Or, le professeur Pierre de l'Étoile était en chaire: il finissait la classe et s'exprimait ainsi:

« Dans la première leçon, nous reprendrons le droit romain
« tel que nous l'avons laissé sous Justinien. Et maintenant,
« qu'il me soit permis, mes chers élèves, de vous gronder. Cal-

« vin, et vous, messieurs, votre religion, votre piété, prennent
« trop sur l'étude. A Dieu ne plaise que je vous blâme d'un
« zèle qui promet en vous deux de glorieux appuis à la sainte
« Église ! mais, vous le savez, Dieu lui-même a dit que travail-
« ler c'est prier, et toute bonne action est méritoire. »

Après ces mots, le professeur se tourne du côté du christ, et fait la prière, à laquelle les élèves mêlent leurs voix ; puis, Pierre de l'Étoile les salue et sort en souriant à tous ces jeunes hommes, pour lesquels il a toute la sollicitude paternelle. Tous se livrent aux délassements de la récréation, lorsque Jean Calvin, dominant le bruit, s'écrie : « A propos, c'est demain la fête de la Maille-d'Or, que nous paient les habitants de Beaugency. Est-il arrivé quelqu'un de leur part ? C'est que ça me regarde, moi : je suis Picard, né à Noyon, et c'est en mes mains que doit être remis le denier d'or. C'est un droit féodal dont il ne faut rien rabattre. » Le discours de Calvin est interrompu par un envoyé des notables de Beaugency, qui vient déclarer qu'ils refusent de payer la maille d'or. « Ah ! ah ! dit Calvin, on refuse, c'est un vol... nous leur ferons bien payer leur dette ! A défaut de titres écrits, j'ai un moyen qui nous procurera plaisir et gloire si nous réussissons. — Bravo ! bravo ! crient les camarades du futur réformateur. — Que ceux qui sont experts en poésie me suivent et me viennent aider ; mais surtout, gardons le secret. » En un instant, la vaste salle dont les voûtes retentissaient du bruit de cent voix d'écoliers, devint muette et déserte.

Le lendemain, les écoliers de l'université d'Orléans étaient occupés à établir, sur la place publique de Beaugency, un théâtre en plein vent, édifice improvisé du matin au soir. Sur des poteaux formant les quatre coins de la salle, sont clouées des planches mal jointes et surmontées de toiles prises çà et là. Des tonneaux vides, sur lesquels sont posées des planches vermoulues recouvertes d'une grande voile de bateau, forment le théâtre sur lequel on va représenter *un mystère*. Au fond, plusieurs échafauds nommés *établis*, sont étagés les uns sur les autres : le plus élevé représente le paradis ; celui de dessous, le palais d'Hérode, et le troisième, la maison de Pilate.

La toile qui sert de porte est soulevée, et l'on aperçoit l'hôtel de ville de Beaugency, et plus loin la tour carrée, dite la Tour de César ; sur la place, un crieur public fait au peuple assemblé une annonce à haute voix :

« Il est fait à savoir aux habitants de Beaugency, qu'aujourd'hui, à six heures précises du soir, les écoliers de l'université donneront une représentation du Mystère de la Nativité, Passion, Résurrection et Ascension de Notre-Seigneur et Rédempteur Jésus-Christ. »

L'annonce a été puissante. On court du côté du théâtre, où l'on délivre les cartes... le peuple entre en foule. L'impatience arrive vite chez les spectateurs, qui demandent à grands cris que le spectacle commence.

Enfin le signal est donné, et la pièce commence.

Au paradis, Dieu le père paraît avec ses anges ; ils sont à

genoux devant lui, et l'implorent pour le genre humain. Dieu les écoute ; la Justice repousse leurs prières, mais la Miséricorde l'emporte. Dieu lui donne une mission, et elle le quitte avec de grands remerciements.

Dans un cabinet qui s'ouvre à la gauche du spectateur, on découvre une étable : un enfant couché dans une crèche reçoit les offrandes et les adorations des mages ; puis, un ou deux épisodes de l'enfance du Christ.

Enfin, sur le théâtre paraît Calvin, habillé en Jésus-Christ, avec une belle robe bleue, une grande barbe au menton, et des rayons de papier doré sur la tête ; il est suivi de ses disciples et des peuples qu'il moralise. — Puis le jeune Théodore de Bèze, vêtu en docteur de la loi, entre, suivi des scribes et des pharisiens.

CALVIN.

Quels sont ceux qui viennent à moi

TH. DE BÈZE.

Nous sommes docteurs de la loi.
Et, vous tenant pour notre maître,
Venons, afin de vous soumettre
Une question que voilà.
Pour moi ne suis assez subtil.
Répondez-nous, maître, faut-il
Qu'à César le tribut l'on paie.

CALVIN.

Que l'on me montre une monnaie.

(De Bèze lui remet une pièce de monnaie.)

CALVIN.

Dites, qui est représenté
Sur cette pièce ?

DE BÈZE.

En verité
Je n'y vois rien qu'une moulture
De César faite en portraiture.

CALVIN, avec force.

Eh bien ! rendez donc à César
Ce qui appartient à Cesar !

Des applaudissements éclatent de toutes parts. Alors Calvin s'avance, et dit : « Eh bien ! ce que le Seigneur a dit, pourquoi ne l'exécutez-vous pas ? Rendez à César ce qui appartient à César, vous a-t-il dit. Pourquoi ne voulez-vous pas acquitter la maille d'or dont vous nous êtes redevables en l'honneur de saint Firmin ? Mais, puisque vous n'avez pas voulu agir de bon vouloir, je l'ai obtenue par la ruse. Messieurs et mesdames, le prix de vos places donne plus que la somme : nous sommes quittes. »

Les écoliers et Calvin disparaissent par le fond du théâtre ; la colère du peuple fait explosion ; des cris, il passe aux violences ; on escalade le théâtre ; on brise, on déchire, on abat tout :

la foule se répand sur la place en criant : « A l'eau les écoliers de l'université!... » Mais les jeunes gens ont été alertes, ils ont passé les vieux remparts, et des pataches préparées les reçoivent et les emportent jusque dans la petite ville de Meung. Deux heures après, ils étaient renfermés dans leurs chambres de l'université d'Orléans.

« Vous avez fait une bonne plaisanterie, disaient les camarades de Calvin.

« — Vous me croirez si vous voulez, mes amis, j'ai été un moment bien pénétré de l'esprit de mon rôle. C'est une belle chose, de consacrer sa vie à prêcher la parole divine, à se créer un nom en sauvant par la religion les âmes de ses frères ! Je veux me rendre célèbre... »

« — Oui, mais ne nous écartons jamais de la doctrine catholique, dit Théodore de Bèze ; n'imitons pas ces novateurs qui jadis...

« — Que dis-tu ? répliqua aussitôt Calvin, irrité que l'on pût douter un moment de son catholicisme... Puissé-je voir ma langue se coller à mon palais, plutôt que de me séparer de la communion des fidèles!...

« — Jurons, dit Théodore de Bèze, de vivre et de mourir dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine.

« — Nous le jurons ! » répétèrent Jean Calvin et tous les écoliers de l'université d'Orléans.

Dix ans après, Calvin était devenu le chef de la religion réformée, qui n'admet que deux sacrements : le Baptême et la Cène ou Communion.

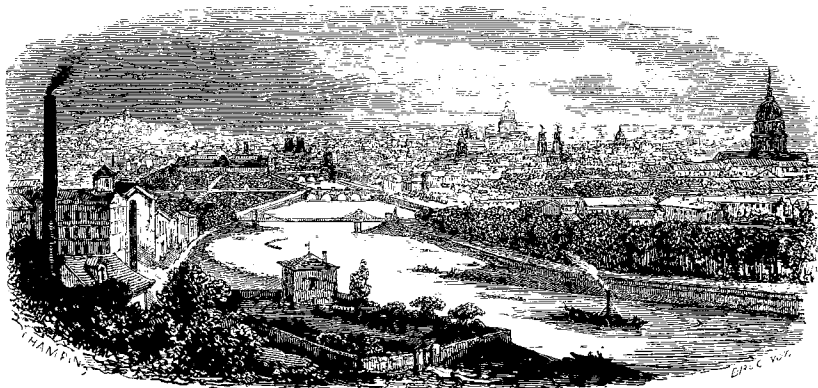
En 1559, Théodore de Bèze avait quitté les bénéfices qu'il possédait en France pour aller à Genève retrouver Calvin, embrasser la réforme, et occuper la chaire de théologie. Deux ans après il fut appelé au colloque de Poissy, conférence solennelle à laquelle les princes assistèrent, avec les plus célèbres docteurs des deux communions. Après s'être rendu auprès du prince de Condé, et avoir pris part aux affaires de la France jusqu'à la paix de 1565, Théodore de Bèze retourna à Genève, hérita de tous les emplois de Calvin, après la mort de ce docteur, et fut regardé comme le premier pasteur des églises réformées. Les citoyens de Genève le surnommèrent le Phénix de son siècle.

Calvin, que l'on avait nommé le *pape de Genève*, mourut dans cette ville en 1564. — De sa patrie, il ne regrettait, disait-il, que les bords de la Loire, si rians, si fertiles et si beaux.

Aujourd'hui, grâce au chemin de fer d'Orléans, la Loire et la Seine ne sont plus séparées que par une distance que trois heures suffisent à franchir, et l'habitant de la capitale, qui vient de faire en une matinée une pérégrination jusqu'à Orléans, a encore devant les yeux les bords enchantés de la Loire, lorsqu'en descendant de wagon il met le pied sur le pont d'Austerlitz, d'où il découvre avec joie les principaux monuments de Paris qui se mirent dans la Seine, depuis Bercy jusqu'à Chaillot.

V. la gravure sur bois (1).

(1) Cette gravure sur bois a été exécutée pour l'ouvrage LE DIARIE A PARIS, publié par le libraire Hetzel.



LES PRINCIPAUX MONUMENTS DE PARIS VUS DES BORDS DE LA SEINE.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin.

Imp Jules Rigo et C^{ie}

BRETIGNY.
(Vue prise en venant d'Orléans)

A Paris, chez l'auteur, 2, rue des Pyramides.

BRÉTIGNY

ET

MAROLLES-EN-HUREPOIX

Nous avons quitté Brétigny, et salué son poétique et modeste cimetière ; pendant que, regardant en arrière, nous avons vu fuir le treillage dont l'aspect est si pittoresque et frappe si agréablement la vue du voyageur qui arrive d'Orléans, les wagons et leur puissant remorqueur ont parcouru en quatre minutes les six kilomètres qui séparent la station de Brétigny de celle qu'on nous signale déjà, lorsqu'à peine nous nous sommes aperçus que nous avons quitté le village et gravi deux rampes de 0,050^m et de 0,055^m. Cette station nouvelle où nous faisons une halte est la station de Marolles. (*V. la gravure sur bois.*)

MAROLLES, dont on aperçoit les premières maisons à gauche et à une certaine distance du chemin de fer, est partagé en deux par un chemin vicinal qui le met en communication, par la gauche, avec Vert-le-Grand et Corbeil, par la droite avec Arpajon.

Quelques-uns des auteurs qui ont le plus écrit sur la statistique et la topographie de la France, nomment ce village *Marolles-en-Hurepoix* ; ces historiens ont pensé qu'une partie de l'archidiaconé de Josas doit être désigné sous le nom de pays Hurepoix. Marolles n'est connu que depuis le douzième siècle ; à cette époque, les moines du prieuré de Longpont y avaient une terre de franc-allevu.

Les étymologistes disent que ce nom, commun à plusieurs bourgs de France, a été donné à celui-ci parce qu'il n'avait pour s'alimenter que les eaux pluviales qui séjournaient dans des petites mares, *marelles ou marolles*.

L'église, dont l'architecture semble appartenir au XV^e siècle, fut décorée aux voûtes des armes des seigneurs de Mesme ; elles portent chevron brisé, accompagné de trois canettes de sable, avec une croix pattée à la droite de l'écu.

Les plus anciens seigneurs de ce bourg de Marolles étaient Jacques de Saint-Benoît, chambellan de Louis XI, et le chef

de la maison de Mesme, comte de Chavasse, marquis de Saluces. Ce seigneur disait que la France lui avait donné la naissance, Paris l'éducation, et le Piémont la fortune.

Lors de la guerre dite du bien public, suscitée à Louis XI par ses grands feudataires, après le combat de Montlhéry qui offrit le singulier spectacle de deux armées fuyant au même instant, ce fut devant Marolles-en-Hurepoix que le comte de Charolais vint coucher à peu de distance du champ de bataille ; il eut ainsi les honneurs de la journée, quoique Louis XI eut raison de dire : « Vraiment ce lui est une gloire bien forcée de « camper au champ du combat ; car il n'a ni ville ni bourg pour « retraite.

C'est dans ce village de Marolles-en-Hurepoix que naquit, suivant quelques écrivains, le premier traducteur en français de Plaute, Lucrèce, Virgile, Juvénal, Catulle, etc., etc. : Michel de Marolles, abbé de Villeloin, né en 1600, et mort à Paris en 1681. Cet abbé avait fait une traduction des œuvres de Martial, dans laquelle il était bien loin d'avoir conservé le sel de l'auteur ; le poète Ménage écrivit sur un exemplaire de cette traduction de l'abbé de Marolles : « Épigrammes contre Martial. »

On cite un fait assez original qui peut donner une idée du caractère de Michel de Marolles. De Lestang, auteur des règles de bien traduire, avait pris tous les exemples de bonnes traductions dans les livres de d'Abblancourt, et ceux des mauvaises dans les livres de l'abbé de Marolles ; celui-ci en fut fort en colère et s'en plaignit à tout le monde. De Lestang, qui voulait se réconcilier avec lui, choisit un jour où l'abbé de Marolles allait faire ses pâques, et se présentant devant lui comme il allait se mettre à genoux pour communier : « Monsieur, lui dit-il, « je crois que vous êtes en colère contre moi, et vous avez « raison ; mais voici un jour de miséricorde, et je vous de- « mande pardon. — De la manière dont vous vous y prenez, lui

« répondit l'abbé, il n'y a pas moyen de s'en défendre; allez, « monsieur, je vous pardonne. » Quelques jours après, l'abbé « de Marolles rencontre de Lestang et lui dit brusquement : « Croyez-vous en être quitte? Vous m'avez escroqué un pardon « que je n'avais pas envie de vous accorder. — Monsieur, ne « faites pas tant le difficile, répondit son antagoniste, on peut « bien, quand on a besoin d'un pardon général, en accorder un « particulier. »

L'abbé de Marolles disait un jour à Linières : « Mes vers « me coûtent peu. — Ils vous coûtent ce qu'ils valent répliqua « Linières. »

Cet abbé n'était pas seulement un traducteur, il faisait lui-même des vers; en parlant de l'injustice du siècle qui l'avait méconnu, il dit qu'il avait publié, de compte fait, cent trente-huit mille cent vingt-quatre vers.

Un de nos plus spirituels écrivains, M. J. Arago, l'intépide narrateur, nous a conté une anecdote dont l'action se serait passée sur la route de Marolles à Arpajon; nous la rapportons ici plutôt à cause de l'intérêt qu'elle nous a inspiré qu'à cause de son authenticité et de la qualité de ses héros.

C'était dans les premiers temps de la Restauration : sur la route qui conduit de Paris à La Ferté-Aleps, une voiture publique roulait péniblement, et deux voyageurs qui avaient mis pied à terre pour soulager les chevaux, cheminaient à pas de tortue, sur l'un des côtés de la route. L'un des voyageurs, d'un embonpoint assez ample et la physionomie franche et ouverte, fredonnait un motif d'opéra; il voyageait sur l'impériale et n'avait pour s'abriter en ce moment qu'un grêle manteau de crispin, une épée et une boîte à violon. Quelques intrépides dévaliseurs de grande route l'avaient délesté, deux jours avant, d'une fort belle garde-robe. Le second voyageur, mince et fluet, chaudement claquemuré dans une épaisse houpelande bien fourrée, semblait parfaitement à l'abri des giboulées et du vent du nord qui soufflait par rafales. Tous deux se rapprochèrent insensiblement et s'adressèrent la parole. « Monsieur, dit le voyageur fluet, possède une voix de ténor bien remarquable; Nourrit en serait presque jaloux. — « Le gros voyageur sourit, et répondit galamment : « Et monsieur a une voix de basse que Dérivis lui envierait. Avec un pareil instrument, on est sûr de ne pas mourir de faim. — A l'aide du vôtre, on est bien certain de faire fortune. — Je vous remercie de votre courtoisie, monsieur, mais ma vie à moi dépend de la bonne ou mauvaise humeur des autres, et une laborieuse digestion d'un imbécile peut me ruiner à tout jamais. — Il y a de l'amertume dans vos paroles, ne vous laissez point à la peine, monsieur, le jour du triomphe arrivera pour vous comme pour les autres; le talent, le vrai talent surnage enfin, et chacun de nous arrivera tôt ou tard à la place que le ciel lui a destinée. La voix du conducteur vint interrompre nos voyageurs, qui reprirent leurs places dans la voiture.

Quelque temps après on traversait le village de Cheptainville, sillonné d'une foule assez compacte, réunie pour un jour

de foire. Tout à coup des cris se font entendre : la voiture venait de renverser une vieille femme misérablement vêtue, et la roue lui avait cruellement meurtri le pied. La pauvre femme pleurait à fendre l'âme; elle invoquait le ciel et sa sainte patronne; elle demandait secours aux hommes qui l'entouraient; et le premier qui la saisit dans ses bras, et l'assit sur un banc de pierre, fut le gros voyageur qui s'était élancé de sa place de l'impériale. L'humanité rend inventif et donne de la science. Le chanteur se prive de sa cravate, il prend doucement dans ses mains attentives le pied malade, l'enveloppe avec soin, et cherche à consoler par des paroles les plus affectueuses celle qu'il appelait sa bonne, sa vieille mère. — « Allons, braves gens, dit-il un instant après aux curieux qu'avait attirés cette scène de douleur, voici une pauvre femme qui souffre et qui est dans la misère. Je place là mon chapeau; que chacun de vous y jette une pièce de monnaie, le ciel vous en tiendra compte. Je n'ai presque rien, moi, et je donne l'exemple : imitez-moi ! »

Quelques gros sous tombèrent à peine dans la sébile improvisée de celui qui osait mendier pour une autre; ce n'était pas assez. — « Attendez, s'écrie-t-il plein d'une sainte indignation, « attendez, et peut-être serez-vous plus généreux quand vous « m'aurez écouté. » Il dit, et en trois bonds il atteint l'impériale de la diligence. Il descend, prend une chaise, se hisse dessus, accorde son violon et dit : — « Messieurs, je vais chanter « le grand air d'Iphigénie, au profit de la vieille blessée; si vous « êtes contents de moi, donnez; si je suis content de vous, je « recommencerai. » Le quêteur chanta, et le plaisir appela la générosité. Ce n'était pas assez encore : la bienfaisance est comme la boule de neige, elle grandit à mesure qu'on l'exerce. La voix vibrante du chanteur allait entonner un nouveau morceau, lorsque l'homme maigre que vous connaissez s'approcha de lui.

« Pardon, monsieur, permettez-moi de placer une chaise à côté de la vôtre, et de vous accompagner. — Volontiers, mais que savez-vous? — Rien, et tout. — Quelques morceaux d'opéra? — Non. — Alors, comment ferons-nous? — Bah! bah! je suis musicien des pieds à la tête; chantez toujours, et vous verrez que je ne gâterai rien à votre affaire.

Les deux chanteurs remplirent bien leurs rôles, ils émerveillèrent l'assemblée, et la bonne vieille fit ample recette de gros sous et de pièces blanches. C'était une joie, une bénédiction!... La parole du conducteur se fit de nouveau entendre. — « On a attelé; en route, messieurs! » Les deux chanteurs allèrent reprendre leurs places. — « Qui êtes-vous, monsieur, et où allez-vous?

— Je suis ténor, et je vais à Paris; et vous? — Je suis curé d'Arpajon et je viens de prêcher le carême dans l'église de Marolles. — Vous me raccommodez avec les prêtres. — Et vous, avec les comédiens. »

En arrivant à Paris, l'artiste trouva dans la boîte de son violon une bourse bien garnie, que certainement quelque voleur n'y avait point déposée. — Il écrivit au curé d'Arpajon pour le remercier, et il en reçut la réponse suivante :

PARIS-ORLÉANS.

« Mon cher ténor, je ne sais pas de quoi vous me parlez : je
« ne suis pas riche, je ne puis presque rien donner : mais Dieu
« est grand , et peut-être a-t-il glissé sa main dans votre boîte
« délabrée : il y a vu du vide, il a voulu le combler. Restez hon-
« nête homme. Si vous êtes sifflé un jour, venez me rejoindre.
« J'ai besoin d'un chantre, et vous me convenez. Adieu. » Le
ténor écrivit à son tour :

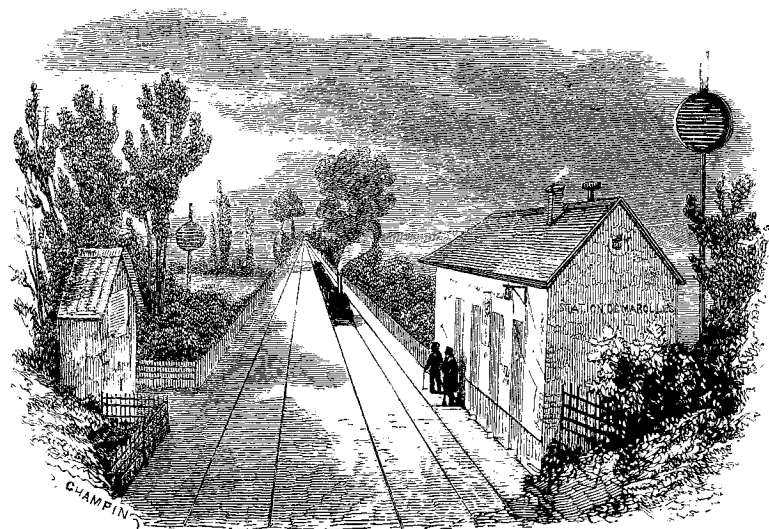
A monsieur le curé d'Arpajon.

« Merci, monsieur ; mais peut-être votre autel a-t-il besoin

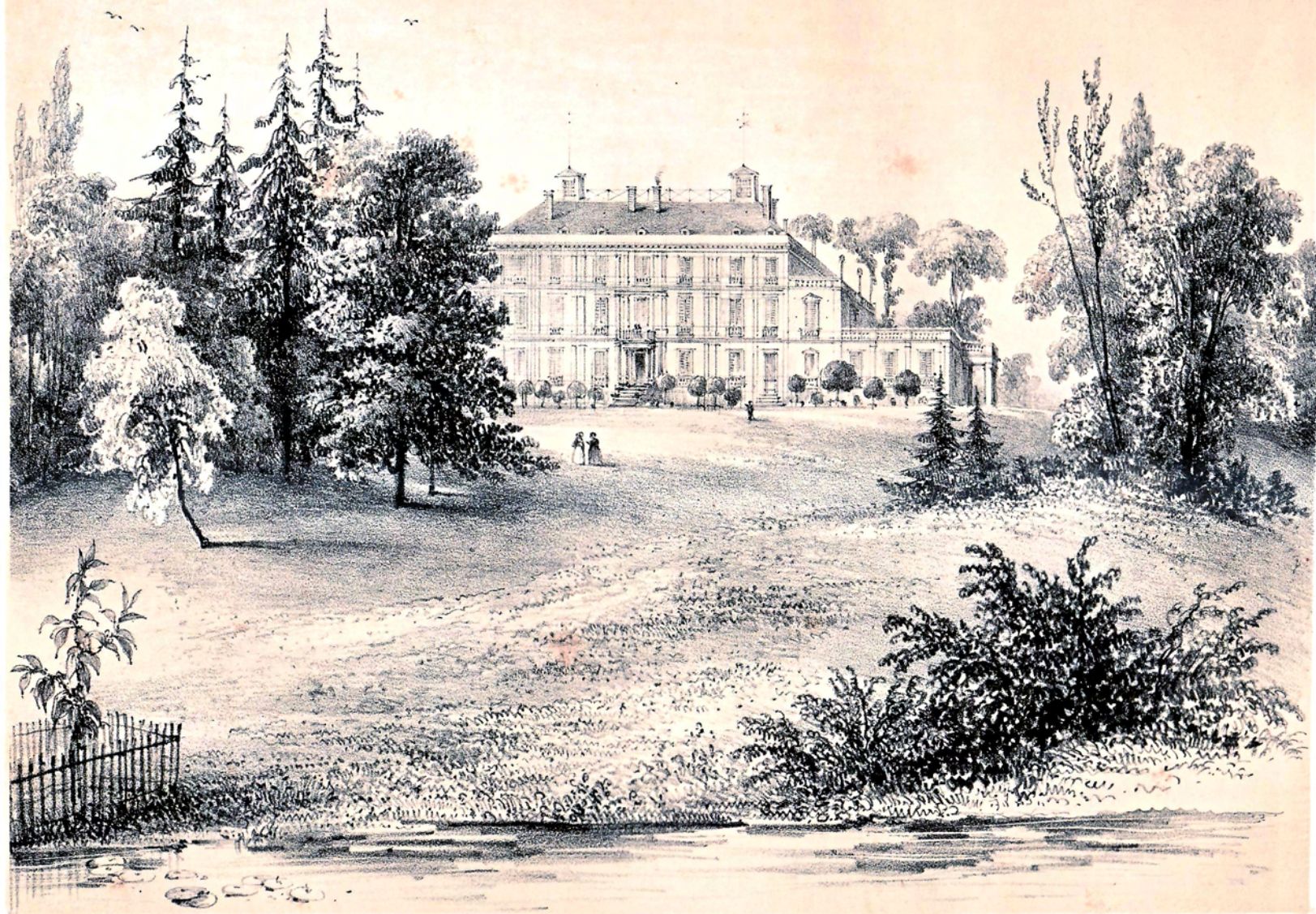
« de quelques ornements dignes de la religion sainte dont vous
« êtes le ministre. Voici des burettes, et un calice en vermeil :
« voici encore quelques vêtements pour vos pauvres. Les vœux
« de votre âme m'ont porté bonheur : on ne me siffle point !

« *Adolphe NOURRIT.* »

MAROLLES, desservi par la cinquième station du chemin de
fer d'Orléans, est situé à 56 kilomètres de la capitale, sur un
plateau élevé de 55 mètres au-dessus de Paris.



STATION DE MAROLLES.



Dessiné d'après nature et lithé par Champin

Imp. Jules Rigo et C^{ie}

CHÂTEAU DE LORMOIS.

(pres S^t Michel sur-Orge)

A Paris, chez l'auteur 2 rue des Pyramides

LE CHATEAU DE LORMOIS

PRÈS SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

La belle propriété de Lormois fut jadis désignée, dans le cartulaire de Longpont, sous le nom de *Petra Ormessia* ; elle figure aussi sous cette désignation dans le registre de Philippe Auguste. En 1290, Robert de Varennes fut déclaré hommelige du roi Philippe le Bel, qui vint le visiter dans son manoir de Lormois.

Il y avait, sur la paroisse de Longpont, une partie de terrains connue sous le nom de terroirs de Basset, et plus encore de Moulin-Basset, à cause d'un moulin sur l'Orge, qui appartenait, au douzième siècle, à un seigneur nommé *Milo Bassetus*, du fief duquel relevaient les terres ci-dessus, *juxta Petram Ormessiam*. Sauval, tit. III, dit que, vers 1440, ce moulin appartenait à Thomas de Bretigny, chevalier. En 1706, l'abbé Pajot, seigneur de Saint-Michel-sur-Orge, obtint de la gruerie de Montlhéry la permission de faire construire un pont de pierre entre les deux moulins de Basset et Groteau, pour faciliter le passage de Montlhéry à Saint-Michel, attendu que le pont de bois était rompu et n'avait pu servir qu'aux gens de pied.

Vers 1650, le cardinal de Coislin, évêque d'Orléans, devint possesseur du château et de la seigneurie de Lormois ; c'est de là qu'il parvint à détourner les persécutions dirigées contre les calvinistes après la révocation de l'édit de Nantes.

Sous le ministère d'Armand Duplessis, cardinal de Richelieu, le château de Lormois fut acheté par le comte de Flamarens, dont la fortune fut entièrement l'œuvre du hasard.

Le comte de Flamarens, après avoir rempli avec honneur sa carrière militaire, s'était retiré dans sa province, où une honnête aisance lui permettait de soutenir avec économie la dignité de son nom. Un procès qu'il avait déjà gagné dans plusieurs tribunaux, porté au conseil par la partie adverse, le força de faire le voyage de Fontainebleau. Il marchait à petites journées avec ses chevaux. Passant par la forêt, il vit beaucoup de gens à che-

val, qui tous, prenant une route de traverse, paraissaient avoir la même destination. La curiosité le porta à les suivre, sauf à s'écarter un peu de son chemin. Après avoir marché quelque temps, il arriva dans un grand rond appelé le Fort de la Biche, où il trouva plusieurs hommes assez mal vêtus, qui, ayant mis pied à terre, avaient attaché leurs chevaux à des branches d'arbres. Sa première idée fut de se croire au milieu d'une bande de voleurs, et la fuite lui paraissant impossible parce qu'il voyait beaucoup de monde arriver encore par la seule allée qui pût lui servir de retraite, il imagina que le meilleur moyen de se tirer d'affaire serait d'agir comme les autres, et de paraître ainsi de leur société. Il mit donc aussi pied à terre, et attacha son cheval à un arbre. Mais son inquiétude augmenta bientôt quand il vit tous les yeux se fixer sur lui, des groupes se former successivement, se rejoindre ensuite, des chuchotements s'établir, sans qu'on parût le perdre de vue. Enfin un homme se détache, vient directement à lui, et lui demande avec embarras quel motif l'amène en ce lieu. Le comte, persistant dans sa première idée, lui répond avec assez de fermeté : « Probablement, monsieur, le même qui vous y a conduit. » Le député se retire, rentre dans le cercle ; les chuchotements recommencent avec plus d'activité ; on revient à M. de Flamarens : on lui offre deux cents louis s'il veut se retirer. Très-étonné d'une proposition aussi imprévue, il commence à trouver son aventure plaisante sans y rien comprendre, et répond à tout hasard que ce n'est pas assez. On retourne, on revient, on insiste, on lui propose enfin cinq cents louis, qui sont comptés à l'instant. Il ne conçoit rien à tout cela, mais il accepte, prend l'or qu'on lui offre, remonte à cheval et s'en va, recevant de ces messieurs toutes les civilités possibles, et fort surpris de leur causer autant de joie par son départ, qu'il en avait lui-même de les quitter. Arrivé à Melun, il prend des informations sur le rassemblement qu'il a trouvé, et, par les

détails qu'on lui donne, il apprend que le hasard l'a conduit au Fort de la Biche, au moment où l'on allait faire l'adjudication d'une partie considérable de la forêt. De là, il ne lui fut pas difficile de conclure que tous les gens qu'il avait vus étaient des *miseurs* associés, qui, l'ayant pris pour un enchérisseur inquiet, avaient été bien aises de se défaire de lui à prix d'argent, et à meilleur marché qu'ils ne le comptaient.

Une autre fois, obligé d'aller à Versailles pour la poursuite de son procès, il se promenait fort tranquillement dans la galerie, lorsqu'il fut reconnu par le fameux Barjac, son ancien valet de chambre, et alors attaché au cardinal de Richelieu. Ce serviteur, tout dévoué au comte, lui propose de le présenter à Son Éminence, qui lui fera meilleur accueil que s'il était présenté par des courtisans. Une telle proposition ne pouvait manquer d'être acceptée avec reconnaissance; et, en effet, le cardinal, prévenu par Barjac dont il faisait le plus grand cas, traita le comte avec toute l'affabilité et l'intérêt imaginables. Bientôt, celui-ci mérita par lui-même les bontés qu'il n'avait dues en premier ordre qu'à son ancien domestique. Une figure prévenante, une gaieté franche et soutenue, une candeur dont on trouvait peu de modèles à la cour, lui concilièrent l'estime et l'attachement du premier ministre, dont il devint, pour ainsi dire, le commensal; et l'on se doute bien qu'avec un bon droit et un pareil protecteur, il eut bientôt gagné son procès au conseil.

Rien ne le retenant davantage à Versailles, il se préparait à retourner dans ses terres; le cardinal ne cacha pas à Barjac le chagrin qu'il avait de ce départ, projeté sous peu de jours. « Monseigneur, lui dit Barjac, il ne tiendrait qu'à vous de retenir à la cour M. de Flamarens, et d'y attirer sa famille, en lui procurant les moyens d'y vivre avec dignité. — Barjac, répondit le ministre, souviens-toi que si je suis le depositaire et le dispensateur des deniers publics, mon devoir est de les employer uniquement à l'utilité de l'État, et que je ne dois me permettre sur cela aucun sacrifice pour mes attachements particuliers. — Aussi, monseigneur, suis-je incapable de vous proposer quelque chose qui puisse blesser votre délicatesse ou votre conscience; mais le récit de ce qui est déjà arrivé à M. de Flamarens, me permettra de suggérer à Votre Éminence une idée qui peut lui être avantageuse sans compromettre les intérêts du roi. »

Alors il lui fit très-plaisamment le narré de l'aventure dans la forêt de Fontainebleau, ce qui amusa beaucoup le cardinal. Barjac, voyant Son Éminence en gaieté, se hâta d'ajouter : « Monseigneur, on procède demain, dans une des salles du Louvre, à l'adjudication des fermes générales de Sa Majesté : permettez seulement que le comte de Flamarens y arrive dans un de vos carrosses, accompagné de votre livrée, et que, sans se mettre en aucune manière en avant, il profite des hasards qui pourront lui être offerts. » Le cardinal trouva l'idée plaisante, et y consentit volontiers.

Le comte de Flamarens fut prévenu par Barjac, qui l'accom-

pagna dans la voiture du cardinal. Les enchérisseurs, qui étaient associés de même que ceux de la forêt de Fontainebleau, étaient déjà rassemblés quand ils arrivèrent. En entendant une voiture entrer dans les cours intérieures du Louvre, où celles des princes du sang, des cardinaux et des ministres avaient seules le droit de pénétrer, on mit avec empressement la tête à la fenêtre, et l'on fut fort étonné de voir la livrée du cardinal, et un inconnu descendre de voiture avec Barjac, qui, s'apercevant de l'attention avec laquelle on examinait tous ses mouvements, affecta de causer avec l'air du plus grand intérêt, et remonta ensuite dans la voiture, comme pour attendre un dénouement auquel il prenait une grande part. Les *miseurs*, consternés, ne doutèrent pas, au premier moment, que celui dont ils virent les pas se diriger de leur côté ne fût un prête-nom du cardinal, qui sans doute voulait avoir lui-même l'adjudication des fermes, et contre lequel ils ne pouvaient lutter.

Cependant, quelques têtes plus tranquilles représentèrent que cet inconnu n'était peut-être qu'un homme protégé par le ministre, ou même par Barjac, et dont on voulait faire la fortune en le mettant à la tête de quelque société rivale de la leur; que, dans ce cas-là, il serait possible de le désintéresser par des offres avantageuses, et cet aperçu qui calma les esprits ayant été adopté unanimement, on se hâta de convenir du taux auquel on pouvait porter les offres. Le comte de Flamarens entra dans le moment où ce plan venait d'être conclu, et s'assit modestement dans un coin de la salle. Mais il fut bientôt entouré de plusieurs de ces messieurs, qui, sous différents prétextes, cherchaient à savoir quel était le motif de sa présence. Il répondit à toutes les questions d'un air mystérieux et préoccupé, qui ne laissa plus de doute sur les intentions qu'on lui supposait. Alors on crut que c'était le cas d'agir franchement par les grands moyens. L'un des associés, sur le signe approbatif des autres, le tire en particulier, et, après quelques préambules sur le peu de profit qu'on pouvait espérer des fermes, ne lui cacha pas que s'il était ici, comme on pouvait le présumer d'après la manière dont il y était arrivé, l'organe d'une autorité supérieure, on la respectait trop pour vouloir la combattre, mais que si, sous une aussi grande protection, il ne paraissait que pour son intérêt personnel, il était chargé de lui offrir cent mille écus pour se retirer. Le comte ne balança pas à avouer que c'était uniquement son intérêt personnel qui l'avait amené en ce lieu. Le marché fut bientôt conclu, et il se retira, emportant une somme qui le mit en état d'acheter une grande charge à la cour, et d'y établir sa famille, qui s'est constamment distinguée par ses services militaires et par la dignité avec laquelle plusieurs de ses membres ont rempli les premières fonctions de l'Église.

Sous la restauration, la belle propriété de Lormois appartenait à M. le duc de Maillé, qui y fit faire des embellissements de toutes sortes, y donna des fêtes princières, et y reçut toute la haute aristocratie de la cour de Louis XVIII. Les nobles seigneurs, renouvelant les fêtes données à Versailles sous Louis XV, firent construire un théâtre sur lequel ils jouèrent eux-mêmes

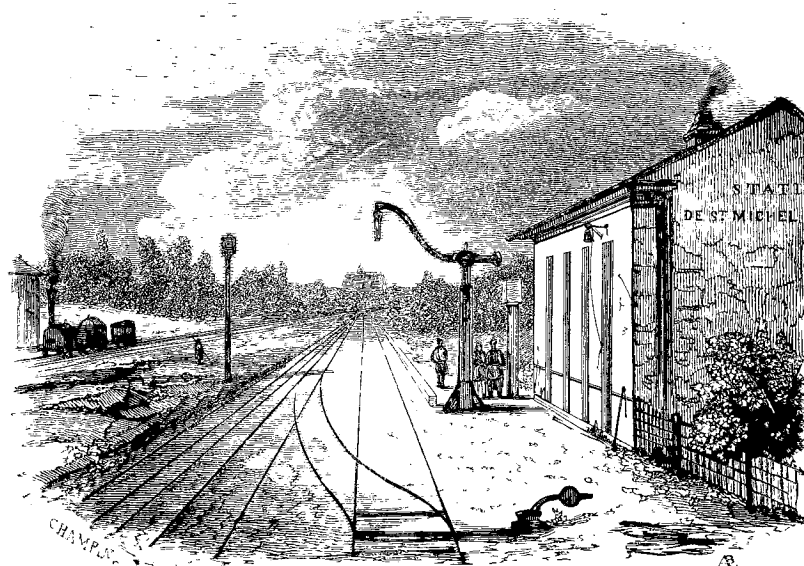
la comédie devant les hôtes et les commensaux du duc de Maillé.

Le château de Lormois appartient aujourd'hui à M. Paturle, pair de France, qui a fait construire à la place du vieux castel un magnifique château à l'italienne, dont l'aspect monumental et l'élégante architecture en font l'un des monuments les plus remarquables parmi tous ceux qui se dessinent à l'horizon ou sur les rives du chemin de fer.

Ce panorama de châteaux commence chronologiquement à la tour de Montlhéry, et finit à d'élégantes et commodés résidences élevées par des chefs de l'industrie contemporaine, afin d'y goûter un repos noblement acquis par de persévérants efforts. Les premiers, avec leurs créneaux, leurs fossés, leurs épaisses murailles, leur situation menaçante sur les points culminants, d'où ils planent sur les villages et les vallées, accusent un

régime voué à la guerre, où la supériorité sociale était fondée sur la violence et l'oppression, où la sécurité, nulle pour le faible, existait difficilement pour les plus forts. Les autres, dont le château de Lormois est le plus parfait modèle, annoncent, par le goût et le bien-être qu'elles respirent, par leur position à mi-côte ou dans le fond des vallées, et par la facilité de leurs abords, que nous vivons en des temps bien meilleurs, où la loi seule commande en souveraine, où une vie de travail et de probité a droit aux jouissances et à toutes les distinctions, où les labeurs de la paix obtiennent enfin toutes les récompenses.

Le château de Lormois, dont la façade se dessine au milieu d'un beau fourré d'arbres, domine le chemin de fer et la troisième station de Paris à Orléans, dite station de Saint-Michel-sur-Orge. (V. la gravure sur bois.)



STATION DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE.

CONCLUSION

La tâche que nous nous sommes imposée en publiant le *PARIS-ORLÉANS* est terminée. Nous avons exploré les sites, les châteaux, les monuments qui se déroulent dans le parcours si pittoresque du chemin de fer. Fidèle reproducteur de la nature, le crayon a réuni tout ce que ce voyage si rapide permet à peine d'apercevoir et de saisir au passage. Rien de ce qui attire le regard de chaque côté des deux lignes de fer qui s'étendent de Paris à Corbeil, et de la capitale aux rives de la Loire, rien n'a été omis, tout a été reproduit avec fidélité, avec conscience.

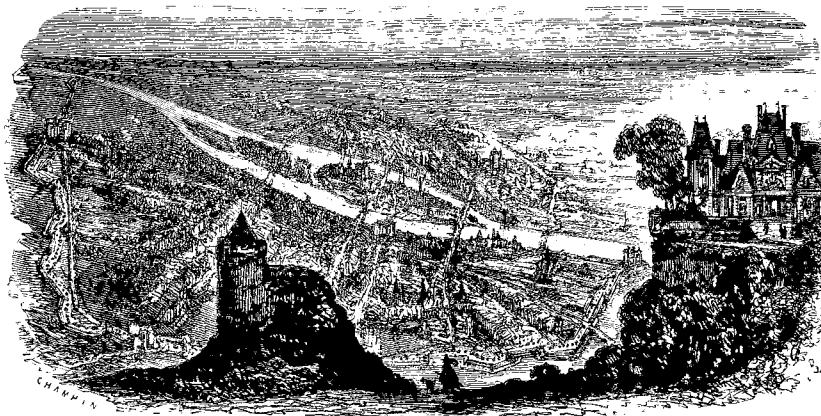
Secondé par les recherches archéologiques et la pensée du littérateur, l'artiste qui a conçu le plan de cet ouvrage a voulu que l'œuvre fût digne du patronage sous lequel il a été entrepris, et que les hommes graves, éclairés et savants auxquels le gouvernement a confié une des premières grandes lignes de fer, trouvassent dans cet Album, avec les vues des points les plus importants du parcours et les monuments élevés par l'administration du chemin de fer de Paris à Orléans, les richesses archéologiques, les propriétés primitives et les tableaux pittoresques épars, dans un rayon de quelques kilomètres, sur les deux rives des railways qui ont fait de Corbeil et d'Orléans deux faubourgs de la cité mère.

Grâce à la vapeur, à la puissante locomotive et au chemin de fer, les distances ont disparu. En trois heures l'habitant de la capitale est transporté sur les rives de la Loire, et les cent vingt-deux kilomètres qu'il a parcourus ont déroulé sous ses yeux, avec une rapidité surhumaine, le riche panorama dont l'ensemble frappe encore sa vue quand son voyage est achevé.

Le parcours de Paris à Orléans est embrassé d'un seul coup d'œil dans la planche qui accompagne cette Conclusion; après avoir laissé dans le sein même de la capitale, la *dernière enceinte de Paris sous Louis XIII*, effacée par les constructions sans nombre qu'étreint avec peine le nouveau mur d'enceinte sous lequel les wagons ont passé, le voyageur peut retrouver encore et arrêter son regard sur les tableaux qui l'ont frappé dans son voyage.

PARIS-ORLÉANS, ouvrage complet et illustré, est, lui aussi, un monument pour tous ceux qui auront franchi les distances qui séparent les trois villes reliées entre elles par les longs rubans de fer parcourus avec la rapidité de la flèche.

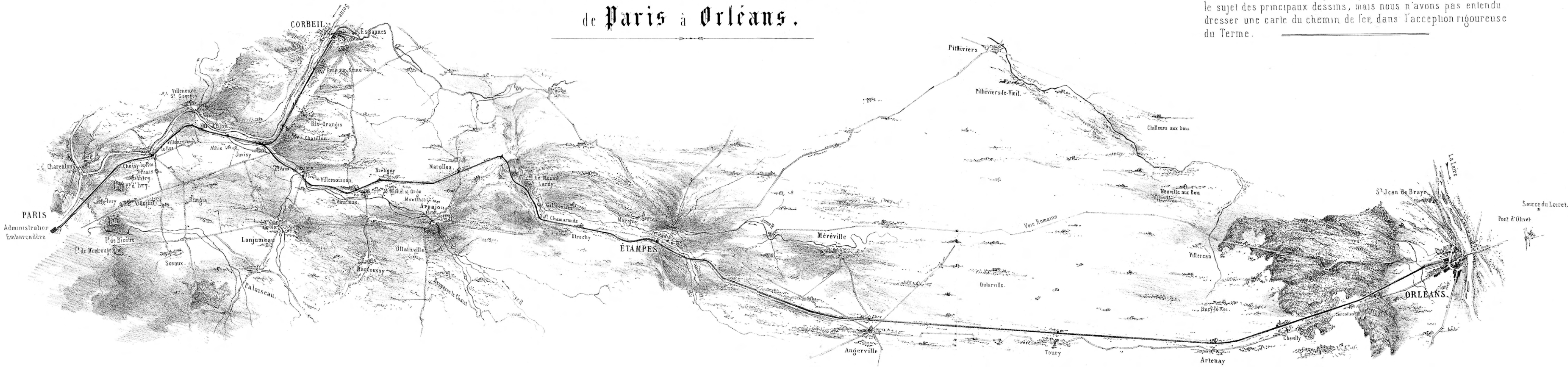
L'art et l'histoire ont payé leurs tributs; forts de la conscience qui a présidé à leurs travaux, les auteurs du *Paris-Orléans* ont confiance dans leur œuvre, qu'ils veulent terminer en adressant leurs sincères et respectueux remerciements aux hommes si distingués dont les lumières et l'urbanité les ont aidés à accomplir leur mission artistique et littéraire.



DERNIÈRE ENCEINTE DE PARIS SOUS LOUIS XIII.

Vue à vol d'Oiseau du Parcours du chemin de fer
de Paris à Orléans.

(Nota) Nous avons indiqué les points du Parcours qui ont fourni, le sujet des principaux dessins, mais nous n'avons pas entendu dresser une carte du chemin de fer, dans l'acception rigoureuse du Terme.



Dessiné par Champin

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

A L'OUVRAGE

PARIS-ORLÉANS

S. A. R. Monseigneur LE DUC DE NEMOURS.
S. A. R. Monseigneur LE DUC DE MONTPENSIER.
La Bibliothèque Royale et autres établissements publics.

MM.

BARTHOLOMY... Président du conseil d'administration du chemin de fer de Paris à Orléans (pour 10 exemplaires).
BANES... Directeur du chemin de fer de Paris à Orléans (pour 10 exemplaires).
BAILLARGER... Médecin de la division des aliénés de la Salpêtrière.
BAYOT... Artiste peintre.
BERNARD (de Rennes)... Député, conseiller à la cour de cassation.
BLANC-COLIN et Comp... Banquiers.
BLIN... Avocat.
BOIVIN... Ancien maire de Choisy-le-Roi.
BOULAND... Ingénieur civil.
BOURGEOIS... Chef des livres à l'administration du chemin de fer de Paris à Orléans.
BRETON (E.)... Membre de la société royale des antiquaires de France, etc.
BRUZARD... Mécanicien.
CADOT... Jurisconsulte.
CALMON...
CAMPBELL... De Londres.
CAPMAS... Sous-chef à l'administration des domaines.
CARRÉ... Propriétaire à Bruyères-le-Châtel (Seine-et-Oise).
CHALON D'ARGÉ... Sous-chef du bureau des beaux-arts (ministère de l'intérieur).
CHAULET... Agent de change.
CHARPENTIER... Négociant.
CHERBULLIEZ... Libraire.
CLARKE... Ingénieur du matériel du chemin de fer de Paris à Orléans.
COMPAGNIE (la)... Du chemin de fer de Paris à Orléans pour la bibliothèque (3 exemplaires).
CORTEY... A Orléans.
COURPON... Agent de change.
CULLION (de)... Sous-préfet à Corbeil.
DABRIN... Agent de change.

MM.

DARU (le comte)... Pair de France.
DAVID (d'Angers)... Statuaire, membre de l'Institut.
DELAHANTE... Sous-directeur de l'exploitation du chemin de fer de Paris à Orléans (pour 10 exemplaires).
DELANOUE... Négociant.
DELASCAZES... Chef de la gare de Corbeil.
DE LA SERRE... Ingénieur des ponts et chaussées.
DELERUE... Ingénieur des ponts et chaussées, à Étampes.
DEROUET...
DESMOULINS... Employé aux marchandises (chemin de fer de Paris à Orléans).
DOURLENS... Commissaire de police de première classe à Paris.
DUCLOS... Entrepreneur d'omnibus de la Compagnie d'Orléans.
DUFOUR... Administrateur de la Compagnie d'Orléans.
DUMOUCHEL... Négociant.
DROUILLARD... Banquier.
DUBOCHET... Libraire à Paris.
DUMONT (Alfred)...
DUPLAY (le docteur)... Médecin en chef de l'hospice des Incurables (hommes).
ECKMULH (M^{me} la princesse d')...
ESTISSAC (le duc d')... Pair de France.
FALAMPIN... Avocat.
FERRÈRE... Agent des finances d'Espagne.
FORCEVILLE... Inspecteur principal à l'administration centrale du chemin d'Orléans.
FOUGÈRES (de)... Administrateur du chemin de fer de Paris à Orléans.
FOUINAT... A Choisy-le-Roi.
GABRIEL... Homme de lettres.
GARNON... Député de la Seine.
GATINEAU... Libraire-éditeur, à Orléans (pour 20 exemplaires).
GERMAIN... A Nevers.
GERMINY (le comte)... Administrateur du chemin de fer de Paris à Orléans.
GILLET... Avocat.

MM.	
GOBILLARD.....	
GRILLOT.....	Ancien employé à la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans.
GUÉRIN.....	Entrepreneur de bâtiments.
GUMÉRY.....	Instituteur communal à Passy. (Seine).
GUYON.....	Sociétaire de la Comédie-Française.
HAGERMAN (M ^{me} V ^e).....	
HAGERMAN (fils).....	
HAMMOND.....	Caissier de la Compagnie d'Orléans (pour 2 exemplaires).
HAUTIN.....	Ancien maire de Choisy-le-Roi.
HÉDOUIN (Édouard).....	De Rouen (pour 8 exemplaires).
HETZEL.....	Libraire-éditeur.
HIST.....	Chef du bureau des affaires commerciales à l'administration centrale du chemin de fer d'Orléans.
HOCHET (Jules).....	Représentant de la maison Boignes de Fourchambault.
HOUEL.....	Négociant.
ISABEY (père).....	Artiste peintre.
ISAURE (M ^{lle} P.).....	
JACOUT (Jules).....	
JACQUEMIN.....	Chef de la gare d'Orléans.
JAUBERT (le comte).....	Pair de France.
JAUBERT (Amédée).....	Pair de France, membre de l'Institut.
JULLIEN.....	Ingénieur en chef des ponts et chaussées.
KAULECK.....	Serrurier mécanicien.
LABARRE.....	
LACOMBE (l'abbé).....	Curé de Juvisy.
LAMBERT.....	
LA RIBOISIÈRE (comte de).....	Pair de France, colonel de la cinquième légion de la garde nationale de Paris.
LATOUR (le chevalier).....	De Montpellier.
LECLAIRE.....	Entrepreneur de peintures.
LEFEBVRE (l'abbé).....	Curé de Choisy-le-Roi.
LEGRAND.....	Chef de bureau de l'enregistrement.
LEMIRE (Ed.).....	Fabricant à Choisy-le-Roi.
LERMINIER.....	Négociant.
LETELLIER.....	Entrepreneur de travaux publics
LOUVOIS (feu le marquis de).....	
MARC.....	Directeur du chemin de fer de Paris à Orléans.
MARCHAND.....	
MARTIN (Émile).....	Directeur de la fonderie de Fourchambault.
MASSICARD.....	Secrétaire de M. Jullien, ingénieur des ponts et chaussées.
MITIVIÉ (le docteur).....	Directeur de l'établissement des aliénés à Ivry-sur-Seine. Médecin en chef de l'hospice de la Salpêtrière (pour 5 exemplaires).
MOLINOS.....	Chef de bureau à l'administration centrale du chemin de fer de Paris à Orléans.
MOREAU DE TOURS (J.).....	Médecin des aliénés de Bicêtre.
MOREAU.....	

MM.	
MOREAU (M ^{lle}).....	
MOURLHON.....	Ingénieur des ponts et chaussées et du chemin de fer d'Orléans.
MOUSSARD.....	A Choisy-le-Roi.
NAZON (de).....	Inspecteur à la Compagnie du chemin de fer à d'Orléans.
NICOD.....	De Lyon.
ODRY.....	De Bordeaux.
ORVILLE (M ^{me} V ^e d').....	
PACCARD.....	Banquier.
PARAWEY.....	De Londres.
PAULIN.....	Libraire-éditeur.
PEAUCELLIER.....	Entrepreneur de travaux publics.
PÉREIRE (Emile).....	Directeur du chemin de fer de Versailles (rive droite.)
PERIER ADOR.....	De Genève.
PERRET.....	Notaire honoraire.
PERRODEAU.....	Entrepreneur des travaux publics.
PETIT.....	Secrétaire des commissions et du comité de la direction (chemin de fer de Paris à Orléans).
POUILLET.....	Entrepreneur de charpente (pour 2 exemplaires).
POULLAIN.....	De Bayeux.
QUICHERAT.....	Architecte.
RANSONNETTE.....	Artiste graveur.
RENOUARD.....	Banquier.
RHONE (Charles).....	Ingénieur civil.
RICARD.....	De Metz.
SAINT-HUBERT.....	Officier d'administration militaire.
SAINT-LEGER.....	
SCHNEIDER.....	Propriétaire des usines du Creuzot.
STORELLI (père).....	Artiste peintre.
TAILLADE.....	Entrepreneur des omnibus de la Compagnie d'Orléans.
TATTET (E.).....	Banquier.
TAVERNIER.....	Architecte.
TESSIER (Alexandre).....	Membre de la Société des architectes.
THIÉBAULT (Adolphe).....	Architecte.
TREVISE (le duc).....	Membre du conseil général de la Seine.
TULOU.....	
ULRICH (A.).....	De Berne.
VERNIER.....	De la Martinique.
VERSAILLES.....	Le conseil d'administration (rive droite).
VIGIER (le comte).....	Député.
VINCENT (Jules).....	Homme de lettres.
VOLFF (E.).....	
ZANTZ (J.).....	De Munich.

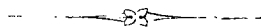
TABLE

DES DESSINS CONTENUS DANS L'OUVRAGE

PARIS-ORLÉANS



Le chiffre de la pagination se trouve placé au bas du premier feuillet de chaque chapitre; ce chiffre a été omis pour les chapitres 4 et 5 (Choisy-le-Roi et Ivry-sur-Seine); ils devront donc prendre place entre les numéros 3 et 6. Savoir : Choisy-le-Roi le numéro 4, et Ivry le numéro 5.



Frontispice.		Chapitre.			Chapitre.
Spécimen					
ABLON et VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.	Lithographie .	18	CHEVILLY.	Lithographie .	34
Id. (Station.).	Vignette. . . .	18	Id. (Télégraphe près de Chevilly.). . . .	Vignette. . . .	34
ANGERVILLE.	Lithographie. .	26	CHOISY-LE-ROI.	Lithographie .	4
Id. (Ouvriers occupés à redresser les rails.).	Vignette	26	Id. (Station.)	Vignette. . . .	4
ARTENAY (Station d').	Vignette. . . .	47	CHATILLON.	Lithographie. .	24
ATHIS-MONS. (Vue générale.).	Lithographie. .	22	CORBEIL. (Débarcadère).	Lithographie. .	17
Id. (Station.)	Vignette. . . .	22	Id. (Le Pont).	Lithographie. .	21
BOURIE. (Pont de la).	Vignette. . . .	5	Id. (Sortie de la Gare.).	Vignette. . . .	21
BRÉTIGNY. (Le Chemin vu du cimetière.). . .	Lithographie .	20	DAIMS (Épisode des).	Lithographie. .	59
Id. (Station.).	Vignette. . . .	20	ÉPINAY. (Le Château de Vaucluse.)	Lithographie .	23
Id. (Vue prise en venant d'Orléans.). . . .	Lithographie. .	49	Id. (Viaduc près de la station)	Vignette. . . .	23
BRIQUETERIE (la), près Évry.).	Lithographie. .	25	Id. (Station.).	Vignette. . . .	12
Id. Passage du Chemin de fer devant l'établissement agricole de Petitbourg.	Vignette. . . .	25		<i>Devant être placée au numero.</i> .	15
CERCOTTES.	Lithographie. .	35	ESSONNE. (Habitation de Bernardin de Saint-Pierre.).	Vignette. . . .	17
Id. Hutte de charbonniers dans la forêt d'Orléans.	Vignette. . . .	35	ÉTAMPES. (Vue prise en arrivant de Paris.). .	Lithographie. .	11
CHAMARANDE. (Château de M. de Talaru.) . .	Lithographie. .	14	Id. (Remise polygonale).	Vignette. . . .	11
Id. (Sortie du village). On a mis à tort du château.	Vignette	14	Id. (Halte du train des Messageries.). .	Lithographie. .	19
			Id. (Station.).	Vignette. . . .	19
			Id. (Vue générale de la grande rampe.). .	Lithographie. .	55
			Id. (Saint-Martin.).	Vignette. . . .	53
			ÉTAMPES. (Tour de Guinette.)	Lithographie. .	56
			ÉTRECHY. (Vue prise du pont Biais.)	Lithographie. .	27

TABLE.

Chapitre.

122

ÉTRÉCHY (Montée de Fontaine-Livault.)	Vignette. . . .	27
EVRY-SUR-SEINE.	Lithographie. . .	9
GILLEVOISIN (Château de).	Lithographie. . .	29
Id. (Passage de la Grande-Ruelle près Lardy.)	Vignette	29
GRAND-VAUX (Parc de). Voir Viaduc sur la rivière d'Ivette.)	Lithographie. . .	10
Id. (Viaduc sur la vallée de Lorge.)	Vignette. . . .	10
IVRY-SUR-SEINE.	Lithographie. . .	5
Id. Établissement Esquirol.	Vignette. . . .	5
IVRY. (Inondation en 1844.)	Lithographie. . .	41
Id. (Guérite de cantonnier.)	Vignette. . . .	41
JUVISY (Passage à).	Lithographie. . .	2
Id. (Les Belles-Fontaines.)	Vignette. . . .	2
Id. (Fourche de).	Lithographie. . .	37
Id. (Station.)	Vignette. . . .	37
LARDY. (Développement du Chemin de fer de- vant).	Lithographie. . .	31
Id. (Station.)	Vignette. . . .	31
LORMOIS. (Château de).	Lithographie . .	50
MAROLLES. (Station.)	Vignette. . . .	49
MENIL-VOISIN.	Lithographie. . .	12
Id. (Roche près de la Briqueterie.)	Vignette. . . .	13
<i>Devant être placée au numero</i>		12
MÉRÉVILLE.	Lithographie. . .	15
Id. (Le Château).	Vignette. . . .	15
MINOTAURE (Tête de). Voir Vitry-sur-Seine.		6
MORIGNY.	Lithographie. . .	28
Id. (Le château de Jeure.)	Vignette. . . .	28
OLIVET. (Le Pont d').	Lithographie. . .	45
Source du Loiret.	Vignette	45
ORLÉANS. (Vue générale).	Lithographie . .	30
Id. (Statue de Jeanne d'Arc.)	Vignette. . . .	30
Id. (Gare.)	Lithographie. . .	52
Id. (Cathédrale.)	Vignette. . . .	52
Id. (Aspect du débarcadère et des ate- liers.)	Lithographie. . .	5
Id. (Débarcadère.)	Vignette. . . .	1
ORLÉANS. (Des bords de la Loire à Saint-Jean- de-Braye.)	Lithographie . .	48
Id. (Maison de Diane de Poitiers.)	Lithographie. . .	47

ORLÉANS. (Maison d'Agnès Sorel.	Lithographie. . .	47
PARIS. (Bureaux d'administration.)	Lithographie. . .	1
Id. (Embarcadère).	Lithographie. . .	40
Id. (Le Pont en fonte à la limite d'en- ceinte.)	Vignette. . . .	50
Id. (Formation du train des Messageries.)	Lithographie . .	16
Id. (La pompe et la remise polygonale.)	Vignette	16
Id. (Arrivée d'un convoi de marchan- dises.)	Lithographie. . .	42
Id. (Une machine à enlever les marchan- dises.)	Vignette	42
Id. (Au xv ^e siècle.)	Lithographie. . .	43
Id. (Route au xv ^e siècle.)	Vignette. . . .	43
Id. (Au xix ^e siècle.)	Lithographie. . .	44
Id. (Route au xix ^e siècle.)	Vignette. . . .	44
Id. (Les principaux monuments.)	Vignette. . . .	48
Id. (Dernière enceinte sous Louis XIII.)	Vignette. . . .	51
RIS (Station de).	Vignette. . . .	9
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE.	Lithographie. . .	15
Id. (Station.)	Vignette	50
SAVIGNY. (Château de madame la princesse d'Eckmühl.)	Lithographie. . .	7
Id. (Station.)	Vignette. . . .	46
TOURY.	Lithographie . .	38
Id. (Voyageurs se rendant à la station.)	Vignette. . . .	58
TROUSSEAU (Château de).	Lithographie . .	8
Id. (Passerelle près du château.)	Vignette. . . .	8
VAUCLUSE. (Château de Vaucluse.) Voir Épi- nay.	Lithographie. . .	25
VILLEMORISON. Viaduc sur la rivière d'Yvette. (Grand-Vaux.)	Lithographie. . .	10
Id. Viaduc sur la vallée de Lorge.	Vignette	10
Id. Viaduc sur l'Yvette. (Vue prise d'en bas.)	Lithographie. . .	46
VILLENEUVE-LE-ROI (Station de).	Vignette. . . .	39
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES. (Voir Ablon.)	Lithographie. . .	18
VIRY CHATILLON.	Vignette. . . .	24
VITRY-SUR-SEINE.	Lithographie. . .	6
VUE A VOL D'OISEAU du parcours de Paris à Orléans		51
Table des matières, et table des souscripteurs.		52

AVIS AU RELIEUR.

Bien suivre l'ordre des numéros placés sur chaque chapitre et tenir compte des numéros 4 et 5 restés en blanc sur le texte (Chaisy-le-Roi et Ivry).

Maintenir le spécimen en tête de l'ouvrage, après le frontispice cependant.